LE CHATELAIN DE COUCY

ET

LA DAME DE FAYEL.

NOBLESSE

ET

CHEVALERIE

DU COMTÉ DE FLANDRE

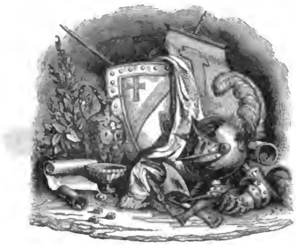
D'ARTOIS ET DE PICARDIE.


FLANDRE
ARTOIS
PICARDIE
NOBLESSE
CHEVALERIE
D'ARTOIS
ET DE PICARDIE


FLANDRE
ARTOIS
PICARDIE

NOBLESSE
ET
CHEVALERIE
DU COMTÉ DE FLANDRE
D'ARTOIS
ET
DE PICARDIE

PUBLIÉ PAR
P. ROGER
Membre de la Société des Antiquaires de Picardie
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les Travaux Historiques

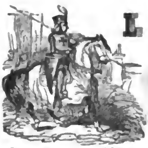


AMIENS
TYPOGRAPHIE DE DUVAL ET HERMENT
1843

AVANT-PROPOS.

Un nom historique est une grandeur ; et le respect de la gloire passée prend sa source dans de nobles sentiments.

M.r ROYER-COLLARD.



La Noblesse et la chevalerie ont fourni de belles pages à nos vieilles annales. Aussi les historiens des siècles passés se sont-ils plu à retracer les hauts faits des barons du moyen-âge et les actions d'éclat des chevaliers. Mais les temps sont changés ; il n'y a plus aujourd'hui de barons féodaux tenant des hommes d'armes à leur solde. Les chevaliers ont disparu ; nous avons des armées régulières, et la chevalerie délaissée ne peut guère servir qu'à féconder l'imagination des romanciers.

On n'écrit plus sur la Noblesse. Décimée par le fer des combats, sous le drapeau de l'ancienne monarchie, ou par la faulx de la mort pour qui les vieilles races sont sans priviléges; privée de ses droits héréditaires dans les temps qui suivirent les États-Généraux de 1789 ; frappée enfin dans sa grandeur féodale le jour où l'égalité devant la loi fut proclamée et lorsqu'une charte tutélaire vint

consacrer nos communes libertés, la Noblesse n'a plus d'historiographes; elle a aussi perdu ses courtisans... car ils s'éloignent avec les jours prospères ; et l'histoire fait foi que l'adversité n'eut jamais de flatteurs.

L'historien cependant ne saurait laisser en oubli tant de services rendus et de si nobles courages. Dans un temps où d'ailleurs la plupart de ceux qui écrivent semblent avoir voué leur plume au service des passions populaires, n'est-il pas à souhaiter que quelques hommes s'arment de résolution et, malgré la défaveur de la foule, tentent de rappeler ce que les âges passés eurent de glorieux pour la Noblesse de France. Une nation s'honore en gardant avec soin le souvenir des éclatants services qui contribuèrent à sa gloire et qui firent, dans les malheurs publics, la sauve-garde de l'État.

L'histoire de la Noblesse de France est encore à faire. Mais il faudrait pour l'écrire un rare génie et une impartialité peut-être plus rare encore. L'aleu, le fief, l'hommage-lige, tout ce dédale des temps féodaux sur lequel on a tant écrit et pourtant si peu connu encore, devraient être d'abord étudiés et éclaircis ; l'action de l'Église féodale et ses rapports avec le pouvoir royal sont souvent difficiles à définir et à bien juger ; et lorsqu'on arrive à la succession héréditaire des races, à la constitution des grandes familles historiques, la mission devient plus épineuse encore ; car il faut savoir retrouver ce qui peut réellement importer à l'histoire dans un amas de notions généalogiques où l'on dut autrefois donner place à tous ceux qui portaient un nom illustre, sans que la plupart d'entre eux se fussent recommandés à la postérité

par des actions d'éclat ou par des services rendus dans l'exercice des charges publiques. — Cette tâche n'est point la nôtre ; et peut-être en sera-t-il de l'histoire de la Noblesse comme de notre histoire nationale, de cette histoire qui reste encore à faire, bien que beaucoup d'historiens aient cru l'avoir écrite autrefois et bien que, de nos jours, d'autres aient pu peut-être nourrir la même pensée en nous donnant sous des formes nouvelles un continuel récit de batailles et la monotone chronique de nos rois, véritables tablettes de cour dont les intrigues des courtisans font les principaux frais, où les princes et les grands sont soigneusement enregistrés, soit qu'ils naissent soit qu'ils meurent, pendant que tout un peuple couvre et fertilise le sol, fournit largement et l'impôt public et les armées, prend parti pour les princes ou délaisse leur cause, élève des monuments dans les cités, se constitue en corporations, en jurandes, travaille, souffre, se plaint, s'agite, sans que les historiens nous disent un mot de toutes ces choses, sans qu'ils aient l'air d'en soupçonner même l'existence ! Aussi la véritable histoire de France est-elle encore à faire ; et jusqu'au jour où l'homme de génie auquel il sera donné de l'écrire viendra s'offrir à nos regards, on assemble sagement les matériaux qu'il devra mettre en œuvre. Les uns préparent les annales du Tiers-État ; d'autres s'enfermant dans une vieille cathédrale, pour en décrire les artistiques beautés, cherchent en même temps à ressaisir dans les vieux cartulaires des chapitres les faits historiques auxquels ils pourront rattacher la construction du gothique édifice ; ceux-ci publient l'histoire d'une ville, monographie soigneusement

élaborée et qu'a dû précéder le dépouillement complet des archives de la cité ; quelques-uns, élargissant le cadre, embrassent dans leurs travaux des provinces entières.

Nous avons tenté pour l'histoire de la Noblesse ce que nous voyons s'accomplir chaque jour pour notre histoire nationale. Le comté de Flandre, l'Artois et la Picardie formeront le cadre de nos investigations ; et nous allons nous appuyer en ceci de quelques considérations empruntées à la géographie historique.

Baudouin I.er, surnommé *Bras-de-Fer*, fut proclamé en 862 comte héréditaire de Flandre. Cette contrée alors comprenait tout le pays situé entre la Somme, l'Escaut et la mer. Le démembrement du comté de Flandre ne commença à s'accomplir qu'après trois siècles de durée, pendant lesquels les croisades et les longues guerres que les comtes de Flandre eurent à soutenir firent éclater la valeur de la Noblesse qu'ils menaient au combat. Tout nous indiquait donc combien il importait d'appliquer au comté de Flandre nos investigations sur l'Artois et la Picardie, bien qu'une notable partie de ce comté ait cessé, dans les siècles qui ont suivi, de reconnaître la domination de la France. L'histoire du passé ne saurait se régler sur les temps actuels. Et il faut savoir rester fidèle aux vieilles délimitations, aux antiques agrégations de territoires si l'on veut se rendre bien compte des évènements politiques qui s'y sont rattachés.

Tel est le cadre dans lequel nous avons rassemblé les titres de la Noblesse d'autrefois. Tournois, joutes et passes d'armes ; brillants exploits des chevaliers dans les croisades ; description de châteaux féodaux ; convocation de la

Noblesse pour nos grandes journées ; blason, devises et cris de guerre, trouveront place dans notre livre. Puis viendront les longs services rendus par la magistrature. La Noblesse de Robe sut mériter dans nos annales une place bien belle, et nous pourrons compter parmi les noms des magistrats dont la contrée s'honore ceux de La Vacquerie, de Caumartin et de d'Aguesseau. Quelques familles de Flandre, de Picardie et d'Artois s'acquirent de l'illustration dans le long exercice du pouvoir municipal ; elles ne seront pas mises en oubli, car la noblesse qui leur fut conférée devint le prix de bons et loyaux services et vaut bien, à nos yeux, celle que la faveur fit seule octroyer. N'oublions pas qu'après la mort de Louis XIV, la Noblesse de cour, affranchie du joug importun qu'imposaient les pieuses habitudes et la majesté du grand roi, ternit l'éclat de la naissance par la corruption des mœurs. Valeur, noble indépendance, vertus austères, bannies de la cour, se retrouvèrent alors au fond de nos provinces.

Il y avait autrefois des juges d'armes préposés à l'examen des titres de la Noblesse et chargés de dresser les généalogies. D'Hozier et les deux Chérin se sont fait comme juges d'armes une véritable célébrité. Les intendants des provinces s'étaient aussi appliqués à rassembler les titres de la Noblesse, et la recherche des faux nobles fut souvent l'objet de la sollicitude de nos rois. Ces temps sont loin de nous ; on ne fait plus de preuves pour monter dans les carrosses du roi ; il n'y a plus de juges d'armes ; mais on trouve aujourd'hui des gens experts dans l'art de dresser des généalogies faites pour satisfaire la vanité au détriment de la vérité historique.

Que de noms illustres sont maintenant portés par d'obscurs plébéiens ! possesseurs d'une terre dont ils empruntèrent le nom, on pourrait croire qu'ils sont les descendants de vaillants capitaines ou de grands magistrats; et c'est pour eux surtout que de complaisantes généalogies ont cours. Notre livre restera pur de tout méfait de ce genre. Nous ne pouvons rien pour tous ceux que ne recommanderaient point des chartes authentiques ou les attestations de l'histoire. Les romans, les œuvres de l'imagination, peuvent être à la discrétion de l'écrivain ; il est libre d'en régler les sujets, les caractères et les détails. Il n'en est pas ainsi des travaux historiques. On ne saurait improviser les faits sur lesquels ils s'appuient, et l'histoire est inséparable de la vérité.



ORIGINE DE LA NOBLESSE.

CHEVALERIE. MŒURS FÉODALES.



Les historiens ne s'accordent pas sur l'origine de la noblesse de France. L'auteur de *la Science Héroïque* lui assigne douze sources distinctes. De la Roque, renchérissant sur Vulson de la Colombière, élève le nombre à vingt. Ces classifications multipliées sont voisines du paradoxe et il faut savoir se garder de ce qu'elles offrent d'ingénieux à l'esprit.

La noblesse *immémoriale* fut toujours considérée comme la première de toutes les noblesses. Contemporaine de l'institution des fiefs, c'est dans la nuit des premiers siècles de la féodalité qu'elle cache son origine. — La noblesse *chevaleresque* prend rang après l'immémoriale. Souvent elle remonte aux croisades et fut le prix d'une valeur éprouvée par le fer des combats. — Puis arrive la noblesse *titrée* que nos rois concédaient soit qu'elle payât des services rendus dans l'exercice des charges publiques ou dans nos troubles civils, soit que la faveur fît les seuls frais de l'anoblissement concédé. La noblesse de *robe*, malgré son caractère distinctif, doit être assimilée pour l'origine à la noblesse titrée. On sait d'ailleurs qu'elle était l'apanage des familles parlementaires; qu'elle fut octroyée à de grands magistrats qui, comme L'Hôpital, Molé et d'Aguesseau, se trouvèrent en possession de lettres de noblesse sans que le titre octroyé pût ajouter à l'éclat de leur nom et de leurs services. — Ce rapide aperçu nous dispensera d'examiner ici les nombreuses classifications nobiliaires fixées par les anciens généalogistes et par quelques historiens. Il est question dans leurs ouvrages de la noblesse *commensale*, de la noblesse *accidentelle*, *inféodée*, *archère*, *protégée*, de la noblesse *officieuse* et de plusieurs autres.

L'archiduc Albert et la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, dont l'Artois et la Flandre reconnurent la commune domination, promulguèrent en 1616 des ordonnances *sur le fait de la noblesse*. Ces ordonnances ne déterminent que quatre catégories : noblesse de sang; noblesse que la possession justifiait et pour laquelle il fallait faire preuve des degrés exigés; les lettres d'anoblissement concédées

aux aïeux constituaient la troisième catégorie; la quatrième devait puiser son origine dans les charges remplies par le père, l'aïeul ou ceux qui les avaient précédés [1].

La noblesse immémoriale et la noblesse chevaleresque eurent de communes destinées. L'honneur du fief souvent menacé, l'aide jurée au suzerain, le goût des armes, entraînèrent dans les périls de la guerre les riches possesseurs des terres féodales; on les voyait mêlés aux chevaliers dont une bonne armure et un noble courage formaient le seul patrimoine. L'histoire nous apprend que la première noblesse franke fut anéantie à Fontenay, bataille sanglante où les fils de Lodewig-le-Débonnaire se disputèrent les lambeaux de l'empire karlovingien. La seconde noblesse des Franks se fit décimer à Crécy, à Poitiers, à Nicopolis, et la bataille d'Azincourt vit les derniers débris de cette aristocratie glorieuse qui compta dans ses rangs Duguesclin et le maréchal de Boucicaut. Au temps enfin où Jeanne d'Arc vint ranimer les courages que la défaite et la trahison tenaient inactifs, une troisième noblesse guerrière se forma, race valeureuse dont La Hire et Bayard furent les modèles, dont Montluc et La Noue soutenaient encore l'éclat pendant les guerres de la Ligue. Mais cette aristocratie chevaleresque, épuisée par nos guerres civiles, disparut sans retour dès que Richelieu se fut montré;

[1] (Édict et ordonnance par forme d'esclaircissement et ampliation faicte et décrétée par les archiducqs nos souverains seigneurs et princes touchant le port des armoiries, timbres, titres et autres marques d'honneur et de noblesse. Donné à Bruxelles le 14[e] jour de décembre l'an de grâce 1616. — *Registre aux lettres-patentes, sentences, etc. du siége de l'élection d'Artois*, f.[o] 49. Archives départementales du Pas-de-Calais.)

car il prit soin d'envoyer au bourreau le peu qu'il en restait. Les vieilles souches féodales qu'avaient épargnées le fer des Infidèles et les longues guerres du moyen-âge, la politique de Louis XI, la fureur des duels, le poignard de la Ligue et les vengeances du Calvinisme, n'échappèrent point à l'implacable cardinal.



Les premiers éléments de la chevalerie moderne remontent à l'époque où les Franks s'établirent dans les Gaules. Les chefs des Franks ceignaient le baudrier et l'épée à leurs fils et les créaient chevaliers. Dans les siècles qui suivirent, les mœurs galantes des Maures, les croisades surtout développèrent l'esprit de la chevalerie et donnèrent plus d'éclat à son institution. Le chevalier alors reçut le titre de *Messire;* seul il put porter le hautbert, la lance, la cotte d'armes, l'or, l'hermine et le petit-gris.

Les premiers chevaliers étaient nobles de père et de mère. Mais la noblesse, décimée dans mille combats, ne

put bientôt suffire pour fixer le sort des batailles; il fallut admettre le serf dans la chevalerie, et Philippe de Valois régla que le fils d'un serf armé chevalier serait de droit gentilhomme[1]. Cette époque touche à la décadence de la chevalerie. La confusion qui s'établit dans l'institution ternit son éclat, et le titre de chevalier s'avilit parce qu'il fut prodigué. L'usurpation y ajouta encore. « A présent, dit Charondas, chacun se fait Chevalier et Dame sa femme, et aucuns s'attribuent tels titres, encore qu'ils ne soient escuyers ne nobles. » Écoutons du Tillet: « Le chevalier estoit discerné ès esperons qu'il portoit dorez; l'escuyer les portoit blancs, ne lui estoit loisible de les porter dorez. Maintenant le rosturier les porte, tant tout ordre ancien et bon a esté peu-à-peu abbatu, et la confusion, mère de toute licence, est entrée en règne par tolérance. »

L'abolition des tournois compléta la décadence de la chevalerie. Ils étaient déjà moins recherchés au temps de Charles VII. Voici ce qu'en dit le curieux *Journal d'un bourgeois de Paris:* « Plus n'en challoit aux chevaliers que de jouer au dez ou chasser au bois, ou danser; ne ne faisoient mais (*plus*) comme on souloit faire, ne joustes, ne tournois, ne nulz faits d'armes pour paour de lézions (*blessures*). Bref tous les seigneurs de France, devenus comme femmes, n'estoient hardis que sur les pouvres laboureurs et sur pouvres marchands qui alloient sans nulles armes. » Les tournois cependant étaient encore en usage au temps d'Henri II. La mort

[1] (*Ordonnances des rois de France.*)

funeste de ce prince, frappé dans une joute par la lance du comte de Montgommery, marqua la fin de ces jeux guerriers auxquels succédèrent les combats à outrance, les gages de bataille et les duels.



Lorsque la guerre ou les tournois n'occupaient point les chevaliers, l'éducation des faucons et autres oiseaux de vénerie, les plaisirs de la chasse, les jeux de dés et de bague remplissaient leur journée. La chasse était surtout l'objet de leur prédilection; « bon veneur, disait Gaston » Phœbus, aura en ce monde joïe, liesse et déduit; » et après aura paradis encore ! [1] » On chassait dans la forêt; on chassait par les chemins lorsqu'on s'était mis en voyage; les dames, les châtelains, portaient au poing, qu'ils recouvraient d'un gant parsemé de perles ou de fils d'or, des émérillons, des gerfauts, ou d'autres oiseeux dressés par les fauconniers. Rompre des lances

[1] (*Le miroir de Phébus, des déduits de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaulx de proye.* Manuscrit du XIV[e] siècle.)

avec adresse, plaire aux dames, ne suffisait point pour faire un chevalier accompli. Il fallait se connaître en faucons, en chevaux et en chiens [1]. Lorsqu'un jeune homme quittait le donjon de son père pour se rendre en qualité de page dans un riche manoir, le soin de se rendre *moult expert dans le déduit de la chasse* avait place dans les exhortations paternelles.

On trouve quelquefois dans les chroniques des âges féodaux le tableau des scènes touchantes dont était l'occasion le départ d'un jeune homme de noble lignée appelé à la cour du prince ou au service d'un haut-baron. L'*Histoire de messire Jacques de Lalaing*, chevalier de la châtellenie de Douai, offre en ce genre d'intéressantes notions. Jacques devait quitter le château de Lalaing pour se rendre à la cour de Bourgogne ; laissons parler le chroniqueur : « Quand le jour fut venu et que les » habillemens qui faits étoient pour Jacques, tant ser- » viteurs comme chevaux et harnois à lui nécessaires » furent prêts, messire Guillaume de Lalain, son père, » lui bailla quatre bons roncins, un gentilhomme pour » le servir, un clerc bien lettré et un varlet pour pan- » ser ses chevaux ; et puis quand messire Guillaume de » Lalain et la dame de Buignicourt, sa femme, le virent » prêt et ordonné pour lendemain partir, ils l'appelèrent » et le menèrent à une chambre où ils ne furent que » quatre tant seulement : c'est à sçavoir le seigneur et

[1] « Quand on avoit dit d'un chevalier qu'il savoit également parler d'oiseaux, » de chiens, d'armes et d'amour ; quand on avoit fait cet éloge de son esprit et » de ses talents on ne pouvoit plus rien ajouter à son portrait. » (La Curne de Sainte-Palaye.

» la dame qui estoient le père et la mère, Jacques qui » estoit aîné et Philippe, son frère, qui moult estoit » jeune ; et quant est de Yoland et Isabel, leurs sœurs, » elles demeurèrent avec les damoiselles de léans.

» Quand le seigneur et la dame furent entrés en la » chambre, ils firent clore les huis, puis s'assirent sur » un banc qui là estoit. Et lors le seigneur commença » de parler et admonester son fils en lui disant : — » Jacquet, vous êtes mon aîné fils, et le plus apparent » d'être le droit hoir de cette maison de Lalain. Et pour » ce que de tout mon cœur je la désire augmenter et » accroître, et la voir en mon tems être entretenue non » point anéantie, comme anciennement nos prédéces- » seurs ont mis grand'peine de l'élever afin de lui bailler » nom immortel, pour ce, je vous jure sur celui qui » me fit et forma, que j'aimerais plus cher votre mort » que par vous y eût faute, et qu'elle en fût en rien » amoindrie [1] ; laquelle chose j'espère que non.... Et » afin que sachiez que c'est de vice et que vous vous » gardiez de cheoir en ce danger, Jacquet, beau fils, je » vous dirai la manière et comment vous en pourrez » faire... » Après ce préambule, messire Guillaume expliqua à l'héritier de son nom les nombreux devoirs qu'allait lui imposer le service du prince ; il lui recom-

[1] « L'importance des enfants, du fils aîné surtout, fut plus grande dans la mai- » son féodale que partout ailleurs. Là éclataient non-seulement l'affection naturelle » et le désir de transmettre ses biens à ses enfants, mais encore le désir de leur » transmettre ce pouvoir, cette situation supérieure, cette souveraineté inhérente » au domaine. Le fils aîné du seigneur était, aux yeux de son père et de tous » les siens, un prince, un héritier présomptif, le dépositaire de la gloire d'une » dynastie. » (*Histoire de la civilisation en France*, par M. Guizot.)

manda surtout de garder la crainte de Dieu, d'être courtois avec les dames, et le prépara enfin par ses sages exhortations à devenir un preux et loyal chevalier.

Parmi les causes qui contribuèrent à peupler les manoirs féodaux il faut compter surtout le soin que prenaient les seigneurs d'envoyer leurs fils dans le château du suzerain, et la création des offices domestiques. Donnés souvent en fief, ces offices varièrent selon le rang du châtelain et l'importance de ses possessions. Les comtes de Boulogne, de Ponthieu, de Vermandois, de Saint-Pol, et beaucoup d'autres grands feudataires, eurent un connétable, un sénéchal, un vidame, un bailli, un intendant, un grand-veneur, un chancelier, un bouteiller, un gonfalonier, des chambellans, des *physiciens* ou médecins, des écuyers, pages, forestiers, louvetiers et oiseleurs.

Les constructions et l'ameublement des manoirs féodaux se réglèrent aussi sur la fortune et le rang des possesseurs, et l'aspect du château des sires de Coucy ou du château de Pierrefonds, leurs hautes tours, leurs salles spacieuses et leurs riches tentures, n'avaient rien de commun avec l'intérieur des modestes donjons où vivaient de simples chevaliers. Dans les premiers on admirait les bas-reliefs, les trophées d'armes, les frontons des gothiques cheminées représentant la bataille d'Ascalon ou d'autres sujets empruntés aux guerres saintes; partout des armures, des bannières et des équipages de guerre ; le blason du châtelain s'étalait sur la porte principale, sur les pièces de bois des ponts-levis, sur les ogives des corridors, aux plafonds de toutes les salles; puis, dans

l'appartement de la châtelaine, les grands coffres et les bahuts en bois sculpté renfermant les missels écrits sur le velin, les romans de chevalerie, les aumônières, les pierreries et les émaux. Les fauteuils de samit, ou d'autres étoffes brochées d'or, et les dressoirs chargés de riche vaisselle complétaient l'ameublement. Souvent la chambre des châtelaines était tendue de *tapisseries de verdure.* Écoutons madame Aliénor, dame de la cour de Bourgogne du temps de Philippe-le-Bon, nous dire dans quel goût se trouvait disposé l'appartement de madame la vidamesse d'Amiens. « Je vis, dit-elle, le grand lict et la chambre » tendue d'*herbages* ou de personnages, les courtines en » soye, ce lict couvert de menu-vair, et dessus fin drap » de crespe empesé..... Le dressoir étoit de trois degrés, » chargé de vaisselle comme de pots, flaccons et grosses » couppes ; et sur le large du dressoir pots aussy, » couppes, drageoirs, avec deux chandeliers d'argent et » grands flambeaux de cire ; les deux drageoirs plains » de dragerie et couverts de deux serviettes fines ; la » chambre tapissée en bas de tapis velus, aussy plaine » qu'on le pouvoit mettre jusques à l'entrée de l'huys [1]. »

[1] MEUBLES ET USTENSILES DONT IL EST QUESTION DANS LES INVENTAIRES DU XIV[e] SIÈCLE.

Aiguières, aumônières, burettes, boettes, bassins, bassins à laver, bassins à barbier, baguiers, barils d'argent estamoyés, bringauds, bottes à porter le vin, botoilles, buies, buistes et buires, calices, coupes, coupes à pied, coupes de jaspe, coquemars, cauffoirs, creusequins, drageoirs, dressoirs, escuelles, escarcelles, estamoies émaillées, encensoirs, eaubenoistiers, flasques, flascons, fontaines jaillissantes, gobelets, gobelets de nacre, gralets, gotèfles, godets, garde-manger, hanaps, idres ou hidres, justes, miroirs de cristal, navettes, nefs, nistes, pots, pots à aumosnes, plats gouderonnés et émaillés, platelets, pichers, poesles à queue, poires à boire coulis, quartes, salières, serviettes à ramages, tasses, trempoirs, timbales, verres à cloche et voires.

La plupart des manoirs restaient étrangers à toutes ces recherches. L'étain des buffets y remplaçait la riche vaisselle ; souvent les angles des principales salles recevaient en dépôt les sacs de grains ou des meules de fruits verts. Si le bois de la table était grossièrement travaillé on le savait couvrir, les jours de fête, d'une litière de fleurs. Point de riches armures, point d'écharpes à franges d'or suspendues aux murs ou aux frontons des cheminées; mais quelques bonnes lances, quelques cornes de cerf, un chapelet de patenôtre et des engins de chasse ; un banc large de trois pieds faisant office de fauteuils ; pour toute meute, un ou deux bons chiens d'allures rustiques mais habilement dressés ; avec cela la paille fraîche sur le plancher et quelques fagots de bois vert dans l'âtre.

Le personnel de ces manoirs se composait du châtelain, de sa famille et de quelques hommes d'armes. Il fallait posséder de nombreux fiefs pour entretenir des officiers, pour avoir des écuyers et des pages. D'ordinaire, les premiers percevaient sur ces fiefs des redevances annuelles pour les émoluments de leur office ; c'est ainsi que le sénéchal des comtes de Saint-Pol recevait cent cinquante livres et sept setiers de blé fournis par le moulin de Frévent ; le louvetier du comté touchait deux cents livres, plus treize sous quatre deniers prélevés par année sur chaque cent de moutons que le comté renfermait. Le bailli d'une seigneurie retenait des honoraires sur les causes soumises à sa décision ; le forestier avait des droits sur le fermage de la glandée, sur le produit des pêcheries, et recevait une part du cens des éperviers ; le préposé du péage trouvait la sienne dans les servi-

tudes imposées aux passants. Les coutumiers et la plupart des ouvrages où l'on traite des droits seigneuriaux renferment de piquants détails sur ces exigences féodales; elles ne se bornaient point au passage des rivières; dans les premiers siècles du moyen-âge, chaque baron établissait sur l'avenue de son château, et à son profit, un péage particulier. Voici l'énumération de quelques-unes de ces servitudes:[1] « Histrions, baladins, mimes et menestrels feront » jeux, exercices et galantises.... — Une charrette conduisant » larrons au prévôt paiera une corde valant six deniers. — » Un pélerin dira sa romance sur un air nouveau et » couchera sur la paille fraîche s'il veut passer la nuit » au manoir. — Fourgonniers, lippeurs et gens faisant » bonne chère laisseront une pièce cuite pour le régal » du seigneur et une pièce crue pour le fermier du » péage. — Un homme à pied, chaussé ou non, men- » diant ou aventurier, sera logé quitte de tout droit s'il » fait quatre soubresauts. — Un maure jettera en l'air » son turban et comptera cinq sous trébuchants à la » porte du château. — Un juif mettra ses chausses sur sa » tête et dira, bon gré, mal gré, un *pater* dans le jar- » gon du pays. — Un homme à cheval fera une demi- » veille d'armes pour le service du seigneur. — Un ma- » reyeur doit poisson à mettre en sauce verte, l'espèce » au choix du seigneur. — Meneurs de chevaux doivent » un sou par chaque pied. — Fille folle de son corps » est à la disposition du page des chiens courants. —

[1] (Coutume du Ponthieu. — Divers actes coutumiers. — Indice de Rageau. — Tristan le Voyageur.)

» Conducteur d'animaux en foire doit faire gambader les
» singes et danser l'ours au son du flageolet. »



Les chevaliers tinrent toujours à honneur de ne point cultiver les lettres, abandonnant ce soin aux clercs. La seule lecture qui pût trouver grâce à leurs yeux était celle des romans de chevalerie. Souvent dans les longues veillées d'hiver, groupés devant un vaste foyer, ils aimaient à entendre lire *Oger le Danois*, *l'Arbre des batailles*, *les Quatre fils Aymon*, *le Roman de la Rose*, *le Calendrier des Bergers*, *Mélusine* ou *la Légende Dorée ;* mais là se bornaient leurs prétentions littéraires. Alain Chartier se plaint naïvement de cette disposition d'esprit des chevaliers de son temps. « Ce fol langage,

» dit-il, court aujourd'hui parmi les curiaulx que noble
» homme ne doit savoir les lettres, et tiennent à re-
» prouche de gentillesse bien lire et bien escrire. Las !
» qui pourroit dire plus grant folie ni plus périlleux
» erreur publier ? »

Ce n'est pas qu'au moyen-âge quelques chevaliers ou hauts-barons n'eussent avec succès cultivé la poésie [1]. Souvent les châtelaines dont ils portaient les devises et les couleurs leur inspirèrent des sirventes, des lais et des tensons. La Picardie, la Flandre et l'Artois avaient leurs puys d'amour et leurs jeux sous l'ormel ; si, sous un ciel plus favorisé, les champs du Languedoc et de la Provence virent fleurir les troubadours, le nord de la France eut ses trouvères. Les provinces méridionales s'énorgueillissaient de la cour de Romanin où brillaient Ste-

[1] Les chevaliers versés dans la poésie savaient aussi chanter leurs vers et les moduler sur les accords de la citole, de la guiterne ou guitare, du psaltérion, de la harpe ou de la viole d'amour. On connaissait déjà un grand nombre d'instruments. Il est question, dans les chroniques du moyen-âge, des nacaires ou timbales d'Orient, des orgues, des cornes et cornemuses, de la trompette, des buccines ou duccines, flûtes à bec, flageolets, cymbales, trombonnes, ou grands cornets d'Allemagne, et de la pipe ou grand chalumeau. Voici des vers de Guillaume de Machault qui donnent une curieuse énumération de ces instruments :

« Je vis là tout en un cerne
» Viole, rubebe et guitterne,
» L'enmorache, le micamon,
» Citole, et le psaltérion,
» Harpes, tabours, trompes, nacaires,
» Orgues, cornes, plus de dix paires,
» Cornemuses, flajeols et chevrettes,
» Douceines, cimballes et clochettes,
» Tymbres, la flauste brehaingue,
» Et le grand cornet d'Allemaigne,
» Flajeols de saul, fistule, pipe,
» Muse d'Aussay, trompe petite,
» Buisine et les monocordes, etc... »

(*Le temps des Pastours.*)

phanette de Gantelme, la dame des Baulx et la belle Huguone de Sabran, comtesse de Forcalquier. La dame de Gascogne ; Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, et la dame de Pierrefeu de Signes eurent aussi des cours d'amour ; mais, comme elles, les comtesses de Champagne et de Flandre réunirent dans leurs castels les nobles dames de la contrée pour disputer sur des points de galanterie, blâmant ou louant, selon l'occurrence, la conduite des chevaliers pour qui leurs arrêts étaient sans appel, ou jugeant du mérite des virelais que composaient les trouvères.

Les chansons de Conon de Béthune, celles du châtelain de Coucy, les vers de Thierry et de Raoul, comtes de Soissons, sont au nombre des meilleures productions des poëtes du XII.e et du XIII.e siècles. Conon, sire de Béthune, se croisa avec Philippe-Auguste ; nous avons de lui douze chansons. Celle qui suit se fait remarquer par son tour plein d'esprit et par sa naïveté :

L'autrier un jour après la Saint-Denise
Fui à Béthune ù j'ai esté souvent :
Là me souvient de gent de male guise
Qui m'ont mis sus mençonge à escient
Que j'ai chanté des dames laidement.
Maiz ils n'ont pas ma chançon bien aprise ;
Je n'en chantai que d'une seulement,
Qui bien forfist que venjance en fut prise.

Si n'est pas droiz que on me desconfise,
Si vous dirai bien par raison comment,
Que se on fait d'un fort larron justise,
Doit-il desplaire as loïaus de noïent ?
Nennil par Dieu qui raison i entent.
Mais la raisons est si arrière mise
Que ce c'on doit blasmer loent la gent,
Si loent ce que nus autres ne prise.

A la meilleur du royaume de France
Voire del mont, ai mon cuer atourné:
Et non pourquant paour ai et doutance
Que sa valour ne me tieigne en vuité
Quant trop redout orgueilleuse biauté;
Or mi doint dex trover vraie espérance
Qu'en tout la mort n'a orgueill ne fierté
Qu'amours ne puist plaissier par sa puissance.

Il ne nous reste qu'une chanson de Raoul, sire de Coucy, mort à la bataille de la Massoure, et que l'on confond presque toujours avec le châtelain de Coucy qui fut aimé de Gabrielle, dame de Fayel. Ce dernier se croisa avec le roi Richard et partit pour la Terre-Sainte cinquante-sept ans avant Raoul de Coucy.

Raoul de Nesle III, comte de Soissons, suivit Philippe-Auguste dans la croisade. Sa valeur éclata au siége d'Acre. Revenu en Picardie, il assista à la dédicace de la célèbre église de Longpont qui eut lieu en 1227 en présence de Saint-Louis, de la reine Blanche, d'un grand nombre de prélats et chevaliers. Raoul de Soissons fut l'ami de Thibaut de Champagne qui l'appelle dans ses chansons *Raoul, sire de Vertus.*

CHANSON DE RAOUL DE NESLE COMTE DE SOISSONS.

Quant voi la glaie meure
Et le rosier espanir
Et sur la bele verdure
La rousée resplendir,
Lors soupir
Pour celle que tant desir!
Hélas! j'aim outre mesure;
Autre si comme l'arsure
Fet quant qu'ele ataint brouir,
Fet mon visage taindre et pâlir
Sa simple regardeure
Qui me vint au cœur férir
Pour fere la mort sentir.

Mult fet douce bléceure
Bon amour en son venir,
Et melz voudroit la pointure
D'un escorpion sentir,
Et morir,
Que de ma dolor languir.
Hélas! ma dame est si dure
Que de ma joie n'a cure
Ne de ma dolor guerir:
Ainz me fet vivre martir;
Et c'est adès m'aventure
C'onques dame ne servir,
Qu'ele me daignast merir.

Hé! Dex, je l'ai tant amée
Des primes que je la vi,
C'onques puis d'autre riens née
Ne de mon cœur ne joï;
Ainz m'a si
Lessié pour l'amour de li
Que je n'aim autre riens née.
Més se ma dame honorée
Set qu'ele ait loïal ami,
Bien devroit avoir merci
Se loïauté li agrée.
Més souvent avient ensi
Que ce sont li plus haï.

Chançon, va-t-en, sanz atendre,
A ma dame droitement:
Prie li que sanz mesprendre
Te die tout son talent:
Car souvent
Vif plus dolereusement
Que cil que mort fet estendre:
Més sa douce face tendre
En qui grand biauté resplent,
N'art si le cors et esprent,
Que li charbons soz la cendre
N'art pas si couvertement
Com fet li los qui atend.

Thierry de Soissons marcha sur les traces de Raoul. Comme lui il fut dans la Terre-Sainte ; comme lui il nous a laissé des vers. Prisonnier à la bataille de la Massoure, Thierry proteste dans l'une de ses chansons que ni sa captivité ni les maux qu'il a endurés, n'ont pu changer ou affaiblir les sentiments de son cœur :

Bien m'a amours epreuvé en Surie
Et en Egypte, où je fus meiné priz.
Si que je feuz en grant paour de ma vie
Et chascung jor cuiday bien estre occiz.

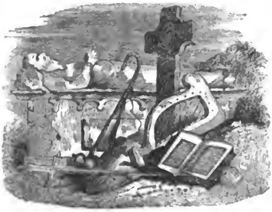
Il nous reste six chansons de Thierry de Soissons. Voici celle qui nous paraît l'emporter sur les autres par la grâce et par l'originalité :

Amis harchier, cil autre chantéor
Chantent en mai volontiers et souvent ;
Més je ne chant pour feuille ne pour flor
Se fine amor ne m'en donne talent:
Car je ne sais par autre ensaignement
Fere chançon, ne chose que je die:
Més quant amor et volenté m'aïe,
Sachiez de voir que j'ai assez réson
De bien chanter et de fere chançon.

De bien amer ai mult bele achéson
Et de chanter trop biau commencement;
Car autre si com la rose él bouton
Croist de biauté et en amendement
Fet lu bele qui à chanter m'aprent;
Car sa biauté voi adès embélie
Et amender de fine cortoisie.
Si la m'estuet plus loïaument amer,
Et pour s'amor plus volentiers chanter.

Quand je regart son doux viaire cler
Et son gent cors de bel acesmement,
Mes eux n'en puis partir n'amesurer;
Car en li voi de biautez plus de cent
Dont bone amor m'ocit si plésanment
Que pour li muir, et si ne m'en plaing mie.
Més c'est la mort qui me soutient en vie,
Quand la dolor m'est déliz et santez,
Et richece ma plus grant povretez.

Bone et sage, cortoise de biax diz,
Merci vos proi plus débonérement
Que ne fet Deix champion loeiz
Qui toz navrez sanz baston se deffent:
Car vostre amour m'assaut si mortieument
Qu'envers ses cous ne sai rien d'escremie,
Et vous avez du champ la seignorie.
Si vous requier, bele dame, merci,
Que vous aïez pitié de vostre ami.



BLASON, DEVISES
ET CRIS DE GUERRE.





BARA, Favyn et quelques autres ont publié d'étranges choses sur l'origine des armoiries. Favyn affirme que le blason est aussi ancien que le monde [1]. Plusieurs écrivains ont pensé qu'il était contemporain du Déluge [2]. Les armoiries de Noé, de Priam et de Mithridate sont mises à l'appui de cette assertion. Ce qu'il faut reconnaître c'est que l'Antiquité eut ses emblêmes et ses symboles. On les re-

[1] *Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, par André FAVYN. — [2] *Le Blason des Armoiries*, par Jérôme BARA.

trouve dans les monuments, dans la poésie, dans la peinture, sur les boucliers des Grecs et sur les étendards des vieilles légions romaines.

Les éléments qui constituèrent en France l'art héraldique ne sont point antérieurs à la fin du onzième siècle. Les guerres du moyen-âge, les croisades surtout, rendirent indispensable l'usage des armoiries. On voyait arriver en Orient des contrées les plus lointaines des corps de chevaliers parlant diverses langues, soumis à différents chefs ; les emblêmes placés sur les étendards des croisés, sur leurs écus, sur le cimier de leurs casques servirent à les distinguer. On varia les armoiries par mille combinaisons ingénieuses. Beaucoup de chevaliers formèrent leur blason avec quelques pièces détachées de l'écu du suzerain qu'ils avaient suivi dans les guerres saintes. D'autres ne prirent des armoiries qu'après les avoir méritées par leurs exploits ; leur écu jusqu'alors restait blanc ou ne portait qu'une couleur. Si, en quittant le donjon paternel, le chevalier avait reçu de son vieux père l'écu aux armes de la famille, il le tenait enveloppé d'une houssine jusqu'à ce qu'un tournoi ou un glorieux fait d'armes lui eût acquis le droit d'étaler son blason.

Vulson de la Colombière et quelques autres ont attribué aux couleurs héraldiques des significations morales et symboliques. *L'or*, dit la Colombière, dénotait la richesse, la clémence, la force, la chevalerie et la pureté ; *l'argent* révélait l'innocence, la vérité, la félicité, la tempérance ; *l'azur*, couleur saphirique et céleste, connue aussi sous le nom de *turquine*, représentait la

victoire, le ciel, la justice, la persévérance et la loyauté; le rouge, bélic, ou de *gueules*, était le symbole de la fureur, de la vaillance, de la noblesse, du carnage; le vert ou *sinople* dénotait la charité, la courtoisie, la joie et l'espérance; le noir ou *sable* était le signe du deuil, de la douleur, de la tristesse, de la prudence; le violet ou couleur de *pourpre* indiquait la chasteté, la foi, la gravité et la grandeur.

Le blason emprunta aux croisades plusieurs de ses emblêmes. Les besants, les coquilles, les croix, les merlettes, les croissants, sont autant de souvenirs des guerres saintes. Renaud de Beauvais, tué au siége d'Acre où il commandait les archers, avait placé des coquilles sur son écu, et les châtelains de Beauvais ses descendants les conservèrent dans leur blason comme un glorieux héritage; l'écu de guerre des Raineval, des Hauteclocque et des Hangest portait aussi des coquilles, symboles des pélerinages d'outre-mer. Bergues de Fransures, chevalier du Santerre dont il est question dans Ville Hardouin, composa son blason avec des besants ou monnaies de Bysance; ces besants quelquefois indiquaient la rançon donnée aux Infidèles pour le rachat des chevaliers qu'ils retenaient dans les fers. Les sires de Poix, les Boufflers, les Lameth, les d'Estourmel s'illustrèrent dans les guerres d'Orient et mirent des croix dans leur blason; Odon de Ham et Asselin de Louvencourt placèrent des croissants dans le leur; d'autres, comme les Sarcus, les d'Estrées, les sires d'Aumont, adoptaient les merlettes, oiseaux privés de bec et de pattes, dont la vue rappelait les blessures reçues et les dangers des lointains voyages.

Les armes des sires de Coucy sont aussi un souvenir des croisades. On dit que, surpris par les Infidèles et ne pouvant retrouver leurs cottes d'armes et leurs bannières, Thomas de Coucy, le seigneur de Longueval et quelques chevaliers coupèrent leurs manteaux d'écarlate, fourrés de vair, et s'en partagèrent les morceaux en guise de cottes d'armes et d'étendards. Après la victoire, Thomas de Coucy et le seigneur de Longueval jurèrent de ne jamais porter d'autres couleurs. Les sires de Coucy, depuis lors, eurent leur blason *fascé de vair et de gueules*; les Longueval adoptèrent les bandes, mais le vair et les gueules formèrent le fond de l'écu [1].

Les armoiries ne furent pas toujours des signes de valeur et de gloire; elles servirent quelquefois à expier les offenses ou à punir la rébellion. Jean d'Avesnes, fils de Marguerite de Flandre, ayant injurié sa mère en présence de Saint-Louis, le roi voulut qu'à l'avenir le lion des comtes de Flandre, armé et lampassé de gueules, ne pût figurer dans l'écusson de Jean d'Avesnes que privé de queue, des griffes et de la langue. Le frère d'Herbert, comte de Vermandois, avait trahi la cause royale; il fut tenu d'effacer de son blason le nom et les armes de la maison de Vermandois, *échiquetées d'or et d'azur*; le roi le contraignit à porter un écusson *de gueules, à la panthère d'argent*, symbole de félonie.

[1] Le blason emprunta aussi aux guerres saintes plusieurs de ses émaux. *L'azur* que les chevaliers placèrent dans leur écu signifiait dans l'idiome arabe *couleur bleue*, *cerulum pigmentum;* le mot *gueules* servait à désigner la couleur rouge dans le langage oriental; *Sinople* était le nom d'une ville de l'Asie-Mineure; le mot *sable* dérive du *Sabellina Pellis*, animal fort commun dans les contrées que les croisés traversèrent.

Les armoriaux du comté de Flandre, de l'Artois et de la Picardie renferment un grand nombre d'*armes parlantes*. Les sires de Créquy avaient dans leur écu un *créquier* ou prunier sauvage ; les Cocquerel d'Amiens, famille d'anciens maïeurs qui a donné un chancelier de France, portaient d'*azur, à trois coqs d'or, becqués et crêtés de gueules ;* Ailly en Picardie adopta l'*alisier* ; les Mailly eurent trois *maillets*, les Sacquespée d'Artois *un aigle d'or tirant une épée d'argent, à la garde de sable ;* les Godin, famille illustre du Cambrésis, remplirent long-temps à titre héréditaire l'office d'échanson du comté d'Ostrevant ; ils portaient pour armes d'*azur à la coupe d'or*.

L'écusson de l'ancienne Picardie était *écartelé aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 d'argent à trois lionceaux de gueules*. Cet écusson fut plus tard *d'or à trois bandes d'azur*. L'Artois garda les armes de ses premiers comtes *semées de France au lambel de gueules de quatre pièces, chargé de douze châteaux d'or*. L'écu de Flandre était *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules*. Voici comment les trois provinces furent représentées aux funérailles d'Henri IV :

Artois comté-pairie. Bannière de satin bleu céleste aux armes du comté, portée par le bailli d'Artois.

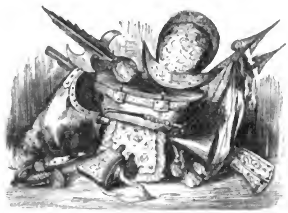
Boulogne comté. *D'or à trois tourteaux de gueules 2 et 1 écartelé d'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople*. Bannière de satin jaune portée par le bailli du Boulonnais.

Gouvernement du comté d'Oye et de Guines. Bannière de satin jaune, la lance de même couleur, chargée des armes du comté, *vairé, contre-vairé d'or, d'or et d'azur;* portée par le bailli de Guînes.

Vermandois. Il comprenait alors les gouvernements de Picardie, d'Amiens, Montdidier, Péronne et Roye ; Abbeville, le Ponthieu et la marche de Corbie. Venait

d'abord *Vermandois*, roi d'armes de Picardie, sa cotte de velours jaune échiquetée d'azur en broderie, avec ses deux hérauts; puis le bailli du Vermandois portant la bannière en satin jaune *d'or, échiqueté d'or et d'azur de cinq traits;* le cheval de parade houssé, armé au chanfrein, aux panaches de métal et couleur, mené avec des cordons de soie par les deux premiers barons de Picardie; l'écu d'or échiqueté d'azur, honoré de son cercle, porté par le premier baron de Picardie.

Venaient enfin : *Flandres*, roi d'armes du comté de ce nom, vêtu de sa cotte de velours jaune aux armes de Flandre, accompagné de deux hérauts; la bannière de satin jaune portée par le bailli de Flandre; le cheval de parade conduit par deux barons.



La devise écrite ou *devise héraldique* est d'une très-ancienne origine. Les hérauts d'armes la placèrent au bas des armoiries sur une banderole ou *listel*. La devise héraldique devait être à la fois courte et ingénieuse; souvent en rapport direct avec le nom de la famille ou avec son blason, elle avait trait quelquefois aux titres de gloire dont de nobles maisons s'énorgueillissaient ou aux vertus reconnues héréditaires dans les vieilles races. La devise des Créqui *Nul ne s'y frotte* fait allusion au *créquier* ou prunier sauvage, sorte d'arbuste épineux dont on forme les haies qui protégent les jardins et que les sires de Créquy placèrent dans leur écu. Les bouteillers de Senlis prirent pour devise : *Franc et léal* ; les Cau-

laincourt : *Désir n'a repos* ; les Boubers-Abbeville : *Fidelior in adversis*. La devise des Mérode, comtes de Mametz et d'Ongnies en Artois, mérite d'être citée. On lit sur leur listel : *Plus d'honneur que d'honneurs*. Cette devise, que dicta une noble fierté, indique combien l'honneur fut cher aux Mérode, car les honneurs ne leur manquèrent point. Descendants des rois d'Aragon, comtes de Barcelonne et de Provence, ils remplirent les plus grandes charges et sont encore en possession de la grandesse d'Espagne et du titre de princes de Rubempré.

L'orgueil perce souvent dans les devises héraldiques. Celle des Coucy est célèbre : *Je ne suis roy ni prince aussy, je suis le sire de Coucy*. On disait aussi, au moyen-âge :

Ailly, Mailly, Créquy,
Tels noms, telles armes, tel cry ;
Picquigny, Moreuil, Roye
Ceincts de même courroie
Feroient la guerre au roy;
Rambures, Rubempré, Renty,
Belles armes et piteulx cry.

DEVISES DE LA NOBLESSE DU COMTÉ DE FLANDRE D'ARTOIS ET DE PICARDIE.

Applaincourt en Santerre : *Alors comme alors*. — Béthune en Artois : *Disulere mihi fugeo*. — Boubers-Abbeville en Ponthieu : *Fidelior in adversis*. — Boutelliers de Senlis : *Franc et léal*. — Brimeu en Picardie : *Autrefois mieux! Quand sera-ce?* — Beaulaincourt en Artois : *Pour le mieux*. — Béthisy en Valois : *Et virtus et sanguis*. — Carpentin en Ponthieu : *A tout!* — Caulaincourt en Vermandois : *Désir n'a repos*. — Croisilles en Artois : *A fide salus*. — Courteville d'hodicq en Picardie : *Pour jamais de Courteville*. — Clermont-Tonnerre-Thoury en Amiénois : *Etiam si omnes te negaverint ego te nunquam negabo*. — Croy : *Je maintiendray!* — Crillon en Beauvaisis : *Fais ton devoir*. — Crevant-Humières en Beauvaisis : *L'honneur y gît*. — Créquy : *Nul ne s'y frotte*. — Cardevacque d'Havrincourt en Artois : *Au ciel Beaumont* ou bien *Mieux mourir que ternir*. — Constant de Rebecque en Artois : *In arduis constans*. — Du Hamel en Amiénois : *A toute heure!* — Epinoy, vicomte de Thé-

rouanne : *Arumnæ meæ spinæ.* — ESTOURMEL en Cambrésis : *Vaillant sur la créte.* — FITZ-JAMES WARTY en Beauvaisis : 1689. *Semper et ubique fidelis.* 1789. — GAMACHES en Ponthieu : *Soli succombit amoris.* — HERSIN en Artois : *Recta ubique.* — HUMIÈRES en Artois : *Mihi gloria fructus* ou bien *No quiero menos.* — HABARCQ en Artois : *A moy ne tient Habarcq.* — LA VIEFVILLE en Artois : *Vernum tempus.* — Châtelains de LENS en Artois : *La lenteur avance souvent plus.* — LE TONNELIER DE BRETEUIL en Beauvaisis : *Nec spe, nec metu.* — MAILLY en Picardie : *Hogne qui voura.* — MÉRODE, comtes de Mametz et d'Ongnies en Artois : *Plus d'honneur que d'honneurs.* — Le bâtard de SAINT-POL, seigneur de Hautbourdin : *un soleil* sur l'écusson, *une queue de renard* sur le timbre, et pour devise : *J'y entrerai si le soleil y entre.* — SOYECOURT en Picardie : *Ornatque, tegitque;* ou bien *Con mirar illustra;* et plus tard *Moderata durant.* — SOYIER en Cambrésis : *Stella duce* ou bien *Stella duce quis cœcus.* — SAVEUSE en Picardie : *Bien à poinct.* — TAFFIN en Artois : *Pense à ta fin.* — WARLUZEL en Artois : *Et moi à vous de Warluzel.* — WAROQUIER en Artois : *Recta ubique et sic et cor;* ou bien *Waroquier franchise;* ou *à jamais Waroquier !* — VIGNACOURT en Picardie : *Durum patientia frango.* — VILLAIN DE GAND : *Gand à Villain sans reproche.* — WAVRIN en Flandre : *Mains que le pas.*



Le *cri d'armes* ou de guerre servait, au moyen-âge, à donner le signal des combats et à rallier les hommes d'armes dans les mêlées de chevalerie. Il faudrait se garder de confondre la devise héraldique avec le cri de guerre dont la place est au cimier des armoiries. En général les familles *criaient leurs noms ;* mais plusieurs eurent un cri distinct qui, comme la devise, fut mis en rapport avec le nom, avec les armes, ou avec quelque titre de gloire. Les d'Estourmel prirent pour cri de guerre le mot *Creton!* pour rappeler le souvenir de

Raimbaud Creton, seigneur d'Estourmel, qui s'illustra dans la première croisade; il entra le premier dans les murs de Jérusalem, au témoignage d'Orderic Vital. Les Longueval criaient *Dragon!* en mémoire d'un sire de Longueval que sa vaillance dans les guerres saintes fit surnommer *le Dragon.* Les Coucy criaient tour à tour: *Notre-Dame au seigneur de Coucy! Coucy à la merveille! Place à la bannière!* Les premiers comtes d'Artois, de la maison de France, adoptèrent pour cri de guerre: *Montjoie au blanc épervier!* Du Cange en fournit la raison; en 1293, dit-il, Philippe-le-Bel régla qu'à l'avenir les comtes tiendraient l'Artois de la couronne de France sous le relief d'un épervier à prendre dans la fauconnerie du Roi.

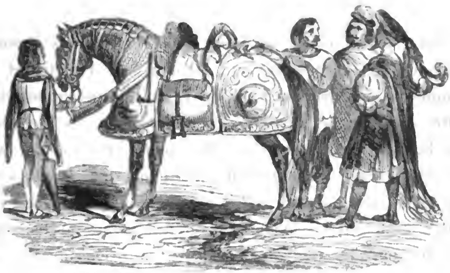
CRIS DE GUERRE DE LA NOBLESSE DU COMTÉ DE FLANDRE, D'ARTOIS ET DE PICARDIE.

AMERVAL en Picardie criait : *Boulogne!* — ANTOING en Flandre : *Bury!* — ARTOIS (les comtes d') : *Montjoie au blanc épervier!* — BOUSIES en Cambrésis : *Les corbeaux!* ou bien *Bousies au bon fiz!* — BAILLEUL en Vimeu : *Hellicourt en Ponthieu!* — BELLEFORIÈRE en Picardie : *Bernemicourt!* — BOUBERS-ABBEVILLE en Ponthieu : *Abbeville!* — BLONDEL en Artois : *Gonnelieu!* — BEAUFFREMETZ en Artois : *Wavrin!* — BAZOCHES en Soissonnais : *Châtillon!* — BACQUEHEM en Artois : *Neuville!* — BOUFFLERS en Ponthieu : *Camberon!* — Châtelains de DOUAI : *Douay passez oultre!* — CRÉQUY en Artois : *A Créquy, Créquy le grand baron!* — COUCY en Soissonnais : *Nostre-Dame au seigneur de Coucy! - Coucy à la merveille! - Place à la bannière!* — CAYEUX en Ponthieu : *La folie crie Cayeux!* — CANNY en Artois : *Croisilles!* — CRAMAILLES en Valois : *Auget!* — CARDEVACQUE-D'HAVRINCOURT en Artois : *A jamais Cardevac!* — CLÉREMBAULT DE VENDEUIL en Tiérache : *De Vendeuil nous sommes!* — DES CORDES WATRIPONT en Flandre : *Ciel à ciel!* — DU HAMEL en Artois : *Escaillon-Denaing!* — ESCLAIBES en Flandre : *Chièvres!* — ESTOURMEL en Cambrésis : *Creton!* — Comtes de FLANDRE : *Flandres au lion!* — FIENNES en Artois : *Artois-le-Noble!* — FIEFFEZ en Cambrésis : *Saint-Pol Camp d'Avesne!* — FUZELIERS en Cambrésis : *Gabbeville!* — GODIN en Cambrésis : *Hordaing-le-Sénéchal!* — GRAINCOURT en Cambrésis : *Saint-Aubert!* — GAVRE en Flandre : *Gavres au chapelet!* — HABARCQ en Artois : *La Viefville!* — HAMELINCOURT en Artois : *Séchelles!* — HERTAING en Cambrésis : *Du Bois de Hove!* — HEUCHIN en Artois : *Fiennes!* — HEUCHIN au comté d'Os

trevant : ***Montigny Saint-Christophe !*** — **Haucourt** en Cambrésis : ***Wallaincourt !*** — **Lannoy** en Flandre : ***Hennin-Liétard !*** — **La Viefville** en Artois : ***Habarcq !*** — **Longueval** en Santerre : ***Dragon !*** — **Lalaing** en Flandre : ***Croisilles !*** — **Liévin** en Artois : ***Saint-Aubert !*** selon Gélic, et selon d'autres : ***Cambrésis !*** — **Longsart** en Cambrésis : ***Cambrésis !*** — **Maulde** en Flandre : ***Ligne !*** — **Mancicourt** en Ostrevant : ***Saint-Aubert !*** ou selon Gélic : ***Crèvecœur !*** — **Mouy** en Beauvaisis : ***Saucourt !*** — **Moy** en Vermandois : ***Séchelles !*** — **Mastaing** en Ostrevant : ***Jausse !*** — **Noyelles-Vion** en Artois : ***Noyelles-Blanc-Chevalier !*** — **Noyelles-les-Lens** en Artois : ***Hullus !*** — **Ollehain** en Artois : ***Boulogne !*** — **Orville** en Artois : ***Lesdaing-Wallaincourt !*** — Vidames **de Picquigny** : ***Boulogne !*** — **Ranchicourt** en Artois : ***Boulogne !*** — **Ricametz** en Artois : ***Boulogne !*** — **Roye** : ***Roye au seigneur de Roye !*** — **Sorel** en Picardie : ***Normandie !*** — **Wavrin** en Flandre : ***Wavrin !.. Wavrin !..*** — **Waroquier** en Artois : ***Hersin !***



TOURNOIS, JOUTES
ET PASSES D'ARMES.



Les annales du comté de Flandre, de l'Artois et des pays de Picardie ont consacré le souvenir d'un grand nombre de tournois. Celui qui eut lieu à Anchin est célèbre; il remonte à 1096, date de la première croisade, et les historiens rapportent qu'après le tournoi, les chevaliers réunis à Anchin firent serment d'aller dans la Terre-Sainte, pour arracher le Saint-Sépulcre aux profanations des Infidèles [1].

[1] Voir pour le tournoi d'Anchin : l'*Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, par Le Carpentier; les actes diplomatiques d'Aubert le Mire; le *Traité des tournois, joustes et carrousels* par le père Ménestrier; les *Petites histoires des pays de Flandre et d'Artois* par M. Dutilloeul; les *Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois*, publiées à Amiens en 1842, 1er volume, p. 265; voir surtout l'excellent travail de M. Arthur Dinaux, inséré dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, décembre 1842.

Vers l'année 1187, on vit de nombreux hérauts d'armes parcourir le Vermandois, le Hainaut, la Flandre et le Cambrésis pour annoncer qu'un grand tournoi aurait lieu entre La Fère et Vendeuil, gros bourgs de la Tiérache. Le blason fascé de vair et de gueules qui s'étalait sur la cotte d'armes des hérauts indiquait que Raoul 1.er, sire de Coucy, ferait les honneurs du tournoi. Ses envoyés visitèrent les manoirs les plus reculés ; à leur approche tous les ponts-levis s'abaissaient ; chacun les accueillait avec joie ; et chevaliers, damoiselles, pages ou écuyers se promirent de ne point manquer à la fête. Au jour venu, on vit arriver le comte Baudouin de Flandre, le duc de Limbourg, les comtes de Soissons et de Namur, les sires d'Oudenarde, de Gavre, de Braîne, de Ghistelles, et un grand nombre de barons et de chevaliers. Des écuyers, des pages, des hommes d'armes les suivaient; les uns conduisant les chevaux, d'autres formant l'escorte des dames qui cheminaient sur leurs haquenées; beaucoup d'entre elles tenaient au poing un faucon ou un épervier, dressé par les valets de vénerie et que retenait une petite chaîne d'or ou d'argent. Car la chasse souvent précédait le tournoi, et le cornet d'ivoire résonnait avant que la trompette des hérauts n'appelât les chevaliers dans la lice.

Un repas donné par le comte de Namur accueillit à Vendeuil toute cette noble compagnie. Les châtelaines, parées de leurs plus beaux atours, s'assirent auprès des chevaliers; l'une d'elles se fesait remarquer par ses grâces et sa beauté; c'était Gabrielle de Levergies plus connue dans l'histoire sous le nom de dame de Fayel. Le soir,

il y eut des danses et des jeux; et l'une des châtelaines chanta ce naïf refrain :

Toute vostre gent
Sont li plus joli du tournoiement ;
S'aime loïaument
Toute vostre gent ;
Et pour cele di qu'il ont maintien gen
Toute vostre gent. [1]

Lorsque le jour parut, les hérauts d'armes annoncèrent qu'on allait se rendre à l'église ; la messe dite, les dames prirent place sur les gradins, et le tournoi commença. Le comte de Limbourg et Gauthier de Sorel, chevalier du Santerre, ouvrirent les joutes. Chacun admirait l'armure étincelante du comte et le riche harnachement de son cheval ; Gauthier se faisait remarquer par sa bonne mine et par sa dextérité ; ses armes étaient *de gueules à deux léopards d'argent.* Les champions rompirent plusieurs lances aux applaudissements de toute l'assemblée.

Lorsqu'ils eurent quitté la lice, on entendit les hérauts crier : « Saint Georges ! voici le bon Enguerrand de » Coucy dont le bras est si redoutable ! » Père du châtelain de Coucy qu'aimait la dame de Fayel et renommé au loin par sa vaillance, Enguerrand avait voulu se mesurer avec l'impétueux comte de Namur. A peine entrés en lice, leurs lances volèrent en éclats. Il fallut leur fournir de nouvelles armes et ils ne cessèrent de combattre qu'après avoir été tous deux désarçonnés. On remarqua dans les joutes qui suivirent Jean de Nesle-Falvy, frère

[1] *(Manuscrits de la Bibliothèque Royale.)*

de Raoul de Soissons ; Lambert de Longueval ayant l'écu *bandé de vair et de gueules ;* le châtelain Renaud de Coucy ; Jean de Hangest, chevalier du Santerre, portant l'écu *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or*. La nuit mit fin aux joutes et l'on régla qu'elles recommenceraient le lendemain. Chevaliers, dames et damoiselles, écuyers, pages et varlets se dispersèrent aussitôt ; les uns se rendirent dans les manoirs voisins ; d'autres allèrent prendre gîte à Vendeuil ou bien à La Fère.

Le lendemain, après la messe, on fit de nouvelles joutes. Dès le matin les hérauts d'armes avaient parcouru les environs en criant : « Or sus ! chevaliers, il fait jour ! » Les dames qui garnissaient les gradins de la lice portaient des habits de drap de soie et de satin ; leur beauté, leurs grâces et leurs riches ajustements avaient un tel charme qu'on croyait être dans un vrai paradis [1]. Le sire de Rumigny en Tiérache ouvrit la joute avec Geoffroy de Lusignan ; le comte de Soissons eut pour adversaire le célèbre Simon de Montfort dont l'écu de guerre était *de gueules, au lion d'argent, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir*. Gaulard de Moy et le sire de Fayel, tous deux du Vermandois, le châtelain de Coucy et le sire de Chauvigny, neveu du comte de Flandre, se signalèrent dans cette journée.

Le soir, dames et chevaliers prirent place aux tables dressées sous de riches tentes par les soins du sire de Coucy. Les manuscrits de la Bibliothèque Royale donnent

[1] (*Manuscrits de la Bibliothèque Royale.*)

de curieux détails sur ce repas. Les tentes étaient placées dans une prairie émaillée de fleurs entre Vendeuil et La Fère. Les Vermandoisiens parurent vêtus de samis vert, sorte d'étoffe précieuse brochée de fils d'or; ce samis était semé d'aigles dorés. Les Flamands et Brabançons portaient des habits d'or semés de lionceaux noirs ; les chevaliers venus du Berry choisirent le samis rouge parsemé de léopards d'or. Beaucoup d'entre eux arrivèrent deux par deux, répétant de charmants refrains au son de la citole ou d'autres instruments.

Le repas fut splendide. On y pouvait remarquer le potage à la hure de sanglier, les oiseaux rotis à l'eau de rose, les gauffres, les avelines, l'anis, le gingembre confit et la bergerasse, sorte de liqueur composée d'hydromel et d'essences aromatiques. On faisait alors de grands pâtés remplis de petits oiseaux en vie, et lorsqu'on les ouvrait les captifs prenaient bien vite leur essor ; mais les dames se plaisant à lâcher aussitôt leurs faucons ou leurs éperviers, l'esclavage recommençait pour les pauvres oiseaux :

Pastés de vifs oiselès;
Et quand il ces pastés brisoient
Li oiselès partout voloient;
Adonc veissiez-vous faucons
Et austoirs [1] et esmerillons
Et moult grand plauté de mouskés [2]
Voler après les oiselès [3].

Après le cepas, les hérauts d'armes annoncèrent que les prix du tournoi allaient être adjugés. Le sire de Chau-

[1] Autours. — [2] Grande quantité d'émouchets, oiseaux de proie ressemblant à l'épervier mais de moindre grosseur.

[3] (*Manuscrits de la Bibliothèque Royale.*)

vigny fut proclamé le meilleur jouteur, et le châtelain de Coucy eut le prix des chevaliers du Vermandois. Le prix du sire de Chauvigny était un faucon bien dressé, et comme ce chevalier, gravement blessé dans les joutes, n'avait pu assister au repas, on régla que la comtesse de Soissons et les dames qui voudraient se joindre à elle iraient trouver le vainqueur du tournoi. La comtesse, remarquable par sa rare beauté et par ses nobles manières, se fit conduire à l'hôtel du chevalier; beaucoup de dames l'accompagnèrent; hérauts d'armes, trompettes, écuyers, pages, trouvères, pélerins et joueurs d'instruments escortaient cette charmante compagnie. Les amis du sire de Chauvigny avaient précédé les dames; ils aidèrent le chevalier à s'habiller et le placèrent sur son lit. Puis arriva la comtesse et sa suite; leur marche était éclairée par un grand nombre de cierges et par des torches en bois résineux. Comment dépeindre la joie extrême et le trouble du chevalier lorsqu'il vit la belle comtesse de Soissons s'agenouiller près de son lit et lui présenter le faucon, accompagnant cette offrande des plus gracieuses paroles. Le sire de Chauvigny remercia la comtesse avec beaucoup d'émotion; puis les pages et les varlets distribuèrent du vin et des dragées aux dames et à tous ceux qui se trouvèrent présents.

L'histoire du chevalier Bayard par *le Loyal Serviteur* nous fournit les détails d'un tournoi qui eut lieu en 1492 sous les murs du château d'Aire en Artois. Les hérauts d'armes parcoururent le pays en publiant que Pierre de Bayard, gentilhomme du Dauphiné, au service du roi de France sous la charge et conduite de monseigneur de

Ligny, faisait *crier* un tournoi de trois coups de lances, sans lices, à fer émoulu avec harnois de guerre, et de douze coups d'épée, le tout à cheval. On combattrait à pied le lendemain à *poul de lance* avec une barrière ; et le tournoi se terminerait, après les lances rompues, par un combat à coups de hache *jusqu'à la discrétion des juges du camp*. Les hérauts ajoutèrent que ce tournoi aurait lieu pour l'amour des dames et que le vainqueur recevrait un riche bracelet d'or, émaillé de *la livrée* de Bayard, et un *moult bel diamant*.

« Il faut entendre, dit le Loyal Serviteur, qu'en la » Picardie y avoit pour lors sept ou huit cens hommes » d'armes comme la compagnie du maréchal des Cordes, » celle des Écossais, du seigneur de la Palisse et de » plusieurs aultres. » Louis d'Ars, vaillant chavalier, et le seigneur de Saint-Quentin furent au nombre des juges. « Il y eut force dames; car de dix lieües alentour toutes » celles de Picardie, ou la plus part, estoient venues » voir ce beau tournoy. » Bayard fut déclaré le meilleur jouteur; mais il n'accepta point le diamant et le bracelet, prix du tournoi, et les abandonna généreusement à deux chevaliers. « Et ne se pouvoient saouler les dames » de bien dire du bon chevalier qui tant feut aymé en » la Picardie qu'oncques homme ne le feut plus. Il y » feut deux ans, durant lequel tems se feit plusieurs » tournoys et esbattemens où en la plus part il em- » porta toujours le bruit. »

Le pas d'armes qui se tint en 1493 devant le château de Sandricourt, aux confins du Beauvoisis et du Vexin

Français, a été décrit par le héraut *Orléans* [1]. La seigneurie de Sandricourt appartenait alors à la maison de Hédouville, famille illustre de Picardie. Louis de Hédouville et sa femme Françoise de Rouvroy-Saint-Simon firent les honneurs de la fête. Le pas d'armes ou *emprise* fut soutenu par dix chevaliers dont les écus blasonnés étaient attachés aux piliers de la principale porte du château, et tous ceux qui voulurent combattre à Sandricourt durent, au préalable, envoyer leurs armes et leurs preuves de quatre quartiers de noblesse dans les deux lignes. Il y eut plusieurs sortes de combats. Les chevaliers entrèrent d'abord en lice dans *la Barrière Périlleuse*, placée sur l'avenue du château. On s'escrimait là contre tous venants, à pied, à grands *pouls de lances*, ou à coup d'épée tranchante et sans estoc. On combattit ensuite à *la foule* et à cheval dans le *Carrefour Ténébreux*. Les tenants du tournoi défendirent les abords d'une lice formée de pièces de bois, de grands échafauds, de tentes et de pavillons. La joute du *champ de l'Épine* fut fort belle ; les chevaliers s'y mesurèrent seul à seul, armés de toutes pièces et montés sur de hauts destriers. Mais les combats de *la Forêt Desvoyable* surpassèrent tout ce qui avait précédé. Les chevaliers se répandaient dans la forêt pour aller, comme au temps de la Table-Ronde, chercher aventure. Des lances et des épées d'égale dimension étaient suspendues pour leur

[1] (*Armes et exercices militaires faicts et accomplis au chasteau de Sendricourt, le 16 septembre 1493. Par Orléans, hérault de Mgr. le duc d'Orléans, rédigés et mis en escript, avec les œuvres chevaleureuses faites audit chasteau de Sandricourt.* Manuscrit de la Bibliothèque Royale.)

usage à un *pin vert* ; les uns devaient se mesurer à pied ; d'autres avaient gardé leurs chevaux. Tous ceux qui soutenaient l'emprise conduisaient une dame, et les combats auxquels elle assistait rappelèrent les romanesques exploits des chevaliers errants. La magnificence présida à ces nobles jeux ; on varia pour chaque journée les vêtements, les armes et les chevaux ; les dames étaient si richement parées qu'elles donnaient courage, dit le narrateur, à faire quelque chose pour l'amour d'elles. On trouvait dans la forêt des *maîtres d'hôtel* distribuant à tout venant *force confitures et autres espiceries*, *avec de l'hypocras blanc et clairet, juillets et cirots violats.* Le seigneur de Nesle et Guillaume de l'Isle, seigneur de Marivaux, furent au nombre des maîtres d'hôtel.

TENANTS DE L'EMPRISE DE SANDRICOURT.

Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier.
Bernardin de Clermont, vicomte de Tallart.
Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt.
Jean, seigneur de Comicau.
Georges de Sully, gouverneur de Coucy.
Jean de Hédouville, seigneur de Frémecourt.
Pierre d'Orgemont, seigneur de Méry.
Jacques de Tinteville, grand-veneur du duc d'Orléans.
Damp, Jean, chef de guerre.
Jean de Saint-Soudain, écuyer.

CHEVALIERS QUI ENTRÈRENT EN LICE.

Bande de Châtillon.

Jacques de Coligny.
Gaspard de Coligny, son frère.
Le seigneur de Monsures.
Jean de Saint-Amadour.
Claude de Massabeau.

Louis de Rochefort.
Jacques de Bloc.
Jacques de Chabamolles.
Jacques de Lay.
Germain de La Roque.

Bande de Valois.

Gui du Bus.
Jacques de Sully.
Jacques d'Yverlai.
François de Teligny.
Guillaume de Saulx.

Monseigneur du Val.
André de Valois.
Thomas de Moy.
Champoulet.
Salenoue.

Bande de Monseigneur de Beaumont.

Le seigneur de Beaumont.	Le seigneur de Radeval.
Louis de Vignars.	Le vicomte de Rouen.
Jean de Fléchart.	Le seigneur de Mauville.
Jean de Rouville.	Christophe d'Imerville.
Monseigneur de Bouvetot.	Le bâtard de Giresme.

Chevaliers qui combattirent dans le Champ de l'Epine et dans la Forêt Desvoyable.

François de Sassenage.	Méry de Thibouvillier.
Jacques de Marcillac.	Le bâtard de Lentillac.
Adrien de Geuly, seigneur d'Abecourt.	Gilles de Compincourt.
Jean de Vignolles.	Guillaume de Méry.

JUGES DU TOURNOI.

Monseigneur de la Rocheguyon.	Monseigneur le bailli de Senlis.
Monseigneur de Montmorency.	Monseigneur du Belloy.
Monseigneur le bailli de Gisors.	Ambroise de Villiers.

PRINCIPALES DAMES QUI ASSISTÈRENT AU TOURNOI.

Madame de Montmorency.	Mademoiselle de Saint-Cire.
Mademoiselle de Fosseux.	Mademoiselle du Home.
Madame de Sandricourt.	Madame du Tellan.
Madame de Monsures.	Mademoiselle d'Ennebost.
Mademoiselle du Belloy.	Mademoiselle de Monterolly.
Mademoiselle de Frouville.	Mademoiselle de Mesy.
Mademoiselle de Thun.	Mademoiselle de Bouvetot.



Les nombreux tournois qui eurent lieu en Artois et en Flandre, pendant la domination de la maison de Bourgogne, ont fourni d'intéressants récits à Monstrelet

et à d'autres chroniqueurs. Philippe-le-Bon et son fils, Charles-le-Téméraire, aimaient le faste, les fêtes publiques, et souvent ils présidaient eux-mêmes aux tournois, aux joutes et aux passes d'armes. En 1423, Pothon de Xaintrailles et Lyonnel de Vandonne, Rifflard de Champrémy et le bâtard de Robecq coururent des lances à Arras et combattirent à la hache en présence de Philippe-le-Bon [1].

Le seigneur de Saveuse, surnommé *le Bon Confrère*, Jean de Bonnières et Florimond de Brimeu firent publier en 1428 que tous ceux qui voudraient jouter à Arras *seroient reçus et auroient chacun un écu d'argent à un romarin de sinople*. Un grand nombre de chevaliers ou écuyers, venus de Lille, de Bruges et de Valenciennes, répondirent à cet appel. Simon de Lalaing et Florimond de Brimeu méritèrent le prix des chevaliers; celui des écuyers fut dévolu à Jean de Créquy de Lille et à Hector Sacquespée. Ils reçurent les prix des mains de Philippe-le-Bon qui s'était rendu avec la cour de Bourgogne dans la grand'-salle des *Ardents*.

Le 20 juin 1431, Maillotin de Bours et Hector de

[1] « On dépava un espace de cent vingt *destres* c'est-à-dire de cent vingt pas » de long sur vingt de large pour former le parc ou champ de bataille qui fut » sablé et entouré de lices. On publia à Arras, la veille de la joute, une défense » à toutes personnes qui n'auroient aucune fonction à remplir, d'entrer dans le » parc à peine d'avoir *la tête tranchée;* et l'on menaça de la perte d'une oreille » ceux qui entreroient dans les lices. Il avoit été dressé auprès de l'hôtellerie des » *Rosettes* un échaffaut où se plaça le duc de Bourgogne qui partit de son palais » escorté d'environ six cents chevaliers et écuyers. Les lices étoient gardées par » quatre-vingts bourgeois armés de toutes pièces et par quarante arbalétriers. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de la province d'Artois*, communiqués par *M.* le baron DE HAUTECLOCQUE, ancien maire d'Arras.)

Flavy joutèrent aussi à Arras en présence de la cour de Bourgogne. « On voyoit aux deux bouts du parc les pa-
» villons des champions. Maillotin de Bours, comme ap-
» pelant, avoit le sien à la droite de Philippe-le-Bon
» vers la petite place. Ce pavillon étoit verd et parse-
» mé d'écussons de ses armes, composées d'un champ
» d'argent à trois fleurs de lys de gueules. Celui d'Hec-
» tor de Flavy étoit d'une étoffe armoiriée des seize
» quartiers de sa noblesse. Lorsque tout fut disposé, le
» roi d'armes d'Artois, vêtu de sa cotte, monta sur les
» lices et se tournant vers l'auberge de *la Clef*, où se
» trouvoit Maillotin de Bours, il lui cria par trois fois :
» *venez à le journée qui vous a été assignée devant*
» *monsieur le duc de Bourgogne, de Brabant, etc., et*
» *de par monsieur le maréchal*. Maillotin sortit dans le
» moment, faisant le signe de la croix. Il montoit un
» cheval dont le caparaçon armoirié touchoit presque à
» terre. Ce cheval étoit tenu et mené par les seigneurs
» de Ramecourt et d'Humières qui servoient de parrains
» à Maillotin. Hector de Flavy, appelé à son tour, se
» fit attendre quelque temps. Il tenoit devant lui une
» petite bannière de *samit*, et depuis la maison du
» Heaume jusqu'aux lices, il fut escorté comme la *Sainte-*
» *Chandelle*, suivant les termes des registres de la ville,
» c'est-à-dire par quatre hommes portant des lances afin
» de le garantir des approches de la populace [1]. » La prudence avait dicté ces précautions, car on soupçonnait alors Hector de Flavy de chercher à trahir la cause de

[1] (*Mémoires pour servir à l'histoire de la province d'Artois.*)

Philippe-le-Bon, que les Artésiens chérissaient, pour servir les intérêts du roi de France.

Le tournoi qui eut lieu à Arras en 1435, à l'occasion de la réconciliation de Charles VII avec la maison de Bourgogne, fit éclater l'intrépidité de Jean de Merlo, gentilhomme espagnol, et celle de Pierre de Beauffremont, sire de Charny. Les tournois étaient en tel honneur à Arras que l'on vit le maïeur et deux échevins, le conseiller-pensionnaire, l'argentier, le contrôleur de la ville et cent notables se rendre à Lille en 1423 pour assister aux *joutes de l'Épinette*. Tous ceux qui furent du voyage reçurent du *Magistrat* une casaque blanche et verte sur laquelle se dessinait un *rat*, symbole des armes de la cité. Le prix fut un épervier d'or que Philippe-le-Bon décerna au vainqueur.

Les chevaliers variaient leurs montures. Ils se servaient dans les combats de *coursiers*, *quachéors* ou *destriers*, chevaux de grande taille conduits par les écuyers ; les *amblants*, *haquenées*, *palefrois*, *courtauts* et *roussins* étaient en usage lorsque les chevaliers voyageaient. L'armure variait aussi, et celle des tournois n'était point l'armure des batailles[1]. Nos historiens abondent en dé-

[1] S'ENSUIT LA DÉCLARATION DES HARNOIS QUI APPARTIENNENT POUR ARMER UN CHEVALIER ET UN ÉCUYER DANS LES TOURNOIS.

« Premièrement, un harnois de jambes couvert de cuir cousu à esguillettes au » long de la jambe jusques au genoüil, et deux attaches larges pour attacher à » son barruier (*brayer*) et soulères valués attachées aux grués.

» *Item*, cuissés et poullains de cuir armoiez des armes au chevalier.

» *Item*, une chausse de mailles pardessus le harnois de jambes attachée au brayer, » comme dit est, pardessus les cuisses, et uns esperons dorez qui sont attachez à » une cordelette autour la jambe, afin que la molette ne tourne dessous le pied.

tails sur les prouesses dont les tournois et les joutes furent l'occasion ; la description de la lice et de l'échafaud ou amphithéâtre dont les dames occupaient les abords, celle des tentes et pavillons des chevaliers se retrouvent aussi dans un grand nombre de chroniques ; on sait moins quels étaient les engagements que prenaient ces derniers avant de combattre, et les diverses circonstances qui précédaient l'entrée des champions dans la lice nous ont paru mériter quelques citations. Voici le texte de l'*ancien cérémonial :*

« *Item*, le cry est tel ! or oyez, seigneurs chevaliers, » que je vous fais asçavoir le grand digne pardon d'ar- » mes et le digne tournoyement de par les François, » Vermandoiciens et Beauvaisins, de par les Poïetiers » (*Picards*) et les Corbeiois, Arthésiens, Flamens, Cham- » penois et Normans, et de par tous autres chevaliers » qui accordez s'y sont et accorderont qui venir y voul-

» *Item*, uns anciens et unes espaulières.

» *Item*, pans et manchez qui sont attachez à la cuirie, et la cuirie à tout ses » esgrappes sur les espaules, et une scurselière sur le pis (*putus*) davant.

» *Item*, brachères à tous les houson, et le han escuçon de la bannière sur le » col couvert de cuir, avec les tonnerres pour les attacher au braier, à la cuirie ; » et sur le bacinet une coiffe (crête) de mailles et un bel orfroi pardevant au » front, qui veult.

» *Item*, Bracellets attachez aux espaules à la cuirie.

» *Item*, un gaignepain pour mettre és mains du chevalier.

» *Item*, un heaume et le tymbre tel comme il voudra.

» *Item*, deux chaînes à attachier à la poitrine de la cuirie, une pour l'espée, » et l'autre pour le baston en deux vigères (*visières*) pour le heaume attacher.

» *Item*, le harnois de l'escuier sera tout pareil, excepté qu'il ne doit avoir nulles » chances de maille, ne coiffette de maille sur le bacinet, mais doit avoir un » chappeau de Montauban, et si ne doit avoir nulles brachères, et des autres » choses se peut armer comme un chevalier. »

(Du Cange.

» dront à estre aux hosticux accompaignez le dimanche » après St.-Remy, et les diseurs prins Percheval de Va» rennes et Wittasse, sire de Camprémy, et conseillers » le sire de Meullant et le sire de Hangest, pour faire » fenestre le lundi et pour tournoyer le mardi....

» *Item*, doivent les diseurs aller avec les hérauts aux » lieux où les seigneurs donnent à manger aux chevaliers » ou aux places où ils pourroient les trouver, qu'ils » viennent armez pour tournoier, et prendre la foi des» dits chevaliers qu'ils ne porteront espées, armures, ne » bastons affustiez et n'enforceront les armes....

» *Item*, la veille du tournoy doivent faire, s'il leur » plaist, les chevaliers mettre les selles sur leurs che» vaux, et de leurs escuiers, pinchers, et chamfroy de » leurs armes, affin qu'on puisse voir et connoistre l'es» toffe et l'estat de chascun en droit soy, et ne peut » avoir chascun chevalier que deux escuiers, s'il ne veut » mentir tant soit grand sire.

» *Item*, le jour du tournoy doivent les chevaliers aller » aux messes et faire faire les places à l'espée, et doivent » les diseurs aller voir la place où le tournoy doit estre » fait sans advantage et attacher les attaches en chascune » route; és batailles il y doit avoir deux estachettes de » part, et l'autre d'autre part...

» *Item*, si tost que le roi des hérauts et les autres » hérauts verront que le tournoy aura assez duré, et » qu'il sera sur le tard et temps de partir, ils doivent » faire lever les estaches et crier : *Seigneurs chevaliers*, » *allez-vous-en ; vous ne pouvez huymets ne perdre, ne* » *gagner, car les estachettes sont levées.*

» *Item*, au cas que le tournoy se feroit sans accord,
» la partie qui seroit desconfite, celui qui demourroit
» derrenier à cheval d'icelle partie desconfite auroit le
» heaume comme le mieux deffendant ; et l'autre partie
» celui qui seroit le mieux assaillant auroit l'espée.

» *Item*, on doit parler aux eschevins, aux majeurs et
» gouverneurs des bonnes villes où le tournoy se doit
» faire, d'avoir prix raisonnable de ce qui est nécessaire,
» c'est à sçavoir de foing, avoyne, nappes, touailles et
» de toute autre vaisselle és hostieux, chascun endroit
» soy là où il sera logié, ou faire prix sur les hoste-
» laiges, lits et vaisseaux, et au cheval foing et avoine de
» hors ; et est dit que se aucun chevalier n'a de quoi
» payer son hostelaige, qu'il fasse courtoisement fin et
» accord. »



NOTIONS HISTORIQUES SUR LES PRINCIPAUX TOURNOIS, JOUTES OU PASSES D'ARMES,

DONT LE SOUVENIR EST CONSACRÉ PAR LES HISTORIENS, LES CHRONIQUES ET LES MANUSCRITS DU COMTÉ DE FLANDRE, DES PAYS D'ARTOIS ET DE PICARDIE.

1095, d'autres disent 1096.

Tournoi dans la ville de Tournay. Henri, comte de Louvain, y perdit la vie. Il était gendre du comte de Flandre, Robert-le-Frison.

1096.

Tournoi d'Anchin. Trois cents chevaliers venus de l'Ostrevant, du Hainaut, du Cambrésis et du pays d'Artois se réunissent dans l'abbaye d'Anchin fondée pendant le XI[e] siècle dans une île de la Scarpe. Après le tournoi, ces chevaliers font serment de prendre la croix pour la délivrance du Saint-Sépulcre. (Voir le texte qui a précédé, page 47.)

Vers 1187.

Tournoi entre La Fère et Vendeuil en Tiérache. Baudouin de Flandre, le duc de Limbourg, les comtes de Soissons, de Namur et le célèbre Simon de Montfort vinrent assister à ce tournoi. (Voir le texte à la page 48.)

Entre 1187 et 1188.

Peu de temps après le tournoi de La Fère, un grand nombre de chevaliers se réunirent entre Fouilloy et Corbie, en Amiénois. Il y eut de nombreuses joutes. Les manuscrits de la Bibliothèque Royale disent que les combattants du Hainaut, de Corbie, de Brabant et de Flandre eurent l'avantage sur ceux du Vermandois, de la Champagne et des autres pays de France. Cependant le prix des joutes fut donné à Renaud, châtelain de Coucy, l'un des chevaliers vermandoisiens.

1223.

Tournoi de Corbie en Amiénois. Du Cange, Moréri et Du Tillet nous apprennent que Philippe de Boulogne, fils du roi Philippe-Auguste, et Florent, comte de Hainaut, perdirent la vie dans ce tournoi.

1360.

Le roi Jean, après sa délivrance, vint à Saint-Omer. Le maïeur Guillaume Sanders lui présenta les clefs de la ville, et il fut harangué par Guilbert de Sainte-Aldegonde. Un tournoi donna beaucoup d'éclat à la réception faite à ce prince. Jean d'Artois, fils du comte de Saint-Pol, et Wautier d'Halluin s'y firent remarquer.

1385.

Grand tournoi à Cambrai à l'occasion du mariage de Guillaume de Hainaut avec Marguerite de Bourgogne, et de Jean de Bourgogne avec Marguerite de Hainaut. Charles VI assista aux fêtes qui eurent lieu; le roi, les princes et les princesses furent servis à table par les seigneurs de la cour *montés sur de hauts*

destriers. « Après ce noble et haut dîner fait, grand foison de seigneurs et de » chevaliers se trouvèrent armés et appareillés pour la joute, et joutèrent sur le » Marché; et y avoit quarante chevaliers dedans. Et jouta le jeune roi Charles de » France à un chevalier de Hainaut qui s'appeloit Jean, sire d'Oustiernes, de lez » Beaumont en Hainaut ; et jouta le chevalier au plaisir des seigneurs et des dames » très-bien ; et ot pour le prix un fermail d'or à pierres précieuses que madame » de Bourgogne prit en sa poitrine et lui présentèrent l'amiral de France et mes- » sire Guy de la Trémoille. » (*Chroniques de* Froissart.)

1385.

Joutes de Saint-Inglevert dans le Haut-Boulonnais. Un chevalier anglais, le sire de Courtenay, ayant tenu des propos offensants pour la noblesse de France, le seigneur de Clary, gentilhomme français, lui en demanda raison. On choisit la plaine de Saint-Inglevert pour vider le différend. Seconds du seigneur de Clary : Jean de Longvilliers, gouverneur de Boulogne, et le sire de Montcavrel; seconds de Pierre de Courtenay : le capitaine de Calais et plusieurs gentilshommes anglais. Froissart parle de ce pas d'armes avec détail.

1389.

Nouvelles joutes à Saint-Inglevert; le célèbre Boucicaut, Regnault de Roye et le sire de Sempy sont les principaux tenants. Elles ont été publiées par leurs soins en Angleterre, en Allemagne et jusqu'en Portugal. Le roi Charles VI assista à ces joutes sous un déguisement. (Voir les chroniques de Froissart.)

1414.

Pendant que Charles VI assiégeait Arras, il y eut plusieurs passes d'armes. Le comte d'Eu et le sire de Montagu, capitaine de la cité, combattirent à la hache, à la dague et à l'épée. Le comte d'Eu proclamé vainqueur reçut du sire de Montagu un diamant de cent écus, *pour le donner à sa dame.*

1414.

Dans la même année, des chevaliers français et bourguignons combattirent en plein champ dans le voisinage du château de Lens en Artois. On remarquait parmi eux le bâtard de Bourbon, « un bel chevalier nommé Cotte-Brune, qui » depuis feut maréchal de Bourgongne, et en sa compagnie trois nobles hommes » natifs du royaume de Portugal. Après les armes faictes, le bastard de Bourbon » et Cotte-Brune s'entredonnèrent dons de chevaux et d'aucuns gracieux habille- » mens de guerre. » (*Mémoires de* Saint-Remy.)

1421.

Joutes dans le voisinage de Pont-Rémy en Ponthieu, entre six gentilshommes bourguignons et six gentilshommes de France. Elles eurent lieu *pour l'honneur des dames.* On y remarqua le bâtard de Roubaix, Lyonnel de Bournonville et Guillaume d'Aubigny.

1423.

Tournoi à Arras sur la Grand'-Place, en présence du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon. Pothon de Xaintrailles, Lyonnel de Vandonne, le bâtard de Robecq et Rifflard de Champrémy combattirent en champ clos. Monstrelet nous apprend que Rifflard de Champrémy *fut enferré tout parmy son harnois, mais néantmoins sans être percé au vif.* (Voir le texte et les notes qui ont précédé, page 57.)

1428.

Joutes à Arras. Simon de Lalaing, Florimond de Brimeu, Jean de Créquy de Lille et Hector Sacquespée sont proclamés vainqueurs. (Voir le texte de la page 57.)

1429.

Tournoi à Bruges pour le mariage de madame Isabelle de Portugal avec le duc Philippe-le-Bon. Chevaliers vainqueurs : le comte de Bosquenehem; le sire de Créquy; Andrieu de Toulongeon; Le seigneur de Croy; messire Jean Vasques, chevalier portugais; le seigneur de Bussy. Les prix du tournoi furent des rubis, des chaînes d'or et des diamants.

1429.

Des chevaliers français et bourguignons s'étant trouvés à Senlis réglèrent qu'une emprise aurait lieu entre eux, à cheval, avec le fust, le fer et les lances. Ils se rendirent à Arras et combattirent en présence de Philippe-le-Bon. Les tenants de Bourgogne furent le seigneur de Charny, messire Simon de Lalaing, messire Nicolle de Menton et Jehan de Baudrey. Chevaliers de France : Théaude de Walpergne, messire Philibert de Bresy, Guillaume de Betz, Pothon de Xaintrailles.

1429.

D'autres joutes eurent lieu à Arras peu de temps après. L'Estendart de Milly, Philibert de Bresy et un gentilhomme de Savoie s'y firent remarquer. Les deux premiers furent blessés au visage.

1431.

Champ d'armes tenu à Arras en présence de Philippe-le-Bon et de la cour de Bourgogne, par Maillotin de Bours et Hector de Flavy. (Voir le texte page 57.)

1435.

Grand tournoi à Arras. Joute du sire de Charny contre Jean de Merlo, gentilhomme espagnol. Ecuyers portant les armes de Charny : le comte de Saint-Pol, le comte de Suffolk, le comte de Ligny, le sire d'Arguel, fils du prince d'Orange. Tenants de Jean de Merlo : le sire de Saveuse et Jacques de Lor. Le sire de Charny portait à la main une bannière de dévotion représentant la Sainte-Vierge et Saint-Georges. (Voir le texte de la page 59.)

1439.

Joutes à Saint-Omer à l'occasion des fiançailles du comte de Charollais et de Catherine de France. Gotry Guichard, chambellan de Castille, et le bâtard de Saint-Pol, seigneur de Hautbourdin, combattirent en champ clos à pied et à cheval.

1440.

Joutes à Saint-Omer sur la place du Marché et le soir dans la grand'-salle de Saint-Bertin, en présence de Philippe-le-Bon, de Charles d'Orléans, de Dunois et de mademoiselle de Clèves.

1445.

Joutes à Gand sur le *marché de la Vièserie* en présence du duc Philippe-le-Bon. Jacques de Lalaing et Jean de Boniface, chevalier castillan, s'y firent remarquer. Le pavillon de ce dernier, en soie de couleur blanche et verte, était surmonté du blason de ses armes portant pour timbre une femme tenant un dard à la main et pour devise : *Qui a belle dame, garde la bien !*

1446.

Tournoi à Arras sur le Grand-Marché, près *l'Hôtellerie de la Clef.* Messire Philippe, seigneur de Ternant, conseiller-chambellan de Philippe-le-Bon, et Galiot de Baltasin, chevalier de Castille, chambellan du duc de Milan, combattent en champ clos. « Et fut le pavillon du seigneur de Ternant de drap de damas noir » et bleu, et sur le capital ses armes et son timbre brodé moult richement; et » à l'entour des goutières estoit escrit en grosses lettres d'or, en bordure, un » souhait tel: *Je souhaite qu'avoir puisse de mes désirs assouvissance, et ja-» mais autre bien n'eusse.* » (Olivier de la Marche.)

1447 d'autres disent 1449.

Pas d'armes de *la Croix Pèlerine* entre Calais et Saint-Omer. Il avait été annoncé en France par le roi d'armes d'Artois; en Angleterre par le héraut *Toison-d'Or;* en Allemagne par *Namur;* en Portugal par *Château-Belin.* Le sire de Hautbourdin fit armes avec le bâtard de Foix; son cheval était couvert de broderies, de perles et de diamants. Une chaîne d'or tenait lieu de rênes.

1447.

Cette année-là le sire Jacques de Lalaing et un chevalier anglais nommé Thomas combattirent en champ clos à Bruges, sur la place du Vieux-Marché. « Il n'est » pas à oublier, dit Olivier de la Marche, que sur le pavillon qui fut tendu par » ledict messire Jacques de Lalain avoit un cerf couché de bordure. Celuy cerf » portoit seize cors: et à chacun cors avoit une bannière dont estoit issu ledict » Lalain et dont les deux premières furent du père qui estoit chef et seigneur de » Lalain et l'autre de Créqui du costé de la mère; ainsi monstra ledict messire » Jacques trente-deux bannières, dont il estoit issu directement de père et de mère » sans entremesler aucune aliance d'autre nature. »

1447.

Peu de jours après, le bâtard de Saint-Pol, seigneur de Hautbourdin, et messire Bernard de Béarn, bâtard de Foix, joutèrent à Bruges. Le bâtard de Saint-Pol parut accompagné du seigneur de Ravestain, du sire de Créquy et du seigneur de Ternant, chevaliers de la Toison-d'Or. Le cheval du seigneur de Ravestain portait une housse parsemée de brodures et de coquilles, emblêmes du seigneur de Hautbourdin. Le cheval du sire de Créquy était aux armes de Lancelot du Lac, avec la bande de Benouhic; celui du seigneur de Ternant avait les armes de Palamèdes.

1453.

Un grand banquet suivi d'un tournoi réunit à Lille en 1453 la cour de Bourgogne et un grand nombre de chevaliers. « Et fut le cry tel que monsieur Adolph » de Clèves faisoit sçavoir à tous princes, chevaliers et nobles que l'on le trouve-» roit en ladite vile, armé de harnois de jouste en selle de guerre, pour jouster » à la toile, de lances de mesures, et de courtois roquets (bâtons) à l'encontre » de tous ceux qui venir y voudroyent; et celuy qui pour ce jour feroit le » mieux gagneroit un riche cigne d'or enchaîné d'une chaîne d'or et au bout de » cette chaîne un riche rubis que les dames présenteroient à celuy qui l'auroit » desservy. » (Olivier de la Marche.)

1453.

Fête de *la Licorne* donnée à Cambrai par Louis de Luxembourg, comte de

Saint-Pol. Quarante-deux chevaliers coururent à la fois des lances, dit Mathieu de Coussy; « ce qui estant fait, on tournoya des espées. » Le soir, un grand banquet réunit les chevaliers dans le palais épiscopal; « vins bons et exquis de plu- » sieurs manières y furent servis; quant à l'hypocras, il fut quasi mis à l'aban- » don comme s'il n'eust rien cousté; et pour entremests, y fut faicte au plus près » l'histoire de Merlusine et ses enfans en grands personnages. »

1454.

Grand tournoi à Lille à l'occasion du mariage du comte de Charollais avec Isabelle de Bourbon. « Joustèrent le comte de Charollais, Adolf de Clèves et An- » thoine, bâtard de Bourgogne, très richement houssés et parés; et pour ce jour » gagna le prix du mieux joustant un jeune écuyer nommé Guyot d'Ouzy. » (*Chronique de* Mathieu de Coussy.)

1455.

Grandes joutes à Bruges pour le mariage du duc de Clèves et de madame Isabelle, fille du comte d'Estampes.

1458.

Joutes à Lille à l'occasion de la venue de la comtesse de Nevers. « Messire » Philippe de Lalaing, chevallier, feit une jouste de sept courses de lances contre » touts venants. Et le samedy ensuivant, Adolf de Clefves jousta contre touts ve- » nants; et le dimanche ensuivant, Charles, fils de Philippe, duc de Bourgoingne, » Anthoine, bastard de Bourgoingne, son frère, eulx vingt, tournoyèrent contre » aultres vingt, lesquels estoient : messire Philippes de Saint-Pol, Philippes de Bour- » bon, le bastard de Brabant, ledit Adolf de Clèves et plusieurs aultres grands sei- » gneurs. » (*Mémoires de* J. Du Clercq.)

1460.

Joutes dans la ville d'Amiens. Charles, comte de Charollais, Adolphe de Clèves, le bâtard de Bourgogne et les gentilshommes de l'hôtel du comte d'Estampes y prirent part.

1460.

« Joustes par aulcuns bourgeois gentilshommes de la ville de Saint-Omer. » (*Mémoires de* J. Du Clercq.)

1461.

Fête de la Toison-d'Or à Saint-Omer. Joutes et passes d'armes auxquelles le comte de Charollais et le bâtard de Bourgogne prirent part.

1463.

Tournoi à Bruges à l'occasion des nôces du fils du duc de Gueldres avec Catherine de Bourbon. On remarqua parmi les jouteurs le bâtard de Bourgogne et Jean de Croy, seigneur de Renty.

1468.

Joutes de *l'Arbre d'or*, à Bruges, à l'occasion du mariage de Charles-le-Téméraire avec Marguerite d'Yorck. Le principal tenant de ces joutes fut le bâtard de Bourgogne, Adolphe de Clèves. On y vit le roi d'armes de *la Jarretière*, celui de *la Toison-d'Or*, les hérauts *Bretagne*, *Bourgogne* et *Constantin*.

1492.

Tournoi sous les murs du château d'Aire en Artois. Il fut annoncé par les hérauts d'armes au nom du chevalier Bayard. (Voir le texte qui a précédé, p. 52.)

1493.

Pas d'armes de Sandricourt. Les chevaliers combattirent à *la Barrière Périlleuse*, dans *le Carrefour Ténébreux*, au *Champ de l'Épine* et dans la *Forêt Desvoyable*. (Voir le texte à la page 53.)

1513.

Joutes à Tournay après la prise de cette ville par les troupes d'Henri VIII et de l'empereur Maximilien, et pour célébrer la venue du roi d'Angleterre.

Larchiduc et les dames entrèrent en Tournay
Le roy Henry en armes sy monstra fricque et gay
Se feist dedans la ville joustes et beaux tournois
Puis apres vint à Lille mectre jus son harnois.

(*Manuscrit de* Nicaise Ladam, *roi d'armes.*)

1520.

Joutes du camp du Drap-d'Or, entre Guines et Ardres. « François I.er et Henri » VIII y coururent des lances, dit Mézeray, au ravissement universel des specta- » teurs. »



La bourgeoisie du moyen-âge eut aussi ses joutes, ses tournois, ses fêtes chevaleresques. Mais les récits qui s'y rapportent sont en dehors du cadre de notre livre. Pour y suppléer de notre mieux nous allons transcrire ici une curieuse notice extraite du manuscrit de *la Cour Amoureuse* du XV.e siècle:

DE QUELQUES FÊTES CHEVALERESQUES
ET DES ROIS DE L'ÉPINETTE.

« Les peuples de Flandre et des Pays-Bas ont toujours aimé les jeux et les » spectacles. Chaque ville avait institué des fêtes, des combats, des tournois: Bruges » avait sa fête du *Forestier;* Valenciennes, celles du *Prince de Plaisance* et du » *Prince de l'Estrille;* Cambrai, celle du *Roi des Ribauds;* Bouchain, celle du » *Prévôt des Étourdis;* Douai avait la fête des *Anes.* Dans beaucoup de lieux on » célébrait celle du *Behourt.* A ces différentes fêtes accouraient non-seulement » les villes voisines mais encore beaucoup de personnes des pays éloignés. Les ar- » balétriers de Paris se rendirent, en 1349, aux combats qui se faisaient à Lille » en Flandre. A la fête de la Principauté de Plaisance, qui fut solennisée à Valen- » ciennes le dimanche 13 de mai 1348, on vit arriver en nombreuse compagnie, » et figurer avec toute la pompe imaginable, le Prince d'Amour de Lille et le Prince » de l'Estrille, le Prince d'Amour de Tournai, les *Paupourcus* d'Ath avec leur » abbé, les *Cornuyaux* de Douai, le Prince de Denain, ceux du *Plat d'Argent* du » Quesnoy, avec leur abbé, etc., etc.

» Lille, la plus riche des villes de Flandre, n'avait pas négligé ce genre de spec- » tacle. Elle y attirait, par sa magnificence et par les divertissements qu'elle y don- » nait, un concours extraordinaire de ses compatriotes et d'étrangers de tous les » pays. La plus célèbre de ces fêtes était celle de *l'Épinette;* elle avait son roi, » que l'on élisait tous les ans le jour du mardi-gras, et l'on nommait en même » temps deux joûteurs pour l'accompagner. Les jours précédents, et tout le reste » de la semaine, se passaient en festins et en bals.

» Le dimanche des brandons, ou premier dimanche de carême, le roi se rendait » en grande pompe au lieu destiné pour le combat: les combattants y joûtaient à » la lance. Le prix du vainqueur était un épervier d'or. Les quatre jours suivants, » le roi, avec ses deux joûteurs et le chevalier victorieux, était obligé d'entrer en » lice pour rompre des lances contre tous ceux qui se présentaient.

» Jean, duc de Bourgogne, honora cette fête de sa présence en 1416. Le duc » Philippe-le-Bon s'y trouva avec le roi Louis XI, en 1464, et ce fut dans un de » ces combats particuliers qu'un jeune gentilhomme, fils de Jean, seigneur de Croy » et Renty, âgé de quinze ans seulement, renversa de cheval et tua d'un coup de » lance un gentilhomme français de la suite du roi qui, au rapport de Jacques » Meyer, était l'homme le plus vigoureux de son temps, l'effroi même des plus » braves, et qu'on appelait *le Grand Diable*, à cause de sa force et de sa pro- » digieuse taille.

» L'excessive dépense à laquelle cette qualité de *roi* engageait, la ruine de plu- » sieurs familles qu'elle avait occasionnée, le refus que firent quelques habitants de » Lille d'accepter ce prétendu honneur, l'obligation où la ville s'était souvent trouvée » d'en faire elle-même les frais; enfin l'indécence qu'il y avait de voir toutes ces » réjouissances, ces divertissements, ces bals, dans les deux premières semaines de » carême, obligèrent Charles, duc de Bourgogne, à suspendre cette fête depuis 1470 » jusqu'en 1475. Elle se rétablit en partie, mais aux dépens des fonds publics, » jusqu'en 1516. Charles-Quint en interrompit l'exercice pendant douze ans, ce qu'il

» continua ainsi pendant le cours de son règne, par lettres données en 1528 et
» 1538. Enfin, Philippe II la supprima entièrement en 1556.

» Divers historiens ont parlé de cette fête, entre autres l'auteur d'une petite histoire de Lille, imprimée en 1730. Le père Jean Buzelin a rapporté dans sa » *Gallo-Flandria* la liste de ces rois; elle y paraît un peu plus exacte que celle » du manuscrit dont il s'agit.

» Quelques-uns prétendent que Saint-Louis fut l'instituteur de cette cérémonie; cependant la liste des rois de l'Épinette ne commence qu'en 1283, treize ans après » la mort de ce saint roi. On n'a pas été plus heureux à découvrir l'origine de son » nom. Ce que l'on sait de plus certain, c'est que l'on donnait au roi de cette fête » une petite épine ou épinette, pour marque de sa dignité, et qu'il allait tous les » ans en grande pompe honorer la Sainte-Épine qui est dans l'église des Dominicains » de Lille; il mangeait chez ces Pères avec les anciens et ses chevaliers, le dimanche » des Rameaux, et y assistait à tous les offices de la semaine-sainte. »



CHEVALIERS
DU COMTÉ DE FLANDRE
D'ARTOIS ET DE PICARDIE
QUI PRIRENT PART AUX CROISADES.



PREMIÈRE CROISADE.

DE 1096 à 1145. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT D'URBAIN II.

Pierre l'Hermite, né dans les environs d'Amiens, moine du Mont-Saint-Quentin, revient en France après un pélerinage dans la Terre-Sainte. Il raconte les persécutions qu'endurent les chrétiens d'Orient et les outrages faits au Saint-Sépulcre par les Infidèles. — Publication de la croisade au concile de Clermont d'Auvergne. Barons et chevaliers prennent la croix en s'écriant : *Dieu le veut! Dieu le veut!* Ceux de l'Artois, du Boulonnais, du Ponthieu, de l'Amiénois et de la marche de Corbie se réunissent à Abbeville sous les ordres de Godefroi de Bouillon ; dix mille chevaliers ou hommes d'armes montés et quatre-vingt mille gens de pied se rangent sous sa bannière.—Départ de Hugues de Vermandois et de Robert de Flandre.

Beaucoup de leurs vassaux engagent les fiefs qu'ils possèdent ou les abandonnent aux monastères et accompagnent en Palestine leur suzerain. — Arrivée des croisés à Constantinople. — Siége de Nicée. — Prise d'Antioche et d'Edesse. — Marche de l'armée sur Jérusalem. Ravissement des croisés à l'aspect de la ville sainte. Ils se prosternent sur cette terre sacrée. Le cri *Jérusalem! Jérusalem!* est dans toutes les bouches; il retentit sur le mont de Sion et sur la montagne des Oliviers. — Prise de Jérusalem. — L'armée proclame roi Godefroi de Bouillon. Il accepte l'autorité royale mais refuse le diadême et les autres marques du pouvoir suprême « ne voulant pas, disent les assises de Jérusalem, estre sacré et corosné, parce » que il ne vult porter corosne d'or là où le roy des roys, le fils de Dieu, avoit » porté la corosne d'espines. » — Bataille d'Ascalon, l'un des plus glorieux faits d'armes des guerres saintes. Godefroi suspend les trophées d'Ascalon aux voûtes de l'église du Saint-Sépulcre. — Funérailles de Godefroi sur le Calvaire. — Prise de Tripoli et de Tyr. — Fin de la première croisade.

CHEVALIERS.

Valner d'Ardenburg, chevalier du pays des Quatre Offices. — Arnould II, baron d'Ardres. Il accompagna dans la Terre-Sainte Robert II, comte de Flandre, et rapporta de Jérusalem plusieurs reliques précieuses (*Art de vérifier les dates.*) — Vagon d'Arras. — Raoul d'Audresselles, chevalier du Boulonnais. — Baudouin de Bailleul, en Artois, l'un des trois cents chevaliers du tournoi d'Anchin. — Albert, sire de Bailleul. — Gervais de Bazoches, chevalier du Soissonnais. Il devint gouverneur de la principauté de Galilée. Prisonnier des Sarrasins, il fut tué à coups de flèches dans la ville de Damas. Les historiens des croisades rapportent que Tudequint, roi de Syrie, se fit faire de son crâne une coupe qu'on enrichit de pierreries. — Renaud de Beauvais. Les châtelains de Beauvais furent ses descendants. Il se couvrit de gloire à la bataille de Dorylée et au passage de l'Oronte. Tué au siége d'Acre où il commandait les archers. — Payen de Beauvais. — Jean de Béthencourt, chevalier d'Artois. — Adam de Béthune. Sa maison devint l'une des plus illustres de l'Artois. Il reçut pour sa part des conquêtes de la Terre-Sainte la baronnie de Bessan en Galilée. — Godefroi de Bouillon. Il appartenait à l'illustre maison des comtes de Boulogne. Les croisés l'élurent roi de Jérusalem après la prise de cette ville en 1099. Godefroi mourut dans l'année qui suivit. — Baudouin de Boulogne, dit *de Jérusalem*. Il accompagna dans la Terre-Sainte son frère Godefroi et fut proclamé roi de Jérusalem après la mort de son frère. Mort en 1118 après un règne illustré par de nombreuses victoires. — Thémard de Bourbourg, chevalier du comté de Flandre. — Gérard, sire de Bournonville en Boulonnais. Il se croisa avec ses fils Roger, Enguerrand, Lyonnel, Valeran, Antoine et Gorcéal de Bournonville et périt dans un combat contre les Sarrasins. — Arnold ou Ernicule de Bournonville. — Renaud de Bracquemont, chevalier de Normandie, dont les descendants se fixèrent en Santerre. — Gauthier de Breteuil, en Beauvoisis. Il consentit à servir d'ôtage lorsque l'armée chrétienne, que la famine décimait, implora le secours de Nicétas, prince des Bulgares. — Hermann de Canny, chevalier du Noyonnais. — Gérard de Chérisy, chevalier du Vermandois et châtelain de Laon. — Addon de Chérisy, tué à la bataille de Ramla. (*Albert d'Aix.*) — Clairembault de Vendeuil, deuxième du nom, chevalier de la Tiérache. Il accompagna dans la Terre-Sainte Hugues de France, comte de Vermandois.

— Guillaume, comte de CLERMONT en Beauvoisis. — Burchard de COMMINES, chevalier de la châtellenie de Courtrai. — Renaud CORBET. Il marchait sous la bannière de Hugues l'Ancien, comte de Saint-Pol. — Robert CORBET, fils de Renaud. Mort dans un combat pendant la croisade. — Gui CORBET, frère de Robert. Revenu de la Terre-Sainte, il épousa Béatrix, nièce du comte de Saint-Pol. — Thomas 1er, sire de COUCY. Il s'appela d'abord *Thomas de Marle*. Guibert de Nogent raconte ses cruautés et ses exploits. Il se couvrit de gloire aux siéges de Nicée et de Jérusalem. — Siger de COURTRAI. — Gérard, sire de CRÉQUY. — Baudouin de CRÉQUY, seigneur de Bierbach en Palestine. Il mourut pendant la croisade. — Raimbaud CRETON, sire d'Estourmel, en Cambrésis. Orderic Vital nous apprend qu'il entra le premier dans Jérusalem : *Reimboldus Creton qui primus in expugnatione Jerusalem ingressus est...* Souche des d'Estourmel. — Enguerrand, sire de CRÈVECOEUR, en Santerre. — Théodore de DIXMUDE, chevalier du pays de Bruges. — Conon, Eustache, Amalric, Arnould et Gérard d'ENNE, chevaliers du Cambrésis. — ERREMBAULT, châtelain de Bruges. — Adelard, sire d'ESTRÉES, en Santerre. — Hugues de FAUQUEMBERGUES, chevalier d'Artois, mort à Damas en 1107. — Thomas et Guillaume de FERRIÈRES, en Santerre. — Eustache, sire de FIENNES, en Boulonnais. — Robert II, comte de FLANDRE, surnommé le *Jérosolimitain*, l'un des principaux chefs de l'armée chrétienne. Il se signala à la bataille d'Antioche et à la prise de Jérusalem. — Thierry d'Alsace, comte de FLANDRE. Il se croisa en 1139 et fit plusieurs fois le voyage de la Terre-Sainte. — FOLCRAVE, châtelain de Bergues. — FORMOLDE, préteur d'Ypres. — Baudouin de GAND, seigneur d'Alost. Tué au siége de Nicée (*Guillaume de Tyr.*) — Rodolphe, chambellan du comte de Flandre et frère de Baudouin de Gand. — Gisbert, frère de Rodolphe. — Weismenard de GAND. — Arnould de GAND, fils de Weismenard. — Siger de GAND. — Steppon de GAND. — GAUTIER, avoué de Bergues. — GÉRIC de Flandre. — GODEFROI, châtelain du Catelet en Vermandois. — Manassés, comte de GUINES. Il revint dans sa patrie en 1117. — Foulques de GUINES. — Jean de HAVERSKERQUE, chevalier de la châtellenie de Cassel (*Meyer.*) — Baudouin d'HERMELINGHEM, connétable du Boulonnais. — Franc d'HERZEELE, chevalier du bailliage de Bergues. — Jacques HIRON, sire de Frohen en Boulonnais. — Guillaume Morand de HONSCHOOTTE, chevalier du bailliage de Bergues. — JEAN, avoué d'Artois. — JOFROY, chambellan de Godefroi de Bouillon. — Baudouin KALDERUNS, sire d'Inchy en Artois. Mort au siége de Nicée (*Guillaume de Tyr.*) — Raoul de LEDERZEELLE, chevalier de la châtellenie de Cassel. — Robert, sire de LICQUES en Boulonnais. — Isaac LIÉTARD, surnommé *Brochet*. L'un des chevaliers du Cambrésis qui parurent au tournoi d'Anchin. Albert d'Aix parle de lui avec éloges. L'illustre maison d'Hennin-Liétard descendait d'Isaac Liétard. — Gérard de LILLE. — Raymond de LILLE. — Enguerrand de LILLERS, chevalier d'Artois. — Gautier de LOTTINGHEM, chevalier du Boulonnais. — Guillaume, sire de LONGSART, en Cambrésis. Mort dans la croisade en 1102. — Le sire de LONGUEVAL, chevalier du Santerre, surnommé *le Dragon* par les Sarrasins. — Salomon de MALDEGHEM, chevalier du pays des Quatre Offices. — Renier de MARQUION, chevalier d'Artois. — Wilhem, sire de MERCK, en Calaisis. — Drogon ou Dreux de MONCHY, chevalier du Beauvoisis. — Conon, seigneur de MONTAIGU, en Laonnois. — Dreux ou Drogon, seigneur de NESLE, en Santerre. Albert d'Aix le place au nombre des plus vaillants chevaliers de la première croisade. — Gautier de NIVELLE, chevalier de la châtellenie de Lille.

— Jean d'Offekerque, chevalier du pays de Guines. — Hugues de Payens, né à Montdidier en Santerre, fondateur et premier grand-maître de l'ordre du Temple. — Guermond, sire de Picquigny en Amiénois. — Nivelon II de Pierrefonds, chevalier du Soissonnais. Il s'était croisé avec son frère Hugues Ier, évêque de Soissons. Ils moururent tous deux pendant la croisade. — Jean de Pierrefonds. Pour faire face aux dépenses de son voyage, il céda à l'église de Saint-Gervais son droit de vicomte sur la terre de Chelles, moyennant seize marcs d'argent et deux sols de cens à titre perpétuel. — Hugues, sire de Rebecque, en Artois. — Ott de Rebecque. — Anselme de Ribemont en Tiérache. Il présida au tournoi d'Anchin et partit ensuite pour la Terre-Sainte. Guibert de Nogent et Albert d'Aix parlent de sa bravoure. Il eut la tête fracassée par une pierre au siége d'Archas. — Robert, avoué de Béthune. — Robert, échanson du comte de Flandre. — Rodolphe, fils de Godefroi, châtelain du Catelet en Vermandois. — Hugues de Roubaix, chevalier de la châtellenie de Lille. — Hugues de Saint-Omer. Il devint seigneur de Tibériade. Blessé dans un combat où il mit en fuite quatre mille Sarrasins avec soixante-dix chevaliers, Hugues de Saint-Omer mourut des suites de sa blessure. — Guillaume de Saint-Omer. — Gautier de Saint-Omer. — Hugues *l'Ancien* et Enguerrand, son fils, comtes de Saint-Pol. Les historiens des croisades citent leur vaillance. Hugues et Enguerrand se signalèrent surtout à la bataille d'Antioche. Le dernier mourut de la peste au siége de Marrasch. — Gauthier et Bernard de Saint-Valery en Ponthieu. Gauthier se croisa avec Robert, duc de Normandie. (*Orderic Vital.*) Bernard, son fils, l'accompagna et fut l'un des premiers chevaliers de France qui montèrent sur les remparts de Jérusalem. (*Gestes de Tancrède.*) — Hermand de Somerghem, chevalier du pays de Gand. — Hugues de Tabarie, chevalier du comté de Flandre. Il prit le nom de la ville de Tabarie en Palestine dont il eut le gouvernement. — Gérard de Tabarie. — Daniel de Termonde, chevalier de Flandre. — Eustache de Thérouanne, chevalier d'Artois. — Everard de Tournay. — Baudouin de Tournay. — Conon de Tournay. — Ludolphe de Tournay. — Engelbert de Tournay. — Renier de Trith, chevalier du comté de Flandre. Godefroi de Bouillon, voulant récompenser sa valeur, régla qu'il porterait un croissant pour armes. — Hugues de France, comte de Vermandois. Frère de Philippe Ier, roi de France. Il se croisa au concile de Clermont et prit une grande part aux premiers combats de la Terre-Sainte. Couvert de glorieuses blessures, il mourut en 1102 à Tarse en Cilicie. — Vimer de Boulogne, commandant des vaisseaux frisons. — Philippe, vicomte d'Ypres, et Robert son frère.



SECONDE CROISADE.

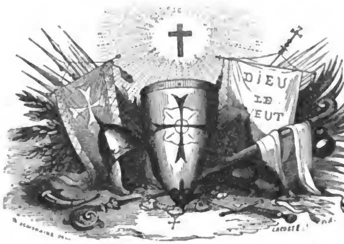
DE 1145 A 1188. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT D'EUGÈNE III.

Premiers revers des croisés. Capitulation des chrétiens assiégés dans Edesse. — Prédications de St-Bernard pour une nouvelle croisade. Le roi Louis-le-Jeune prend la croix à Vézelay. Thierry d'Alsace, comte de Flandre; Yves, comte de Soissons; Gui II, comte de Ponthieu; Enguerrand de Coucy; Simon de Vermandois, évêque de Noyon; Alvise, évêque d'Arras, accompagnent le roi. — Arrivée des croisés dans la Terre-Sainte. — Conrad III, empereur d'Allemagne, suit l'exemple de Louis-le-Jeune. — Combat sur les bords du Méandre. — Grande assemblée des chefs de l'armée à Ptolémaïs. Louis-le-Jeune y assiste avec Baudouin de Jérusalem, les archevêques de Césarée et de Nazareth, le connétable Manassés, les grands-maîtres du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem, la reine Melisende et la marquise d'Autriche. — Les croisés assiégent Damas sans succès. — Retour en France du roi Louis-le-Jeune.— Siége d'Ascalon. — Mort de Baudouin de Jérusalem. — Progrès de la puissance de Saladin. — Arrivée de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. — Bataille de Tibériade; défaite des chrétiens. — Saladin s'empare de Jérusalem. — Fin de la seconde croisade.

CHEVALIERS.

Pierre d'Allenes, chevalier d'Artois. — Jean d'Azincourt, chevalier d'Artois. — Guillaume de Beaurain, chevalier d'Artois. — Le seigneur du Biez, en Artois. — Lyonnel de Bracquemont. — Evrard de Breteuil, chevalier du Beauvoisis, mort en 1148 dans les plaines de Laodicée. — Le seigneur de Brimeu, chevalier du Ponthieu. — Manassés, sire de Bulles, en Beauvoisis. — Clairembault de Vendeuil, III.e du nom, chevalier de la Tiérache. — Raoul Corbet, chevalier d'Artois, fils du châtelain de Saint-Pol. Raoul Corbet mourut dans la Terre-Sainte. — Robert Corbet, frère de Raoul. — Enguerrand II, sire de Coucy. Fils de Thomas de Marle ou de Coucy qui prit part à la première croisade. — Raoul, sire de Créquy, en Artois. — Geoffroi et Baudouin de Créquy, frères de Raoul. — Le seigneur de Cresecques, chevalier d'Artois. — Thierry d'Alsace, comte de Flandre. — Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Il arriva dans la Terre-Sainte à la fin de la seconde croisade. — Baudouin de Graincourt, chevalier d'Artois. — Le seigneur d'Hezecques, chevalier d'Artois. — Le seigneur d'Houdain, chevalier d'Artois. — Le seigneur de Mametz, en Artois. — Le seigneur de Meigneux, en Amiénois. — Raoul de Mello, chevalier du Beauvoisis, mort à Tripoli en 1151. (*Guillaume de Tyr.*) — Renaud de Mello. — Philippe de Milly, seigneur de Gourgonce et de Ribauville, en Cambrésis. — Henri de Milly, surnommé *le Buffle.* — Dreux de Monchy. Il ne faut pas le confondre avec Drogon de Monchy qui se croisa en 1096. Dreux accompagna Louis-le-Jeune dans la Terre-Sainte. (*Titres de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens.*) — Hugues d'Ollehain, chevalier d'Artois. — Hugues Tyrel, sire de Poix en Amiénois. — Guillaume de Talvas, comte de Ponthieu. — Gui II, comte de Ponthieu, son fils. Guillaume de Tyr nous apprend que Gui mourut à Ephèse. — Robert Guiscard, comte de Roucy. — Renaud de Saint-Valery. — Le sire de Sempy, chevalier d'Artois. — Barthélemy de

Senlis de la maison des Bouteillers de Senlis. Mort dans la croisade en 1151. (*Chronique d'Albéric.*) — Yves III, seigneur de Nesle en Santerre et plus tard comte de Soissons. — Gilles de Trasignies, chevalier de Flandre. Mort dans la Terre-Sainte. — Simon et Gui de Tabarie, chevaliers du comté de Flandre, descendants de Hugues de Tabarie qui s'illustra dans la première croisade. — Guillaume de Trie, mort dans la Terre-Sainte. — Le seigneur de Varennes, en Amiénois. — Simon de Vermandois, prince du sang royal. Il devint évêque de Noyon et fonda la célèbre abbaye d'Ourscamp. Mort dans la croisade en 1148.



TROISIÈME CROISADE.

DE 1188 A 1195. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT DE CLÉMENT III.

Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, est dépossédé par Saladin. — Ruine de l'ordre du Temple et de celui des Hospitaliers. — La vraie croix est au pouvoir des Infidèles. Triste situation des chrétiens d'Orient. « Les nobles châtelaines, dit » Guillaume de Tyr, sont livrées aux passions des émirs. » — Publication d'une nouvelle croisade. — Assemblée de Gisors. Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion se croisent avec un grand nombre de barons. Les chevaliers de France porteront la croix rouge ou *de gueules*; les anglais choisissent la croix blanche ou d'*hermine*; les chevaliers de Flandre adoptent la couleur verte ou de *sinople*. — Institution de la Dîme Saladine; tous ceux qui ne prendront pas la croix donneront la dixième partie de leurs biens; les maladreries, les Chartreux, les moines de Fontevrault et ceux de Citeaux sont seuls exempts de cette obligation. — Testament de Philippe-Auguste. Il se rend avant son départ à l'abbaye de Saint-Denis pour y recevoir le bourdon et la panetière des pélerins. « Quant li rois, disent » les chroniques, fu en l'eglise entrez, il vint devant les martyrs en oreson, puis » se leva et prist l'echerpe et le bordon de la main de Guillaume, l'archevesque » de Rains. Après se recommanda aux oresons du covent et de la gent, et prist

» beneicion du Saint Clo et de la Sainte Corone et de la destre Saint-Siméon. » Atant se departi de l'eglise, si se mist tantost au chemin. » — Arrivée en Palestine des chevaliers de France. — Querelles de Richard et de Philippe-Auguste. — Siége et capitulation de Ptolémaïs. — départ de Philippe-Auguste; il laisse ses chevaliers sous les ordres du duc de Bourgogne. — L'armée se dirige sur Jérusalem. — Bataille d'Arsur. — Exploits de Richard Cœur-de-Lion. Les historiens ne tarissent pas sur la valeur de Richard. Ils le comparent dans le combat *au moissonneur qui abat les épis*. Les croisés se croyaient invincibles lorsque, dans la mêlée, ils entendaient le cri de guerre de Richard : *Dieu, secourez le Saint-Sépulcre!* — Richard conclut une trêve avec Saladin; on règle que toute la côte, depuis Jaffa jusqu'à Tyr, demeurera aux chrétiens; Ils pourront par petites troupes entrer librement à Jérusalem pour y faire leurs dévotions; la trève sera de trois ans, trois mois, trois semaines et trois jours. — Départ de Richard Cœur-de-Lion; il laisse le royaume de Jérusalem au comte de Champagne et le royaume de Chypre à Gui de Lusignan.

CHEVALIERS.

Robert d'Abancourt, chevalier du Cambrésis. — Pons d'Anvin, chevalier d'Artois. — Hugues d'Auxy, chevalier d'Artois. — Robert de Béthune. Il prit la croix en 1190 et périt au siége de Ptolémaïs. Ses fils, Robert VI et Guillaume de Béthune, moururent à ses côtés. — Haimfroy de Biencourt, chevalier du Ponthieu. — Renaud, comte de Boulogne. — Aubry de Boulogne. — Robert, comte de Braine, en Soissonnais. — Jean de Chambly, chevalier du Beauvoisis. — Gérard III, sire de Chérisy en Vermandois, frère de Nivelon de Chérisy, évêque de Soissons, qui fut aussi dans la Terre-Sainte et devint archevêque de Thessalonique. — Raoul 1er, sire de Coucy. Il avait épousé Alix de Dreux, petite-fille du roi Louis-le-Gros. Tué au siége d'Acre en 1191. — Renaud, châtelain de Coucy. — Herman, sire de Créquy en Artois. Fils de Baudouin de Créquy qui mourut dans la première croisade. — Dreux II, sire de Cressonsart en Beauvoisis. — Enguerrand de Crèvecœur, chevalier du Santerre. — Raoul Ier, comte de Clermont en Beauvoisis et connétable de France. Tué au siége d'Acre. — Arnoul d'Estrées, chevalier du Santerre. — Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Il mourut au siége d'Acre, le 1.er juin 1191, veille de la Pentecôte. — Aléaume de Fontaines, maïeur d'Abbeville, fondateur de la collégiale de Longpré-les-Corps-Saints en Ponthieu. — Guillaume de Gaudechart, chevalier du Beauvoisis. — Odon de Guines. — Florent 1er, sire de Hangest en Santerre. Tué au siége d'Acre. — Baudouin d'Hennin, chevalier d'Artois. — Gilles d'Hinnisdal, chevalier banneret de Flandre. — Watier et Vicard de La Fontaine-Wicart, chevaliers du Cambrésis. Morts tous deux dans la croisade. — Roger de Landas, chevalier du bailliage de Douai. — Guillaume de Lynde, chevalier de la châtellenie de Cassel. — Adam de Laon. — Hugues de Lezennes, chevalier de la châtellenie de Lille. — Wauthier 1er de Ligne, chevalier du comté de Flandre. — Robert de Longueval, chevalier du Santerre. — Asselin de Louvencourt, chevalier d'Amiénois. — Dreux, sire de Mello en Beauvoisis et connétable de France. — Guillaume de Mello. Philippe-Auguste lui donna quatre cents onces d'or en 1190 pour le dédommager de la perte de ses bagages, jetés à la mer pendant la tempête. — Renault de Maigny, échanson de Senlis, mort dans la croisade. — Guillaume de Mouy, chevalier du Beauvoisis.

Mort dans la croisade. — Hugues, sire d'OLLEHAIN en Artois. — Jean 1er, comte de PONTHIEU. Tué au siége d'Acre. Son corps, transporté en France, fut déposé dans l'abbaye de Dommartin. — Jean de RAINEVAL, chevalier de Picardie. — Hugues de Camp-d'Avesne, comte de SAINT-POL. Il se croisa en 1190. — Gaucher de Châtillon, devenu comte de SAINT-POL après la mort d'Hugues de Camp-d'Avesne, dont il avait épousé la fille. — Jean 1er, sire de SAINT-SIMON, en Vermandois. — Bernard de SAINT-VALERY en Ponthieu. Mort au siége d'Acre. — Hugues de SARCUS, chevalier d'Amiénois. — Philippe de SAVEUSE, chevalier d'Amiénois. — Gui IV de SENLIS. — Raoul de Nesle III, comte de SOISSONS. — Renaud de SOISSONS. Il devint maréchal du royaume de Chypre où ses descendants se fixèrent. — Renaud de TRAMECOURT, chevalier d'Artois. — Othon de TRASIGNIES, chevalier de Flandre. — Simon de VIGNACOURT, chevalier d'Amiénois. — Richer de WASQUEHAL, chevalier de la châtellenie de Lille. — Hellin de WAVRIN, sénéchal du comté de Flandre. Mort au siége d'Acre en 1191 avec son frère Roger de Wavrin, évêque de Cambrai. — Le châtelain d'YPRES. Il mourut dans la croisade.

CHARTES DE LA TROISIÈME CROISADE.

Au nom de la sainte et indivisible Trinité ;

Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français; faisons savoir à tous présents et à venir qu'en qualité de feudataire et d'exécuteur testamentaire de notre bien-aimé Philippe, comte de Flandre, pour une somme d'argent prêtée par Conrad et Quilice de Goarco, habitants de Gênes et leur société, et reçue par les chevaliers du feu comte nos bien-aimés Guillaume de LYNDE, *Arnould d'*ESTRÉES, *Wautier de* LIGNE, *Richer de* VASQUEHAL, *Hugues de* LEZENNES, *Gilles d'*HINNISDAL, *Baudouin d'*HÉNIN, *Roger de* LANDAS *et Gérard de* MUDIS, *nous nous constituons leur caution envers ladite société pour la totalité de la somme qui est de sept cents marcs d'argent. En foi de quoi nous avons fait mettre au bas de cet acte nos armes, notre sceau et l'initiale de notre nom.*

Fait au camp devant Acre, l'an de Notre-Seigneur 1191, douzième de notre règne, en présence des grands-officiers de la couronne dont voici les noms, les armes et les sceaux : la signature du sénéchal n'y est pas ; signatures de Gui, échanson ; Mathieu, camerier; Raoul, connétable. La chancellerie vacante.

(Collection COURTOIS. Communiqué par M. le comte d'HINNISDAL. Le titre original en latin, appartenant à M. le prince de LIGNE, ambassadeur du roi des Belges en France, est sur parchemin scellé du sceau de Philippe-Auguste en cire verte et brisé vers la partie inférieure.)

Moi Raoul, comte de Soissons, je fais savoir à tous ceux qui verront ces présentes lettres que tous les emprunts contractés par très-chers seigneurs Jean de CHAMBLY, *Robert de* LONGUEVAL, *Renaud de* TRAMECOURT, *Hugues d'*AUXY, *Jean de* RAINEVAL, *Nicolas* COSSARD, *Asselin de* LOUVENCOURT, *Pons d'*ANVIN, *Simon de* VIGNACOURT, *Humbert de* LA GRANGE, *Hugues de* SARCUS, *Guillaume de* GAUDECHART, *Haimfroy de* BIENCOURT *et Robert d'*ABANCOURT *envers les nommés Ostian Gaioni, Paulin Amandei, Jacques de Lacour et François Paustlo, marchands de Gênes et leur société, montant à la somme totale de 530 marcs*

d'argent. Je les prends à mon compte et les reconnais comme miens, et en cette occasion je me substitue au lieu et place desdits seigneurs pour l'indemnité que je leur dois pour des joyaux d'or et d'argent, des armes, des livres et plusieurs autres choses que lesdits seigneurs ont acquis à Acre et qu'ils m'ont cédés ou livrés. Et pour le paiement de ladite somme à rendre auxdits marchands, j'oblige moi et mes biens. En témoignage de quoi j'ai fait sceller les présentes lettres de mon scel. Fait à Acre l'an du Seigneur 1191, *au mois d'août.* (Collection Courtois. Communiqué par M. le marquis de Biencourt, possesseur de la charte originale.)



QUATRIÈME CROISADE.

DE 1195 A 1198. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT DE CÉLESTIN III.

Mort de Saladin. — L'empereur d'Allemagne, Henri VI, un grand nombre de princes séculiers ou ecclésiastiques de l'Empire prennent la croix. — Marguerite de France, sœur de Philippe-Auguste et reine de Hongrie, conduit elle-même un corps de croisés. — Siége de Jaffa. — Bataille de Sidon. — Les croisés d'Allemagne quittent la Terre-Sainte. — Exploits de Malek-Adel. — (Les chevaliers de France ne participèrent point à cette expédition qui fut d'ailleurs de courte durée.)



CINQUIÈME CROISADE.

DE 1198 A 1220. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT D'INNOCENT III.

Prédication d'une nouvelle croisade par Foulques de Neuilly. Thibaut, comte de Champagne, Louis, comte de Blois, Simon de Montfort et le doge de Venise partent pour la Terre-Sainte. — Baudouin, comte de Flandre, prend la croix à Bruges. — Constantinople tombe au pouvoir des croisés. — Baudouin de Flandre, porté sur un bouclier dans l'église de Sainte-Sophie, est proclamé empereur de Constantinople. Il reçut la pourpre des mains du légat d'Innocent III; debout devant l'autel, ce dernier prononça ces paroles : *Il est digne de régner;* et tous les assistants répétèrent : *Il en est digne! Il en est digne!* Deux chevaliers remirent alors l'épée impériale à Baudouin. — Arrivée à Ptolémaïs de Jean de Nesle, commandant la flotte équipée par les chevaliers du comté de Flandre. — Bataille d'Andrinople. — Captivité et mort de Baudouin chez les Bulgares. — La peste décime l'armée.

CHEVALIERS.

Pierre d'Amiens, neveu du comte de Saint-Pol et seigneur de Vignacourt en Amiénois. — Baudouin d'Aubigny, chevalier d'Artois. — Oston de Arbre, chevalier du Cambrésis. — Adam d'Audencourt, chevalier du Cambrésis. — Philippe d'Axel, chevalier du pays des Quatre-Offices. — Gautier et Robert de Bambecque, chevaliers du bailliage de Bergues. — Nicolas de Barbançon, chevalier du comté de Flandre. — Dreux et Asson de Beaurain, chevaliers d'Artois. — Hellin, châtelain de Beaumetz, en Artois. *(Chronique de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin.)* — Le châtelain de Beaumont, en Cambrésis. — Baudouin de Berghes, chevalier de Flandre. — Conon, sire de Béthune, « qui mult ére sages et bien emparlez » *(Ville-Hardouin.)* Il est question de lui à la page 29 de ce livre. — Guillaume de Béthune. Barthélemy de Béthune. — Aléaume de Bévillers, chevalier du Cambrésis. — Egide de Bertoult, chevalier d'Artois. — Thierry de Briastre, chevalier du Cambrésis. — Helvin et Watier de Bétencourt, chevaliers du Cambrésis. — Jacques de Bondues, chevalier de la châtellenie de Lille. — Enguerrand de Boves et Robert, son frère, chevaliers d'Amiénois. — Gautier de Bousies, chevalier du Cambrésis. — Watier de Bruille, chevalier du comté de Flandre. — Colard, seigneur de Campinghem, dans la châtellenie de Lille. — Eustache de Canteleu, chevalier d'Artois, mort en 1204. — Anselme ou Anseau de Cayeux, chevalier du Ponthieu. Il devint régent de l'empire de Constantinople et épousa la fille de Théodore Lascaris, empereur des Grecs. — Eustache de Cayeux. — Philippe de Caulaincourt, chevalier du Vermandois. — Louis de Caulery, chevalier du Cambrésis. — Amaury de Cattenières, chevalier du Cambrésis. — Mathieu du Cauroy, chevalier du Cambrésis. — Adam de Caudry, chevalier du Cambrésis. — Baudouin de Commines, chevalier de la châtellenie de Courtrai. — Simon Creton, d'Estourmel, chevalier du Cambrésis. — Gui, châtelain de Coucy. — Roger de Courtrai. — Eustache de Croix, chevalier de la châtellenie de Lille, mort dans la croisade en 1202. — Dreux, sire de Cressonsart, en Beauvoisis. Il fut aussi de la troisième croisade. — Gilles de Croisilles, chevalier d'Artois. — Anseau de Cuignières, chevalier du Beauvoisis. — Hubert de Cuignières, fils d'Anseau. Hubert voulut se

préparer au voyage de la Terre-Sainte par de bonnes œuvres. Il fit des aumônes et donna deux vitraux à la cathédrale de Soissons. On les plaça dans une croisée du chœur. — Pierre de Douai. — Drogon, seigneur de Dours, en Amiénois. — Jean d'Enne, chevalier du Cambrésis. — Arnould d'Escaillon, chevalier de la châtellenie de Douai. — Alolp d'Etrun, chevalier du Cambrésis. — Enguerrand, sire de Fiennes, en Boulonnais. Il mourut dans la croisade. — Thomas de Fiennes, fils d'Enguerrand. — Aléaume de Fontaines, maïeur d'Abbeville. Il figure déjà dans la troisième croisade. Mort à Constantinople vers 1205. — Bergues de Fransures, chevalier du Santerre. Il en est question dans Ville-Hardouin. — Renaud de Fresnes, chevalier du comté de Flandre. — Baudouin, comte de Flandre. — Henri de Flandre. Empereur de Constantinople en 1206, après la mort de Baudouin, son frère. — Siger de Gand. — Odard et Christian de Ghistelles, chevaliers du pays de Bruges. — Adam de Gomicourt, chevalier d'Artois. — Barthelomée de Gonnelieu, chevalier du Cambrésis. — Jacques et Baudouin de Graincourt, chevaliers d'Artois. — Eudes, seigneur de Ham, en Vermandois. — Michel de Harnes, chevalier du Cambrésis. — Roland d'Hazebrouck, chevalier de la châtellenie de Cassel. — Baudouin de Haveskerque, chevalier de la châtellenie de Cassel. — Gui de Houdain, chevalier d'Artois. — Renaud de Haucourt, chevalier du Cambrésis. — Nicolas d'Havesdonck, chevalier du pays de Waës. — Siger de Hollebeke, chevalier de la châtellenie d'Ypres. — Gilles et Léonard de Landas, chevaliers du bailliage de Douai. — Gilles de Lesdaing, chevalier du Cambrésis. — Wauthier 1er de Ligne, chevalier du comté de Flandre. Il était de la troisième croisade. — Thierry de Los, chevalier du pays de Furnes. — Willain de Los, son frère, mort dans la croisade. — Eustache de Lys, chevalier de la châtellenie de Lille. — Nicolas de Mailly, chevalier d'Amiénois. Il se trouva en 1204 à la bataille d'Adramitium. — Nicolas de Mailly. Il ne faut point le confondre avec le précédent. Celui-ci fut chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, maréchal de son ordre et grand-prieur d'Auvergne. Il mourut au siége de Damiette. — Roger de Marque, chevalier de la châtellenie de Lille. — Water de Maulde, chevalier de la châtellenie de Lille. — Gérard, seigneur de Mancicourt en Ostrevant. Mort en 1204. — Ulric de Mastaing, chevalier d'Ostrevant. — Jean de Marcoing, chevalier du Cambrésis. — Sifrid de Montigny, chevalier du pays d'Ostrevant. — Bernard III, sire de Moreuil en Santerre. Il se trouva à la prise de Constantinople et rapporta de cette ville *la Sainte-Larme*, relique vénérée dont il fit don à l'abbaye de Selincourt. — Dreux ou Drogon de Morselede, chevalier de la châtellenie d'Ypres. — Simon de Naves, chevalier du Cambrésis. — Jean de Nelle, châtelain de Bruges. — Gautier et Pierre de Nelle. — Jean de Noyon, chevalier de Baudouin de Flandre, mort en 1204 dans la croisade « mult bons cliers » et mult sages; mult avoit conforté l'ost par la parole de Dieu. » *(Ville-Hardouin.)* — Gérard d'Oldenburgh, chevalier du pays de Bruges. — Hugues d'Ollehain, chevalier d'Artois. — François de Pas, chevalier d'Artois. Il prit la croix avec Hugues IV, comte de Saint-Pol qui mourut dans l'expédition. François de Pas rapporta en France les restes de son suzerain et les fit inhumer dans l'abbaye de Cercamp, au diocèse d'Amiens. — Henri de Paskendael, chevalier de la châtellenie d'Ypres. — Gervais de Péronne, chevalier de la châtellenie d'Ypres. — Alexandre de Poucques, chevalier de la châtellenie de Courtrai. — Allemand de Prouvy, chevalier de Flandre. — Anseau de Rémy, chevalier d'Artois, conduisant les troupes de Thierry

de Los. — Ansel de RollEghem, chevalier de la châtellenie de Courtrai. — Bernard et Olbert de Roubaix, chevaliers de la châtellenie de Lille. — Baudry de Roisin, chevalier de Flandre. — Raoul de Roulers, chevalier de la châtellenie d'Ypres. — Boidin de Rumegies, chevalier de la châtellenie de Lille. — Guillaume de Saint-Omer. — Gérard de Saint-Aubert, chevalier du Cambrésis. — Pierre de Saint-Hilaire, chevalier du Cambrésis. — Hugues IV, comte de Saint-Pol, mort à Constantinople en 1204. — Erard de Saint-Pol, chevalier d'Artois. — Alard de Saint-Vaast, chevalier du Cambrésis. — Eustache de Sart, chevalier du Cambrésis. — Jean de Séranvillers, chevalier du Cambrésis. — Alexandre de Seenebroque, chevalier du pays de Furnes. — Hugues Sohier, seigneur de Le Heries, chevalier du Cambrésis. — Herser, Bernard et Gautier de Somerghem, chevaliers du pays de Gand. — Alelme de Stavele, chevalier du pays de Furnes. — Thierry de Termonde, chevalier de Flandre. — Gilles, sire de Trasignies, connétable de Flandre, mort dans la croisade en 1204. Père de Gilles de Trasignies, connétable de France. — Renier de Trith, chevalier du comté de Flandre. Descendant de Renier de Trith qui s'illustra dans la première croisade. — Renier de Trith, son fils. — Renaud de Thun, chevalier du Cambrésis. — Robert Villain, écuyer du pays de Gand. — Mathieu de Wallaincourt, chevalier du Cambrésis. — Alard de Warneton, chevalier de la châtellenie d'Ypres. — Robert de Wavrin, sire de Saint-Venant et avoué de Lillers. — Hellin de Wavrin. — Robert de Vendville, chevalier de la châtellenie de Lille. — Drogon de Vormezeele, chevalier de la châtellenie d'Ypres. — Mathieu d'Yaucourt, chevalier du Ponthieu.

CHARTE DE LA CINQUIÈME CROISADE.

Nous Bertin d'Hautefort, Guillaume de Digoin, avec dix compagnons, Uland d'Hazebrouck, Olbert de Roubaix, Thomas Bertons, Baudouin de Sacken, Philippe de Diergnaus, Erard de Saint-Pol, avec sept compagnons, Guillaume de Dampierre, Philippe de Caulaincourt, avec cinq compagnons, Mathieu d'Yaucourt, avec cinq compagnons, Baudouin de Berghes, Alard d'Isalghen, chevaliers, Gillebert de Talebot, Léonard de Landas, Robert de Lake, Ricard Axele, Robert Villain, Guillaume de Straten, Mathieu Gorrain, et Philippe de Grann, écuyers; savoir faisons à tous ceux qui les présentes lettres verront qu'André Pignole et Francechim Spinola, vénitiens, maîtres et actionnaires du vaisseau nommé la Sainte-Croix, nous ont loué pour certain prix ledit vaisseau complet et fourni de tous ses agrès et ont promis par stipulation solennelle de nous transporter, avec l'aide de Dieu, dans ledit vaisseau jusqu'à Toulon ou dans tel autre endroit où ledit vaisseau prendra port. Ils nous ont aussi promis et sont convenus de charger ou faire charger à leurs frais dans ledit vaisseau toutes les choses qu'il nous plaira d'y placer ou faire placer tant pour notre nourriture que pour autres usages.

Nous, de notre côté, nous avons promis et promettons de donner et payer auxdits maîtres ou à leur certain mandataire la somme de seize cents livres tournois aux termes ci-après : c'est à savoir mille livres tournois à Paris à la prochaine fête de la Purification de la Vierge et les autres six cents livres un mois après que ledit vaisseau aura abordé à Toulon ou dans un autre port. Toutes lesquelles choses nous avons mutuellement promis entre nous et lesdits

actionnaires auxdits noms d'accomplir et observer, et de n'y contrevenir en rien à peine de payer le double de la valeur du navire, selon notre stipulation. Pour garantie mutuelle de quoi nous avons obligé tous nos biens acquis et à acquérir.

Et nous Guillaume de Digoin, Baudouin de Sacken, Philippe de Caulaincourt et Baudouin de Berghes comme syndics et agents constitués par les susdits pélerins, en témoignage de vérité nous avons fait apposer nos sceaux aux présentes lettres. Fait à Constantinople l'an de l'Incarnation du Verbe 1205, au mois de mai.

Scellé de cinq sceaux dont il ne reste que trois qui sont ceux de Baudouin de Sacken, de Philippe de Diergneaus et de Philippe de Caulaincourt.

(Collection Courtois. Nous devons communication de ce document à M. le duc de Vicence, possesseur du titre original écrit en langue latine.)



SIXIÈME CROISADE.

DE 1220 A 1248. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT D'HONORÉ III.

Arrivée dans la Terre-Sainte d'André, roi de Hongrie, et de Jean de Brienne. — Les croisés assiégent Damiette. — Mort de Malek-Adel. — Prise de Damiette. — Revers des croisés. — Reddition de cette place. — Arrivée de Frédéric II, empereur d'Allemagne, de Thibaut, comte de Champagne, et d'un grand nombre de chevaliers de France, bourguignons, bretons ou champenois. — Nouveaux revers de l'armée chrétienne. — Fin de la croisade.

CHEVALIERS.

Guillaume d'Arras, chevalier d'Artois à la suite de Thibaut de Chmapagne. —Nicolas III de Bazoches, chevalier du Soissonnais, mort dans la croisade en 1232. — Jean de Boffles, chevalier d'Artois. — Pierre du Chastelet, chevalier

d'Artois. — Gui de Hautecloque, chevalier d'Artois. — Baudouin d'Heuchin, chevalier d'Artois. .— Philippe II, sire de Nanteuil en Beauvoisis et seigneur du Plessier. Il rapporta de la Terre-Sainte les reliques de St-Babylas et en fit don en 1248 à l'église du prieuré de Nanteuil-le-Haudouin. — Adam de Sarcus, chevalier d'Amiénois. Il était fils de Pierre I[er] de Sarcus qui suivit Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, dans la croisade des Albigeois (*Dom Grenier.*)

CHARTES DE LA SIXIÈME CROISADE.

*A tous les fidèles chrétiens qui ces présentes verront; Barthélemy, doyen d'Arras, salut dans le vrai Sauveur de tous. Sachent tous que quiconque aura compté par chaque année aux gentilshommes ci-dessous nommés partant pour Jérusalem, et porteurs des présentes, savoir à Baudouin d'*Heuchin*, jusqu'à concurrence de cent cinquante livres parisis, à Gui de* Hautecloque*, jusqu'à concurrence de cent trente livres, à Jean de* Boffles*, jusqu'à concurrence de quatre-vingt-dix livres, et à Pierre* du Chatelet*, aussi jusqu'à concurrence de quatre-vingt-dix livres, à chacun par chaque année, moi à ce prêteur ou à son mandataire reconnu qui m'apportera les lettres constatant l'obligation desdits seigneurs je restituerai les sommes qu'il aura avancées auxdits seigneurs, jusqu'à concurrence des valeurs ci-dessus énoncées auxquelles sont estimés devoir se monter les revenus annuels des biens qui m'ont été commis par lesdits seigneurs. Et pour que ceci obtienne la foi qui lui est due, j'ai revêtu le présent écrit de mon sceau pendant. Fait à Arras, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 1217, au mois de juin.*

(Collection Courtois. Communiqué par M. le baron de Hautecloque, ancien maire d'Arras.)

ADAM DE SARCUS ET QUATRE AUTRES CHEVALIERS CHOISÉS PRIENT, PAR LETTRES MISSIVES DATÉES D'ASCALON, THIBAUT, ROI DE NAVARRE, DE LEUR GARANTIR UN EMPRUNT.

A illustre personne et notre très-cher seigneur Thibaut, par la grâce de Dieu roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie; Adam de Sarcus*, Geoffroy de* Rougemont*, Milon de* Montguyon*, Guillaume d'*Arras *et Perrin de* Sugny*, chevaliers, salut en toute révérence et honneur. Nous informons Votre Excellence que dans le pressant besoin d'argent où nous sommes, André de Canali, marchand génois, consent à nous prêter trois cents livres pourvu que Votre Excellence veuille bien donner garantie. Par quoi nous sommes disposés à vous assurer, en retour de ladite garantie que nous prions instamment Votre Excellence de donner, assignation sur tous nos biens, contre lesquels vous auriez recours jusqu'à remboursement de la somme susdite, si elle n'était pas payée aux termes que l'on fixera. Et pour exposer plus en détail cette affaire et quelques autres à Votre Excellence, nous avons jugé à propos d'envoyer à Acre Renard d'Ancienville et Robert, son frère, écuyers, dans lesquels nous vous prions d'avoir autant foi qu'en nous-mêmes. Donné à*

Ascalon, l'an du Seigneur 1240, au mois de mars. — On lit au haut de la charte ces mots d'une autre écriture : *Qu'il soit expédié des lettres à ce sujet.*

(Collection COURTOIS. Communiqué par M. le comte Amédée de SARCUS, possesseur du titre original écrit en langue latine.)



SEPTIÈME CROISADE.

DE 1248 A 1268. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT D'INNOCENT IV.

St-Louis prend la croix. — Départ des chevaliers de France. — Prise de Damiette. — Bataille de la Massoure. St-Louis est fait prisonnier. — Le roi charme les émirs par ses vertus. — On traite pour sa rançon. — Retour en France des comtes de Flandre et de Soissons. — Mort de la reine Blanche. — Saint-Louis revient en France.

CHEVALIERS.

Gaucher d'ARLEUX, chevalier de Flandre. — Robert de France, comte d'ARTOIS, frère de St-Louis. Tué à la bataille de la Massoure en 1250. — Jean I.er, sire d'AUMONT, en Beauvoisis. — Gauthier d'AUTRÈCHES, chevalier du Soissonnais, avoué de Vic-sur-Aisne. — Daniel, sire de BÉTHUNE, en Artois. — Robert VII de BÉTHUNE. Il mourut pendant la croisade. — Baudouin de BLONDEL, chevalier d'Artois. — Henri de BOUFFLERS, chevalier du Ponthieu. — Baudouin de BEAUFORT, chevalier d'Artois. Tué à la Massoure. — Jean de BEAUFORT, chevalier d'Artois. — Robert, sire de BOURNONVILLE, en Boulonnais. — Jean de Dreux, comte de BRAINE, en Soissonnais. Mort à Chypre. « *Nous et plusieurs*, dit Joinville, *fûmes très doulens d'un si prud'homme avoir perdu.* » — Hugues CORBET, II.e du nom, châtelain de Saint-Pol. Il épousa en Orient Stéphanie d'Ybelin, belle-sœur de Hugues, prince de Tabarie, et d'Agnès de Courtenay. — Raoul, sire de COUCY. Mort à la Massoure en voulant sauver Robert de France, comte d'Artois, qui périt à ses côtés. — Raoul, sire de CRÉQUY, en Artois. Il partagea la captivité de St-Louis. — Henri de CRÉQUY. Mort à Damiette. — Robert, sei-

gneur de CRESSONSART en Beauvoisis et évêque de Beauvais. Mort à Chypre. — Jean DES COURTILS, chevalier de Flandre. — Guillaume de Dampierre, comte de FLANDRE. — Aubert, sire de LONGUEVAL, en Santerre. — Baudouin de LONGUEVAL. — Enguerrand de LAMETH, chevalier de Picardie, mort au siége de Damas. — Gilles I.er de MAILLY. — Jacques de MAILLY, fils de Gilles Ier. Sa valeur fut si grande qu'on le surnomma *le St-Georges des Chrétiens.* — Dreux, sire de MELLO, en Beauvoisis. Fils du connétable de France de ce nom. Il mourut à Chypre pendant la croisade. — Dreux de MELLO, dit *le Jeune.* Il revint de la Terre-Sainte en 1249. — Guillaume de MELLO, II.e du nom, seigneur de Saint-Bris. Mort à Chypre. — Adam du MONT-SAINT-ELOI, chevalier d'Artois. Prisonnier à la bataille de la Massoure. — Jean du MONT-SAINT-ELOI, son fils. St-Louis l'arma chevalier. (*Chartes d'Artois.*) — Philippe II, sire de NANTEUIL, en Beauvoisis. Il avait pris part à la sixième croisade. — Jean de Pas, II.e du nom, chevalier d'Artois, mort à la Massoure. — Guillaume, seigneur de PICQUIGNY, en Amiénois. — Mathieu Ier, sire de ROYE, en Santerre. — Roger, sire de ROSOY, en Tiérache. — Henri, comte de ROUCY, en Laonnois. — Hugues, comte de SAINT-POL. — Jean de SART, chevalier du Cambrésis. — Gui VI de SENLIS, dit *le Bouteiller,* mort au siége de Damiette. — Guillaume de SENLIS, son fils. mort captif pendant la croisade. — Raoul de SENLIS, frère de Guillaume. — Jean II, comte de SOISSONS, surnommé *le Bon* par Joinville, et *le Bègue* dans *le Lignage d'Outre-Mer.* Prisonnier à la bataille de la Massoure. — Raoul de SOISSONS, vicomte de Cœuvres. — Thierry de SOISSONS, prisonnier à la Massoure. Il fit des vers sur sa captivité et nous a laissé des chansons. — Gilles le Brun, sire de TRASIGNIES, connétable de France. Il épousa la sœur de Joinville.



HUITIÈME CROISADE.

1270. COMMENCÉE SOUS LE PONTIFICAT DE CLÉMENT IV.

Malheurs des peuples chrétiens. — Prise de Césarée par le soudan d'Egypte. Jaffa et Antioche tombent en son pouvoir. — Publication d'une nouvelle croisade. — Départ de St-Louis. — Siége de Tunis. Mort de St-Louis. — Son fils, Philippe-le-Hardi, rapporte en France ses restes vénérés. — Siége et prise d'Acre par le Soudan. — La Terre-Sainte retombe au pouvoir des Infidèles. — Fin de la dernière croisade.

CHEVALIERS.

Messire Jean d'AMIENS. — Guillaume d'AUNOY, chevalier du Laonnois. — Eustache, sire d'AUXY, en Artois. — Philippe d'AUXY, son fils, armé chevalier par St-Louis. — Messire Enguerrand de BAILLEUL, chevalier d'Artois. — Geoffroi de BEAUFORT, chevalier d'Artois, mort au siége de Tunis. — Baudouin de BLONDEL, chevalier d'Artois. — Robert IV, comte de BRAINE, en Soissonnais. Au mois de décembre 1268, il prit l'engagement d'accompagner dans la Terre-Sainte le comte de Champagne avec quarante chevaliers et de rester avec eux au moins un an outre mer, moyennant quatorze mille livres tournois. — Jean de CHAMBLY, chevalier du Beauvoisis. — Messire Jean de CATENOY, chevalier du Beauvoisis. — Hugues CORBET, III.ᵉ du nom, châtelain de Saint-Pol. Pour faire face aux dépenses du voyage, il vendit sa châtellenie au comte de Saint-Pol. — Simon de CONTES, chevalier d'Artois. — Jean de DION, chevalier de Flandre. — Messire Raoul d'ESTRÉES, chevalier du Santerre. — Le seigneur de FIENNES, en Boulonnais. — Guillaume de Dampierre, comte de FLANDRE. — Le comte de GUINES. Il partit avec neuf chevaliers sous sa bannière. — Wauthier et Pierron, seigneurs de HAUTECLOCQUE. Ils accompagnèrent dans la Terre-Sainte le comte de Saint-Pol. Les Hauteclocque jusqu'alors avaient eu *trois cloches* dans leur scel comme en déposent les chartes de l'abbaye de Cercamp. C'est pendant la croisade qu'ils substituèrent aux trois cloches la croix chargée de cinq coquilles d'argent. — Pierre de LAON. — Aubert, sire de LONGUEVAL, en Santerre. Il avait été à la septième croisade. Il menait avec lui quatre chevaliers. — Baudouin de LONGUEVAL. Il fut aussi de la septième croisade. — Gilles, sire de MAILLY, en Amiénois. « Il ira soy dixiesme, » trois mil livres, et passage et retour de chevaulx et mangera à la court du » roy. » (*Convention entre St-Louis et divers chevaliers.*) — Jean III, sire de NESLE, en Santerre, seigneur de Falvy et de la Hérelle. — Jean de NESLE IV, son fils. — Raoul de NESLE. « Il ira soy quinziesme de chevaliers, quatre mil » livres tournois, et mangeront à l'ostel du roy. » — Anselme d'OFFÉMONT, chevalier du Soissonnais, seigneur de Thorote. — Le comte de PONTHIEU. — Mathieu Iᵉʳ, sire de ROYE, en Santerre. Il était de la septième croisade. — Le comte de SAINT-POL. « Soy trentiesme de chevaliers, pour passage, pour retour » de chevaulx, pour menger et pour toutes autres choses, douze mil livres, et » deux mil livres de don privé. » — Jean II, comte de SOISSONS. — Raoul de SOISSONS, vicomte de Cœuvres. — Raoul de SOISSONS, seigneur de Tours. — Gilles de TRASIGNIES. Il était à la septième croisade. — Le fourrier de VERNEUIL, en Valois. « Pour soy quatriesme de chevaliers douze cens livres et mangera en » l'ostel du roy. »



CHRONIQUES,

MANUSCRITS ET AUTRES DOCUMENTS CONSULTÉS.

Chronique d'Albert d'Aix. — Foulcher de Chartres. — Chronique de G. Visinauf. — *Gestes de Dieu par les Franks*, chronique de Guibert de Nogent. — *Philippide* de Guillaume-le-Breton. — Chronique de Guillaume de Nangis. — Guillaume de Tyr. — Chronique de Saint-Bertin (*Yperius.*) — Mathieu Paris. — Annales de Flandre de Meyer. — Orderic Vital. — Raymond d'Agiles. — Chronique de Ville-Hardouin. — Joinville. — *Les Royaux Lignages*, par Guill. Guiart. — *Gestes de Philippe-Auguste*, par Rigord. — Gélic. — De Ligne. — Preuves de l'*Histoire du Cambrésis*, par Le Carpentier. — Chronique manuscrite de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin. — Annales de Flandre par Aubert Le Mire. — Titres de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens. — *Antiquités d'Amiens*, par de La Morlière. — Dissertations de Du Cange. — Le père Anselme. — Manuscrits de dom Grenier, à la Bibliothèque Royale. — Archives départementales du Pas-de-Calais. — Recueil manuscrit des chartes d'Artois, par Godefroi. — Annales de l'abbaye d'Anchin, publiées par dom Brial dans le grand recueil des historiens de France. — *Histoires de la maison de Béthune — de la maison de Châtillon — de la maison de Guines* — et *de la maison de Dreux*, par André Duchesne. — *Histoire des Croisades*, par Michaud. — Texte descriptif des salles des croisades (*Musée historique de Versailles.*) — Chartes de la collection Courtois.



LE CHATELAIN DE COUCY
ET
LA DAME DE FAYEL.



La terre de Coucy en Soissonnais appartenait à l'église de Reims lorsque, à la fin du XI.e siècle, Enguerrand, sire de Boves en Amiénois, vint assiéger le manoir de Coucy que l'archevêque Hervée avait fait construire pour mettre à l'abri des Normands les vassaux et les possessions de son église. Un chevalier nommé Albéric tenait alors ce manoir en fief et le défendit de son mieux ; mais il ne put résister à la force des assaillants et fut contraint d'abandonner le château et la terre à Enguerrand de Boves. Les successeurs de ce dernier prirent le nom de Coucy et le rendirent célèbre ; l'un d'eux, Enguerrand III, bâtit en 1205 le château dont nous voyons encore les ruines.

L'histoire atteste la valeur, la loyauté chevaleresque et la magnificence d'Enguerrand III. A Bouvines, son intrépidité contribua au gain de la bataille ; les chroniqueurs de la croisade des Albigeois parlent de ses exploits ; et lorsque les grands vassaux ligués contre la reine Blanche, pendant la minorité de St-Louis, vinrent offrir à Enguerrand de faire passer dans la maison de Coucy la couronne de France, il sut rester fidèle aux devoirs de l'hommage-lige en refusant son appui aux projets des seigneurs rebelles.

Raoul I.er, sire de Coucy et père d'Enguerrand, avait épousé Alix de Dreux, petite-fille du roi Louis-le-Gros. Il partit pour la Terre-Sainte et périt au siége d'Acre [1]. Ses restes mortels, transportés en Picardie par les soins

[1] TRADUCTION DU TESTAMENT FAIT PAR RAOUL I.er, SIRE DE COUCY, AU MOMENT DE SON DÉPART POUR LA TERRE-SAINTE.

« Moi Raoul, seigneur de Coucy, veux qu'il soit notoire à tous présents et futurs, qu'étant prêt à partir pour Jérusalem, et craignant qu'il ne s'élève des difficultés entre mes enfants pour la part de chacun d'eux, j'ai disposé de mes biens, selon que je l'ai jugé convenable et après avoir pris le conseil des gens de probité qui me sont attachés.

» Je donne à Enguerrand, mon fils aîné, toutes mes terres et seigneuries pour être par lui possédées paisiblement et sans réclamation, sauf les démembrements faits en faveur de mes autres enfants et qui sont tels :

» Je veux que Thomas, mon fils, ait en libre et tranquille possession, sans être inquiété par qui que ce soit, Vervins, Fontaine et Landouzy ; qu'il retire annuellement sur les droits du vinage de Vervins et de Landouzy soixante livres en monnaie, telle qu'on l'emploiera dans lesdits vinages ; et dans toutes ses possessions il sera homme lige de son frère Enguerrand.

» J'ai assigné à Raoul, qui possède un titre clérical, quarante livres parisis de rente à prendre sur mes revenus de Roye et ce tout le temps de sa vie.

» Quant à Robert, il aura pour sa part tous les biens qui m'ont été apportés en mariage par sa mère, et ma terre de Soissons avec la redevance entière d'un certain bois que l'on nomme vulgairement le passage de Pinon ; et il tiendra tous ces bois à la charge de plein hommage à son frère Enguerrand.....

d'Enguerrand, furent déposés dans l'abbaye de Foigny. Beaucoup d'historiens ont confondu Raoul 1.er avec le châtelain de Coucy qu'aima la dame de Fayel. Mais on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que Raoul 1.er était mort lorsque le châtelain partit pour la croisade. La Bibliothèque Royale renferme un précieux manuscrit qui a pour titre : *Li Roumans dou chastelain de Couci et de la dame de Fayel*. Ce châtelain s'appelle Renaud ; il a été clerc et n'est pas *riche*, ce qui ne pourrait s'appliquer à Raoul 1.er, l'un des plus puissants seigneurs de son siècle. Il paraît d'ailleurs que Renaud ne se sentit aucun penchant pour la vie cléricale et qu'il prit le parti des armes. Les conseils des trouvères qui fréquentaient le château de Coucy et l'amour de Renaud pour la noble dame de Fayel donnèrent l'essor à son goût

» Pour ce qui est de ma fille Agnès, je lui donne mille et six cents livres, » monnaie d'Artois, à prendre sur les revenus de Marle et de Crécy, laquelle » somme elle sera l'espace de huit ans à recevoir, en commençant seulement trois » années après mon départ. Ainsi le jour de Saint-Remy de chaque année, elle » recevra cent livres à Marle et les cent autres livres à Crécy; et l'église de » Prémontré sera chargée du soin de lui faire toucher ses revenus.

» S'il arrive que pendant mon voyage d'outre-mer, je vienne à décéder, si de » même ladite Agnès ma fille cesse de vivre avant d'être mariée, tout ce qui » lui restera d'argent comptant sera partagé en deux moitiés dont l'une reviendra » à Alix sa mère, l'autre sera léguée en aumône aux Hospitaliers, aux Templiers » et à l'église de Prémontré, pour leur être partagée en égale part.

» Et enfin, s'il nous arrive à Alix ma femme ainsi qu'à moi de mourir, une » moitié de ladite somme passera à mon fils aîné; l'autre aura sa première des- » tination.

» J'entends que mes possessions ainsi que les droits d'Alix, ma femme, ne » soient nullement grevés, voulant que mes arrangements, même ceux que j'ai » signés, soient toute ma vie dépendants de ma volonté; or, pour que cet acte » de partage de mes biens soit authentique et irrévocable (à moins cependant que » je ne vienne à y changer quelque chose) j'ai voulu qu'il fût écrit et scellé de » mon sceau, Fait l'an de l'Incarnation de J. C. 1190. »

pour la poésie. Renaud était *biaux, courtois, plains de savoir, sachant faire chans et parlures*, et le manuscrit ajoute que Gauvain et Lancelot, célèbres chevaliers de la Table-Ronde, ne le surpassèrent point en renommée.

Les romanciers et les faiseurs de drames ont accrédité une autre erreur; celle-ci s'applique à la famille de Gabrielle, dame du château de Fayel. La maison de *Vergy*, l'une des plus illustres de la Bourgogne, n'aurait eu garde de contracter, comme on l'a cru, une alliance avec l'obscur châtelain de Fayel. En compulsant avec soin les annales de la noblesse de Bourgogne, on arrive d'ailleurs à constater qu'au temps de Philippe-Auguste il n'y avait que trois filles dans la maison de Vergy : Alix, mariée à Eudes III, duc de Bourgogne; Agnès à Gui de Châtillon; la troisième au comte souverain d'Auxonne.

Le manoir de *Levergies* s'élevait autrefois dans le voisinage du château de Fayel; il n'en reste aucun vestige. La terre et la seigneurie relevaient du chapitre royal de Saint-Quentin. En 1146, Anselme de Levergies souscrivit une donation en faveur de l'abbaye de Saint-Prix en Vermandois; Guillaume de Levergies était, au treizième siècle, trésorier de l'église de Saint-Quentin; tout indique donc que les relations de voisinage durent porter le sire de Fayel à demander la main de Gabrielle de Levergies [1].

[1] L'emplacement du château qu'habita la dame de Fayel a aussi fait discussion. Quelques historiens ont cru que le théâtre des amours et des infortunes de Gabrielle devait être placé dans le manoir de Fayel, en Beauvoisis, dont la terre fut plus tard érigée en duché-pairie et appartint au maréchal de La Mothe-Houdancourt. La lecture du manuscrit de la Bibliothèque Royale doit suffire pour dissiper tous les doutes. Fayel, en Vermandois, est dans le voisinage de Saint-Quentin

Les chansons du châtelain de Coucy font foi que la beauté de Gabrielle était à nulle autre égale ; et bien que sous ce rapport l'historien doive se tenir en garde contre les assertions des amants, il faut bien croire cependant ce que les chroniques et les manuscrits s'accordent à établir. Nous lisons dans celui de la Bibliothèque Royale que Gabrielle

> En tout lieu estoit si parfaite
> Que Diex pour amer l'avoit faite ;

Puis viennent de piquants détails sur sa toilette qui ne saurait d'ailleurs l'occuper long-temps, *car belle dame est bientôt parée*. Un cercle d'or retient ses blonds cheveux ; sa robe légère relève la grâce de sa démarche ; son teint n'est ni trop pâle ni trop vermeil. Renaud ne se lasse pas de dépeindre dans ses poésies les attraits de la dame de Fayel. Voici comment se terminent des vers

et le manuscrit nous apprend que Renaud s'était logé à Saint-Quentin *pour être plus à portée de Fayel qu'il ne l'aurait été s'il eût habité Coucy.*

« La terre et seigneurie de Fayel (*Fayellum*) est située au nord-ouest de la » ville de Saint-Quentin. Le château est éloigné du petit clocher de l'église royale » d'environ 1700 toises.

» Le château est situé au nord, à la lisière et au plus haut d'un bois conte- » nant environ quatre-vingts arpents et fait face à la ville par une large avenue.

» Ce château n'a rien de remarquable ni qui prouve une haute antiquité. Pro- » bablement celui qui existait du temps de Philippe-Auguste aura été ruiné et » démoli dans le temps des grandes guerres avec les Anglais et les Bourguignons, » ainsi que beaucoup d'autres châteaux du Vermandois.

» Le bois est très-agréable et bien soigné. La bourgeoisie de Saint-Quentin va » s'y promener en affluence les jours de fête ; le seigneur tolère cet usage.

» Au-delà du château est le village composé d'environ cent feux.

» La terre de *Levergies* est au nord de Saint-Quentin, à la distance de 4680 » toises du petit clocher de cette ville ; il n'y a plus ni manoir, ni château sei- » gneurial, pas même de vestiges qu'il y en ait eu. » (*Mémoires de l'abbé* Pistavy, *chanoine de la collégiale de Saint-Quentin.*)

qu'il lui adressait : « Chanson, va-t-en où mon cœur t'en-
» voie ; là tu trouveras, je n'ose dire autrement, cœur
» sans merci, corps svelte, riant visage et beauté sans
» fard. »

Nous avons donné, dans l'un des chapitres qui précèdent, les détails du tournoi qui eut lieu vers 1187 entre Vendeuil et La Fère. Le châtelain de Coucy y parut dans la lice portant au bras droit une manche d'or et d'argent, brodée par Gabrielle de Fayel. Les dames admirèrent sa bonne mine ; mais une seule occupa ses pensées, car Gabrielle de Levergies assistait au tournoi. Lorsqu'il prit place les hérauts crièrent : « C'est Coucy,
» Coucy, le vaillant guerrier, le vaillant bachelier ! Cou-
» cy, le châtelain de Coucy ! » Renaud se mesura dans cette journée avec deux illustres chevaliers ; l'un était Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Pol ; l'autre, Louis de Blois, comte de Clermont et de Chartres, mort en 1205 à la bataille d'Andrinople. Renaud, simple châtelain [1], peu favorisé de la fortune, eut cependant les honneurs de la joute ; aussi dit-on que, depuis ce jour, la dame de Fayel n'essaya plus de se défendre d'un tendre retour pour lui.

Peu de temps après, une fête annoncée long-temps d'avance dans les manoirs de la Tiérache et du Vermandois réunit un grand concours de châtelaines, chevaliers, pages, écuyers et trouvères. Le sire de Fayel et

[1] Il ne faudrait pas confondre les *châtelains* ou simples gouverneurs du château avec les sires de Coucy. Renaud, neveu de Raoul Ier, ne possédait ni seigneurie, ni fiefs considérables et remplissait à Coucy l'office de châtelain.

Gabrielle s'y étaient rendus ; le châtelain de Coucy n'aurait eu garde d'y manquer. Il y eut des joutes et d'autres divertissements ; et le soir, après un joyeux repas, les trouvères chantèrent des tensons et des triolets que les dames répétaient en chœur. On dansait ensuite au son des citoles et des violes d'amour. Voici le triolet que chanta Gabrielle de Fayel :

J'aim bien loïaument ;
Et j'ay bel amy
Pour qui di souvent,
J'aim' bien loïaument.
Est miens ligement ;
Je le sai de fy.
J'aim' bien loïaument
Et j'ay bel amy.

Le manuscrit de la Bibliothèque Royale ne donne que six chansons du châtelain de Coucy. Les manuscrits du Vatican, ceux du marquis de Paulmy et de Clairambault en renferment beaucoup d'autres. Si quelques-unes de ces dernières ne sont point apocriphes, nous aurions vingt-trois chansons de Renaud. Celle qui va suivre a un caractère particulier. Renaud doit partir pour la croisade. Il a juré d'accompagner le roi Richard. Son amour pour Gabrielle n'inspire plus seul ses vers ; l'enthousiasme du croisé s'y révèle ; et s'il mêle aux pensées religieuses les transports d'un amour coupable et sans frein, c'est que le service de Dieu n'excluait pas dans l'esprit des chevaliers leurs tendres sentiments pour les dames. Les vers du châtelain de Coucy où il est question de la croisade rappellent d'ailleurs la chanson que fit sur les guerres saintes le célèbre Thibaut de Champagne. Les poésies de

Thibaut offrirent aussi le mélange d'une vive piété et d'un tendre et respectueux amour pour Blanche de Castille à laquelle il adressa ses vers.

CHANSON DU CHATELAIN DE COUCY PARTANT POUR LA CROISADE.

TEXTE DU MANUSCRIT.

Ahi! amors, com dure départie,
Me convendra fere pour la meillor
Qui onques fust amée ne servie!
Dex me ramaint à li, par sa douçor,
Si voirement com g'en part à dolor.
Dex! q'ai-je dit? Jà ne m'en part-je mie,
Ains vas mes cors servir notre Seignor,
Mes cuers remaint du tout en sa baillie.

Pour li m'en vois sospirant en Surie;
Car nus ne doit faillir son criator.
Qui li faudra à cest besoin d'aïe,
Sachiez de voir qu'il faudra à greignor.
Et sachiez bien li grand et li menor
Que là doit-on fere chevalerie;
C'on i conquiert paradis et honor,
Et pris, et lox, et l'amor de sa mie.

Qui ci ne veut avoir vie honteuse,
S'aille morir pour Dieu liez et joïeus:
Car ceste mors est bone et glorieuse,
Qu'en i conquiert le raigne glorieus.
Ne jà de mort n'en i morra un seus;
Ainz nestront tuit en vive glorieuse.
Je n'i sai plus qui ne fust amoreus,
Trop fust la voie et bonne et deliteuse!

Dex est assis en son saint héritage:
Ore i parra com cil le secorront
Que il geta de la prison honbrage,
Quant il fut mis en la croix que Turc ont.
Bien sont honi tint cil qui remanront,
Se nes retient pouretez ou malage:
Et cil qui riche et sain et fort seront,
N'i puent pas demorer sans hontage.

TRADUCTION.

Amour, qu'il est cruel hélas! de quitter la meilleure dame qui fut jamais aimée et servie! Que Dieu par sa bonté me ramène auprès d'elle avec un plaisir égal à la douleur que j'éprouve en la quittant. Dieu! qu'ai-je dit? Je ne m'en sépare point. Mon corps va servir le Seigneur mais mon cœur demeure près d'elle.

Soupirant pour ma dame je m'en vais en Syrie; on ne doit point manquer à son créateur et qui ne lui viendrait point en aide aujourd'hui, l'abandonnerait sans doute dans un cas plus pressant encore. Sachez tous que la chevalerie doit se signaler là par les plus grands exploits; on y gagnera paradis, honneur, gloire, louanges et l'amour de sa mie.

Que celui qui ne veut vivre avec honte aille mourir avec joie pour son Dieu. Mort salutaire et glorieuse, car sa récompense est au ciel! Mais que dis-je? Est-ce mourir que commencer à vivre par la gloire. Si je n'aimais, que ce voyage aurait de charmes pour moi!

Dieu se trouve assiégé dans son saint héritage. Comment le secourront ceux qu'il racheta de l'enfer en mourant sur la croix que les Turcs profanent. Honte à tous ceux qui resteront, si pauvreté ou maladie ne les y force. Ceux qui ont la santé en partage, les riches et les puissants ne pourraient sans déshonneur se dispenser de partir.

Tuit li clergié et li homme d'aage
Qui en aumosnes et en bienfet meinront,
Partiront tuit à cest pélérinage,
Et les dames qui chastée tenront,
Se loiauté sont à ceux qui i vont.
Et s'eles font par mal conseil folage,
A lasches gens mauveses le feront;
Car tuit li bon s'en vont en cest voyage.

Les prêtres et les vieillards, par leurs aumônes et leurs bienfaits; les dames en gardant fidélité aux absents, partageront la gloire de cette pieuse entreprise. S'il en était d'assez déloyales parmi elles pour devenir infidèles, elles le seraient pour des lâches; car tous les braves chevaliers sont du voyage.



Nous terminerons ce chapitre par le texte fidèlement reproduit d'une vieille chronique sur les amours du châtelain de Coucy et de Gabrielle de Levergies, dame de Fayel. La naïveté des détails, la grâce du langage et la

rapidité de la narration font de cette petite chronique un véritable chef-d'œuvre et méritaient qu'elle fut sauvée de l'oubli.

CHRONIQUE
DE LA DAME DE FAYEL
ÉCRITE VERS 1380.

« Au tems que le roy Philippes régnoit et le roi Richart d'Angleterre vivoit, il » y avoit en Vermandois un autre moult gentil, gaillard et preux chevalier en » armes, qui s'appeloit Regnault de Couci, et estoit chastelain de Couci. Ce che- » valier fut moult amoureux d'une dame du pays, qui estoit femme du seigneur » de Faïel. Moult orent de poine et travail pour leurs amours, ce chastelain de » Couci et la dame de Faïel : si comme l'histoire le raconte, qui parle de leur » vie dont il y a roman propre. Or advint que quand les voyages d'outre-mer se » firent, dont il est parlé ci-dessus, que les roys de France et d'Angleterre y » furent, ce chastelain de Couci y fut, pour ce qu'il exercitoit volontiers les » armes. La dame de Faïel, quand elle sçeut qu'il s'en devoit aller, fist un laqs » de soye moult et bien fait, et y avoit de ses cheveux ouvrés parmi la soye » dont l'œuvre sembloit moult belle et riche, dont il lioit un bourrelet moult riche » par dessus son heaume ; et avoit longs pendans par derrière, à gros boutons » de perles. Le chastelain alla outre mer, à grant regret de laisser sa dame par » deçà. Quand il fut outre mer, il fit moult de chevaleries [1] ; car il étoit vaillant » chevalier et avoit grant joye que on rapportast par deçà nouvelles de ses faits, » à fin que sa dame y prist plaisir. Si advint qu'à un siége que les chrétiens » tenoyent devant Sarrazins oultre mer, ce chastelain fut feru d'un quarel au costé » bien ; du quel coup il lui convint mourir. Si avoit à sa mort moult grant re-

[1] « *Le châtelain et Gobert, son écuyer, arrivèrent à Marseille. Le roi d'Angleterre s'y trouvoit déjà avec toute sa chevalerie et faisoit ses préparatifs de départ. La flotte mit à la voile, et Dieu leur donna un si bon vent qu'ils eurent bientôt fait la traversée. Le châtelain se distingua dans la croisade comme un digne chevalier le cœur toujours épris ; il tua ou blessa plusieurs Sarrasins. Il portoit sur son heaume, en souvenir de Gabrielle, des tresses tissées d'or fin dont la vue seule étoit devenue redoutable aux Sarrasins. Ils l'avaient surnommé :* le chevalier aux grandes prouesses qui porte tresses sur son heaume. »

(*Manuscrits de la Bibliothèque Royale*. Traduction CRAPELET.)

» gret à sa dame, et pour ce appela un sien escuyer, et lui dit : je te prie que » quand je seray mort, que tu prennes mon cœur, et le met en tel manière, » que tu le puisse porter en France à ma dame de Faïel, et l'enveloppe de ces » longes icy ; et lui bailla le laqs que la dame avoit fait de ses cheveux, et un » petit escrinet, où il avoit plusieurs anelez et diamans, que la dame lui avoit » donnez, qu'il portoit tousjours avant luy, pour l'amour et la convenance d'elle. » Quand le chevalier fut mort, ainsi le fit l'escuyer : et prist l'escrinet ; et lui ou- » vrit le corps, et prist le cœur, et le sala et confit bien en bonnes espices, et mit » en l'escrinet avec le laqs de ses cheveux, et plusieurs anelez et diamans que la » dame lui avoit donnez, et avecques une lettres moult piteuses que le chaste- » lain avoit escrite à sa mort et signé de sa main. Quand l'escuyer fut retourné » en France, il vint vers le lieu où la dame demeuroit : et se bouta en un bois » près de ce lieu : et luy mesadvint tellement qu'il fut veu du seigneur de Faïel, » qui bien le cogneut. Si vint le seigneur de Faïel à tout deux ses privez en ce » bois, et trouva cet escuyer auquel il voult courir sus en despit de son maître » qu'il hayoit plus que nul homme du monde. L'escuyer lui cria merci ; et le che- » valier luy dit : ou je te occiray, ou tu me diras où est le chastelain. L'escuyer » luy dit qu'il estoit trespassé ; et pour ce qu'il ne l'en vouloit croire, et avoit » cest escuyer paour de mourir, il luy monstra l'escrinet pour l'en faire certain. » Le seigneur de Faïel prist l'escrinet et donna congé à l'escuyer. Ce seigneur » vint à son queux et luy dit qu'il mit ce cœur en si bonne manière et l'apa- » reillasse en telle confiture qu'on en peut bien manger. Le queux le fit et fit » d'autre viande toute pareille et mit en bonne charpente en un plat : et en fut » la dame servie au disner : et le seigneur mangeoit d'une autre viande qui luy » ressembloit : et ainsi mangea la dame le cœur du chastelain son ami. Quand » elle ot mangié, le seigneur lui demanda : Dame, avez-vous mangé bonne viande ? » et elle lui respondit qu'elle l'avoit mangée bonne ; il luy dit : pour cela vous » l'ay-je fait apareiller, car c'est une viande que vous avez moult amée. La dame » qui jamais ne pensast que ce sust, n'en dit plus rien. Et le seigneur lui dit » de rechef : sçavez que vous avez mangé ? et elle répondit que non : et il lui » dit adonc : or sachiez que vous avez mangé le cœur du chastelain de Couci. » Quant elle ot ce, si fut en grand pensée pour la souvenance qu'elle eut de » son ami : mais encores ne peut-elle croire cette chose jusques à ce que le sei- » gneur luy bailla l'escrinet et les lettres. Et quand elle vit les choses qui estoyent » dedans l'escrinet, elle les cogneut : si commença lire les lettres, quant elle » cogneut son signe manuel et les enseignes. Adonques commença fort à changer » et avoir couleur, et puis commença fortement à penser. Quand elle ot pensé, » elle dit à son seigneur : il est vray que ceste viande ay-je moult amée, et croy » qu'il soit mort, dont est domage, comme du plus loyal chevalier du monde. » Vous m'avez fait manger son cœur, et est dernière la viande que je mangeray » onques : ne onques je ne mangé point de si noble, ne de si gentil. Si n'est

» pas raison que après si gentil viande, je n'en doye mettre autre desus : et » vous jure par ma foy que jamais je n'en mangeray d'autre après ceste cy. La » dame leva le disner, et s'en alla en sa chambre, faisant moult grant douleur ; » et plus avoit de douleur qu'elle n'en monstroit, la chère. Et en celle douleur, » à grands regrets et complainte de la mort de son ami, fina sa vie et mourut. » De ceste chose fut le seigneur de Faiel courroucé, mais il n'y peut mettre re- » mède, ne homme ne femme du monde. Cette chose fut sçeue par tout le pays, » et en ot grant guerre le seigneur de Faiel aux amis de sa femme : tant qu'il » convint que la chose fut rapaisée du roy et des barons du pays. »



BATAILLE DE BOUVINES.



La bataille de Bouvines, l'une des plus glorieuses de notre histoire, jeta un vif éclat sur le règne de Philippe-Auguste. Ce fut la lutte des grands vassaux contre un prince plein d'ambition dont les constants desseins s'appliquèrent à donner la force au pouvoir central et l'unité politique au royaume. La pensée que l'on

prêtait à Philippe-Auguste de travailler à reconstituer l'empire de Karle-le-Grand devait lui rendre peu favorables la plupart des princes de la chrétienté. Aussi le roi Jean d'Angleterre, l'empereur Othon et le duc souverain de Limbourg, les comtes de Brabant et de Bar se liguèrent-ils avec les comtes de Flandre, de Boulogne et de Namur pour déclarer la guerre au roi de France.

Ferrand, comte de Flandre, avait vu ses terres envahies par l'armée de Philippe-Auguste, Lille incendié, Gand, Bruges, Ypres et Cassel pris ou démantelés. Le souvenir de ces maux entraîna dans la ligue qui se formait toutes les bonnes villes de Flandre. Pierre de Courtenay, comte de Namur, cédant aux sollicitations de sa femme Yolande, se joignit aussi aux confédérés. Il marchait contre le roi de France son proche parent et son suzerain; « mais qu'importe, disait-il, puisque madame Yolande » l'exige de ma foi. »

Il paraissait difficile que Philippe-Auguste pût triompher de la coalition qui menaçait le royaume. Ses ennemis nourrissaient un tel espoir du succès qu'ils s'étaient d'avance partagé les provinces de la monarchie; le roi Jean s'adjugeait toutes celles de ces provinces qui se trouvaient au midi de la Loire; Othon avait sa part à l'orient du royaume; le Vermandois devait être le dévolu du comte de Boulogne, Renaud; Hugues de Boves aurait la seigneurie de Beauvais; Ferrand, comte de Flandre, deviendrait comte de Paris.

Ces prétentions n'étaient un secret pour personne; on en parlait dans l'armée, dans tous les manoirs, dans les villes, dans les monastères. Les magiciens et les devins,

consultés sur l'issue de la lutte, déclaraient qu'une grande bataille viderait le débat ; que le roi de France, foulé sous les pieds des chevaux, mourrait dans le combat et ne serait pas enseveli ; les devins ajoutaient que le comte Ferrand entrerait en triomphe dans la capitale du royaume[1].

Philippe-Auguste convoqua le ban et l'arrière-ban de ses vassaux. Tous les barons restés fidèles se hâtèrent de déférer à la semonce royale. On remarquait parmi les seigneurs de Picardie Philippe de Dreux, évêque et comte de Beauvais; Enguerrand de Coucy ; les comtes de Ponthieu et de Soissons; Thomas de Saint-Valery, sire de Gamaches, et le vidame de Picquigny. Le comte de Saint-Pol, le châtelain de Bapaume, le sire Baudouin de Créqui et Guillaume de Béthune étaient au premier rang des seigneurs artésiens. Quelques bannières de Flandre se mêlèrent aux gonfanons d'Artois et de Picardie. Galon de Montigny, vaillant chevalier d'Artois, fut préposé par Philippe-Auguste à la garde de l'étendard royal.

Le 10 juillet 1214, l'armée se réunit à Péronne. La revue des troupes eut lieu à Tournai peu de jours après. Le dénombrement des bannières fournit cinq mille chevaliers et cinquante mille servants d'armes, outre les bourgeois ou communiers au nombre de trente-cinq mille, marchant au combat sans cottes de mailles, portant des masses, des arbalètes, des haches ou des arcs. La commune d'Amiens s'avançait la première ; la confrérie des bouchers, pêcheurs et vendeurs de poisson comptait vingt-cinq hommes ; le chef de St-Martin, leur commun pa-

[1] (*Chronique de Saint-Denis.*)

tron, était peint sur la bannière qui les précédait. Puis venait la corporation des gantiers représentée par dix combattants ; les tréfileurs d'or envoyèrent quinze hommes ; les enlumineurs d'images en fournirent vingt.

Les bourgeois de Laon, de Compiègne, Péronne, Beauvais, Corbie, Arras, Noyon et Montdidier arrivèrent en bon ordre, vêtus de vert ou de gris. Les communiers de Soissons et les vassaux de l'abbaye de St-Médard marchaient sous la bannière de St-Sébastien et se couvrirent de gloire. Cent cinquante d'entre eux, tous archers habiles, furent choisis pour engager l'action.

DÉNOMBREMENT

DE LA NOBLESSE DU COMTÉ DE FLANDRE, D'ARTOIS ET DE PICARDIE QUI COMBATTIT A BOUVINES.

COMTES.

Philippe de Dreux, comte de Beauvais.
Le comte de Braine.
Le comte de Dammartin.
La *comtesse* Jeanne de Flandre.
Le comte de Moreuil.
Le comte de Ponthieu.
Le comte de Roucy.
Le comte de Saint-Pol.
La *comtesse* de Saint-Quentin.
Le comte de Soissons.

BARONS.

Pierre d'Amiens.
Baudouin d'Aubigny, en Artois.
L'avoué de Béthune.
Le sire Enguerrand de Coucy.
Le seigneur de Nesle.
Le seigneur d'Oisy, en Artois.
Robert de Péronne.
Le vidame de Picquigny.
Roger, sire de Rosoy, en Tiérache.
Thomas de Saint-Valery.
Le bouteiller de Senlis.

CHATELAINS.

Le châtelain d'Arras.
Hugues d'Auxy, en Artois.
Le châtelain de Bapaume.
Le châtelain de Beauvais.
Le châtelain de Bergues, en Flandre.
Le châtelain de Boves, en Amiénois.
Le châtelain de Busancy, en Soissonnais.
Gui de Camp-d'Avesne.
Le châtelain de Coucy.
Jean, sire de Coudun, en Noyonnais.
Baudouin de Dours, en Amiénois.
Le châtelain de Furnes, en Flandre.
Le châtelain de Gand.
Le châtelain de Ghistelles, en Flandre.

Le châtelain de Guînes.
Le châtelain de Hangest, en Santerre.
Le châtelain de Lens, en Artois.
Le châtelain de Lille.
Le châtelain de Mello, en Beauvoisis.
Le châtelain de Milly, en Beauvoisis.
Le sire de Montchâlons, en Laonnois.
Le sire de Montoire, au pays de Guînes.
Le châtelain de Nesle, en Santerre.
Le châtelain de Noyon.
Le châtelain de Péronne.
Le châtelain de Raisse, en Flandre.
Le châtelain de Saint-Omer.
Gui, fils du comte de Saint-Pol.
Le châtelain de Tournai.
Le châtelain d'Ypres.

VAVASSEURS.

Heres Guillaume d'Arras.
Robert de Beaulieu, en Noyonnais.
Robert de Belloy, en Amiénois.
Raoul de Clermont, en Beauvoisis.
Baudouin de Commines, en Flandre.
Alard, sire de Croisilles, en Artois.
Robert des Tournelles, en Santerre.
Le sire d'Hamelincourt, en Artois.
Aubert de Hangest, en Santerre.
Nicolas de Harnes, en Artois.
Hugues de Malannoy, en Artois.
Philippe de Nanteuil, en Valois.
Gaucher de Nanteuil.
Eustache de Neuville-Vitasse, en Artois.
Alaric, sire de Roucy, en Soissonnais.
Raoul, sire de Roye, en Santerre.

CHEVALIERS BANNERETS DE L'AMIÉNOIS ET DE LA MARCHE DE CORBIE.

Renaud d'Amiens.
Théobald d'Amiens.
Heres d'Argies.
Jean de Boulainvilliers.
Ansel de Boulainvilliers.
Hugues de Boves.
Robert de Boves.
Le seigneur de Croy-sur-Somme.
Robert de Picquigny.
Gauthier Tyrel, sire de Poix.

CHEVALIERS D'ARTOIS PORTANT BANNIÈRES.

Baudouin d'Aire.
Guillaume d'Arras.
Gautier d'Avesnes.
Guillaume de Béthune.
Baudouin de Créquy.
Guillaume de Cresecques.
Guibert Dauredoger.
Hugues de Hapet.
Enguerrand d'Hesdin.
Le sire de Houdain.
Jean de Lens.
Baudouin de Pas.
Raoul Plonquet.
Hugues, fils du comte de Saint-Pol.
Hugues Tacon.
L'avoué de Thérouanne.

CHEVALIERS DU BEAUVOISIS PORTANT BANNIÈRES.

Le *Thelonarius* de Beauvais.
Raoul le Flemen de Canny.
Le père de Dreux de Mello.
Manassès de Mello.
Pierre de Milly.
Guillaume de Milly.
Baudouin de Rémy.
Ansel de Ronquerolles.

CHEVALIERS DU BOULONNAIS PORTANT BANNIÈRES.

Eustache le bouteiller.
Wilhem de Fiennes.
Guillaume de Montcavrel.
Wilhem de Thiembronne.

CHEVALIERS-BANNERETS DU COMTÉ DE FLANDRE DEPUIS LE PAYS D'ARTOIS JUSQU'A L'ESCAUT.

Bartholomée d'Auby.
Arnould d'Audenarde.
Henri de Bailleul.
Baudouin, connétable de Flandre.
Terric de Bevere.
Gilbert et Broissart de Borsele.
Pierre de Brus.
Jean de Cisoing.
Le père de Baudouin de Commines.
Gautier de Formeselles.
Rasse de Gavre.
Le sire de Halluin.
Gale de la Capelle.
Philippe de Marleghien.
Pierre de Mesnil.
Baudouin de Praët.
Jean de Selinghien.
Gautier de Sottenghien.
Heres de Wavrin.
Hellin de Wavrin.

CHEVALIERS DU LAONNOIS PORTANT BANNIÈRES.

Gautier d'Aunoy.
Thomas de Bruyères.
Albéric de Bucy.
Gilles de Marchais.
Le sire de Montaigu.
Heres de Pierrepont.
Alain de Roucy.

CHEVALIERS DU PONTHIEU PORTANT BANNIÈRES.

Raoul d'Airaines.
Hugues de Bailleul.
Rogues de Beauchamps.
Guillaume de Beaurain.
Hugues Boterin.
Ansel de Cayeux.
Hugues de Fontaines.
Gautier de Hallencourt.
Gautier de La Ferté.
Jean de Mainières.
Le seigneur de Maintenay.
Hugues de Mareuil.
Guillaume de Réhu.

CHEVALIERS DU SANTERRE PORTANT BANNIÈRES.

Baudouin de Beauvoir.
Robert de Breteuil.
Baudouin de Breteuil.
Eustache d'Encre.
Raoul d'Estrées.
Albert de Hangest.
Heres de Hangest.
Jean de Longueval.
Jean de Nesle.
Barthélemy de Roye.
Jean de Roye.
Pierre de Tricot.

CHEVALIERS DU SOISSONNAIS PORTANT BANNIÈRES.

Ferry de Braine.
Hervée de Busancy.
Thomas de Coucy.
Robert de Coucy.
Raoul d'Eseri.
Jean de Montgobert.
Gui de Villers.

CHEVALIERS DE LA TIÉRACHE PORTANT BANNIÈRES.

Fulcaud de Brissay.
Raoul du Sart.
Clairambauld, sire de Châtillon, en Tiérache.

CHEVALIERS DU VALOIS PORTANT BANNIÈRES.

Giro d'Acy.
Bernard du Plessis.
Gui de Nanteuil.
Heres du Pont-Sainte-Maxence.
Le neveu du bouteiller de Senlis.

L'armée royale, victorieuse à Bouvines, resta jusqu'au soir sur le champ de bataille. Les confédérés abandonnèrent dans leur fuite des chars remplis de monnaies ou d'étoffes précieuses. Des chevaux, des épées, des gonfanons, des écus de guerre, tombèrent au pouvoir du vainqueur ; et pendant que les trompettes proclamaient la victoire, des prêtres, des moines et des pèlerins, mêlés aux hommes d'armes, remerciaient le Très-Haut du gain de la bataille. Les communes de Picardie, après avoir long-temps combattu, se rallièrent en bon ordre au reste de l'armée ; leurs bannières et leurs prisonniers furent placés au centre des confréries.



ROLE DES PRISONNIERS DE BOUVINES

REMIS AUX PRÉVOTS DE PARIS PAR LES COMMUNES DE PICARDIE.

COMMUNE D'AMIENS.

Dix chevaliers : Richard de Cologne. — Baudouin de Saint-Léger. — Jean de Coigni. — Gillebert de la Capelle. — Conrad de Corasin. — Henri Trossé. — Hugues de Saint-Hubert. — Borel de Fleschin. — Jean du Biez. — Baudouin de Perrenche.

COMMUNE DE BEAUVAIS.

Douze chevaliers : Raulin de Gavre. — Othon, comte de Tinquimborc. — Vinquernent de Groningue. — Hugues de Bouillon. — Girard de Grimberge. [1] — Manassés de Conti. [2] — Henri-le-Roux. — Gilles de Gamechmes. — Robert de Marque. — Terric Vide-Ecuelle. — Terric de Bribais. — Othon de Hostemar.

COMMUNE DE BRUYÈRES EN LAONNOIS.

Six chevaliers : Arnolphe de Grimberge. — Seher de Moscre. — Philippe de Wawre. — Nicolas de Harlut. — Bernard de Hostemar. — Girard de Randeradt.

COMMUNE DE COMPIÉGNE.

Quatre chevaliers : Robert d'Ennetières. — Baudouin de Boudins. — Hugues de Mallers. — Renard de Wismes.

COMMUNE DE CORBIE.

Neuf chevaliers : Eustache de Ruest. — Laurent de Portugal. — Tessieu de Malen-Guetin. — Jean de la Comté. — Eustache de Malle. — Godefroi de Loscart. — Henri de l'Epine. — Girard Flameng. — Le Terrier de Osquebere.

COMMUNE DE CRÉPY EN VALOIS.

Quatre chevaliers : Baudouin de Blandecque. — Le Terrier de la Hamaïde. — Arnolphe de Bænguien. — Jean de Rose-Verte.

COMMUNE D'HESDIN.

Quatre chevaliers : Robert de Estrœm. — Roger Mallet. — Philippe de Tonqueruelle. — Guillaume d'Averquin.

COMMUNE DE MONTDIDIER.

Six chevaliers : Gilles de Sarto. — Girard de Barbaise. — Baudouin du Mont. — Honoré de Warnier. — Gilles de Mont-Sainte-Aldegonde. — Thibaut de Tremogne.

COMMUNE DE NOYON.

Cinq chevaliers : Philippe de Mala-Graen. — Jean de Hodeberg. — Simon de Saffenberg. — Thomas de la Comté. — Pierre de Brulle.

[1] On fixa sa rançon à deux mille livres et Baudouin de Créquy qui combattait dans l'armée royale fut au nombre des cautions de Girard.

[2] Raoul, comte de Clermont, et Gui, bouteiller de Senlis, furent cautions de sa rançon.

COMMUNE DE ROYE.

Six chevaliers : Arnould de Créeng. — Gillebert le-Cornu. — Godefroi Brise-Tête. — Gautier du Long-Bec. — Bernard le Prêtre. — Baudouin de Lens.

COMMUNE DE SOISSONS.

Dix chevaliers : Sigebert de Mernac. — Conrad de Tremogne. — Renelin de Lamprenesse. — Guillaume de Estève. — Robert de Saint-Léonard. — Guillenon de Beaumont. — Fastrex de Viller. — Renier de Wavre. — Le Terrier de Ligne. — Hébert de Gaie.

Le gain de la bataille de Bouvines affermit la puissance de Philippe-Auguste en déjouant les efforts tentés par les grands vassaux pour échapper à toute suzeraineté. Le comte Renaud de Boulogne, qui s'était promis une si belle part dans le démembrement de la monarchie, alla expier sa félonie dans les sombres cachots du château de Péronne ; Ferrand, comte de Flandre, placé dans une cage de fer et conduit à la suite de l'armée, comme au temps des peuples barbares, fut captif pendant douze ans dans la grande tour du Châtelet. Tous les barons demeurés prisonniers payèrent de fortes rançons, fournirent des *plèges* ou cautions à Philippe-Auguste et contractèrent l'engagement de ne plus combattre contre leur suzerain. Les principaux feudataires s'élevaient depuis long-temps contre l'omnipotence que s'arrogeait l'Église ; les chevaliers surtout voyaient d'un œil jaloux les richesses des moines, les beaux bénéfices des prélats ; et beaucoup d'entre eux s'étaient promis de dépouiller les chapitres et les monastères des possessions et des trésors que la piété du peuple leur avait prodigués. Aussi le clergé de France s'associa-t-il avec ardeur au triomphe de la royauté. A Amiens, à Beauvais, et dans beaucoup d'autres villes,

les pompes de la religion servirent à célébrer avec plus d'éclat le gain de la bataille de Bouvines. « Les clercs, » dit la chronique de Saint-Denis, chantaient par les » églises doux chants et délectables louanges (*deliteux* » *en loenge*) de Notre-Seigneur ; les cloches sonnaient à » carillon (*querregnon*) par les abbayes, par les églises ; » et tous les monastères (*moustiers*) furent ornés de » draps de soie. »



CHEVALIERS
QUI ASSISTÈRENT A LA DÉDICACE
DE L'ÉGLISE D'ARROUAISE EN ARTOIS.



La chronique de l'abbaye d'Arrouaise nous apprend que, dans les premières années du XI.e siècle, un homme dont chacun citait les forfaits et l'audace occupait le fort château de Bapaume en Artois. Depuis le pays de Thérouanne jusqu'aux confins du Santerre et du Cambrésis, on ne parlait qu'avec effroi de Bérenger. La contrée fut fatiguée de ses exactions jusqu'à sa mort, et il fallut de longs efforts pour purger le pays des malfaiteurs qu'il

tenait à sa solde. On ensevelit son corps près d'Arrouaise au lieu qui, aujourd'hui encore, porte le nom de *Motte Bérenger*.

Vers l'an 1090, trois pauvres ermites, Haldemar, Roger et Conon, jetèrent les fondements de la célèbre abbaye d'Arrouaise près du *Tronc* ou *Motte Bérenger*. Leur monastère naissant vint porter la paix et l'abondance là où le crime et la dévastation avaient régné jusqu'alors. Dans l'année 1097, ces pieux cénobites obtinrent un diplôme d'institution; leur abbaye fut placée sous la règle de St-Augustin. Lambert, évêque d'Arras, leur concéda des priviléges et l'autel de Roquignies. D'autres donations vinrent s'y joindre : Clémence, fille de Guillaume de Bourgogne, mariée à Robert II, comte de Flandre, abandonna aux moines d'Arrouaise la terre du Transloy ; Odon, seigneur de Ham, leur fit don de la métairie de Margelles avec les pâturages, les eaux et les prairies qui en dépendaient alors. Margelles devint plus tard un prieuré et fut cédé à l'abbaye de Corbie.

Ces libéralités inspirèrent aux moines d'Arrouaise le désir de remplacer par une église construite en pierre le modeste oratoire de bois et de feuillages où, jusqu'alors, ils avaient célébré le culte du Seigneur. L'église ne tarda pas à s'élever ; et dans l'année 1106, avec l'agrément de Lambert, évêque d'Arras, l'édifice fut consacré par l'illustre Geoffroi, évêque d'Amiens, en présence de Jean I.er de Commines, évêque de Thérouanne. Un grand nombre de chevaliers d'Artois, du Santerre, de Flandre, de l'Amiénois et de la marche de Corbie, vinrent assister à cette pieuse solennité. On nous saura gré peut-être d'avoir re-

cueilli leurs noms dans cet ouvrage consacré à la noblesse et à la chevalerie des âges passés.

CHEVALIERS
QUI ASSISTÈRENT A LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE D'ARROUAISE.

AMIÉNOIS ET MARCHE DE CORBIE.

Sigard de Humbercourt.
Quintin de Louvencourt.
Guillaume de Raincheval.
Odon de Vignacourt.

ARTOIS.

Sicher d'Ablain.
Thierri d'Agnières.
Guarin d'Annezin.
Robert, avoué d'Arras.
Baudouin d'Aubigny.
Simon d'Aubrometz.
Renaud d'Averdoing.
Hugues de Bailleul.
Alger de Barafle.
Steppon de Baralle.
Hugues de Beaulaincourt.
Hellin de Beaumetz.
Pierre de Bernimicourt.
Jean de Berneville.
Adrien de Bernières.
Amalric de Biache-St-Vaast.
Philippe de Blangy.
Mathieu de Brouilly.
Anselme de Bucquoy.
Daniel de Bullecourt.
Gengulphe de Cagnicourt.
Eustache de Camblin.
Léon de Caucourt.
Huard de Coupigny.
Bodon de Courcelles.
Sicher de Dainville.
Odon de Diéval.
Pierre du Biez.
Odon de Duisans.
Jacques d'Estrun.
Huard d'Eterpigny.
Médard de Fampoux.
Alelme de Farbus.
Godefroi de Favreuil.
Girard de Ficheux.
Isaac de Fleurbais.
Anselme de Frémicourt.
Colard de Gaudiempré.
Alelme de Guémappe.
Conrad de Guinecourt.
Wigon de Habarcq.
Hermet d'Haillicourt.
Algan de Hamelincourt.
Dreux de Harnes.
Baudouin d'Hennin.
Bernard d'Hennin, dit *la Vache*.
Simon d'Herlin.
Aldon d'Hernicourt.
Werric d'Hersin.
Geoffroi d'Hestrus.
Dreux d'Heuchin.
Simon d'Hezecques.
Honoré d'Houvelin.
Firmin d'Incourt.
Etienne de Labeuvrière.
Salvi de Lambies.
Guillaume de Lattre.
Picard de Magnicourt.
Cyriaque de Maizières.
Edouard de Mareuil.
Paul de Marquion.
Mathieu de Mazingarbe.
Thadée de Mercatel.
Eloi de Mingoval.
Alger de Monchy.
Guillaume de Montauban.
Silvestre de Monteuescourt.
Ulric de Morchies.
Jacques de Moriaucourt.
Etienne de Mory.
Josse de Moyenneville.
Gautier de Nédon.
Eustache de Neuville.
Egide de Noircame.
Oston de Norrent.
Agaric de Noyelles.
Hugues d'Ocoche.
Quirin d'Ollehain.

Gérard d'Orville.
Fursée d'Ourton.
Julien de Ploich.
Vast de Rebrieuvette.
Philippe de Récourt.
Simon de Rémy.
Romain de Ricametz.
Arnaud de Riencourt.
Firmin de Riez.
Vaast de Rocquigny.
Mathieu de Ronville.
Jean de Ruyanlcourt.
Bernard de Sailly.
Stuart de Sains.
Bricte de Saint-Léger.
Guillaume, châtelain de Saint-Omer.
Platon de Sapignies.
Pierre de Savy.
Thomas de Simencourt.
Mathieu de Simencourt.
Huart de Tortequesne.
Sifrid de Valhuon.
Lambert de Vaux.
Bocard de Vitry.
Jean de Warlus.
Raoul de Willerval.

FLANDRE.

Guillaume d'Esquerchin.
Jean d'Estaires.
Gui d'Estenforde.
Bernard de Roubaix.

SANTERRE.

Fursée de Beaucourt.
Anselme de Cappy.
Odon, Hellin et Gautier de Ham.
Laurent d'Hancourt.
Sébastien d'Hancourt.
Hugues d'Itres.
Thomas de Manancourt.
Sifrid de Miraumont.
Cufard de Nurlu.
Alard de Pœuilly.

CHEVALIERS DONT LES NOMS N'INDIQUENT POINT D'UNE MANIÈRE CERTAINE LA PROVINCE A LAQUELLE ILS APPARTENAIENT.

Lucien d'*Atricourt*. — Vincent de *Bertricourt*. — Algran de *Boneff*. — Aldon de *Cornets*. — Gautier *Coulet*. — Martin d'*Escarre*. — Ulfrad d'*Eiaucourt*. — Guillaume de *Guinelieu*. — Arnoul d'*Hettingnies*. — Clarin de *Leauwet*. — Etienne de *Merival*. — Philippe de *Mont*. — Alard de *Noth*. — Raoul d'*Oison*. — Alard de *Riedecourt*. — Basile de *Roet*. — Baudouin *le Roux*. — Anselme de *Rumiers*. — Guillaume de *Sainte-Marguerite*. — Servins de *Selles*. — Jean de *Tressincourt*.



SIÉGE DU CHATEAU D'OISY
EN ARTOIS.





JEAN d'Avesnes, fils aîné de Marguerite, comtesse de Flandre, ayant méconnu l'autorité maternelle à l'occasion des droits qu'il prétendait tenir de son père, la guerre éclata entre Marguerite et Guillaume, comte de Hollande, roi des Romains, beau-frère de Jean d'Avesnes. Guillaume, prenant parti pour ce dernier, confisqua sous de vains prétextes les terres de Flandre qui relevaient de l'Empire; Marguerite, de son côté, secourue par Charles d'Anjou, frère de St-Louis, prit l'offensive; son armée désola les Pays-Bas. Un détachement sous les ordres du sire de Licques assiégea par

ses ordres le fort château d'Oisy situé sur la frontière orientale de l'Artois. Le bourg d'Oisy avait alors de l'importance ; trente-sept villages en dépendaient. Le sire de de Licques brûla Oisy et ces villages ; les assiégeants tentèrent aussi de détruire le château en l'incendiant ; mais ses fortes murailles résistèrent aux flammes.

CHE SONT CEULX QUI FURENT PRÉSENS AU BRUSLEMENT D'OISY L'AN 1254,

SOUS LE SEIGNEUR DE LISQUES.

CHE SONT LES CHIEVALIERS.

Li sire de Lisques.
Li sire de Nedonciel.
Li sire de Happonlieu.
Li sire de Wancourt.
Li sire de Hiestrus.
Li sire d'Ivregny.
Li sire d'Andrehem.
Li sire de Wixlette.
Messire de Rely.
Messire Flourens de Hangiest.
Messire Rans de Maillelers.
Messire Jehan dou Mont.
Messire Jehan Fay.
Messire Sanfe de Chepon.
Messire Wautiers de Saint-Martin.
Messire Ansiaus d'Anvin.
Li chastelain d'Arras.
Messire Jehan de le Laghe.
Messire Flourens de le Motte.
Messire Willeme de Hautinval.
Messire Witasse de Coucove.
Messire Jehan de Sapigny.
Messire Biertons de Trehaucourt.
Messire Jehon de Hieseke.
Messire Alart de Waudringuehem.

CHE SONT LY ESCYERS.

Robiers de Hénin, dit Macefer.
Wautiers de Lisques.
Alard de Nieles.
Jehan de Rodelinguehem.
Jehan Daullé.
Willaume de Beauprez.
Jehan se frère.
Baudin Pikelanghe.
Grignon se frère.
Jehan Foukes.
David de Sainte-Audegonde.
N..... (*Nom illisible.*)
N..... (*Nom illisible.*)
Willème d'Alebon *forté* d'Alembon
Tassart de Hauteclocque.
Willaume de Boubiertz.
Jakemins de Tilloeil.
Hamon de le Motte.
Jehan ly Fauconnier.
Guzelin de Le Tiuloye.
Jehan de Haucourt.
Jehan de Morienneville.
Gilles de Sailly.
Enguerrand de Fontaines.

Taffart d'Outreliauwe.
Jehan de Pikendale.
Mahieu de Contes.
Jehan li Long.
Gilles de Hénin.
Soudans de Contes,
Willame de Fruges.
Boulés de Ronc.
Jehan de Waudringhehem.
Engrant dou Pont-Remy.
Groignart de Briast.
Mahieu de le Fontenielle.
Willaume ly Fauconnier.
Pierre de Beaufamis.
Hostin de Henencourt.
Baude dy Guediempré.
Robiers Desplancques.
Pierre dou Mont.
Pierre de Hersin.
Gilles li Allemans.
Willeme de le Laghe.
Collart d'Annay.
Jehan Rotelos.
Jehan de Ricquebourg.
Pierre Hames.
Nicaise de Faskes.
Jehan de Killem.
Thumas de Biellebrone.
Bauduin de Boringhe.
Tassart de..... (*Nom illisible.*)
Deframs de Liestes.
Robiers de Liestes.
Soyer de Fontaines.
Hues du Castelet.
Alars de Warneke.
Jehan de Wavrans.
Jehan de Blety.
Grars de Mollinghem.
Willame dou Bruée.
Bridin d'Estrassielles.
Hurins de Lescaghe.

Jehan Bauduin.
Gillebins de Nidonciel.
Warchare de..... (*Nom illisible.*)
Coisme Bakest.
Jackemins Briois.
Gillekins de Fontaines.
Grignart de..... (*Nom illisible.*)
Wauthier Merlet.
Pierre de Magnicourt.
Hues de Langlée.
Jehan de Ronc.
Jehan Tarte.
Robin de Mollinghehem.
Chanchions de Lannoy.
N....... Quatre Sols.
Jehan de Langlée.
Jehan Testart.
Rogiers de Dours.
Enguerrand d'Annay.
Willame d'Annay.
Ridians de la Beuvrière.
Bauduin d'Anekin.
Pierre Makenaux.
Ansiaux Makenaux.
Li bastard de Lianne.
Jehan de Chartres.
Martin Castelés.
Mahius Wautiers.
Jehan li Noir.
Jehan de Loievake.
Li Englés de Loievake.
Mahins de Loievake.
Grars de Lagnicourt.
Willame Pikette.
Jehan Biekars.
Wion de Nans.
Simon, seu fius.
Pierre Bizes.
Candelliers de Croisilles.
Li fius Candelliers.
Jehans li Maistres.

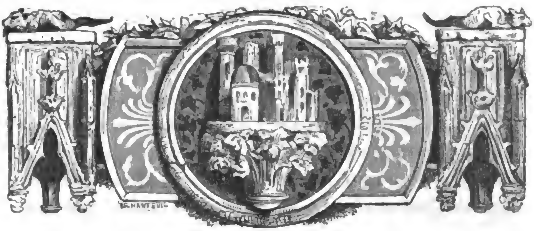
Tierry de Maville *forté* de Mauville.
Willame de Buisines.
Li Englés de Nans.
Willame li Lons.
Gilles li Lons.

RESTORES.

Pierre dou Castel. — Pierre de Buisines. — Jehans Crespins. — Gobins de Buisines. — Herins. — Gilles Basses. — Hanos li fius Estievenon. — Nicaire Coutiaus. — Li trompette et X hommes d'armes qui vinrent avec Mons. Willeme de Hautinval et 4 avec Mons. de Coucove.



BATAILLE DE COURTRAI.





BOUVINES avait vu les bannières de Flandre s'incliner devant l'étendard royal ; Courtrai vit les Flamands vainqueurs suspendre aux voûtes de l'église de Notre-Dame les pennons du comte d'Artois et les éperons dorés des plus vaillants chevaliers de France. La bataille de Courtrai, comme celles de Crécy, de Poitiers, de Nicopolis et d'Azincourt, offre un sujet d'intéressantes études pour l'histoire de la Noblesse d'autrefois ; car il est peu de familles d'ancienne chevalerie qui n'aient compté quelques-uns des leurs parmi les combattants qui laissèrent la vie dans ces grandes journées.

Les annales contemporaines de la bataille de Courtrai nous représentent la Flandre sous un aspect déplorable; le comte Gui est le jouet de l'ambition de Philippe-le-Bel ; il vient à la cour de France pour y rendre hommage à son suzerain et Philippe, méconnaissant les devoirs de l'hospitalité, le fait arrêter et conduire dans la tour du Louvre. Gui n'est rendu à la liberté que par l'effet d'un jugement des pairs de France. La guerre éclate bientôt après ; une armée française envahit la Flandre ; le malheureux Gui ne saurait résister à son puissant ennemi ; il est vieux, infirme; ses troupes sont mal disciplinées ; la détresse s'est appesantie sur les bonnes villes de Flandre, autrefois si prospères ; Philippe-le-Bel a répandu dans les campagnes un or corrupteur, et les *Leliaerts*, ou partisans des Lis, préparent le triomphe de la cause française, sacrifiant à un sentiment sordide l'indépendance de leur pays [1].

Gui, touché du malheur de son peuple et voulant conjurer de plus grands maux, demande et obtient un sauf-conduit pour la cour de France. Il va implorer Philippe-le-Bel. Cinquante chevaliers l'accompagnent ; leur présence donnant plus d'éclat encore à son humble soumission désarmera sans doute la colère du Roi. Philippe cependant écoute avec dédain les propositions de paix que le comte est venu faire entendre ; il méconnaît même le sauf-conduit dont Gui est porteur, donne l'ordre d'arrêter le

[1] Les Flamands restés fidèles à la cause du comte Gui prirent le nom de *Clauwaerts* dérivé du mot *Klauwen*, griffes; ces griffes étaient celles dont le lion de Flandre semblait menacer les fleurs de lis.

comte et le fait enfermer dans le château de Compiègne. On retient aussi captifs les chevaliers flamands dont ce dernier était suivi [1].

On voit bien que Philippe-le-Bel ne peut s'accommoder du voisinage d'un comte souverain de Flandre, dont il reçoit il est vrai l'hommage de vassalité mais qui souvent fait la guerre au roi de France, traite d'égal à égal avec les plus grands princes de la chrétienté, a comme eux des ambassadeurs et des armées. Philippe nourrit en ceci le dessein que Louis XI réalisera plus tard.

L'envahissement de la Flandre s'accomplit avec rapidité. Philippe, accompagné de la reine Jeanne de Navarre, visite Lille, Courtrai, puis Gand et Bruges ; il confirme les priviléges des villes ou leur octroye des chartes nouvelles. En traversant la Flandre en vainqueur, le roi

[1] CHEVALIERS DE FLANDRE
QUI ACCOMPAGNÈRENT LE COMTE GUI A LA COUR
DE PHILIPPE-LE-BEL.

Arnould d'Audenarde.
Philippe d'Axpoele.
Roger de Bernage.
Robert de Béthune, fils du comte Gui.
Jean de Bondues.
Le seigneur de Dadizeele.
Jean de Gand.
Rogier de Ghistelles.
Le seigneur de Haveskerque.
Jean de Heyne.
Le seigneur de Hondschotte.
Baudouin de Jonghe.
Guillaume de Knesselaere.
Jean de Lambeke.
Gautier de Lovendeghem.
Philippe de Maldeghem.
Jean de Menin.
Michel de Merelbeke.
Gérard de Moor.
Guillaume de Mortagne.
Erasme Mulaert.
Gaultier de Nevele, châtelain de Courtrai.
Baudouin de Paskendaele.
Jean de Rhodes.
Alard de Roubaix.
Baudouin de Roulers.
Godefroi de Royère.
Le seigneur de Sotteghem.
Richard Standaert.
Guillaume de Steenhuyse.
Guillaume de Teuremonde.
Sohier, seigneur de Tronchiennes.
Gui de Turhout.
Jean de Valenciennes.
Jean Van Belle.
Jean Van Der Poele.
Baudouin et Jean Van Heule.
Guillaume Van Huysse.
Jacques Van Uutkerke.
Jean et Ivon Van Waernewyk.
Jean Van Wevel.
Gérard de Verbois.
Jean de Volmerkerke.
Thierri de Vos.
Ivon Wanemaere.
Gautier de Wervick.
Thomas de Wervick.
Ivon de Wervick.

s'émerveille de ses riches campagnes, de son industrie, du développement de son négoce, de l'opulence de ses bourgeois ; et à la vue des dames de Bruges, de leur beauté et de leurs parures, Jeanne de Navarre s'écrie : « J'aurais cru être ici la seule reine ; et j'en vois plus » de six cents [1]. »

L'habileté de Philippe-le-Bel, le soin qu'il prit de gagner les cœurs flamands par une affabilité extrême, la promesse surtout de ne porter aucune atteinte aux franchises des bonnes villes, auraient pu consolider la domination française en Flandre. La mauvaise administration de Jacques de Châtillon, auquel le roi confia le gouvernement du pays, lui fit perdre l'espoir de conserver cette belle province. Jacques de Châtillon, oncle de la reine, homme dur et altier, accabla les Flamands d'impôts, fit élever des citadelles à leurs dépens dans le seul but de les opprimer. Le nombre des mécontents grossit ; des réunions secrètes eurent lieu ; tout se prépara pour arracher la Flandre à l'oppression. Gand donna le premier signal de la révolte ; les habitants de Bruges imitèrent les Gantois ; bientôt le soulèvement fut général.

[1] L'opulence et la fierté des bourgeois flamands furent extrêmes au moyen-âge. Lorsque Louis de Mâle se rendit à la cour du roi Jean, pour lui jurer fidélité, les bourguemestres et les échevins des villes de Gand, de Bruges et d'Ypres l'accompagnèrent. Le roi fit beaucoup d'accueil à ces magistrats et les invita à dîner. Voyant qu'on ne plaçait point de coussins sur leurs siéges, ceux-ci plièrent leurs manteaux et s'en servirent en guise de coussins. Ces manteaux étaient en riches étoffes, ornés de magnifiques borderies. Après le dîner, le maître des cérémonies s'apercevant qu'ils restaient sur les siéges crut devoir prévenir les magistrats flamands de leur oubli ; mais un des bourguemestres se contenta de lui répondre avec beaucoup de gravité : « Nous ne sommes point dans l'usage, en Flandre, » d'emporter les coussins du lieu où nous avons dîné. »

Les Français qui s'étaient fixés à Bruges furent mis à mort avec des circonstances cruelles qui rappellent *les Vêpres Siciliennes.* Les Brugeois avaient pris pour mots de ralliement *schilt* et *vriend* (bouclier et ami) termes flamands que les Français ne peuvent bien prononcer. Cette funeste épreuve fit reconnaître beaucoup de ces derniers qui croyaient se sauver par des déguisements ; ils furent impitoyablement massacrés.

Lorsque Philippe-le-Bel eut la triste nouvelle du soulèvement de la Flandre il donna l'ordre au comte Robert d'Artois de rassembler une armée à Arras. Neuf mille chevaliers, ducs, comtes ou châtelains, répondirent à la semonce royale et vinrent se ranger sous la bannière de France ; ils commandaient à quarante mille gens de pied. Le comte d'Artois ne tarda pas à marcher sur Courtrai et établit son camp dans le voisinage de cette ville. On remarquait dans son armée parmi les seigneurs d'Artois ou de Picardie le connétable Raoul de Nesle, le comte de Boulogne, Jacques de Châtillon, comte de Saint-Pol, Gui de Nesle, le comte Louis de Clermont et le sire de Créquy. Les chevaliers rangés sous leurs bannières se promettaient de châtier les Flamands, ne parlant qu'avec un mépris extrême de leurs troupes à pied, de leurs corporations marchant au combat sans cottes d'armes, munies de haches ou de lourdes massues.

L'évènement fut contraire aux prévisions de cette chevalerie toujours impétueuse dans l'action, n'ayant jamais la prudence pour guide, portant dans la mêlée une folle témérité plus grande encore que son courage. Ces Flamands dont ils parlaient avec dédain s'avançèrent en

bon ordre, résolus à vaincre ou à périr; car il s'agissait pour eux de rester asservis ou de rendre l'indépendance à la Flandre. Les Brugeois marchaient sous les ordres de Pierre de Coninck, doyen des tisserands de laine, et de Jean de Breydel, doyen des bouchers, corporations redoutables dont la volonté fut plus d'une fois l'arbitre des destinées de Bruges. Les Gantois avaient choisi pour chef le chevalier Jean Borluut dont on citait au loin la vaillance; Jean Borluut s'était couvert de gloire à la bataille de Wœringen. Puis venaient les Namurois et les Flamands de la châtellenie d'Alost; Ypres envoyait 500 hommes en habits rouges, soutenus par un corps d'arbalétriers vêtus de noir; d'autres corps marchaient sous les ordres du sire de Gavre, des seigneurs de Lichterwelde, de Rogier de Ghistelles et du sire de Somerghem. Avant de commencer l'action, les Flamands adressèrent à la Vierge de ferventes prières, plaçant leur cause sous l'intercession de sa sainte image objet d'une vénération particulière dans l'antique abbaye de Groningue, voisine du champ de bataille; cela fait, les Flamands attendirent de pied ferme l'attaque de l'ennemi. Elle ne se fit pas attendre; mais toute cette vaillante noblesse de France dont rien ne semblait pouvoir modérer l'ardeur fut contenue par les Flamands dont les rangs bien serrés s'étaient tout à coup hérissés d'une forêt de lances; hommes et chevaux tombaient percés de coups, en cherchant à se faire une issue. On dit qu'alors un goëland à manteau noir, sorte de monstre de mer, plana sur l'armée française; les Flamands crurent voir là un présage de leur victoire. Aussitôt leurs masses s'ébranlent, faisant enten-

dre le cri de guerre de *Flandre au Lion !* En un instant, la bataille n'est plus qu'une mêlée ou l'on combat corps à corps ; les chevaux embarrassent le cavalier qui envie la position de ces hommes à pied qu'il méprisait la veille. Car rien ne gêne les mouvements de ces derniers ; munis de leurs haches et de leurs massues, ils abattent les chevaliers de France et les égorgent sans nulle pitié. Le connétable Raoul de Nesle, les maréchaux Gui de Clermont et Simon de Melun, le comte de Boulogne perdent la vie. Le comte d'Artois désespéré fait un dernier effort pour rallier l'armée ; il aperçoit l'étendard de Flandre dans la mêlée et veut s'en rendre maître ; il parvient à le saisir; mais les Flamands l'entourent ; un frère lai du Franc-Nord de Bruges, qui s'est mêlé aux bandes flamandes, assène un coup de sa massue sur le malheureux comte d'Artois ; le cheval et le cavalier tombent ensemble ; le prince est couvert de blessures ; se voyant sans défense il s'écrie enfin qu'il est le comte d'Artois ; il demande s'il n'y a pas là des chevaliers de Flandre auxquels il puisse remettre son épée ; les Flamands qui l'ont entouré répondent qu'ils ne comprennent point ses paroles et qu'on ne fait pas de prisonniers. Il est percé de mille coups. Alors un boucher de Bruges lui coupe la langue et la porte comme un trophée dans les rangs vainqueurs. — La mort du comte d'Artois mit fin à la bataille.

CHEVALIERS

D'ARTOIS, DE FLANDRE ET DE PICARDIE QUI PÉRIRENT A COURTRAI LE 11 JUILLET 1302, EN COMBATTANT SOUS LA BANNIÈRE DE FRANCE.

Le comte d'Abbeville.
Egide, sire d'Antoing.
Jean, sire d'Auxy.
Le seigneur de Béthisy.

Hercule, sire de Bellis, bouteiller héréditaire d'Artois.
Godefroi, comte de Boulogne.
Robert IV, comte de Boulogne.
Le sire de Bourbourg.
Raoul VI, dit *Flamenc*, sire de Cany.
Le comte Louis de Clermont.
Raoul de Clermont-Nesle, connétable.
Le sire Jean de Créquy.
Robert V comte de Clermont.
Le seigneur de Croy.
Jean Ier comte de Dammartin.
Le sire de Fiennes.
Le seigneur de Flines.
Froald, châtelain de Douai.
Rodolphe de Gaucourt.
Le seigneur de Genlis.
Michel, sire de Harnes.
Le seigneur de Haveskerque.
Baudouin d'Hénin-Liétard sire de Boussut, dit *le Borgne*.
Jacques de Châtillon, sire de Leuse.
Le châtelain de Lille.
Renault Ier ou Aubert, sire de Longueval.
Le comte de Los.
Guillaume de Mosschere.
Gui de Nesle, maréchal de France.
Boudart de Pernes.
Jean de Ponthieu, seigneur de Noyelles-sur-Mer.
Gui de Saint-Pol.
Le comte de Soissons.
Le châtelain de Tournai.
Angelin, comte de Vimeu.



Les Flamands ramassèrent sur le lieu du combat un si grand nombre d'éperons que la bataille de Courtrai, ou de Groningue, fut aussi appelée *Bataille des Éperons Dorés*. On ne s'accorde pas sur le nombre de ces éperons; les historiens belges l'ont porté à huit mille ; d'autres à beaucoup moins ; l'exagération et l'amour-propre national

réglèrent ces chiffres. L'église de Saint-Michel de Courtrai renferme deux pierres de marbre où l'on inscrivit les noms des chevaliers inhumés dans l'abbaye de Groningue ; on lit sur l'une de ces pierres que *plus de sept cents éperons dorés furent ramassés sur le champ de bataille*. Les Flamands les suspendirent, disent les historiens, aux voûtes de l'église de Notre-Dame pour mieux perpétuer encore le souvenir de la journée de Courtrai.



En 1382, la Noblesse de France se mesurait de nouveau avec les Flamands. Animée de l'espoir d'effacer par une victoire le souvenir funeste de la défaite de Courtrai, elle livra une bataille sanglante, aux plaines de Rosebecque, et obtint un éclatant succès. Ce jour là, les communes de Flandre perdirent pour toujours l'espoir d'échapper à la dépendance des princes ; la Noblesse raffermit pour long-temps sa prépondérance qu'un revers

nouveau eût compromise ; et les chevaliers de France purent , après la victoire , aller arracher aux voûtes de Notre-Dame de Courtrai les trophées d'une journée néfaste, où beaucoup de leurs ancêtres avaient perdu la vie sous la hache et la massue des Flamands, armés pour l'indépendance de leur pays.



JOURNÉE DE SAINT-OMER.



Le combat naval de l'Ecluse, livré le 24 juin 1340, fut pour Philippe de Valois le triste présage des revers qui devaient accabler la France dans les guerres qu'elle aurait à soutenir contre les armées anglaises. La flotte française fut détruite dans le combat ; deux amiraux, trente mille soldats ou matelots perdirent la vie sous notre pavillon.

Lorsque Philippe de Valois eut appris ce désastre, le soin de défendre le royaume menacé fit taire sa douleur ;

il savait que le roi d'Angleterre allait attaquer Tournai; Godemar de Fay, écuyer du Tournaisis, y commandait alors. Intrépide et expérimenté, Godemar mit à profit les renforts que Philippe lui envoya et conserva Tournai à la France. Peu d'années après, ce même Godemar de Fay, préposé à la défense du gué de Blanque-Taque, battait en retraite devant les Anglais ; il avait sauvé Tournai et peut-être la France; on l'accusa alors d'avoir perdu le royaume, en livrant le passage de la Somme à l'ennemi, « soit qu'il y ait un terme à la fidélité et à » l'honneur, soit que les talents s'épuisent; soit que le » héros devienne semblable au vulgaire des hommes quand » il ne meurt pas au jour de sa renommée. [1] »

Le roi Philippe avait aussi à redouter que l'ennemi ne pénétrât dans le royaume par Saint-Omer. Robert d'Artois, banni de France et retiré depuis deux ans en Angleterre, suivait l'armée d'Edouard; guidé par la haine qui remplissait son cœur, il commandait un corps flamand et, de concert avec l'armée anglaise, il résolut de marcher sur Saint-Omer pour lui ouvrir un passage. Mais lorsqu'il eut confié son dessein aux Flamands du pays de Bruges et de la châtellenie de Furnes, placés sous ses ordres, ceux-ci refusèrent de le suivre, déclarant qu'ils ne dépasseraient pas les limites de Flandre. Lorsqu'on nous a conduits, disaient-ils, hors de notre pays nous avons toujours eu à le regretter ! Robert d'Artois employa son éloquence à vaincre les appréhensions de ses Flamands, et il fit si bien qu'ils consentirent à s'appro-

([1] M. de Chateaubriand.)

cher de Saint-Omer. Le roi Philippe de Valois était alors à Arras avec le gros de l'armée. Il donna l'ordre aussitôt de marcher sur les Flamands ; mais le duc Eudes de Bourgogne, placé à l'avant-garde, n'attendit pas l'arrivée du roi ; quarante-deux bannières s'étaient rangées sous ses ordres ; il joignit les Flamands, les mit en déroute et leur tua plus de trois mille hommes. On fit de nombreux prisonniers ; l'étendard de Robert d'Artois, son heaume et son écu de guerre restèrent au pouvoir des vainqueurs.

Tel est le bref récit de la journée de Saint-Omer. Ce combat eut lieu à la fin de juillet 1340 ; mais s'il fut glorieux pour nos armes, il ne put empêcher l'invasion des armées anglaises et ne conjura pas les maux que leur présence devait causer dans notre chère patrie.

CHEVALIERS

DE PICARDIE, D'ARTOIS ET DE FLANDRE QUI ACCOMPAGNÈRENT EUDES, DUC DE BOURGOGNE, A LA JOURNÉE DE SAINT-OMER.

BANNIÈRES.

Le chastelain de *Bergues* à bannière arriva le dernier d'avril audit an 1340 avec 2 chevaliers-bacheliers et 17 escuiers. Sa route accreut de 8 escuiers et du sieur de *Toutencourt*, chevalier, qui mourut à ladite bataille de Saint-Omer avec 2 escuiers.

Monsieur de *Rély* arriva le dernier d'avril avec un chevalier-bachelier et 17 escuiers. A son retour il avait 3 chevaliers et 40 escuiers.

Monsieur de *Créquy* arriva le 4 de may avec 3 chevaliers et 22 escuiers. Sa route accreut de 2 chevaliers et 10 escuiers.

Monsieur Ferry de *Péquigny* arriva le premier de may avec 3 chevaliers-bacheliers et 16 escuiers. On luy rabbatit 50 jours pour avoir esté autant malade.

Monsieur de *Cresecques* arriva le 10 de mai avec un chevalier et 10 escuiers. Il vint sans bannière en la compagnie dudit Ferry de Péquigny avec lequel il revint le 30 de juillet à bannière avec 5 escuiers sans compter Simon de *Gamaches*, escuier, et Monsieur Lagan de *Cresecques*. En la route dudit sieur de Cresecques fut fait un chevalier nouvel.

Monsieur de *Willerval* arriva le premier de may avec 4 chevaliers et 24 escuiers. Sa route accreut de 5 autres dont l'un fut tué à la susdite bataille. Par

une autre chevauchée de l'an 1339 appert que ledit sieur de Willerval leva pour la première fois bannière le 18 d'octobre audit an 1339.

Monsieur Moreau de *Fiennes* arriva le 9 de may avec 4 chevaliers et 23 escuiers. Il servit seulement jusques au 18 de mai.

Monsieur de *Fosseux* avait 6 chevaliers et 32 escuiers. En sa route fut fait chevalier messire Jean de *Bours;* le 20 de juin perdit un escuier en ladite bataille; accreut sa dite route de Morel de *Lespaut*, Jean de *Havesquerque*, Pierron d'*Aubers*, Andrieu d'*Azincourt*, Robert de *Lannoy*, Marcel de *Mieurre*, ayant ledit Lespaut un escuier, Havesquerque 3, d'Aubers 1, d'Azincourt 1 et Mieurre 2.

Monsieur de *Hamelincourt* se mit en service le 19 de juin avec 2 chevaliers et 5 escuiers. Il mourut en la bataille de St-Omer.

CHEVALIERS-BACHELIERS.

Willame de *Clarques* se mit en service le premier de may avec 3 escuiers.

D'*Autheuille* ledit jour avec 6 escuiers.

Gallehaut d'*Ocoche* ledit jour avec 6 escuiers.

De *Roillecourt* le 3 de may avec 2 escuiers.

Mathieu de *Verquigneul* le 2 de may avec 3 escuiers dont l'un mourut à la susdite bataille.

De *Scelles* le 2 de may avec M. Lancelot de Scelles, chevalier, et 8 escuiers.

Du *Maisnil* le 1.er de may avec 6 escuiers dont l'un fut fait chevalier.

De *Habarc* ledit jour avec 4 escuiers.

De *Fleschin* ledit jour avec 4 escuiers.

Hellin de *Mesplan* ledit jour avec un escuier.

L'Hermite de *Cauroy* le 3 de may avec 3 escuiers.

De *Nouvion* ledit jour avec 7 escuiers dont l'un fut fait chevalier, un autre tué à la susdite bataille.

Witasse de *Belle* le 1.er de may avec 3 escuiers.

De *Haulteclocque* le 3 d'avril avec 2 escuiers.

Bauduin de *Wendin* le 1.er de may avec 3 escuiers.

Pierron *Flourent* le dernier d'avril avec 8 escuiers.

Enguéran de *Hestrus* le 4 de may avec 4 escuiers.

Gillon de *Berlette* le dernier d'avril avec 5 escuiers.

D'*Ailly* le 4 may avec 3 escuiers.

De *Lambersart* le dernier d'avril avec un escuier.

De *La Viefville* le 5 de may avec 4 escuiers.

Gilles de *Chimencourt* le 8 de may avec 4 escuiers. En sa route estoit messire Floridas de *Famechon* qui fut fait chevalier le 20 de juin.

Nicole de *Warluzel* le 1.er de may avec 2 escuiers.

Huon de *Celest* ledit jour avec 3 escuiers.

Dorlencourt ledit jour avec 4 escuiers.

De *La Thieulloie* ledit jour avec 6 escuiers.

De *Wavrin* le 13 de may avec un chevalier-bachelier et 10 escuiers dont les 3 furent créés chevaliers.

D'*Inchi* le 1.er de may avec 3 escuiers.

L'Hermite de *Caumont* le 14 de may avec un chevalier et 6 escuiers.

Jean d'*Humières* le 20 de may avec un chevalier et 5 escuiers.

Jean de *Thiennes* le 14 de may avec 8 escuiers.
Pierre de *Sains* ledit jour avec 3 escuiers.
Bauduin de *Heuchin* le 20 de may avec un escuier.
De *Béteneourt* le 13 de may avec un chevalier et 8 escuiers.
Willame d'*Arras* le 22 juin avec 4 escuiers.
Esmer de *Neufville* le 11 de may avec 5 escuiers.
De *Waudricourt* le 25 de may avec 2 escuiers.
Robert de *Fiennes* le 12 de may avec un chevalier et 9 escuiers.
Jean de *La Planeque*, sieur de *Herebau Capelle*, le dernier d'avril avec un chevalier et 18 escuiers dont les 2 furent créés chevaliers le 20 de juin.
Philippe du *Plaissier* le 1.er de juin avec un escuier.
Hottis de *Hestrus* le 8 de juin avec 4 escuiers.
Huon *Palliart* le 26 de may luy seul.
De *Boves* le 3 de juin avec 3 escuiers.
Froissart de *Beauffort* l'unziesme de juin avec 2 escuiers.
Brise-Moustier de *Longastre* ledit jour avec 3 escuiers.
D'*Alambon* le 3 juillet avec 2 escuiers.
Willame de *Heuchin* le 9 de juillet avec 2 escuiers.
Floridas de *Famechon* le 28 de juillet avec 3 escuiers.
De *Rullecourt* l'unziesme dudit mois avec 3 escuiers.
De *La Lacque* le 12 dudit mois avec 3 escuiers.
Guillebert de *Nedonchel* le 21 avec 7 escuiers.
Warin de *Boncourt* le 18 avec 4 escuiers.
Clai de *Walle* le 21 juillet avec 2 escuiers.
Guillaume de *Bernières* le 24 avec 2 escuiers.
De *Divion* le 25 avec 2 escuiers.
Guillebert de *Sainte-Aldegonde* le 24 avec 3 escuiers.
Samson et *Crespin* le 21 avec 3 escuiers.
Pierron *Du Chastelet* le 28 avec un escuier.
Jean de *Villers* le 5 d'août avec un escuier.
Bauduin de *Ligny* le 6 dudit mois avec 4 chevaliers et 13 escuiers.
Gaillart de *Fourdinois* le 4 dudit mois avec 2 escuiers.
Du *Petit Rieu* le 28 de juillet avec un escuier.
De *Watenes* ledit jour avec 3 escuiers.
Willame de *La Plancque* le 14 de aougst avec un escuier.
De *Rely* le 29 de juillet avec 5 escuiers. Il estoit paravant en la route du chastelain de Bergues.
Gui de *Rely*, sieur de Caumont, ledit jour avec 5 escuiers.
De *Liestes* le 28 dudit mois avec 5 escuiers.
Coquart de *Nédonchel* le 28 d'avril avec 5 escuiers.
Jean de *St-Georges* ledit jour avec 3 escuiers.

ESCUIERS AU VENIR CHEVALIERS AU PARTIR.

Robert d'*Ollehain* arriva le premier de may, luy 6.e d'escuier, fut fait chevalier le 20 de juin.
Huon de *Frevillers* arriva le dernier jour d'avril, luy 5.e d'escuiers, fut fait chevalier le 27 de juillet.

Huon d'*Ocoche* arriva le premier de may, luy 8.e d'escuiers, fut fait chevalier le 27 de juillet.

Sauwale Wion, li oncle, arriva le dernier d'avril, luy 7.e d'escuiers, fut fait chevalier avec *Sauwale Wion*, son neveu, le 20 juin.

Enguerand de *Fauvencourt* arriva le 8 may; fut fait chevalier le 20 de juin.

Robers de *Waencourt*, luy 5.e d'escuiers, arriva le dernier d'avril et fut fait chevalier le 20 de juin.

Haste de *Noyelles*, luy 2.e d'escuiers, arriva l'unziesme de may et fut fait chevalier le 23 dudit mois.

Enguerand de *Beaulo*, luy 3.e d'escuiers, arriva le 19 de may et fut fait chevalier le 28 de juin.

Tassart de *Rebecque*, luy 4.e d'escuiers, arriva le 29 de may et fut fait chevalier le 20 de juin.

Andrieu de *Boves* seul arriva le 29 juillet et fut fait chevalier le 22 d'aougst.

ESCUIERS.

Jean li *Wandiers* luy seul.
Pierre de *Belle* ou de *Berle* luy seul.
De *Belle* ou de *Berle*, son frère.
Gillon de *Beaumont* luy 5.e d'escuiers.
Paillart de *La Viefville* luy seul.
Evrard de *Marquette* luy 3.e d'escuiers.
Bauduin de *Salperwick* luy troisième.
Maillet de *Penin* luy troisième.
Pierron d'*Aubert* luy deuxième.
Bonet de *La Lacque* luy troisième.
Jacquemars de *Jardin* seul.
Jean de *Sains* et *Joire* luy deuxième.
Jean de *Havesquerque* luy quatrième.
Robert de *Lannoy* seul.
Warat de *Wignacourt* seul.
Willame de *Norem* luy troisième.
Jean de *Couagni* luy unziesme.
Troillart du *Gardin* luy seul.
Noiseux de *Warnez* seul.
Andrieu d'*Arsincourt* luy deuxième.



BATAILLE DE ROSEBECQUE.



Le 19 juin 1369, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, épousa dans l'église de Saint-Bavon de Gand madame Marguerite, fille et unique héritière de Louis de Mâle, comte de Flandre. Cette illustre alliance prépara l'agrandissement futur de la maison de Bourgogne.

Les prodigalités de Louis de Mâle, le luxe qui régnait dans sa cour, son goût pour les tournois épuisaient son trésor ; Louis y remédiait en augmentant les charges publiques. Mais les Flamands se lassèrent de payer de leurs deniers les folles dépenses du comte, et des révoltes éclatèrent. Les Gantois méconnurent l'autorité de Louis de Mâle

et soutinrent un siége contre son armée. Leur chef était Philippe d'Artevelde, fils de ce Jacques d'Artevelde qui avait joué un si grand rôle dans les guerres civiles de son temps.

Philippe surprit Bruges à la tête des Gantois ; Louis de Mâle fut sur le point d'être pris ; il se sauva sous un déguisement, et dès ce jour presque toute la Flandre reconnut l'autorité de Philippe d'Artevelde. « Philippe,
» disent les chroniques de Froissart, étoit aussi étoffe-
» ment dedans son hôtel que le comte à Lille. Il se
» vétoit de sanguines et d'écarlattes, et se fourroit de
» menus vairs comme le duc de Brabant ou le comte
» de Hainaut. Il avoit sa chambre aux deniers très riche,
» donnant aux dames et damoiselles de grands dîners,
» joujous et banquets et n'épargnoit non plus ni or ni
» agent que donc que il lui plût des nues ; et s'escripsoit
» et nommoit en ses lettres : *Philippe d'Artevelle, Re-*
» *gard* (régent) *de Flandre.* »

Louis de Mâle s'était rendu auprès de Charles VI pour implorer son appui. Le roi n'avait que treize ans et se trouvait confié à la garde du duc de Bourgogne. Il ne fut pas difficile à Louis de Mâle et à son gendre d'obtenir de Charles VI qu'une armée marcherait sur la Flandre pour y rétablir l'autorité du comte. La noblesse de France apprit de son côté avec une joie bien vive qu'une occasion allait s'offrir à elle de venger la défaite de Courtrai. Nous aurons enfin raison, disaient les chevaliers, des prétentions de ces communes qui ne parlent que d'indépendance et de liberté ! « Est-ce bien chose due, di-
» sait aussi le duc de Bourgogne, que telle ribaudaille
» gouverne un pays ; toute chevalerie et gentillesse en

» pourroit être détruite et honnie, et par conséquent » sainte chrétienté. »

On fit de grands préparatifs pour cette guerre. Des subsides furent levés sur les bourgeois; le duc de Bourgogne fit des emprunts considérables; sa vaisselle fut fondue et envoyée aux orfèvres de Malines; le roi convoqua toute la noblesse du royaume et alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis. A la fin d'octobre 1382, l'avant-garde de son armée se portait sur Commines essayant de forcer le passage de la Lys, rivière large et profonde qui entoure une grande partie de la Flandre, gardée sur les autres points par la mer et l'Escaut; aussi Philippe d'Artevelde ne parlait-il qu'avec dédain de la tentative des Français. « Par où donc, disait-il, ce roitelet compte-t-il entrer en » Flandre? » Il disait encore: « Que l'on tue tout sans » nullui prendre merci; que nul ne prenne prisonnier » si ce n'est le roi; car c'est un enfès; on lui doit par- » donner. Nous le conduirons à Gand apprendre à parler » et à être Flamand. »

Telles étaient les dispositions de Philippe d'Artevelde. Les communes de Flandre partageaient son espoir et toutes leurs corporations étaient venues se ranger sous ses ordres. On remarquait parmi les chefs des corps gantois Jean de Ryke, doyen de la bourgeoisie de Gand; Jean Herman, doyen des tisserands; Pierre Van Den Bossche, doyen des métiers. Puis venaient les échevins vêtus de drap vert doublé de drap blanc. Les combattants de chaque ville ou de chaque châtellenie avaient un uniforme distinct. Quelques compagnies portaient des bandes noires sur une cotte rouge; d'autres étaient *ondoyées* de vert et de bleu,

ou *échiquetées* de blanc et de noir ; celles-ci étaient écartelées de blanc et de rouge ; celles-là se faisaient remarquer par leurs habits *coupés de rouge dessus et de blanc dessous*. Tous ces Flamands portaient de grands couteaux à leurs ceintures, des maillets, des haches et des *plançons à picots de fer ou à virole ;* d'autres avaient un casque de liége, une arbalète, une lance et des gants faits de morceaux de baleines habilement tressés. La bannière gantoise était bordée d'or et d'azur ; celle de Bruges, échiquetée d'argent et de sable ; Courtrai avait la sienne de sinople ondulé d'azur ; celle d'Alost était de gueules à la bande de sable ; celle du Franc de Bruges, panachée d'argent et de gueules ; celle de la châtellenie de Grammont, d'azur au chevron d'or.

Les Flamands avaient négligé de garder, au-dessus de Commines, un point de la Lys où les bords étaient couverts et semblaient rendre tout passage impraticable. Trois petits bateaux purent traverser la rivière et, à l'insu des chefs de l'armée française, déposèrent sur l'autre rive le sire de Sempy et quelques chevaliers déterminés qui faisaient comme lui partie de l'avant-garde. Ce fut alors à qui tenterait le passage ; les chevaliers se disputaient les trois bateaux » et passoient, dit Froissart, de si grand' » volonté que merveilles étoit à voir. » On put ainsi réunir près de quatre cents hommes sur la rive gauche de la Lys. Mais l'ennemi ne tarda pas à en être instruit ; un corps considérable de Flamands occupait Commines et se promit de punir tant de témérité. La nuit était venue et les chefs de l'armée française déploraient l'imprudence du sire de Sempy et des chevaliers qui l'avaient

imité. « Ha ! Saint-Yves ! ha ! Saint-Georges ! disait Oli-
» vier de Clisson, je vois la fleur de notre armée qui se
» sont mis en dur parti. Ah ! Rohan ! ah ! Mauny ! ah !
» Malestroit ! je vous plains, quand, sans mon conseil,
» vous vous êtes mis en tel parti ! pourquoi suis-je conné-
» table de France ! je voudrois être mort ! »

Cependant le sire de Sempy et les autres chevaliers se tenaient sur leurs gardes et se préparaient à combattre. Dès que le jour parut, les Flamands s'ébranlèrent et l'action s'engagea. Les Français, résolus à périr ou à se frayer un passage, déployèrent une valeur si grande que l'ennemi plia et rompit ses lignes ; Pierre Dubois qui commandait les Flamands fut blessé ; il fallut l'emporter, ce qui augmenta le désordre. Pendant ce temps l'armée française, désespérée de ne pouvoir porter secours à son avant-garde engagée, établissait à la hâte un pont sur la Lys; mais lorsqu'elle traversa la rivière, les Flamands étaient en pleine retraite.

Après la prise de Commines, Charles VI se dirigea sur Ypres avec l'armée. Cassel, Bruges, Bourbourg, Gravelines et d'autres cités flamandes se soumirent. Philippe d'Artevelde comprit alors qu'une éclatante victoire pouvait seule ramener la fortune et régla sur cette pensée toutes ses dispositions. Peu de jours après, les deux camps se trouvaient en présence à Rosebecque, entre Ypres et Courtrai. La veille de la bataille le roi dina avec ses trois oncles, les ducs de Bourgogne, de Berry et d'Anjou, le comte Louis de Mâle, le connétable Olivier de Clisson, les maréchaux, le sire de Coucy et un grand nombre de seigneurs français, brabançons, flamands ou lorrains.

On régla pendant le repas les dispositions à prendre pour la bataille. De son côté, Philippe d'Artevelde harangua ses Flamands ; il leur parla avec enthousiasme de l'indépendance de la Flandre et de leurs vieilles franchises ; il dépeignit ensuite l'asservissement qui les attendait s'ils laissaient échapper la victoire ; Philippe leur recommanda de marcher bien serrés sur l'ennemi et d'entrelacer leurs bras pour que les chevaliers de France ne pussent pénétrer dans leurs rangs. Les ordres d'Artevelde furent suivis ; Froissart raconte qu'en commençant le combat, « les Flamands vinrent roids et durs et boutirent » en venant de l'épaule et de la poitrine comme san- » gliers tout forcenés, et étoient si fort entrelacés en- » semble que on ne les pouvoit ouvrir ni dérompre. » Cette manière de marcher au combat n'était plus nouvelle ; les communes de Flandre l'avaient mise en pratique à Courtrai et, plus tard, à l'affaire de Bruges ; aussi les chefs de l'armée française portèrent-ils l'attaque sur les flancs de l'ennemi ; les Flamands déconcertés reculèrent en désordre et Philippe d'Artevelde fut tué. La déroute commença alors et la chevalerie de France poursuivit les Flamands jusqu'aux portes de Courtrai, laissant aux valets de sa suite le soin d'achever les blessés dont les chemins étaient couverts.

« Cette bataille, dit Froissart, fut sur le Mont-d'Or, « entre Courtrai et Rosebecque, en l'an de grâce notre » Seigneur mil trois cent quatre-vingt-deux, le jeudi de- » vant le samedi de l'Avent, au mois de novembre [1] le

[1] (Ce fut le *vingt-neuf* novembre, et non le *vingt-sept* comme l'écrit Froissart.)

» vingt-septième jour ; et étoit pour lors le roi Charles » de France au quatorzième an de son âge. »

CHEVALIERS BANNERETS DU COMTÉ DE FLANDRE, D'ARTOIS ET DE PICARDIE QUI COMBATTIRENT A ROSEBECQUE DANS L'ARMÉE DE CHARLES VI.

Le vicomte d'Acy.
Hugues de Melun, seigneur d'Antoing.
Messire Henri d'Antoing.
Jean d'Artois, comte d'Eu.
Philippe d'Artois, son fils.
Le seigneur de Beaussart.
Le comte de Boulogne.
Le comte de Braine.
Le seigneur de Briffeuil.
Rifflard de Calonne.
Le seigneur de Conchy.
Le sire de Coucy.
Jean de Coupigny.
Le comte de Dammartin.
Le seigneur de Dixmude.
Le seigneur d'Escornaix.
Le comte de Fauquembergues.
Le seigneur de Fosseux.
Gérard de Ghistelles.
Le sire Morelet d'Halluin.
Josse d'Halluin.
Le seigneur de Hangest.
Le seigneur d'Heilly.
Le seigneur d'Hondschootte.
Le seigneur de La Bove.
Le seigneur de La Fère.
Le seigneur de La Gruthuse.
Le seigneur de La Hamaïde.
Le sire de Longueval.
Le sire de Mailly.
Le seigneur de Mamines.
Le seigneur d'Offémont.
Messire Raoul de Raineval.
Le sire de Rambures.
Messire Jean de Roye.
Le comte de Saint-Pol.
Gui de Saucourt.
Le sire de Sempy.
Le seigneur de Torcy.
Le seigneur de Vertain.
Fier-à-Bras de Vertain.
Pierre, sire de Wavrin et de Lillers.

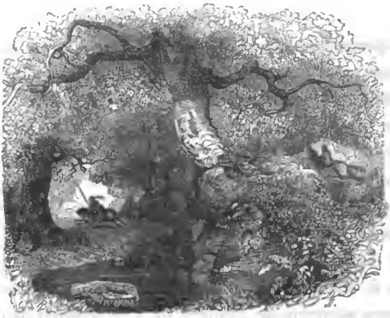
La bataille de Rosebecque eut une grande influence sur les libertés publiques du moyen-âge. Elle mit fin aux exigences des communes ; elle arrêta les mouvements populaires qui menaçaient à la fois la noblesse et la royauté. Les Maillotins qui à Paris tentèrent de raser le Louvre et voulaient aller brûler Vincennes ; les Gantois qui méconnurent l'autorité du comte de Flandre ; le peuple qui commit des désordres en Beauvoisis, à Rouen, à Blois, et dans d'autres cités du royaume, obéissaient à une impulsion commune. Philippe d'Artevelde le savait bien lorsqu'il disait à ses Flamands : « Je veuil et commande, » sur la tête, que nul ne prenne prisonnier si ce n'est » le roi. Mais ducs, comtes et autres gens d'armes, oc-

» ciez tout : les communautés de France nous en sauront » nul mal gré ; car ils voudroient, de ce suis-je tout » assuré, que jamais pied ne retournât en France. »

La journée de Courtrai avait épuisé l'aristocratie féodale ; les malheurs du roi Jean et l'état déplorable du royaume, pendant la minorité de Charles VI, otèrent à la fois la force et le prestige à l'autorité royale ; et il faut se demander à quel point les bourgeois et les gens de métier auraient élevé leurs prétentions si Rosebecque eût donné la victoire aux corporations de la Flandre ! M. de Barante l'a dit avec raison : « Cette bataille sauva » toute la noblesse du sort cruel qui la menaçait et fut » aussi bien gagnée contre la ville de Paris et les com- » munes de France que contre les Flamands. »



BATAILLE D'AZINCOURT.



CHRONIQUE MANUSCRITE
DE LA BATAILLE D'AZINCOURT.

Le récit de cette chronique diffère sur beaucoup de points de celui que donne Monstrelet. Elle faisait autrefois partie des archives de l'abbaye de Ruisseauville, voisine du champ de bataîlle d'Azincourt, et porte même pour titre : Bataille de Roussiauville. Ce précieux document nous a été communiqué par M. Godin, archiviste du Pas-de-Calais, dont les conseils et l'extrême obligeance nous sont souvent venus en aide.

En l'an 1415, apriès Pasques, li rois d'Engleterre nomé Henris fils dou rois Henris de Lancastre fist une tres grande et noble assamblée tant de grands prinches et seigneurs et bonnes gens d'armes et d'archiers pour venir en Franche, et amena avec li deux de ses frères et le bastart de Portugal accompagniés des Portugalois et plu-

sieurs princes d'Engleterre et de plusieurs autres pays, et ossi très grant partie de le navye de Hollandes et de Zélandes. Wancrèrent grant pièche sur le mer et vinrent arriver au port de Harfleur en Normandie et fut le départ assistré par terre et par mer, et adonc Charles de la Brech connétable de France avech grant quentitet de prinches de Franche et de bonnes gens d'armes avec li vinrent bien près del host des Englés, mais Charles de la Brech connétable de Franche alloit bien souvent boire et mangier avec le roi en l'ost des Englés, dont plusieurs seigneurs de Franche ne s'en tenaient bien pour contens, mais li rois englés fut là tant devant la ville Harfleur que elle se rendi sauf leur vye et disoit en tout communément que Claunet de Braibant et li sire de Gaucourt avec le connétable de Franche l'avoient vendut, et entra li rois d'Engleterre en Harfleur le 21.e jour de septembre et fist li rois widier toutes les femmes et les enfans et les priestres de le ville et leur fit donner a cestui x saoubs parisis et fist cryer a le trompettre de par le roy que on ne fesit rien as femmes ni as autres seur le hart, mais tantost que les femmes furent eslongiés de le ville les Franchois les pillièrent tout et en violerent grant partye et depuis fist le rois d'Engleterre mener grant partye des hommes en Engleterre et detient prisonnier Clougnet de Gaucourt et tous les autres, mais ils furent tantot delivret et revinrent en Franche.

Or avint que apriés la saint Remy l'an dessusdit que li rois d'Engleterre se departi de Harfleur et laissa la ville bien garnie de bonnes gens d'armes et d'archiers et prist son chemin pour venir par devers Abbeville pour

passer là le rivières de Some et avoit intention de li en aler avec ses gens à Calais car aultrement ne s'en pôoit raler[1] en Angleterre car li navye[2] de Hollandes et de Zélandes s'en estoit ralié en leur pays et ossi le navye d'Engleterre si estoit toute ou en partie effondrée[3] en la mer par grant habondance d'yauve[4] qui enstra par tempeste, et pour chou voloient-ils revenir par le frontiere, mais on leur devea le voye[5] et convint qu'ils retournassent par Amiesnois et par Beauvoisis et toudis[6] siewant le rivières de Some mais toudis les sievoient les Franchois et costioyent et sans riens faire fors que reuber[7] et piller villes et moutiers, abbeyes, et violer femes, et tant cheminerent les Englés que ils vinrent deviers Pierone[8] à une ville que on nome Doing[9] et là entour et là passerent le rivières bien paisieublement, car qui eust volu combatre là au passage il n'en feust ja escapet piet; mais li connétables se tenoit en sez bonnes villes et faisoit défendre de par le roi de Franche que on ne le

[1] *Pôoit raler*, pouvait retourner. — [2] *Navye*, navires. — [3] *Effondrée*, engloutie.

[4] *Yauve*, eau. — [5] *Devea le voye*, barra le chemin. — [6] *Toudis*, toujours.

[7] *Reuber*, voler. — [8] *Pierone*, Péronne.

[9] *Doing*, Doingt, château-fort voisin de Péronne, mais assez éloigné de la rivière. Monstrelet et *la Chronique de Tramecourt* disent que le passage de l'armée anglaise s'effectua le lendemain de la Saint-Leu, par Voyennes et Béthencourt; les milices de Saint-Quentin étaient chargées de s'opposer à ce passage; elles ne firent rien pour l'empêcher. Le roi d'Angleterre alla loger à Monchy-la-Gache, passa à Forceville, Acheux, Frévent et Blangy, franchit la Ternoise, traversa la forêt de Blingel, la vallée de Bellancourt et arriva le 24 à midi sur le plâteau de Maisoncelles.

combatesit nient [1]. Et adonc vint li comte de Nevers a tres belle compagnie pour les combatre, mais Englés toudis s'en aloyent, mais voire est que ils avoyent tres grand disette de boire et de mangier et sy estoyent moult travailliet de chevaulchier et d'aler à piet car il faisoit tres lait tems de pleuve et de vent, et passerent les Englés tant que ils vinrent en Ternois à une ville que on nome Blangy et a dont li connetables de Franche et plusieurs prinches de Franche les adevanchièrent et vinrent a une ville qui est nomée Angincourt [2] et leurs eloirent le pas [3] et véchi les noms des prinches qui là furent au jour de le bataille. Premiers, Charles de la Brech [4] connétables de Franche, li dus de Bourbon, li dus d'Alenchon, li dus de Bar et Jehans ses frères, li dus d'Orliens, li contes de Richemont frères au duch de Bretagne, li contes de Nevers frères au duch de Bourgogne et au dus de Braibant, li contes d'Eu, messire Ferri de Lorraine, comte de Wademont, frères au duch de Lorraine, li contes de Vendome frères au comte de la Marche, li contes de Marles, li contes de Roussy et de Braine, li contes de Saveuses, le conte de Blammont et plusieurs autres prinches et grande et noble chevallerie et gentilleche qui tout estoient apprestet ou en partie que de combatre les Englés le jœdi 24.e jour du mois d'octobre apriés disner, mais li aulain [5] ne le

[1] *Que on ne le combatesit nient*, qu'on ne les combattit pas.

[2] *Angincourt*, Azincourt. — [3] *Leurs cloirent le pas*, arrêtèrent leur marche.

[4] *Charles de la Brech*, Charles d'Albret, connétable de France. — [5] *Li Aulain*, l'entourage du roi, les gens de cour.

voulurent nient soufrir et disoyent qui il estoit trop tart et que il valoit miex à atendre jusques à lendemain et par ensi fu li cose brisiée [1]. Or avint que che jœdi par nuit les hiraux d'Engleterre vinrent en l'ost de Franche et prirent respit que li Englés peussent lendemain, qui fu vendredi et le jour Saint Crespin et Crespinien le 25.[e] jour dou mois d'octembre, faire un parlement as signeurs de Franche et leur fut accordet, et toute le nuit ne fist que pluvoir et lendemain firent Franchois et Englés leur parlement qui pau dura : mais on disoit que les Englés si disoient et offroient que il voloient rendre Harfleur et toutes les fortereches dechà Calais et cent mille couronnez, mais que il s'en pussent raler sauvement a Calais dont li connetables ne le voult nient accorder et adont les Englés si se retrairent en leur ost et tantos il se mirent en ordenanche pour combatre et étoient les Englés logies sur les gaskières [2] et en dure terre et les Franchois estoyent sur les bles entre un bois et une haye de pels [3], et étoit l'avant garde moult à détroit [4] et entroyent moult parfont de leurs piés en le terre et fu che vendredi devant dit a l'heure de x heures. Et adont les Englés commenchierent à brayre, a cryer et a huer par trois fois en venant contre nos gens les Franchois et venoient grant à l'eure et les archiers devant

[1] *Par ensi fu li cose brisiée*, ainsi la chose fut rompue.

[2] *Gaskières*, jachères. — [3] *Pels*, pieux.

[4] *Moult à détroit*, dans une grande détresse.

accourant sans armeures et leurs cauches avalées [1] et toudis traiant sur les Franchois, et nos gens de Franche alloient tout bellement et sans hater; et la furent encauchiet seur les blés ou il faisoit bien mal, et adont vint Antoine de Bourgogne, duch de Braibant, frères au duch de Bourgogne, entrues que on se combatoit a pau de gens, mais on avoit ordené que Clongnet de Braibant [2] et li sires de Gaucourt et plusieurs aultres que il yroient à tout grant quantitet de bonnes gens d'armes au devant des archiers et dou trait pour brisier le trait, mais sans doute il n'en y ala que un peu et quand il eurent fait leur coursie seur les archiers il retournerent pour le trait que leurs chevaux ne pôoient plus endurer tout parmi l'avant garde et fu l'avant garde toute fendue en plusieurs lieus et les Englés entrerent ens et passerent l'avant garde, le bataille et l'arriere garde; et ne dura pas le bataille demi heure qu'elle ne fut toute déconfite ou tout tuet ou tout pris exceptet grant nombre de chevaliers et gentilshommes et gros varlets et pages qui s'enfuirent, car le trait de Franche ne fut pas employés et ne trairent pas les archiers et ossi tous les signeurs et gentilshommes ne vaulrent nient [3] avoir nuls de leurs gros varlets peu ou nient; et là etoit li rois d'Engleterre a cheval couronet d'une courone d'or sur son hiaulme, et fesoit porter en guise d'étendart une queue de regnart seur une lanche; et la fu pris li contes de Nevers et plusieurs aultres, mais Clignet de

[1] *Cauches avalées*, chausses défaites. — [2] Messire Clugnet de Brabant, amiral de France. — [3] *Ne vaulrent nient*, ne voulurent pas.

Braibant fist une grant recœuillette de gens d'armes pour rassaillir les Englés et quant li rois englés vit qu'on les venoit rassaillir il fit crier à le trompette que tout chil qui avoyent prisonniers que il les tuassent, et adont peust-on ouir grans cris et merveilleux tant des Englés comme des Franchois pour les bons prisonniers que il avoient; et adont à celle deconfiture fu tués li duch de Brabant qui y ala a pau de gent et si n'étoit encore nient bien armés et tout li aultre ou mort ou pris sans chiauls qui s'enfuirent, mais adont quand on se combatoit chil de Hesdin [1] vinrent a grant effort ens ès logeis [2] dou rois d'Engleterre et pillerent tout l'avoir que il trouverent et premiers il emporterent lepée dou rois Artus qui valoit tant de finanche que on ne le saroit exposer [3] et deux courone d'or et de pierres pretieuses dont l'une il le devroit porter quant il se devroit accoutrer devant le peuple de Franche, et li autre couronne pour li couronner à Rains quand il seroit consacret et couronnés; et disoit-on adont que les gens de Hesdin et dou pays d'entour etoient forts assez pour deconfire tous les Englés apriés le bataille, car che fu le plus grant pitet a voir

[1] *Chil de Hesdin*, ceux d'Hesdin.

[2] *Ens ès logeis*, dans le logis, dans la tente, dans le camp.

[3] Isambart d'Azincourt, Robinet de Bournonville et Rifflart de Clamasse pénétrèrent dans la tente du roi d'Angleterre; ils y prirent l'épée de ce prince, des bagues, d'autres joyaux et plusieurs chevaux de prix. Isambart offrit l'épée du roi à Philippe, comte de Charollais, devenu plus tard duc de Bourgogne sous le nom de Philippe-le-Bon. Elle était enrichie de pierreries; Monstrelet en parle avec détail; mais le manuscrit de Ruisseauville est le seul texte où cette arme soit appelée *l'épée du roi Artus*.

que on veist onques veut le noble chevalerie et gentilleche qui là estoit au regard des Englés, car les Franchois estoient bien x contre un Englés [1], et disoit-on que les gros varlets euissent bien combatu tous les Englés et toute leur poissanche [2] : et fut voire que quant les Englés entrues que ils se combatoient il y avoit daeriere yauls deux hommes ensi come religieux et avoient grans caperons a grande coquille et lisoient ens leurs livres et toudis faisans croix seur les Englés tant come li bataille dura; et fu li bataille le 25.e jour dou mois d'octembre l'an 1415 au lieu que l'on dist Agincourt en Ternois, et là furent morts plusieurs prinches et grans signeurs tant come de Franche, de Normandie, de Picardie, de Vermandois, d'Artois, de Boulenois, de Flandre, de Braibant, de Hainau, de Cambresis et de plusieurs autres pays; et vechi les noms des prinches et de plusieurs grans signeurs : Premiers moru et fu tués Charles de la Brech, connétables de Franche, et voloit-on dire que aucuns signeurs de Picardie le tuerent au commencement de la bataille pour chou que ils se perchurent [3] de la traïson que li et autres avoient fait, et ossi y moru An-

[1] Les historiens ne s'accordent pas sur la force des deux armées; mais tous affirment que les Français étaient bien plus nombreux. Monstrelet porte cette proportion à six contre un; Harding qui assista à la bataille fixe à 100,000 le nombre des Français et celui des Anglais à 9,000; d'autres ont avancé que l'armée de Charles VI s'élevait à plus de 140,000 hommes; Rymer parle de 100,000 hommes. La comparaison approfondie de tous les textes indique que les Anglais pouvaient avoir 15,000 hommes d'armes et 10,000 servants, et que l'armée de France dut compter 100,000 hommes d'armes outre 25,000 servants. (Voir l'édition de Monstrelet publiée par M. Buchon.)

[2] *Poissanche*, puissance. — [3] *Ils se perchurent*, ils s'aperçurent.

toine de Bourgogne, duch de Braibant, et Phle de Bourgogne contes de Nevers ses frères, et li dus d'Alenchon et li dus de Bar et Jehans ses frères, et messire Ferri de Lorraine contes de Wademont, et li contes de Saveuses et le conte de Roussy et de Braine et li fiex [1] du conte de Blanmont et pluisieurs aultres grans signeurs bannerés et gentilshommes et toute la fleur des signeurs de le contet de Hainau si comme le senescal de Hainau et li signeur de le Hamede et li signeur de Kievraing li 7.e de banneret avec plusieurs aultres qui furent que morts que pris; et quant che vint apriés disner li rois d'Engleterre si demanda a plusieurs signeurs de Franche qui la étoient prisonniers que il leur sambloit de la journée et ils repondirent que il avoit eu le victoire et que li journée avoit été pour li [2]. Et adont respondit li rois englés che n'avoit-il nient fait ni les Englés mais che avoit tout fait Dieu et Notre Dame et Monsigneur Saint George et tout par vos pekiet [3], car dit-ils: quand vous alez en bataille en orguel et a grant beubanche, violant pucelles, femmes mariées et aultres

[1] *Li fiex*, le fils.

[2] Cette question fut adressée par le roi à Montjoie, roi d'armes de France, fait prisonnier dans le combat. La réplique d'Henri d'Angleterre, consignée dans le manuscrit de Ruisseauville, est curieuse en tout point et ne se retrouve pas ailleurs. Monstrelet n'en dit rien; mais il met ces remarquables paroles dans la bouche du roi: « Après il demanda le nom du chastel qu'il veoit assez près de luy: et ils respon- » dirent qu'on le nommoit Azincourt. *Et pourtant*, ce dit-il, *que toutes batailles » doivent porter le nom de la plus prochaine forteresse où elles sont faites, » ceste cy dès maintenant et perdurablement aura en nom* LA BATAILLE D'AZIN- » COURT. »

[3] *Vos pekiet*, vos péchés.

et ossi tout desreubant le plat pays et toutes les eglises, et tant comme vous ferez ensi ja Diex [1] ne vous aidera; car vechi toutes mes gens et tous chil qui vinrent au les decha avec mi ne monterent onques sur nulles femmes et ossi ne desreuberent-ils nuls hommes ne eglises leur nous avons sceut, ne ossi boutet nuls feux en Franche et s'il l'ont fait, pour seur, nous en avons fait justiche. Et tantot apriés vinrent devant le roi de Franche et prierent et requirent au roi que ils peuissent faire leur devoir, c'estoit que de yauls aler veir entre les morts pour veir lesquels signeurs estoient morts et lesquels non, et adont dist le roi que pour l'eure ils n'iroient nient mais lendemain il yroient; or avint que li rois d'Engleterre fist bien armer 500 hommes et les fist aler seur les morts et yauls roster leurs cottes d'armes et grant cop d'armeures; et la avoient petites happes en leurs mains et aultres armeures et la decoperent tous les morts et les vivans ens leurs visaiges afin que on ne les reconnut point, et ossi bien tous les Englés qui là estoient morts comme les aultres. Et la mory li freres dou rois d'Engleterre et deux ou trois grans prinches d'Engleterre et bien 600 Englés; et là trouva-t-on par le compte des hiraux bien entre 16 ou 1800 cottes d'armes sans les aultres gentilshommes qui nulles n'en avoient, et fu li deconfiture bien de 6000 hommes sans les prisoniers et sans cheulx qui s'enfuirent, car il est vray que onques si belle assemblée de Franchois ne si noble ne fu onques à l'encontre des Englés comme celle fu

[1] *Jà Diex*, jamais Dieu.

ni qui sitost fu deconfite, car sans doute il sambloit à voir que li signeurs et gentilshommes qui venoient pour combatre les Englés allassent a une grande fiette ainsi s'en aloient-il; et les Englés au plus haut que on les pôoit estimer et nombrer n'estoient que environ entre 8 ou 9000 parmi les archiers; or avint que le lendemain qui fut le samedy 26.e jour dou devant dit mois, li rois d'Engleterre avec toute sa compagnie si se meurent dou lieu et prirent leur chemin pour aler deviers Calais avec tout l'avoir que il avoient conquis et ossi tous leurs prisonniers qui estoient bien par estimation vingt deux cent, et là se tient bien cinq ou six jours et depuis s'en alerent en Angleterre avec les prisoniers qui furent tels: premiers li duch d'Orliens, li dus de Bourbon, li contes de Richemont frere au duch de Bretagne, li contes d'Eu, li contes de Marle, li contes de Vendôme et plusieurs autres grans signeurs; et si fu li sire de Hainau, li sire de Lingne et ses fiex et pluisieurs aultres de pluisieurs pays, mais en che terme que il furent à Calais plusieurs signeurs si se mirent à raenchon [1] et en racheta-ton pluisieurs et ossi les gens de Calais et chil de là autour en acaterent pluisieurs as Englés qui bientost revinrent en leur pays au plaisir de Dieu. Or avint que depuis le bataille que on trouva pluisieurs prinches et grans signeurs morts et bien defigurez que on ramena en leur pays; et avint adont que Loys de Luxembourg évêque de Terouenne fit benir la plache et le lieu ou les batailles avoient été, accompa-

[1] *A raenchon*, à rançon.

gniés de l'abbet de Blangies [1] et fist là faire cinq sepultures et en chacune sepulture fit enfouir 1200 hommes ou plus à ses coûsts et frais et fist mettre sur chascune sepulture une grande croix de bos, et fist deffendre que on n'emportast plus nuls morts pour le cause des pleurs et des lamentations des bonnes gens et sans faute on ne peut onques savoir le vray nombre des morts fors li eveques de Therouenne qui les fist enfouir et chil qui les enfouirent, mais on les sermenta et fist-on deffense que il ne le reveleroient fors a eeux qui leurs firent faire et enfouir, voire sans cheulx qui furent tués ou desmontez par ceux de Ternois et Boulenois quant ils les trouvoient entre hayes et buissons et au descouvert, et là les tuoient et detoursoient tant de chevaux, de males et de chevanche, tant de gros varlets, de pages et de serviteurs come des aultres se ils n'étoient bien accompagniez de bonnes gens d'armes.

CATALOGUE DES CHEVALIERS DE FLANDRE, D'ARTOIS ET DE PICARDIE, QUI MOURURENT DANS LA JOURNÉE D'AZINCOURT.

Baudouin d'Ailly, seigneur de Picquigny, vidame d'Amiens.
Antoine, seigneur d'Ambrines, en Artois.
Dubois d'Annequin.
Jean et Oranglois d'Anvin de Hardenthun.
Drieu d'Argies, chevalier d'Amiénois.
Messire Pierre d'Argies.
Arnoul d'Audregnies, chevalier d'Artois.
Jean IV, sire d'Aumont, dit *le Hutin*.
Messire Lannoy d'Aumont.

[1] Les corps furent ensevelis par les soins de l'abbé de Ruisseauville et du bailli d'Aire. Monstrelet ne dit pas que Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, vint lui-même bénir ce cimetière sanglant; cette pieuse mission aurait été confiée à Jacques Déla, dominicain, évêque in partibus d'*Esguines* et procureur de l'évêque de Thérouanne. Le manuscrit de Ruisseauville dit que l'abbé de Blangy accompagnait le prélat; Monstrelet n'en parle pas. L'abbaye de Blangy de l'ordre de Saint-Benoit, située dans le voisinage d'Hesdin, n'était pas éloignée du champ de bataille.

Philippe d'Auxy, bailli d'Amiens.
Reginald d'Auxy.
Guilbert d'Auxy.
Alain d'Auxy.
Le seigneur d'Azincourt.
Le fils du seigneur d'Azincourt.
Messire Regnault d'Azincourt.
Jean de Bailleul.
Messire Yvain de Belval.
Beaudin de Belval.
Haudin de Belval.
Antoine de Beauffort, seigneur d'Avesnes, apnetier maître-d'hôtel du roi.
Messire Pierre de Beauvoir, bailli du Vermandois.
Bertrand de Belloy, chevalier de Picardie.
Le Baudrain de Belloy.
Des Planques, seigneur de Berlette.
Adrien de Bernieulles.
Le seigneur de Béthencourt, en Artois.
Messire Jean de Béthune.
Colart, fils de Jean de Béthune.
Gamiot, sire de Bournonville, en Boulonnais.
Bertrand de Bournonville.
Aléaume de Bournonville.
Vitart de Bours, en Artois.
Le seigneur de Bousincourt, en Santerre.
Charles Boutry, chevalier du Cambrésis.
Jean de Chaule, seigneur de Brétigny.
Le comte de Braine.
Le seigneur de Brimeu, en Ponthieu.
Le Bègue de Cayeux, chevalier du Ponthieu.
Le frère de Le Bègue de Cayeux.
Le seigneur de Cerny, en Laonnois.
Hector de Chartres.
Les deux frères d'Hector de Chartres.
Le seigneur de Clacy, en Laonnois.
Lancelot de Conchy.
Messire Esnault ou Arnoul de Corbie.
Lancelot de Coucy.
Messire Yvain de Cramailles.
Le seigneur de Crévecœur.
Jean de Coudun.
Messire Regnault de Créquy.
Messire Philippe de Créquy, son fils.
L'Etendart de Créquy.
Le seigneur de Croy.
Jean de Croy, son fils.
Le vicomte Desquesnes, en Amiénois.
Le vicomte de Domart, en Ponthieu.
Jean Du Biez, chevalier d'Artois.
Le seigneur du Blaisel.
Michel et Robert du Chastelet.
Le seigneur d'Epagny.
Le seigneur d'Erin, en Artois.
Jean d'Esclaibes, chevalier de Flandre.
Thibaut de Fay.
Le comte de Fauquembergues.
Raoul de Ferrières.
Thibaut de Fieffez.
Le fils de Thibaut de Fieffez.
Collart de Fiennes.
Raoul de Flandre.
Messire Enguerrand de Fontaines.
Charles de Fontaines, son frère.
Collart de Fosseux.
Philippe de Fosseux.
Le seigneur de Fressancourt, en Tiérache.
Le seigneur de Gamaches.
Hervé de Genevières, chevalier d'Artois.
Messire Louis de Ghistelles.
Messire Maillet de Gournay.
Le frère de Maillet de Gournay.
Renard et Gilbert de Gribauval.
Roland de Gruthuse.
Jacques de Ham.
Robert de Hames.
Le seigneur d'Haplincourt, en Artois.
Messire Jean de Hangest, grand-maître des arbalétriers.
Messire Gérard de Haucourt.
Le seigneur de Hauteville.
Jacques d'Heilly, maréchal de Guienne.
Jean d'Hennin.
Michel de Hertaing, chevalier de Flandre.
Messire Jean d'Herlin.
Le seigneur de Hondschootte.
Mathieu d'Humières.
Jean d'Humières.
Le seigneur d'Inchy.
Messire Hustin Kiéret.
Beaugheois de La Beuvrière.
Gamart de La Beuvrière, son père.
Messire Gobert de La Bove.
Le vidame de Laon.
Baudouin de Lameth.
Jean de Lannoy.
Philippe de Lens.
Henri de Lens.
Guille d'Averoult, comte de Licques.
Le seigneur de Liedekerque.
Raoul de Longueil.
Le seigneur de Longueval.
Alain de Longueval, son frère.
Le sire de Maldeghem et son frère Jean de Malestroit.
Le seigneur de Mametz.
Colart de Mailly, dit Payen.

Les deux fils de Colart de Mailly.
Robert, comte de Marle.
Palamède de Marquoy.
Bertrand Louvelet de Mazinghem.
Le frère de Bertrand Louvelet de Mazinghem.
Jean dit le Jeune, seigneur de Moliens.
Simon de Montceaux.
Raisse de Montcavrel.
Robert et Charles de Montigny.
Messire Jean de Moreuil.
Floridas de Moreuil.
Simonet de Morvillers.
Jacques Moullart, seigneur de Maricourt.
Le seigneur de Moy, en Beauvoisis.
Messire Tristan de Moy.
Artus de Moy.
Messire Raoul de Nesle.
Le seigneur de Neuville, en Artois.
Son fils, châtelain de Lens.
Jean de Noyelles-sous-Lens.
Pierre de Noyelles-sous-Lens.
Lancelot de Noyelles-sous-Lens.
Estourdy d'Ongnies.
Bertrand d'Ongnies, son frère.
Le seigneur de Poix.
Messire Rogues de Poix.
Le seigneur de Poucques.
Godefroi de Prouville.
Messire Bridoul de Puisieux.
Le seigneur du Quesnoy.
Le seigneur de Quiévrain et Georges de Quiévrain, son frère.
Aubert de Raineval.
Le seigneur de Rambures.
Gérard de Récourt.
Le seigneur de Regnauville.
Oudart de Renty.
Les deux frères d'Oudart de Renty.
Jean IV, comte de Roucy.
Perceval de Richebourg.
Pierre de Rosimbos.
Le frère de Pierre de Rosimbos.
Roissart de Rougefay.
Messire Lancelot de Rubempré.
Lebon de Sains.
Jacques de Châtillon, comte de Saint-Pol.
Hugues, son frère.
Le seigneur de Saint-Simon, en Vermandois.
Gallois, son frère.
Messire Guillaume de Saveuse.
Messire Collinet de Sempy.
Floridas du Souich.
Le seigneur de Thiennes.
Le seigneur de Tincques.
Le seigneur de Torcy.
Guillaume de Vaudripont.
Jean de Verchins.
Le seigneur de Verneuil.
Regnault de Villers.
Le sire Alain de Wandonne.
Robert de Wavrin, sénéchal de Flandre.
Le fils de Robert de Wavrin.
Jean d'Authuille, seigneur de Wavrans.
Hugues de Zoteux.



BATAILLE DE MONS-EN-VIMEU.





La bataille de Mons-en-Vimeu rappelle une des plus déplorables époques de notre histoire. Lorsqu'elle fut livrée, Charles VI était en démence; Isabeau de Bavière employait son ascendant sur ce prince à porter la couronne de France dans la maison d'Angleterre ; les Armagnacs, les Bourguignons désolaient le royaume ; le dauphin, banni de la cour, faisait la guerre dans les provinces pour la défense des droits héréditaires que ses ennemis lui disputaient ; et les Anglais, mettant ces dissensions à profit, ne se bornaient plus à occuper la

Guienne , à guerroyer dans la Saintonge et le Poitou ; ils entraient à Paris.... On leur livra la Bastille et le Louvre ; et, à la honte de notre histoire, les bourgeois prenant la robe rouge en leur honneur crièrent Noël ! lorsque Henri v d'Angleterre parut à la porte Saint-Denis.

Le meurtre du duc de Bourgogne, Jean-Sans-Peur, eut des suites funestes pour le royaume. Son fils, Philippe-le-Bon , dont les armées et les trésors pouvaient conjurer les maux de la France et la sauver de l'occupation des Anglais, ne pensa qu'à venger son père ; il fit la guerre au dauphin, et pour mieux assurer le succès de ses armes, le duc Philippe traita avec le roi d'Angleterre. A la faveur de cette alliance, Henri pénétra dans le cœur du royaume et la France faillit être placée sous le gouvernement d'un prince anglais. Aussi, lorsqu'un siècle plus tard François 1.er visitait le tombeau de Jean-Sans-Peur, entendit-on un chartreux de Dijon dire à ce prince , en lui montrant la tête du malheureux duc, fendue par un coup de hâche : « Sire, » c'est par cette large plaie que les Anglais entrèrent » en France! [1] »

Cependant les intrigues d'Isabeau de Bavière, la prépondérance de Philippe-le-Bon et la présence des armées anglaises n'avaient pu comprimer les sentiments français dans tous les cœurs. Les partisans du dauphin étaient nombreux ; pleins de la haine de l'étranger et refusant de

[1] (Annales de Bourgogne.)

courber les fleurs de lis devant sa bannière, ils oubliaient les torts des Armagnacs pour ne penser qu'au salut du pays. Le Languedoc, le Perche, le Vermandois et l'Anjou, les garnisons de l'Ile de France, se refusaient aux séductions du duc de Bourgogne et faisaient la guerre aux Anglais. Sur les marches de Picardie, Xaintrailles, La Hire, le seigneur de Rambures, le sire de Gamaches et Jacques d'Harcourt tenaient le parti du dauphin. Jacques d'Harcourt occupait le château du Crotoy ; le sire d'Offémont et Xaintrailles s'étaient emparés de Saint-Riquier ; les Dauphinois entretenaient des garnisons à Pierrefonds et à Compiègne. Les progrès de leurs armes devinrent tels que le duc de Bourgogne prit le parti de venir en Picardie avec ses troupes. Il s'empara d'abord du fort château de Pont-Remy, le brûla et fit ses dispositions pour assiéger Saint-Riquier. Mais on apprit alors que les garnisons du Valois marchaient sur le Ponthieu pour se joindre aux troupes du sire d'Harcourt et livrer bataille aux Bourguignons. Le duc Philippe comprit aussitôt combien il importait d'empêcher la jonction des Dauphinois et se porta rapidement sur les garnisons en marche. Elles arrivaient alors au célèbre gué de Blanque-Taque ; le sire d'Harcourt les attendait sur la rive droite de la Somme et le passage allait s'effectuer lorsque Philippe engagea le combat. Pour la première fois, il allait prendre part à une bataille rangée et, le matin même, Jean de Luxembourg l'avait armé chevalier. La mêlée fut vive et sur plusieurs points les Bourguignons plièrent ; on répandit le bruit que le duc Philippe avait été tué et ceci fut pour beaucoup dans le désordre qui se mit dans

leurs rangs ; beaucoup d'entre eux prirent la fuite; les Dauphinois les poursuivirent jusqu'aux environs de Picquigny.

Cependant le duc Philippe combattait avec ardeur, entouré d'un bon nombre de chevaliers que la panique n'avait point saisis. Le sire de Vilain se faisait remarquer parmi eux. Sa hache redoutable semait la terreur dans les rangs dauphinois. « Il étoit, dit la chronique » de Georges Chastellain, de haute stature, avec gros » yeulx flamboyeulx. Monté sur hault et puissant des- » trier, il alloit ruant et rammonnant devant luy ; et, » par la plus horrible manière, tuoit gens et assommoit » comme bouchiers font les bœufs, espautroit testes de » chevaulx, confondoit hommes d'armes, espovantoit cou- » raiges. » On montra long-temps dans la cathédrale de Lille la colossale armure de ce chevalier. Sa présence, la valeur du duc Philippe et des gens d'armes qui ne l'avaient pas quitté rétablirent les affaires des Bourguignons ; et pendant que les Dauphinois poursuivaient ceux qui avaient fui vers Picquigny le duc rallia ses troupes, enveloppa le gros de l'ennemi et fit les chefs prisonniers. Xaintrailles et le sire de Gamaches furent du nombre.

Le gain de cette bataille, livrée en 1421 à Mons-en-Vimeu [1], mit fin en Picardie aux progrès des armes dauphinoises. Saint-Riquier se rendit bientôt après au duc Philippe-le-Bon. Les chevaliers de son armée qui avaient

[1] Petit village près de la Somme, assez voisin du gué de Blanque-Taque.

fui pendant le combat restèrent tenus de racheter leur faute par des actions d'éclat, et on les surnomma *les chevaliers de Picquigny.*



CHEVALIERS
DE FLANDRE, D'ARTOIS ET DE PICARDIE, QUI PRIRENT PART A LA BATAILLE DE MONS-EN-VIMEU.

BOURGUIGNONS.

Le seigneur d'Antoing.
Gérard d'Athies.
Messire Andrieu d'Azincourt.
Messire Florimond de Brimeu.
Le bâtard de Coucy.
Le seigneur de Crévecœur.
Le seigneur de Croy.
Jean de Croy, son frère.
Jean de Flavy.
André de Folleville.
Jean de Fosseux.
Le seigneur de Genlis.
Messire Guillaume d'Halluin.
Messire Jean de Hornes.
Le Seigneur de Humbercourt.
Le fils du seigneur de Humbercourt.
Roland de Hutkerque.
Jean de Hutkerque.
Le seigneur de La Viefville.
Gauvain de La Viefville.
Regnault de Longueval.
Messire David de Brimeu.
Derre du Cauroy.
Messire Collard de Commines.
Le seigneur de Commines.
Le seigneur de Mailly.
Le seigneur de Mamines.
Le seigneur de Moyencourt.
Le seigneur de Noyelles.
Messire Damon de Poix.
Le Moyne de Renty.
Jean de Rosimbos.
Le seigneur de Roubaix.
Jean de Roubaix.
Messire Mauroy de Saint-Léger.
Messire Louis de Saint-Sauflieu.
Le seigneur de Saint-Simon.
Philippe de Saveuse.

Le seigneur de Stenhuyse.
Andrieu de Valines.
Messire Adrien Vilain.
Messire Jean Vilain.

DAUPHINOIS.

Galahault d'Arsy.
Messire Sarrazin de Beaufort.
Jean d'Epagny.
Messire Regnault de Fontaines.
Messire Gilles de Gamaches.
Louis de Gamaches, son frère.
Messire Raoul de Gaucourt.
Le seigneur d'Inchy.
Le seigneur de Moy.
Louis d'Offémont.
Le seigneur de Rambures.
Torbiaux de Rieux.
Jean de Rogean.
Charles de Saint-Sauflieu.
Jean de Sommaing.
Messire Louis de Thiembronne.



TOMBEAUX ET MAUSOLÉES

DE

SEIGNEURS ET CHEVALIERS.





TOUT révèle dans les annales des anciens peuples combien ils furent soigneux d'honorer la mémoire des grands citoyens ou de ceux qui, dans les combats, avaient fait quelque chose pour la gloire de la patrie. Les couronnes civiques, les chars de triomphe récompensaient d'abord leurs services et faisaient la consolation de leur vieillesse; lorsqu'ils mouraient des monuments s'élevaient à leur mémoire. Les pyramides d'Egypte et les pierres druidiques des Gaulois servirent souvent à cette manifestation pieuse des regrets publics.

Les lois romaines voulaient que les sépultures fussent placées loin des villes. On choisissait ordinairement les grands chemins. Isidore de Sicile, qui écrivait au septième siècle, nous apprend que les Anciens ensevelissaient sur les montagnes les corps des hommes illustres. Sous Constantin, lorsque le christianisme fleurit sans entraves, des oratoires, des chapelles s'élevèrent sur les tombeaux des saints. Les sépultures ne tardèrent pas alors à avoir place sur l'avenue des lieux consacrés au culte du Seigneur. Au temps de Karle-le-Grand les corps des personnages de distinction occupaient déjà *l'atrium* ou parvis des églises.

On ne trouve pas qu'avant le XIIe siècle des sépultures aient été placées dans les lieux saints. Le corps de Nivelon Ier, sire de Pierrefonds en Soissonnais, mort après 1072, fut déposé dans un caveau pratiqué à l'extérieur, près du chœur de la collégiale de Saint-Sulpice. On lisait cette inscription sur son tombeau : *Ci gît Nivelon* Ier, *seigneur de Pierrefonds, qui a fondé ce lieu et qui a fait le prieur son pair de fief et de noblesse* [1].

L'épaisseur des murs du sanctuaire ou les abords des fondations reçurent, à la fin du XIe siècle, les corps des châtelains et des personnes pieuses. Quelquefois des tombeaux s'élevaient pour eux dans les cloîtres, *in cœmetrio id est claustro monachorum*. Les sépultures gagnèrent enfin l'intérieur des églises. La nef, les chapelles latérales, le chœur furent envahis. Le chapitre général de Citeaux

[1] « Hic jacet Nivelo primus, dominus de Petrafonte, qui fundavit istum locum, » et dedit Priori paritatem castri sui et nobilitatem. » (Voir dom Martenne et l'abbé Lebeuf.)

assemblé en 1152 avait réglé qu'aucun corps ne serait reçu dans les églises de l'ordre, excepté ceux des rois ou des prélats. A la fin du XIII.ᵉ siècle, cette règle était déjà dans une désuétude si grande que l'on vit inhumer des femmes jusques dans le sanctuaire des églises de Citeaux.

Les chevaliers étaient représentés sur leurs tombeaux en habits de guerre. Favyn, dans son *Théâtre d'Honneur*, La Colombière, dans sa *Science Héroïque*, ont affirmé que la disposition de ces habits et les détails de l'armure indiquaient si le chevalier avait péri dans un combat, s'il était mort prisonnier ou dans son lit en pleine paix. « Mort en guerre qui est le liet d'honneur » de la vraye noblesse, dit Favyn, son effigie en bosse » et de relief doit estre dessus sa sépulture, représentée » à genoux, le heaume en teste, l'espée au costé, les » esperons aux pieds, les gantelets aux mains, armé de » toutes pièces et par dessus la cotte de ses armes. Et » au dessus de sa dicte sépulture sa bannière, estendart » et penon et l'escu de ses armes.

» S'il est mort de maladie ou blessure estant en fac- » tion de guerre, son effigie doit estre armée de cui- » race et cotte d'armes, et à costé près de lui son heaume » et non pas en teste, ses gantelets auprès : bien peut- » il avoir l'espée au costé et les esperons aux pieds, et » dessus sa sépulture il ne doit avoir que la cornète et » le penon au plus, et non le grand estendart.

» S'il est mort pacifique, c'est-à-dire de maladie en » sa maison, sa figure ne doit estre à genoux, mais seu- » lement couchée de son long, avec sa cotte d'armes et » harnais de parade, le heaumes et les esperons à ses

» pieds et les dits pieds appuyez et posez contre deux
» petits chiens.

» Telles circonstances doivent estre soigneusement gar-
» dées par les sculpteurs qui bien souvent confondent
» par leur ignorance grossière l'ordre de telles cérémonies
» qui jadis estoient exactement gardées. »

Ce système ingénieux, exact peut-être dans ses conditions générales, perdra beaucoup de sa valeur lorsqu'on cherchera à le contrôler par l'étude comparative des monuments et de l'histoire. Les recommandations si naïves de Favyn durent plus d'une fois faire place aux exigences de l'orgueil des familles. Il faut pour bien juger ceci se reporter à l'époque toute féodale où l'indépendance régnait dans les manoirs, où les seigneurs et les chevaliers étaient en possession d'une autorité presque sans contrôle. La Colombière prétend que lorsque le chevalier était mort en combattant dans les rangs des vaincus, on le représentait sans cottes d'armes, les mains jointes, les pieds appuyés sur le dos d'un lion mort et terrassé. Nous connaissons un grand nombre de tombeaux où le chevalier tient l'épée à la main ; un lion menaçant est à ses pieds. On en trouverait peu avec des lions morts et *terrassés*. Que l'on songe que presque toujours ces monuments s'élevaient dans de simples chapelles paroissiales, et dans le fond des provinces, aux lieux où la famille exerçait son ascendant seigneurial. La vérité se trouvait là à la discrétion des intéressés ; le prince n'avait nul souci de ce genre d'usurpation ; le peuple ignorait toutes choses ; le chapelain, l'artiste mercenaire et quelques familiers du château pouvaient être seuls dans le secret ; la fa-

mille elle-même ne savait pas toujours d'une façon certaine les circonstances réelles de la mort du chevalier pleuré, car il avait fini ses jours dans des guerres lointaines, à une époque dépourvue de toute publicité, sans gazettes et sans état-civil. Aussi les vaincus dans le combat passaient-ils assez ordinairement au rang des vainqueurs, le jour où le marbre et la pierre préparaient pour la postérité cette trompeuse histoire.

Favyn et La Colombière ne s'accordent pas toujours sur la disposition des tombeaux. Favyn, par exemple, met deux levriers aux pieds du chevalier, s'il n'est point mort dans les combats; La Colombière n'en place qu'un. Les tombeaux du moyen-âge offrent d'ailleurs mille variantes dont Favyn et La Colombière ne parlent pas. Nous citerons la tombe du célèbre Raoul de Crépy mort en 1070, en pleine paix, dans le château de Montdidier en Santerre. On voit aux pieds de Raoul un lion qui terrasse un chien et cherche à l'étrangler.

Ce rapide aperçu nous a paru pouvoir suffire pour établir qu'aucune règle n'était rigoureusement appliquée et qu'il faudrait bien se garder de faire de l'histoire en prenant les tombeaux pour seuls guides [1]. Ces monuments offrent cependant une source d'indications précieuses. L'é-

[1] Un grand nombre de tombeaux représentent des chevaliers qui ont un lion à leurs pieds bien qu'ils soient morts en pleine paix. D'autres n'ont qu'un levrier, et cependant les chevaliers dont ils consacrent la mémoire ont fini leur vie dans les combats. Citons la tombe de Florent de Hangest, sire de Viry, mort au siége d'Acre pendant la troisième croisade. On transporta en France ses restes mortels et ils furent déposés sous un tombeau dans l'église de Mornienval en Valois. Ce monument représente un chevalier couvert de sa cotte d'armes, la main posée sur un écu de guerre; un levrier est placé à ses pieds.

tude des costumes, la forme et les détails de l'armure, qui varièrent selon les temps, peuvent servir à fixer l'archéologue sur le siècle où vivait le personnage représenté ; les blasons disent quelles étaient ses alliances ; les épitaphes rappellent ses vertus ou les actions d'éclat qui honorèrent sa vie [1].

Un grand nombre de tombeaux furent érigés dans le comté de Flandre, en Picardie et en Artois à la mémoire de seigneurs ou chevaliers. Les guerres des Anglais, l'occupation d'une partie de la Picardie par les Impériaux dans le XVII.e siècle, mais surtout les mauvais jours de la Révolution ont fait disparaître la plupart de ces monuments. Ceux qui nous restent sont presque tous dégradés ; le soldat ennemi a soustrait l'or, l'argent et les pierres précieuses dont ils étaients enrichis ; la Révolution a détruit les emblêmes religieux ; elle a gratté les blasons. Comme le laboureur qui visite son champ ravagé par l'orage, l'archéologue et l'historien recherchent aujourd'hui

[1] EPITAPHE

PLACÉE SUR LE TOMBEAU ÉRIGÉ DANS LA COLLÉGIALE DE CONDÉ A LA MÉMOIRE DE PHILIBERT DE LALLAING, MARQUIS DE RENTY, MORT EN 1590, A L'AGE DE TRENTE-TROIS ANS.

Cy dort un grand seigneur, grand de nom, grand de sang,
Grand de cœur, grand d'états, grand de faits, grand de rang,
Le rempart de la foy, le bras de la province,
Le secours de l'Église et l'appui de son prince,
L'effroy de l'ennemy, la fleur des chevaliers,
Des armes le triomphe et la fleur des lauriers.
Il veilloit nuit et jour, fut en paix, fut en guerre,
Pour son Dieu, pour son roi, pour sa natale terre :
Mais ores abattu du travail et du deuil,
Pour l'Estat et la Belge il ferme un petit l'œil,
Jusqu'à tant que la voix de la trompette sonne,
Pour lui rendre le prix d'une riche couronne,
Deue aux belles vertus dont il étoit nampli.
Ci-gist le grand marquis, le marquis de Renty !

ce que les malheurs de la guerre ou les désordres révolutionnaires ont épargné. Recueillons soigneusement ces débris d'un autre âge. Rendre les monuments responsables des passions qui agitent les hommes, n'est-ce pas s'assimiler aux peuples barbares ? Répétons ces mots prononcés dans des jours néfastes et par une bouche éloquente, au sein de la Convention Nationale : « Les pierres n'ont point commis de crimes ! »



RECHERCHES
SUR LES PRINCIPAUX TOMBEAUX OU MAUSOLÉES DU COMTÉ DE FLANDRE, DE PICARDIE ET D'ARTOIS, DÉTRUITS OU ENCORE EXISTANTS.

PICARDIE.

TOMBEAU DE RAOUL III, COMTE DE CRÉPY, A MONTDIDIER, EN SANTERRE.

Raoul III, comte de Crépy, est célèbre dans l'histoire. Il posséda le comté d'Amiens, le Valois, les riches seigneuries de Chaumont, de Pontoise et de Mantes. Raoul épousa Anne de Russie, mère d'Henri I.er roi de France, et prit part à

la guerre que fit ce prince au duc de Normandie, Guillaume-le-Bâtard. La déloyauté et l'ambition furent les traits distinctifs du caractère de Raoul, mort dans le château de Montdidier en 1074. Des moines recueillirent ses restes mortels et les déposèrent dans un tombeau de pierre, sculpté en demi-relief. Raoul porte une robe courte; il a les mains jointes; une épée est placée près de lui. Le coussin sur lequel sa tête repose est soutenu par ange. On voit aux pieds de Raoul un lion qui a terrassé un chien et qui va l'étrangler. La tradition affirme que Raoul avait fait lui-même sculpter cette tombe et que son armure y resta longtemps suspendue. Le roman de Thibaut de Mailly, rapporté par Fauchet, renferme une légende curieuse sur le tombeau de Raoul de Crépy. Ce monument, qui offre un intérêt spécial pour l'histoire de l'art au XI.e siècle, est aujourd'hui placé dans l'église de Saint-Pierre de Montdidier.

TOMBEAU DE HUGUES DE DAMMARTIN A SAINT-LEU-D'ESSERENT, EN BEAUVOISIS.

Hugues, comte de Dammartin, seigneur d'Esserent, fit un pélerinage en Palestine et y fut fait prisonnier. Des religieux bénédictins payèrent sa rançon. Hugues de Dammartin, revenu d'Orient, fit bâtir pour eux un couvent et une église à Esserent. Il mourut après 1081. Les religieux du prieuré de Saint-Leu-d'Esserent lui érigèrent plus tard un tombeau qu'ils placèrent dans le sanctuaire de leur église. La statue colossale de Hugues de Dammartin qui décorait ce monument, enlevée et mutilée dans la révolution du siècle dernier, fut ensuite transportée sur la place de l'église où on la voit encore.

TOMBEAU DE FLORENT DE HANGEST, SIRE DE VIRY, A MORNIENVAL, EN VALOIS.

Florent de Hangest, sire de Viry, accompagna le roi Philippe-Auguste dans la troisième croisade et mourut en 1191 au siége d'Acre. Son corps, d'après quelques historiens, son cœur seulement selon d'autres, fut rapporté en France et déposé dans l'église de l'abbaye de Mornienval dont la communauté était alors gouvernée par Agnès de Viry, sœur de Florent. Par les soins de cette abbesse, un tombeau s'éleva pour le chevalier. On plaça sur ce monument une statue que l'on voit encore à Mornienval dans l'église de Notre-Dame. Elle représente Florent de Hangest couvert d'une cotte d'armes, ceint d'un cordon garni de mailles. Il porte les éperons aux pieds et une espèce de sceptre à la main, terminé par un fleuron ressemblant assez à une fleur de lis. L'autre main repose sur un écu de forme triangulaire où se dessine une croix chargée de cinq coquilles, armes de la maison de Hangest. On voit aux pieds du sire de Viry un levrier dont la tête est aujourd'hui brisée.

TOMBEAU DE LA COMTESSE AGNÈS DE BRAÎNE, A BRAÎNE, EN SOISSONNAIS.

Agnès, dame de Braine, fut mariée à Robert de France I.er, comte de Dreux, fils du roi Louis-le-Gros. Elle fonda l'abbaye de Saint-Ived de Braine. On ignore l'année précise de sa mort; les titres font foi qu'Agnès vivait encore en 1202 et qu'elle était morte en 1217. On plaça son tombeau dans le chœur de l'église de Saint-Ived. L'effigie de la princesse s'y trouvait représentée en ronde-bosse; la tête était d'une grande beauté. Cette tombe de pierre dure n'avait ni inscription ni date. L'abbaye renfermait beaucoup d'autres tombeaux dont il sera question dans ce chapitre; ils ont été détruits ou mutilés en 1650 par le corps d'Impériaux que l'archiduc Léopold commandait. Ces troupes désolèrent le Soissonnais,

saccagèrent l'abbaye de Saint-Ived, pillèrent l'église du monastère et la chapelle des comtes.

TOMBEAU DE THOMAS DE MARLE, SIRE DE COUCY, DANS L'ABBAYE DE ST-MARTIN DE LAON.

Thomas de Marle mort en 1130, est célèbre dans l'histoire. Guibert de Nogent a raconté ses cruautés et ses exploits. Un tombeau s'éleva à sa mémoire dans l'abbaye de Saint-Martin de Laon. Ce monument en pierre bleue et en plein relief existe encore; Thomas de Marle y est représenté couché, portant la cotte de mailles et l'écu de guerre chargé de vair, armes de la maison de Coucy. La tête est placée sous un dais gothique sculpté.

TOMBEAUX DE GUI II, COMTE DE PONTHIEU, ET D'IDE SA FEMME, DANS L'ABBAYE DE VALOIRES EN PONTHIEU.

Gui II, comte de Ponthieu, fonda l'abbaye de Valoires, suivit le roi Louis-le-Jeune dans la Terre-Sainte et mourut à Ephèse. La reconnaissance des moines de Valoires éleva un tombeau à sa mémoire et à celle d'Ide, comtesse de Ponthieu, femme de Gui II. On voit encore ces tombeaux dans l'église de Valoires. Les statues de Gui et d'Ide sont en marbre. La tête nue du comte repose sur un coussin; il a les mains jointes, porte suspendu l'écu de Ponthieu, une armure, une chemise et une cotte de mailles. Ide, vêtue d'une longue robe et d'un surcot, a la tête placée sur un coussin et les mains jointes. Les deux statues couchées sont placées sous une arcade pratiquée dans l'épaisseur du mur de l'église. L'abbaye de Valoires, lieu ordinaire de la sépulture des comtes de Ponthieu, renfermait autrefois un grand nombre de monuments funéraires. Nous citerons surtout ceux de Marie, comtesse de Ponthieu; du célèbre Simon de Dammartin; de la reine Jeanne de Castille; et le tombeau en marbre blanc et noir élevé dans le XIVe siècle à la mémoire d'un comte d'Aumale.

TOMBEAU D'ALÉAUME DE FONTAINES A LONGPRÈ-LES-CORPS-SAINTS, EN PONTHIEU.

Aléaume de Fontaines, seigneur de Longpré, suivit Philippe-Auguste dans la Terre-Sainte et mourut en Orient. Voyant sa fin approcher, Aléaume envoya à son église de Longpré un grand nombre de reliques trouvées à Constantinople. Elles furent apportées en France par son chapelain Fulbert et déposées dans l'église. On voit encore dans la crypte le tombeau élevé à la mémoire d'Aléaume. Il est en pierre et en demi-relief. Rien n'indique l'homme de guerre; Aléaume porte une aumônière suspendue à la ceinture, une longue robe et un manteau ou surcot. Sa tête est placée sur un coussin.

TOMBEAU D'ODON DE HAM ET D'ISABELLE DE BÉTHENCOURT, A HAM, EN VERMANDOIS.

Odon ou Eudes de Ham s'est rendu célèbre dans les croisades. On voit encore son tombeau en pierre dans la crypte de l'église de Ham. Odon, sculpté en demi-relief, est représenté couché, prêt à tirer l'épée du fourreau et tenant son écu de guerre où se dessinent les trois croissants dont il forma son blason dans les croisades; sa tête nue repose sur un coussin; un levrier est à ses pieds. Il porte une chemise de mailles et une tunique. Isabelle de Béthencourt, sa femme, est placée près de lui, les mains jointes; elle est vêtue d'une longue robe et d'un manteau; sa tête, couverte d'une toque, s'appuie sur un coussin; deux anges tiennent suspendu près d'elle un médaillon sur lequel sont figurés une bannière et un agneau.

TOMBEAU DE ROBERT II, COMTE DE BRAÎNE, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Robert II, comte de Braîne, fils de Robert de France, comte de Dreux, suivit Philippe-Auguste dans la Terre-Sainte. Il était au siége d'Acre. En 1210, il alla à la croisade des Albigeois. Robert acheva la magnifique église de Saint-Ived et mourut le 28 décembre 1218. Le tombeau de bronze en ronde-bosse qu'il avait fait sculpter pour recevoir sa sépulture fut placé dans le sanctuaire de l'église de Braîne près de celui d'Agnès de Braîne, sa mère. Robert II y est représenté et tient dans la main droite une fleur de lis citée par Mézeray. Aux deux côtés de la tête, l'artiste a placé des écussons de forme ovale aux armes de Dreux échiqueté d'or et d'azur.

TOMBEAU D'YOLANDE DE COUCY, A BRAÎNE, EN SOISSONNAIS.

Yolande de Coucy, fille aînée de Raoul I.er, sire de Coucy, et d'Agnès de Hainaut, fut mariée à Robert II, comte de Braîne. Elle mourut en 1224. On plaça son tombeau dans le sanctuaire de l'église de Saint-Ived, près de celui de Robert II. Il était de cuivre doré, enrichi d'ornements précieux. Les Impériaux le détruisirent en 1650, emportèrent le cuivre et les ornements.

TOMBEAU DE PHILIPPE I.er, SIRE DE NANTEUIL, A NANTEUIL EN VALOIS.

Philippe I.er, sire de Nanteuil-le-Haudouin en Valois, rendit de grands services à Philippe-Auguste. Fait prisonnier par les Anglais au combat de Gisors, il fut racheté par le roi. Il prit part à la bataille de Bouvines, eut l'office de châtelain héréditaire de la forteresse de Béthisy et commandait le donjon de Crépy en Valois. Il mourut en 1227 au témoignage de Du Chesne et du père Anselme. Les bénédictins du prieuré de Nanteuil lui élevèrent un tombeau dans leur église. La statue de Philippe de Nanteuil était couchée sur ce monument. Philippe tenait un écu de guerre chargé de six fleurs de lis, armes des comtes de Vexin, auxquelles on ajouta un lambel de cinq pendants et plus tard des besants ou monnaies d'Orient, lorsque Philippe II, sire de Nanteuil, eut rapporté de son voyage dans la Terre-Sainte les reliques de St-Babylas qu'il déposa dans l'église du prieuré. On voyait dans l'église plusieurs tombeaux des seigneurs de Nanteuil. Ils ont été détruits dans la révolution du siècle dernier à l'exception de celui du maréchal de Schomberg qui posséda la seigneurie de Nanteuil-le-Haudouin. Il sera question à sa date de ce tombeau.

TOMBEAU DE PIERRE DE DREUX, DUC DE BRETAGNE, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Pierre de Dreux, fils de Robert II comte de Braîne, devint duc de Bretagne par son mariage avec la princesse Alix héritière du duché de ce nom. On le surnomma *Mauclerc* parce qu'il s'opposa aux empiètements du clergé sur la juridiction séculière. Pierre de Dreux suivit St-Louis dans la septième croisade et fut fait prisonnier à la Massoure. On paya sa rançon, et il retournait en France lorsqu'il mourut sur mer le 22 juin 1250. Avant de quitter le Valois, Pierre de Dreux avait fait son testament et prévoyant le cas où il mourrait dans la croisade il ordonnait que son corps *fut conduit et amené en l'abbaye de Saint-Ived de Braîne pour y être mis au plus près de ses prouchains parens.* On accomplit religieusement son vœu et un tombeau s'éleva pour lui dans le chœur de l'église. Pierre de Dreux y était représenté en bronze et en ronde-bosse portant au bras gauche l'écu de Dreux au franc quartier de Bretagne. Une inscrip-

tion de huit vers rappelait sa naissance, son voyage dans la Terre-Sainte et sa valeur dans les combats.

TOMBEAU DE MARIE DE BOURBON, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Marie de Bourbon, fille d'Archambaud de Bourbon, surnommé *le Grand*, fut mariée à Jean de Dreux, comte de Braine, qui finit ses jours à Chypre pendant la septième croisade. Marie de Bourbon mourut à Braine le 23 août 1274. On éleva à sa mémoire un magnifique tombeau de cuivre doré parsemé de rosettes et d'émaux. Les Impériaux mutilèrent ce monument dont la bordure était enrichie de pierres précieuses. On voyait à la base trente-six figures en relief d'un pied de hauteur représentant les alliances de la comtesse Marie. Le nom des personnages et leur blason, formés d'or et d'émail, accompagnaient ces figures dont l'indication textuelle va suivre :

AU CHEVET.

Messire Erchembaud (le neuvième du nom.) — *La femme du fils messire Erchembaud* (sœur de Gaucher de Châtillon.) — *Messire Erchembaud de Borbon, père de madame de Drues* (le huitième du nom, surnommé *le Grand.*) — *La mère madame de Drues, femme messire Erchembaud* (Béatrix de Montluçon.) — *Le roi de Navarre Thibaud.* (C'est le célèbre Thibaut de Champagne.)

AU CÔTÉ DROIT.

La Roine de Navarre fille de messire Erchembaud, femme le roi Thibaud (Marguerite, fille aînée d'Archambaud-le-Grand.) — *Le roi Thibaud de Navarre fius au roi et à la roine de Navarre* (fils de Thibaut de Champagne. Il épousa la princesse Isabelle, fille de St-Louis.) — *La roine de Navarre fille le roy Loys de France* (la princesse Isabelle.) — *Le roi de Navarre einné fil au roy et à la roine dessus dits. — La roine de Navarre fille le comte Robert d'Artois frère le roy Loys de France. — Le duc de Bourgongne. — La duchesse de Bourgongne fille au roy et à la roine dessus dits. — Le duc de Lohorreine* (Frédéric II.) — *La duchesse de Lohorreine fille au roy et à la roine dessus dits, femme au duc. — Messire Pierre écuyer fieus au roy et à la roine de Navarre dessus dits. — Messire Guillaume Clerc* (de Clèves) *fius au roy et à la roine de Navarre dessus dits. — Messire Guillaume de Borbon fius au seigneur de Borbon dessus dit. — La femme messire Guillaume fius le seigneur de Borbon dessus dit.*

AU CÔTÉ GAUCHE.

Le comte Jehan de Dreues mari à Madame de Dreues. — Li sires de Mareuil (Beraud, sire de Mercœur.) — *La femme au sire de Mareuil, fille messire Erchembaud de Borbon le père* (Béatrix de Bourbon.) — *Le comte de Nevers fius le duc de Bourgongne. — La fille messire Erchembaud le Jeune, femme audit comte de Nevers* (Mahaut de Bourbon.) — *Messire Jehan, frère audit comte de Nevers. — La dame de Borbon femme au devant dit Jehan, suer à la comtesse de Nevers* (Agnès de Bourbon, sœur de Mahaut.) — *Le roi de Sesille* (Charles d'Anjou, frère de St-Louis.) — *La roine de Sesille, fille au comte et à la comtesse devant dits. — Le fius le roy Loys messire Jehan* (Tristan de France, fils de St-Louis.) — *La comtesse de Nevers, suer à la roine de Sesille femme messire Jehan dessus dit. — Messire Jehan de Châlon, frère audit comte de Nevers. — La femme messire Jehan dessus dit suer à la roine de Sesille.*

AUX PIEDS.

Madame de Montfort, femme le comte Robert fius au comte Jehan devant dit. — Le comte Robert de Dreues fius au devant dit comte Jehan. — La comtesse de Dampmartin suer au comte Robert. — Le comte de Dampmartin mari la comtesse devant ditte. — Frère Jehan li Templiers fius au comte Jehan dessus dit.

TOMBEAU DE ROBERT IV DE DREUX, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Près du tombeau de Marie de Bourbon se trouvait placé celui de Robert IV de Dreux, son fils, en cuivre doré et émaillé. « On voyoit à l'entour, dit un » ancien nécrologe, sa généalogie par personnages avec les armoiries tant en haut » qu'en bas. » Le comte Robert IV, mort en 1293, était représenté sur son tombeau tenant une épée et l'écu aux armes de sa maison. Ce monument a été détruit par les Impériaux en 1650.

TOMBEAU DE RAOUL, SIRE DE CRAMAILLES, A VAL-CHRÉTIEN PRÈS NEUILLY-SAINT-FRONT.

Raoul, sire de Cramailles en Valois, mourut au mois de juin 1285. On l'inhuma dans l'église de l'abbaye de Val-Chrétien au-dessous du jubé et un tombeau fut érigé à sa mémoire. Il représentait un chevalier couché portant une tunique sans manches, couvert de son armure, ayant les éperons aux pieds, l'épée posée sur le corps, et par-dessus l'épée l'écu de la maison de Cramailles d'argent à la croix de gueules chargée de cinq étoiles d'or. Raoul avait un levrier à ses pieds.

TOMBEAU DE LITTÉARD DE LA TOUR, A CHAMBLY EN BEAUVOISIS.

L'église de Saint-Martin de Chambly, en Beauvoisis, renfermait plusieurs tombeaux. L'un de ces monuments, dont l'exécution était dit-on très-remarquable, représentait un chevalier armé, avec cette épitaphe :

Cy gist Littéard de la Tour, écuyer,
Fruictier du roy nostre Sire,
Qui trespassa l'an mil deux cent quatre-vingt-treize.

L'église et les tombeaux ont disparu.

TOMBEAU DANS L'ÉGLISE DE MONTREUIL.

L'église de Montreuil renferme un curieux tombeau en pierre représentant un chevalier couché, sculpté en demi-relief; il porte une chemise de mailles et une tunique; sa tête repose sur un coussin soutenu par deux anges. Son écusson est suspendu à la tunique; il n'a point d'épée. On voit aux pieds du chevalier un lion étranglant un levrier. On croit que ce tombeau fut élevé à la mémoire d'un comte de Ponthieu; mais aucun document ne constate l'exactitude de cette tradition.

TOMBEAU DE JEAN DE HANGEST-RABACHE, A DAVENESCOURT EN SANTERRE.

Jean de Hangest, surnommé Rabache, fut l'un des plus vaillants chevaliers du XIV.e siècle. Il combattait à Poitiers auprès du roi Jean. Otage pour ce prince, Jean de Hangest mourut à Londres en 1363. On rapporta son corps en France et on le déposa dans un tombeau qui existe encore dans l'église de Davenescourt. Jean de Hangest y est représenté les mains jointes. Une tunique, parsemée de

coquilles, recouvre son armure. Deux anges soutiennent le coussin sur lequel sa tête est placée. Son écu ne porte pas de blason. Jean de Hangest n'a ni casque ni épée; ses pieds sans éperons s'appuient sur deux lions terrassés. Voici l'épitaphe :

Ci gist noble et honoré chevalier
JEHAN jadis appelé RABACHE
Seigneur de HANGEST,
Lequel fut en son temps
Prud'homme et vaillant aux armes
Et par l'espace de dix huict ans
Gouverna et fust lieutenant du roy de France
Es pais de Bretaigne, Saintonge et Angoulmois.
Et depuis trespassa à Londres
En Angleterre, osteige pour son
Souverain seigneur JEHAN DE FRANCE,
Que Dieu absolve,
Au mois de septembre 1363.

MAUSOLÉE DE SIMON, COMTE DE ROUCY, ET DE SA FEMME MARIE DE CHATILLON, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Simon, comte de Roucy et de Braine, l'un des seigneurs les plus considérables de son temps, fut au nombre des ôtages choisis par le dauphin, régent du royaume, pour la délivrance du roi Jean. Il épousa Marie de Châtillon, dame de Pontarcy, et mourut en 1392. Marie de Châtillon vécut jusqu'en 1396. Un mausolée s'éleva à leur mémoire dans l'abbaye de Saint-Ived de Braine. On voyait sur ce monument, placé dans la chapelle des comtes, les armes de la maison de Roucy, d'or au lion rampant d'azur, armé et lampassé de gueules. Simon de Roucy et Marie de Châtillon représentés en ronde-bosse, et le premier armé de toutes pièces, étaient couchés sur une table de marbre noir élevée sur des socles de pierre. On avait peint les draperies de Marie de Châtillon; l'albâtre formait la figure et les mains. On lisait sur ce mausolée: « Et leur fit faire cette sépulture ré- » vérend père en Dieu Monseigneur Jehan de Rouci, par la grâce de Dieu évêque » et duc de Laon, comte d'Anisy, pers de France, leur fils. »

TOMBEAU DE HUGUES DE ROUCY ET DE BLANCHE DE COUCY, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Hugues de Roucy, comte de Braine, fils de Simon de Roucy, épousa Blanche de Coucy, fille d'Enguerrand VI, sire de Coucy, et d'Isabelle, princesse du sang royal d'Angleterre. Hugues mourut le 25 octobre 1395; Blanche lui survécut quinze ans. L'évêque de Laon, frère de Hugues, leur fit élever un tombeau à Saint-Ived de Braine dans la chapelle des comtes. Hugues et Blanche sont représentés en relief et couchés sur une table de marbre noir. La coiffure de Blanche est remarquable et ornée de pierres précieuses.

TOMBEAU DANS L'ÉGLISE DE SENARPONT EN PONTHIEU.

On voit dans l'église de Senarpont un tombeau en pierre représentant un chevalier sculpté en demi-relief, couché, la tête nue et appuyée sur un coussin, portant une cotte d'armes et une jaquette parsemée de roses et de maillets, avec une croix ancrée sur la partie supérieure. Son épée est dans le fourreau; il a les mains jointes. Point d'épitaphe ni d'inscription. On croit qu'une bande de cuivre était autrefois fixée sur ce tombeau et donnait quelques détails sur le chevalier représenté. Les maillets placés sur sa jaquette et la possession par la maison de Monchy de la seigneurie de Senarpont ont accrédité avec quelque vraisemblance la tradition que le chevalier était un Monchy-Senarpont; mais la date de sa mort

est ignorée et aucun document n'est encore venu appuyer l'antique tradition que nous rapportons ici.

TOMBEAU DE ROBERT, SIRE DE BOUBERS, AUTREFOIS A ABBEVILLE, AUJOURD'HUI A AMIENS.

On ignore l'époque de la mort de Robert, sire de Boubers et de Chépy, dont la tombe en pierre de Tournay, autrefois placée dans l'église des Cordeliers d'Abbeville, est aujourd'hui déposée dans le musée de la Société des Antiquaires de Picardie. L'inscription gravée sur la tombe indique seulement que Robert de Boubers vivait dans le XV.e siècle. Ce chevalier est représenté en ronde-bosse, couvert de son armure. Il a les mains jointes; l'épée dans le fourreau; il porte la dague et les éperons. Ses pieds sont appuyés sur un levrier. Le casque en forme de cône, terminé par une houppe, est placé près du chevalier. La tête est sous un dais gothique, appuyée sur un coussin, ornée d'un chapelet de perles ou *tortil*. Robert de Boubers porte aussi un collier de perles auquel un médaillon est suspendu. Des écussons sont aux quatre angles. Vers la tête, à droite, on voit les armes de la maison d'Abbeville, souche de celle de Boubers; ces armes sont d'argent à trois écussons de gueules, 2 et 1. L'écu de gauche est aux armes de Luxembourg, d'argent au lion de gueules la queue fourchée et passée en sautoir. Près de la tête du levrier se trouve l'écu de Robert de Boubers qui portait d'Abbeville au lambel de trois pièces; le quatrième écusson est celui de Bernieulles, d'or à la croix de gueules.

TOMBEAU D'ENGUERRAND DE BOURNONVILLE, A MARLE EN TIÉRACHE.

Enguerrand de Bournonville, l'un des plus vaillants chevaliers de son temps, défendit Soissons en 1414 contre les troupes de Charles VI. Attaché à la maison de Bourgogne, il fut traité comme rebelle par le roi de France, jugé et décapité. On voit encore son tombeau en pierre et en plein relief dans une chapelle particulière placée près de la sacristie de l'église de Marle. Enguerrand y est représenté couché, en habits de guerre, l'épée dans le fourreau, la tête placée sur un coussin, les pieds posés sur un lion au repos.

TOMBEAU DE JEAN DE HAUTBOURDIN ET DE JACQUELINE DE LA TRÉMOILLE, A AILLY-SUR-NOYE EN AMIÉNOIS.

Jean de Hautbourdin, bâtard de Saint-Pol, est célèbre dans l'histoire. Sa valeur brilla dans les combats, dans les joutes et dans les passes d'armes. « *C'étoit,* » dit un chroniqueur, *le plus brave et le plus beau des chevaliers du XV.e siècle.* » Jean de Hautbourdin fut le héros du pas d'armes de *la Croix-Pélerine*. Il avait épousé Jacqueline de la Trémoïlle. Ils moururent l'un et l'autre dans l'année 1466. Le tombeau érigé à leur mémoire existe encore dans l'église d'Ailly-sur-Noye en Amiénois. Jean de Hautbourdin et Jacqueline de la Trémoïlle sont représentés en demi-relief sur ce tombeau, couchés et la tête posée sur un coussin. Le chevalier est armé de toutes pièces; il a les mains jointes; la dague et l'épée sont dans le fourreau. Ses pieds armés d'éperons s'appuyent sur un lion. Jean de Hautbourdin a le collier de la Toison-d'Or; sa cotte d'armes est blasonnée. Jacqueline porte une longue robe et un riche manteau semé d'armoiries; une levrette est à ses pieds. Deux anges soutiennent les écussons de Luxembourg et de la Trémoïlle. Ce tombeau, dont plusieurs parties sont dégradées, était placé au milieu de la nef; on l'a transporté dans l'un des bas-côtés de l'église.

TOMBEAU DE FLORIMOND DE VILLERS-SAINT-PAUL, DANS L'ABBAYE DE SAINT-LUCIEN DE BEAUVAIS, AUJOURD'HUI A NOGENT-LES-VIERGES EN BEAUVOISIS.

Florimond de Villers-Saint-Paul fut blessé et fait prisonnier en 1472, en défendant contre les Bourguignons la principale porte de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais. Il expira peu d'instants après des suites de ses blessures. Un monument en pierre de Senlis s'éleva à sa mémoire dans l'église de l'abbaye par la reconnaissance des moines et par la tendresse du prieur, oncle de Florimond. Ce dernier y est représenté en plein relief, couché, cuirassé et chargé de chaînes. Il est sans épée et n'a que son baudrier. Ce monument, après avoir long-temps orné les jardins d'Audainville, est devenu la propriété de M. Houbigant, antiquaire éclairé. Par ses soins, le tombeau de Florimond de Villers-Saint-Paul a été restauré et placé à Nogent-les-Vierges sous une portique de la Renaissance.

TOMBEAU D'ANDRÉ, SIRE DE RAMBURES, ET DE JEANNE D'HALLUIN, DANS L'ÉGLISE DES MINIMES D'ABBEVILLE.

Le père Ignace rapporte, dans son *Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, que St-François de Paule ayant vu à la cour de Louis XI le jeune André de Rambures, alors page du roi, le maintien modeste de ce dernier frappa le saint apôtre qui s'entretint avec lui et lui dit en le quittant : « *Mon fils, un jour viendra que vous édifierez un monastère pour les Minimes.* » Les paroles de François de Paule étaient-elles prophétiques ou bien le sire de Rambures, se souvenant plus tard de cette prédiction, voulut-il de lui-même la réaliser, c'est ce que l'historien n'a point mission d'approfondir. Il suffit de savoir que, dans l'année 1500, André de Rambures, devenu sénéchal de Ponthieu et maître des eaux et forêts de Picardie, fonda un couvent à Abbeville pour les religieux de l'ordre des Minimes. Le sire de Rambures et sa femme, Jeanne d'Halluin, choisirent l'église de ce monastère pour le lieu de leur sépulture. André de Rambures mourut en 1513. « Son » tombeau, dit le père Ignace, est l'un des plus beaux qui soient dans Abbe- » ville; il est au côté de l'Évangile où l'on voit sa figure en relief, revestu de » son habit de guerre et un lyon sous ses pieds. A son costé est madame Jeanne » de Halleuuin, son espouse, revestuë à l'antique en habit d'une vénérable dame. » Les anges de sculpture qui sont autour de ce mausolée portent les armoiries » de cette illustre et ancienne maison. » Le sculpteur Blasset à qui la Picardie dût plus d'un chef-d'œuvre, et dont la vie et les travaux attendent encore un historien, fut choisi pour exécuter ce monument; les figures étaient en marbre; on y voyait représentés les quatorze enfants d'André de Rambures. Ce tombeau a disparu dans la révolution du siècle dernier.

TOMBEAU DE RAOUL DE LANNOY ET DE JEANNE DE POIX, A FOLLEVILLE EN SANTERRE.

Raoul de Lannoy eut d'importantes charges. Chambellan et conseiller des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, il devint successivement capitaine d'Amiens, grand-chambellan de Sicile, lieutenant-général du pays de Gênes. Il épousa Jeanne de Poix, dame de Folleville, et mourut en 1513. Un magnifique tombeau, en marbre blanc et en pierre, s'éleva dans l'église de Folleville, où on le voit encore, à la mémoire de Raoul de Lannoy et de Jeanne de Poix. Ce monument fut l'œuvre de Tomagnino de Porta, habile sculpteur milanais. Il se compose d'un soubassement sur lequel se dessinent les armes de Lannoy et celles de Folleville, soutenues par quatre anges; l'épitaphe est au milieu. Sur le soubassement

sont placées les statues couchées de Raoul et de Jeanne de Poix. Ils portent les habits longs garnis de fourrures en usage dans le commencement du XVI.ᵉ siècle. Rien n'indique l'homme de guerre dans ceux de Raoul; mais ses mains sont posées sur la poignée d'un glaive dont la lame est dans le fourreau. Raoul porte la magnifique chaîne d'or qu'il devait à la munificence de Louis XI et qu'il reçut de ce prince après la prise du Quesnoy. Le roi dit à Raoul en la lui donnant : « *Par la Pasque Dieu, mon amy, vous estes trop furieux en ung combat;* » *il vous faut enchaisner pour modérer vostre ardeur; car je ne vous veux* » *point perdre, désirant me servir de vous plus d'une fois.* » Le tombeau est placé sous une voûte où l'artiste a pratiqué une niche à cintre surbaissé et deux accolades richement sculptées formant au centre un pendentif. Un dais que deux anges entr'ouvrent occupe le milieu; la Vierge y paraît environnée d'une guirlande de roses. La frise et les autres parties de ce beau travail sont décorées de bas-reliefs et d'arabesques dans le goût de la Renaissance.

CÉNOTAPHE DE JEAN-LOUIS DE BRUGES, DANS L'ABBAYE DE SAINT-RIQUIER EN PONTHIEU.

On voyait autrefois dans l'église de l'abbaye de Saint-Riquier le cénotaphe de Jean-Louis de Bruges, fils de Louis de la Gruthuse, prince de Steenhuyse. Jean-Louis de Bruges quitta le service de la maison de Bourgogne pour s'attacher à Louis XI, devint gouverneur du Louvre, grand-maître des arbalétriers et lieutenant-général en Picardie. Il mourut en 1512. Le monument élevé à sa mémoire a disparu. Il était placé dans le bas-côté droit du pourtour du chœur de l'église, près de la grille.

MAUSOLÉE DE JEAN DE HARLUS, A CRÉPY EN VALOIS.

Jean de Harlus, premier baron du Valois, sire de Cramailles et vicomte héréditai d'Ouchy-le-Châtel, mourut en 1513. Ses enfants lui élevèrent dans l'église de Saint-Denis de Crépy un mausolée de forme carrée surmonté d'une table en pierre et de deux statues de grandeur naturelle représentant Jean de Harlus et sa femme, Marie Vrolant, les pieds, les mains et le masque en marbre blanc.

TOMBEAU DE GILLES D'ESTOURMEL ET D'HÉLÈNE DE NOYELLES, AUTREFOIS A TEMPLEUX, AUJOURD'HUI A SUZANNE EN SANTERRE.

Gilles d'Estourmel, commandant pour le roi dans la ville de Saint-Quentin, mourut en 1522. Son tombeau érigé dans l'église paroissiale de Templeux est aujourd'hui placé dans le château de Suzanne, appartenant à M. le comte Joseph d'Estourmel. Il représente Gilles d'Estourmel et Hélène de Noyelles sa femme. Leurs statues sont couchées. Gilles a un casque pour oreiller; un lion est à ses pieds. Hélène porte un chaperon et une cordelière; ses pieds s'appuyent sur une levrette. Des armoiries parsèment les habits des deux époux. Les balustres de forme carrée qui supportent le tombeau offrent seize quartiers. Ceux d'Hélène de Noyelles sont en losange; une inscription indique chaque quartier. Ce monument est en granit noir et d'une belle conservation.

MAUSOLÉE DE FERRY D'AUMONT, A MÉRU EN BEAUVOISIS.

Ferry d'Aumont, châtelain de Méru en Beauvoisis, chambellan du roi François I.ᵉʳ, mourut en 1526. On éleva à sa mémoire, dans l'église paroissiale de Méru, un mausolée décoré de bas-reliefs et d'un groupe de grandeur naturelle

représentant la Passion. Ce monument fut placé dans une niche pratiquée à la gauche du chœur et portant l'écusson des armes de la maison d'Aumont. Le groupe de la Passion a été transporté à l'extrémité du collatéral de droite.

TOMBEAU DE PIERRE D'ESTOURMEL ET D'ADRIENNE D'ESTOURMEL, SA FILLE, AUTREFOIS A VENDUILHE EN VERMANDOIS, AUJOURD'HUI A SAINT-QUENTIN.

Pierre d'Estourmel, seigneur de Venduilhe, *gavenier* ou maître des présents du Cambrésis, charge considérable au moyen-âge, mourut en 1528. Le tombeau en pierre bleue érigé à sa mémoire dans l'église paroissiale de Venduilhe est aujourd'hui placé dans le musée de Saint-Quentin. Pierre d'Estourmel, représenté sur ce tombeau revêtu de son armure, a la tête posée sur un casque; on voit près de lui les gantelets et l'épée. Ses pieds sont appuyés sur un lion. L'artiste a placé à côté de Pierre d'Estourmel Adrienne d'Estourmel, sa fille, couchée comme son père, ayant les mains jointes, la tête posée sur un coussin, un levrier à pieds.

TOMBEAU DE FRANÇOIS DE LANNOY, A FOLLEVILLE EN SANTERRE.

François de Lannoy, seigneur de Morviller, Folleville et Paillart, fut capitaine d'Amiens après la mort de son père Raoul de Lannoy. On voit encore dans l'église de Folleville son tombeau en plein relief placé dans une niche. Sa statue et celle de sa femme sont agenouillées devant un prie-Dieu; François de Lannoy porte une cotte de mailles et une tunique; point d'armes auprès de lui. Ce monument est en marbre et en pierre et d'un beau travail. L'artiste a sculpté dans la partie inférieure quatre sujets représentant la Tempérance, la Prudence, la Justice et la Force.

MAUSOLÉES DE ROBERT DE MALHERBE ET DE PLUSIEURS SEIGNEURS DE LA MAISON DE PELLEVÉ, A JOUY-SOUS-THELLE EN BEAUVOISIS.

On voyait autrefois dans l'église de Jouy-sous-Thelle les mausolées de plusieurs seigneurs de Jouy, entr'autres ceux de Robert de Malherbe, prévôt des maréchaux de France, qui vivait au XV.ᵉ siècle; de Charles de Pellevé et Hélène de Fay morts en 1547; de Françoise de Pellevé, mariée à Jean de Pisseleu, morte en 1666, etc. Ces mausolées étaient surmontés par des statues de pierre dont on n'a conservé que les têtes et les mains, sculptées en marbre blanc.

TOMBEAU DE GUILLEMETTE DE SARREBRUCHE, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Guillemette de Sarrebruche, comtesse de Braîne, dame de Pontarcy et gouvernante de Mesdames filles de France, fut mariée à Robert de la Marck, duc de Bouillon, maréchal de France. Elle mourut au château de Braîne en 1570. On décora son tombeau, placé dans la chapelle des comtes, de vingt-quatre colonnes d'ordre dorique et de huit figures symboliques représentant la Charité, l'Humilité, la Force, la Patience, l'Espérance, la Foi, la Tempérance et la Simplicité. L'artiste a placé un chien d'un très-beau travail aux pieds de cette dernière figure.

TOMBEAU DE FRANÇOISE DE BRÉZÉ, A BRAÎNE EN SOISSONNAIS.

Françoise de Brézé, fille de Pierre de Brézé et de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, épousa Robert II de la Marck, duc de Bouillon, fils du maréchal de la Marck et de Guillemette de Sarrebruche. Le tombeau élevé à la mémoire de Françoise de Brézé et placé à Saint-Ived de Braîne, dans la chapelle des comtes, fut toujours considéré comme un chef-d'œuvre de sculpture. Les

angles du soubassement, décorés de trophées funéraires, sont ornés de quatre têtes de chérubins en bronze d'un travail précieux. La figure de Françoise de Brézé qui passe pour très-ressemblante est attribuée à Jean Goujon. La duchesse, représentée en cordelière, a la tête couverte d'un grand voile en marbre noir; la robe est en marbre gris; le marbre blanc a servi pour les chairs. On admire les plis de la robe et du voile et la forme des pieds. La duchesse est couchée sur une table de marbre noir. Sa tête repose sur un grand coussin de bronze; deux coussins plus petits sont placés près de la tête; l'un est en bronze, l'autre en marbre blanc. L'épitaphe loue la piété et la charité de Françoise de Brézé, duchesse de Bouillon.

TOMBEAUX DE PONS DE BELLEFORIÈRE ET DE FRANÇOISE DE SOYECOURT, DE MAXIMILIEN, CHARLES ET ABDIAS DE SOYECOURT, A TILLOLOY EN SANTERRE.

Pons ou Pontus de Belleforière, chambellan du roi Henri III et gouverneur de Corbie, fut un ardent ligueur. Il périt à la surprise de Corbie le 9 décembre 1590. Pons de Belleforière est représenté avec sa femme Françoise de Soyecourt sur un tombeau que l'on voit encore dans l'église de Tilloloy en Santerre. Les deux époux sont agenouillés; ils ont les mains jointes et portent la grande collerette ou fraise espagnole. Françoise de Soyecourt a près d'elle un levrier. Un mausolée s'éleva dans la même église à la mémoire de Maximilien, Charles et Abdias de Soyecourt, fils de François de Soyecourt et de Charlotte de Mailly. Le soubassement de ce mausolée est partagé par des futs de colonne, en marbre noir. On a placé dans les entre-colonnements trois chevaliers couverts de leurs armures, ayant un casque près d'eux. Ce monument s'éleva par les soins de Marie de Longueil, marquise de Soyecourt.

MAUSOLÉE DE FLORIMOND D'HALLUIN, A MAIGNELAY EN SANTERRE.

Florimond d'Halluin, gouverneur de La Fère, mourut poignardé en 1592 par Colas, sénéchal de Montélimart et lieutenant des gardes du duc de Mayenne. Marguerite Claude de Gondi, fille du maréchal duc de Retz et veuve de Florimond d'Halluin, fit ériger à la mémoire de son mari un magnifique mausolée que l'on plaça dans le transept de l'église paroissiale de Maignelay. Ce monument passait pour un chef-d'œuvre et a été détruit dans la révolution du siècle dernier. Il était en marbre noir surmonté d'une statue en marbre blanc représentant Florimond d'Halluin de grandeur naturelle et en habits de guerre.

MAUSOLÉE DU MARÉCHAL DE SCHOMBERG, A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, TRANSPORTÉ PLUS TARD A CRÉPY EN VALOIS.

Gaspard de Schomberg servit avec distinction sous les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. Il mourut maréchal de France le 17 mars 1599. Henri de Schomberg, son fils, fit transporter ses restes à Nanteuil; on les déposa dans la chapelle des comtes sous un mausolée de marbre noir et blanc mêlé de jaspe et surmonté de la statue du maréchal. Ce monument a été transporté à Crépy.

MAUSOLÉE DE JEAN II DE VIEUX-PONT, A SAINTINES EN VALOIS.

Jean II de Vieux-Pont, seigneur de Saintines, fut d'abord ardent ligueur. Il reconnut ensuite l'autorité d'Henri IV et devint l'un de ses plus fidèles serviteurs. Henri IV alla le visiter dans son château de Saintines; on raconte que passant ensemble sur un pont délabré, Jean de Vieux-Pont suppliait le roi de prendre

garde aux crevasses qui se trouvaient sous ses pieds; Henri IV s'appuyant alors sur l'épaule de Jean de Vieux-Pont lui dit avec bonté et en souriant : « *Je suis ferme sur ce vieux pont.* » Paroles spirituelles et flatteuses à la fois que les seigneurs de Saintines firent placer sur les portes et sur les meubles du château. Jean de Vieux-Pont mourut après 1599. On lui éleva dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de Saintines un mausolée composé d'un piédestal et d'une statue de grandeur naturelle représentant Jean de Vieux-Pont en habits de guerre, à genoux sur un prie-Dieu, les mains jointes, la face tournée vers l'autel. La statue de Jean de Vieux-Pont a été transportée au château de Saintines.

MAUSOLÉE DE CHARLES DU PLESSIS-LIANCOURT ET D'ANTOINETTE DE GUERCHEVILLE, A LIANCOURT EN BEAUVOISIS.

Charles du Plessis-Liancourt, comte de Beaumont-sur-Oise, gouverneur de Metz et plus tard de Paris, et l'un des premiers chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, fut le père de Roger du Plessis-Liancourt, duc de la Rocheguyon, l'un des plus grands seigneurs du règne de Louis XIV. Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, dame d'honneur de Marie de Médicis, fit élever un mausolée à la mémoire de son second mari Charles du Plessis-Liancourt. On le voit encore à Liancourt dans la chapelle de Saint-Martin. Il se compose d'un travail d'architecture en marbre noir et de deux statues de grandeur naturelle à genoux, chefs-d'œuvre de Nicolas Coustou, représentant Charles du Plessis et Antoinette de Pons, marquise de Guercheville.

MAUSOLÉE D'HENRI DE FRESNOY, A NEUILLY-EN-THELLE EN BEAUVOISIS.

Charles-Henri marquis de Fresnoy, surnommé *Tempête*, servit avec dictinction sous les règnes d'Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il fut assassiné dans son carosse le 1.er mai 1624. On croit que ses assassins reçurent cette mission pour le punir d'avoir osé tourner ses pensées vers la reine Anne d'Autriche. Anne de Vaudetar, femme du marquis de Fresnoy, lui fit ériger un mausolée à Neuilly-en-Thelle, dans l'église paroissiale de Saint-Denis. Ce monument se composait d'une table élevée sur deux colonnes de marbre noir et surmontée de la statue du marquis de Fresnoy, de grandeur naturelle et en marbre blanc. Il était représenté armé de toutes pièces, à genoux sur un prie-Dieu, son casque placé près de lui. La statue, mutilée dans la révolution du siècle dernier, fut portée vers 1800 dans le château de Lamberval.

MAUSOLÉE D'ADRIEN DE VIGNACOURT ET DE LOUISE DE SAINT-PÉRIER, A ETOUY EN BEAUVOISIS.

Adrien de Vignacourt, seigneur d'Etouy, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, fut père d'Adrien de Vignacourt, grand-maître de l'ordre de Malte. Il mourut en 1628. Un mausolée s'éleva à sa mémoire et à celle de sa femme, Louise de Saint-Périer, dans l'église paroissiale d'Etouy. Ce monument se voit encore dans une niche de la chapelle du midi. Les deux époux sont représentés agenouillés, les mains jointes et de grandeur naturelle Les têtes sont sculptées en marbre blanc.

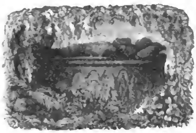
TOMBEAU DE JEAN BARDEAU, A NOGENT-LES-VIERGES EN BEAUVOISIS.

On voit encore à Nogent-les-Vierges, dans une chapelle de l'église paroissiale, le tombeau de Jean Bardeau, seigneur de Nogent, mort en 1632. Ce monument

en marbre noir est surmonté d'une statue en marbre blanc représentant Jean Bardeau agenouillé et de grandeur naturelle. On la doit au ciseau de Bourdin, sculpteur d'Orléans qui eut de la célébrité. Le costume de Jean Bardeau est celui de l'époque de Louis XIII; cheveux demi-longs, manteau court, petites moustaches, barbe pointue.

MAUSOLÉE DE NICOLAS DE LANNOY ET DE SA FEMME JEANNE MATUREL, DANS L'ÉGLISE DES CORDELIERS D'AMIENS.

On voit encore à Amiens, dans l'église de Saint-Remy, le mausolée en marbre de Nicolas de Lannoy, connétable héréditaire du Boulonnais, gouverneur des ville, château et comté d'Eu. Ce monument exécuté par le célèbre Blasset en 1632 fut placé dans l'église du couvent des Cordeliers dont Nicolas de Lannoy avait été le bienfaiteur. Sa forme est celle d'un autel; un écu soutenu par deux lions surmonte le couronnement. La frise richement sculptée est décorée de trois médaillons où sont sculptés la Résurrection, les armes de Nicolas de Lannoy et celles de sa femme Jeanne Maturel. Trois statues en marbre noir sont placées sur le tombeau; celle du milieu représente un ange portant l'écu des Lannoy et une trompette renversée; on voit sur les côtés Nicolas de Lannoy et Jeanne Maturel, à genoux, les mains jointes. Les faces du tombeau offrent quatre cartouches où Blasset a placé la Justice, la Force, la Tempérance et la Prudence. Les deux époux sont aussi représentés dans une autre partie du monument; on y voit leurs statues couchées de grandeur naturelle. Le milieu du cintre de la voûte est occupé par un bel ange en marbre blanc.



PAYS DE FLANDRE ENTRE L'ARTOIS ET L'ESCAUT.

TOMBEAU DE BAUDOUIN DE MONS, DANS L'ABBAYE D'HASNON.

Baudouin de Mons, comte de Flandre, mourut à Audenarde le 21 juillet 1070. « Il fut, dit Oudegherst, universellement regretté tant des grands que des petits, » non point par honneur feint, mais par vraies larmes sortant tant du cœur que » des yeux. » On déposa le corps de Baudouin de Mons dans l'abbaye d'Hasnon dont il avait été le bienfaiteur, et les religieux lui élevèrent un tombeau où on lisait cette épitaphe :

Balduinus comes qui nos ita clarificasti
Adsit cum domino vita salusque tibi.

TOMBEAU DE ROBERT DE BÉTHUNE, A YPRES.

Robert de Béthune, comte de Flandre, soutint une guerre malheureuse contre Philippe-le-Bel, Louis-le-Hutin et Philippe-le-Long. Les historiens le représentent comme un prince violent et tyrannique. Il mourut à Ypres en 1322 à l'âge de 80 ans. On ne voit plus dans l'église de Saint-Martin le mausolée en marbre qui recouvrait ses restes mortels.

TOMBEAUX DES SEIGNEURS DE LALAING, A LALAING PRÈS DOUAI.

Jacques de Lalaing, surnommé *le Bon Chevalier*, est célèbre dans l'histoire. Sa vaillance éclata dans les tournois et dans les mêlées de chevalerie. Il fut tué en 1453 au siége de Poucques et inhumé dans l'église de Lalaing. On voyait son tombeau, avant la Révolution, dans l'épaisseur du mur de la chapelle de Notre-Dame. Jacques de Lalaing y était représenté en plein relief, couché, couvert de son armure, ayant un canon court à ses pieds. L'église renfermait plusieurs tombeaux des seigneurs de Lalaing; ils ont été détruits dans la Révolution, à l'exception de ceux des comtes Charles I.er et Charles II que l'on a transportés au musée de Douai.

TOMBEAU DE HUGUES DE LANNOY ET DE MARGUERITE DE BOCOURT, A LILLE.

Hugues de Lannoy, chambellan du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon et chevalier de la Toison-d'Or, rendit de grands services dans les guerres du règne de Charles VI, se couvrit de gloire en Poitou et combattit à Azincourt. Il mourut en 1456. Un tombeau s'éleva à sa mémoire et à celle de sa femme, Marguerite de Bocourt, dans la collégiale de Saint-Pierre de Lille. Hugues de Lannoy, représenté sur ce tombeau, a les mains jointes, une cotte de mailles, une cuirasse et une cotte d'armes blasonnée dont le collet brodé est enrichi du collier de la Toison-d'Or. Marguerite de Bocourt est vêtue d'une longue robe ou surcot; une guimpe forme sa coiffure; elle a les mains jointes; sa chaussure est à rosettes; chaque pied est appuyé sur un levrier. Deux anges placés derrière Hugues de Lannoy soutiennent son écu et son timbre avec le cimier; l'écu est d'argent à trois lions de sinople, armés, lampassés et couronnés d'or. Les quartiers indiqués sur le tombeau sont ceux de *Saint-Aubin*, *Maingoval*, *Molembais*, *Lannoy*, *Bocourt*, *Renty*, *Heuchin* et *Brimeu*.

TOMBEAU DE LOUIS DE BRUGES LA GRUTHUSE, DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE BRUGES.

On voyait autrefois à Bruges, dans l'église de Notre-Dame, le tombeau en marbre noir de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuse, chevalier de la Toison-d'Or. Ce monument, dont le cuivre formait les figures et les ornements, a été détruit en 1797. Louis de Bruges y était représenté couché, un lion à ses pieds, la tête nue, les mains jointes, sa femme placée près de lui. Des lions soutenant des blasons occupaient les piliers voisins du tombeau. Deux anges dans le fond portaient aussi des blasons et un cimier aux armes de la famille.

TOMBEAU DE JACQUES DE LICHTERVELDE ET DE MARIE DE TOLLENARE, A COOLSCAMP.

L'église de Coolscamp, près Thielt, renfermait autrefois plusieurs pierres tombales de la famille de Lichtervelde. On voyait sur l'une de ces pierres la statue en haut-relief de Jacques de Lichtervelde et celle de sa femme, Marie de Tollenare, avec le millésime de 1371. Jacques de Lichtervelde, armé de toutes pièces, avait

un lion à ses pieds. Ce monument fut transporté hors de l'église vers 1811 et dégradé. On en a récemment recueilli les débris.

TOMBEAUX DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE ET DE MARIE DE BOURGOGNE, A BRUGES.

Nous empruntons au savant travail de M.r J.-B. Rudd, sur les principaux monuments de la ville de Bruges, la description des tombeaux de Charles-le-Téméraire et de Marie de Bourgogne, sa fille. « Ces tombeaux, dit M. Rudd, se » trouvaient autrefois dans le chœur de l'église de Notre-Dame, devant le maître-» autel; ils sont maintenant placés dans la chapelle de Lanchals. Celui de Marie » de Bourgogne, par la richesse des ornements et la beauté de la composition, » surpasse tous les monuments connus de ce genre. La tombe est de marbre noir. » La statue et les ornements sont de cuivre doré au feu et les armoiries en » émail. La partie supérieure représente la figure de la princesse couchée en habits » de cour. A ses pieds sont deux chiens, emblêmes de la fidélité; à l'entour sont » les armes des duchés, comtés et marquisats de sa domination.

» La face représente un arbre portant un écusson aux armes de la princesse » surmonté d'une couronne. Au-dessous les branches sont entrelacées d'une bande » portant ces mots : *Marie de Bourg.ne, Archiduchesse d'Aust., fille de Charles,* » *Duc de Bourg.ne et de Ysabeau de Bourbon.* Chacune des branches se divise » en deux rameaux dont l'un penche vers la terre et l'autre qui monte porte » une renommée qui, d'une main, tient l'écusson et de l'autre écarte les feuillages. » Le derrière est divisé en trois compartiments. Les deux sur les côtés présen-» tent chacun une renommée tenant de chaque main une branche fleurie; celui » du milieu contient l'inscription suivante :

Sépulcre de très illustre pricesse dame Marie de Bourgoigne, par la grâce de Dieu Archiduchesse Daustriche, Duchesse de Bourg.ne, de Lothr., de Brabant, de Lembourg, de Lucembourg et de Gheldres, comtesse de Flandres, d'Artois, de Bourg.ne, Palatine de Haynau, de Hollande, de Zeelande, de Namur et de Zutphen, Marquise du Saint-Empire, Dame de Frize, de Salins et de Malins, Femme et Espeuse de tres illustre Prince monss.r Maximilian lors Archiduc Daustriche; et depuis Roy des Romains. Filz de Frederic Empereur de Rome. Laquelle Dame trespassa de ce siecle en leage de vintcinq ans, le XXdu.e jour de mars, lan mil quatre cens quatre vins et ung.t et damours delle son heritier Phelipe Daustriche et de Bourg.ne son seul filz en leage de trois ans et neuf mois, et aussi Marguerite sa fille en leage de quatorze mois, et cinq ans fut Dame des pays dessusd.s, quatre ans et neuf mois fut enmariage vertueusement et en grat amour vescut avec Mondss.r sou mary. Regretée, plainte et plorée fut de ses subgets et de tous autres qui la congnoissoient, autant que fut auqnes Pricesse. Priez Dieu pour son ame. Amen.

» L'une des faces latérales présente l'arbre généalogique de la famille paternelle, » l'autre celui de la famille maternelle de la princesse. Aux angles du monu-» ment sont les quatre Évangélistes.

» L'ordre dans lequel sont distribués les quartiers généalogiques, la bonne di-» rection donnée aux branches et aux feuillages, la beauté et la naïveté des re-» nommées qui tiennent les inscriptions ou montrent les écussons, enfin la belle » harmonie des couleurs forment du tout un ensemble admirable qui fixe l'atten-» tion de l'artiste et de l'amateur.

» Toutes les recherches pour connaître l'auteur de ce monument qui a été érigé

» immédiatement après le décès de la Princesse, par conséquent vers la fin du » quinzième siècle, ont été vaines.

» Par lettres-patentes du 30 août 1558, Philippe II, roi d'Espagne, ordonna » qu'il serait érigé dans l'église de Notre-Dame, à côté de la tombe de Marie » de Bourgogne, une autre tombe de la même grandeur et en tout semblable pour » son père Charles-le-Hardi. Cet ordre fut mis à exécution par les soins et sous » la direction du Commis des finances, le chevalier Josse de Damhoudere. On » employa environ quatre ans à la construction de ce nouveau monument. La » statue du duc et de tous les autres ornemens en cuivre furent coulés, dorés » et émaillés par certain Jacques Jonghelinck pour la somme de 14,000 florins. » On donna en outre aux ouvriers une gratification de 40 florins pour les in- » commodités qu'ils avaient contractées à ce travail, notamment la perte des dents. » Le marbre fut livré et taillé par Josse Aerts et Jean de Smedt.

» La partie supérieure représente la figure couchée de Charles-le-Hardi en ha- » bits de guerre. A ses côtés sont placés les gants et le casque, à ses pieds le lion, » emblême de la valeur. A l'entour se trouvent distribuées les mêmes armoiries » que sur la tombe de Marie de Bourgogne, sa fille.

» La face présente un écusson aux armes du duc surmonté du casque et en- » touré de la décoration de l'ordre de la Toison-d'Or. Cet écu est supporté par » deux lions, mâle et femelle, tenant des bannières. Le tout est surmonté d'une » bande portant la devise du prince : *Je lay empris bien en aviengne*. Cette face, » ainsi que la partie supérieure, est d'une belle composition et très-bien exécutée. » Le derrière du monument présente deux renommées tenant l'inscription suivante :

Ci gist tres hault tres puissant et magnanime Prince Charles Duc de Bourg.[ne] *de Lothrycke, de Brabant, de Lembourg, de Luxembourg et de Gueldres, conte de Flandres, Darthois, de Bourg.*[ne]*, Palatin de Haynnau, de Hollande, de Zeelande, de Namur et de Zutphen, Marquis du Saint-Empire, Seigneur de Frize, de Salins et de Malines. Lequel estant grandement doué de force, constance et magnanimité, prospéra longtemps en haultes entreprinces, batailles et victoires tant à Montleherf, en Normandheen, Arthois, en Liege, que aultre part jusques à ce que fortune lui tournant le doz loppressa la nuict des Roys 1476 devant Nancy. Le corps du quel deposite au dig Nanci fut depuis par le tres hault tres puissant et tres victorieux prince Charles Empereur des Romains V.*[e] *de ce nom, son petit nepveu, heritier de son nom, victoires et seignories, transporté à Bruges où le Roy Philippe de Castille, Leon, Aragon, Navarre, et fils du dit Empereur Charles, la faict mettre en ce tombeau du costé de sa fille et unique heritiere Marie femme et espeuse de tres hault et tres puissant Prince Maximillien Archiduc Daustrice depuis Roy et Empereur des Romains. Priez Dieu pour son ame. Amen.*

» Les côtés représentent les quartiers généalogiques des familles paternelle et » maternelle du Prince. Sur les angles sont placés les quatre Évangélistes. Ces » côtés ne sont pas composés avec autant d'art et de goût que la tombe de » Marie. Les figures et les ornemens sont tant soit peu maniérés. Cependant ils » surpassent encore en beauté tous les ouvrages connus de ce genre.

» Dans tous les temps on a eu de grands soins pour la conservation de ces » monuments qui ne sont exposés aux regards du public qu'aux principales fêtes. » Les différents gouvernemens qui se sont succédés les ont toujours considérés » comme de précieux objets d'art. Retirés de l'église pour les soustraire au van-

» dalisme de la Révolution ils y furent replacés en 1806, et les ornemens en » furent restaurés d'après les ordres de M. Chauvelin, alors préfet du département, » par l'orfèvre F. X. Praet. Lorsqu'en mai 1810 Napoléon, accompagné de son » épouse Marie-Louise d'Autriche, visita la Belgique il donna 10,000 francs *pour » être employés à la restauration et à l'embellissement de la chapelle de Lan- » chals où sont déposés les tombeaux de Marie de Bourgogne et de Charles- » le-Hardi.* »

MAUSOLÉE DU CHEVALIER ANSELME ADORNES, A BRUGES.

Le chevalier Anselme Adornes, forestier de l'Ours-Blanc de Bruges en 1440, bourguemestre en 1473, fut envoyé en Ecosse par le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon; Il y gagna la confiance de Jacques II qui le fit chevalier de l'ordre d'Ecosse. Anselme Adornes se rendit ensuite en Perse avec le titre d'ambassadeur. Il mourut assassiné, en Ecosse, le 23 janvier 1483. Ses restes mortels transportés à Bruges furent déposés dans un tombeau que l'on voit encore. Anselme Adornes y est représenté en relief, couché, l'épée dans le fourreau, un lion à ses pieds; Marguerite Van der Banck, sa femme, est auprès de lui; elle a les mains jointes, les pieds appuyés sur un chien.

TOMBEAU D'HECTOR DE MERIADEK, A WERVICK.

Le Messager des Sciences Historiques de Belgique, de 1842, renfermait un excellent article de M. Jules de Saint-Genois, sur Hector de Meriadek, mort dans l'année 1498. Voici les passages de ce travail relatifs au tombeau du célèbre chevalier breton. « Dans l'église paroissiale de la ville de Wervick (Flandre Occi- » dentale) on voyait autrefois, dans la chapelle dite de *l'Ange Gardien*, un » monument fort remarquable, consacré à la mémoire d'un véritable paladin du » moyen-âge, nommé Hector de *Meliadec*, chevalier breton, atttaché au service » du duc de Bourgogne. C'était une tombe en marbre placée sous un cintre. » Dessus étaient couchés un chevalier vêtu de sa cotte de mailles, le heaume en » tête, la visière haute, les mains jointes, une hache d'armes entre les bras, — » et une femme à côté de lui, avec les blasons de *Meliadec* et de *Croix*.

» Ce monument existe encore aujourd'hui, mais fort dégradé. Dans la face in- » térieure, trois niches contiennent trois petites statuettes représentant des moines » encapuchonnés. Les figures du chevalier et de sa femme sont endommagées; » elles sont presque devenues frustes. Le tombeau est en pierre bleue et ne porte » aucune inscription visible. Nous avons trouvé dans un ancien registre d'épitaphes » qui nous appartient celle qu'on avait gravée sur une lame de cuivre qui est » restée fixée dans la muraille jusqu'à la révolution française, époque à laquelle » elle disparut. »

MAUSOLÉE DE JOSSE DE JOIGNY, BARON DE PAMELE, A PAMELE, DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE.

Josse Blondel de Joigny de Pamele, *ber* de Flandre du chef de sa baronnie de Pamele dont le château était l'un des boulevards à sept tours de l'Escaut entre Gand et Tournai, mourut en 1504. Plusieurs familles du nom de Blondel étaient habituées dans les Pays-Bas. Le Carpentier nous apprend que la maison de Blondel de Joigny sortait de celle de Noyers qui, dès l'an 1160, tenait rang entre les plus nobles et les plus illustres du royaume de France. Josse Blondel de Joigny

portait, comme ses ancêtres, de gueules à l'aigle d'argent membré d'or. On voit son blason sur le mausolée élevé à sa mémoire dans l'église de Pamele près Audenarde. Ce monument, en pierre bleue du pays et bien conservé, représente en haut relief Josse Blondel de Joigny couché, revêtu de son armure, un lion à ses pieds. Il a les mains jointes, la tête nue sur un coussin et porte une tunique parsemée d'aigles d'argent. Sa femme et placée auprès de lui. Ce tombeau, sculpté avec soin, est d'un bon style; les colonnes, l'entablement et les blasons sont d'une belle ordonnance.

TOMBEAU DE NICOLAS DE CONDÉ ET DE CATHERINE DE CARENCY, DANS L'ABBAYE DE CAMBRON.

Nicolas de Condé, sire de Belloeil et Moriamez, épousa Catherine, héritière de Carency. Il mourut en 1293 et fut inhumé à côté de sa femme dans l'abbaye de Cambron. Leur tombeau est un monument curieux pour l'étude de l'archéologie et de l'art héraldique au XIII.e siècle. Le sire de Condé y est représenté couché, les mains jointes, portant un justaucorps de mailles. Une large ceinture enrichie de pierres précieuses ceint sa tunique qui tombe jusqu'à la cheville. Une grande épée et un bouclier sont suspendus à cette ceinture. Catherine de Carency est vêtue d'une longue robe et d'un surcot. Point de lion ni de levrier. On a placé sur chaque tête un dais gothique travaillé à jour; voici l'épitaphe du sire de Condé: *Cy gist Nicole de Condé, ki jadis fu sire de Bellœil et Moriamez ki trespassa l'an 1293 le jour avant la Nativité.* L'artiste a placé autour de la tombe les écussons des comtes de Flandre, des ducs de Brabant et ceux des sires de Rœux, Fiennes, Bapaume, Carency, Jauche, Leuze, Loos, Walcourt et Beveren.

TOMBEAU D'ISABELLE D'ANTOING, A ANTOING.

On voyait autrefois ce tombeau dans la seconde chapelle de l'église d'Antoing. Depuis quelques années, la statue couchée d'Isabelle a été placée dans la troisième chapelle aux pieds de Charles de Melun. Elle est en pierre bleue et très-détériorée. Isabelle porte une robe longue, un petit camail fixé par des nœuds sur la poitrine, flottant sur les épaules. On lisait cette inscription sur le tombeau: « *Chy gist Isabeau, dame d'Anthoing, d'Espinoy, Sottengheim, chatelaine de* » *Gand, jadis femme et espeuse à Henri de Louvain, après à Messire Al-* » *phonse d'Espagne et après à Messire le vesconte de Melen. Camberlang de* » *France, seigneur de Blandy et de Montreuil qui trespassa le jour de St-* » *Nicolas en iver l'an 1354. Priez Dieu pour s'ame.* »

TOMBEAU DE BÉATRIX DE BEAUSSART ET DE SON FILS GUILLAUME DE MELUN, A ANTOING.

L'église d'Antoing sur l'Escaut renferme plusieurs monuments funéraires élevés à la mémoire des seigneurs de la maison de Melun. L'un de ces monuments représente Béatrix de Beaussart et son jeune fils Guillaume de Melun; ce dernier mourut en 1406. Le tombeau est en pierre bleue du pays, que l'on confond quelquefois avec le marbre noir. Béatrix, en robe sans manteau, porte une sorte de voile qui couvre la tête et descend jusqu'à la ceinture. Guillaume a un petit collier de mailles, une cotte d'armes et un manteau; les armes de Melun se desssinent sur sa cotte d'armes; un lion est à ses pieds; la tête repose sur un coussin. Divers blasons sont placés sur les bords.

TOMBEAU DE JEAN I.er DE MELUN, DE JEANNE DE LUXEMBOURG ET JEANNE D'ABBEVILLE, A ANTOING.

Ce monument funéraire, placé dans l'église d'Antoing, est l'un des plus beaux de la Flandre. Il représente Jean de Melun, connétable de Flandre et vicomte de Gand, mort en 1484, Jeanne de Luxembourg, sa première femme, et Jeanne d'Abbeville, dame de Boubers, qu'il avait ensuite épousé. Ce tombeau, en pierre bleue ou marbre du pays, est d'une grande dimension et passe pour un chef-d'œuvre. Jean de Melun occupe le centre; il porte un bourrelet autour de la tête, un collier de mailles au col, l'ordre de la Toison-d'Or sur la poitrine, une cuirasse en fer, des brassards et cuissarts, une cotte d'armes en étoffe, aux armes des Melun, un poignard ou *miséricorde*, un glaive suspendu au côté gauche, ses gantelets près de lui et un lion à ses pieds. La tête repose sur un coussin surmonté de l'écusson des Melun. — Jeanne de Luxembourg occupe la droite. Elle est vêtue d'une robe longue aux larges manches; un voile, fixé sur sa tête par une grosse épingle, recouvre une partie du manteau armoirié à droite du besant des Melun, à gauche du lion des Luxembourg. Deux chiens sont à ses pieds. — Jeanne d'Abbeville, placée à la gauche, est représentée dans une disposition identique; on voit sur la moitié de son manteau le blason des Abbeville-Boubers.

TOMBEAU DE JEAN II DE MELUN ET DE MARIE DE SARREBRUCHE, A ANTOING.

Une chapelle gothique de l'église d'Antoing, où l'on voit un beau travail de sculpture, renferme le tombeau de Jean II de Melun, seigneur d'Epinoy, connétable de Flandre, mort en 1500, et de sa femme Marie de Sarrebruche. On voit au fond de la chapelle les armes des Melun et un ange tenant celles des Sarrebruche. Le tombeau est en pierre bleue; l'artiste a placé sur la table une grande croix en relief.

MAUSOLÉE DE ROLAND LEFEBURE, A TAMISE.

On voit encore dans l'église de Tamise le mausolée de Roland Lefebure ou Lefevre, trésorier de l'empereur Maximilien et seigneur de Tamise. Il mourut en 1521 et fut inhumé devant l'autel de Ste-Amelbegue. Le mausolée élevé à sa mémoire est en forme de niche et en marbre de différentes couleurs. Roland Lefebure et sa femme y sont représentés couchés en relief. Ce monument dont la sculpture est remarquable et richement orné est surmonté de trois candelabres, de deux dragons allés et des écussons de la famille.

MAUSOLÉE DE FERRY DE GROS, DE PHILIPPINE WIELAND ET DE FRANÇOISE D'AILLY, A BRUGES.

Ferry de Gros, gentilhomme de bouche de Philippe de Castille, père de Charles-Quint, fut créé chevalier de la main de l'empereur le 28 août 1531 en présence de toute la cour. Veuf de Philippine Wieland, il épousa Françoise d'Ailly et mourut le 1.er mai 1544. On voit leur mausolée à Bruges, dans l'église de Saint-Jacques. Ce monument est en pierre de Boulogne, à l'exception des tables qui supportent les statues et pour lesquelles on a employé la pierre de Tournai. Le mausolée forme une grande niche divisée en deux compartiments. Ferry de Gros est représenté en haut relief dans la partie supérieure, les mains jointes, la tête nue, portant une armure et une cotte de mailles, les pieds posés

sur un lion; on voit près de lui ses gantelets et son épée. Philippine Wieland en haut relief, vêtue de blanc, un chien à ses pieds, est placée à la droite de Ferry de Gros. Françoise d'Ailly occupe la partie inférieure de la niche; sa robe est de velours cramoisi; ses pieds s'appuient sur un levrier. Le monument, à l'exception des tables, est rehaussé par de riches couleurs. La corniche, sculptée avec goût, offre de charmants ornements, des blasons et des devises.

MAUSOLÉE DE JEAN DE SCHIETERE ET DE CATHERINE DE DAMHOUDERE, DANS L'ÉGLISE DE SAINT-SAUVEUR, A BRUGES.

Jean de Schietere, seigneur d'Avegheers et de Voorde, trésorier et échevin de la ville de Bruges, épousa à Bruxelles Catherine de Damhoudere et mourut le 1.er juillet 1575. « Son mausolée est remarquable par la belle composition des » ornements surtout de ceux de l'entablement. Le bas-relief du milieu représente » Jésus attaché à la croix. Des deux côtés sont, à genoux, messire de Schietere » et son épouse ayant derrière eux leurs patrons. Dans le fond on voit la ville » de Jérusalem. Le milieu de la frise de l'entablement présente l'oiseau nocturne » qui le couvre de ses ailes et soutient des festons de fruits et de fleurs élé- » gamment tenus aux extrémités par des nœuds de rubans auxquels sont attachés » des pavots, emblêmes du repos. Le monument est surmonté d'un génie qui, » placé sur l'écu aux armes de la famille de Schietere, éteint le flambeau de la » vie. Les ornements sont d'albâtre, les colonnes de marbre royal, le reste en » pierre de basècles. » (*Principaux monuments de la ville de Bruges*, par M.r J. B. Rudd.)

TOMBEAU DE CHARLES DE MELUN, PRINCE D'ÉPINOY, A ANTOING.

Charles de Melun, connétable de Flandre, fils aîné de Hugues de Melun, premier prince d'Epinoy, mourut à Venise en 1579. On voit son tombeau dans l'église d'Antoing. Charles de Melun y est représenté agenouillé devant un prie-Dieu; il porte une cotte d'armes, des cuissarts et des brassards de fer; une jaquette assez longue; un manteau et la collerette ou fraise. Il a les mains jointes. Ce monument est en marbre noir du pays; le buste et le prie-Dieu sont en gypse blanc. Le tombeau est orné de seize écussons. L'ordre de la Toison-d'Or en décore huit.

TOMBEAU D'ANTOINE DE WAUDRIPONT ET D'ANNE DE SCHIETERE, A BERGUES-SAINT-WINOCK.

L'église de l'abbaye de Bergues-Saint-Winock renfermait le tombeau en marbre noir d'Antoine de Waudripont, seigneur de Basseghem, gouverneur de la ville et château de Bergues, mort en 1610. Le socle était orné de bas-reliefs; on remarquait à gauche une victoire ailée tenant l'écusson de Waudripont, à droite deux sauvages portant un autre écusson; d'autres blasons occupaient le haut des bas-reliefs. Antoine de Waudripont était représenté sur ce tombeau, avec sa cuirasse et sa cotte d'armes, ses gantelets près de lui, un lion à ses pieds. Sa femme, Anne de Schietere, portait un long manteau attaché à sa robe par un cordon, des fleurs dans la coiffure et une grande fraise. Ses pieds s'appuyaient sur un levrier.

MAUSOLÉE DU PRINCE FLORENT DE LIGNE ET DE MARIE DE MELUN, A ANTOING.

Florent de Ligne, marquis de Roubaix, prince d'Amblise et du Saint-Empire, mourut en 1622. On voit dans l'église d'Antoing son tombeau en marbre des Ar-

dennes mélangé de marbre noir et blanc et en forme d'autel. Le prince de Ligne est représenté en plein relief, à genoux devant un prie-Dieu, ses gantelets et son casque près de lui; il porte la cotte d'armes, les brassards et cuissards en fer, une longue jacquette, un manteau et la collerette ou fraise. Marie de Melun, sa mère, est agenouillée près de lui; elle porte une longue robe; un manteau et la collerette. On voit au fond les armes des Melun.

MAUSOLÉE DE LOUIS DE MELUN DUC DE JOYEUSE, PRINCE D'EPINOY, A LILLE.

Louis de Melun, duc de Joyeuse et prince d'Epinoy, fut tué à Chantilly par un cerf le 31 juillet 1724 à l'âge de 31 ans. Elisabeth de Lorraine, sa mère, lui fit ériger un mausolée dans l'église des Dominicains de Lille par François Dumont, sculpteur, mort en plaçant le rideau de plomb qui se détacha du monument et l'écrasa. Le mausolée de Louis de Melun a été décrit par Millin; un sarcophage en marbre noir occupe le devant; le socle supporte deux figures en marbre blanc, de grandeur naturelle, et un piédestal que surmonte une pyramide terminée par une urne cinéraire entourée de guirlandes de lauriers; des consoles de marbre, des trophées de guerre et des blasons décoraient ce monument aujourd'hui mutilé et placé dans les jardins de M. de Fournes, près Lille.

TOMBEAUX DES SEIGNEURS DE LA MAISON DE BEAUFFORT, A RUMES.

On voit encore à Rumes ou Rhumes, ancienne pairie du Hainaut, plusieurs tombes de famille de la maison de Beauffort. Elles sont en marbre noir et en pierre de touche, décorées de quatre statues, avec figures en plein relief. Les sires de Beauffort qui s'y trouvent représentés sont couchés, les mains jointes, couverts de leurs armures; ils portent la cotte d'armes et ont près d'eux leurs casques et leurs gantelets; les pieds sont posés sur des lions. Les femmes des chevaliers portent de longues robes avec collerettes et cordelières. Ces tombes sont placées sous deux arcades ornées de trente-deux quartiers; partout du marbre, des écussons, de riches ornements. L'ensemble forme une sorte de portique dans le style de la Renaissance, avec colonnes, pilastres, etc.



ARTOIS.

TOMBEAU DE GUILLAUME CLITON, COMTE DE FLANDRE, A SAINT-OMER.

Guillaume Cliton, comte de Flandre, petit-fils de Guillaume-le-Conquérant, mourut au siége d'Alost le 29 juillet 1128 à l'âge de 27 ans. Ses restes mortels portés dans l'abbaye de Saint-Bertin furent déposés dans un tombeau de marbre ou pierre bleue, que l'on voyait encore en 1740 dans la chapelle de la Sainte-Croix. Guillaume Cliton y était représenté en demi-relief, couché, armé de toutes pièces, le casque en tête, l'épée nue dans la main droite, un écu de guerre dans l'autre main, deux petits personnages à ses pieds.

MAUSOLÉE DE GUI DE CHATILLON ET DE MAHAUT DE BRABANT, A CERCAMP.

L'abbaye de Cercamp, renfermait les tombeaux ou mausolées de plusieurs comtes de Saint-Pol des maisons de Châtillon et de Luxembourg. Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol, mourut en 1288-1289. « Sa dame, madame Mathilde, fille » duc de Brabant, morut deulx ans apres lui. Sy sont inhumées en la nef dudict » Cercamp soubz ung riche cercœul eslevée d'imaiges et representations de cuivre » dorée d'or, avec les escriptures par successions de temps. » (*Archives départe-tementales du Pas-de-Calais.*)

TOMBEAU DE GUI DE CHATILLON IV ET DE MARIE DE BRETAGNE A CERCAMP.

Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol, mourut en 1317 Il fut inhumé près du grand autel de l'église de Cercamp sous un magnifique tombeau de marbre noir que surmontaient sa statue et celle de sa femme, Marie de Bretagne.

TOMBEAU DE JEAN DE CROY, ARCHAMBAUD DE CROY ET MARGUERITE DE CRAON A SAINT-OMER.

Jean et Archambaud de Croy, morts à la bataille d'Azincourt en 1415, furent inhumés à Saint-Omer, dans l'abbaye de Saint-Bertin. Jean de Croy était représenté en relief sur son tombeau avec sa femme Marguerite de Craon. On plaça sur un tombeau séparé la statue couchée de leur fils Archambaud.

MAUSOLÉE D'EDMOND D'ABBEVILLE-BOUBERS, DE JEANNE DE RÉLY, DE JEAN DE MELUN ET DE JEANNE D'ABBEVILLE, A CAUMONT.

Edmond ou Aimon d'Abbeville, seigneur de Boubers et de Dompvast, mourut en 1420. Il avait épousé Jeanne de Rély, dame de Caumont. Jeanne d'Abbeville, leur fille, fut mariée à Jean de Melun, sire d'Antoing et d'Epinoy, connétable de Flandre. On voit à Caumont dans l'église paroissiale un mausolée érigé à leur mémoire. Dans une pierre bleue de grande dimension, sculptée en forme de dais et d'un charmant travail, Dieu présente son fils au monde. Sur les côtés et dans le milieu, l'artiste a placé les statues des saints patrons de la famille: St-Jean, Ste-Jeanne, Ste-Catherine, etc. Edmond d'Abbeville et Jeanne de Rély, Jean de Melun et Jeanne d'Abbeville sont agenouillés sur les côtés. Jean de Melun porte le collier de la Toison-d'Or et un habit de guerre d'une extrême richesse. Huit écussons héraldiques et l'épitaphe complètent ce curieux monument. Les statues ont été mutilées dans la Révolution.

TOMBEAU DE PIERRE II DE LUXEMBOURG ET DE MARGUERITE DE SAVOIE, A CERCAMP.

Le tombeau en marbre de Pierre II de Luxembourg, comte de Saint-Pol, et de sa femme, Marguerite de Savoie, était l'un des plus remarquables de l'abbaye. Voici l'épitaphe gravée dans une enceinte circulaire : « *Chi gist hault et puissant » seigneur et de noble recordation monseigneur Pierre de Luxembourg, comte » de Saint-Pol, de Lignie, de Conversan, de Brienne, de Marle et de Sois- » sons, vicomte de Meaulx, seigneur d'Enghien, d'Oisy; de Ham, de Ro- » haine, de Beaurevoir, de Roddes, de Tingry, de Huclier, de Berle, de Lu- » ceux, de Vendœul, de la Ferté en Joul, de Condé-en-Brie, de Dunquercq, » de Bourbourcq et Gravelines, Dailly sur Noye, de Falvy sur Somme, de » Pongy, de Bourdenay, de Bourguinal, des transports de Flandre, de la » Bassée, des tonnelieux de Bruges, chastelain de Lille... qui trespassa en » son chastel dudict Enghien, le* XXV.e *jour d'octobre mil* IIII.^{XX} IIII. *et deulx. « Priez pour lui. »*

TOMBEAU DE PIERRE I.er DE LUXEMBOURG DANS L'ABBAYE DE CERCAMP.

« Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol, trespassa l'an de grâce mil IIII.c » et XXXIII, le dernier jour du mois d'aoulst. Pries Dieu pour luy. La femme » d'icelluy est eslevée avecq sur le tombeau, mais il n'y est point d'escripture, » laquelle vient de la maison de Fiennes. La représentation des enffans d'iceulx, » frères et sœur dudit comte et comtesse est en une peinture enchienne près le » tombeau de Pierre de Luxembourg, lequel est près notre grand autel. » (*Titres de l'abbaye de Cercamp.*)

TOMBEAU DE JACQUES DE BRIMEU A LIGNY-SUR-CANCHE.

On voyait autrefois à Ligny-sur-Canche le tombeau de Jacques de Brimeu, seigneur de Ligny et de Grigny, chevalier de la Toison-d'Or, mort dans le XV.e siècle». Ferry de Locres parle de ce monument, en marbre sculpté, qui de son temps était déjà *quelque peu offensé par les injures du temps et de la guerre.*

TOMBEAU DE JEAN DE MONTMORENCY, A COURRIÈRES.

Jean de Montmorency, seigneur de Courrières, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, grand et souverain bailli d'Alost et capitaine de la Motte-au-Bois, mourut en 1523. On voit son tombeau dans l'église paroissiale de Courrières, dédié à St-Piat. Jean de Montmorency y est représenté en habits de guerre, couché, la tête appuyée sur un coussin, un levrier à ses pieds. L'épée est dans le fourreau. Jean de Montmorency a les mains jointes, porte le collier de la Toison-d'Or et une tunique parsemée d'alérions, armes des Montmorency. L'épitaphe, divers emblêmes sculptés et des blasons complètent ce monument que la Révolution a épargné.

TOMBEAU D'ANTOINE DE HAUTECLOCQUE, A TENEUR, AU COMTÉ DE SAINT-POL.

« Au pied de la table d'autel de la Vierge Marie, dans l'église de Teneur, y » est escript : — Cy gist noble homme Anthoine de Haulteclocque, escuyer, sei- » gneur des Moniaulx et de Théluch, fils de Hugues et de demoiselle Anne de » Miraumont, qui mourut le 22 juin 1614... Y estant taillé en bosse, sur blanche » pierre, la Nativité de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ et un seigneur » vestu de coste et tunicque d'armes, sa femme avecq un manteau de même,

» portant *Hauteclocque* armoiries et timbre sur tortine de guerre d'un demi-
» homme sauvage tenant le bâton sur l'épaule, et huit quartiers d'armoiries ·
» *Hauteclocque*, *Oresmieux*, *Moncheaux*, *du Bois*, *Miraumont*, *Piennes*, *Bau-*
» *duin*, *Landas*. » (Extr. d'un ancien épitaphier manuscrit appartenant à M. Colin, maire d'Arras.)

TOMBEAU DE JEAN DE LONGUEVAL ET DE JEANNE DE ROSIMBOS, A VAULX.

« Jean de Longueval, chevalier, seigneur de Vaux et autres lieux, conseiller et
» maître-d'hôtel de l'empereur Charles-Quint, gouverneur pour ce prince des ville
» et cité d'Arras, épousa Jeanne de Rosimbos. Il décéda le 16 mai 1655 et Jeanne
» le 14 juin 1570. Ils reposent tous deux dans l'église de Vaux qu'ils avoient fait
» bâtir. Leurs corps furent inhumés dans le caveau de leurs ancêtres dans la
» chapelle du côté de l'Évangile près du chœur. Ces deux époux y firent faire
» deux arcades ou voûtes aux cintres et murailles desquels ils fixèrent en relief
» les armes de Longueval et les huit quartiers d'alliance du père et de la mère
» de Jean. Le gouverneur d'Arras y est inhumé avec sa femme sous un marbre
» bleu; leur figure y est représentée en bosse, couchée et les mains jointes,
» ayant à leurs pieds chacun un chien, le casque de Jean entre leur tête. L'épi-
» taphe est gravée sur les rebords du marbre. » (*Manuscrits de la Bibliothèque Publique d'Arras*.) Ce monument existe encore dans l'église paroissiale de Vaulx.



En terminant ce chapitre, l'auteur se fait un devoir de publier les noms de tous ceux qui lui sont venus en aide dans les recherches relatives aux tombeaux et mausolée des seigneurs et chevaliers. L'auteur doit beaucoup à leur obligeance et à leurs lumières et il leur adresse ici l'expression de sa gratitude :

A *Arras* : M. le baron de Hauteclocque, ancien maire ; M. Godin, archiviste du Département ; M. l'abbé Parenty, chanoine de la cathédrale. — A *Gand*, M.

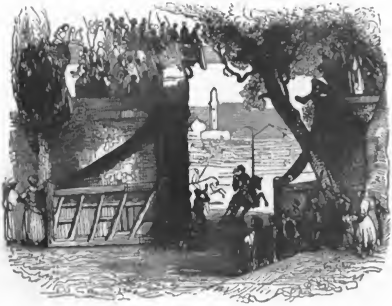
Serure, professeur de l'Université. — A *Bruxelles*, M. le comte A. de Beauffort. — A *Amiens*, M. H. Dusevel, membre de la Société des Antiquaires de France; MM. Duthoit frères, sculpteurs; M. Letellier, peintre. — A *Paris*, M. le comte de Melun; M. Houbigant, membre du conseil-général de l'Oise; M. le comte Des Courtils de Merlemont; et M. le baron de Condé, auditeur au conseil d'État. — A *Douai*, M. le chevalier Du Chambge de Liessart et M. Bigant, conseiller à la Cour Royale.



NOTICES HISTORIQUES

SUR LES MAISONS D'ANCIENNE CHEVALERIE DU COMTÉ DE FLANDRE, DE PICARDIE ET D'ARTOIS, ET SUR LES FAMILLES DES TROIS PROVINCES QUI S'ILLUSTRÈRENT DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES OU DANS LA HAUTE-MAGISTRATURE.


ARMORIAL
DE PICARDIE, D'ARTOIS
ET DE FLANDRE
Artois le Noble!
Montjoie au Blanc Epervier!
Flandre au Lion!



PICARDIE.

Aguesseau. La famille d'Aguesseau eut une grande illustration parlementaire. François Aguesseau, échevin d'Amiens, fut anobli par lettres-patentes du mois d'octobre 1594 pour avoir contribué à placer cette ville sous l'obéissance d'Henri IV. Son fils, Antoine d'Aguesseau, intendant de Picardie et plus tard premier-président au parlement de Bordeaux, fut l'aïeul du chancelier d'Aguesseau dont les vertus et les lumières jetèrent tant d'éclat sur la magistrature française. La famille d'Aguesseau se divisa en deux branches; celle d'*Ignaucourt* s'éteignit dans le XVIII.ᵉ siècle; la branche de *Fresne* eut pour dernier rejeton Henri d'Aguesseau, député de la noblesse du bailliage de Meaux aux états-généraux de 1789; ministre plénipotentiaire de France en Danemarck, en 1803; sénateur et plus tard pair de France; mort en 1819, ne laissant qu'une fille mariée au comte Octave de Ségur. Les d'Aguesseau s'allièrent aux Chastellux, aux Lamoignon, aux Le Fèvre d'Ormesson, aux Noailles, etc. Armes: d'*azur, à deux fasces d'or, accompagnées de cinq coquilles d'argent, posées 3 et 2, et d'un croissant d'argent en pointe.*

Ailly. Famille originaire d'Ailly-le-Haut-Clocher, en Ponthieu. Connue dès l'année 1090. Les titres font mention à cette date de Robert d'Ailly. Marguerite de Picquigny porta dans cette maison, en 1342, la terre de Picquigny et le

vidamé d'Amiens par son mariage avec Robert III d'Ailly. Baudouin d'Ailly mourut à Azincourt. Cette famille fut toujours au premier rang des grandes maisons de la province. « Jean d'Ailly, sieur d'Airaines, — disent les registres du parlement » de 1442 — est de fort noble lignée et des plus anciennes de Picardie. Son » père étoit chambellan du roi, bailli de Ponthieu et capitaine d'Abbeville. » En 1620, Charlotte-Eugénie d'Ailly, héritière de la branche aînée d'Ailly, porta tous les biens de sa maison dans celle d'Albert de Chaulnes, par son mariage avec Honoré d'Albert, duc de Chaulnes et maréchal de France. Ainsi finit la branche des vidames d'Amiens de la maison d'Ailly. Il y avait encore les branches de Varennes, de la Mairie, d'Ignaucourt et d'autres encore; elles se sont succesivement éteintes. Alliances de la famille d'Ailly : avec la maison de France, par le mariage de Jacqueline d'Ailly et de Jean de Bourgogne, comte de Nevers, arrière-petit-fils du roi Jean ; avec les maisons d'Albert-Chaulnes, Béthune, Boufflers, Créquy, Estourmel, Halluin, Harcourt, Humières, Lannoy, Mailly, Rambures, Riencourt, Rouvroy-Saint-Simon, etc. Armes : *de gueules à l'alisier d'argent, en sautoir et en couronne, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits.*

Amerval. Famille originaire du Hainaut fixée en Picardie depuis le XVe siècle. Elle servit avec distinction dans nos armées. Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt et mari de Gabrielle d'Estrées, était de cette maison. On sait qu'une sentence de l'official d'Amiens prononça la nullité du mariage de Nicolas d'Amerval avec Gabrielle et que celle-ci devint maîtresse d'Henri IV et duchesse de Beaufort. Nicolas d'Amerval eut le gouvernement et le bailliage de Chauny. Il se fit remarquer au château d'Applaincourt lorsque la noblesse de Picardie y signa la Sainte-Ligue; c'est lui qui porta l'acte d'union à Péronne pour y recevoir les signatures du tiers-état. Louis d'Amerval, frère de Nicolas d'Amerval, capitaine au régiment de la reine, se couvrit de gloire à l'attaque d'Ypres et y perdit la vie. Les d'Amerval ont eu d'illustres alliances; nous citerons celles des maisons d'Ailly, Boubers, Crévecœur, Estrées, Gouffier, Lameth, Longueval, Rouvroy-Saint-Simon, etc. Leurs armes sont *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

Comtes d'Amiens. « L'histoire ne nous a pas marqué — dit Du Cange — les noms » des premiers comtes d'Amiens dont les commissions n'étaient que pour un certain temps *et non des charges ou dignités héréditaires, comme elles l'ont été » depuis.* Nous apprenons que Louis-le-Débonnaire commit à la charge d'intendant » dans le diocèse d'Amiens *Bérenger*, comte, et l'évêque *Rangarius*, en l'an 823, » d'où il ne suit pas néanmoins que Bérenger ait possédé cette dignité de comte » en la ville d'Amiens. » Voici la chronologie des comtes d'Amiens telle que Du Cange la fournit : 1 *Bérenger;* 2 *Angilguin;* 3 *Hermenfroy*, prétendu comte d'Amiens; 4 *Herbert*, comte de Vermandois; 5 *Eudes*, son fils; 6 *Herluin*, comte de Montreuil; 7 *Roger*, fils d'Herluin; 8 *Arnoul*, comte de Flandre; 9 *Baudouin*, son fils; 10 *Gauthier Ier*, comte de Pontoise; 11 *Gauthier II*, dit *le Blanc*, fils de Gauthier Ier; 12 *Dreux*, fils aîné de Gauthier II; 13 *Gauthier III*, second fils de Gauthier II; 14 *Raoul*, comte de Crépy; 15 *Simon*, son fils, comte de Crépy; 16 *Gui* et *Yves :* l'incertitude règne sur leur origine et leur succession; 17 *Enguerrand de Boves* et de *Coucy;* 18 *Thomas de Marle*, son fils; 19 *Renaud*, comte de Clermont; 20 *Charles de Danemarck*, gendre

de Renaud; 21 *Hugues Camp d'Avesne*, comte de Saint-Pol; 22 *Robert de Boves;* 23 *Raoul*, comte de Vermandois; 24 *Philippe d'Alsace*, comte de Flandre; 1185, Philippe d'Alsace cède le comté d'Amiens au roi Philippe-Auguste. Le comté d'Amiens n'eut point de blason spécial; ceux qui en furent possesseurs conservèrent les armes de leur famille.

Marquisat d'Ancre. La seigneurie d'Ancre, en Santerre, appartint d'abord aux comtes de Ponthieu; elle passa ensuite aux comtes de Saint-Pol et plus tard à la maison d'Humières-Crévant. Érigée en marquisat au mois de juin 1576, la terre d'Ancre fut acquise en 1610 par le célèbre Concini, qui prit le titre de *maréchal d'Ancre*. Ce marquisat fut confisqué après la mort de Concini et donné par Louis XIII, en 1620, à Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France. La terre d'Ancre prit alors le nom d'Albert. Elle appartenait, à la fin du XVII.ᵉ siècle, à Louis de Bourbon, comte de Toulouse et de Penthièvre.

Barons d'Ardres. Arnold ou Arnould, premier baron d'Ardres, vivait vers la fin du XI.ᵉ siècle. Il érigea en pairies les douze terres qui dépendaient de sa châtellenie: *Andres*, *Alembon*, *Balinghem*, *Courtebonne*, *Crèsecques*, *Fiennes*, *Hames*, *Hermelinghem*, *La Motte d'Andres*, *Licques*, *Wale en Surques* et *Zelthun*. Chrétienne d'Ardres épousa le comte Baudouin II de Gulnes en 1169 et porta la baronnie d'Ardres dans la maison des comtes de Gulnes.

Ardres de Courteville d'Hodicq. Maison d'ancienne chevalerie portant le nom de la terre d'Hodicq, en Boulonnais, et connue depuis Everard d'Hodicq qui figure dans une charte de l'abbaye d'Andres, à la date de 1096. Cette maison possédait la terre de Courteville dont elle prit aussi le nom dans le XIII.ᵉ siècle. Hue I.ᵉʳ d'Hodicq, sénéchal du Boulonnais, vivait en 1294. Jacques d'Ardres de Courteville d'Hodicq, colonel-commandant des grenadiers de France, fut député du bailliage de Montreuil-sur-Mer aux états-généraux de 1789. Famille alliée aux Béthisy, Blotefierre, Constant de Rebecque, Du Chambge, Gouffier, Launoy, Servins d'Héricourt, Tenremonde, etc. Armes: *d'or à la croix ancrée de gueules*.

Argies. La maison d'Argies ou de Dargies, en Amiénois, avait une antique origine. L'historien De La Morlière fait mention de Charles d'Argies, *connétable de France sous le règne de Lodewig-le-Débonnaire;* la création de l'office de connétable est très-postérieure à cette date, et le père Anselme ne fait nullement mention de Charles d'Argies; il ne place pas non plus parmi les connétables Hugues d'Argies qui, au dire de quelques historiens, aurait exercé cette charge pendant le règne de Louis-le-Gros. Mais on s'accorde à reconnaître que la maison d'Argies était déjà connue alors. Jeanne d'Argies porta la seigneurie d'Argies dans la maison de Châtillon, en épousant Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol. Famille éteinte. Alliée à la maison de France, à celles de Breteuil, Châtillon, Mello, Soissons, etc. Ses armes étaient *d'or, à l'orle de merlettes de sable*.

Seigneurie d'Atticht. La terre d'Attichy, en Soissonnais, fut possédée dès le XII.ᵉ siècle par une branche de la famille de Montmorency. Elle entra plus tard dans la maison de la Trémoïlle. Les seigneurs d'Attichy de la maison de Mont-

morency portaient *de* Montmorency-Laval, *au canton de gueules chargé d'un lion d'argent.*

Aumale. Maison de Picardie divisée en plusieurs branches et illustrée par ses alliances comme par ses services militaires. Guillaume d'Aumale était porte-enseigne du roi Louis XII ; Charles d'Aumale accompagna en Espagne en qualité de gouverneur le dauphin François et Charles d'Orléans, son frère, ôtages du traité de Madrid et fils de François I.er - Charles d'Aumale, seigneur de Moreuil et de Liévin, devint lieutenant-général des armées du roi et commandeur de Saint-Louis. Il vivait en 1740. Son fils, Charles-François d'Aumale, fut colonel d'artillerie en 1756. Famille alliée à celles de Blocquel de Wismes, Hangest, Harzillemont, La Tour d'Auvergne Lauraguais, Pas de Feuquières, Pardieu, Polastron, Schomberg, Soissons-Moreuil, Villiers de L'Isle-Adam, etc. Les d'Aumale portent *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besants d'or.*

Aumont. Maison d'ancienne chevalerie, originaire du Beauvoisis où se trouvait la terre d'Aumont. Jean I.er, sire d'Aumont, accompagna St-Louis dans la Terre-Sainte; Pierre II d'Aumont, dit *le Hutin*, fut porte-oriflamme de France; Jean IV, sire d'Aumont, échanson du roi, mourut à Azincourt. En 1665, Louis XIV érigea le duché-pairie d'Aumont en faveur d'Antoine d'Aumont, maréchal de France. Le siége de ce duché fut établi en Champagne dans le marquisat d'Isles. Le prieuré de Ressons, érigé en abbaye en 1125, reconnaissait les premiers sires d'Aumont pour ses fondateurs; beaucoup d'entre eux eurent leur sépulture dans ce monastère. La maison d'Aumont a fourni un porte-oriflamme, deux maréchaux de France, un grand nombre de ducs et pairs, officiers-généraux et chevaliers du Saint-Esprit. Alliances avec les Châtillon, Crevant-Humières, Durfort-Duras, Humières, Mello, Montmorency, Rochechouart, Villeroi, etc. Les armes de la maison d'Aumont sont *d'argent, au chevron de gueules accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef, trois en pointe, mal ordonnées.*

Aunoy. Famille originaire du Soissonnais où se trouvait le château d'Aunoy. Il est question des chevaliers de ce nom dès le XII.e siècle. (*Martyrologe de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.*) Gautier d'Aunoy accompagna Philippe-
dans les guerres de Flandre. Philippe d'Aunoy se trouva à la bataille de Poitiers et les titres font foi qu'il reçut une gratification pour les services qu'il y avait rendus; il menait avec lui quatre chevaliers et seize écuyers. Robert d'Aunoy, chambellan des rois Charles V et Charles VI, fut institué en 1413 souverain maître et général réformateur des eaux et forêts de France. Famille éteinte. Alliée aux maisons des Bouteiller de Senlis, Estrées, Montmorency, Rouvroy-Saint-Simon, Thorotte, etc. Armes : *d'or, au chevron de gueules accompagné de trois aigles d'azur, becqués et membrés de gueules.*

Bailleul en Vimeu. Jean de Bailleul, né à Mons-en-Vimeu, village du Ponthieu, disputa le trône d'Écosse à Robert Bruce et à Hastings, seigneurs écossais. Il descendait par sa mère de David Huntington,. unique rejeton du sang royal. On le couronna roi d'Écosse à Scône. En guerre avec Édouard I.er, roi d'Angleterre, il fut fait prisonnier et enfermé dans la tour de Londres. Mis plus tard en liberté, il revint en Ponthieu où il mourut portant le titre de roi. Édouard de

Bailleul, son fils, épusa la nièce de Philippe-le-Bel. Les armes de la maison de Bailleul en Vimeu étaient *d'hermine à l'écusson de gueules en cœur*. Famille éteinte.

Seigneurie de Balagny en Beauvoisis. Après avoir appartenu, pendant le xv.e siècle, à la maison de Gomer, la seigneurie de Balagny passa aux Montluc. Jean de Montluc, lieutenant-général en Picardie pour la Ligue et plus tard maréchal de France, son fils et son petit-fils portèrent le titre de marquis de Balagny. La terre passa plus tard dans la maison de Mailly.

Barentin. Cette famille eut une grande illustration parlementaire. Jacques-Honoré de Barentin, seigneur d'Hardivillers, en Santerre, fut maître des requêtes et devint premier-président au grand conseil. Charles-Louis-François de Barentin remplit la charge de chancelier de France sous le règne de Louis XVI. Maison éteinte. Alliée à celles de Laval-Bois-Dauphin, Le Fèvre d'Ormesson, Souvré, etc. Armes *d'azur, à trois fasces, la première d'or, les deux autres ondées d'argent, à trois étoiles d'or rangées en chef.*

Baron. En 1238, Blanche de Castille, mère de St-Louis, délégua Renaut de Baron, pour assister à la translation de l'un des clous de la vraie croix, de l'abbaye du Val à celle de Saint-Denis. Famille éteinte. Elle portait *fascé d'argent et d'azur de six pièces à trois cœurs d'or en chef.*

Baynast. Ancienne maison de Picardie. Elle prit le nom du fief de Baynast en Vimeu. Aléaume ou Guillaume de Baynast, écuyer, est mentionné dans un dénombrement des fiefs nobles du xiv.e siècle servi à l'évêque d'Amiens (*Cartulaire de Picquigny.*) Gosselin et Pierre de Baynast comparurent armés et montés avec les nobles du Vimeu à la semonce faite à Oisemont le 9 septembre 1337 (*Dom Caffiaux.*) Cette maison a fourni un maître des eaux et forêts de Picardie. Elle est divisée en plusieurs branches. Alliances avec les familles de Béthisy, La Pasture, Récourt, Wavrin, etc. Les armes sont *d'or, au chevron abaissé de gueules, surmonté de trois fasces de même.*

Maison de Bazoches. Vers l'année 1040, des puînés de la maison de Châtillon reçurent en apanage la terre de Bazoches en Soissonnais et en prirent le nom. Gervais de Bazoches s'illustra dans la première croisade. Jacques de Bazoches occupa le siége épiscopal de Soissons et sacra St-Louis à Reims en 1226. Gérard de Bazoches fut évêque de Noyon. La maison de Bazoches s'éteignit au xiii.e siècle. Elle portait *de gueules à trois pals de vair, au chef d'or, brisé d'une fleur de lis de sable.*

Comté-pairie de Beauvais. En l'année 1013, Roger I.er de Blois, évêque de Beauvais, donna à son église le comté de Beauvais qu'il tenait de son frère Eudes, comte de Champagne. Les évêques ses successeurs furent comtes de Beauvais, vidames de Gerberoy et devinrent pairs du royaume. Le château de Bresles, où ces prélats aimaient à résider, était considéré comme le chef-lieu de leur comté-pairie. Ils portaient le manteau royal au sacre de nos rois et avaient pour armes *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre clefs de même posées en pal.*

Châtelains de Beauvais. Louvet, dans ses *Remarques de la Noblesse Beauvaisine*, fait remonter la tige de cette maison à Hilon, châtelain de Beauvais, qui fonda la collégiale de Saint-Barthélemy en 1037. Le plus ancien châtelain, d'après le père Anselme, est Guillaume, Ier du nom, qui vivait au commencement du XIIIe siècle. Guillaume IV, châtelain de Beauvais, fut grand-queux de France. La famille des châtelains de Beauvais s'allia aux maisons de Créquy, d'Estouteville, de Raineval, de Roye, etc. Ses armes étaient *d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.*

Belleforière. La terre de ce nom était située en Flandre, dans le voisinage de Douai. Les seigneurs qui la possédaient et en prirent le nom s'établirent en Picardie vers le milieu du XIIIe siècle. Charles-Maximilien de Belleforière, marquis de Soyecourt, comte de Tilloloy et grand-veneur de France, donna beaucoup d'illustration à cette maison. Son fils, Jean-Maximilien, colonel du régiment de Vermandois, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1.er juillet 1690. Famille éteinte. Alliée aux Bernimicourt, Coucy, Landas, La Viefville, Longueval, Nédonchel, Pas de Feuquières, Sainte-Aldegonde, Soyecourt, etc. Armes *de sable semé de fleurs de lis d'or.*

Belloy. Très-ancienne et très-illustre maison de Picardie. Elle eut de nombreuses branches et posséda plusieurs terres portant le nom de Belloy. L'une était située dans l'Ile de France, d'autres en Picardie, dans les diocèses de Beauvais et d'Amiens, élection de Péronne et de Doullens, et dans l'élection de Clermont, généralité de Soissons; celle de Belloy-Saint-Léonard dépendait de l'élection d'Amiens et du doyenné d'Airaines. La terre de Belloy située dans l'Ile de France était la plus considérable et paraît avoir donné son nom aux autres. Les seigneurs de la maison de Belloy se distinguèrent à toutes les époques par leurs services militaires et remplirent d'importantes charges à la cour. On trouve parmi eux des commandants d'armée, des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, des gouverneurs de places, des chevaliers de Malte, des échansons du roi et des chambellans; les historiens placent Jacques de Belloy au nombre des généraux tués à la bataille de Verneuil le 17 août 1424; Pierre de Belloy, Ier du nom, figure parmi les principaux seigneurs qui prirent part à la journée d'Enguinegatte, en 1479. La maison de Belloy s'allia à celles de Biencourt, Carvoisin d'Achy, Des Essars, Estrées, Halluin, Hennin-Liétard, Lannoy, Mailly, Montmorency, Poix, Villiers de l'Isle-Adam, etc. Les diverses branches de cette maison adoptèrent des armes distinctes. Celle des Belloy-Saint-Léonard sont *d'argent, à trois fasces de gueules;* les Belloy-Morangle ont leurs armes de *gueules, à sept losanges d'or, posées* 3, 3 *et* 1; celles des Belloy de Candas, d'Amy, de Francières et de Castillon sont *d'argent, à quatre bandes de gueules.* (d'Hozier.)

Béthisy. Maison de Picardie, d'ancienne chevalerie, originaire du Valois où elle possédait dès 1060 la châtellenie de Béthisy-Verberie. Cette année-là, Richard, chevalier, sire de Béthisy, fonda le prieuré de Béthisy. Les historiens affirment que Hugues de Béthisy, chancelier de France en 1186, et Philippe de Béthisy, maître-enquêteur des eaux et forêts de France en 1320, étaient de cette maison. La filiation des Béthisy, établie sur les preuves de cour faites au cabinet des ordres du roi et lors de la recherche de 1710, remonte à Jean, chevalier, sei-

gneur de Béthisy, qui vivait en 1346. On trouve depuis lors parmi les seigneurs de Béthisy que l'histoire doit surtout mentionner : Jean de Béthisy, II.e du nom, chambellan de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, et gouverneur de Corbie; — Jean de Béthisy, IV.e du nom, chevalier, seigneur d'Ignaucourt et de Mézières, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; il prit part à la bataille de Saint-Quentin dans la compagnie d'hommes d'armes du prince de Condé; — Charles de Béthisy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant-général; il commanda un corps d'armée à la bataille de la Marfée; — Eugène-Marie de Béthisy, marquis de Mézières, lieutenant-général des armées du roi; il se couvrit de gloire à Fleurus où il commandait un corps de carabiniers, et reçut mission de porter à Louis XIV la nouvelle du gain de la bataille; — Charles-Théophile de Béthisy, chevalier de Mézières, son fils, mort lieutenant-général des armées du roi dans son gouvernement de Longwy en 1781; — Jules-Jacques-Eléonor, vicomte de Béthisy, lieutenant-général, mort à Paris à la fin de 1816; — Eugène-Eustache, comte de Béthisy, lieutenant-général. La maison de Béthisy a aujourd'hui pour chef de nom et d'armes M. le marquis Gaston de Béthisy. Alliances avec les familles de Baynast, Biencourt, Blotefierre, Cardevac d'Havrincourt, Du Tillet, Guernonval d'Esquebecq, Ligne, Lévis, Louvencourt, Ogletorp, Rohan, etc. Armes : *d'azur, fretté d'or.*

Biencourt. Maison connue en Picardie dès le XI.e siècle. Elle a possédé jusqu'au milieu du XVI.e la terre de Biencourt en Ponthieu dont elle porte le nom. L'historien de La Morlière a avancé que la famille de Biencourt descendait des anciens sires de Rambures; Du Chêne n'en dit rien dans la généalogie de cette dernière maison. Dom Villevieille, savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, fait descendre les Biencourt des sires de La Ferté Saint-Riquier, sortis eux-mêmes des comtes de Ponthieu de la première race. Quoiqu'il en soit, les preuves authentiques recueillies par Chérin en 1785 donnent à la maison de Biencourt une filiation certaine depuis Ancel ou Anselme de Biencourt qui vivait en 1140. Elinand, son frère, et plusieurs de leurs descendants furent, au XII.e siècle, les bienfaiteurs de l'abbaye de Séry-aux-Prés (*Cartulaires de l'abbaye. Archives départementales de la Somme.*) La famille de Biencourt a eu des services militaires continuels. Son nom et ses armes figurent dans la salle des croisades du musée de Versailles, Haimfroy de Biencourt étant du nombre des chevaliers de Picardie qui suivirent Philippe-Auguste dans la Terre-Sainte et qui se trouvèrent à la prise d'Acre en 1191. Jean de Biencourt se trouvait parmi les chevaliers du Ponthieu qui combattirent à Mons-en-Puelle dans l'armée de Philippe-le-Bel. La maison de Biencourt a donné trois chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, plusieurs officiers-généraux, un commandeur et beaucoup de chevaliers de Malte. Florimond de Biencourt, gouverneur d'Aumale et bailli du Vermandois, fut ambassadeur de François I.er à la cour de Charles-Quint. Louis de Biencourt, page du roi Henri II, se trouva à la bataille de Dreux le 20 décembre 1562; Charles de Biencourt fut tué à la bataille de Montcontour le 28 octobre 1569; Jacques de Biencourt se distingua à la bataille de Saint-Denis et au siége de La Rochelle. Jeanne de Biencourt était demoiselle d'honneur de la reine Marie Stuart. La maison de Biencourt est aujourd'hui représentée par M. le marquis de Biencourt. Alliances avec les Belloy, Béthisy, Chauvelin, Créquy, Montmorency, Orléans-

Rothelin, Rohan-Chabot, Villemor, etc. Armes : *de sable, au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or.*

Blotefierre. Ancienne maison de Picardie. Les Blotefierre étaient seigneurs de Morlancourt en Santerre ; plusieurs d'entre eux se distinguèrent dans nos armées. Antoine de Blotefierre était gouverneur de la ville et du château de Doullens en 1590. Maison alliée à celles d'Ardres de Courteville d'Hodicq, Béthisy, La Viefville, etc. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois chevrons de sable, aux 2 et 3 d'argent, à dix fasces de sable posées en bande.*

Boubers-Abbeville. Cette maison eut les anciens comtes de Ponthieu pour tige et posséda la seigneurie de *Tune* et la vicomté de *Bernâtre* dont les titres se perpétuèrent dans deux de ses branches. *Jean*, dit le cardinal d'Abbeville ; Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, et plusieurs vaillants chevaliers, sires de Boubers, donnèrent beaucoup d'illustration à cette noble famille. Alliances avec les maisons d'Anvin de Hardenthun, Auxy, Bernieulles, Boufflers, Châtillon, Clément de Metz, Créquy, Melun, Montmorency, Luxembourg, etc. Les armes des Boubers ont souvent varié. Les premiers sires de Boubers portaient *d'argent, à trois écussons de gueules.* M. le comte Amédée-Charles-Marie de Boubers-Abbeville, devenu le chef de sa maison, porte aujourd'hui *sur le tout écartelé, au 1 d'azur, semé de fleurs de lis d'or ; au 2 d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or ; au 3 d'or, à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent, surchargée en cœur d'un écusson de France ; au 4 d'azur, à trois fleurs de lis d'or ; à la bande d'argent, brochant sur le tout, qui sont quatre armes d'alliance ; et sur le tout du tout d'or, à trois cœurs ou écussons de gueules qui est d'*Abbeville ; *au chef cousu du champ, chargé de trois bandes du second émail, qui est de* Ponthieu *ancien.*

Boufflers. Famille originaire du Ponthieu où se trouvait la terre de Boufflers. Il est question des Boufflers dans l'histoire dès le XIII.e siècle, Guillaume de Boufflers ayant accompagné Charles d'Anjou en Sicile et s'étant trouvé, en 1266, à la bataille de Bénevent (*Belleforest.*) Aléaume de Boufflers était, en 1304, à la journée de Mons-en-Puelle où il eut le commandement, sous le comte de Boulogne, de tous les hommes d'armes de Picardie. Les Boufflers s'attachèrent à la maison de Bourgogne et l'un d'eux, Colinet de Boufflers, fut tué à la bataille de Nancy auprès de Charles-le-Téméraire. Ils rendirent plus tard de grands services à la couronne de France. Adrien de Boufflers commandait la noblesse du Beauvoisis dans les journées de Saint-Denis et de Montcontour. Le maréchal de Boufflers s'immortalisa par sa belle défense de Lille en 1708. Son patriotisme égala ses talents ; on sait que pendant les revers de la France, il demanda et obtint de servir sous le maréchal de Villars quoiqu'il fut le plus ancien de grade. C'est le maréchal de Boufflers qui commanda la retraite après la désastreuse bataille de Malplaquet. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Beauvau, Bernieulles, Boubers, Bournel, Du Biez, Gouffier, Mailly, Montmorency, Pisseleu, etc. Armes : *d'argent, à neuf croix recroisetées de gueules en pal, à trois mollettes de même en cœur, 2 et 1.*

Duché-pairie de Boufflers. Isabelle de Picquigny ayant épousé en secondes nôces Pierre II de Boufflers, lui porta en dot la terre de Caigny en Beauvoisis.

Louis XIV, voulant reconnaître les services du maréchal de Boufflers, érigea cette terre en duché sous le nom de *Boufflers*, par lettres-patentes du 14 septembre 1695. Après la belle défense de Lille en 1708, Louis XIV joignit la pairie au duché. Le titre du duché de Boufflers s'éteignit en 1751 par la mort de Charles-Joseph de Boufflers, petit-fils du maréchal. La terre passa plus tard dans les familles de Saisseval et de Crillon.

Boulainvilliers. La maison de Boulainvilliers eut sa tige dans celle des sires de Croy et d'Airaines en Amiénois, où se trouvait aussi la terre de Boulainvilliers. Jean de Croy, seigneur de Clairy, le fut aussi de Boulainvilliers dont ses descendants gardèrent le nom. Ils obtinrent de grandes dignités et eurent d'illustres alliances. Philippe de Boulainvilliers, quatrième du nom, comte de Fauquembergues, épousa Françoise d'Anjou-Chabannes-Dammartin et devint par ce mariage comte de Dammartin. Le comte de Boulainvilliers, qui nous a laissé de curieux mémoires, appartenait à cette famille aujourd'hui éteinte. Alliances avec les maisons de Monchy-Sénarpont, Rambures, Saint-Simon, Sarcus, Saveuse, Vieux-Pont, etc. Armes : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

Boulogne. Famille illustre à laquelle appartint Godefroi de Bouillon, né au château de Boulogne vers 1058. Les historiens affirment que l'existence du comté remontait à la fin du v.ᵉ siècle. Léger, fils de Flandebert, fut le premier comte de Boulogne. Relevant de la Flandre ou de la couronne de France, ce comté eut pour possesseurs les plus nobles familles. Il renfermait quatre châtellenies : *Belle*, *Longvilliers*, *Fiennes* et *Tingry;* deux vicomtés : *Upen* et *Ambleteuse;* douze baronnies : *Colembert*, *Bainethun*, *Bellebrune*, *Bernieulles*, *Doudeauville*, *Courset*, *Hesdigneul*, *Lianes*, *Ordre*, *Isacre*, *Engoudsen* et *Thiembronne*. Le comté de Boulogne fut réuni au domaine royal par Louis XI en 1477 ; il portait pour armes : *d'or, à trois tourteaux de gueules.*

Bournel. Famille d'ancienne chevalerie connue en Picardie dès le xi.ᵉ siècle. Pierre de Bournel, seigneur de Thiembronne, servait en Boulonnais avec trois écuyers, sous le commandement du maréchal d'Audeneham, au mois de juin 1355. Guillaume de Bournel, seigneur de Lambercourt, fut institué général, maître, visiteur et gouverneur de toute l'artillerie de France le 15 août 1473. Il donna quittance en cette qualité le 4 décembre 1474. Son sceau est *un écu plein en abisme semé d'oiseaux*. (Bibliothèque Royale. *Cabinet de M. de Gaignières.*) Louis de Bournel II devint chambellan et conseiller du roi Louis XI. Hugues de Bournel fut gouverneur de Lille, Douai, Orchies et Bapaume en 1538. Il est cité comme l'un des meilleurs capitaines de son temps. Famille éteinte. Alliée aux maisons d'Ailly, Croy, Dixmude, Melun, Monchy, Riencourt, Roucy, Saveuse, Villiers de l'Isle-Adam, etc. Armes : *d'argent à l'écu de gueules à l'orle de 8 papegaux ou perroquets de sinople, membrés et becqués de gueules.*

Bournonville. Vers 1064, Arnold *le Brun* fit construire le château de Bournonville en Boulonnais. Il mourut dans la première croisade. Hugues de Bournonville, l'un de ses descendants, perdit la vie à la bataille de Mons-en-Puelle (*Belleforest.*) Renaud de Bournonville fut tué à la bataille de Cocherel. Les Bournonville s'attachèrent, au moyen-âge, à la grande maison de Bourgogne ; Enguerrand de Bournonville, chambellan du duc Jean-Sans-Peur, mourut au siége de Soissons en 1414 ; Paradin l'appelle dans ses annales de Bourgogne *le bras*

droit du duc Jean. Les Bournonville servirent la France avec distinction, sous les règnes de François I.er et d'Henri IV, et plus tard les maisons d'Espagne et d'Autriche. Oudart de Bournonville, gouverneur d'Arras, rendit de grands services à Philippe II et à la religion catholique. La terre de Bournonville eut titre de duché en 1608 par lettres-patentes d'Henri IV datées du 22 octobre; Louis XIV y joignit la pairie en 1652; enfin, le 12 juillet 1658, Alexandre-Hipolyte de Bournonville, vice-roi de Catalogne, fut créé prince de Bournonville par le roi d'Espagne, Charles II. La maison de Bournonville occupa les plus grandes charges et eut les plus illlustres alliances; elle était en possession de la grandesse d'Espagne et compta plusieurs chevaliers de la Toison-d'Or. Famille éteinte. Alliée aux maisons d'Ailly, Albert de Luynes, Aremberg, Croy-Solre, Durfort-Duras, Egmont, Fiennes, Grammont, Lameth, Melun-Epinoy, Villiers de l'Isle-Adam, etc. Les Bournonville portèrent d'abord *d'or, à trois cuillers de bois, de sable;* et plus tard *de sable, au lion d'argent couronné d'or.*

Bouteillers de Senlis. Il y eut des seigneurs, comtes de Senlis, jusqu'à la réunion du comté de Senlis à la couronne, en 987. Rothold de Senlis, seigneur de Chantilly et d'Ermenonville, vivait sous Hugues-Capet et fut la souche des *Bouteillers de Senlis.* Gui de Senlis II devint grand-bouteiller de France, et cette charge, l'une des premières de la couronne, resta long-temps héréditaire dans sa famille qui prit de là le nom de *Bouteiller.* Étienne de Senlis fut chancelier de France au XII.e siècle. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Calonne, Clermont en Beauvoisis, Courtenay, Garlande, L'Hôpital, Ludre, Montmorency, Trie, etc. Armes : *écartelé d'or et de gueules.*

Boves. Les sires de Boves acquirent de la célébrité pendant les XI.e et XII.e siècles. Ils portèrent le titre de *comtes d'Amiens.* Enguerrand de Boves et Thomas de Marle, son fils, prirent les armes en 1113 pour s'opposer à l'établissement de la commune d'Amiens. Leur château de Boves était situé en Amiénois. A la fin du XI.e siècle, l'un des sires de Boves usurpa le château de Coucy possédé par Albéric, feudataire de l'église de Reims; il devint la tige des sires de Coucy. La maison de Boves eut d'abord pour armes *de gueules, à la bande d'or à deux cotices de même;* elle porta ensuite les armes des Coucy *fascé de vair et de gueules de six pièces.* Famille éteinte.

Bracquemont. Cette maison eut pour tige Renaud, seigneur de Bracquemont, terre du vicomté d'Arques en Normandie. Les Bracquemont se fixèrent en Picardie dans les dernières années du XIV.e siècle. En 1396, Marie de Bracquemont épousa Louis d'Argies, seigneur de Béthencourt-sur-Somme et de Framerville; Marguerite de Bracquemont, sa sœur, fut mariée en 1404 à Jean Tyrel, sire de Poix. Guillaume de Bracquemont était seigneur de Camprémy en Santerre, en 1414. Alliances avec les maisons d'Argies, Harcourt, La Marck, Poix, etc. La maison de Bracquemont porte *de gueules, à huit losanges mis en croix.*

Baronnie de Brasseuse. L'une des quatre baronnies vassales de l'évêché de Senlis. Située en Valois et possédée jusqu'à la fin du XIII.e siècle par la famille des Bouteillers de Senlis. Elle passa ensuite dans les maisons de Cuignières et de Dammartin-Chabannes.

Breteuil. Famille illustre. Hilduin, sire de Breteuil en Santerre, fut le bien-

faiteur de l'abbaye de Notre-Dame de Breteuil, fondée en 1030. Gauthier de Breteuil suivit Pierre l'Hermite dans la Terre-Sainte; il servit d'ôtage lorsque l'armée chrétienne, manquant de vivres, implora le secours de Nicétas, prince des Bulgares. Evrard III de Breteuil fut de la seconde croisade et périt en 1148 dans les plaines de Laodicée. Valeran de Breteuil épousa Adèle de Dreux, fille de Robert, comte de Dreux et de Braine, et fils du roi Louis-le-Gros. Valeran mourut sans enfants mâles. La seigneurie de Breteuil passa dans la maison de Montmorency, et plus tard dans celles de Bourbon-Condé et de Béthune-Sully. Les anciens sires de Breteuil portaient *d'or, à la croix d'azur.* Il ne faudrait pas les confondre avec la famille Le Tonnelier de Breteuil qui eut une grande illustration parlementaire et pour qui la terre de Breteuil fut érigée en marquisat au commencement du XVIIIe siècle.

Comté de Braine. La terre de Braine, en Soissonnais, appartenait à St-Ouen, évêque de Rouen; ce prélat en fit don à son église et les évêques, ses successeurs, possédèrent la seigneurie de Braine jusqu'au temps où Hugues-le-Grand, duc de France, en eut dépouillé l'église de Rouen. A la fin du Xe siècle la terre passa dans la maison des comtes de Champagne; elle reçut alors le titre de comté et devint le quatrième des sept comtés-pairies de Champagne. Agnès II de Braine, héritière de cette seigneurie, la porta dans la maison de Dreux, en 1152, par son mariage avec Robert de France, comte de Dreux et frère de Louis-le-Jeune. Les descendants de Robert et d'Agnès furent comtes de Dreux et de Braine. Le comté de Braine passa plus tard, par des alliances ou par des partages, dans les maisons de Roucy, de Sarrebruche, de La Marck, de La Boulaye, de Lambesc et d'Egmont.

Brimeu. Maison originaire de la terre de Brimeu-sur-Canche sur les limites du Ponthieu et du Boulonnais; connue dès le XIIe siècle. Elle fournit des gouverneurs d'Artois, des baillis d'Amiens et des chevaliers de la Toison-d'Or. Gui de Brimeu, sire d'Humbercourt, favori de la princesse Marie de Bourgogne, fut décapité par les Gantois révoltés en 1477. Son fils, Adrien de Brimeu, périt à la bataille de Marignan. Louis de Brimeu, capitaine d'Amiens, était mort à Azincourt. Cette illustre famille, depuis long-temps éteinte, servit avec fidélité les ducs de Bourgogne et rendit de grands services à nos rois; elle eut les plus illustres alliances; nous citerons celles des Berghes, des Croy, des Humières, des Mailly, des Rambures, etc. Armes : *d'argent, à trois aigles de gueules, 2 et 1, membrées et becquées d'azur.*

Bulles. La maison de Bulles, en Beauvoisis, s'illustra dans les croisades. Manassés de Bulles, fondateur de l'abbaye de Beaupré, suivit Louis-le-Jeune dans la Terre-Sainte. Il périt dans les plaines de Laodicée. Son frère, Renaud II, l'avait accompagné ; il revint en France, s'allia à la maison de Picquigny et mourut en 1161 ne laissant que des filles. D'autres chevaliers prirent plus tard le nom de Bulles, mais ils n'appartenaient pas à la famille de Manassés et de Renaud II. La seigneurie passa aux comtes de Clermont. Les premiers sires de Bulles portaient *d'argent et de sable de huit pièces.*

Cacheleu. Ancienne famille de Picardie, habituée en Ponthieu. Claude de Cacheleu était capitaine de Saint-Riquier pour la Ligue en 1589. Un autre Claude de

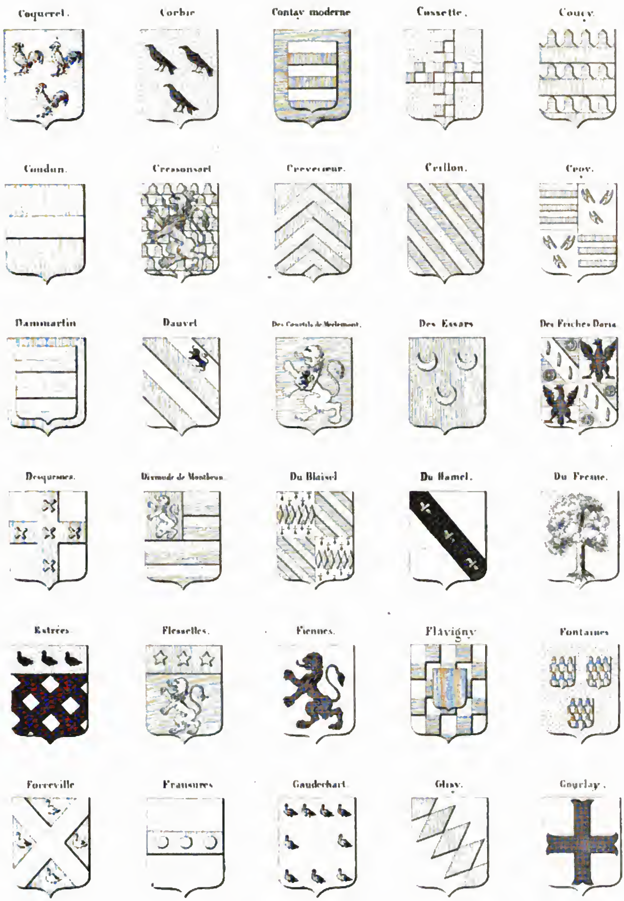
Cacheleu, comte de Thoiras, comte et pair de Villers, figure comme premier pair du comté de Ponthieu en 1714; il exerça la charge de contrôleur de la gendarmerie. Famille alliée aux maisons de Gomer, Louvencourt, Manneville, Poix, Sericourt d'Esclainvilliers, Tourville, etc. Les Cacheleu portent *d'azur, à trois pattes de loup d'or.*

Calonne. Maison d'origine artésienne habituée depuis plusieurs siècles dans le Boulonnais. La baronnie de Courtebonne, au comté de Guînes, avait été érigée en marquisat en 1671 en faveur des aînés de cette maison. Jean de Calonne fut gouverneur du fort d'Alquin et de l'abbaye de Licques en Boulonnais, sous les règnes de Charles V et Charles VI. Louis-Jacques de Calonne, marquis de Courtebonne, était gouverneur d'Hesdin en 1695. Cette maison a fait ses preuves pour les honneurs de la cour en 1769; elle a fourni des officiers-généraux et des dignitaires de l'ordre de Malte. Alliée aux familles de Bournonville, Chaulnes, Humières, la Tour Saint-Quentin, etc. Armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.*

Carpentin. Ancienne famille du Ponthieu. Henri de Carpentin était sénéchal de Domart en 1431; Philibert de Carpentin remplissait la charge de lieutenant-général de la sénéchaussée du Ponthieu en 1547; Gallois de Carpentin fut nommé capitaine de Saint-Riquier par lettres du roi Charles IX. Famille alliée aux Créquy, aux Rambures, etc. Armes *d'argent, à trois fleurs de lis au pied nourri de gueules, 2 et 1.*

Carvoisin. Maison originaire du Milanais. Jacques de Carvoisin s'établit en France sous le règne de François I.er. Vespasien de Carvoisin, son fils, premier-écuyer du roi en 1545, épousa Marguerite de Picquigny, dame d'Achy, et devint seigneur de cette terre, située en Beauvoisis. Leurs descendants directs la possèdent encore. Un Carvoisin d'Achy, lieutenant-général, servit avec distinction dans les armées de Louis XIV. (*Mémoires de Saint-Simon.*) Le marquis Philippe de Carvoisin était maréchal de camp en 1738. Cette maison a fait ses preuves de cour en 1754. Ses descendants mâles appartiennent à une branche qui a quitté le Beauvoisis où la branche d'Achy n'est plus aujourd'hui représentée que par Mademoiselle Charlotte de Carvoisin d'Achy, veuve de M. le comte de Carvoisin et remariée à M. le marquis de Clermont-Tonnerre, chevalier de la Toison-d'Or, ancien ministre de la marine et de la guerre. Les Carvoisin d'Achy se sont alliés aux maisons de Bar, Belloy, Clermont-Tonnerre, Louvencourt, Picquigny, Saveuse, etc. Armes : *d'or, à la bande de gueules, au chef d'azur.*

Caulaincourt. L'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Picardie. Il en est peu qui comme elle pourrait s'énorgueillir à la fois des palmes saintes du croisé et des lauriers de l'époque impériale. Raoul de Caulaincourt, chevalier du Vermandois, vivait vers 1060. Il fit une dotation a l'abbaye de Sainte-Marie de Vauclair, aux termes d'une charte dont nous avons vu l'original. Baudouin de Caulaincourt, fils de Raoul et bouteiller du Vermandois, confirma la donation de son père en 1150. Après la mort de Baudouin, les sires de Caulaincourt s'allièrent aux Coucy et prirent part aux croisades. Une charte de la collection Courtois fait mention de Philippe de Caulaincourt. Les Caulaincourt figurent dans toutes les guerres du moyen-âge. Jean III de Caulaincourt servait sous le comte de Saint-Pol, connétable de France, pendant le xv.e siècle, Jean V de Cau-


Coquerel.
Corbie
Contay moderne
Cossette.
Coucy.
Coudun.
Cressonsart
Crevecoeur.
Crillon.
Croy.
Dammartin
Dauvet
Des Courtils de Merlemont.
Des Essars
Des Friches Doria
Desquesnes.
Dixmude de Montbrun.
Du Blaisel
Du Hamel.
Du Fresne.
Estrées.
Flesselles.
Fiennes.
Flavigny
Fontaines
Forceville
Fransures
Gaudechart.
Glisy.
Gourlay.

laincourt, capitaine de 500 hommes de pied, s'illustra au siége de Saint-Quentin ; Henri II voulant houorer sa conduite lui accorda par lettres-patentes du 19 novembre 1559 le droit de lever partout où il voudrait 1000 tonneaux de vin et autres marchandises et *de les faire conduire aux Pays-Bas du roi d'Espagne*. La terre de Caulaincourt en Vermandois fut érigée en marquisat en 1714 pour François-Armand de Caulaincourt. Marc-Louis de Caulaincourt, marquis de Caulaincourt, maréchal-de-camp des armées du roi et grand-bouteiller héréditaire de l'abbé de Saint-Denis, fit les grandes guerres du règne de Louis XV. Gabriel-Louis, marquis de Caulaincourt, colonel du régiment de Rohan-Soubise en 1781, et plus tard lieutenant-général, fut le père d'Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt, duc de Vicence, lieutenant-général, sénateur, ambassadeur, ministre des affaires étrangères, plénipotentiaire à trois congrès, mort en 1827. Son fils M. Armand-Adrien duc de Vicence, est aujourd'hui le chef de nom et d'armes de sa maison. Alliances avec les maisons d'Ailly, Azincourt, Béthune, Carbonnel de Canisy, Coucy, Du Biez, Estourmel, Hangest, Hervilly, La Chaussée d'Eu, Lameth, Mailly, Mornay-Montchevreuil, Mornay, etc. Armes : *de sable au chef d'or.*

Cayeux. Famille d'ancienne chevalerie, originaire de la terre de Cayeux en Ponthieu ; elle étendit ses rameaux en Artois et jusqu'en Cambrésis. Gilles de Cayeux fut le bienfaiteur de l'abbaye d'Honnecourt en 1221. Anselme et Eustache de Cayeux se signalèrent dans les croisades ; le premier devint régent de l'empire de Constantinople et épousa la fille de Théodore Lascaris, empereur des Grecs. Le Bègue de Cayeux et Payen de Cayeux, son frère, moururent à Azincourt. Hugues de Cayeux était évêque d'Arras et conseiller de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, en 1426. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Bailleul, Béthune, Estourmel, Gonnelieu, Hauteclocque, Monchy, etc. Armes : *parti de gueules et d'argent à la croix ancrée de gueules de l'un en l'autre.*

Chambly. Maison d'une antique origine. Elle était en possession dès le XI.e siècle de la seigneurie et du château de Chambly, ancienne demeure royale située en Beauvoisis. La maison de Chambly rendit de grands services dans nos guerres ; trois sires de Chambly s'illustrèrent dans les croisades ; Pierre de Chambly combattait près de Saint-Louis à la bataille de Taillebourg ; un autre sire de Chambly fut tué à côté du roi Jean à la bataille de Poitiers. En 1412, Jean de Chambly faisait montre à Châtillon-sur-Loing pour treize écuyers. Les Chambly remplirent aussi d'importantes charges à la cour et s'élevèrent à de hautes dignités dans l'Église. Adam de Chambly, l'un des exécuteurs testamentaires de la reine Blanche, était évêque de Senlis en 1227 ; Gautier de Chambly gouvernait le même diocèse en 1287. Pierre de Chambly fut grand-chambellan de Philippe-le-Bel et l'un des négociateurs de la paix entre la France et l'Angleterre, après la bataille de Courtrai ; Jean de Chambly, dit *le Hoze*, était maître-d'hôtel de Charles-le-Sage ; l'abbé de Fécamp et lui furent chargés par ce prince d'aller recevoir le pape Urbain V (*Tit. de la Bib. Royale.*) Charles de Chambly figure parmi les chevaliers désignés dans le conseil de Charles VI pour accompagner en Angleterre madame Isabeau de France, fille du roi, mariée à Richard II. Pierre de Chambly, dit *le Jeune*, contracta une illustre alliance en épousant Isabeau de Bourgogne, veuve de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg. La maison de Chambly

s'éteignit dans le XVIII.e siècle ; mais le mariage de la dernière des Chambly a fait revivre ce nom illustre en le portant dans la famille des La-Tour-du-Pin. En 1741, Jacqueline Louise de Chambly, unique héritière de sa maison, épousa René-François-André comte de La-Tour-du-Pin, vicomte de la Charce, brigadier des armées du roi et colonel du régiment de Bourbon-Infanterie, avec l'obligation de faire porter au fils qui naîtrait de leur union le nom et les armes des Chambly. M. le comte René-Amable-Louis de La-Tour-du-Pin-Chambly et M. le vicomte Alexandre-Louis-Henri de La-Tour-du-Pin-Chambly sont les représentants actuels de cette noble famille. Alliances avec les maisons de Caulaincourt, Colan, Anglebermer, Ravenel, Roucy, Le Coigneux, etc. Les premières armes des Chambly étaient *de gueules à trois coquilles d'or posée 2 et 1 ;* Le sceau de ces armes existe encore sur seize titres de la Bibliothèque Royale. Les Chambly adoptèrent plus tard, mais bien avant la recherche de 1668 et pour perpétuer le souvenir des croisades et du mariage d'un Chambly avec Isabeau de Bourgogne, l'écu *d'argent à la croix dentelée d'azur, chargée de cinq fleurs de lis d'or, le premier canton chargé des anciennes armes c'est-à-dire d'un écu de gueules à trois coquilles d'or posées 2 et 1.*

Chartres. Famille illustre du Beauvoisis, éteinte dans le XV.e siècle. Jean de Chartres, seigneur d'Ons-en-Bray, est le premier dont il soit fait mention ; Hector de Chartres, son fils, grand-maître enquêteur des eaux et forêts de Picardie, mourut avec deux de ses frères à la journée d'Azincourt. Son fils Renaud de Chartres devint successivement évêque de Beauvais, archevêque de Reims et chancelier de France ; il sacra Charles VII à Reims en présence de la Pucelle d'Orléans. Renaud de Chartres reçut le chapeau de cardinal dans un concile général tenu à Florence par le pape Eugène IV. La maison de Chartres s'allia à celles d'Estouteville, de Levis, de Nesle, etc. Armes : *d'argent à deux fasces de gueules.*

Chastelet de Moyencourt. Ancienne maison habituée en Amiénois en possession de la seigneurie de Moyencourt près Poix. Jacques de Chastelet était en 1460 capitaine d'Oisy en Cambrésis ; Claude de Chastelet de Moyencourt devint gentilhomme de la chambre du roi Henri II ; Henri de Chastelet de Moyencourt, chevalier de Malte, commandeur de Fontaines, est mort généralissime des galères de la Religion en 1656. Maison éteinte. Alliée à celles de Belleforière, Fléchin, La Chaussée d'Eu, Presteval, Proissy, Sains, etc. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois châteaux d'or.*

Duché-Pairie de Chaulnes. La terre de Chaulnes, en Santerre, appartint aux maisons de Brimeu et d'Ongnies et fut érigée en comté en 1563 ; elle passa ensuite dans la maison d'Ailly. Charlotte-Eugénie d'Ailly, comtesse de Chaulnes, épousa en 1619 Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet et maréchal de France. La terre de Chaulnes ne tarda pas à être érigée en duché-pairie par Louis XIII, en faveur d'Honoré d'Albert, qui prit le titre de *duc de Chaulnes* et commanda en Picardie. Charles d'Albert, duc de Chaulnes, son fils, né à Amiens, fut ambassadeur à Rome et gouverneur de Picardie. Michel d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, leur descendant, eut aussi le gouvernement de cette province. Armes du duché-pairie de Chaulnes : *écartelé aux 1 et 4 d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné de même, qui est d'Albert, aux 2 et 3 de*

gueules, l'écu diapré de deux rinceaux d'alisier d'argent passés en sautoir et en couronne, au chef échiqueté d'argent et d'azur.

Chepoix. Famille d'ancienne chevalerie originaire du Santerre. La forteresse de Chepoix y était située et eut de l'importance au moyen-âge. Thibaut, sire de Chepoix, amiral et grand-maître des arbalétriers de France, rendit de grands services à Philippe-le-Bel. Il remplit la charge d'*amiral de la mer* dans l'expédition de Romanie de 1306 à 1308 et recevait en cette qualité trente sols par jour d'émoluments (mémorial cotté *Pater.*) Jean II de Chepoix commanda les galères que Philippe de Valois envoya contre les Turcs en 1334. (Du Cange.) Louis de Chepoix mourut à Azincourt. Charles de Chepoix devint chambellan de Louis XII ; Méry de Chepoix fut fait chevalier par François I.er à la bataille de Marignan. Il mourut vice-amiral de Bretagne. Cette illustre maison s'éteignit par la mort de Robert de Chepoix, gouverneur de Saint-Quentin et bailli du Valois, à la fin du XVI.e siècle. Alliances avec les Coucy, Lannoy, Ongnies, Renty, Rubempré, Saveuse, etc. Armes : *d'or, à cinq châteaux maçonnés de sable, les tourelles et portails de gueules, 2, 2 et 1.*

Chérisy. Famille d'ancienne chevalerie originaire du Vermandois, habituée en Soissonnais et dans le Laonnois. Plusieurs sires de Chérisy s'illustrèrent aux croisades. Nevelon de Chérisy, évêque de Soissons, suivit Thibaut, comte de Champagne, dans la Terre-Sainte, et devint archevêque de Thessalonique. Les descendants des sires de Chérisy s'établirent en Lorraine et portèrent souvent le nom de Chérisey ; on dit encore aujourd'hui Chérisey ou Chérisy. Une branche de cette illustre famille s'est récemment fixée en Beauvoisis. René de Chérisey était commandeur de Malte en 1619 (Vertot.) Le marquis de Chérisey, III.e du nom, lieutenant-général et grand-croix de Saint-Louis, mourut en 1827. Son fils aîné le marquis Charles de Chérisey, maréchal de camp, est mort depuis peu d'années. Le chef de nom et d'armes est aujourd'hui M. le marquis de Chérisy (*Charles-Auguste-René-Louis.*) Alliances avec les familles de Choart de Juncy, Lisa-de-Châteaubrun, Straten-Ponthon, etc. La maison de Chérisey a été admise aux honneurs de la cour en 1767 et en 1783 sur preuves faites devant Chérin. Ses armes figurent dans la salle des croisades du musée de Versailles. Elles sont *coupé, d'or et d'azur, au premier chargé d'un lion issant de gueules, armé, lampassé et couronné de même.*

Clairambault de Vendeuil. Maison d'ancienne chevalerie originaire de Vendeuil en Thiérache. Clairambault de Vendeuil accompagna dans la première croisade Hugues de France, comte de Vermandois. Les Clairambault de Vendeuil étaient seigneurs de Vendeuil au XIII.e siècle. La terre passa ensuite par alliance dans les maisons de Roye et de Béthune. La famille de Vendeuil servit avec distinction dans les guerres des XVII.e et XVIII.e siècles. Pierre Timoléon de Vendeuil, brigadier des armées du roi, fut tué au combat de Luzzara ; Louis-Anne-Clairambault de Vendeuil, seigneur de Dieudonné, marquis de Vendeuil, brigadier des armées du roi, périt au combat d'Ettingen le 27 juin 1743 ; son fils Louis de Vendeuil, exempt des gardes du corps, mourut à ses côtés. Alliances avec les maisons de Béthune, Roye, etc. La maison de Vendeuil porte *d'azur, à un lion naissant d'or.*

Comtes de Clermont. Ils prirent le nom de la ville de Clermont en Beau-

voisis. Le premier comte de Clermont vivait en 1087, au témoignage d'Orderic Vital et du père Anselme. Raoul I.er, comte de Clermont, fut connétable de France. Philippe-Auguste acheta le comté de Clermont en 1218 ; St-Louis, partant pour la Terre-Sainte, le donna en apanage en 1269 à Robert de France son sixième fils, tige de la maison de Bourbon. Vers le milieu du XIV.e siècle, les descendants de Robert ne prirent plus que le nom de Bourbon. Il existait encore des rejetons des premiers comtes de Clermont qui formèrent les branches de Clermont-Nesle, d'Offémont, de Chantilly, etc. ; mais ils ne possédaient rien dans le comté de Clermont. Les premiers comtes de Clermont portaient *de gueules, semé de trèfles d'or à deux bars adossés de même.*

Clermont-Tonnerre. La maison de Clermont-Tonnerre est l'une des plus illustres de la monarchie. Les titres font foi que dès le XI.e siècle, cette maison exerçait en Dauphiné une souveraineté véritable. Les sires de Clermont avaient leur cour, leurs barons, leurs hommes d'armes et leur haute justice. Les moines de l'abbaye de Hautecombe et les chartreux de la Silve-Bénite eurent pour premiers bienfaiteurs et pour constants protecteurs les barons de la maison de Clermont. La puissance de ces derniers était telle que lorqu'en 1340 la baronnie libre et souveraine de Clermont fut incorporée au domaine delphinal, le baron de Clermont devint premier pair, connétable et grand-maître héréditaire du Dauphiné. Des revenus considérables furent attachés à l'exercice de ces charges ; on agrandit les domaines du baron de Clermont devenu, après le dauphin, le premier dignitaire de la province. Lorsque la réunion du Dauphiné à la couronne se fut accomplie, la maison de Clermont conserva tous les caractères de grandeur et d'illustration qu'elle devait à son origine et à ses services. Elle a fourni un maréchal de France et un grand-maître des eaux-et-forêts, beaucoup d'officiers-généraux, des gouverneurs de province, un archevêque de Vienne, un archevêque de Toulouse, un évêque et duc de Langres, un évêque comte de Noyon, plusieurs ministres, un grand-maître de l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, un grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare, des chevaliers du Saint-Esprit, etc. Cette illustre maison eut de nombreuses branches. L'une d'elles, celle des comtes de Thoury, marquis de Clermont-Tonnerre, s'établit en Picardie au commencement du XVII.e siècle, par le mariage de Jacques de Clermont, comte de Thoury, conseiller-d'état, gentilhomme de la chambre de Louis XIII, avec Gabrielle de Glisy, dame de Bertangles. Les alliances de cette branche lui formèrent un magnifique blason de seize quartiers ; nous le donnons ici : *la France*, *l'Empire*, *Constantinople*, *Navarre*, *Angleterre*, *Aragon*, *Castille*, *Hongrie*, *Bourbon-Duché*, *Bretagne*, *Bourgogne*, *Milan*, *Savoie*, *Poitiers-Valentinois*, *Châlons* et *Rohan*. M. le marquis Amédée-Marie de Clermont-Tonnerre, colonel d'état-major, chevalier de Malte, possesseur du château de Bertangles, est le descendant de Jacques de Clermont, comte de Thoury. Siboud II, baron de Clermont, l'un de ses nobles ancêtres, rendit d'éminents services au pape Calixte II. Pour en consacrer le souvenir, Calixte promulgua une bulle, le 23 juin 1120, en faveur de Siboud II et de sa postérité. Les Clermont-Tonnerre jusqu'alors avaient porté dans l'écu de leurs armes *une montagne d'argent au fond d'azur, éclairée par un soleil d'or.* La bulle leur accorda les armes du Saint-Siége, la tiare pour couronne, avec cette devise : *Etiam si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo.* La maison de

Clermont-Tonnerre a porté, depuis lors, *de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir*, avec la tiare et la devise donnée par le pape Calixte II.

Cocquerel. Très-ancienne famille de Picardie dont les branches s'étendirent en Beauvoisis, en Amiénois et dans le comté de Senlis. En 1241 la ville d'Amiens était gouvernée par un maïeur de cette maison, Jean de Cocquerel. Ses armes se voient dans la rose placée au grand portail de la cathédrale. On trouve encore des maïeurs d'Amiens de ce nom en 1302, 1319, 1358, 1359 et 1361. L'un d'eux Firmin de Cocquerel devint évêque de Noyon et chancelier de France en 1347. Il prit part aux plus grandes affaires de son temps. Le célèbre Pierre de Verberie, secrétaire de Philippe de Valois, était de la famille des Cocquerel. Maison éteinte. Armes *de gueules à trois coqs d'or, cretés, becqués et membrés de gueules.*

Duché-Pairie de Cœuvres-Estrées. Le marquisat de Cœuvres, en Soissonnais, fut érigé en duché-pairie sous le nom *d'Estrées*, par lettres royales de 1648, en faveur de François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, maréchal de France et premier-baron du Boulonnais. Armes du duché, dont le titre s'éteignit en 1737: *écartelé, aux 1 et 4 d'argent fretté de sable, de 6 pièces, au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable qui est* d'Estrées*; aux 2 et 3, d'or au lion d'azur lampassé et couronné de gueules qui est* la Cauchie.

Combault d'Auteuil. Famille originaire du Bourbonnais établie en Beauvoisis depuis le milieu du xvii.e siècle. Louis de Combault de Larbour ayant épousé en 1435 Jeanne de Bourbon, fille naturelle de Jean, duc de Bourbon, cette alliance attacha la famille de Combault au service et à la fortune de la seconde maison de Bourbon. Les revers qui frappèrent le connétable de Bourbon s'étendirent sur le petit-fils de Louis de Combault et de Jeanne sa femme; il commandait une compagnie au sac de Rome. Ses biens furent confisqués. Gilbert de Combault, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, prenait part pendant ce temps à la défense de Rhodes; Merry de Combault était bailli de Morée. Robert de Combault conseiller-d'état, premier maître-d'hôtel du roi en 1593, rétablit la fortune de sa maison. Son fils Charles de Combault, gouverneur du grand Condé, devint possesseur de la terre d'Auteuil en Beauvoisis, érigée en comté par lettres-patentes de septembre 1660. On doit à Charles de Combault une *Histoire des ministres d'État.* Il aida beaucoup l'historien Louvet dans ses *anciennes remarques de la Noblesse Beauvaisine* et c'est à lui que Louvet dédia son livre. (Voir pour la descendance suivie des Combault d'Auteuil la généalogie publiée à Paris par d'Hozier en 1628. L'exemplaire de la bibliothèque de M. le Mareschal, de Beauvais, est signé de la main de d'Hozier.) Cette maison est aujourd'hui représentée par M. le comte de Combault d'Auteuil, ancien officier aux gardes françaises. Armes: *d'or, à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé d'un écu de Bourbon l'ancien qui est d'or au lion de gueules à l'orle de huit coquilles d'azur.*

Contay. Le terre de Contay que cette maison posséda et dont elle garda le nom était située en Amiénois. Robert le Josne, ou le Jeune, bailli d'Amiens, artésien d'origine, commença la prospérité de sa maison. Il devint gouverneur d'Arras. Ses fils remplirent de grandes charges. L'aîné, Guillaume-le-Jeune, prit le nom de Contay et exerça la plus grande influence dans les conseils de Philippe-le-

Bon et de Charles-le-Téméraire, ducs de Bourgogne. Il se rendit au concile de Florence en 1439 en qualité d'ambassadeur de Bourgogne auprès du pape Eugène IV. Jean-le-Jeune, son frère, fut évêque d'Amiens et de Thérouanne et devint cardinal. Louis et Charles de Contay eurent successivement le gouvernement de la ville d'Arras. Ce dernier fut plus tard gouverneur de Corbie pour le duc de Bourgogne; il accompagna Charles-le-Téméraire à la bataille de Nancy et y demeura prisonnier. Maison éteinte. Alliée à celles d'Halluin, Humières, Lalaing, Nesle, Riencourt, etc. Les Le Josne de Contay portèrent d'abord de *gueules, fretté d'argent, semé de fleurs de lis d'or;* leurs armes furent plus tard *fascé d'argent et de gueules de six pièces, à la bordure d'azur.*

Conty. Le bourg de Conty en Amiénois donna son nom à la maison princière de Conty. En 1551, Éléonore de Roye apporta la seigneurie de Conty dans la maison de Bourbon, par son mariage avec Louis de Bourbon, prince de Condé, qui devint le chef de la branche de Conty, dont les armes étaient *de France, au bâton de gueules péri en bandes à la bordure de même.*

Corbie. Famille du Beauvoisis illustrée par Arnaud de Corbie, né à Beauvais, chancelier de France sous le règne de Charles VI. Pierre de Corbie, trésorier de l'église de Beauvais, était secrétaire de ce prince en 1381. Jean de Corbie fut évêque de Mende et d'Auxerre de 1416 à 1428. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Cresecques, Croy, Gamaches, Harlus, Piennes, etc. Armes *d'or, à trois corbeaux de sable, membrés et becqués de gueules, 2 et 1.*

Cossart d'Espiès. Famille considérable du Beauvoisis, distinguée dans l'Église et dans la carrière des armes. André Cossart, chanoine de Gerberoy, devint le confesseur de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Cossart d'Espiès, gentilhomme picard et maréchal de camp, fut tué au premier siége de Valenciennes en 1656. (*Mémoires d'Artagnan.*) Louis-François Cossart d'Espiès était chevalier de Saint-Lazare en 1704. Le marquis et le comte d'Espiès, lieutenants-généraux à la fin du siècle dernier, servirent avec distinction et devinrent tous deux cordons-rouges. Maison alliée à celles de L'Aubespin, de Vendeuil, de Villepoix, etc. Les Cossart d'Espiès portent *de gueules à la croix d'or, chargée de cinq ancres de même.*

Cossette. Famille ancienne, originaire de Picardie où elle est connue depuis le xiv.e siècle. En 1468, Pierre Cossette servait sous le bâtard de Bourgogne en qualité d'homme d'armes des ordonnances du roi. Claude de Cossette, gentilhomme-servant du duc d'Alençon, se fit remarquer dans les guerres des Pays-Bas à la fin du xvi.e siècle. Il a laissé sur ces guerres des mémoires manuscrits dont La Croix du Maine parle avec éloges. Henri de Cossette, député de la noblesse de son bailliage aux états, fut nommé par Henri IV capitaine du château d'Harcourt en 1593. François de Cossette, lieutenant du roi au gouvernement de Montreuil, devint maréchal de camp des armées du roi en 1655. Ses descendants comptent aussi d'honorables services dans la carrière des armes. La maison de Cossette s'est alliée à celles d'Amerval, Boffles, Crévecœur, Du Blaisel, Le Ver, etc. Armes: *d'or, à la croix échiquetée de gueules et de sable de deux tires.*

Coucy. La terre de Coucy, en Soissonnais, appartenait à l'église de Reims, depuis l'épiscopat de St-Remy, et fut successivement tenue en fief par divers chevaliers dont la plupart sont restés inconnus. Enguerrand, seigneur de Boves, en Amié-

nois, s'empara de la terre et du château de Coucy vers la fin du XI.ᵉ siècle (Du Cange); ils appartenaient alors à un chevalier nommé Albéric. Les descendants d'Enguerrand prirent le nom de *Coucy* et devinrent célèbres. Leur valeur éclata dans les croisades et dans les fréquentes guerres que nos rois eurent à soutenir. Enguerrand III, sire de Coucy, fut le héros de sa maison. Sa valeur, sa loyauté chevaleresque et sa magnificence le firent surnommer *le Grand*. Il prit part à la croisade des Albigeois et combattit à Bouvines dans l'armée de Philippe-Auguste. Alix de Coucy, fille d'Enguerrand III, unique héritière de sa maison, porta les terres et le château de Coucy dans la famille des comtes de Gulnes, par son mariage avec le comte Arnould III dont les descendants prirent le nom et les armes de Coucy. Les premiers sires de Coucy, dont l'origine remonte aux seigneurs de Boves, eurent les plus illustres alliances; nous citerons celles des maisons royales de France et d'Écosse, de la maison souveraine de Saxe, des ducs de Gueldres, des comtes de Hainaut, des maisons de Brimeu, Château-Porcien, Vermandois, etc. Les sires de Coucy portaient *fascé de vair et de gueules.*

Baronnie-pairie de Coucy. La baronnie de Coucy, avec les seigneuries de Montcornet, Pinon, Origny et le vinage de Laon, fut érigée en pairie en faveur de Louis de France, duc d'Orléans, frère de Charles VI, par lettres-patentes du 22 mai 1404. Les armes de la baronnie furent alors *de France au bâton de gueules en bande et à la bordure de gueules.* La terre et les dépendances de Coucy appartinrent plus tard à Claude de France, fille de Louis XII; à Diane de France, sœur légitimée d'Henri III; et à Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Seigneurie de Coudun. La seigneurie de Coudun, en Noyonnais, fut possédée au XIII.ᵉ siècle par une famille qui en prit le nom et à laquelle appartenait Raoul de Coudun, évêque de Soissons en 1244. Vers 1260, Béatrix de Coudun porta cette seigneurie, en se mariant, dans la maison de Rouvroy-Saint-Simon. Au XIV.ᵉ siècle, la terre relevait de la maison de Raineval; plusieurs seigneurs de cette famille prirent le nom de Coudun. Raoul de Raineval, grand-panetier de France sous le roi Jean, se faisait appeler Raoul de Coudun. Jean de Coudun, son fils, fut tué à Azincourt avec Aubert de Raineval, l'un de ses frères. Gaucher de Rouvroy, vicomte de Ham, chambellan de Charles VI, portait aussi le titre de sire de Coudun en 1461. La seigneurie passa plus tard dans le duché d'Humières.

Comté de Crépy, en Valois. Les premiers comtes de Crépy étaient du sang karlovingien. Les comtes de Vexin leur succédèrent et eurent leur résidence à Crépy pendant le X.ᵉ siècle. Le comté passa ensuite dans la maison de Vermandois et fut réuni à la couronne sous le règne de Philippe-Auguste. La seigneurie de la châtellenie de Crépy appartint depuis lors aux princes qui reçurent le Valois en apanage.

Cressonsart et plus tard Cressonsacq. Famille illustre au moyen-âge; la terre de ce nom qu'elle posséda était située en Beauvoisis. Dreux II de Cressonsart se croisa en 1199 avec Thibaut, comte de Champagne; Robert, son fils, fut évêque de Beauvais en 1237. Ce prélat accompagna St-Louis dans la Terre-Sainte et mourut à Chypre. Robert III de Cressonsart, neveu de l'évêque de Beauvais, devint évêque de Senlis. La maison de Cressonsart alliée aux Roncherolles et aux

Du Plessis s'éteignit dans le XIV.e siècle. Elle portait *vairé, au lion de gueules armé et couronné d'or.*

Baronnie de CRAMAILLES. La seigneurie de Cramailles, en Soissonnais, appartint d'abord à des chevaliers qui en prirent le nom. L'un d'eux embrassa l'état ecclésiastique et fut prévôt de la cathédrale de Soissons. Il vivait au XII.e siècle. Jean de Cramailles, l'un de ses descendants, fut le bienfaiteur de l'abbaye de Longpont; on l'inhuma dans le cloître de ce monastère. Les armes de cette famille étaient *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq étoiles d'or.* La baronnie de Cramailles passa, au XIII.e siècle, dans la maison de Châtillon et plus tard dans celles de Conflans, Harlus, Louvois, Desmaretz de Vaubourg et Angennes.

CRÈVECOEUR. La maison de Crèvecœur prit le nom de la terre de Crèvecœur, en Santerre, et devint illustre dès le XII.e siècle. Enguerrand de Crèvecœur était au nombre des chevaliers de la première croisade. Antoine de Crèvecœur remplit la charge de prévôt de Paris depuis 1348 jusqu'en 1353; Jean III de Crèvecœur combattit à Poitiers et fut fait prisonnier auprès du roi Jean. Antoine de Crèvecœur, grand-louvetier de France, était frère de Philippe de Crèvecœur, célèbre dans l'histoire sous le nom du maréchal Descordes ou Des Querdes, nom d'une seigneurie dont il était possesseur. Philippe s'attacha d'abord à la maison de Bourgogne; il prit part à la bataille de Monthléry en 1453, reçut de Charles-le-Téméraire le gouvernement de l'Artois et le collier de la Toison-d'Or, et se trouva aux batailles de Granson, de Morat et de Nancy. Après la mort de Charles-le-Téméraire, Philippe de Crèvecœur se soumit à Louis XI et reçut de ce prince le gouvernement de Picardie. Il devint maréchal de France, grand-chambellan, et rendit de grands services à Louis XI et à Charles VIII. Il mourut en 1494. La famille de Crèvecœur s'éteignit au XVI.e siècle; Louise de Crèvecœur, seule héritière de sa maison, porta la seigneurie de Crèvecœur dans la maison de Gouffier par son mariage avec Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet et amiral de France, mort à la bataille de Pavie. Les Crèvecœur s'allièrent aux maisons d'Ailly-Picquigny, Auxy, Bernieulles, Hangest, La Trémoille, La Viefville, Nesle, Rubempré et Saveuse. Armes: *de gueules, à trois chevrons d'or.*

CRILLON. La terre duché-pairie de Boufflers, en Beauvoisis, réduite à la fin du XVIII.e siècle en marquisat de Saisseval, fut acquise par le comte de Crillon, brigadier des armées du roi, descendant du brave Crillon, l'ami d'Henri IV. La maison des Balbes de Berton de Crillon, est originaire de Quiers en Piémont, et s'établit dans le Comtat Venaissin vers 1450. La terre de Crillon fut érigée en duché en 1725 par le pape Benoît XIII. Cette maison contracta d'illustres alliances et servit avec distinction dans nos armées. Louis de Berton, qu'Henri IV surnomma *le brave Crillon*, mourut colonel-général de l'infanterie française. Le comte de Crillon qui se fixa en Beauvoisis devint duc de Crillon et grand d'Espagne à la mort du duc de Crillon-Mahon, lieutenant-général et chevalier de la Toison-d'Or. Cette maison a fourni huit généraux. Elle est aujourd'hui représentée par M. le duc de Crillon (Marie-Gérard-Louis-Félix Rodrigue) pair de France. Alliances avec les maisons de Caraman, Chanaleilles, Clermont-Tonnerre, Gramont, Polignac, Pozzo di Borgo, Rochechouart, Mortemart, Saluces, Savoie, Valpergue, etc. Armes: *d'or, à cinq cotices d'azur.*

Croy. En France, en Allemagne, en Bourgogne, dans les Pays-Bas, le nom de Croy se mêla aux noms les plus illustres, aux événements les plus essentiels de l'histoire. Plusieurs généalogistes ont pensé que la maison de Croy était originaire du bourg de Croy-sur-Somme, en Amiénois. Il est constant cependant que les Croy sont descendus des anciens rois de Hongrie. Étienne IV, surnommé *l'Ancien*, dépossédé de sa couronne en 1172, quitta la Hongrie où ses jours n'étaient plus en sûreté; Marc de Hongrie, son fils, partageant son exil, fut accueilli à la cour de France par le roi Louis-le-Jeune et épousa, en 1178, Catherine, dame de Croy-sur-Somme et d'Airaines. Leurs descendants adoptèrent le nom de Croy et formèrent les branches de Croy-Croy, Croy-Solre, de Chimay, d'Arschot, de Rœux et d'Havré. Cette illustre maison donna deux cardinaux à l'Église; elle fournit un grand-aumônier de France, deux évêques et ducs de Cambrai, princes du Saint-Empire; un grand-bouteiller de France et un grand-maître; plusieurs maréchaux ou généraux d'armées; des chambellans et ambassadeurs. Les ducs de Bourgogne et la maison d'Espagne conférèrent les plus hautes dignités à la maison de Croy qui compta dans l'ordre de la Toison-d'Or jusqu'à vingt-huit chevaliers. Par lettres-patentes du mois de juillet 1598, Henri IV érigea en duché la terre de Croy-sur-Somme, en faveur de Charles de Croy, duc d'Arschot et prince du Saint-Empire. En 1773, le marquisat de Wailly, en Amiénois, fut aussi érigé en duché de Croy, par lettres-patentes de Louis XV. En 1486, la dignité de prince de l'Empire avait été accordée au comte Charles de Croy par l'empereur Maximilien 1.er. En 1662, la même dignité fut concédée à Philippe, comte de Croy, issu de la branche de Chimay. Le marquis d'Havré, ambassadeur d'Espagne, reçut aussi le titre de prince de l'Empire en 1594. Les terres de Dulmen, au bailliage de Munster, ont été accordées à la maison de Croy par le récès de la diète de 1803. La branche de Croy-Dulmen est aujourd'hui représentée par M. le duc de Croy-Dulmen (Alfred-François) pair de France retiré de la chambre depuis 1830, grand d'Espagne de première classe. Les autres branches se sont successivement éteintes. La maison de Croy s'est alliée aux maisons royales de France et de Hongrie, à celles d'Albert, de Bretagne, Craon, Egmont, Flandre, Lalaing, Lorraine, Montmorency, Renty, Rohan-Rochefort, Salme-Salme, etc. Les premières armes des Croy étaient *d'argent à trois fasces de gueules écartelé d'argent à trois doloires de gueules;* ils ont porté depuis: *écartelé au 1 contre-écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à dix losanges d'argent, trois, trois, trois et un, qui est* de Lalain; *aux 2 et 3 d'argent, à trois fasces de gueules, qui est* de Croy; *au second contre-écartelé* de France *et* d'Albert, *et sur le tout* de Bretagne; *au troisième contre-écartelé, aux 1 et 4 losangé d'or et de gueules, qui est* de Craon, *et aux 2 et 3 d'or, au lion de sable lampassé et armé de gueules qui est* de Flandre; *au quatrième contre-écartelé, aux 1 et 4* de Croy, *et aux 2 et 3 d'argent, à trois doloires de gueules, les deux en chef adossées, qui est* de Renty; *sur le tout des grandes écartelures, fascé d'argent et de gueules de huit pièces, qui est* de Hongrie.

Cuignières. Famille illustrée par le célèbre Pierre de Cuignières, qui fut successivement conseiller de Philippe-le-Bel, de Louis X, de Philippe-le-Long, de Charles-le-Bel et de Philippe de Valois. Il s'acquit beaucoup de renommée par les opinions qu'il professa sur la juridiction ecclésiastique. La terre de Cuignières

était en Beauvoisis. Famille éteinte. Elle avait pour armes *d'hermine, à l'écusson de gueules chargé d'un lion d'or.*

Dammartin. Famille célèbre dans l'histoire, originaire de la terre de Dompmartin en Ponthieu. Le rôle du ban et de l'arrière-ban pour la bataille de Bouvines fait mention d'un Dammartin ; on disait alors *Dommartin* ou *Dompmartin* (Comes Domini Martini.) La famille des Dammartin eut plusieurs branches ; il y avait des comtes de Dammartin de la maison de Trie. Albéric I.er, comte de Dammartin, fut grand-chancelier de France. Le comté passa successivement dans les maisons de Chabannes, d'Anjou-Nazières, de Boulainvilliers, de Montmorency et de Bourbon-Condé. Les premiers comtes de Dammartin, d'origine picarde, portaient *fascé d'azur et d'argent de six pièces, à la bordure de gueules.*

Dauvet. Famille originaire d'Anjou, établie en Beauvoisis depuis 1480, illustrée par Jean Dauvet, premier-président au parlement de Paris, par Nicolas Dauvet, Henri Dauvet, François Dauvet et François-Louis Dauvet, grands-fauconniers de France. Cette maison a aussi donné des maîtres des requêtes et des chevaliers de Malte. Admise aux honneurs de la Cour et alliée aux familles de Brézé, Brulart de Sillery, Le Tellier de Louvois, Luynes, Orgemont, Rouvroy-Saint-Simon, etc. Ses armes sont *bandé de gueules et d'argent, la première bande d'argent chargée d'un lion de sable.*

Des Acres de l'Aigle. Famille d'ancienne chevalerie, originaire de Normandie, fixée en Soissonnais depuis le XVIII.e siècle. Nicolas des Acres, baron de l'Aigle, mourut au siége de La Rochelle ; son frère, chevalier de Malte, y commandait un vaisseau du roi. La baronnie de l'Aigle fut érigée en marquisat en 1650. Jacques-Louis marquis de l'Aigle, brigadier des armées du roi, était le père de Louis-Gabriel des Acres, auquel Louis XV conféra le grade de lieutenant-général en 1748. Leurs descendants habitent encore le Soissonnais. Cette maison a obtenu les honneurs de la cour en 1785. Alliances avec les familles de Briançon, Petit de Villeneuve, Prunelé, etc. Armes : *d'argent, à trois aigles de sable.*

Des Courtils de Merlemont. Maison originaire du pays de Liége fixée en Beauvoisis depuis 1430. Elle tire son nom du bourg de *Coctils* ou *Courtils* situé dans le Liégeois. Baudouin de *Cortils* figure dans un acte de donation faite, en 1235, au chapitre noble de *Thorens* au pays de Liége. Jean Des Courtils accompagna Jean, comte de Soissons, dans la septième croisade. Ses descendants servirent avec distinction dans nos armées. André Des Courtils, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, était à la prise de Luxembourg en 1542. Jean Des Courtils, son fils, fut capitaine d'une compagnie de chevau-légers pour le roi Henri III qui le fit chevalier de son ordre. (*Manuscrits de la Bibl. Roy.*) Nicolas Des Courtils commandait pour la Ligue dans le château de Dreux, lorsque cette place fut assiégée par Henri IV. Jean Des Courtils ne la rendit qu'après que la tour grise eut sauté (*Histoire de Chartres.*) Alexandre Des Courtils était mestre de camp d'un régiment de pied sous Louis XIII. François Des Courtils, de la branche des Merlemont, figure parmi les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; il fut titulaire de la commanderie de Boncourt. Adam Des Courtils de Merlemont mourut dans les guerres du temps de François I.er. Daniel Des Courtils de Merlemont, son neveu, périt au siége de Rouen. Jean II

Des Courtils de Merlemont prit part à la guerre de trente ans dans l'armée du célèbre comte de Mansfield ; il y commandait une compagnie de chevau-légers. Jean Charles Des Courtils de Merlemont, capitaine de frégate, fut tué en 1702 sur les côtes de Portugal ; Louis, son neveu, lieutenant-colonel au régiment de marine-infanterie, périt à la bataille de Lawfeld. Louis René Des Courtils fut fait comte par le roi Louis XVI et nommé grand-bailli d'épée de la province de Beaujolais. Cette famille est aujourd'hui représentée par M. le comte Des Courtils de Merlemont (Charles-René.) Elle s'est alliée aux maisons de Boufflers, Boulainvilliers, Chanteloup, Epinay, Ganay, Gaudechart, Lannoy, Surlet de Chokier, Urre, Vieux-Pont, Vilain de Gand, etc. Armes : *d'azur, au lion grimpant d'argent portant au col l'écu de Flandre, d'or au lion de sable attaché par un collier de gueules.* (Diplôme original délivré par d'Hozier, juge d'armes de France.)

Des Essars. Ancienne famille de Picardie, connue depuis le commencement du XIV.e siècle. Pierre Des Essars, premier du nom, remplissait l'office d'argentier du roi en 1320 ; Pierre Des Essars, son petit-fils, est célèbre dans l'histoire. Prévôt de Paris en 1408, souverain maître des eaux et forêts et grand-bouteiller de France, il fut accusé de trahison et eut la tête tranchée aux halles de Paris, le 1.er juillet 1413. Son frère, Philippe Des Essars, maître des requêtes, gouverna le diocèse d'Auxerre ; Antoine Des Essars, frère des précédents, chambellan du roi, mourut en 1413. On le représenta armé de toutes pièces dans l'église de Notre-Dame de Paris sur un pilier placé devant l'image de Saint-Christophe. Armes : *de gueules à trois croissants d'or.* Les Des Essars de Maigneux et de Lignières, qui comptent encore des représentants en Picardie et portent aussi *de gueules à trois croissants d'or*, ont fait leurs preuves de noblesse depuis le 15 novembre 1525. On trouve dans cette maison François Des Essars, seigneur de Maigneux, gouverneur de Montreuil-sur-Mer au XVII.e siècle ; François Des Essars, marquis de Lignières, gouverneur de Saint-Quentin, mort en 1672.

Des Friches Doria. Pierre Doria, de la grande maison des Doria l'une des quatre premières de l'état de Gênes, capitaine des galères au service de France, institua en 1630 son neveu François Des Friches héritier des terres qu'il possédait en Picardie à la charge par lui et ses descendants de porter le nom et les armes de Doria. Les seigneuries de Cernoy et de Cayeux, en Santerre, furent du nombre des possessions léguées. Les Des Friches étaient déjà seigneurs de Brasseuse en Valois, et descendaient de Pierre Des Friches, procureur-général en la Cour des Aides, dont le fils seigneur de Brasseuse vivait en 1472. Arnoul Des Friches remplit la charge de lieutenant-général de Senlis en 1519. Cette maison a fourni un chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, un chevalier des ordres du roi, un aumônier de Louis XIV, et s'est alliée aux familles de Biandos-Castéja, Colbert, La Fayette, La Myre, Moreuil, Riencourt, etc. Elle porte *écartelé aux 1 et 4 d'azur à la bande d'argent, chargée de trois défenses de sanglier de sable accompagnée de trois roues traversées d'or aux 2 et 3.*

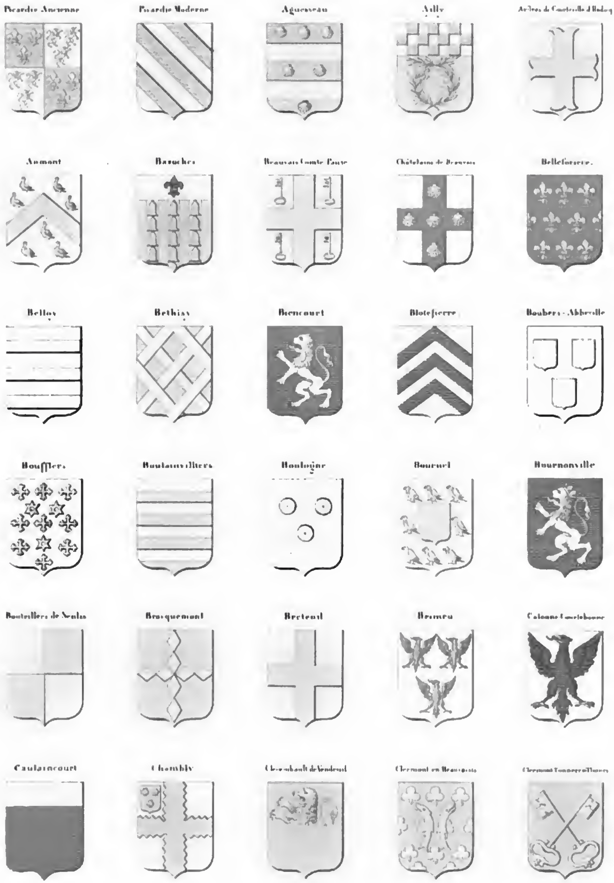
Desquesnes. Famille de Picardie d'ancienne chevalerie. Les Desquesnes, vicomtes de Poix, sont connus dans l'histoire depuis Robert Desquesnes, chevalier, qui vivait en 1211 ; Robert II Desquesnes, son fils, perdit la vie à la bataille de

Mons-en-Puelle. Froissart et Monstrelet citent la valeur des Desquesnes, vicomtes de Poix. Guillaume Desquesnes mourut à la bataille d'Azincourt; avec lui s'éteignit cette maison alliée aux Mailly, Montmorency, Montigny-en-Ostrevant, Quinquempoix, Rouvroy-Saint-Simon, etc. Armes : *d'argent à la croix de gueules chargée de cinq sautoirs d'or.*

Dixmude de Montbrun. Autrefois *Disquemue.* Ancienne famille originaire du Boulonnais. Elle a fait preuve de noblesse depuis 1520. Bertrand de Disquemue, capitaine au régiment de Villequier, fut député de la noblesse du Boulonnais, vers le milieu du XVII.e siècle. Cette famille a fourni un maréchal de camp des armées et s'est alliée aux familles Du Tertre, Hames, Montlezun, etc. Armes : *burelé d'or et d'azur de huit pièces au franc canton de gueules chargé d'un lion d'argent.*

Du Biez. Famille habituée en Boulonnais, illustrée par Oudart Du Biez, maréchal de France. Le père Anselme en fait remonter l'origine à Wemmer Du Biez qui souscrivit une charte de Thierry, comte de Flandre, en 1166. Arnoul, seigneur du Biez, en Artois sur les confins du Boulonnais, vivait en 1300; il épousa Jeanne de Créquy. Jean II Du Biez, chevalier de l'ordre du roi d'Aragon, périt à la bataille d'Azincourt. Oudart Du Biez se rendit célèbre dans les guerres du XVI.e siècle. Sénéchal du Boulonnais, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, en 1536, maréchal de France en 1542, il défendit vaillamment Montreuil et commandait en Picardie en 1545. « Mais le roi, dit le père Anselme, ayant » conçu de l'aversion pour lui et contre Jacques de Coucy, seigneur de Vervins, » son gendre, à cause de la perte de la ville de Boulogne, son procès lui fut » fait par des commissaires qui le condamnèrent à perdre la tête. L'arrêt qui lui » en fut prononcé le 3 août 1551 fut sursis par ordre du roi; il fut mené pri- » sonnier au château de Loches ayant auparavant été dépouillé du collier de l'ordre. » Depuis, il fut mis en liberté et vint à Paris en sa maison de l'abbaye de » Saint-Victor où il mourut accablé de tristesse au mois de juin 1553. Son corps » porté à Biez y fut enterré et ses obsèques se firent depuis avec une grande » pompe le 14 juin 1577, sa mémoire et celle de son gendre ayant été rétablies » par lettres-patentes du mois de septembre 1575. » Jean Du Biez était vers ce temps gouverneur d'Ardres et du comté de Guînes; Claude-François Du Biez se signala à la bataille de Lens où il commandait le régiment de Chappes. En considération de ses services la terre de Savignies fut érigée pour lui en marquisat. Maison éteinte par la mort d'Antoine Oudart Du Biez, marquis de Savignies, brigadier des armées du roi dans les dernières années du règne de Louis XIV. Alliances avec les maisons de Bergues-Saint-Winock, Boufflers, Caulaincourt, Coucy, Créquy, Mailly, Montmorency, Nédonchel, Quiéret, etc. Armes : *d'or, à trois fasces de sable et trois merlettes de même en chef.*

Du Blaisel. Ancienne famille établie en Boulonnais avant la bataille de Crécy. Daniel Du Blaisel mourut dans cette journée; un autre Du Blaisel périt à Azincourt (*Lettres de Louis XVI concédant aux Du Blaisel le titre et les armes de marquis.* 1770.) Un Du Blaisel, en possession de la baronnie de Liane, épousa vers 1450 Marie de Bournonville, comme l'établissent les preuves de cour faites en 1771 et 1788 au cabinet des ordres du roi. Barthélemy Du Blaisel était en 1653 maître-d'hôtel du roi et maréchal de bataille de ses armées; Antoine Du


Picardie Ancienne
Picardie Moderne
Aguesseau
Ailly
Aumont
Bazoches
Beauvais Comté Pairie
Châtelains de Beauvais
Belleforière.
Belloy
Bethisy
Biencourt
Blotefierre
Boubers-Abbeville
Boufflers
Boulainvilliers
Boulogne
Bournel
Bournonville
Boutillers de Senlis
Bracquemont
Breteuil
Brimeu
Calonne Courtebonne
Caulaincourt
Chambly
Clermont en Beauvaisis

Blaisel, baron de Liane et d'Holinctun, fut capitaine des gardes du duc de Verneuil en 1679; son frère, Gilles Du Blaisel, commandant un bataillon du régiment royal de marine, devint gentilhomme ordinaire de la princesse douairière de Conty. Famille alliée aux maisons de Bournonville, Cantacuzène, Des Essars, Louvignies, Poix, Poucques, Riencourt, etc. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'hermine à six fusées de gueules, rangées en fasce; aux 2 et 3 d'or à trois bandes d'azur.*

Du Hamel, ancienne maison de Picardie. Sa filiation est prouvée par titres depuis Wautier I.er du nom, sire du Hamel, près Corbie en Amiénois ; il vivait en 1202. La maison Du Hamel a fourni des grands dignitaires entr'autres un grand-trésorier à l'ordre de Malte, des chevaliers et commandeurs aux différents ordres français et étrangers, plusieurs officiers-généraux, gentilshommes de la maison du roi, conseillers d'état, ambassadeurs, membres d'assemblées législatives, dignitaires dans l'Église, etc. On trouve parmi eux dans les divers historiens : Regnauld Du Hamel, chevalier, ôtage de la ville de Guise, assiégée par les Anglais en 1423 sous Charles VII ; — Jacques Du Hamel, l'un des cent gentilshommes de la maison d'Henri II. Il se signala à la célèbre défense de Metz en 1552, et signa avec les principaux seigneurs de Picardie le traité de la Ligue à Saint-Quentin en 1576 ; — Mathurin Du Hamel, premier secrétaire des finances et commandements de la reine Louise de Lorraine, l'un de ses exécuteurs testamentaires, contrôleur-général des Iles de Saintonge et place forte de Brouage ; — Nicolas Du Hamel, premier écuyer de Henri le Balafré, duc de Guise, puis maître des requêtes au conseil de Marie de Médicis ; — Jacques II Du Hamel, gouverneur de St-Dizier. Il défendit si bien cette place assiégée par les Impériaux en 1642, que ceux-ci furent contraints de se retirer. Les habitants reconnaissants firent fondre deux pièces de canon de bronze pris aux ennemis sur les culasses desquelles on plaça les armes de leur brave gouverneur, auquel ils en firent don ; le roi Louis XIII, pour honorer la conduite de Jacques Du Hamel, fit frapper plusieurs médailles portant d'un côté ses armoiries, et de l'autre un soleil avec cette devise : *A toute heure!* Jacques Du Hamel fut envoyé ambassadeur en Allemagne et en Suède, son portrait est à Versailles dans la galerie des hommes illustres ; — Le marquis Du Hamel, lieutenant-général de cavalerie, généralissime des armées de la république de Venise, gouverneur de la Morée, mort en 1702 ; — Jacques-Gabriel Du Hamel, commandeur de Malte, chef d'escadre au service de France en 1713 ; — Charles-François-Arthus et André Du Hamel, présidents à mortier au parlement de Bordeaux ; — André-Bernard, vicomte Du Hamel, lieutenant du maire de Bordeaux, député aux deux assemblées des notables de 1787 et 1788 ; — André-Victor, vicomte Du Hamel, maire de Bordeaux, gentilhomme de la maison des rois Louis XVIII et Charles X. La noblesse de la maison Du Hamel a été jurée dans les hauts chapitres de Remiremont, de St-Louis de Metz et de Malte. Deux branches, l'une établie en Champagne l'autre en Guienne, la représentent aujourd'hui ; le chef de la première est le comte Adolphe-Henri Du Hamel, ancien officier de marine ; celle de Guienne est représentée par le vicomte André-Victor Du Hamel, ancien maire de Bordeaux, ancien gentilhomme de la maison du roi, officier de la Légion-d'Honneur, et par le comte Louis-Joseph Du Hamel, successivement officier de la maison de l'empereur Napoléon, préfet de plusieurs départements, membre de la chambre des députés, conseiller d'état, chevalier des

ordres de Malte et de la Couronne de Fer d'Italie, officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne. Alliances avec les maisons Des Armoises, Beauveau, Biandos, Bouteiller de Senlis, Chasteigner de la Chasteigneraie, Choiseul, Conty, Crévecœur, Clément du Vault, Condé, La Croix Chevrières, Damas-Crux, Le Gentil de Paroy, le Gras de Vaubersey, de Haucourt, de Heilly, Mailly, Montferrand, Ornano, Roncherolles, Ste-Aldegonde, etc. Armes : *d'argent à la bande de sable chargée de trois sautoirs ou croix de St-André d'or.*

Du Fresne. Famille illustrée par le savant Du Cange et originaire de Montreuil-sur-Mer. Jean Du Fresne était prévôt de cette ville en 1350, selon les comptes de Barthélemy du Drac, trésorier des guerres. Son fils, Guilbert Du Fresne, capitaine du château de Montreuil, fut anobli par le roi Jean en 1356. « Jean Du » Fresne, dit Moréri, servait comme écuyer en 1411 ; les Anglais le dépouillèrent » lui et sa femme de la terre d'Esquenettes en 1440. Cette famille fut alors ré» duite à la plus affreuse misère. On en peut juger par un titre où Simon Du » Fresne est qualifié *povre écuyer, auquel il ne restoit que son cheval et son » harnaz qu'il employoit au service du roi.* » La maison Du Fresne donna plus tard un maître des requêtes, un maïeur d'Amiens, deux prévôts royaux de Beauquesne et un lieutenant-général au bailliage et siége présidial d'Amiens. Charles Du Fresne, seigneur Du Cange et trésorier de France en Picardie, naquit à Amiens en 1610. Son profond savoir et ses immenses travaux ont rendu le nom de Du Cange immortel. La maison Du Fresne s'est alliée aux familles Du Bos, Des Essars, Rély, Torcy, etc. Ses armes sont *d'or, au frêne de sinople.*

Du Passage. La famille Du Passage, originaire du duché de Clèves, s'établit en France en 1440 lorsque Jacques Du Passage y suivit en qualité de page la princesse Marie de Clèves, mariée à Charles d'Orléans, père de Louis XII. Jacques Du Passage mourut gentilhomme de l'hôtel du roi ; Son mariage avec Gilles de Vaux lui apporta les seigneuries de Sinceny et d'Autreville en Picardie qui passèrent à ses descendants. La famille Du Passage a fait ses preuves de noblesse devant l'intendant de la généralité de Soissons ; une suite non interrompue de services dans nos armées et une possession constante pendant près de quatre cents ans de seigneuries situées en Picardie lui ont acquis un rang honorable dans l'ancienne noblesse de la province. Elle a fournie deux gentilshommes ordinaires de la maison du roi, des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Jean de Jérusalem, un bailli de Coucy, un gouverneur de Chauny, un capitaine des chasses royales et beaucoup d'officiers supérieurs. Alliances avec les maisons de Boubers, Flavigny, Folleville, Lamyré de Caumont, Silva, Valenglart, etc. La famille Du Passage compte encore des représentants en Picardie. Ses armes sont *de sable, à trois fasces ondées d'or.*

Du Tertre. Maison originaire du Boulonnais. Jean Du Tertre, 3.e du nom, épousa en 1388 Jeanne de Bournonville qui lui apporta la vicomté de Fiennes en dot. Guillaume Du Tertre, vicomte de Fiennes, devint capitaine de cinquante écuyers des ordonnances du roi. On cite comme l'un des plus vaillants chevaliers de son temps Centurion Du Tertre, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant de ses gardes, gouverneur de la ville de Gergeau. On trouve encore : Louis Du Tertre, député par l'assemblée de la noblesse du Boulonnais pour la

réforme de la Coutume en 1550; Augustin Du Tertre, blessé aux batailles de Malplaquet et de Ramillies; François Du Tertre, premier page de la petite écurie du roi, tué en 1758 à la bataille de Creveld; Alexandre, vicomte Du Tertre, premier-page de madame la comtesse de Provence, comte du Saint-Empire et maréchal-de-camp. La branche ainée a fait les preuves pour le chapitre noble de Maubeuge. Cette maison a aussi produit ses preuves pour l'ordre de Malte et compte encore des représentants en Artois. Alliances avec les Bournonville, Croix, Créquy, Couronnel, Flechin, Ghistelles, La Pasture, Louvignies, Monchy, etc. Armes: *d'argent, à trois aigles éployés de gueules, becquées et membrées d'azur.*

Du Wicquet Barons d'ordre. Maison originaire du Hainaut, fixée en Boulonnais vers la fin du XV.e siècle. Sa filiation remonte à Hugues, qui possédait en Hainaut les seigneuries de Wicquet et de Plegny et remplissait en 1281 l'office de grand-garennier de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut. Baudouin du Wicquet, capitaine des arbalétriers du comte de Hainaut, mourut en 1345 à la bataille de Staveren. La maison Du Wicquet a possédé plus tard l'office de maître des eaux et forêts du Boulonnais et la baronnie d'Ordre, la première des douze baronnies de cette province. Elle a fourni des officiers-généraux et plusieurs chevaliers de Malte. Alliances avec les d'Amerval, Du Blaisel, Humières, Monchy, Poucques, Roussé, Saisseval, etc. Armes: *de sinople, au chevron d'argent, accompagné de trois rustres de même.* Devise: *Toujours Loyal!* Cri de guerre: *Machicourt!*

Estrées. Maison illustre originaire de Picardie et qu'il ne faut pas confondre avec les maisons d'Estrées sorties du Maine, d'Artois et de Touraine. Pour éviter ce qui paraît douteux sur les commencements de ces quatre maisons, le père Anselme a fixé à 1457 le point de départ de la généalogie des seigneurs d'Estrées, originaires de Picardie. Pierre d'Estrées vivait alors et de lui sont venus les marquis de Cœuvres, ducs d'Estrées. Cette maison a donné un grand-maître de l'artillerie, deux maréchaux de France, un cardinal, des ambassadeurs, un gouverneur de Paris, des grands d'Espagne, des évêques, etc., etc. Maison éteinte. Alliée à celles de Béthune-Charost, Bourbon-Vendôme, Bournel, Brancas-Villars, La Cauchie, Montluc-Balagny, Thémines, etc. Armes: *d'argent, fretté de sable, au chef d'or chargé de trois merlettes de sable.*

Fay d'Athies. Ancienne maison de Picardie dont Enguerrand de Fay, chambellan du roi Charles VI, fut la tige connue. Son fils, Jean de Fay, épousa Jeanne d'Athies en Santerre. Cette maison a donné deux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, un chambellan du roi Louis XII, un chevalier de l'ordre de Saint-Michel et un major de la ville et gouvernement d'Amiens. Famille alliée aux maisons d'Ailly, Auxy, Chaumont-Guitry, Chevreuse, Créquy, Crévecœur, Estourmel, Monchy, Pellevé, Tiercelin, etc. Armes: *d'argent semé de fleurs de lis de sable.*

Duché-pairie de Fayel. La terre de Fayel, en Beauvoisis, devint en 1627 la propriété de Daniel de La Mothe du Plessis, évêque de Mende, grand-aumônier et chancelier d'Henriette de France, reine d'Angleterre. Elle passa ensuite au maréchal de La Mothe-Houdancourt, maréchal de France et vice-roi de Catalogne, et fut érigée pour lui en duché-pairie par lettres-patentes de Louis XIV du mois de janvier 1653. Ces lettres ne sont point dans le grand recueil du père Anselme; mais on les trouve textuellement rapportées dans les preuves justificatives

de l'Histoire du Valois publiée par Carlier en 1764. Après la mort du maréchal, le duché de Fayel appartint successivement au duc d'Aumont, mari d'Angélique de La Mothe; à Henri de La Mothe, archevêque d'Auch, grand-aumônier d'Anne d'Autriche; à son frère, l'évêque de Saint-Flour; à leur neveu, le comte de La Mothe, tué en 1710 à la défense d'Aire. Le titre du duché s'éteignit faute d'enfants mâles. La terre est aujourd'hui possédée par M. le marquis de Walsh-Serrant, grand d'Espagne.

Marquisat de Feuquières. La terre de Feuquières, en Beauvoisis, releva d'abord de l'abbaye de Corbie. Elle appartint ensuite à divers seigneurs qui portaient le nom de Feuquières et entra vers 1320 dans la maison artésienne de Pas par le mariage de Jeanne de Feuquières avec Jean de Pas. Cette seigneurie fut érigée en marquisat par Henri IV, après la mort de François de Pas, son chambellan, brigadier des armées royales, mort à la bataille d'Ivry. Les descendants de François de Pas ajoutèrent à leur nom celui de Feuquières. La terre fut plus tard comprise dans le marquisat de Sarcus.

Fiennes. Maison d'ancienne chevalerie, originaire de la terre de Fiennes, l'une des douze baronnies du comté de Guînes. Eustache, sire et baron de Fiennes, est le premier dont il soit fait mention dans l'histoire. Eustache suivit Godefroi de Bouillon dans la Terre-Sainte. Robert ou Moreau de Fiennes, l'un de ses descendants, est célèbre; châtelain de Bourbourg et sire de Tingry, il rendit de grands services à Philippe de Valois, au roi Jean et à Charles-le-Sage. Il eut la charge de connétable de France après la mort du duc d'Athènes, tué à la bataille de Poitiers. Dans sa vieillesse il se démit de cette charge en faveur de Bertrand Du Guesclin. Maximilien de Fiennes, comte de Lumbres, brigadier des armées du roi, mort en 1714, et Maximilien-François de Fiennes, son fils, lieutenant-général des armées du roi, descendaient de Moreau de Fiennes. La terre de Fiennes eut titre de marquisat. La maison de Fiennes, aujourd'hui éteinte, s'allia aux comtes de Boulogne, de Guînes et de Saint-Pol. Armes: *d'argent, au lion de sable.*

Duché-pairie de Fitz-James-Warty. Jacques Fitz-James, duc de Berwick, issu du sang royal des Stuarts, général illustre au service de France, acquit en 1704 la terre de Warty en Beauvoisis. Louis XIV, voulant reconnaître ses éminents services, érigea en 1710 la terre de Warty en duché-pairie, sous le titre de *Fitz-James-Warty.* Le duc de Fitz-James, pair démissionnaire en 1830, est le descendant du maréchal. Cette maison a donné deux maréchaux de France, un ambassadeur, plusieurs lieutenants-généraux, un évêque de Soissons, des grands d'Espagne de première classe, des gouverneurs de province, etc. Alliances avec les maisons de Clermont-d'Amboise, Durfort-Duras, Goyon de Matignon, Hennin-Liétard, Maillé, Torcy, etc. Les Fitz-James portent *écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelé de* France *et d'*Angleterre; *au 2 d'*Ecosse; *au 3 d'*Irlande; *les grandes écartelures environnées d'une bordure composée d'azur et de gueules de seize pièces, chaque compon d'azur chargé d'une fleur de lis d'or, et chaque compon de gueules chargé d'un léopard d'or.*

Flavigny. Très-ancienne maison habituée en Cambrésis et en Picardie dès le commencement du XIII.e siècle. Diverses chartes des abbayes de Saint-Aubert, d'Honnecourt et de Foigny font mention à cette date des premiers seigneurs

connus de la maison de Flavigny à laquelle appartenait Nicolas de Flavigny, doyen de Langres, évêque de Besançon, puis archevêque, mort en 1235. On trouve depuis cette époque plusieurs Flavigny gouverneurs du Cambrésis ; Étienne de Flavigny, chevalier d'honneur du roi Charles VI ; Jacquemart de Flavigny, seigneur de Ribauville, gouverneur de Guise en 1398 pour Louis de France, duc d'Anjou, comte de Guise, roi de Naples et de Sicile. La maison de Flavigny a eu des services militaires continuels. On trouve dans ces derniers temps : Louis Agathon, comte de Flavigny, vicomte de Renansart, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, ministre plénipotentiaire de France à la cour de Parme, mort en 1800 ; Charles-François, comte de Flavigny, mort maréchal-de-camp en 1803. La famille de Flavigny compte encore des représentants en Picardie, en Champagne et à Paris. M. le vicomte Maurice de Flavigny, pair de France, est de cette maison. Alliances avec les d'Amerval, Bérulle, Boulainvilliers-Dammartin, Hervilly, La Personne-Verloing, Montesquiou-Fezensac, etc. Armes : *échiqueté d'argent et d'azur, à l'écusson de gueules posé en abime.*

Flavy. Maison de Picardie d'ancienne chevalerie illustre dès le temps du roi Jean (*Belleforest.*) Guillaume de Flavy était gouverneur de Compiègne sous le règne de Charles VII. Hector de Flavy jouta à Arras, en 1431, contre Maillotin de Bours en présence de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Famille éteinte dès le XVI.e siècle. Alliée aux maisons d'Antoing, Auxy, Humières, Nesle, Renty, Sarrebruche, Soissons-Moreuil, etc. Armes : *d'hermine, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles* alias *de cinq quintefeuilles d'or.*

Flesselles ou Flecelles. Famille originaire de la terre de Flesselles en Amiénois. Jean de Flecelles fut président de la Chambre des Comptes en 1626. Son frère, Guillaume de Flecelles, était conseiller au parlement de Paris. Léonor de Flecelles, marquis de Bregy, petit-fils de Jean de Flecelles, devint lieutenant-général des armées du roi, conseiller d'état d'épée, ambassadeur de France en Pologne et en Suède. Il épousa Charlotte de Saumaize de Chazan, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Alliances avec les maisons d'Elbène, Hurault de l'Hospital, de Louvencourt, de Machault, etc. Armes : *d'azur, au lion d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles du second.*

Fontaines. Famille du Ponthieu, d'ancienne chevalerie, connue dès le XII.e siècle. Enguerrand de Fontaines, sénéchal du Ponthieu, fonda l'abbaye d'Espagne en 1178. Aléaume de Fontaines, seigneur de Longpré, suivit Philippe-Auguste dans la Terre-Sainte. Après le retour de ce prince en France, Aléaume de Fontaines prit part à la cinquième croisade et se trouva à la prise de Constantinople. Il mourut en Orient. Voyant sa fin approcher, Aléaume envoya à son église de Longpré en Ponthieu un grand nombre de reliques trouvées à Constantinople. Elles furent apportées en France par son chapelain Fulbert et déposées dans l'église de Longpré, érigée peu de temps après en collégiale et qui porta depuis lors le nom de Longpré-les-Corps-Saints. Les descendants d'Aléaume de Fontaines prirent part à toutes les grandes guerres de leur temps. Hugues de Fontaines, fils d'Aléaume, portait bannière dans les armées de Philippe-Auguste ; Jean de Fontaines fut à l'ost de Bouvines, selon les comptes de Barthélemy du Drac, trésorier des guerres ; Guillaume de Fontaines servit dans la compagnie d'ordon-

nance du connétable Du Guesclin; Enguerrand et Charles de Fontaines moururent à Azincourt. Nicolas, comte de Fontaines, brigadier des armées du roi, se couvrit de gloire à Romerzem. Maison éteinte. Alliée à celles de Cresecques, Estourmel, Forceville, Gourlay, Longueval, Mailly, Montmorency, Pas de Feuquières, Saint-Valery, Sarcus, Saveuse, etc. Armes: *d'or, à trois écussons de vair.*

Forceville, autrefois Forscheville. Famille d'ancienne chevalerie établie en Ponthieu et connue dans la province depuis le XIII.e siècle. La seigneurie de Forceville était située dans le voisinage d'Oisemont; la branche cadette des Forceville prit le titre de vicomte de Merlimont. Les seigneurs de Forceville servirent avec distinction dans nos armées et plusieurs d'entre eux périrent sur les champs de bataille. Hugues, comte de Forceville, mourut dans un combat à Bonneval-sous-Chartres, pendant les guerres de la Ligue; Charles de Forceville, colonel du régiment de la marine, fut tué en 1640 au siége d'Arras. Sa sœur, l'une des plus riches héritières de Picardie, épousa le maréchal de Schulemburg. La maison de Forceville s'est alliée à celles de Cossart d'Espiès, Du Hamel, Riencourt, Schulemburg, etc. M. le comte de Forceville, chef de nom et d'armes de sa famille, porte comme ses ancêtres *de gueules, au sautoir d'argent accompagné de quatre merlettes de même.*

Fouilleuse de Flavacourt. Ancienne maison du Beauvoisis. Philippe de Fouilleuse, seigneur de Flavacourt, terre du Vexin-Français, fut chambellan de Louis XI et conseiller d'état. Son fils Antoine de Fouilleuse occupa les mêmes charges. Hugues de Fouilleuse de Flavacourt, chevalier de Malte, devint commandeur de Coulommiers en Brie; Philippe de Fouilleuse de Flavacourt, bailli et capitaine de Gisors, eut pour fils Charles de Fouilleuse, marquis de Flavacourt, capitaine aux gardes, grand-bailli d'Artois et gouverneur de Gravelines. La terre de Flavacourt fut érigée en marquisat par lettres-patentes de janvier 1637. Maison éteinte; alliée à celles de Boves, Gaucourt, Gaudechart, Ligny, Sermoises, etc. Armes: *d'argent, papelonné de gueules, chaque pièce chargée d'un trèfle renversé de même.*

Fransures. Maison d'ancienne chevalerie, originaire du Santerre, dont les titres font mention dès le XII.e siècle. Bergues de Fransures s'illustra dans les croisades; il est question de lui dans Ville-Hardouin. Jean de Fransures est mort en 1462 grand-prieur d'Aquitaine (ordre de Malte) et bailli de Morée. On trouve encore: Jacques de Fransures, capitaine de chevau-légers au régiment d'Hocquincourt en 1650; Louis-Roger de Fransures, son petit-fils, chef d'escadre, commandant pour le roi au Hâvre-de-Grâce, mort en 1775; Antoine de Fransures, son fils, premier-écuyer de la princesse de Bourbon; Antoine, comte de Fransures, page du prince de Condé, capitaine dans le régiment de dragon de ce prince en 1782. La maison de Fransures a été maintenue dans sa noblesse le 9 février 1540, le 10 août 1666 et le 18 mai 1716. Elle a pour chef de nom et d'armes M. Louis-Edouard-René, comte de Fransures, ancien officier aux cuirassiers de Condé. Alliances avec les maisons de Clermont, Goussencourt, Hangest, Haudicourt, Occoche, Saint-Martin, etc. Armes: *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois besants d'or.*

Fresnoy. Ancienne maison de Picardie. La terre de Fresnoy, en Beauvoisis, fut érigée pour elle en marquisat au mois d'août 1652. Charles de Fresnoy, lieutenant des chevau-légers de la reine Marie de Médicis, avait épousé Anne de

Vaudetar, dame d'honneur de la reine. Il servit avec distinction sous les règnes d'Henri III, Henri IV et Louis XIII et mourut assassiné le 1.er mai 1624 (voir la page 240.) L'un de ses fils, Jean de Fresnoy, chevalier de Malte et commandeur de Sommereux, devint grand-prieur de Champagne. Cette maison, aujourd'hui éteinte, a donné plusieurs chevaliers de Malte. Alliances avec les familles de Belloy, Coligny, Des Essars, Grammont, Vaudetar, Villiers de l'Isle-Adam. Armes : *d'or, au sautoir de sable.*

Ganay. Maison originaire du Nivernais fixée en Bourgogne dès le xv.e siècle. Une de ses branches s'établit en Beauvoisis. Jean de Ganay, premier-président au parlement de Paris, garde-des-sceaux en 1494 et chancelier de France en 1507, possédait la seigneurie de Persan. Germain de Ganay, son frère, conseiller-clerc au parlement de Paris, devint doyen du chapitre de la cathédrale de Beauvais, évêque de Cahors et d'Orléans. Les descendants du chancelier Jean de Ganay remplirent d'importantes charges dans la magistrature ou se distinguèrent dans la carrière des armes. La branche établie en Beauvoisis est représentée par M. le comte Ernest de Ganay ; deux autres branches sont fixées en Bourgogne et en Franche-Comté. Alliances avec les maisons Des Courtils de Merlemont, de Rougé, de Montholon, de Virieu, etc. Les armes du chancelier Jean de Ganay étaient *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois roses d'or, 2 et 1, accostées de deux coquilles aussi d'or.* Ses descendants portent *d'or à l'aigle désarmé de sable.*

Gaudechart. Famille d'ancienne chevalerie, originaire du Beauvoisis où se trouve la terre de Gaudechart. Les titres font mention de Guillaume de Gaudechart qui suivit le comte de Soissons dans la troisième croisade. Il se trouva à la prise de Saint-Jean-d'Acre en 1191. Godefroi de Gaudechart portait bannière à Bouvines (Du Chesne.) A toutes les époques la famille de Gaudechart servit avec distinction dans les armées royales. Perrinet de Gaudechart commandait une compagnie d'hommes d'armes en 1350 (*Titres de la Bibl. Roy.*) En 1635, M. de Gaudechart de Bachivillers, aîné de sa maison, commandait des régiments levés par la ville de Beauvais et dont les comptes sont conservés dans les archives du château de Lépine. Deux de ses fils devinrent lieutenants-généraux et grand'croix de Saint-Louis. L'un d'eux, marquis de Bachivillers, commandait la cavalerie de l'armée de Piémont sous les ordres de Catinat ; le maréchal en parle dans ses mémoires comme d'un officier du plus grand mérite. La terre de Querrieux, en Amiénois, fut érigée par Louis XIV en marquisat, en 1652, pour récompenser les services de François de Gaudechart, maréchal de camp des armées du roi, et chef de la branche de Querrieux. Nicolas de Gaudechart était en 1710 trésorier de l'ordre de Malte et commandeur de Soissons. La famille de Gaudechart, admise aux honneurs de la cour en 1767, a ses armes placées dans la salle des croisades du musée de Versailles. La branche de l'Epine est aujourd'hui représentée par M. René-Ferdinand marquis de Gaudechart ; celle d'Emévillers par M. de Gaudechart (J. B.) ; celle de Querrieux par M. le marquis de Querrieux, fils du marquis de Querrieux et de la princesse Clémentine de Rohan-Rochefort. Alliances avec les maisons de Boubers-Abbeville, Boufflers, Combault-d'Auteuil, Des Courtils de Merlemont, Hangest, Mornay-Montchevreuil, Rohan-Rochefort, Saveuse, Trie, etc. Armes : *d'argent, à neuf merlettes de gueules mises en orle.*

Marquisat de GENLIS. Les premiers seigneurs de Genlis eurent leur tige dans la maison de Hangest. Adrien de Hangest, grand-échanson de France sous le règne de François I.er, était seigneur de Genlis. Acquise en 1569 par Pierre Brûlart, secrétaire-d'état, la seigneurie de Genlis fut érigée en marquisat en 1645. Les premiers seigneurs de Genlis portaient pour armes celles des Hangest : *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.*

GLISY. Ancienne maison de Picardie portant le nom de la terre de Glisy située en Amiénois. Le château de Glisy relevait de Boves. Les titres de cette maison se sont perdus pendant le siége d'Amiens de 1597, époque où le château fut brûlé par les Espagnols. Pierre de Glisy figure parmi les premiers bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois, fondée près d'Amiens en 1105 par Enguerrand de Boves. Pierre de Glisy, chevalier, accompagna un autre Enguerrand de Boves dans un pélerinage à Jérusalem, en 1290. Jean de Glisy exerçait, en 1359, la charge de lieutenant du bailli d'Amiens. En 1422, Jehan de Glisy fut fait chevalier de Saint-Michel par Louis XI en personne, devant Avesnes en Hainaut ; il se distingua dans les guerres de Flandre, eut la garde des faubourgs d'Amiens pendant la guerre du Bien Public, et mourut en 1489. On l'inhuma à Montières près Amiens dans un tombeau de marbre blanc décoré d'une belle croix et de ses armes ; on y lisait : *Priez Dieu pour le roy et pour ly ame de Monseigneur de Glisy.* Jean de Glisy III, homme d'armes des ordonnances du roi, épousa Jeanne de Bertangles. Il servit long-temps sous Monseigneur de Vendôme, fut fait prisonnier et conduit à Gand. Sa rançon lui coûta une partie des biens qu'il possédait. En 1611, Gabrielle de Glisy, dame de Bertangles, unique héritière de sa maison, fut mariée à Jacques de Clermont, comte de Thoury, de la maison des Clermont-Tonnerre. M. le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, descendant direct de Gabrielle de Glisy et de Jacques de Clermont, est encore possesseur de la terre et du château de Bertangles, antique héritage des Glisy. Les armes de ces derniers étaient *d'argent, à la bande fuselée de gueules de trois fusées entières et deux demies.*

GOMER. Ancienne maison de Picardie habituée en Amiénois et en Beauvoisis. « Les Gomer, dit d'Hozier, dans ses recherches sur les officiers aux gardes, se » sont divisés en plusieurs branches. Il y a dans beaucoup de ce nom des ser- » vices et de la valeur ; et dans plusieurs preuves faites pour Malthe et pour la » maison de Saint-Cyr, on voit que la chevalerie des Gomer est prouvée de » temps immémorial. » Charles de Gomer, seigneur de Cuignières, fut député de la noblesse du comté de Clermont en 1560 ; Louis de Gomer figure dans divers titres comme lieutenant du roi à Amiens en 1703. Un Gomer était vers ce temps capitaine aux gardes-françaises ; son frère, lieutenant aux gardes, fut tué à la bataille de Ramillies. Alliances avec les maisons de Briançon, Cacheleu, Gourlay, La Tramerie, Longueval, Maulde, Vendeuil, etc. Les Gomer portent *d'or à sept merlettes de gueules, quatre en chef, trois en pointe, au lambel de même posé en face.*

GOUFFIER. L'illustre famille des Gouffier tirait son origine des anciens seigneurs du Vau-aux-Gouffiers, en Poitou (d'Hozier.) Une de ses branches s'établit en Picardie, au XVI.e siècle, par le mariage de Louise de Crévecœur avec Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, connu dans l'histoire sous le nom de *l'amiral*

de Bonnivet. Plusieurs Gouffier de Bonnivet, ses descendants, servirent avec distinction dans nos armées. Ils possédèrent la seigneurie de Crévecœur et d'autres terres en Picardie. En septembre 1771, Marie de Gouffier d'Heilly, héritière des biens de sa maison, fille de Charles-Antoine de Gouffier, marquis d'Heilly et maréchal-de-camp des armées du roi, fut mariée au comte de Choiseul-Beaupré qui devint le chef de la branche de Choiseul-Gouffier, occupa l'ambassade de Constantinople et mourut en 1817. Lee Gouffier habitués en Picardie s'allièrent aux maisons d'Amerval, Ardres de Courteville d'Hodicq, Boufflers, Choiseul, Crévecœur, Halluin, Lannoy, Moncby, Pisseleu d'Heilly, etc. Ils portaient *d'or, à trois jumelles de sable écartelé de* Montmorency.

Gourlay. Maison d'ancienne chevalerie, originaire d'Angleterre, fixée en Ponthieu depuis 1397. Gui et Jean de Gourlay perdirent la vie à Azincourt; un autre Gui de Gourlay eut la charge de capitaine d'Abbeville en 1440. Nicolas de Gourlay commandait la ville d'Amiens en 1470. On trouve des Gourlay baillis de Rue et vicomtes de Domart. Famille éteinte. Alliée aux maisons d'Azincourt, Montmorency, Pisseleu, Runes, Sarcus, Tiercelin de Brosses, Wignacourt, etc. Armes: *d'argent, à la croix ancrée de sable.*

Goussencourt. Ancienne famille du Beauvoisis. Elle a fourni plusieurs chevaliers de Malte, des conseillers au parlement de Paris et des officiers distingués à nos armées. Jean de Goussencourt fut tué au siége de Rhodes en 1522. Quentin de Goussencourt eut la charge de capitaine de Saint-Quentin en 1557. Mathieu de Goussencourt, religieux célestin, auteur du martyrologe de l'ordre de Malte, était de cette maison. Alliances avec les familles de Fransures, Hangest, Ongnies, Saisseval, etc. Les Goussencourt portent *d'hermine au chef de gueules.*

Gouy d'Arcy. Ancienne famille du Beauvoisis, originaire d'Artois. Louis de Gouy, chevalier au service de Charles-le-Téméraire, prit du service dans les armées françaises après la mort de ce prince. La terre d'Arcy en Beauvoisis entra alors dans cette maison. François de Gouy d'Arcy, conseiller d'état, eut la charge de grand-maître des eaux et forêts en 1678; le marquis de Gouy d'Arcy, maréchal-de-camp, se couvrit de gloire à la bataille de Fontenoy; il mourut lieutenant-général. Son fils, le marquis Louis de Gouy d'Arcy, colonel des dragons de la reine et grand-bailli d'épée de Melun, présida l'assemblée de la noblesse de son bailliage lorsque les États-Généraux furent convoqués. La maison de Gouy d'Arcy, admise aux honneurs de la cour en 1744, s'est alliée aux Halluin, aux Melun, aux Sermoises, etc. Divisée en plusieurs branches, elle porte *fascé d'or et d'azur de six pièces, au lambel de gueules.*

Grasse-Sarcus. Famille illustre, originaire de Provence. Une branche de cette maison vint se fixer en Picardie dans les premières années du xviii.e siècle par le mariage de Louise d'Hallencourt de Dromesnil, dame de Limermont en Beauvoisis, qui épousa en 1708 Etienne, comte de Grasse, oncle du célèbre chef d'escadre. La maison de Grasse est connue dans l'histoire depuis la fin du x.e siècle. Elle eut depuis lors titre de principauté sur la ville et le comté d'Antibes. L'antique abbaye de Lérins et celle de Saint-Victor de Marseille comptèrent les seigneurs de Grasse au nombre de leurs premiers bienfaiteurs (*Cartulaires de ces abbayes. Biblioth. Roy.*) Ces derniers prirent part aux croisades et le pape écrivit aux moines de Lérins pour leur demander de racheter Fulco de Grasse fait

prisonnier par les Sarrasins dans la première croisade. La maison de Grasse a fourni des amiraux, des chefs d'escadre, des ambassadeurs, des officiers-généraux de terre, des gouverneurs de province, des chevaliers du Temple, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et de Rhodes, un grand nombre de commandeurs, baillis et grands-prieurs de Malte. Elle a donné à l'Église cinq évêques d'Antibes, trois évêques de Grasse, des évêques de Vence et d'Angers et plusieurs abbés de Lérins. — Angélique-Henriette-Marie Tiercelin de Brosses, veuve sans enfants de son mariage avec le marquis Louis-Henri de Pons, donna, le quinze avril 1763, la terre de Sarcus, érigée en marquisat, et ses dépendances à son parent François, marquis de Grasse, capitaine aux gardes-françaises et maréchal-de-camp. Cette maison est encore représentée en Beauvoisis par Henri-François-Véran, comte de Grasse, possesseur du château de Mesnil-Théribus, et par René-Marie-François César, comte de Grasse. Depuis l'alliance de cette famille avec la maison souveraine de Foix, les marquis et comtes de Grasse ont écartelé leur blason ainsi qu'il suit : *au 1.er contre-écartelé de* Foix *et de* Béarn *; au 2.e de* Navarre *; au 3.e écartelé en sautoir d'*Aragon *et de* Sicile *; au 4.e d'*Evreux *qui est de* France *à la bande componée d'argent et de gueules ; et sur le tout de* Grasse *qui est d'or au lion de sable couronné, armé, lampassé et vilené de gueules.*

Grouches. Ancienne famille de Picardie, habituée en Amiénois et en Ponthieu. Hubert seigneur de Grouches, terre voisine de Doullens, eut la charge de grand-maître d'hôtel du roi Louis XI. Nicolas Antoine de Grouches, marquis de Chépy, chambellan du duc d'Orléans, devint maréchal-de-camp des armées ; son fils, Charles-Nicolas de Grouches, comte de Chépy, mort en 1750, fut aussi maréchal-de-camp des armées. Maison alliée à celles d'Aumale, Béthisy, Montmorency, Prunelé, Roncherolles, Rouhault-Gamaches, Rubempré, Sacquespée, etc. Armes : *d'or, à trois fasces de gueules.*

Gueuluy de Rumigny. Maison de Picardie originaire de l'Amiénois. Au mois de décembre 1577, le roi Henri III accorda des lettres de noblesse à Philippe de Gueuluy de Rumigny, écuyer, sieur de Villers-Bocage, « à cause, disent » ces lettres, des bons services qu'il a cy-devant faits à notre couronne et qu'il » continue de faire, et des bons moyens qu'il a de les continuer soit à la guerre » ou ailleurs quand l'occasion s'en présentera. » Les descendants de Philippe Gueuluy de Rumigny ont réalisé, en bien servant l'État, les prévisions renfermées dans ces lettres-patentes ; Pierre de Gueuluy, sieur de Rumigny, fut l'un des meilleurs officiers du régiment de Picardie ; Maximilien de Gueuluy de Rumigny, son frère, était commissaire d'artillerie à vingt-quatre ans. Ils vivaient l'un et l'autre en 1699. (*Recherche de l'intendant Bignon.*) Cette maison est aujourd'hui représentée par M. le marquis de Rumigny, pair de France, ambassadeur de France en Belgique, et par M. le comte de Rumigny, son frère, lieutenant-général, aide-de-camp du roi. Alliances avec les familles de Famechon, Fleurton, Saisseval, Clairambault de Vandeuil, etc. Armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'une aigle d'azur onglée et becquée de gueules.*

Guillebon. Maison de Picardie qui a fait preuves de noblesse devant l'intendant Bignon depuis le 30 octobre 1528. Elle porta d'abord le nom de Le Toillier. Habitués en Amiénois, en Santerre et en Beauvoisis, les Guillebon ont fourni à nos armées des officiers de distinction. L'un d'eux, Antoine Le Toillier dit *Guil-*

lebon, fut tué en 1562 à la bataille de Dreux. Un Guillebon de la branche de Wavignies était brigadier des gardes-du-corps du roi en 1726. La maison de Guillebon, divisée en plusieurs branches, compte encore de nombreux représentants en Picardie et en Artois. Leurs armes sont *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de trois besants de même, deux en chef, un en pointe.*

GUINES. Adolphe, fils de Siffrid, pirate danois, possesseur du château de Guines au X.ᵉ siècle, devint la tige de la famille de Guines. Le comté avait alors douze pairies : *Arquingoul, Audimbroeck, Autingues, Bouvelinghem, Campagne, Éclémy, Fouquesolles, Lostbarnes, Nielles-les-Ardres, le Prieuré d'Ardres, Recques* et *Surques*. Foulques et Odon de Guines s'illustrèrent dans les croisades ; Arnould III dit *le Prodigue*, comte de Guines, céda ses possessions au roi Philippe le-Hardi. Elles passèrent ensuite à la famille de Clermont-Nesle et furent réunies à la couronne par le roi Jean. Les comtes de Guines portaient *vairé d'or et d'azur*. Famille éteinte.

Seigneurie et marquisat de GUISCARD. La terre de Guiscard en Noyonnais, appelée autrefois *Magny*, appartint aux maisons de Marteville, Hangest, Boissy-Bonnivet, Ongnies, Ailly et Chaulnes. En 1699, le duc de Chevreuse vendit la seigneurie au comte Louis de Guiscard, lieutenant-général, fils du sous-gouverneur de Louis XIV. Le marquisat de Guiscard fut érigé en 1703 et passa dans la maison d'Aumont par le mariage de Catherine de Guiscard avec Louis-Marie duc d'Aumont. La maison de Guiscard, aujourd'hui éteinte, portait *d'argent, à la bande de gueules.*

Duché-Pairie de GUISE. La terre de Guise était possédée, à la fin du XI.ᵉ siècle, par le seigneur Godefroy, mari d'Ade de Roucy. On ne connait rien, avant ce temps, de relatif aux seigneurs de Guise. La seigneurie passa dans la maison d'Avesnes et plus tard dans celle de Châtillon Saint-Pol ; elle eut alors titre de comté. Réunie à la couronne en 1481, érigée en duché-pairie par François I.ᵉʳ, en faveur de Claude de Lorraine, la terre de Guise revint dans le domaine royal par confiscation en 1641, et fut de nouveau le siége d'un duché-pairie par lettres-patentes de 1704, en faveur de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. Armes du duché de Guise-Lorraine : *coupé de 4 en chef et 4 en pointe, le 1 fascé d'argent et de gueules de huit pièces qui est* HONGRIE *; au 2, semé de France, au lambel de trois pendants de gueules qui est* ANJOU-SICILE *; au 3, d'argent, à la croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes de même qui est* JÉRUSALEM *; au 4, d'or à quatre pals de gueules qui est* ARAGON *; au 1, de la pointe semé de France à la bordure de gueules qui est* ANJOU *; au 6, d'azur au lion contourné d'or couronné, armé et lampassé de gueules qui est* GUELDRES *; au 7, d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules qui est* FLANDRE *; au 8, d'azur semé de croix recroisetées, au pied fiché d'or à deux barbeaux adossés de même qui est* BAR *; sur le tout d'or, à la bande de gueules chargée de trios alérions d'argent qui est* LORRAINE, *au lambel de 3 pendants de gueules sur le tout en chef.* Duché-pairie de Guise-Bourbon-Condé : *de France, au bâton de gueules péri en bandes.*

HALLENCOURT DE DROMESNIL. Ancienne maison de Picardie en possession de la châtellenie du Hamel et de la seigneurie de Dromesnil en Amiénois. Elle a fait

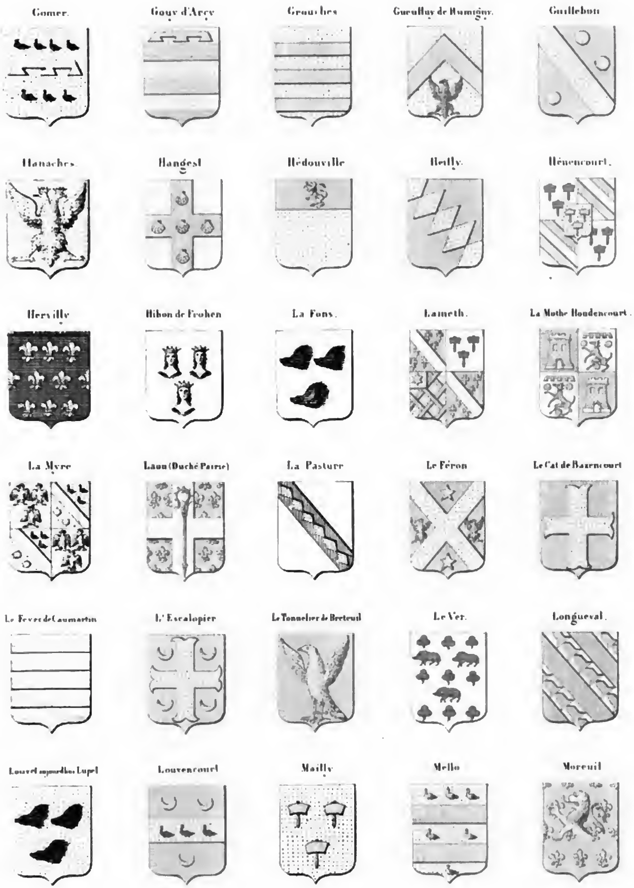
preuves de noblesse depuis le 23 avril 1493. Les arrière-bans d'Amiens et de Péronne, au XVI.e siècle, font mention des seigneurs de Dromesnil qui paraissent avoir suivi avec distinction la carrière des armes. Les mémoires de Du Bellay parlent de Jean de Hallencourt, gentilhomme picard de cette maison ; il se fit remarquer dans un combat contre Prosper Colonne, capitaine romain, qui marchait au secours des Suisses peu de jours avant la journée de Marignan. Cette affaire facilita le gain de la bataille. Charles-François-Gabriel de Hallencourt, marquis de Dromesnil, était dans le siècle dernier maréchal de camp des armées du roi. Famille éteinte. Alliée aux maisons d'Humières, Noailles, l'Isle de Marivaux, etc. Armes : *d'argent, à la bande de sable cottoyée de deux cottices de même.*

Duché-Pairie D'HALLUIN. La terre de Maignelay, en Santerre, appartint, au moyen-âge, à des seigneurs illustres. La maison Tristan de Maignelay est célèbre dans l'histoire ; à Bouvines, Pierre Tristan de Maignelay sauva la vie à Philippe-Auguste ; Jean II Tristan de Maignelay, grand-échanson de France, portait la bannière du dauphin à la bataille de Poitiers. Antoinette Tristan de Maignelay porta la terre de Maignelay dans la maison de Villequier par son mariage avec André, baron de Villequier, qui vivait pendant le règne de Charles VII. La seigneurie de Maignelay passa, au quinzième siècle, dans l'illustre maison d'Halluin, originaire de Flandre, et fut érigée en duché-pairie sous le nom d'Halluin par lettres-patentes de 1587. Le titre du duché s'étant éteint, Louis XIII le rétablit en 1611 sous le nom de *Candale*, en faveur d'Henri de Nogaret de Foix, comte de Candale, mari d'Anne d'Halluin. Des lettres de 1620 renouvelèrent l'ancien titre d'Halluin qui fut porté par le maréchal de Schomberg après son mariage avec Anne d'Halluin, héritière de sa maison. Armes du duché-pairie d'Halluin dont le titre s'éteignit sans retour en 1656 : *d'argent, à trois lions de sable, armés, couronnés et lampassés d'or, posés 2 et 1.*

Seigneurie de HAM, en Vermandois. Elle appartint d'abord à Herbert, comte de Vermandois. A la fin du X.e siècle, un chevalier, nommé Simon, était châtelain de Ham ; il devint la tige des premiers seigneurs de Ham. L'un d'eux, Odon de Ham, s'illustra dans la cinquième croisade. La seigneurie passa plus tard par acquisition dans la maison d'Enguerrand VII de Coucy et fut successivement possédée par celles de Bar, de Luxembourg, de Rohan, de Bourbon-Vendôme et de Navarre, par le cardinal Mazarin et par le maréchal d'Hocquincourt. Les premiers seigneurs de Ham dont Simon était la tige eurent pour armes celles qu'Odon de Ham plaça sur son écu dans les guerres saintes ; elles étaient *d'or à trois croissants montants de gueules, 2 et 1.*

HANACHES ou mieux ALEXANDRE D'HANACHES, ancienne famille du Beauvoisis. Elle y possède encore la terre d'Hanaches qui avait titre de vicomté. Richard Alexandre d'Hanaches fut l'un des trois cents gentilshommes qui suivirent le roi de Navarre et auxquels le roi Jean pardonna en 1360. (SIMON.) Armes : *d'azur à l'aigle éployée et couronnée d'or ;* on trouve quelquefois *d'azur* ou *d'argent à l'aigle de gueules, becquée et onglée d'or.*

HANGEST. Famille illustre de Picardie. Elle porta le nom de la seigneurie de Hangest-sur-Somme. Il est question dans l'histoire des sires de Hangest dès le XII.e siècle. L'un d'eux, Florent de Hangest fut de la troisième croisade et


Gomer.
Gouy d'Arcy
Grouches
Gueulluy de Rumigny.
Guillebon
Hanaches.
Hangest
Hédouville
Heilly.
Hénencourt.
Herville
Hibon de Frohen
La Fons.
Lameth.
La Mothe Houdencourt.
La Myre
Laon (Duché Pairie)
La Pasture
Le Féron
Le Cat de Bazencourt
Le Fevre de Caumartin
L'Escalopier
Le Tonnelier de Breteuil
Le Ver.
Longueval.
Louvel aujourd'hui Lupel
Louvencourt
Mailly
Mello
Moreuil

mourut au siége d'Acre. Guillaume de Hangest eut l'office de grand-panetier de France sous Philippe-le-Bel; Rogues de Hangest remplit le même office pendant le règne de Philippe de Valois. Son fils Jean, dit *Rabache*, sire de Hangest, capitaine-général de Bretagne, Saintonge et Angoumois, fut ôtage pour le roi Jean et mourut à Londres en 1363. Jean de Hangest, capitaine du Crotoy, se trouva à la bataille de Nicopolis et fut pourvu en 1403 de la charge de grand-maître des arbalétriers; Jean de Hangest, sire de Davenescourt, lui succéda en 1407 et périt à Azincourt. Adrien de Hangest, seigneur de Genlis, devint grand-échanson de France, sous le règne de François I.er. Famille éteinte au XVI.e siècle. Alliée aux maisons d'Amboise, Argies, Châtillon, Craon, Crèvecœur, Maillé-Brézé, Mailly, Montmorency, Picquigny, Soissons, Sarrebruche, Soyecourt, etc. Armes: *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.*

Harzillemont. Branche de l'illustre maison de Châtillon, au témoignage de Du Chesne. La famille d'Harzillemont s'habitua en Soissonnais, dans le Laonnois et en Champagne. Michel d'Harzillemont, chevalier de Malte, grand-bailli de Morée, général des galères et trésorier de l'ordre, périt à l'assaut de Rhodes le 4 septembre 1522; Jeannet d'Harzillemont, gouverneur de Pierrefonds et capitaine de cent hommes d'armes, fut fait chevalier de Saint-Michel au sacre de François I.er La branche de Châtillon d'Harzillemont, aujourd'hui éteinte, s'allia aux familles d'Aumale, Haussonville, La Croix de Planchy, Larche, Préteval, etc. Armes: *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

Hédouville. Cette famille prit le nom de la terre seigneuriale d'Hédouville, située dans le voisinage de Chambly en Beauvoisis. Louis de Hédouville, chambellan de Louis XII, fut gouverneur d'Arques et bailli d'épée de Caux. Il épousa Françoise de Rouvroy Saint-Simon et fonda avec elle le couvent des Minimes de la ville d'Amiens. Le château de Sandricourt leur appartenait lorsqu'eut lieu le célèbre pas d'armes de Sandricourt, décrit à la page 53 de ce livre. Les terres de Hédouville et de Sandricourt passèrent, au commencement du XVI.e siècle, dans la maison de Rouvroy Saint-Simon. La maison de Hédouville a fourni à nos armées plusieurs officiers-généraux. Joseph de Hédouville est mort maréchal de camp en 1820. Gabriel-Joseph-Théodore, comte de Hédouville, sénateur et plus tard pair de France, mort en 1825, commanda en chef l'armée des côtes de Cherbourg en 1795, et fut en 1801 ministre plénipotentiaire de France à Saint-Pétersbourg. Cette maison compte encore des représentants et porte *d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.*

Seigneurie et marquisat d'Heilly. La terre d'Heilly, en Amiénois, appartint d'abord à Eustache d'Heilly, bienfaiteur des abbayes de Lannoy et de Saint-Lucien de Beauvais; les titres font mention d'Eustache à la date de 1136. Robert d'Heilly, l'un de ses descendants, fut du nombre des seigneurs chargés par Guillaume, archevêque de Reims et régent du royaume, d'aller s'assurer du comté de Flandre après la mort de Philippe d'Alsace, tué au siége d'Acre. Alix, dame d'Heilly, unique héritière de sa maison, porta la seigneurie d'Heilly dans l'illustre maison de Créquy en épousant Baudouin IV, sire de Créquy et de Fressin. Baudouin vivait en 1249. Leur second fils, Philippe de Créquy, prit le nom et les armes d'Heilly qu'il transmit à sa postérité. Jacques d'Heilly, l'un de ses descen-

dants, servit en Picardie dans l'année 1352 avec quatre chevaliers et dix-sept écuyers marchant sous sa bannière; il se couvrit de gloire à la bataille de Poitiers. Son fils, Jacques II d'Heilly, prisonnier à la bataille de Nicopolis, fut envoyé en France par Bajazet pour y porter la nouvelle de la défaite des Chrétiens. Jacques III d'Heilly, maréchal de France, appelé par les historiens *le maréchal de Guienne*, servit avec distinction en Guienne et dans le Poitou; il mourut à la bataille d'Azincourt et sa branche finit avec lui. Les enfants d'Agnès d'Heilly, sa sœur, mariée à Jacques de Bailleul-Douxlieu, prirent aussi le nom et les armes d'Heilly. La seigneurie entra, au XV.ᵉ siècle, dans la maison de Pisseleu par le mariage de Marie d'Argicourt, héritière des d'Heilly-Douxlieu avec Jean de Pisseleu. Leur fils, Guillaume de Pisseleu, seigneur d'Heilly, commandait mille hommes de pied de la légion de Picardie. Guillaume de Pisseleu eut pour fille la célèbre Anne de Pisseleu, appelée souvent *Mademoiselle d'Heilly*. On sait qu'elle devint la maîtresse de François I.ᵉʳ qui la fit duchesse d'Etampes. En 1621 la seigneurie d'Heilly entra dans la maison de Gouffier par le mariage de Charles-Antoine Gouffier, seigneur de Braseux, avec Françoise de Pisseleu. Erigée en marquisat, la seigneurie passa plus tard dans la maison de Choiseul-Gouffier. Le château et la terre appartiennent aujourd'hui à M. le comte Moreton de Chabrillant, gendre de M. le comte de Choiseul-Gouffier, ancien ambassadeur à Constantinople. Les seigneurs d'Heilly de la maison de Créquy s'allièrent aux Chambly, Coucy, Desquenes, Mauvoisin-Rosny, Picquigny, Raineval, Trie, etc. Leurs armes étaient *de gueules, à la bande fuselée d'or.*

HÉNENCOURT. Famille éteinte depuis le XVI.ᵉ siècle. Adrien de Hénencourt, doyen de la cathédrale d'Amiens, fils de Jean, seigneur de Hénencourt en Amiénois, et d'Isabeau de Beauvoir, eut de la célébrité dans les XV.ᵉ et XVI.ᵉ siècles. Maître de la confrérie du Puy d'Amiens, il composa plusieurs ballades; le premier bréviaire du diocèse fut imprimé à ses dépens. Adrien de Hénencourt mourut le 5 octobre 1530 et fut inhumé dans la cathédrale à la droite du chœur. Par son testament de 1527, il légua une partie de ses biens aux descendants d'Antoine de Lameth, mari de Jacqueline de Hénencourt, sœur d'Adrien, à la charge par ceux-ci d'ajouter à leur nom et à leurs armes le nom et les armes de Hénencourt. La maison de Hénencourt s'allia à celles de Bailleul, Beauvoir, Berlette, Boubers, Lameth, Rubempré, etc. Armes: *d'argent, à trois maillets de sable, écartelé de* BEAUVOIR *qui est d'argent à deux bandes de gueules, sur le tout de* MAILLY-CONTY *qui est d'or à trois maillets de gueules.*

HERVILLY. Ancienne maison de Picardie dont le nom primitif était *Le Cat.* Elle portait *de gueules, à la tour d'argent.* Robert Le Cat comparut armé et monté à la convocation de l'arrière-ban de Picardie en 1337. Jean Le Cat, écuyer-échanson du roi, vivait en 1471. Artus Le Cat, seigneur de Beaumont, ayant épousé en 1501 Jeanne d'Hervilly, héritière de sa maison, en prit le nom et les armes. La famille d'Hervilly a servi avec distinction dans nos armées. Le comte Charles d'Hervilly commandait la garde constitutionnelle de Louis XVI et fut tué à Quiberon. Le chef de nom et d'armes de cette maison est aujourd'hui M. le comte d'Hervilly qui habite le château de Deniécourt-en-Santerre. Alliances avec les maisons d'Amerval, Kergorlay, Monchy, Sailly, etc. Armes: *de sable, semé de fleurs de lis d'or.*

Hibon sires de **Frohen**. Maison d'ancienne chevalerie originaire du Boulonnais. Jacques Hibon suivit Godefroi de Bouillon dans la première croisade. La maison Hibon de Frohen a fourni des officiers distingués à nos armées. François Hibon, baron de Frohen, aide-de-camp du duc de Guise en 1588, rendit de grands services au siége de Calais. Alliances avec les maisons de Damas, Saveuse, etc. Armes : *d'argent, à trois bustes de reine de carnation, couronnés d'or, posés 2 et 1.*

Hocquincourt. Branche des Monchy, maison illustre de Picardie. La seigneurie d'Hocquincourt dont cette branche prit le nom était située en Ponthieu. Elle eut pour auteur François de Monchy, seigneur de Montcavrel, qui épousa en 1535 Jeanne de Vaux, dame d'Hocquincourt. Charles et Louis de Monchy, leurs fils, périrent à la bataille de Dreux. Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, leur descendant, plus connu dans l'histoire sous le nom de maréchal d'Hocquincourt, se distingua à la tête des troupes françaises. Ses différends avec Mazarin le portèrent malheureusement à prendre les armes contre son pays. Il fut tué au siége de Dunkerque en combattant dans les rangs ennemis. Les Monchy d'Hocquincourt s'allièrent aux maisons de Balsac, Bourbon-Rubempré, Laval, Molé, etc. Leurs armes étaient celles des Monchy *de gueules à trois maillets d'or, 2 et 1.*

Duché d'**Humières**. La terre de Monchy-le-Perreux, en Noyonnais, fut longtemps possédée par la maison de Roye; elle appartint ensuite à la famille d'Humières, originaire d'Artois. Par lettres-patentes données à Versailles au mois d'avril 1690, la terre de Monchy-le-Perreux fut érigée en duché sous le nom d'*Humières*, en faveur de Louis IV de Crevant, marquis d'Humières, maréchal de France et grand-maître de l'artillerie. Après la mort du maréchal, la terre passa dans les maisons d'Aumont et de Grammont. Elle a depuis appartenu au lieutenant-général comte Curial, pair de France. Les Crevant avaient succédé aux d'Humières par alliance, à la fin du xvi.ᵉ siècle. Ils écartelèrent leurs armes de celles d'Humières et portaient *aux 1 et 4 écartelé d'argent et d'azur* qui est Crevant; *aux 2 et 3 d'argent fretté de sable* qui est Humières.

Seigneurie de **La Ferté**. Les premiers sires de La Ferté descendaient des anciens comtes de Ponthieu de la première race. La seigneurie de La Ferté, en Ponthieu, fut ensuite possédée par une branche de la maison de Roye. Eléonore de Roye, dame de La Ferté, transmit cette seigneurie à Jean de Châtillon, grand-maître et grand-queux de France, fils du connétable Gaucher de Châtillon. La seigneurie passa plus tard aux Roncherolles, barons du Pont-Saint-Pierre. Les seigneurs de La Ferté de la maison de Châtillon portaient *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or brisé d'une merlette de sable au canton dextre.*

La Fons. Ancienne maison habituée en Vermandois et dans le Noyonnais. Elle a fourni plusieurs lieutenants-généraux au siége de Saint-Quentin, un prévôt royal de cette ville, des conseillers au parlement et des officiers supérieurs de distinction. La famille de La Fons compte encore des représentants en Picardie et s'est alliée aux maisons d'Aumale, Des Avenelles, Mailly, Vrevin, etc. Armes : *d'argent, à trois hures de sanglier arrachées, de sable.*

La Fontaine-Solare. Ancienne maison de Picardie divisée en plusieurs branches. Le père Anselme en commence la généalogie à Jean de La Fontaine, écuyer-

panetier du duc d'Orléans en 1472. Les recherches de M. de Bernage, intendant de Picardie, établissent que ce Jean de La Fontaine était de plus capitaine de Crépy. Artus de La Fontaine, baron d'Ognon en Valois, eut aussi le gouvernement de la ville de Crépy, devint grand-maître des cérémonies et fut ambassadeur à Constantinople et à Vienne pendant les règnes d'Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Son fils, François de La Fontaine, s'étant rendu caution des dettes de Marie de Médicis lorsqu'elle sortit du royaume, vendit ses terre d'Ognon et de La Fontaine pour tenir ses engagements. Guillaume de La Fontaine, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de Saint-Jean de Latran, fut tué en 1567 à la bataille de Saint-Denis. Les La Fontaine, comtes de Verton en Ponthieu, les La Fontaine, seigneurs de la Boissière, et les La Fontaine-Solare sont de cette maison. Alliances avec les Belloy, Boulainvilliers, Sesmaisons, Soyecourt, etc. Armes : *bandé d'or et d'azur de six pièces, les bandes d'or échiquetées de gueules de trois traits.* Devise : *Tel fiert* (blesse) *qui ne tue pas.*

Lameth. Maison illustre de Picardie. Elle eut pour tige un puîné de la maison de Neuville qui reçut en partage la terre de Lameth située dans les Pays-Bas. « La maison de Neuville étoit célèbre au temps de Godefroi de Bouillon » dit De Varennes dans son *Roy d'armes.* L'historien de La Morlière nous apprend que le nom de Lameth remplaça celui de Neuville lorsque des chevaliers de cette maison se furent signalés dans la première croisade sous la bannière de Godefroi de Bouillon. Les prénoms et la filiation de ces chevaliers ne sont pas connus. On sait mieux ce qui concerne Enguerrand de Lameth, tué au siége de Damas pendant la première croisade de St-Louis. Ses descendants se fixèrent en Picardie et prirent part à toutes les guerres du moyen-âge. Enguerrand de Lameth, II.e dn nom, écuyer du comte Robert d'Artois, se trouva avec ce prince à la bataille de Courtrai ; Baudouin de Lameth périt à Azincourt ; Antoine de Lameth, premier-écuyer de Charles-le-Téméraire, passa au service de France après la mort de ce prince, devint chambellan de Louis XI, capitaine de Lens en Artois et gouverneur de la grosse tour de Bourges. Il avait épousé Jacqueline de Hénencourt et mourut bailli d'Amiens. Charles de Lameth perdit la vie à la bataille de Saint-Quentin. Un autre Charles de Lameth, sieur de Courteville, périt au combat de Senlis où il portait le guidon du vidame d'Amiens ; le chevalier de Lameth, sieur du Plessier, se couvrit de gloire dans l'affaire de l'île de Rhé où les troupes françaises repoussèrent les Anglais. « Il y fut le premier au combat et » le dernier en la retraite. » (*Mercure de France.* Remarques de Louvet.) La maison de Lameth eut aussi d'importantes charges à la cour. Antoine de Lameth, maître-d'hôtel de François I.er, général des finances en Picardie, devint ambassadeur de ce prince à Rome. Philippe de Lameth-Hénencourt remplit l'office de maître-d'hôtel de Marie Stuart à la cour de France. La maison de Lameth compte encore des représentants en Picardie et à Paris. Alliances avec les Bournonville, Combault d'Auteuil, Créquy, Duras, Estourmel, Hénencourt, Maulde, Riencourt, Runes, Torcy, etc. Armes : *de gueules, à la bande d'argent accompagnée de six croix recroisetées de même, au pied fiché ; écartelé de* Neuville *qui est fretté de gueules brisé d'un franc canton d'or à une étoile à six raiz d'azur.*

La Mothe Houdancourt. Maison originaire du Beauvoisis. Jean de La Mothe,

capitaine d'une compagnie de chevau-légers, seigneur d'Houdancourt, terre mouvante de l'ancien comté de Beaumont-sur-Oise, est le premier de cette famille dont il soit fait mention dans l'histoire. Il vivait en 1512. Le maréchal de La Mothe-Houdancourt, vice-roi de Catalogne, pour qui Louis XIV érigea la terre de Fayel en duché-pairie, donna beaucoup d'illustration à cette maison qui fournit aussi des gouverneurs de places, un grand d'Espagne, des officiers-généraux et plusieurs prélats. Daniel de La Mothe, évêque de Mende, devint grand-aumônier et chancelier d'Henriette de France, reine d'Angleterre; Henri de La Mothe, archevêque d'Auch, fut grand-aumônier d'Anne d'Autriche; son frère, Jérôme de La Mothe, occupa le siége épiscopal de Saint-Flour. Après l'extinction de cette maison, et selon les lois espagnoles, la grandesse dont elle était en possession passa par les femmes dans les maisons d'Hérici et de Walsh-Serrant. Les La Mothe-Houdancourt s'allièrent aux maisons d'Aumont, La Ferté Saint-Nectaire, La Rochecourbon, La Vieuville, Lévis, Prie, etc. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à la tour d'argent ; aux 2 et 3 d'argent au levrier rampant de gueules accompagné de trois tourteaux aussi de gueules, 2 en chef 1 en pointe, le chef chargé d'un lambel de 5 pendants de gueules.*

La Myre. Ancienne maison de Picardie, originaire de Guienne. Elle était en possession de la baronnie d'Hangest et de Davenescourt en Santerre, et a fourni des officiers distingués à nos armées. Gabriel de La Myre commandait la ville et la citadelle de Pignerol en 1680; Antoine de La Myre, comte de La Mothe, était en 1710 lieutenant du roi au gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye. Son fils, François-Melchior, comte de La Myre, fut lieutenant du roi en Picardie. André-Jérôme de La Myre est mort maréchal de camp. Cette famille compte encore des représentants en Picardie, en Normandie et à Paris. Alliances avec les maisons de Cardevac d'Havrincourt, Folleville, La Ferté, Runes, etc. Armes : *d'azur, à trois aiglettes au vol abaissé d'or, becquées, membrées et diadémées de gueules.*

Lancry. Ancienne maison de Picardie, habituée en Santerre et en Beauvoisis. Elle a fourni plusieurs chevaliers de Malte et des officiers distingués. L'un de ces derniers, Isaac de Lancry, devint mestre-de-camp d'un régiment et commandait en 1637 la compagnie de chevau-légers du duc de Longueville. Marie de Lancry fut fille-d'honneur de la reine Marie de Médicis. La maison de Lancry s'est alliée à celles d'Abancourt, Béthune-Hesdigneul, Hangest, La Porte, Sarcus, etc. Ses armes sont *d'or, à trois ancres de sable.*

Duché-Pairie de Laon. Depuis le règne de Hugues Capet, les évêques de Laon furent ducs et pairs de France. Ils portaient la Sainte-Ampoule au sacre du roi. Armes du duché-pairie de Laon : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à une croix d'argent posée sur le tout chargée d'une crosse de gueules mise en pal.*

La Pasture. Ancienne famille du Boulonnais. Thomas de La Pasture, seigneur de La Pasture et de Wierre, bailliage de Boulogne-sur-Mer, est connu par un acte de donation de 1304. Guillaume de La Pasture, bienfaiteur de l'abbaye royale de Saint-Saulve, de Montreuil-sur-Mer, gouverna ce monastère dans le milieu du xv.e siècle. Antoine de La Pasture, I.er du nom, commandait le château d'Etaples en 1679. Pierre-François, marquis de La Pasture, fut député de la noblesse

de Boulogne en 1768 et 1769. Marie-Charlotte-Agathe, comtesse de La Pasture, était chanoinesse-comtesse du chapitre noble de Bourbourg ; son frère, le chevalier Charles-Henri de La Pasture, ancien capitaine de vaisseau, a été membre de la chambre des députés, pendant la Restauration. La famille de La Pasture a fait ses preuves de cour en 1788 et s'est alliée aux maisons d'Acary, Baynast, Monchy, Wavrans, etc. Armes : *d'argent, à la bande de sable chargée de six losanges d'or.*

La Roche de Fontenilles. Maison d'ancienne chevalerie originaire du pays de Bigorre et fixée en Picardie depuis 1677 par le mariage de François de La Roche, marquis de Fontenilles, avec Charlotte de Rambures, héritière de l'illustre maison de Rambures. La famille de La Roche de Fontenilles a joui des honneurs de la cour. Son nom et ses armes sont placés dans les salles des croisades du Musée de Versailles. Voici ceux de cette maison dont l'histoire fait principalement mention : Carbonnel et Gailhard de La Roche de Fontenilles, qui prirent part aux guerres de la Terre-Sainte ; Jean de La Roche, seigneur de Fontenilles, sénéchal de Toulouse en 1502 ; Philippe de La Roche, baron de Fontenilles, gentilhomme ordinaire de Charles IX et chevalier de l'ordre de Saint-Michel ; Jean-Blaise de La Roche de Fontenilles, chevalier des ordres du roi, colonel des légionnaires de Guienne ; François de La Roche, comte de Fontenilles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi : il se signala aux siéges de Gravelines et d'Arras ; François de La Roche, marquis de Fontenilles, sire de Rambures, colonel des milices de Picardie ; Louis-Antoine de La Roche, marquis de Fontenilles de Rambures, comte de Courtenay, colonel du régiment de Navarre. Le chef de nom et d'armes de cette noble maison est aujourd'hui M. le marquis de La Roche de Fontenilles, maréchal de camp, possesseur du gothique château des sires de Rambures. Alliances avec les maisons d'Amboise, d'Avaux de Mesmes, Comminges, Des Voisins, Foix, Montluc, Rambures, Vérac, etc. Armes : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or.* Cri de guerre : *Guienne! Guienne!*

Le Cat de Bazancourt. Ancienne maison du Beauvoisis, en possession dès 1405 de la terre de Bazancourt voisine de Gerberoy. Plusieurs seigneurs de cette maison figurent dans les anciens rôles de bans et arrière-bans de la noblesse de Picardie. Charles Le Cat de Bazancourt fut chevalier de Malte en 1607. Le baron Le Cat de Bazancourt, maréchal de camp, mort il y a peu d'années, était de cette maison. La famille Le Cat de Bazancourt s'est alliée aux maisons de Guiry, Houdetot, Monsures, etc. Ses armes sont *de gueules à la croix ancrée d'or.*

Le Féron. Ancienne maison de Picardie, habituée dans l'élection de Compiègne. Elle est connue depuis le xiv.e siècle et a fourni plusieurs présidents des enquêtes, des conseillers au parlement de Paris, à la cour des aides et au grand conseil, des grands-maîtres des eaux et forêts de l'Ile de France, de Normandie, d'Artois, de Flandre et de Hainaut. Le célèbre Jean Le Féron, avocat au parlement de Paris, était de cette maison. Il a beaucoup écrit sur la noblesse et le blason et nous a laissé un travail estimé sur les grands-officiers de la couronne. Alliances avec les familles d'Albert-Chaulnes, Hennequin, Thiard de Bissi, Phelippeaux, etc. Armes : *de gueules, au sautoir d'or accompagné en chef et en pointe de deux étoiles de même, et en flanc de deux aigles aussi d'or.*

Le Fevre de Caumartin. Famille originaire du Ponthieu où se trouvait la seigneurie de Caumartin. La généalogie connue de cette maison remonte à Huart Le Fevre, sieur de Pierrette, qui fut anobli par Charles VI en considération de ses services. Ses descendants remplirent les plus hautes charges de la magistrature. Louis Le Fevre de Caumartin, intendant de la province de Picardie pendant trente-deux ans, devint garde des sceaux en 1622. Son fils, Louis Le Fevre de Caumartin, maître des requêtes, eut aussi l'intendance de Picardie et mourut ambassadeur de France à Venise. Louis-François Le Fevre de Caumartin, conseiller d'état, fut intendant de Champagne. Louis-Urbain Le Fevre, seigneur de Caumartin, marquis de Saint-Ange et conseiller d'état, eut la charge d'intendant des finances. C'est de lui que Boileau parlait en disant :

Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau,
Tout n'est pas *Caumartin*, Bignon ni d'Aguesseau.

Voltaire commença la Henriade dans son château de Saint-Ange. François Le Fevre de Caumartin qui occupa le siége épiscopal d'Amiens au XVII.ᵉ siècle était de cette illustre maison aujourd'hui éteinte. Alliances avec les Caumont, Des Essars, Fieubet, Ségur, etc. Armes : *d'azur, à cinq trangles d'argent.*

L'Escalopier. Famille établie depuis le XV.ᵉ siècle en Santerre où elle a possédé les seigneuries de Crémery et de Liancourt-Fosse. La maison de l'Escalopier, distinguée par ses alliances et par ses services parlementaires, est encore en possession du vieux manoir de Liancourt-Fosse. César-Charles de l'Escalopier fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant de Champagne et conseiller d'état. Son fils Gaspard de l'Escalopier, maître des requêtes, devint intendant de Montauban. La maison de l'Escalopier a fourni plusieurs chevaliers de Malte. Alliances avec les maisons de Bailly-Fresnay, Béthune-Charost, Courson de la Thuillerie, Le Clerc de Lesseville, etc. Armes : *de gueules, à la croix ancrée d'or cantonnée de quatre croissants de même.*

Le Tonnelier de Breteuil. Famille originaire du Beauvoisis, illustrée par de grandes charges parlementaires et par ses dignités dans l'ordre de Malte. Jean Le Tonnelier, seigneur de Breteuil en Picardie, le premier dont l'histoire fasse mention, vivait en 1580. Claude Le Tonnelier de Breteuil, son fils, mourut receveur-général des finances à Paris. On remarque parmi leurs descendants : Claude Le Tonnelier de Breteuil, maître de la garde-robe de Philippe de France, duc d'Orléans ; Louis Le Tonnelier de Breteuil, intendant de Languedoc et de Roussillon, intendant de Paris, contrôleur-général des finances ; Antoine Le Tonnelier de Breteuil, commandeur de Malte, chef d'escadre des galères de France, mort en 1696 ; Charles-Achille Le Tonnelier de Breteuil, commandeur de Saint-Lazare ; Claude Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Boulogne ; Louis Le Tonnelier de Breteuil, commandeur de Malte ; François Le Tonnelier de Breteuil, intendant de Picardie, intendant des finances et conseiller d'état ; François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, intendant de Limoges et ministre de la guerre en 1723. Maison alliée à celles de Calonne, Clermont-Tonnerre, Le Fevre de Caumartin, Saint-Blimont, Torcy, etc. Ses armes sont *d'azur, à l'épervier d'or, le vol étendu, longé et grilleté, aussi d'or.*

Le Ver. Famille originaire du Ponthieu. Hugues Le Ver, maïeur d'Abbeville en 1183, est le premier de cette maison dont l'histoire ait gardé le souvenir. Plu-

sieurs descendants de Hugues Le Ver furent aussi maïeurs d'Abbeville dans les XIII.e et XIV.e siècles ; l'un d'eux, Colart Le Ver, s'est rendu célèbre par ses efforts pour empêcher l'armée anglaise de passer le gué de Blanque-Taque, la veille de la bataille de Crécy. Colart Le Ver ayant réuni 250 hommes d'armes, 700 hommes de pied et 200 bourgeois d'Abbeville attaqua l'arrière-garde d'Edouard, tua 200 Anglais et fit 80 prisonniers. Un autre Colart Le Ver commandait la compagnie d'arbalétriers et pavoiseurs que la ville d'Abbeville mit sur pied et envoya à l'armée royale en 1410. Les comptes des argentiers d'Abbeville de 1454 à 1455 font mention de Jean Le Ver sommelier de l'échansonnerie du comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon. Jean-Louis-Hubert Le Ver, marquis de Caux, brigadier des armées du roi, se trouva aux batailles de Parme, de Dettingen, de Fontenoy, de Raucoux, et de Lawfeld. La maison Le Ver a fourni plusieurs gouverneurs de Saint-Riquier et des chevaliers de Malte. M. le marquis Le Ver, ancien colonel de cavalerie, dont les lettres déplorent la perte récente, était de cette noble maison. Alliances avec les d'Amerval, Cossette, Gourlay, Montmorency, Rambures, Runes, Saint-Blimont, Torcy, etc. Armes : *d'argent à trois verrats ou sangliers de sable, accompagnés de neuf trèfles de même, rangés trois en chef, trois en fasce, trois en pointe.*

Seigneurie et Marquisat de Liancourt. La seigneurie de Liancourt, en Beauvoisis, fut possédée, dans les XII.e et XIII.e siècles, par la maison de Cressonsart. Elle passa ensuite dans celles de Popincourt et de Du Plessis ; cette dernière prit alors le nom de Du Plessis-Liancourt. Jean Du Plessis-Liancourt, l'un des commissaires de la ville de Paris dans la guerre du Bien Public, se rendit plus tard à Londres en qualité d'ambassadeur du roi Louis XI. Guillaume Du Plessis-Liancourt, son petit-fils, maître-d'hôtel d'Henri II, fut ambassadeur en Suisse. Roger Du Plessis, duc de la Rocheguyon, premier-gentilhomme de la chambre du roi, est cité par les historiens comme l'un des plus grands seigneurs de son temps. Il obtint de Louis XIV, en 1673, l'érection en marquisat de sa terre de Liancourt. Jeanne-Charlotte Du Plessis-Liancourt, sa petite-fille et son unique héritière, mariée en 1759 à son cousin François VII, duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, grand-veneur de France, porta la seigneurie de Liancourt dans la maison de La Rochefoucauld qui la possède encore. L'illustre duc de La Rochefoucauld-Liancourt, que la France et l'humanité ont perdu en 1827, aimait beaucoup sa terre de Liancourt que sa famille conserve comme un précieux héritage. Les armes du marquisat de La Rochefoucauld-Liancourt sont celles des La Rochefoucauld, *burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout.*

Longueval. Maison d'ancienne chevalerie originaire de Picardie. Elle prit le nom du fief de Longueval en Santerre. Les Longueval s'illustrèrent dans les croisades. L'un d'eux portait dans les rangs ennemis une terreur si grande que les Sarrasins l'avaient surnommé *le Dragon*. La maison de Longueval figura avec éclat dans les guerres du moyen-âge. Le seigneur de Longueval et Aubert de Longueval, son frère, périrent à la bataille de Courtrai ; Charles de Longueval sauva la vie au duc Philippe-le-Bon à la bataille de Mons-en-Vimeu ; Alain de Longueval était mort à Azincourt peu d'années auparavant. Il servait, selon les comptes des trésoriers des guerres, avec 23 écuyers et 33 archers à cheval mar-

chant sous ses ordres. Une branche de la maison de Longueval, celle des seigneurs de Vaux, attachée au service de la maison de Bourgogne, servit ensuite la maison d'Autriche, souveraine des pays d'Artois et de Flandre. Maximilien de Longueval, baron de Vaux et comte de Bucquoy, mort au siége de Tournay, et Charles de Longueval, lieutenant-général de l'empereur, donnèrent beaucoup d'illustration à leur maison aujourd'hui éteinte. Alliances avec les d'Amerval, Bournel, Contay, Estourmel, Estrées, Landas, Monchy, Montmorency, Rosimbos, etc. Armes : *bandé de vair et de gueules de six pièces.*

Louvel aujourd'hui Lupel. « C'est une noble maison que celle des Louvel, » dit de La Morlière dans ses *Antiquités d'Amiens ;* on rencontre d'elle de » grands enseignemens tant es registres de la Cour qu'en plusieurs roolles et » catalogues de noblesse très-antique ; elle est d'environ les confins du Beauvoisis » et de la Normandie. » Le premier Louvel dont l'histoire fasse mention, parent par son aïeul maternel de Robert-le-Diable, duc de Normandie, prit part avec les chevaliers normands à la conquête d'Angleterre et eut pour sa part le comté de Hertfort. La branche dont il fut la tige porta le nom de Lovel ou Lowell, et brilla pendant plusieurs siècles à la tête des barons de l'Echiquier. Guillaume Louvel, neveu de celui-ci, demeura en Normandie et prit le parti de Guillaume Cliton, petit-fils de Guillaume-le-Conquérant, contre le roi d'Angleterre, Henri Ier. Mais il fut obligée de passer la Seine et alla s'établir en Beauvoisis. (*Orderic Vital* et le père *Daniel.*) La maison de Louvel fixée depuis lors en Picardie y posséda un grand nombre de seigneuries entr'autres celles de Glisy, Fontaine et Flers. Jean Louvel fit preuve de cinq degrés de noblesse pour être reçu écuyer de Charles d'Orléans, fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt ; Jean Louvel partagea à Londres la captivité de ce prince. Le célèbre Dunois, frère de Charles d'Orléans, épousa Jeanne Louvel, l'une des plus riches héritières de son temps ; Dunois n'eut point d'enfants d'elle et La Morlière nous apprend qu'il employa les richesses de sa femme *à la recousse du royaume pour le roi Charles VII sur les Anglais et sur les Bourguignons.* La maison de Louvel a fourni plusieurs maïeurs d'Amiens, au moyen-âge, et des officiers distingués à nos armées. Antoine Louvel eut le commandement de la forteresse du Crotoy en 1639. Famille alliée à celles d'Ailly, Cacheleu, Rély, Récourt, Sacquespée, Saisseval, etc. Armes : *d'or, à trois hures de sanglier de sable.* — La maison de Louvel a pris le nom de *Lupel* depuis la mort du duc de Berry. L'assassin qui frappa ce malheureux prince portait aussi le nom de Louvel, et bien que ce rapport fut pour la noble famille de Louvel le seul que rappelât le crime du 13 février 1820, elle a cru devoir quitter un nom voué désormais à une si déplorable célébrité.

Louvencourt. Ancienne maison de Picardie qui prit le nom de la terre de Louvencourt en Amiénois. La filiation des Louvencourt, au moyen-âge, n'a jamais été établie par preuves authentiques. On trouve qu'Enguerrand de Louvencourt était en 1254 au siége d'Oisy sous la conduite du seigneur de Licques (*De La Morlière.*) Charles de Louvencourt fut maïeur d'Amiens en 1567. Charles de Louvencourt, gentilhomme ordinaire d'Henri IV, servit avec distinction dans les guerres de la fin du xvie siècle. Eustache de Louvencourt, seigneur de Pissy, fut en 1651 député de la noblesse pour assister aux Etats. Augustin de Louvencourt, échevin d'Amiens, contribua à placer la ville sous l'obéissance d'Henri IV ;

Ce prince le confirma dans sa noblesse par lettres de 1594. Marie de Louvencourt, l'amie de mademoiselle de Scudéry, était de cette maison. Titon du Tillet parle d'elle avec éloges dans son *Parnasse Français.* « Elle étoit belle et mo» deste ; sa conversation étoit enjouée, sa voix brillante, elle chantait avec goût » et jouait avec grâce du théorbe. » La maison de Louvencourt a fourni un chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem et s'est alliée à celles d'Aguesseau, Béthisy, Biencourt, Boufflers, Cacheleu, Carvoisin d'Achy, Etchegoyen, Saint-Blimont, Sainte-Aldegonde, Saisseval, Wignacourt, etc. Ses armes ont varié : Enguerrand de Louvencourt avait, au XIII.e siècle, des armes parlantes *d'or à trois têtes de loup de sable ;* les Louvencourt portent aujourd'hui *d'azur, à la fasce d'or chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois croissants d'or.*

Mailly. L'une des plus illustres maisons de la monarchie ; elle est connue en Picardie depuis l'année 1070. Plusieurs sires de Mailly, bourg voisin de Doullens, prirent part aux croisades ; l'un d'eux, Jacques de Mailly, fut surnommé *le Saint-Georges des Chrétiens* par les Sarrasins. Mathieu de Mailly rendit d'éclatants services, dans les guerres que soutint Philippe-Auguste contre Richard Cœur-de-Lion ; il est question de lui dans *les Royaux Lignages* de Guillaume Guiart. La puissance des sires de Mailly était telle que l'on vit Gilles II de Mailly se déclarer indépendant du pouvoir royal dans l'année 1289 ; il fallut envoyer un corps de troupes pour le soumettre ; son château fut pris, démantelé et le roi Philippe-le-Hardi régla que Gilles de Mailly n'en pourrait désormais fermer la porte principale qu'avec des buissons épineux. Trois sires de Mailly moururent à Azincourt ; un autre périt à Pavie, en combattant auprès de François I.er Plusieurs Mailly se distinguèrent sur les champs de bataille dans les guerres des XVII.e et XVIII.e siècles. Le maréchal de Mailly, mort sur l'échafaud à Arras, pendant la tourmente révolutionnaire, fit les campagnes d'Allemagne de 1760 et 1762. Au 10 août, il se rendit aux Tuileries, parvint auprès de Louis XVI et fléchissant le genou, il lui dit en tirant son épée : « Sire, nous » voulons relever le trône ou mourir à vos côtés. » Le maréchal fut chargé de la défense du château, mais fit bientôt cesser le feu sur l'ordre réitéré de Louis XVI ; il monta sur l'échafaud en criant *Vive le Roi !* son fils, M. le comte Adrien de Mailly, pair de France démissionnaire et ancien aide-de-camp de S. A. R. le duc de Bordeaux, a fait la campagne de Russie et reçut une grave blessure au combat de Kalouga ; dans les désastres de la retraite, il dut la vie à Napoléon qui le ramena dans l'une de ses voitures disant *qu'il ne voulait pas laisser périr le dernier des Mailly.* La maison de Mailly a formé de nombreuses branches ; elle s'est alliée plusieurs fois à la maison de France et a eu aussi des alliances avec les familles d'Ailly, Astarac, Beauffremont, Brancas, Coislin, Craon, Créquy, Montmorency, Narbonne-Pelet, Nassau, Vintimille, etc. L'illustre Gonsalve de Cordoue maria l'aîné de ses petits-fils avec une Mailly. M. le comte Adrien de Mailly est aujourd'hui le chef de nom et d'armes de sa maison. Armes : *d'or, à trois maillets de sinople.*

Seigneurie de Marle en Tiérache. Gislebert, fils de Renaud, possédait les seigneuries de Marle et de Roucy vers 960. Marle passa ensuite dans les maisons de Coucy, de Bar, de Luxembourg, de Bourbon-Vendôme, au cardinal de Mazarin et dans la maison d'Orléans.

Marle. Ancienne maison de Picardie originaire de Marle en Tiérache, en possession de la seigneurie de Versigny située dans le Laonnois. Morel de *Corgne*, le premier de cette maison dont il soit fait mention dans l'histoire, prit le nom du bourg de *Marle* parce qu'il y était né. Son fils, Henri de Marle, ambassadeur de France auprès du Saint-Siége et plus tard en Aragon, devint chancelier de France. Il favorisa toujours les Armagnacs et son dévouement à ce parti lui coûta la vie. Les Bourguignons, maîtres de Paris, le firent prisonnier et le mirent dans la grosse tour du palais, dont le peuple en révolte brisa les portes; le chancelier fut massacré avec ses deux fils. Moret de Corgne, dit de Marle, lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes, périt à la bataille de Poitiers. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Cuvilliers, Du Drac, Gomer, La Chaussée d'Eu, Le Comte de Nonant, de Thou, etc. Armes: *d'argent, à la bande de sable chargée de trois molettes du champ.*

Mello. Quelques historiens ont affirmé que la maison de Mello descendait de Karle-le-Grand. Le père Anselme ne pense pas qu'elle doive remonter au delà de Dreux I.er de Mello frère de Martin de Mello, chanoine de N. Dame de Paris qui fonda la collégiale de Mello en 1103. Plusieurs sires de Mello s'illustrèrent dans les croisades. Dreux de Mello, IV.e du nom, suivit en Orient Philippe-Auguste qui lui conféra la charge de connétable de France après la mort de Raoul I.er, comte de Clermont. Gui de Mello gouvernait le diocèse d'Auxerre en 1246. Sa sœur, Isabelle de Mello, était alors mariée à Guillaume de Ville-Hardouin, connétable de Champagne. La seigneurie de Mello, l'une des plus considérables du Beauvoisis, passa dans la maison de Nesle au XIV.e siècle par le mariage de Marguerite de Mello avec Jean de Clermont-Nesle, grand-queux de France; elle fut plus tard possédée par les Montmorency. La maison de Mello s'allia à celles d'Argies, Aumont, Beaujeu, Châtillon, Chaumont-Guitry, Clermont-Nesle, Craon, La Tremoïlle, Savoie, Ventadour, etc. Armes: *d'or, à deux fasces de gueules et un orle de merlettes de même.*

Milly. Ancienne maison du Beauvoisis, considérable dès le XII.e siècle. En 1108, Robert de Milly était châtelain de l'église de Beauvais. Manassés de Milly fonda l'abbaye de Beaupré en 1135. Guillaume de Milly fut écuyer-panetier du roi Charles VI. Jacques de Milly devint grand-maître de Rhodes. Maison depuis long-temps éteinte. Armes: *de sable, au chef d'argent.*

Moï, en Vermandois. Gui de Moï, premier du nom, vivait en 1100. Plusieurs de ses descendants moururent à Azincourt. Cette famille, éteinte au XVII.e siècle, fournit plusieurs sénéchaux du Vermandois. Armes: *de gueules, fretté d'or.*

Monchy. Maison illustre de Picardie, connue dès le XII.e siècle. Les sires de Monchy figurèrent avec éclat dans l'ancienne chevalerie de France. Plusieurs d'entre eux furent aux croisades. Jean de Monchy III, seigneur de Montcavrel, mourut à la bataille de Ravennes où il commandait un corps de troupes. Un autre Jean de Monchy fut lieutenant-général en Picardie; Du Bellay et Belleforest parlent de lui avec éloges. Le célèbre maréchal d'Hocquincourt était de cette maison qui eut de nombreuses branches. Elles se sont successivement éteintes. La maison de Monchy s'allia à celles d'Ailly, Bourbon-Rubempré, Bournonville, Cayeux, Créquy, Ligne, Montmorency, Picquigny, Sainte-Aldegonde, etc. Armes: *de gueules, à trois maillets d'or.*

Monet de Lamarck. Ancienne famille originaire du Béarn, établie vers le milieu de xvii.ᵉ siècle en Picardie où elle était en possession de la seigneurie de Bazentin, près Albert. Cette maison compte d'honorables services militaires et d'illustres alliances. Bernard de Monet avait le gouvernement du château de Lourdes en 1547; Philippe de Monet était en 1654 major au régiment d'Arbouville. La généalogie de cette maison qui compte encore aujourd'hui des représentants a été dressée en 1757 par dom Caffiaux. Alliances avec les familles d'Armagnac, Caussade, Fontaines, Lyonne, Wasservas, etc. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur au lion de gueules, aux 2 et 3 d'or à trois colonnes de sable; au chef de gueules chargé de trois roses d'argent.*

Montcavrel. Les premiers sires de Montcavrel figurent avec honneur dans l'histoire du Boulonnais où la seigneurie de ce nom était située. En 1358, le sire de Montcavrel fut l'un des tenants des joutes de Saint-Inglevert. L'histoire de Philippe-Auguste place Guillaume de Montcavrel au nombre des barons du Boulonnais. Cette maison s'éteignit au xv.ᵉ siècle. Jeanne de Montcavrel, héritière de sa famille, fut mariée en 1431 à Edouard de Monchy. Depuis lors et jusqu'au xvii.ᵉ siècle, la terre de Montcavrel resta dans la maison de Monchy pour qui elle avait été érigée en marquisat.

Comtes de Montdidier. Hilduin I.ᵉʳ, comte de Montdidier en Santerre, vivait vers l'an 948. Hilduin IV, l'un de ses descendants, ayant épousé Alix, héritière des comtes de Roucy, devint par ce mariage *comte de Roucy*, titre que garda sa postérité. Du Cange nous apprend que le comté de Montdidier fut ensuite possédé par Eudes, fils de Manassés, comte de Dammartin, par les comtes de Crépy, par ceux de Vermandois et de Flandre. Ce comté fut réuni à la Couronne sous le règne de Philippe-Auguste.

Morel. La maison de Morel que la chronique de Gulnes, fait descendre des premiers sires de Fauquembergues, est connue en Cambrésis et en Picardie depuis plus de six siècles. Sa généalogie sur preuves commence à Guillaume, I.ᵉʳ du nom, chevalier, nommé par Saint-Louis gouverneur du château de Walincourt en Cambrésis. Il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Raoul Morel, son arrière-petit-fils, mourut à la bataille de Crécy. Robert Morel, grand-écuyer du duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, devint son ambassadeur à Liége. Philippe Morel, II.ᵉ du nom, lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du roi Charles VIII, se couvrit de gloire à la bataille de Fornoue. Pour reconnaître sa valeur, Charles VIII lui concéda le droit d'ajouter une fleur de lis d'or à ses armes. On trouvera dans le dernier chapitre de ce livre les lettres du roi de France relatives à cette concession. Philippe Morel mourut maïeur de Péronne en 1521. On trouve parmi ses descendants deux chevaliers et un commandeur de Malte, des conseillers d'état, des intendants de provinces, des lieutenants-généraux de bailliage et un pair de France. Les Morel de Vindé, Morel de Foucaucourt et Morel de Boncourt sont de cette maison qui compte plusieurs représentants en Picardie et à Versailles. Alliances avec les familles d'Ailly, Aubé de Bracquemont, Aumale, Carnin, Courtenay, Du Fresne, Ghistelles, Lannoy, Le Fevre de Caumartin, Marle, Nédonchel, Saisseval, Soyecourt, etc. Armes : *d'azur, à la fleur de lis d'or accompagnée de trois glands de même, deux en chef un en pointe.*



Mornay-Montchevreuil
Morvillers.
Morel
Nanteuil
Nesle
Noyon (Comté Pairie)
Patras de Campaigne.
Picquigny
Ponthieu
Poix
Raineval.
Rambures
Riencourt
Rosoy
Rouhault-Gamaches
Roye
Rouvroy Saint-Simon (Duché)
Rubempré
Runes
Saint-Blimont
Saint-Valery
Saisseval.
Sarcus
Saveuse
Soissons
Soyecourt
Tiercelin de Brosses
Vignacourt
Vermandois.
Villiers de L'Isle Adam

Moreuil. Cette maison, l'une des plus illustres de Picardie, prit le nom du bourg de Moreuil en Santerre. Descendue des anciens rois et comtes de Soissons, La maison de Moreuil commença à être connue en 1119. Cette année-là Bernard I.er, sire de Moreuil, fonda le monastère de Saint-Vaast de Moreuil érigé en abbaye en 1150. Bernard III, l'un des chevaliers de la cinquième croisade, rapporta de Constantinople *la Sainte-Larme*, relique vénérée dont il fit don à l'abbaye de Selincourt. Bernard IV, sire de Moreuil, fut maréchal de France sous le règne de Saint-Louis. Valeran de Moreuil devint bailli d'Amiens en 1450. La maison de Moreuil s'éteignit à la fin du xv.e siècle. Jossine de Soissons, héritière de cette noble race, porta les biens qu'elle possédait dans la maison de Créquy en épousant Jean de Créquy, sire de Fressin et de Canaples. La maison de Moreuil s'allia à celles de Châtillon, Chevreuse, Craon, Créquy, Halluin, Poix, Roye, Rouhault-Gamaches, Soissons, etc. Armes : *semé de France, au lion naissant d'argent.*

Baronnie de Mouchy. L'une des plus anciennes et des plus importantes baronnies du Beauvoisis. Elle appartint d'abord à la maison de Dreux, passa dans celle de Trie-Dammartin et fut acquise, au xvii.e siècle, par une branche de la maison de Noailles qui porta, depuis lors, le nom de Mouchy. Le dernier duc de Mouchy, Charles de Noailles, prince de Poix et capitaine d'une compagnie des gardes-du-corps du roi Charles X, est mort sans héritier mâle. Sa petite-fille a épousé son cousin-germain, Henri de Noailles, qui porte aujourd'hui le titre de duc de Mouchy.

Mornay-Montchevreuil. Maison originaire du Berry, établie en Beauvoisis depuis le xvi.e siècle par le mariage de Guillaume de Mornay avec Péronne Chenu, dame de Montchevreuil. La maison de Mornay occupa de grandes charges et eut d'illustres alliances. Elle a donné deux chanceliers de France : Pierre de Mornay, évêque d'Orléans, mort en 1306, et Etienne de Mornay, chancelier de Louis-le-Hutin, mort en 1332. La branche de Mornay-Montchevreuil a produit des officiers-généraux qui servirent avec distinction. Gaston-Jean-Baptiste de Mornay, comte de Montchevreuil, l'un des cinq grands-prieurs de l'ordre de Saint-Lazare, gouverneur d'Arras, lieutenant-général des armées, eut un bras cassé à la bataille de Senef et perdit l'autre à Maëstricht ; Louis XIV le fit grand-croix de Saint-Louis. Le comte de Montchevreuil fut tué à la bataille de Nerwinde. Léonor de Mornay, marquis de Montchevreuil, dit le comte de Mornay, capitaine et gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, devint aussi lieutenant-général. — René de Mornay, abbé d'Ourscamp et plus tard archevêque de Besançon, était en 1720 ambassadeur de France en Portugal. La branche des Mornay-Montchevreuil a fourni plusieurs chevaliers de Malte et s'est alliée aux maisons de Boucher d'Orsay, Des Essars, Lancy-Raray, Gaudechart, Manneville, Pracontal, etc. Elle est aujourd'hui représentée par M. le Marquis Jules de Mornay-Montchevreuil, député de l'Oise, et par M. le comte Charles de Mornay, ministre de France. Armes : *fascé de huit pièces, d'argent et de gueules au lion morné de sable, couronné d'or, brochant sur le tout.*

Morvillers. Ancienne maison de Picardie, en possession de la seigneurie de Clary en Amiénois. Le père Anselme commence la généalogie de cette maison à Philippe de Morvillers qui vivait en 1364. Son petit-fils, Philippe de Morvillers,

donna beaucoup d'illustration à cette maison. Il favorisa toujours le parti du duc de Bourgogne, fut placé par ce prince à la tête du parlement établi à Amiens en 1414, et mourut premier-président au parlement de Paris. Son fils, Pierre de Morvillers, devint chancelier de France et prit part aux grandes affaires de son temps. Il mourut en 1476. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Beauvoir, Du Drac, de La Ferté, de Longueil, de Saint-Fuscien, etc. Armes : *d'or, à trois merlettes de sable 2 et 1, à la bordure engrelée de gueules.*

Seigneurie de Mouy. Une branche cadette de la maison de Soyecourt posséda, depuis la fin du XIII.e siècle, la seigneurie de Mouy en Beauvoisis dont elle prit le nom. Le seigneur de Mouy, ses fils, Tristan et Artus, moururent à Azincourt. Ils portaient *d'argent, fretté de gueules*, armes des Soyecourt. La seigneurie de Mouy appartint, dans le XVII.e siècle, au cardinal de Richelieu ; elle passa ensuite à Louis II de Bourbon, prince de Condé, lorsqu'il épousa Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal. Cédée bientôt après au prince de Conti, elle appartenait en 1789 au comte de Provence devenu plus tard Louis XVIII.

Seigneurie et maison de Nanteuil. La terre de Nanteuil-le-Haudouin en Valois appartint, au XI.e siècle, aux comtes de Ponthieu ; elle passa plus tard dans la maison des comtes de Crépy dont une branche forma la famille des sires de Nanteuil. Philippe I.er de Nanteuil combattait à Bouvines avec sa bannière. Philippe II de Nanteuil, son fils, mourut dans les Croisades. Renaud de Nanteuil, évêque de Beauvais, comte et pair de France, assista au sacre de Philippe-le-Hardi. Thibaut de Nanteuil occupa aussi le siége épiscopal de Beauvais ; il vivait sous le règne de Philippe-le-Bel. Famille éteinte dans le XIV.e siècle. Elle portait *de gueules, à six fleurs de lis d'or, 3, 2 et 1.* La seigneurie de Nanteuil passa successivement dans les maisons de Lenoncourt, Guise, Schomberg, Estrées et Bourbon-Condé.

Maison, seigneurie et marquisat de Nesle. Drogon ou Dreux, sire de Nesle, en Santerre, s'illustra dans la première croisade ; l'histoire ne dit rien de ses ancêtres. Vers 1130, la seigneurie de Nesle entra dans la maison de Soissons, dont une branche prit le nom de Soissons-Nesle et posséda en Flandre la châtellenie de Bruges. Gertrude, dame de Nesle, fille de Jean I.er, seigueur de Nesle et châtelain de Bruges, fut mariée à Raoul de Clermont de la maison des comtes de Clermont en Beauvoisis, mort en 1214. Les descendants de Raoul portèrent le nom de Clermont-*Nesle* ou *Neelle* et *Nelle* par corruption. La seigneurie de Nesle passa dans diverses maisons. Erigée en comté dans l'année 1466, en faveur de Charles de Sainte-Maure, elle devint un marquisat en 1545 et appartint aux Monchy et aux Mailly. Les premiers sires de Nesle, descendus de Drogon de Nesle, portaient *burelé d'argent et d'azur de dix pièces ;* les armes des Clermont-Nesle étaient de *gueules, à deux bars adossés d'or, semé de trèfles de même.*

Nointel. La terre de Nointel, en Beauvoisis, appartenait vers le milieu du XIII.e siècle à un chevalier du nom d'Oudart. Jean de Nointel, son fils, plus connu dans l'histoire sous le nom du cardinal *Chollet*, donna beaucoup d'éclat à cette maison. Ce prélat fut légat du Saint-Siége et procureur-général de la croisade dirigée contre le roi Pierre d'Aragon. Le collége des *Chollets* fut fondé à Paris des deniers du cardinal. Ce prélat eut un magnifique tombeau dans l'ab-

baye de Saint-Lucien de Beauvais dont son frère avait alors le gouvernement. La seigneurie de Nointel, érigée en marquisat dans l'année 1634, appartint successivement aux maisons de Laval, Crevant, Ollier et Béchamel. Le duc de Bourbon acquit la terre dans le cours du XVIII.e siècle.

Comté-pairie de NOYON. Les évêques de Noyon, comtes et pairs de France, portaient le ceinturon ou baudrier au sacre du roi. Ils avaient pour armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à deux crosses adossées de même.*

PATRAS DE CAMPAIGNO. Famille originaire d'Italie fixée dans le Boulonnais depuis plusieurs siècles. François de Campaigno servait dans les armées de François I.er et périt dans les campagnes d'Italie. Michel de Patras de Campaigno, surnommé *le Chevalier Noir*, eut le gouvernement de Boulogne sous le règne d'Henri IV. Cette maison était en possession du titre de sénéchal héréditaire du Boulonnais. Armes : *parti ; au 1 de gueules à la croix d'argent ; au 2 d'argent, au lion d'azur, lampassé, armé et couronné de gueules.*

PICQUIGNY. Maison originaire du bourg de Picquigny en Amiénois, connue depuis l'année 1066 ; plusieurs seigneurs de Picquigny suivirent Guillaume-le-Conquérant dans son expédition d'Angleterre. Eustache de Picquigny, vidame d'Amiens, fonda à Picquigny la collégiale de Saint-Martin. Il vivait au XI.e siècle. Guermond I.er de Picquigny prit part à la première croisade et devint patriarche de Jérusalem. Gérard de Picquigny fonda l'abbaye du Gard en 1167. Jean de Picquigny, gouverneur d'Artois pour Philippe de Valois, défendit avec intrépidité le gué de Blanque-Taque lorsque l'armée anglaise passa la Somme en 1346. La maison de Picquigny s'éteignit vers la fin du XIV.e siècle. Marguerite de Picquiqny, seule héritière des biens de sa maison, porta dans celle d'Ailly la baronnie de Picquigny et le vidamé d'Amiens par son mariage avec Robert d'Ailly, III.e du nom. La maison de Picquigny s'allia à celles d'Ailly, Brienne, Châtillon, Coucy, Créquy, Mailly, Melun, Ponthieu, Soyecourt, etc. Ses armes étaient *fascé d'argent et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules.*

Maison et seigneurie de PIERREFONDS en Valois. Les seigneurs de Pierrefonds furent puissants au moyen-âge et portèrent quelquefois ombrage à nos rois. Nivelon I.er, sire de Pierrefonds, assista à l'assemblée des grands du royaume qui eut lieu à Laon en 1047 en présence d'Henri I.er. Il fonda la collégiale de Pierrefonds. Son fils Hugues de Pierrefonds devint évêque de Soissons. Nivelon II, frère de Hugues, fut avec lui dans la Terre-Sainte ; ils périrent ensemble à Aquilée. La maison de Pierrefonds s'éteignit au commencement du XIII.e siècle. L'importance de la seigneurie déclina alors ; beaucoup de fiefs en furent détachés ; ce qu'il en resta eut titre de vicomté. Le vicomte de Pierrefonds était l'un des quatre grands vassaux de l'évêché de Soissons.

PISSELEU. Ancienne maison de Picardie, en possession des seigneuries de Pisseleu, Marseille et Fontaine-Lavaganne, en Beauvoisis. Jean de Pisseleu, fait chevalier au sacre de Louis XI, épousa Marie d'Argicourt, fille de Jeanne de Belloy, dame d'Heilly, en Amiénois. Ce fut alors que la terre d'Heilly entra dans la maison de Pisseleu. Guillaume de Pisseleu, seigneur d'Heilly, capitaine de mille hommes de pied de la légion de Picardie sous le règne de Louis XII, fut le père d'Anne de Pisseleu, appelée souvent *Mademoiselle d'Heilly*, fille

d'honneur de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême. On sait qu'elle devint la maîtresse de François I.er qui la maria à Jean de Brosse, dit de Bretagne, gouverneur de Bretagne et plus tard duc d'Etampes. François de Pisseleu, frère d'Anne d'Etampes, occupa le siége épiscopal d'Amiens. Maison éteinte. Alliée aux familles d'Ailly, Avaugour, Barbançon, Boufflers, Gouffier, Laval, Mailly, Pellevé, Sarcus, Soyecourt, etc. Armes : *d'argent, à trois lions de gueules.*

Baronnie de Pontarmé. L'une des quatre baronnies vassales de l'évêché de Senlis. Elle appartint à la maison de Rully, dans le XIV.e siècle, et passa au XVI.e dans le duché-pairie de Montmorency avec la terre de Montépilloy.

Poix. Maison connue dès le XI.e siècle. Les sires de Poix portèrent d'abord le nom de *Tyrel*. Ils prirent plus tard celui de la ville de Poix, en Amiénois. Plusieurs d'entre eux s'illustrèrent dans les croisades et à la bataille d'Azincourt. Ils étaient alliés aux Bracquemont, Brouilly, Châtillon, Desquesnes, Folleville, Lannoy, Soissons-Moreuil, etc. et portaient *de gueules, à la bande d'argent accompagnée de six croix d'argent recroisetées.* La sirerie de Poix devint une principauté, passa dans la maison de Soissons, par le mariage de Marguerite de Poix avec Thibaut de Soissons, et plus tard dans celle de Créquy.

Duché-pairie de Poix-Créquy. Erigé par Louis XIV au mois de juin 1652, en faveur de Charles de Créquy, prince de Poix, pour reconnaître ses services dans les campagnes de Catalogne et d'Italie. Le titre du duché s'éteignit le 5 août 1711. La principauté passa dans la maison de La Trémoïlle et plus tard dans celle de Noailles qui porte encore le titre de *prince de Poix*. Les armes du duché-pairie de Poix-Créquy étaient celles de la maison de Créquy *d'or, au créquier de gueules.*

Comtes de Ponthieu. Les premiers temps de leur histoire sont pleins d'obscurité. On a prétendu que leur origine remontait jusqu'à Khlowigh I.er; mais on pense avec raison qu'*Herluin*, fils d'Helgaud et allié de Karle-le-Grand, fut le premier comte héréditaire de Ponthieu. Ses successeurs devinrent puissants; ils donnaient tour-à-tour assistance à nos rois ou leur faisaient la guerre. Hugues Ier rendit de tels services à Hugues-Capet que ce dernier lui accorda la main de sa troisième fille Giselle. Guillaume III épousa Alix de France, sœur de Philippe-Auguste. Eléonore de Ponthieu, mariée en 1272 à Edouard I.er, roi d'Angleterre, lui porta en dot le comté de Ponthieu qui revint plus tard à la couronne de France. Le dernier comte de Ponthieu fut Charles-Philippe de France, comte d'Artois, et plus tard roi sous le nom de Charles X. Les premiers comtes de Ponthieu s'allièrent aux maisons de France, d'Angleterre et de Castille, à celles de Boulogne, Montmorency, Picquigny, Saint-Pol, Saint-Valery, etc. Leurs armes étaient *d'azur, à trois bandes d'or, à la bordure de gueules.*

Quiéret. Grande et illustre maison originaire du Boulonnais. Robert Quiéret fut maieur d'Abbeville en 1186. Hugues Quiéret, chevalier banneret, vivait sous Philippe-Auguste. Hugues Quiéret, amiral de France, mourut à la bataille de l'Ecluse en 1340. Jacques Quiéret fut fait prisonnier à la bataille de Pont-Audemer en 1449. Maison éteinte. Alliée à celles d'Ailly, Calonne, Harcourt, Haverskerque, Renty, etc. Armes : *d'hermine, à trois fleurs de lis nourries, de gueules.*

Marquisat de Raray. La terre de Raray, en Valois, était l'une des quatre ba-

ronnies vassales de l'évêché de Senlis et fut comprise dans le marquisat de Néry érigé en 1654 en faveur de Henri de Lancy, favori de Gaston d'Orléans. Ses successeurs prirent le titre de marquis de Raray. Famille éteinte.

Raineval. Maison illustre de Picardie. Raoul, sire de Raineval et de Pierrepont, vivait dans le treizième siècle, au témoignage du père Anselme. Son fils, Jean de Raineval, servit avec distinction dans les guerres de Gascogne. Raoul, sire de Raineval, de Pierrepont et de Coudun, grand-panetier de France, fit les guerres des règnes du roi Jean, de Charles-le-Sage et de Charles VI; en 1350 il servait en Picardie sous le duc de Bourbon et le sire de Charny; il combattit à Rosebecque et mourut dans les dernières années du XIV.ᵉ siècle. Aubert de Raineval, seigneur de Béthencourt, et Valeran de Raineval, comte de Fauquembergues, périrent à Azincourt. Famille éteinte au XV.ᵉ siècle. Alliée aux maisons d'Ailly, Coucy, Luxembourg, Mailly, Picquigny, etc. Armes: *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'argent.*

Rambures. Famille d'ancienne chevalerie qui prit le nom de la terre de Rambures en Vimeu. Connue en Picardie depuis l'an 1107. Plusieurs sires de Rambures figurent avec honneur dans nos annales. Nous citerons : Jean I.ᵉʳ de Rambures, gouverneur de Guise en 1326; Jean II de Rambures, gouverneur d'Arras en 1360; David de Rambures, grand-maître des arbalétriers de France, l'un des douze chevaliers auxquels le gouvernement du royaume fut confié pendant la démence de Charles VI. David de Rambures périt à Azincourt avec trois de ses fils. Le quatrième, Adrien de Rambures, fit la guerre en Picardie contre les Anglais. Il s'empara de Saint-Riquier, du Pont-de-Rémy et secourut Harfleur assiégé par le comte de Sommerset. André de Rambures, sénéchal de Ponthieu et maître des eaux et forêts de Picardie, fonda le couvent des Minimes d'Abbeville à la fin du XV.ᵉ siècle. On voyait dans l'église son tombeau et celui de sa femme Jeanne de Halluin. Charles de Rambures, gouverneur de Doullens, devint vice-amiral de Picardie. On dit que, dans une mêlée, il se jeta sur une lance qui menaçait la vie d'Henri IV. Le dernier des Rambures est mort sur un champ de bataille; il fut tué en Alsace en 1677 à la tête du régiment de Rambures qu'il commandait. Sa fille, Charlotte de Rambures, épousa peu de temps après François de La Roche, marquis de Fontenilles. Les Rambures s'allièrent aux maisons d'Anjou-Dammartin, Auxy, Bergues, Biencourt, Bourbon-Rubempré, Brimeu, Créquy, Halluin, La Roche de Fontenilles, Mailly, Melun, Montluc-Balagny, etc. Armes : *d'or, à trois fasces de gueules.*

Riencourt. Très-ancienne maison de Picardie. Elle remonte à Gui de Riencourt qui accompagna en Angleterre Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie. Gui devint possesseur, après la conquête, de l'honneur de Sutton, fief plus considérable qu'une baronnie, situé dans le comté de Bedfort. Il eut aussi en partage le manoir de Burton au comté de Northampton et divers autres fiefs. Les ducs de Norfolk, Devonshire et Gordon, les comtes de Shrewsbury, Salisbury, Carlisle et Sandwich descendent de la branche des Riencourt établie en Angleterre au XI.ᵉ siècle (*Archives de la Tour de Londres.*) La branche aînée resta en Picardie et y posséda la seigneurie de Riencourt, l'une des plus considérables de l'Amiénois. Les cartulaires des abbayes du diocèse d'Amiens font souvent mention des seigneurs de Riencourt. En 1223, Thomas de Riencourt, qualifié

chevalier, souscrivit à la donation faite par Enguerrand de Picquigny à l'église de Sainte-Marie de Molliens-Vidame; Jean de Riencourt, son fils, transigea avec l'abbaye du Gard en 1223 touchant les marais de Croy-sur-Somme. La maison de Riencourt habituée en Picardie, à laquelle appartenait Raoul de Riencourt, chevalier de la troisième croisade, eut de grandes alliances et se subdivisa en trois branches: les Riencourt d'Orival, les Riencourt de Tilloloy-en-Vimeu, les Riencourt d'Andéchy. Plusieurs seigneurs de cette maison servirent avec distinction dans nos armées; Enguerrand de Riencourt avait le gouvernement de Calais vers 1382; Jacques de Riencourt, seigneur de Parfondrüe, lieutenant-général de la compagnie d'ordonnances des gens d'armes du roi, fit les guerres du règne de Louis XII; Charles-François de Riencourt, marquis d'Orival, commandait le régiment des dragons de la reine dans le XVIII.ᵉ siècle. Augustin-Réné, comte de Riencourt, est mort lieutenant-général des armées du roi. Hugues de Riencourt eut l'office de premier maître-d'hôtel d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Maison alliée à celles d'Ailly, Angennes, Des Friches-Doria, Forceville, Joyeuse, Lameth, Montmorency, Moreuil, Rouhault-Gamaches, Saisseval, Vérac, etc. La maison de Riencourt a plusieurs représentants en Picardie. M. le comte Adrien de Riencourt qui habite la terre de Bellevue, près le lac de Genève, est aussi de cette maison. Armes: *d'argent, à trois fasces de gueules frettées d'or.*

Rivery. Ancienne maison de Picardie originaire d'Amiénois. Dès l'année 1234 il est question de Gilles de Rivery qualifié chevalier dans divers titres. Les seigneurs de cette maison partageaient avec l'évêque, le chapitre, l'abbaye de Corbie, les seigneurs de Dours et de Blangy, le privilége exclusif de la chasse aux cygnes sur la Somme. Ils avaient aussi le privilége de conduire la mule de l'évêque d'Amiens lorsque ce prélat venait prendre possession du siége épiscopal. La mule et la vaisselle du repas donné à cette occasion appartenaient au seigneur de Rivery. Cette maison tint un rang distingué dans la chevalerie de Picardie. Antoine de Rivery fut capitaine d'Amiens en 1465; Jean de Rivery commandait à Thérouanne en 1481; René de Rivery, chevalier de Malte et commandeur d'Oisemont, eut la charge de lieutenant du roi dans le pays de Broûage. Maison éteinte. Alliée à celles d'Aplaincourt, Beauffort, Bousies, Moreuil, Rubempré, etc. Armes: *de gueules, à trois pals de vair au premier canton d'or.*

Rosoy. Maison originaire de la Tiérache illustrée par Roger de Rosoy, évêque-duc de Laon en 1174. Ce prélat eut de grands démêlés avec les habitants de sa ville épiscopale à l'occasion de l'institution de la commune. Ce fut lui qui maria à Bapaume Philippe-Auguste et Isabelle de Hainaut. Il assista au concile de Latran. Son père, Clairambault de Rosoy, avait épousé Elisabeth de Namur, comtesse de Réthel. Famille éteinte depuis plusieurs siècles. Armes: *d'argent, à trois roses de gueules posées 2 et 1.*

Comtes de Roucy. Renaud, comte de Reims, bâtit le château de Roucy au X.ᵉ siècle. Ses successeurs furent comtes de Reims et de Roucy. Alix de Roucy, femme d'Hilduin IV, comte de Montdidier, lui apporta le comté de Roucy en dot. Depuis lors les comtes de Montdidier prirent le titre de comtes de Roucy. Une substitution de nom de ce genre s'accomplit encore lorsque Eustache de Roucy, comtesse de Roucy, après la mort de ses frères, eût épousé Robert, sei-

gneur de Pierrepont; Robert prit le titre de COMTE DE ROUCY et ses successeurs le gardèrent. De ce nombre furent Robert II, comte de Roucy, grand-maître des eaux et forêts de France en 1362; Simon de Roucy, ôtage pour le roi Jean; Jean IV de Roucy, mort à Azincourt. Le comté de Roucy passa, au XV.e siècle, dans la maison de Sarrebruche. Les comtes de Roucy portaient *d'or, au lion d'azur.*

ROUHAULT-GAMACHES. Les Rouhault, originaires d'Angleterre, s'établirent en Picardie au commencement du XIV.e siècle, par le mariage d'un Rouhault avec l'héritière des sires de Gamaches, en Ponthieu. Les Rouhault-Gamaches sont célèbres dans l'histoire. Joachim Rouhault battit les Anglais à la bataille de Fourmigny, fit briller sa valeur au siége de Chalais en Guienne, à la bataille de Castillon et dans les guerres du *Bien Public.* Louis XI le nomma maréchal de France en 1461. La terre de Gamaches fut érigée en marquisat pour la maison de Rouhault, par lettres-patentes du mois de mai 1620. Famille éteinte. Alliée aux Arnaud de Pompone, Aumont, Châtillon, Corbie, Gamaches, La Mothe-Houdancourt, etc. Armes: *de sable, à deux léopards d'or, armés et lampassés de gueules.*

Maison et duché-pairie de ROUVROY-SAINT-SIMON. Eudes I.er, de la famille des comtes de Vermandois, fut la tige des anciens seigneurs de Saint-Simon et de Rouvroy; il vivait au XI.e siècle. Ses descendants devinrent célèbres. Jean de Rouvroy, seigneur de Saint-Simon, en Vermandois, combattit à Bouvines dans l'armée de Philippe-Auguste et fit le comte de Boulogne prisonnier. Claude de Saint-Simon, grand-louvetier de France, fut comblé de faveurs par Louis XIII qui érigea en duché-pairie sa terre de Rouvroy au commencement de 1635. Le duc de Saint-Simon, son fils, est connu par ses curieux mémoires et par le crédit dont il jouit pendant la minorité de Louis XV. Le duché-pairie s'éteignit en 1755. M. le général marquis de Saint-Simon, grand d'Espagne, est de cette maison. Alliances avec les Clermont-Tonnerre, Créquy, Durfort, Estourmel, Hédouville, Hénin, Grammont, Grimaldi-Valentinois, La Trémoïlle, Montmorency, etc. Les premiers seigneurs de Saint-Simon portaient *un écu d'argent au chef émanché de sable.* Les ducs de Saint-Simon adoptèrent pour armes: *écartelé, aux 1 et 4 échiqueté d'azur et d'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or* qui est de VERMANDOIS; *aux 2 et 3 de sable, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles d'or* qui est de ROUVROY.

ROYE. Les sires de Roye, en Santerre, furent connus dès 1095 et s'illustrèrent dans les croisades. Mathieu II eut la charge de grand-maître des arbalétriers; son fils, Gui de Roye, devint archevêque-duc de Reims et pair de France. Jean de Roye servit d'ôtage pour le roi Jean; un autre combattit à Azincourt. La maison de Roye avait acquis par alliance les titres du comté de Roucy. Charlotte de Roye, comtesse de Roucy, épousa François III, comte de La Rochefoucauld, Eléonore de Roye fut mariée à Louis de Bourbon, prince de Condé. La maison des sires de Roye s'est alliée aux Bourbon-Condé, Châtillon, Créquy, Ghistelles, La Rochefoucauld, Mailly, Montfort, Montmorency, Picquigny, etc. Armes: *de gueules, à la bande d'argent.*

ROUSSÉ. Ancienne maison du Boulonnais qui a donné des connétables hérédi-

taires du comté de Guines, des lieutenants-généraux des armées du roi et des chevaliers de ses ordres. Elle a fait preuves de noblesse depuis 1508 devant M. de Bernage, intendant de Picardie. Etienne de Roussé, vicomte de Waben, baron de Bellebrone, était chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1624; Charles de Roussé, marquis d'Allembon, baron d'Hermelinghen, connétable héréditaire du comté de Guines, conseiller du roi, est mort lieutenant-général des armées. Maison éteinte. Alliée à celles d'Ailly, Anvin de Hardenthun, Boulainvilliers, Calonne, Fouilleuse de Flavacourt, La Fontaine-Solare, etc. Armes: *d'argent, à cinq merlettes de sable, 3 et 2, écartelé d'*Ailly *qui est de gueules au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits.*

Rubempré. Ancienne maison de Picardie, connue dans la province depuis 1291. Elle adopta le nom de la terre de Rubempré, en Amiénois. Coubert de Rubempré fut tué en 1405 devant le château de Merck où il combattait avec le sire de Rambures. Lancelot de Rubempré mourut à Azincourt. Jean-Antoine de Rubempré, grand-bailli du Hainaut, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Lorraine, périt à la bataille de Nancy aux pieds de Charles-le-Téméraire. Charles de Rubempré, son frère, servit d'abord la maison de Bourgogne; il reconnut plus tard l'autorité de Louis XI et devint capitaine d'Amiens. Sa fille, Jeanne de Rubempré, épousa Jacques de Bourbon, fils naturel de Jacques de Vendôme. Ils devinrent la souche de la maison de Bourbon-Rubempré qui prit le nom et les armes de Rubempré, eut de grandes charges et d'illustres alliances. La seigneurie de Rubempré, érigée en principauté, passa en 1704 dans la maison de Mérode par le mariage de Louise-Brigitte, princesse de Rubempré et d'Everberghe, mariée à Philippe-François de Mérode, comte de Montfort, devenu par cette alliance prince de Rubempré dont ses descendants portent encore le titre. L'ancienne maison de Rubempré s'allia à celles d'Averoult, Bernieulles, Bourbon-Vendôme, Bousies, Coucy, Crévecœur, Croy, Du Souich, Halluin, Mailly, Mérode, Récourt, etc. Armes: *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

Rumet. Dès le XIII.e siècle, la maison de Rumet, habituée en Picardie, posséda la seigneurie de Buscamp au comté de Saint-Pol. Les Rumet de Buscamp remplirent d'importantes charges dans la magistrature. Nicolas de Rumet, lieutenant-général au siége de Montreuil-sur-Mer et maître des requêtes, fut intendant de justice en Picardie, Artois et Boulonnais, pendant le règne d'Henri II. Il composa une chronique du Ponthieu, restée manuscrite, continuée par son fils aîné. Elle fait aujourd'hui partie de la collection de dom Grenier, conservée à la Bibliothèque Royale. Nicolas de Rumet, troisième fils de l'intendant Rumet, devint lieutenant-général de la sénéchaussée d'Anjou. Famille éteinte. Armes: *de sable, à trois molettes d'éperon d'argent.*

Runes. Ancienne maison de Picardie. Jean de Runes commandait à Amiens en 1567; Jacques de Runes, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, servait dans la maison du roi en 1673. François-Léonor de Runes fut admis en 1750 aux états d'Artois à cause de sa terre d'Azincourt. Les preuves de noblesse de cette maison, faites devant l'intendant Bignon, remontent à 1467. La famille de Runes s'est alliée aux maisons de Boulainvilliers, Clermont-Tonnerre, Gourlay, Humières, Lameth, Querecques, Tramecourt, etc. Ses armes sont *d'argent, au sautoir d'azur, accompagné de quatre aiglettes de gueules.*

Sains. Ancienne maison de Picardie. Simon de Sains, chevalier, vivait sous Philippe-Auguste. Jean de Sains épousa Alix de Marigny, sœur du célèbre Enguerrand de Marigny. Raoul de Sains servait dans les guerres du xiv.ᵉ siècle en qualité de chevalier-banneret; il fut l'un des cent-vingt gentilshommes qui accompagnèrent Charles-le-Sage à Vernon lorsque ce prince alla joindre le roi de Navarre (*Montres de l'an* 1370.) L'Aigle de Sains, seigneur de Caveron, était de cette famille. Il s'attacha au service de la maison de Bourgogne et fut fait chevalier sous les murs de Compiègne par le duc Philippe-le-Bon. Les possessions de cette famille, éteinte à la fin du xvii.ᵉ siècle, passèrent dans la maison de Monchy. Alliances avec les familles d'Applaincourt, Boufflers, Flavy, Gaillard de Longjumeau, Marigny, Saint-Simon, etc. Armes : *de gueules, semé de croissants d'argent, au lion de sable brochant sur le tout.*

Saint-Blimont. Ancienne maison du Ponthieu, en possession de la baronnie d'Ordre en Boulonnais. La terre de Saint-Blimont, près Saint-Valery, fut érigée en marquisat dans l'année 1682. Jean de Saint-Blimont, capitaine de 300 hommes d'armes, fit partie du corps d'armée envoyé en Danemarck sous le règne de François I.ᵉʳ. François de Saint-Blimont mourut gouverneur d'Abbeville, en 1560. La maison de Saint-Blimont, aujourd'hui éteinte, a fourni plusieurs chevaliers de Malte. L'un d'eux était titulaire de la commanderie de Saint-Maulvis. Alliances avec les Biencourt, Blotefierre, Carvoisin d'Achy, Halluin, Le Tonnelier de Breteuil, Le Ver, Louvencourt, Rambures, Saveuse, Sempy, etc. Armes : *d'or, au sautoir dentelé de sable.*

Saint-Delis. Ancienne maison habituée en Picardie. Jean de Saint-Delis, seigneur d'Heucourt et d'Havernas, en Amiénois, fut député de la noblesse de Picardie aux états tenus à Tours en 1485 par le roi Charles VIII. Antoine de Saint-Delis, son fils, était lieutenant-général à Amiens en 1505 (*La Morlière.*) Pierre de Saint-Delis eut vers ce temps le gouvernement de Saumur. Robert de Saint-Delis, leur descendant, capitaine de mille hommes de pied de la légion de Picardie et de 200 chevau-légers, fut gouverneur d'Abbeville. Maison éteinte. Alliée à celles de Lannoy, Liéval, Le Comte de Nonant, etc. Armes : *de sinople, à l'aigle d'argent, becqué et membré de gueules, au perroquet d'or en ses serres, becqué et membré de même.*

Saint-Valery. Maison issue du sang royal de France. Gauthier, comte de Saint-Valery en Ponthieu, petit-fils de Richard-le-Jeune, duc de Normandie, prit part à la première croisade avec son fils Bernard (*Orderic Vital.*) Thomas de Saint-Valery s'illustra à la bataille de Bouvines où il combattait avec cinquante chevaliers et deux mille vassaux sous sa bannière. Maison depuis long-temps éteinte. Armes : *d'azur, fretté d'or, semé de fleurs de lis de même.*

Saisseval. Ancienne maison de Picardie, habituée en Amiénois. La seigneurie de Saisseval relevait de la baronnie de Picquigny. En 1203, Enguerrand de Saisseval fit hommage pour son fief au baron de Picquigny, vidame d'Amiens. La défense de Péronne en 1536 a immortalisé le nom de Saisseval. On sait que les seigneurs de Saisseval et de Sarcus secoururent la ville et forcèrent le comte de Nassau à en lever le siége. Les armes de la famille de Saisseval sont placées sur la fameuse *Bannière de Péronne* avec celles du maréchal de La Marck, du comte

de Dammartin et de la maison de Sarcus. La famille de Saisseval, aujourd'hui éteinte, a fourni des chevaliers à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et s'est alliée aux maisons de Chassepot, Fresnoy, Gueulluy de Rumigny, Riencourt, Sacquespée, etc. Elle portait *d'azur, à deux bars adossés d'argent.*

Sarcus. Très-ancienne maison de Picardie habituée dès le XIe siècle en Amiénois et en Beauvoisis. Elle eut de grandes charges à la cour, s'illustra dans les armées et fut pourvue d'importantes dignités dans l'Église. Parmi les seigneurs de cette maison l'historien doit surtout mentionner : Hugues et Adam de Sarcus, chevaliers de la troisième et de la sixième croisades ; Renaud de Sarcus, chambellan de Philippe de Valois; Hugues de Sarcus, grand-prieur de France en 1420; Jean de Sarcus, son frère, panetier du duc de Bourgogne; François de Sarcus, IIe du nom, conseiller et chambellan des rois Louis XII et Charles VIII; il se distingua dans les guerres d'Italie. Jean de Sarcus, chambellan et maître-d'hôtel de François Ier, capitaine-général de la légion de Picardie, s'illustra dans la défense de Péronne, l'un des événements les plus glorieux du règne de François Ier; Jean de Sarcus et le seigneur de Saisseval se jetèrent dans la ville avec deux mille légionnaires de Picardie et forcèrent les Impériaux à s'éloigner. Jean de Sarcus rebâtit avec magnificence le vieux manoir de Sarcus; les constructions du nouveau château n'existent plus et ont toujours été considérées comme l'un des chefs-d'œuvre de la Renaissance. Nous citerons encore parmi les seigneurs de la maison de Sarcus : François de Sarcus, aumônier d'Henri II et évêque du Puy; David et Adrien de Sarcus, commandeurs de Malte; Jean de Sarcus, abbé de Locdieu au diocèse d'Amiens, en 1531, et plus tard de Lannoy au diocèse de Beauvais; Robert de Sarcus, commandant de mille hommes de pied de la légion de Picardie, mort après 1573; Eléonor-Maximilien, marquis de Sarcus, directeur des fortifications des places de Picardie, mort en 1768; César-Eléonor, comte de Sarcus, commandeur des ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, mort en 1787; Jean-Baptiste, comte de Sarcus, gouverneur des pages de la petite écurie du roi, gentilhomme ordinaire de *Monsieur*, comte de Provence, mort en 1778. La maison de Sarcus compte encore des représentants en Picardie et en Bourgogne. Nous avions cru pouvoir affirmer dans les *Archives historiques de Picardie et d'Artois*, publiées à Amiens en 1843, et en nous appuyant sur l'autorité de l'historien La Morlière, que la maison de Sarcus était éteinte. Cette assertion est inexacte et nous nous sommes fait un devoir de réparer ici notre erreur. L'ancienne branche aînée des Sarcus et la branche de Fricamp sont les seules qui n'aient plus de représentants. L'extinction de la première de ces deux branches fit l'erreur de La Morlière; elle s'accomplit vers 1570. Bonne de Sarcus, héritière des biens de sa maison, épousa dans ce temps Josse de Gourlay; leur fille fut mariée à Adrien Tiercelin de Brosses, sénéchal du Ponthieu. La branche de Fricamp ne s'est éteinte que vers 1780. (Voir pour la généalogie de cette maison : *d'Hozier*, dom *Caffiaux*, dom *Grenier*, les documents déposés aux *Archives départementales de la Côte-d'Or* et les titres et chartes de la maison de Sarcus dont les originaux nous ont été communiqués.) Les Sarcus se sont alliés aux Blotefierre, Boulainvilliers, Carvoisin d'Achy, Chabannes la Palisse, Dufour de Maulevrier, Estrées, Pellevé, Pisseleu, Saveuse, Villiers de l'Isle-Adam, etc. La maison de Sarcus a fait ses preuves pour les honneurs

de la cour en 1785; ses armes, placées dans le Musée de Versailles (salles des Croisades), sont *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre merlettes de même.*

SAVEUSE. Maison illustre de Picardie. La seigneurie de Saveuse était située en Amiénois. Il est question dans l'histoire des sires de Saveuse dès le XII.ᵉ siècle. Philippe de Saveuse partit pour la Terre-Sainte avec Philippe-Auguste. Morlet de Saveuse, premier-chambellan des rois Charles V et Charles VI, capitaine-général en Picardie, fit la guerre aux Anglais et mourut au siége de Merck en Calaisis. Guillaume de Saveuse, son fils, eut la garde de Charles VI, pendant la démence de ce malheureux prince, et périt à Azincourt. Hector de Saveuse, frère de Guillaume, « paraît comme un foudre dans les histoires » dit La Morlière. Il se couvrit de gloire au siége d'Arras en 1414. Philippe de Saveuse, son neveu, devint célèbre. Les historiens citent sa vaillance dans les combats et son habileté dans les affaires publiques. Il réconcilia Philippe-le-Bon avec son fils le comte de Charolais. Envoyé auprès de ce dernier, après la bataille de Montlhéry, le sire Philippe de Saveuse fit briller avec tant d'éclat ses qualités d'homme de guerre que le comte Charles s'écria : « Que ne m'a-t-il cousté quarante mille » escus et qu'eussiez esté avec moy à la journée n'aguières passée de Montle- » hery ! » Philippe de Saveuse eut long-temps la charge de capitaine d'Amiens; il fonda dans cette ville le couvent des Saintes-Claires en 1442. La maison de Saveuse, aujourd'hui éteinte, s'allia à celles d'Ailly, Boubers, Créquy, Croy, Du Lude, Lallaing, Quiéret, Renty, Saint-Blimont, Sarcus, etc. Armes : *de gueules, à la bande d'or accompagnée de six billettes de même, trois en chef, trois en pointe.*

Comté-pairie de SOISSONS. Les premiers comtes de Soissons descendaient, par les femmes, des anciens comtes d'Eu, en Normandie. Ils s'allièrent, à la fin du XI.ᵉ siècle, aux seigneurs de Nesle et de Falvy. Plusieurs d'entre eux s'illustrèrent dans les croisades. Il portaient pour armes *bardé d'argent et d'azur de dix pièces.* Le comté de Soissons appartint ensuite à la maison de Châtillon et passa dans celle de Coucy. Le 13 mai 1404, Marie de Coucy, veuve d'Henri de Bar, le céda pour 400,000 livres à Louis, duc d'Orléans, frère du roi Charles VI; il fut alors érigé en comté-pairie. Possédé ensuite en indivis par Louis d'Orléans et par Robert de Bar, fils de Marie de Coucy, le comté de Soissons passa à Claude de France, fille de Louis XII et plus tard à Catherine de Médicis. Armes du comté-pairie de Soissons : *de France, au lambel d'argent.*

SOYECOURT. Ancienne maison de Picardie habituée en Santerre où se trouvait la seigneurie de Soyecourt. Les cartulaires des abbayes de Saint-Germer et de Gomer-Fontaine font mention des seigneurs de Soyecourt dès l'année 1268. L'un de leurs descendants, Gilles de Soyecourt, chevalier-banneret, grand-échanson de France, mourut à la bataille de Crécy; François de Soyecourt servit avec distinction dans les guerres du règne de François I.ᵉʳ. Il s'enferma dans Mons avec le capitaine La Noue et y soutint un long siége contre l'armée du duc d'Albe. Françoise de Soyecourt, sa fille, porta, au XVI.ᵉ siècle, la seigneurie de Soyecourt dans l'illustre maison de Belleforière par son mariage avec Ponthus de Belleforière, gouverneur de Corbie. La maison de Soyecourt, aujourd'hui éteinte, s'allia

à celles de Belleforière, Châtillon, Créquy, Dreux, Hangest, Mailly, Ongnies, Pisseleu, Soissons-Moreuil, etc. Armes : *d'argent, fretté de gueules.*

THOROTTE. Les seigneurs de Thorotte, en Noyonnais, furent puissants au moyen-âge. Plusieurs d'entre eux eurent de grandes dignités dans l'Église. Raoul de Thorotte était évêque-duc de Langres ; Robert de Thorotte occupa le siége épiscopal de Laon. La seigneurie de Thorotte passa dans la maison de Clermont-Nesle. Famille depuis long-temps éteinte. Armes : *de gueules, au lion d'argent.*

TIERCELIN DE BROSSES. La Morlière et d'autres historiens ont affirmé que cette maison était issue de celle des anciens comtes de Toulouse. Elle remplit d'importantes charges et s'habitua en Picardie où elle eut l'office de sénéchal du Ponthieu et diverses seigneuries. Adrien Tiercelin, I.er du nom, seigneur de Brosses, chambellan de François I.er, gouverneur de François, fils de France, dauphin du Viennois, épousa Jeanne de Gourlay, dame de Sarcus, fille de Bonne de Sarcus, héritière de Jean de Sarcus, colonel des légions de Picardie. Adrien Tiercelin, II.e du nom, devint lieutenant-général pour le roi dans la province de Champagne et chevalier du Saint-Esprit. Belleforest parle de lui avec éloges. Il fut envoyé en ôtage à Londres en 1560 ; rendu à la liberté en 1562 il revint en Angleterre pour y accompagner Marie Stuart. « Il se trouva, dit La Morlière, » avec beaucoup d'honneur és journées de Dreux, de Saint-Denys et de Mont- » contour pour la cause de Dieu et de son prince. » Maison éteinte. Alliée aux familles d'Amboise, Auxy, Du Belloy, Gaucourt, Gourlay, Rancé, Rouhault-Gamaches, etc. Armes : *d'argent, à trois tierces d'azur, passées en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable.*

Principauté de TINGRY. La terre de Tingry, en Boulonnais, appartint long-temps aux seigneurs de Fiennes. Elle passa plus tard aux Luxembourg-Montmorency et devint une principauté. Les princes de Tingry portaient *de* MONTMORENCY *chargé en cœur d'un écusson d'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or* qui est LUXEMBOURG.

TRIE. Famille illustre, originaire du bourg de Trie dans le Vexin-Français, habituée en Beauvoisis pendant le moyen-âge. Renaud de Trie, II.e du nom, conseiller de Philippe-le-Bel, était maréchal de France en 1324. Mathieu de Trie, seigneur de Vaumain et d'Airaines, fut aussi maréchal de France. Il mourut lieutenant-général pour Philippe de Valois sur les frontières de Flandre. Un autre Mathieu de Trie eut l'office de grand-panetier de France. Renaud de Trie, seigneur de Sérifontaine, capitaine du château de Rouen, remplit la charge de maître des arbalétriers et celle d'amiral de France en 1397. Guillaume de Trie, évêque de Bayeux, devint archevêque-duc de Reims. Maison éteinte. Armes : *d'or, à la bande d'azur.*

TORCY. Ancienne maison de Picardie, habituée en Boulonnais, en Santerre et en Beauvoisis, et qu'il ne faut pas confondre avec les marquis de Torcy en Brie, branche de l'illustre maison de Colbert. Les Torcy de Picardie ont servi avec distinction dans les armées. Louis de Torcy, seigneur de Bonival en Beauvoisis, fut gouverneur de Châtillon ; Philippe de Torcy, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Casal, défendit avec gloire cette place contre les Espagnols,

il eut ensuite le gouvernement d'Arras, mourut dans cette ville en 1644 et fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Vaast. Antoine-Philibert de Torcy, son fils, était mestre de camp en 1721. Famille éteinte. Alliée à celles de Boulainvilliers, l'Hôpital Saint-Mesmes, Ligny d'Aufreville, Rouhault-Gamaches, etc. Armes : *de sable, à la bande d'or.*

Valenglart, Le Roy de Valanglart. Ancienne famille de Picardie dont la filiation noble est prouvée depuis 1375. Cette maison, en possession des titres de marquis de Valenglart et de comte de Barde, a fourni plusieurs chevaliers de Malte, des officiers de distinction à nos armées, un écuyer du duc d'Aumale en 1573, un gentilhomme ordinaire de la maison du duc de Guise en 1582, un mestre de camp de cavalerie, mort en 1794, etc. La maison Le Roy de Valenglart compte plusieurs représentants en Picardie et s'est alliée à celles de Cacheleu, Carpentin, Crèvecœur, Du Passage, Runes, Sainte-Hermine, etc. Armes : *tiercé en fasces : au 1 d'or au lion léopardé de gueules; au 2 de sinople; au 3 d'hermine.*

Comté-pairie et duché-pairie de Valois. Le Valois fut l'apanage ordinaire des enfants de France. En 1268, St-Louis en avait fait don à Jean de France, dit *Tristan*, son quatrième fils. En 1284, les châtellenies de Verberie, Crépy, La Ferté-Milon et Pierrefonds furent érigées en comté-pairie de Valois pour Charles de France, fils de Philippe-le-Hardi. En lui fut l'origine de la branche royale de Valois. Voici les diverses modifications qui suivirent : 1.° Lettres-patentes de 1406 par lesquelles Charles VI érige le Valois en duché-pairie en faveur de Louis d'Orléans, son frère; 2.° Lettres du mois de février 1498 pour François d'Orléans, comte d'Angoulême; 3.° Lettres du mois de décembre 1516 pour Jeanne d'Orléans, comtesse de Taillebourg; 4.° En 1529, le duché de Valois est donné à Marie de Luxembourg, veuve de François de Bourbon, comte de Vendôme; 5.° Il fait partie du douaire de Catherine de Médicis (lettres de Charles IX, 1562); 6.° Il est donné à Marguerite de France, reine de Navarre, sœur d'Henri III (1582); 7.° Donation du mois de janvier 1630 à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII; 8.° Le duché de Valois est accordé en 1661 à Philippe de France, frère de Louis XIV. Armes de l'ancien Valois, comté-pairie : *semé de France à la bordure de gueules;* Valois moderne, duché-pairie : *de France au lambel d'azur.*

Comtes de Vermandois. Les premiers comtes de Vermandois descendaient de Karle-le-Grand. Adèle de Vermandois, dame de Valois, leur unique héritière, épousa Hugues de France, dit *le Grand*, fils d'Henri I.er roi de France; ils formèrent la tige des seconds comtes de Vermandois, dont la puissance était citée. Eléonore de Vermandois, comtesse de Saint-Quentin, dame de Valois et leur héritière, mourut dans les premières années du XIII.e siècle, laissant à Philippe-Auguste, son parent, les comtés de Vermandois et de Valois. La maison de Vermandois, dont Hugues de France fut la tige, portait *échiqueté d'or et d'azur au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Duché-pairie de Verneuil. La terre de Verneuil, en Valois, appartint d'abord aux Bouteiller de Senlis. Henri IV l'érigea en marquisat en 1600 pour Henriette

de Balzac d'Entragues. Ce marquisat devint un duché-pairie en 1652, en faveur d'Henri de Bourbon, évêque de Metz, prince du Saint-Empire, fils légitimé d'Henri IV et d'Henriette de Balzac d'Entragues. Henri de Bourbon étant mort sans postérité, le titre du duché-pairie de Verneuil s'éteignit; la terre passa dans la maison de Condé. Armes du duché-pairie de Verneuil : *de France, au bâton de gueules péri en barres.*

Villiers de l'Isle-Adam. Ancienne et illustre maison, habituée en Beauvoisis et dans le Vexin-Français. Elle a donné un maréchal de France gouverneur de Paris, un grand-louvetier de France, un porte-oriflamme, un souverain-maître de l'hôtel du roi, un maître des eaux et forêts de Normandie, deux évêques de Beauvais, un grand-maître de Malte, un grand-maître de Rhodes, etc. Maison éteinte. Alliée aux familles d'Aumale, Bournel, Bournonville, Fresnoy, Sarcus, etc. Armes : *d'or, au chef d'azur chargé d'un dextrochère revêtu d'un fanon d'hermine brochant sur le tout, la main d'argent.*

Vincent d'Hantecourt. Ancienne maison du Ponthieu. Elle a fourni des officiers de distinction à nos armées. Nous citerons Nicolas Vincent, premier du nom, capitaine de 400 hommes au regiment de Picardie, tué au service d'Henri II; Jean Vincent, seigneur d'Hantecourt, qui commandait le faubourg Marcadé d'Abbeville lorsque Jean de Wert vint assiéger cette place; Jean Vincent fut député du Ponthieu aux états-généraux d'Orléans. Son père Nicolas Vincent, II.e du nom, seigneur d'Hantecourt et de Raimecourt, mérita par ses services la charge de conseiller-d'état. Alliances avec les maisons d'Aliamet, Calonne, Dourlens, Fontaines, etc. Armes: *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois licornes d'argent saillantes.*

Seigneurie de Warty. Les seigneurs de Warty, terre du Beauvoisis, sont connus depuis le XII.e siècle. Pierre de la Bretonnière, seigneur de Warty, gouverneur et bailli de Clermont, devint grand-maître des eaux et forêts de France en 1525. La terre de Warty fut acquise au commencement du XVIII.e siècle par Jacques Fitz-James, duc de Berwick, pour qui elle fut érigée en duché-pairie.

Wignacourt. Maison illustre de Picardie. Elle prit le nom de la terre de Vignacourt en Amiénois et s'habitua en Flandre, en Artois, en Champagne et en Alsace. Cette maison a donné deux grands-maîtres à l'ordre de Malte. Le premier, Aloph de Wignacourt, fit fortifier Malte et donna par des victoires sur les Turcs beaucoup d'éclat à sa maîtrise; Aloph de Wignacourt mourut en 1622. Adrien de Wignacourt, son petit-neveu, premier-gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, fut élu grand-maître en 1690. Il avait été titulaire de la commanderie d'Oisemont en Ponthieu. Voici l'épitaphe latine placée à Malte sur son tombeau: *Si generis splendorem quæris, habes in solo nomine, habes in affinitatibus pene regiis; « si vous cherchez la splendeur de sa race, vous la trouverez dans son » nom, vous la trouverez dans ses alliances presque royales.* » Simon de Wignacourt accompagna Philippe-Auguste dans la 3.e croisade; son nom et ses armes sont au musée de Versailles. Le marquis de Wignacourt fut tué à Fontenoy; Louis-Daniel marquis de Wignacourt périt à la bataille de Minden, à l'âge de 27 ans. La maison de Wignacourt, admise dans les chapitres nobles des Pays-Bas,

s'est alliée aux familles d'Aremberg, Berghes-Saint-Winock, Carnin, Clermont-Tonnerre, Cossé-Brissac, Créquy, Croy, Ghistelles, Ligne, Mailly, Mérode, Renty, Sainte-Aldegonde, etc. Le chef de nom et d'armes de cette illustre maison est aujourd'hui M. Louis-Marie-Balthasar marquis de Wignacourt, fils du marquis de Wignacourt, lieutenant-général des armées du roi et grand'croix héréditaire de l'ordre de Malte. Armes: *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules au pied nourri.*

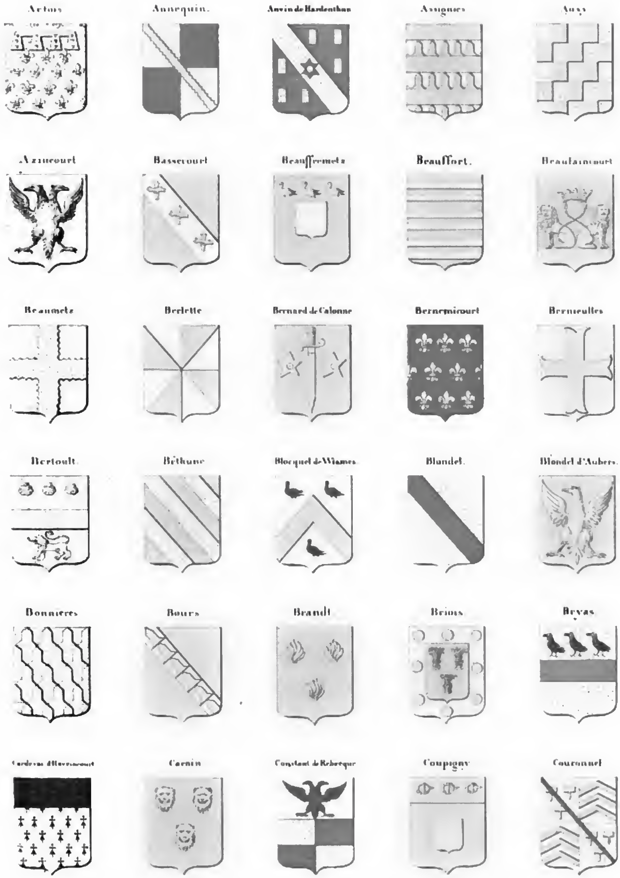


ARTOIS.

Aix. La maison artésienne d'Aix obtint une sentence de noblesse en 1582. Lamoral-François-Eugène baron d'Aix, seigneur de Remy, fut admis aux états d'Artois en 1756, devint maieur d'Arras et député des états de la province. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Guillebon, Le Josne de Contay, etc. Armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

Annequin. La terre d'Annequin, en Artois, donna son nom à cette famille depuis long-temps éteinte. Les sires d'Annequin étaient pairs du comté de Béthune au XIII.e siècle. Baudouin d'Annequin prit part au siége d'Oisy en 1254. La maison des sires d'Annequin, aujourd'hui éteinte, portait *écartelé d'or et de sable, au bâton engrelé de gueules.*

Anvin de Hardenthun. Famille d'origine chevaleresque. Le château de Hardenthun dont elle prit le nom était situé en Boulonnais. Les titres de l'abbaye de Cercamp, conservés dans les archives départementales du Pas-de-Calais, font foi qu'en 1149 Simon d'Anvin était au nombre des barons de Flandre. Une charte de 1191 datée d'Acre, et portant le sceau de Raoul, comte de Soissons, dépose que Pons ou Poncet d'Anvin fut du nombre des chevaliers de la troisième croisade. En 1232, Baudouin d'Anvin est pair du comté de Saint-Pol ; en 1276, Enguerrand d'Anvin figure dans les chartes en qualité de chevalier et bailli de Saint-Omer. L'*Histoire de la maison d'Auvergne*, par Baluze, et celle *de la maison de Châtillon*, par André Du Chesne, font mention de Moriaux d'Anvin, baron du Boulonnais. En 1298, Moreau d'Anvin est châtelain de Calais. Philippe d'Anvin de Hardenthun, chevalier, baron du Boulonnais et seigneur de Sarriquier, prévôté de Montreuil-sur-Mer, remplit la charge de grand-fauconnier de France depuis 1337 jusqu'en 1353. Laurent de Hardenthun, *premier-écuyer du corps du roi Jean*, donna quittance en cette qualité en 1354 (*Biblioth. Roy. Cabinet des Titres.*) Le 1.er mars 1379, Robert de Hardenthun fit montre à Ardres avec sept écuyers de sa compagnie : Robert Baillet, Jehan de Nédonchel, Testart de Saranviller, Rifflard de Camberonne, Jehan d'Eseilmen, Lancelot La Personne et Alyaume de Gaspanes (*Tit. de la Bib. Roy.*) Jean et Oranglois d'Anvin de Hardenthun moururent à Azincourt. — Le château de Hardenthun fut très-fortifié et les sires de Hardenthun qui y tenaient garnison à leur solde rendirent, dans le moyen-âge, de grands services aux rois de France. A la fin du XIV.e siècle, ou au commencement du XV.e, la famille d'Anvin de Hardenthun s'établit à Ochancourt en Vimeu où habite encore M. le baron d'Anvin de Hardenthun, chef de nom et d'armes de sa maison. Dans les XVI.e et XVII.e siècles, les d'Anvin de Hardenthun ne dégénérèrent pas et servirent avec distinction dans nos armées. Alliances avec les maisons d'Auxy, Boubers, Bournonville, Brandt, Courteville d'Hodicq, Fléchin, Longueval, Mailly, Monchy, Quiéret, Sainte-Aldegonde, Renty, Wignacourt, etc. Armes : *de sable, à la bande d'or chargée d'une molette de sable et accompagnée de six billettes d'or, trois en chef, trois en pointe.* Le nombre des billettes a varié. L'armorial de Bignon et un titre de 1354 portent huit billettes ; on en trouve quelquefois sept.


Artois
Annequin.
Anvin de Hardenthun
Assignies
Auxy
Azincourt
Bassecourt
Beauffremetz
Beauffort.
Beaulaincourt
Beaumetz
Berlette
Bernard de Calonne
Bernemicourt
Berneulles
Bertoult.
Béthune
Blocquel de Wismes.
Blondel.
Blondel d'Aubers.
Bonnieres
Bours
Brandt
Brias
Bryas
Cardevac d'Havrincourt
Carnin
Constant de Rebecque
Coupigny
Couronnel

Aoust. Cette maison, habituée en Artois depuis plusieurs siècles, a fourni des sénéchaux du Ponthieu, des baillis d'Abbeville, un gouverneur de Douai, un lieutenant-général à nos armées et plusieurs chevaliers de Malte. Autrefois en possession du marquisat de Jumelles, des baronnies de Rémy et de Cuincy, la maison d'Aoust compte encore des représentants. Elle s'est alliée aux familles de Bacquehem, Belvalet, Divion, Gantès, Le Josne de Contay, Trazegnies, Villers-au-Tertre, etc. Armes : *d'azur, à trois gerbes d'or liées de même.*

Comtes d'Artois. Le pays d'Artois fut réuni à la couronne de France sous Philippe-Auguste, après avoir appartenu aux comtes de Flandre. Le 7 juin 1237, St-Louis créa *comte d'Artois* son frère *Robert de France*, à qui le roi Louis VIII, leur père, avait déjà donné le pays d'Artois à titre d'apanage. Robert de France, premier comte d'Artois, mourut en 1249 à la bataille de la Massoure. Voici la suite des princes et princesses qui possédèrent après lui le comté d'Artois : — 2 *Robert II*, fils de Robert de France. — 3 *Mahaud*, veuve d'Othon IV, comte de Bourgogne. (Elle eut de grands différends avec son neveu, Robert d'Artois, III.e du nom, pour la possession du comté d'Artois qui lui fut dévolue par un arrêt souverain. La postérité de Robert III porta le nom d'*Artois* jusqu'à la fin du XV.e siècle, mais ne posséda rien depuis lors dans la province.) — 4 *Jeanne de Bourgogne*, veuve du roi Philippe-le-Long. — 5 *Jeanne de France*, mariée à Eudes IV, comte de Bourgogne. — 6 *Philippe II de Bourgogne*, petit-fils de Jeanne de France. — 7 *Marguerite de France*, seconde fille de la reine Jeanne et de Philippe-le-Long, veuve de Louis de Crécy, comte de Flandre. — 8 *Louis de Mâle*, fils de Marguerite de France. — 9 *Marguerite de Flandre*, fille de Louis de Mâle. — 10 *Jean-Sans-Peur*, duc de Bourgogne, fils de Marguerite de Flandre. — 11 *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne. — 12 *Charles-le-Téméraire*, duc de Bourgogne. — 13 *Marie de Bourgogne*, sa fille. — 14 *Philippe d'Autriche*, dit *le Beau*, fils de Marie de Bourgogne. — L'Artois fut ensuite possédé, à titre de souveraineté, par l'empereur *Charles-Quint* auquel succédèrent *Philippe II* d'Espagne, l'infante *Isabelle-Claire-Eugénie* et *Philippe IV* d'Espagne. Par la paix des Pyrénées, de 1659, une partie de l'Artois fut cédée à la France, l'autre resta au pouvoir de l'Espagne ; il y eut alors *l'Artois cédé* et *l'Artois réservé*. Le traité de Nimègue consacra, en 1678, la réunion définitive de l'Artois à la couronne de France. Les comtes d'Artois de la maison de Robert I.er portaient *semé de France, au lambel de quatre pendants de gueules, chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.*

Assignies. Le château d'Assignies près d'Aire, en Artois, donna son nom à cette maison, connue dans la province dès le XIII.e siècle. Jean d'Assignies fut au service du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, et commandait 500 lances ; Léon d'Assignies, prévôt de Valenciennes, en eut 1500 sous ses ordres pour le service de l'empereur Maximilien d'Autriche. Antoine d'Assignies, mestre de camp de cavalerie et avoué de Thérouanne, fut créé chevalier par lettres-patentes de Charles-Quint. La maison d'Assignies se divisa en plusieurs branches. L'une d'elles joignit à son nom celui de Tournay, lorsque Philippe de Tournay, comte d'Oisy, eut institué pour héritier de ses biens Julien d'Assignies, son cousin. La maison d'Assignies, aujourd'hui éteinte, a donné des chevaliers de Malte, un commandeur de Saint-Lazare et des chanoinesses aux chapitres nobles de Denain et de Bour-

bourg. Alliances avec les Barbançon, Berghes-Saint-Winock, Bernimicourt, Nédonchel, Saint-Genois, Tramecourt, etc. Armes : *fascé de gueules et de vair de six pièces*. La branche de Tournay d'Assignies portait *d'or, à trois lions naissants de gueules, armés et lampassés d'argent*.

AUDENFORT. David d'Audenfort fut gentilhomme de l'empereur Charles-Quint. On trouve encore : François d'Audenfort, son petit-fils, gentilhomme ordinaire du duc Mathias, et Lamoral d'Audenfort, créé chevalier par lettres de 1623. Cette maison admise aux états d'Artois en 1757 a fourni, au moyen-âge, plusieurs maïeurs de la ville de Saint-Omer. Alliances avec les Du Biez, Lannoy, Gosson, La Forge, etc. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent à trois molettes de sable, aux 2 et 3 d'hermine à trois tours de gueules 2 et 1*.

AUXY. Les sires, barons ou bers d'Auxy prirent le nom de la terre d'Auxy située en Artois. Trois d'entre eux moururent à Azincourt. Jean d'Auxy IV fut gouverneur du Ponthieu, plus tard maître des eaux et forêts d'Artois pour Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et enfin grand-maître des arbalétriers de France en 1461. Jean d'Auxy était chevalier de la Toison-d'Or. Les sires d'Auxy portaient *échiqueté d'or et de gueules*. Famille éteinte.

AVEROULT. Cette maison, aujourd'hui éteinte, portait le nom de la terre d'Averoult en Artois et a fourni plusieurs maïeurs de Saint-Omer au moyen-âge. Aliam d'Averoult périt à Azincourt. Antoine d'Averoult, seigneur d'Helfaut, vicomte de Saint-Donat, gouverneur du Quesnoy, mourut en 1682. Alliances avec les maisons Du Biez, La Cornhuse, Lens, Renty, etc. Armes : *fascé d'or et de sable de six pièces, au canton d'hermine*.

AZINCOURT. Maison connue en Artois dès le XIII.e siècle. Deux seigneurs d'Azincourt périrent dans la funeste journée qui reçut le nom de leur château, voisin du champ de bataille. Isambart d'Azincourt pénétra dans la tente du roi d'Angleterre, pendant la mêlée, et emporta l'une des épées de ce prince. Maison éteinte. Armes : *d'argent, à une aigle de gueules éployée, à deux têtes, membrée d'azur*.

BACQUEHEM. Maison connue dès l'an 1100. Arnoult ou Arnould de Bacquehem vivait alors; il fut le bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Froissart fait mention d'un autre Arnould de Bacquehem qui prit parti pour Édouard III d'Angleterre et suivit la fortune de ce prince lorsqu'il vint en France et ravagea la Picardie en 1339. Alliances avec les maisons d'Anneux, Aoust, Beauffremetz, Béthencourt, Bournonville, Cunchy, Inchy, Haynecourt, Lannoy, Thiennes, etc. Armes : *d'or, fretté de gueules, au franc canton de sinople, à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable*.

BAILLEUL. Un grand nombre de familles nobles de ce nom furent habituées en Artois et en Flandre. Les seigneurs de Bailleul, pairie du comté de Saint-Pol, portaient *d'argent, à la bande de gueules*. Maximilien de Bailleul, baron de Lesdain, était de cette maison. Il épousa Chrétienne de Lalaing. Josse de Bailleul, chambellan de l'empereur Maximilien, et Josse de Bailleul, son frère, grand-queux du duc de Bourgogne, étaient d'une autre maison de Bailleul fort illustre, qui prit aussi le nom de la terre de Bailleul, au comté de Saint-Pol. On l'ap-

pela *Bailleul de Doux Lieu* pour la distinguer de la première. Ses armes étaient *de gueules, au sautoir de vair.*

Bassecourt. Pierre et Charles de Bassecourt furent anoblis par lettres du roi Philippe II à la date de 1579. Pierre de Bassecourt, l'un d'eux, commandait 200 chevau-légers sous le comte de Willerval, au siége et à la prise de Saint-Pol. Antoine de Bassecourt eut le gouvernement de Douai dans le XVI.e siècle. La terre de Grigny fut érigée en marquisat le 27 juillet 1690 pour Catherine-Jean-Baptiste de Bassecourt-d'Huby, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, Charles II, et commandant-général de sa cavalerie dans les Pays-Bas. Cette maison a fourni plusieurs officiers-généraux au service d'Espagne, un commandeur de l'ordre d'Alcantara, etc. Elle a aujourd'hui pour chef de nom et d'armes M. Emmanuel-Procope, marquis de Bassecourt, qui habite Béthune. Alliances avec les maisons de Belvalet, Contes, Du Riez, Fléchin, Hauteclocque, Le Clerc de Bussy, Thieulaine, Salperwick, Servins, etc. Armes: *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois sautoirs écotés et alésés de gueules.*

Beauffremetz. Ancienne maison, en possession depuis 1650 de la baronnie d'Esnes terre-pairie du Cambrésis. Le *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne* fait remonter l'origine de la maison de Beauffremetz aux anciens seigneurs de Wavrin. L'un d'eux aurait pris le nom de la terre de Beauffremetz située dans la châtellenie de Lille. La maison de Beauffremetz, habituée en Artois, a eu entrée dans les chapitres nobles des Pays-Bas; elle a fourni des officiers de distinction et a reçu concession du titre de marquis en 1723. Alliances avec les familles de Bercus, Béthune, Croix, Heuchin, etc. Armes: *d'azur, à l'écusson d'argent, à trois merlettes d'or rangées en chef.*

Beauffort. La maison de Beauffort, autrefois Beaufort, a eu beaucoup d'illustration en Artois, en Flandre et dans les Pays-Bas. Elle prit le nom de l'ancienne baronnie de Beauffort, située en Artois près d'Avesnes-le-Comte. Cette maison compte des services militaires éclatants et d'illustres alliances. Plusieurs sires de Beauffort sont morts dans les croisades; le nom et les armes de Jean de Beauffort se trouvent dans les salles du Musée de Versailles; d'autres ont été chevaliers du Temple, de Malte, de Rhodes et de St-Jean de Calatrava. Cette maison a fourni des capitaines des gardes de l'empereur Charles de Luxembourg et de Philippe IV d'Espagne; des chambellans de l'empereur Charles-Quint, des rois de France et de la maison de Bourgogne; un capitaine des arbalétriers et des échansons des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne; un gouverneur d'Arras au XVI.e siècle; des gouverneurs de Bapaume et de Béthune; des abbesses des chapitres de Maubeuge et de la noble abbaye d'Estrun; des chanoinesses des grands chapitres de Mons, de Nivelle et de Denain, etc. Alliances avec les maisons de Châteaubriand, Croy, Halluin, Ghistelles, Lallaing, Landas, Lannoy, Mérode, Montmorency, Renty, Saveuse, Wignacourt, etc. Les branches de Beauffort Noyelles-Wion, Beauffort comtes de Moulle et de Croix, Beauffort de Boisleux se sont successivement éteintes; celles des marquis de Beauffort de Mondicourt et des barons de Beauffort du Cauroy comptent encore des représentants. La première a pour chef de nom et d'armes M. le marquis de Beauffort, qui habite Bruxelles; la seconde M. le baron de Beauffort, au Caurroy, en Artois. Armes:

d'azur, à trois jumelles d'or. Devise : *In bello fortis*. — Un cadet de la maison de Beauffort ayant épousé en 1310 l'héritière de Gironvilliers prit les armes de cette dernière famille qui étaient *de gueules, au château à l'antique d'argent*, et y joignit les siennes en franc canton. Ses descendants ont repris les armes pleines.

Beaulaincourt. Maison d'origine chevaleresque et l'une des plus illustres du pays d'Artois, portant le nom de la terre de Beaulaincourt située près de Bapaume. Jean de Beaulaincourt, chevalier, fut capitaine et gouverneur de Cambrai en 1152 au témoignage de Gélic. Antoine de Beaulaincourt, roi d'armes de la Toison-d'Or, était de cette maison. La terre de Marles, en Artois, fut érigée en comté en faveur de Jean-Georges de Beaulaincourt, seigneur de Bellenville. Cette famille, divisée en plusieurs branches, compte encore des représentants en Artois. Alliances avec les maisons de Boudart, Genevières, Hamel de Bellenglise, Haynecourt, La Fontaine-Solare, Mons, Nédonchel, Tramecourt, etc. Armes : *d'azur, à deux lions léopardés, adossés, d'or, les queues fourchées et entrelacées, surmontées de la couronne royale d'Angleterre, aussi d'or*.

Beaumetz. Bannerets dès le XI.e siècle. Baudouin de Beaumetz eut l'office de maréchal du Cambrésis en 1040. Famille depuis long-temps éteinte. Armes : *de gueules, à la croix engrelée d'or*.

Belvalet. Maison originaire du comté de Saint-Pol. Elle possédait vers le XVI.e siècle le fief de Belvalet ou Belval près Saint-Pol. Marguerite de Belvalet, la dernière de la branche aînée, porta cette seigneurie en dot à Philippe-François de Hauteclocque qu'elle épousa en 1632. Jean de Belvalet, Antoine et Floris de Belvalet furent conseillers au conseil d'Artois. Les branches cadettes de cette maison ont eu de l'illustration. On trouve : Dominique-François de Belvalet, maréchal-de-camp et gouverneur d'Alcantara en 1712 ; Ignace de Belvalet, seigneur de Famechon, colonel d'un régiment de son nom, mort maréchal-de-camp ; Antoine de Belvalet, maieur d'Arras en 1642, mort conseiller-d'état en 1654 ; Marc-Antoine de Belvalet tué à la bataille de Senef. Cette maison, pour qui le marquisat d'Humerœuille avait été érigé en 1766, s'est alliée aux familles d'Amiens de Ranchicourt, Bassecourt, Du Tertre, Fléchin, Hauteclocque, Salperwick, etc. Armes : *d'argent, au lion morné de gueules*.

Berlette. Très-ancienne maison d'Artois. Hugues de Berlette fut grand-prévôt de Cambrai en 1206. Famille éteinte. Elle portait *gironné d'argent et de gueules de huit pièces*.

Bernard de Calonne. Famille sortie de l'ancienne bourgeoisie de Tournai, anoblie par l'archiduc Philippe, en 1499, fort distinguée par ses services et ses alliances. La terre de Calonne-Ricouart, située près de Béthune, fut érigée pour elle en comté. La maison Bernard de Calonne a fourni un bailli à l'ordre de Malte et compte encore des représentants en Artois. Elle s'est alliée aux maisons de Berghes-Saint-Winock, Bryas, Esclaibes, Landas, Lannoy, etc. Armes : *de gueules, à l'épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas posée en pal et accostée de deux molettes d'éperon, d'or*.

Bernemicourt, ou Bernimicourt. Les anciens sires de Bernimicourt sont cé-

lèbres. L'un d'eux parut au tournoi d'Anchin en 1096. La maison de Bernimicourt, en possession de la seigneurie de la Thieulloye, fournit plusieurs gouverneurs de Béthune au XV.e siècle et s'éteignit dans le XVIII.e Armes : *de sable, semé de fleurs de lis d'or.*

BERNIEULLES. Maison illustre de la province d'Artois. Adrien de Bernieulles mourut à la journée d'Azincourt. Famille éteinte. Alliée aux Boufflers, Bournonville, Fosseux, Hauteclocque, Occoche, etc. Armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

BERTOULT, Berthoult, Bertout. Très-ancienne famille noble, originaire d'Arras, illustrée par ses services militaires et ses alliances. Jacques Bertoult était archer du corps de M.gr le duc de Bourgogne, en 1462. Robert Bertoult, seigneur de Fiefs, fut admis aux états d'Artois, dans l'assemblée de 1599, et devint échevin d'Arras. La famille de Bertoult s'étant alliée à celle de Payen de Bellacourt en reçut, à titre d'héritage, la terre et seigneurie de Hauteclocque, ancienne possession féodale de la maison de ce nom. En 1766, la terre d'OEufs, unie à celle de Hauteclocque, fut érigée en marquisat sous le nom de *Bertoult d'OEufs*, en faveur de Philippe-Louis-Joseph de Bertoult, chevalier. La maison de Bertoult a fourni plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte et compte encore des représentants en Artois et en Picardie. Elle s'est alliée aux maisons de Belvalet, Du Carieul, Duglas, Le Vasseur du Valhuon, Maussion, Obert, Pronville, Tenremonde, Vitry, Wignacourt, etc. Armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois coquilles et en pointe d'un lion passant, le tout d'or.*

BÉTHUNE. Robert I.er, surnommé *Fasceus*, qui vivait au commencement du XI.e siècle, fut la tige de cette maison. Il possédait les seigneuries de Béthune et de Richebourg et devint *avoué d'Arras*, dignité long-temps héréditaire dans sa famille. Les annales des croisades et celles des guerres du moyen-âge racontent les exploits des seigneurs de Béthune. Le grand Sully, duc de Béthune, prince d'Enrichemont, donna un nouvel éclat à cette maison illustre qui eut de nombreuses branches. Les comtes et ducs d'Orval, les marquis et comtes de Béthune et de Selles, les comtes et ducs de Charost-Béthune, les seigneurs de Cougy et ceux d'Hostel étaient de cette maison aujourd'hui éteinte. Ses armes étaient *bandé d'or et de gueules.*

BLOCQUEL DE WISMES. Famille d'Artois distinguée par ses services et par ses alliances. Adrien-Antoine de Blocquel de Croix, baron de Wismes, fut député à la Cour par les états d'Artois dans le siècle dernier. Cette maison a fourni un chevalier à l'ordre de Malte et s'est alliée à celles d'Allonville, Coupigny, Polignac, Pracomtal, Rougé, etc. Ses armes sont *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.*

BLONDEL. Maison d'origine chevaleresque et l'une des plus anciennes de la province d'Artois. Guillaume de Blondel était au tournoi d'Anchin en 1096. Monstrelet fait mention de Jean de Blondel, seigneur d'Estrepy, qui fut fait prisonnier des Anglais en 1421 et eut une grande célébrité militaire. Louis de Blondel était gouverneur de Bapaume dans le XVI.e siècle. Maison alliée aux Beauffort, Bonnières, Du Carieul, La Motte, Lannoy, La Viefville, Ricametz, Saint-Venant, Tenremonde, Ydeghem, etc. Armes : *de sable, à la bande d'or.*

Blondel d'Aubers. Cette famille a eu une grande illustration parlementaire. Eugène-Roland-Joseph Blondel d'Aubers, procureur-général, devint premier-président au parlement de Flandre. Il se concilia par ses vertus et son savoir la confiance du grand-dauphin, père de Louis XVI, qui l'appelait *son ami* et disait de lui que *c'était l'un des plus honnêtes hommes du Royaume*. Le grand-dauphin et la reine tinrent son fils sur les fonts du baptême. Ce fils devint conseiller au parlement de Paris et est mort conseiller à la cour de cassation. La maison Blondel d'Aubers est aujourd'hui représentée par M. Louis-Marie-Émile Blondel d'Aubers, ancien préfet. Alliances avec les familles de Ballainvilliers, Calonne, Du Chambge, Fouquet, Vernimeu, etc. Armes : *de gueules, à l'aigle d'argent becqué et membré de gueules.*

Boffles. Ancienne maison, habituée en Picardie et en Artois, originaire de cette dernière province. Jehan de Boffles fit partie de la sixième croisade, selon les termes d'une charte originale en date du mois de juin 1217 citée à la page 86 de ce livre. Les rôles de l'arrière-ban d'Amiens de l'an 1557 font mention de Florimond de Boffles, écuyer, seigneur de Neufvillette. Armes : *d'argent, à deux bandes de sable.*

Bonnières. Plusieurs généalogistes ont affirmé que cette illustre maison descendait des anciens comtes de Guines. Quoiqu'il en soit, ses services éclatants et ses grandes alliances la placèrent au premier rang de la noblesse d'Artois. Guillaume de Bonnières, seigneur de la Thieulloye, eut le gouvernement d'Arras et de Bapaume en 1414 ; Charles de Bonnières, baron d'Auxy, grand-bailli du pays de Lalleu en 1554, fut à diverses reprises député par les états d'Artois vers Charles-Quint et Philippe II pour les affaires de la province. Dans ces derniers temps N. de Bonnières, seigneur de Guines, obtint l'érection en duché de cette terre ; il devint gouverneur-général d'Artois en 1787, lieutenant-général des armées du roi et chevalier de ses ordres. Cette maison a fourni plusieurs chevaliers et un commandeur à l'ordre de Malte ; elle s'est alliée aux Beauffort, Beauffremetz, Bournonville, Créquy, Ghistelles, Halluin, Lannoy, Wignacourt, etc. Armes : celles de la maison de Guines, *vairé d'or et d'azur.*

Boudart de Couturelle. Maison originaire de Normandie, fixée en Artois dans le XVI.e siècle. Elle s'y distingua par ses services militaires et par ses alliances. Vincent Boudart était gouverneur de Dieppe sous le règne d'Henri IV ; Joseph Boudart eut la charge de lieutenant-général du bailliage d'Arras. Charles-Joseph Boudart, comte de Couturelle, chambellan de l'Électeur Palatin, fut l'un des derniers représentants de cette maison aujourd'hui éteinte. Alliances avec les familles de Beaulaincourt, Coupigny, Douglas, Hauteclocque, Oudenhove, Wignacourt, etc. Armes : *d'azur, au croissant d'or accompagné de trois coquilles d'argent.*

Bours. Vitart de Bours fut tué à Azincourt. Le 20 juin 1431, Maillotin de Bours, grand-écuyer du duc de Bourgogne et plus tard bailli du Cambrésis, combattit Hector de Flavy en champ-clos sur le grand-marché d'Arras et en présence de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Mailly, Manchicourt, Montmorency, Ollehain, Poucques, etc. Armes : *de gueules, à une bande de vair.*

Brandt. Famille noble d'Artois divisée en plusieurs branches connues sous les noms de Marconné, de Galametz et de Lootz. Jean Brandt, seigneur de la Campe, vivait en 1560. Alexandre-François-Ignace de Brandt fut, en 1734, créé par le pape comte palatin, patrice romain et chevalier de l'Éperon-d'Or, à cause de son mariage avec M.lle de Tolomey d'une noble maison d'Italie. Les seigneuries de Marconné et de Galametz furent érigées en comté sous le nom de Brandt par lettres de Louis XV datées de 1758. La maison de Brandt compte encore des représentants en Artois et en Picardie. Alliances avec les familles de Fléchin, Le Josne de Contay, Raulin de Belval, Salperwick, etc. Armes : *d'azur, à trois flammes d'argent, 2 et 1.*

Briois de la Mairie, de Neulette, de Poix, de Montgobert, etc. Jean de Briois fut conseiller au conseil d'Artois en 1571 ; en 1671, Louis XIV accorda des lettres de chevalerie à cette maison. Alliances avec les familles de Belvalet, Genevières, La Rivière, Le Merchier d'Hulluch, etc. Armes : *de gueules, à trois gerbes d'or liées de même, à la bordure d'or chargée de huit tourteaux du champ.*

Briois de Beaumetz. Cette famille d'origine artésienne a eu une grande illustration parlementaire. François-Albert Briois, avocat-général, est mort conseiller au grand-conseil d'Artois en 1718 ; François-Joseph Briois, chevalier, fils du précédent, devint premier-président du grand-conseil en 1752. Bon-Albert Briois, seigneur de Beaumetz, fut aussi président du grand-conseil d'Artois en 1790. Ce magistrat, dont les lumières étaient citées, a siégé dans l'assemblée nationale, pendant nos troubles civils. Il est mort en Amérique. Famille éteinte. Mêmes armes que celles de la maison de Briois qui précède : *de gueules, à trois gerbes d'or liées de même, à la bordure d'or chargée de huit tourteaux du champ.*

Brouilly. Maison originaire d'Artois où la terre de Brouilly était située. Les seigneurs de cette maison ont eu de l'illustration au moyen-âge. On trouve : Antoine de Brouilly, gouverneur de Saint-Riquier, mort à la bataille d'Azincourt ; Jean de Brouilly qui fit la recette des sommes données par les nobles de Picardie pour la rançon de François I.er ; Madelon de Brouilly, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siége de Malte en 1565 ; François de Brouilly, chevalier des ordres du roi, mort au combat de Senlis en 1589 ; Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, comte de Montdidier, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Pignerol. Alliances avec les maisons d'Aumale, Aumont, Châtillon, Halluin, Harcourt, etc. Armes : *d'argent, au lion de sinople armé et lampassé de gueules.*

Bryas. Maison d'origine chevaleresque illustrée par ses services militaires et les hautes dignités ecclésiastiques dont elle a été revêtue, originaire d'Artois au comté de Saint-Pol, où se trouvait la terre de Bryas, et apanagée dans le XII.e siècle de celle de Bristel dont elle a aussi porté le nom. Des généalogistes font remonter l'origine de cette maison à Hugues de Bryas, premier du nom, qui vivait en 1120. On trouve depuis lors : Jean de Bryas tué à la bataille de Montlhéry dans l'armée de Charles-le-Téméraire ; — Jacques II de Bryas, à qui Charles-Quint confia la défense de Renty ; il eut plus tard le gouvernement de Namur ; — Jacques III de Bryas, gouverneur de Mariembourg, commandant d'un corps wallon au service de S. M. Catholique ; — Guislain de Bryas, marquis de

Molinghem, capitaine-général de l'artillerie et de la cavalerie légère espagnole, chevalier de l'ordre de Calatrava ; — Jacques-Théodore de Bryas, archevêque-duc de Cambrai, prince du Saint-Empire ; Fénélon fut son successeur ; — Englebert de Bryas, comte de Bryas-Nédonchel, marquis de Molinghem, grand-bailli héréditaire des bois et forêts du Hainaut. — La noblesse de la maison de Bryas a été souvent jurée dans les chapitres nobles des Pays-Bas. En 1645, la terre de Molinghem en Artois fut érigée en marquisat par le roi d'Espagne pour cette maison ; l'érection du comté de Bryas est de 1649 ; celle du marquisat de Royon-Bryas de 1692. Alliances avec les maisons d'Argenteau, Créquy, Esclaibes, Gavre, Hamal, Hinnisdal, Hunolstein, Nédonchel, Oultremont, etc. Cette maison compte encore des représentants. Le chef de nom et d'armes est M. Charles-Marie comte de Bryas. Armes : *d'or, à la fasce de sable, surmontée de trois cormorans de même, becqués et membrés de gueules.*

Cagnicourt. Très-ancienne famille depuis long-temps éteinte. Elle portait le nom de la terre de Cagnicourt en Artois. Guyon de Cagnicourt se trouva au tournoi d'Anchin en 1096. Une charte de Robert, comte de Flandre, fait mention de lui à la date de 1100. Alliée aux maisons de Béthencourt, de Habarcq, etc. Armes : *de sinople, à trois lis d'or.*

Canteleu. La terre de Canteleu était sise au comté de Saint-Pol. La famille d'origine chevaleresque qui en prit le nom eut de l'illustration. Eustache de Canteleu suivit le comte Baudouin dans la croisade de Constantinople. Baudouin II de Canteleu fut sénéchal de Béthune en 1206. Famille éteinte. Alliée à celles de Ghistelles, Lens, Mailly, Pronville, etc. Armes : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une gerbe d'or.*

Cardevac d'Havrincourt. Le premier auteur connu de cette maison est Gérard Kardevacke qui vivait en 1240 ; Huart Kardevacke, son fils, tenait la charge de sergent d'armes du roi en 1249, selon les mémoires généalogiques de dom Le Pez, et l'on sait que les sergents d'armes, dans le XIII.e siècle, appartenaient au corps de la noblesse. On trouve ensuite : Adam de Cardevacke, gouverneur de Bapaume en 1317 et grand-bailli de Cambrai ; — Ferdinand de Cardevacq, jurisconsulte célèbre ; — François-Dominique de Cardevac, marquis d'Havrincourt, colonel du régiment d'Artois, gouverneur héréditaire d'Hesdin, député des états d'Artois pour le corps de la noblesse en 1697, 1722 et 1732 ; — Louis de Cardevac marquis d'Havrincourt, conseiller d'état d'épée, lieutenant-général des armées du roi, ambassadeur de Louis XV en Suède et en Hollande ; — Charles-Gabriel-Dominique de Cardevac d'Havrincourt, bailli grand-croix de l'ordre de Malte en 1783 ; — Charles-François de Cardevac de Gouy, dit *l'abbé* d'Havrincourt, évêque de Perpignan ; — Anne-Gabriel-Pierre de Cardevac, marquis d'Havrincourt, colonel au corps des grenadiers de France, mort lieutenant-général. La maison de Cardevac d'Havrincourt a joui des honneurs de la cour le 23 avril 1770 et a fourni plusieurs chevaliers de Malte. M. le marquis Alphonse d'Havrincourt, gendre de M. le duc de Mortemart, est de cette maison et possède encore l'ancienne terre d'Havrincourt située au pays d'Artois. Alliances avec les maisons de Béthisy, Blondel, La Myre, La Motte-Baraffe, Mortemart, Osmond, Prudhomme d'Ailly, Rubempré, Saint-Venant, Tascher, etc. Armes : *d'hermine au chef de sable,*

Carnin. Ancienne maison d'Artois divisée en plusieurs branches : les Carnin de Lillers, les Carnin de Staden, les Carnin de Saint-Léger. Jean de Carnin, seigneur de Moricourt-lez-Lens, était en 1399 au service de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. Albert-François de Carnin, marquis de Lillers, fut lieutenant-général des armées du roi d'Espagne en 1760. La terre de Nédonchel fut érigée en marquisat en 1694 en faveur de Maximilien de Carnin. Alliances avec les maisons d'Hinnisdal, Markais, Des Planeques, etc. Armes : *de gueules, à trois têtes de léopard arrachées, d'or.*

Constant de Rebecque. Ancienne maison d'Artois en possession, de temps immémorial, de la seigneurie de Rebecque située dans le voisinage d'Aire. Plusieurs seigneurs de cette maison prirent part aux croisades. La terre de Rebecque resta dans leur famille jusqu'en 1466. Cette année-là Jean-Constant de Rebecque, baron de Clarcque et d'Enguinegate, en fut dépossédé par suite de ses démêlés avec David II de Bourgogne, évêque de Thérouanne, et avec l'abbé du monastère de Saint-Augustin. Accusé d'hérésie, Jean-Constant de Rebecque se réfugia en Angleterre ; on démolit son château. Dépouillés et persécutés comme lui, ses descendants ne purent rétablir leur maison dans son ancien éclat et devinrent de fervents adhérents du protestantisme. Jean-Constant de Rebecque, troisième du nom, fut lieutenant-colonel au service de Hollande ; Jacques-Constant, appelé *le baron de Rebecque*, aide-de-camp du prince d'Orange, remplit des missions importantes. Le célèbre Benjamin-Constant, député sous la Restauration et l'un de nos meilleurs publicistes, était de cette maison. Elle a aujourd'hui pour chef de nom et d'armes M. Guillaume-Constantin baron Seymour de Constant, fixé dans le Ponthieu. Alliances avec les familles d'Ardres de Courteville d'Hodicq, Béthune, Croy, Rély, Sempy, Seymour, Thiennes, etc. Armes : *coupé en chef d'argent à l'aigle éployée de sable ; en pointe écartelé d'or et de sable.*

Contes. Ancienne famille d'Artois que divers mémoires généalogiques font descendre de l'illustre maison de Créquy dont elle a toujours porté les armes pleines. Quoiqu'il en soit la famille de Contes est fort distinguée par son ancienneté dans la province, ses services et ses alliances. Michel de Contes était du nombre des 121 gentilshommes qui siégèrent aux états d'Artois en 1414. La terre d'Esgranges fut érigée en baronnie pour cette maison qui compte encore des représentants en Artois. Alliances avec les Courteville d'Hodicq, Fléchin, Harchies, Hauteclocque, Partz de Pressy, Van der Gracht, etc. Armes : *d'or, au créquier de gueules.*

Coupigny. Très-ancienne famille d'Artois ; les généalogistes affirment qu'elle est issue de l'illustre maison de Malet de Graville, originaire de Normandie. Jean de Coupigny se trouva en 1382 à la bataille de Rosebecque ; son fils, Jean de Coupigny, fut créé chevalier en 1407 à la bataille de Liége ; Jacques de Coupigny remplit l'office de maître-d'hôtel de l'empereur Maximilien, en 1493. Cette maison compte encore des représentants en Artois et en Flandre. Ses différentes branches sont connues sous les noms de Coupigny, Foucquières, Le Bargue, Hénu, Noyelles, Occoche, Fiefs. Alliances avec les familles de Berghes-Saint-Winock, Blocquel de Wismes, Bourgogne, Brimeu, Du Bois de Fiennes, Fléchin, Haynin, Wignacourt, etc. Armes : *d'azur, à l'écusson d'or, au chef de gueules chargé de trois fermeaux d'or.*

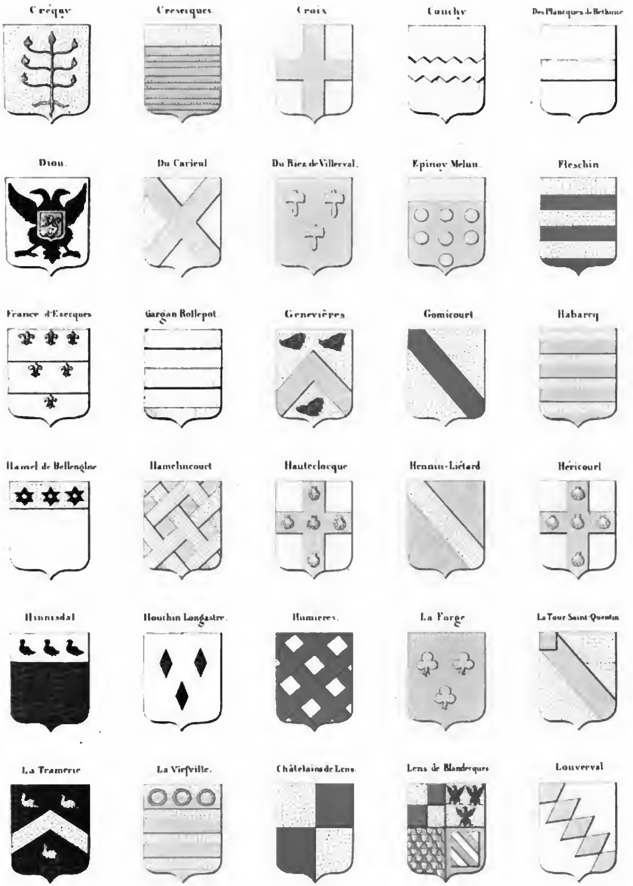
Couronnel. Ancienne maison d'Artois. Clérembaut de Couronnel fit partie de la députation des douze bourgeois d'Arras envoyés vers Louis XI à Hesdin en 1475. Il fut décapité dans cette ville par ordre de ce prince. Robert de Couronnel, son fils, eut la charge d'avocat-général à l'institution du conseil d'Artois en 1530. La terre de Barastre, près Bapaume, avait été érigée en marquisat en 1770 en faveur de Charles-Oudart de Couronnel, seigneur de Vélu. Alliances avec les familles d'Amerval, Bertoult, Cuinghem, Du Riez, Du Tertre, La Buissière, Montmorency, Ostrel, Poucques, Pronville, Quellerie, etc. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'or à trois maillets de gueules au filet de sable mis en bande ; aux 2 et 3 d'argent à trois chevrons de gueules.*

Courteville la Buissière. Maison d'Artois illustrée par ses services, ses alliances et ses nombreuses possessions féodales. Jossine de Courteville, dame de La Buissière, porta cette terre dans la famille de Maulde vers 1597. Maison éteinte. Armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

Créquy. Plusieurs branches de cette famille illustre, d'origine artésienne, s'établirent en Picardie et dans d'autres provinces. Les commencements de la généalogie des Créquy sont fort obscurs ; le père Anselme leur assigne pour point de départ Ramelin II, sire de Créquy, qui vivait à la fin du x.e siècle. Les Créquy possédèrent les seigneuries de Fressin et de Canaples. Plusieurs d'entre eux s'illustrèrent dans les croisades ; d'autres moururent à Azincourt. Le cardinal Antoine de Créquy, évêque d'Amiens, était de cette maison. Marie de Créquy, sœur du cardinal, fut mariée à Gilbert de Blanchefort, chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Leur fils, Antoine de Blanchefort, devint l'héritier du cardinal à la charge de prendre les nom, cri et armes des Créquy, et de lui sont sortis les Créquy, princes de Poix, entr'autres Charles de Créquy, maréchal de France, ambassadeur de Louis XIV à Rome. Famille éteinte. Les anciens sires de Créquy s'allièrent aux maisons d'Auxy, Heilly, Haveskerque, Lallaing, Rambures, Roye, Picquigny, Saint-Omer, etc. Armes : *d'or, au créquier de gueules.*

Cresecques. La famille de Cresecques *aliàs* Querecques, habituée en Picardie, est originaire d'Artois. Elle prit le nom de la terre de Cresecques, située dans le voisinage de Thérouanne, et compte des services militaires éclatants et de belles alliances. Jean de Cresecques mourut en Hongrie en 1496 ; son frère fut écuyer-échanson de Maximilien d'Autriche. Famille alliée aux maisons d'Ailly de Picquigny, Croy-Rœux, Fontaines, Jumelles, Harcourt, etc. Armes : *d'azur, à deux tierces d'or, au chef de même.*

Croix. Très-ancienne maison d'Artois, d'origine chevaleresque, portant le nom de la terre de Croix située dans la Châtellenie de Lille. Le premier sire de Croix dont l'histoire fasse mention est Eustache de Croix, mort en 1202 dans la cinquième croisade. Cette famille a fourni un grand nombre d'officiers de distinction, deux lieutenants-généraux au service de la maison d'Espagne, un évêque de Tournai, des chanoinesses dans presque tous les chapitres nobles des Pays-Bas, etc. Charles-Lidivine-Marie de Croix, marquis d'Heuchin, dit *le comte de Croix*, fut créé sénateur par Napoléon et plus tard pair de France. La maison de Croix, divisée en plusieurs branches, compte encore des représentants et s'est alliée aux familles d'Assignies, Halluin, Landas, Lannoy, Roisin, Rosimbos,



Créquy
Cresecques.
Croix
Cunchy
Des Planques de Bethune
Diou.
Du Carieul
Du Riez de Villerval.
Epinoy Melun
Fleschin
France d'Esecques
Gargan Rollepot
Genevières
Gomicourt
Habarcq
Hamel de Bellenglise
Hamelincourt
Hautecloque
Hennin-Liétard
Héricourt
Hinnisdal
Houchin Longastre.
Humieres.
La Forge
La Tour Saint-Quentin
La Tramerie
La Viefville.
Châtelains de Lens.
Lens de Blandecques
Louverval

Sainte-Aldegonde, Vassé, Warluzel, etc. Ses armes sont *d'argent, à la croix d'azur.*

Cunchy. Très-ancienne maison d'Artois. Des lettres-patentes de Louis XVI concédant le titre de comte à Philippe de Cunchy, gentilhomme du corps de la noblesse des états d'Artois, parlent d'Étienne de Cunchy, l'un de ses ancêtres, convoqué à une assemblée des grands du royaume sous le règne de Philippe-Auguste. Les alliances de cette maison sont avec les familles de Bacquehem, Bryas, Ollehain, etc. Ses armes sont *d'or, à la fasce vivrée d'argent.*

Des Plancques de Béthune. La filiation connue de cette maison remonte à Michel Des Plancques, lieutenant de la ville et château de Béthune, qui vivait au commencement du XVIe siècle. Son fils, Pierre Des Plancques, fut au service de l'empereur Charles-Quint. Leurs descendants, seigneurs d'Hesdigneul en Artois, joignirent le nom de Béthune à celui de Des Plancques, dans le cours du dix-septième siècle. L'un d'eux Charles-Jacques-François de Béthune, premier-capitaine au régiment royal-wallon, cavalerie, obtint le titre de marquis du Saint-Empire. Plus tard Eugène-François-Léon, marquis de Béthune-Hesdigneul, fut créé prince de Béthune-Hesdigneul par l'empereur Joseph II. Le diplôme est à la date du 6 septembre 1781. Les princes et comtes de Béthune des branches d'Hesdigneul et de Saint-Venant sont de cette maison qu'il ne faudrait pas confondre avec les Béthune-Sully et les Béthune-Charost, aujourd'hui éteints et dont les anciens sires de Béthune étaient la tige. Les Des Plancques de Béthune se sont alliés aux maisons de Bernard de Calonne, Croix, Des Courtils, Fay d'Athies, Guernonval, Lancry, Malet de Coupigny, etc. Armes: *d'argent, à la fasce de gueules.*

Dion. Maison d'ancienne chevalerie, originaire du Brabant où se trouvait la seigneurie de Dion-le-Val, et fixée en Artois depuis le commencement du XVe siècle. Les armes qu'a toujours portées cette famille paraissent appuyer sa prétention de descendre des ducs de Brabant; on voit encore ces armes gravées sur quatre mausolées en marbre élevés pendant le moyen-âge dans l'église de Dion-le-Val à la mémoire de plusieurs chevaliers de Dion. Le nom et les armes de cette maison sont au musée de Versailles, Jean de Dion ayant pris part à la cinquième croisade. Une charte à la date de 1218 constate qu'il emprunta pendant le siége de Damiette cent livres tournois à des marchands de Gênes. La maison de Dion a fourni des officiers-généraux au service des rois de France et d'Espagne; des gouverneurs de Boulogne-sur-Mer, de Cambrai et de la Guadeloupe; des chevaliers de Malte et des chanoinesses aux chapitres nobles de Nivelle, Maubeuge et Bourbourg. Elle entrait aux états d'Artois et a joui des honneurs de la cour en 1784 en vertu des preuves faites au cabinet des ordres du roi. La seigneurie de Wandonne en Artois fut érigée en baronnie en 1761 en faveur de Louis-François-Jérôme de Dion, et celle de Malfiance en marquisat, dans l'année 1787, pour Charles-Joseph de Dion, lieutenant-colonel aux gardes-wallonnes. La maison de Dion compte encore des représentants en Artois, à Paris, à Reims et à Fribourg. Alliances avec les maisons d'Aremberg, Bryas, Créquy, Du Hamel, Hennin-Liétard, Lallaing, Mérode, Montmorency-Robecque, Salperwick, etc. Armes: *d'argent, à l'aigle éployée de sable, chargée d'un écu d'azur au lion d'or à la bordure du même émail.*

Divion. Maison originaire de la terre seigneuriale de Divion, près de Béthune, et à laquelle Jeanne de Divion donna une triste célébrité. On sait que Jeanne de Divion fut brûlée vive par arrêt de la cour des pairs pour avoir fabriqué de fausses pièces relatives à la possession du comté d'Artois que Mahaut, femme d'Othon, comtesse de Bourgogne, disputait à Robert, comte de Beaumont. Ponthus de Divion, baron de Bayenghem, enseigne de la compagnie de 50 hommes d'armes du duc d'Arscot, était de cette maison aujourd'hui éteinte. Il épousa en 1610 Jacqueline de Montmorency. Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Du Carieul. Ancienne maison d'Artois illustrée par ses services et par ses alliances. Robert Du Carieul était échevin d'Arras en 1403 ; un autre Du Carieul reçut de Philippe V, roi d'Espagne, un brevet de commandeur dans ses ordres militaires ; Adrien-François Valentin Du Carieul obtint du roi Louis XVI l'érection de ses terres en marquisat sous le nom de marquisat de Carieul. Maison éteinte. Alliée aux Beauffort, Boufflers, Créquy, Hauteclocque, Pronville, etc. Armes : *d'argent, au sautoir de gueules.*

Du Riez de Willerval. Guillaume Du Riez, chevalier, vivait en 1190 selon le texte d'une charte de l'abbaye de Saint-Aubert-lez-Cambrai. Simon Du Riez fut gouverneur de l'Écluse en 1259. Maison éteinte. Alliances avec les familles de Bacquehem, Habarcq, Sacquespée, etc. Armes : *de gueules, à trois maillets d'or.*

Du Hamel de Bellenglise. Cette maison, originaire de Picardie, prétend être issue des anciens châtelains de Péronne. Fixée depuis long-temps en Artois, elle compte parmi ses membres : Simon Du Hamel, chevalier, qui commandait les hommes-d'armes du Vermandois au service du roi Jean, selon montre et quittance de 1348 ; — Claude Du Hamel, lieutenant-général de Picardie et gentilhomme de la chambre du roi en 1595. La maison Du Hamel de Bellenglise a fait les preuves du chapitre de Lyon et a obtenu des lettres de marquisat en 1759. Elle s'est alliée à celles de Dion, Bonnières, Ollehain, La Viefville, etc. Ses armes sont *de gueules, au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon à cinq pointes, de sable.*

Egmont, marquis de Renty. La maison d'Egmont, l'une des plus illustres des Pays-Bas, possédait vers la fin du xvii.e siècle le marquisat de Renty en Artois, Habarcq, Villers-Châtel, Aubigny et autres seigneuries de la même province. Procope-François d'Egmont, dernier mâle de sa maison, fut successivement comte d'Egmont, duc de Gueldres, prince de Gavre et du Saint-Empire, marquis de Renty, grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, généralissime de la cavalerie de S. M. C. et lieutenant-général des armées du roi de France. Il épousa en 1697 sans postérité Marie-Angélique de Cosnac et laissa pour héritière de tous ses biens Marie-Claire-Angélique d'Egmont, sa sœur, qui les porta dans la maison de Pignatelli par son mariage avec Nicolas Pignatelli, duc de Bisache, prince-né du royaume de Naples. La maison de Pignatelli-d'Egmont a continué de posséder les terres d'Artois dont il a été question dans cette notice ; mais quelques-unes de ces terres appartiennent aujourd'hui à la famille d'Albert de Chevreuse. Les armes du marquisat de Renty-Egmont étaient celles de la maison d'Egmont *écartelé aux 1 et 4* d'Egmont *qui est chevronné d'or et de gueules de dix pièces et* d'Arkel *qui est d'argent à deux fasces bretessées et*

contrebretessées de gueules ; aux 2 et 3 d'azur parti d'or aux lions d'or et de sable affrontés, lampassés et armés de gueules qui est de Gueldres *et de* Juliers ; *sur le tout écartelé aux 1 et 4 de* Luxembourg-Fiennes *qui est d'argent au lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'or, la queue fourchue et passée en sautoir ; aux 2 et 3 de* Baux *qui est de gueules à la comète d'argent.*

Principauté d'Epinoy-Melun. « La maison de Melun, a dit un célèbre généalogiste, est l'une des plus anciennes et des plus illustres. La splendeur et l'éclat » en sont si universellement connus qu'il n'est pas besoin d'étaler les prérogatives » de son rang, la dignité de ses fiefs possédés avec droits régaliens, ses alliances » multipliées avec les souverains de l'Europe, réciproquement prises et données, » la prééminence de ses emplois militaires au service de la nation, ses premières » charges dans l'État, le nombre de ses prélatures dans l'Église, ses hauts faits » transmis jusqu'à nous par les plus reculés historiens de la monarchie et l'assemblage des chartes, titres et monumens à sa gloire. » La maison de Melun a formé de nombreuses branches. Celle des Melun-Epinoy remonte à François de Melun, que Louis XII créa comte d'Epinoy. Son fils Hugues de Melun, connétable héréditaire de Flandre, fut comblé des faveurs de l'empereur Charles-Quint. C'est pour lui que ce prince érigea en principauté la terre d'Epinoy-Carvin par lettres-patentes de 1545. Cette principauté passa plus tard aux Rohan-Soubise. Le chef de nom et d'armes de l'illustre maison de Melun est aujourd'hui M. le comte Anne-Joachim-François *vicomte* de Melun, ancien brigadier de la première compagnie des mousquetaires de la garde du roi. Armes : *d'azur, à sept besants d'or, 3, 3 et 1, au chef d'or.* Devise : *A qui tienne* ; cri de guerre : *A moy Melun !*

Fléchin ou Fleschin. Maison d'origine chevaleresque, illustrée par ses services et par ses alliances. Elle a fourni des officiers de distinction à nos armées entre autres Édouard de Fléchin qui, au siége de Saint-Omer, dirigea les travaux de tranchée et l'attaque. Le père d'Édouard de Fléchin commandait le régiment de Rambures et périt au siége de La Rochelle. En 1705, la terre de Wamin près Hesdin fut érigée en marquisat en faveur de François de Fléchin, ancien page de la chambre de Louis XIV. La maison de Fléchin s'est alliée aux d'Anvin de Hardenthun, Bernieulles, Créquy, Longueval, Monchy, Wissocq, etc. Leurs armes sont : *fascé d'or et de sable de six pièces.*

Fosseux. Les sires de Fosseux étaient bannerets d'Artois au XII.e siècle. Philippe et Colart de Fosseux moururent à Azincourt. Ils avaient pour armes *de gueules, à trois jumelles d'argent.* Jeanne de Fosseux, héritière de sa maison, porta la terre de Fosseux à Jean de Montmorency qu'elle épousa et qui devint le chef de la branche des Montmorency-Fosseux.

France d'Hezecques, de la Vacquerie, de Noyelles. Famille illustrée par ses services publics et ses charges parlementaires. Elle a donné des ambassadeurs, des ministres de la maison d'Autriche, des présidents au grand-conseil de Malines et d'Artois, un évêque de Saint-Omer, un grand-veneur du Brabant, etc. La maison de France était en possession du marquisat de Noyelles et de la baronnie de Boucaut. Alliances avec les maisons d'Assouleville, Beauffort, Genevières, Harchies, Louverval, Mailly, Saudelin, Schwartzenberg, etc. Armes : *fascé d'argent*

et d'azur de six pièces, les fasces d'argent chargées de six fleurs de lis de gueules, 3, 2 et 1.

GARGAN-ROLLEPOT. Maison originaire de Doullens et fixée en Artois pendant plusieurs siècles. Julien de Gargan, prévôt de Doullens, obtint une sentence de noblesse en 1501. La maison de Gargan a siégé aux états d'Artois et compte encore des représentants en Lorraine. Alliances avec les Beauffort, Cunchy, Coupigny, Cuinghem, Duchastel, Salperwick, etc. Armes: *de gueules, à deux fasces d'argent.*

GENEVIÈRES. Ancienne maison d'Artois en possession du titre de comte par lettres-patentes de Louis XVI. Ces lettres portent qu'Ernest de Genevières était grand-prévôt de l'hôtel du roi Saint-Louis et qu'il accompagna ce prince dans la Palestine; que Hugues de Genevières fut fait prisonnier à Poitiers avec le roi Jean; qu'Ernest de Genevières, onzième du nom, capitaine du château du Crotoy, périt à la bataille d'Azincourt. La maison de Genevières s'est alliée aux Bernimicourt, Calonne, Hauteclocque, Le Josne, Monchy, etc. Ses armes sont *d'or, au chevron d'azur accompagné de trois hures de sanglier de sable.*

GOMICOURT, Gomiecourt. Percheval-le-Grand ayant été apanagé en 1416 par le duc de Bourgogne de la terre de Gomiecourt, située en Artois, sa postérité garda le nom de cette terre et eut de l'illustration dans la province. La seigneurie de Gomiecourt fut érigée en comté par lettres du roi d'Espagne Philippe IV de l'année 1633, en faveur de Philippe de Gomicourt gouverneur-général de la province d'Artois. Il était fils d'Adrien II, seigneur de Gomiecourt et de Cunchy, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, ambassadeur de Philippe II en France et en Allemagne, gouverneur d'Hesdin. Adrien I.er de Gomicourt, lieutenant-général des hommes d'armes au service de l'empereur Charles-Quint, était mort en 1542 au siége de Saint-Pol. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Montmorency, Noyelles, Poix, Villain de Gand, etc. Armes: *d'or, à la bande de sable.*

GOSSON. Famille d'Artois, divisée en plusieurs branches et que les généalogies manuscrites de dom Étienne Le Pez font remonter à Bauduin, baron de Gosson en Provence, dont un descendant se serait établi en Artois dans le XV.e siècle. Cette maison a siégé aux états d'Artois et s'est alliée aux Belvalet, Ghistelles, Le Josne-Contay, Récourt, Thieulaine, etc. Ses armes sont: *écartelé; aux 1 et 4, de gueules fretté d'or; aux 2 et 3, d'argent à trois fasces de gueules au bâton de sable mis en bande brochant sur le tout.*

HABARCQ. Maison d'origine chevaleresque illustrée par ses services, ses alliances et l'importance de ses possessions féodales en Artois. Huës de Habarcq vivait en 1240. Robert de Habarcq fut capitaine de la cité d'Arras en 1423 pour le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon. Pierre de Habarcq mourut gouverneur d'Arras en 1635. Marie de Habarcq, la dernière de cette maison, porta les grands biens dont elle était en possession dans la famille de Lens en épousant Gilles d'Aix dit de Lens. Leur fille aînée fut mariée à Charles d'Egmont, prince de Gavre, qui devint ainsi possesseur d'Aubigny, Habarcq, Avesnes-le-Comte et autres terres d'Artois. Alliances avec les maisons de Beauffort, Bourbon-Carency, Béthencourt, Egmont, Haynecourt, Mailly, etc. Armes: *burelé d'or et d'azur de huit pièces.* Devise: *à moy ne tient Habarcq.*

HAMELINCOURT. Il est question dès le XI.ᵉ siècle des sires d'Hamelincourt en Artois. Leur valeur éclata dans les guerres dont cette province fut le théâtre. Mathieu de Hamelincourt eut la charge de grand-prévôt de Cambrai en 1212. Famille éteinte. Armes : *d'azur, fretté d'or.*

HARCHIES. On trouve dans le *Nobiliaire d'Artois*, manuscrit de la Bibliothèque Publique de Lille, que Jacques Mouton, grand-bailli des bois du Hainaut, acquit la terre et seigneurie de Harchies dont il prit le nom. Il mourut en 1497. Ses descendants eurent de l'illustration. Jacques de Harchies fut gouverneur de Mariembourg ; Louis-Gabriel de Harchies, marquis de Vlamertenghe, chambellan de l'empereur Napoléon, devint sénateur en 1815. Famille éteinte. Alliée aux Chasteler, Liedekerque, Jausse-Mastaing, Montmorency, Salperwick, Tenremonde, Wissocq, etc. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'or à cinq cotices de gueules, au franc canton d'azur, chargé d'une étoile à six rais d'or ; aux 2 et 3 échiqueté de gueules et d'or.*

HAUTECLOCQUE. Maison d'origine chevaleresque, en possession dès le XII.ᵉ siècle de la terre seigneuriale de Hauteclocque (*Alta-Cloca*) au comté de Saint-Pol. Les chartes de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens et celles de Cercamp font mention, en 1174, de Wilbert ou Guilbert de Hauteclocque. Le nom et les armes de cette maison sont au musée de Versailles Wauthier, Pierron et Gui de Hauteclocque étant du nombre des chevaliers qui prirent part aux croisades. Tassart de Hauteclocque servait sous le sire de Licques, lorsque le fort château d'Oisy fut assiégé en 1254 ; on trouve encore Jacques de Hauteclocque, combattant avec deux écuyers dans la journée de Saint-Omer ; Walles de Hauteclocque, capitaine de la forteresse de Foucquesolles sous Jean de Bournonville selon montre de l'an 1382 (P. Anselme. *Titres de la Biblioth. Roy.*) ; Colart et Baudouin de Hauteclocque qui furent du nombre des gentilshommes siégeant aux états d'Artois en 1414 ; Jean de Hauteclocque tué à la prise de Saint-Denis en 1430 ; Wallerand de Hauteclocque, capitaine de Bapaume en 1550 ; Robert de Hauteclocque, seigneur de Quatrevaux, député des états d'Artois appelé à signer l'acte de réconciliation de l'Artois en 1579 ; Wallerand de Hauteclocque, légat *à latere* au XVI.ᵉ siècle. En 1596 la terre de Hauteclocque sortit de cette famille ; elle est venue par alliance dans celle de Bertoult qui la possède encore. La maison de Hauteclocque, dont le nom a toujours été admis dans les chapitres nobles des Pays-Bas, a fourni deux abbesses d'Estrun au XVI.ᵉ siècle et compte encore de nombreux représentants ; le chef de nom et d'armes est M. Stanislas-François-Joseph de Hauteclocque, né à Arras en 1786 ; M. le baron de Hauteclocque, chevalier de Malte et ancien maire d'Arras, est de cette maison. Alliances avec les familles d'Ailly de Sains, Bergues-Saint-Winock, Bryas, Cayeux, Créquy, Humières, Monet de la Marck, Renty, Ricametz, etc. Armes : *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or.*

HAVRINCOURT. La terre d'Havrincourt en Artois donna son nom à une très-ancienne famille depuis long-temps éteinte dont les armes étaient *de sinople, au lion léopardé d'or.* Marie de Blondel, dame d'Havrincourt, porta cette terre en dot dans la maison de Cardevac qui la possède encore et pour qui elle fut érigée en marquisat par Louis XIV dans l'année 1693.

Haynin. Cette famille a eu de l'illustration. Jean de Haynin, dit *Brongniars*, accompagna le comte de Hainaut dans la guerre qu'il fit aux Frisons en 1396. Pierre de Haynin fut conseiller du duc Guillaume de Hainaut; il mourut en 1421. Le nom de Haynin a été admis dans les chapitres nobles des Pays-Bas. Alliances avec les Coupigny, Estourmel, Ghistelles, Liedekerque, Maulde, Pronville, etc. Armes: *d'or, à la croix engrelée de gueules.*

Hennin-Liétard. La terre d'Hennin-Liétard en Artois appartint d'abord aux comtes de Boulogne et aux barons d'Ardres; elle passa ensuite aux comtes d'Artois et fut érigée en comté en faveur de la maison de Bournonville vers la fin du XVI.e siècle. La famille d'Hennin-Liétard est célèbre et connue en Artois depuis le X.e siècle. Jean d'Hennin mourut à Azincourt. Plusieurs de ses descendants furent pairs et baillis du Cambrésis. Cette maison, en possession de la principauté de Chimay, du titre de prince de l'Empire et du comté de Bossut, a porté le nom d'*Alsace* dans ces derniers siècles; elle a fourni des grands d'Espagne, un grand-écuyer de l'empereur Charles-Quint, un cardinal-archevêque de Malines, des grands-maîtres des eaux et forêts du Hainaut, un lieutenant-feld-maréchal des armées de l'empereur, plusieurs dames de l'ordre de la Croix Étoilée, des chevaliers de la Toison-d'Or, trois commandeurs de Malte, etc. Alliances avec les maisons de Beauvau, Cambis d'Orsan, Gavre, Le Pelletier Saint-Fargeau, Ligne, Mancini, Riquet de Caraman, Rouvroy-Saint-Simon, etc. Armes: *de gueules, à la bande d'or.*

Héricourt. Maison d'origine chevaleresque qui prit le nom de la terre seigneuriale d'Héricourt au comté de Saint-Pol. Baudouin d'Héricourt, seigneur de Blingel, vivait en 1380. Julien d'Héricourt fonda l'académie de Soissons. Le célèbre avocat canoniste d'Héricourt était de cette maison aujourd'hui éteinte. La terre d'Héricourt passa, au XVI.e siècle, dans la famille de Servins. Armes: *d'argent, à la croix de gueules chargée de cinq coquilles du premier émail.*

Hinnisdal, Hinnisdael. Très-ancienne famille originaire du pays de Liége établie en Artois depuis plusieurs siècles et illustrée par ses alliances comme par ses services militaires. Elle avait obtenu le titre de comte du Saint-Empire qui fut confirmé en 1723 par lettres-patentes de l'empereur Charles VI. La maison d'Hinnisdal a fourni des mestres-de-camp de cavalerie, un lieutenant-général au gouvernement de la ville de Namur, des brigadiers et maréchaux-de-camp et un gouverneur-général de Saint-Domingue. Elle a joui des honneurs de la cour en 1776 en vertu des preuves faites au cabinet des ordres du roi. Son nom et ses armes sont dans les salles des croisades du musée de Versailles. Le chef de nom et d'armes actuel de cette maison est M. le comte Hermant d'Hinnisdal. Alliances avec les maisons de Bryas, Bournel, Villeneuve de Vence, Carnin, Schulemburg, Van der Gracht, etc. Armes: *de sable, au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.*

Hornes. Cette maison, l'une des plus illustres des Pays-Bas, a possédé en Artois un grand nombre de terres seigneuriales relevant du comté de Saint-Pol. Nicolas de Hornes fut grand-maître de l'Ordre Teutonique; Jacques, sire de Hornes, reçut le titre de comte du Saint-Empire en 1450; Guillaume IV, sire de Hornes, son aïeul, était mort à la bataille d'Azincourt. Cette maison a donné

des princes du Saint-Empire, des grands d'Espagne, des chevaliers de la Toison-d'Or, des grands-veneurs héréditaires de l'Empire, des ambassadeurs, des gouverneurs de province, etc. Le prince de Hornes, possesseur des terres de Lestrem, Bailleul-Saint-Martin, etc., en Artois, ne laissa que deux filles de son mariage avec Lady Marie Bruce, fille du comte d'Aillebury, pair d'Angleterre; l'aînée ayant épousé Philippe-Joseph prince de Salm-Kirbourg en 1742 lui porta en dot toutes les terres que la maison de Hornes avait possédées en Artois. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Brabant, Clèves, Croy, Egmont, Lannoy, La Trémoille, Melun, Montmorency, Wirtemberg, etc. Armes: *d'or, à trois trompes de gueules virolées d'argent, les embouchures à senestre.*

Hoston. Louis de Hoston fut créé chevalier par lettres-patentes de Philippe V de l'an 1627. Jehan de Hoston, seigneur de Hauteville, fut bailli de Brugelette au XVI.ᵉ siècle; Louis de Hoston chevalier, seigneur de Frezignies, était lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes en 1626. Maison admise aux états d'Artois en 1723. Alliée aux Bacquehem, Bersacques, Villers-au-Tertre, Wignacourt, etc. Armes: *d'azur, à trois étoiles d'or, au chef d'or chargé de deux faisceaux consulaires d'azur posés en sautoir.*

Houchin-Longastre. Ancienne et illustre maison d'Artois. Gilles de Houchin, chevalier, donna à l'abbaye d'Honnecourt les dîmes qu'il possédait sur Honnecourt en l'an 1202. Simon de Houchin fut gouverneur d'Oisy en 1303. Jean de Houchin eut l'office de pannetier d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant. Alliances avec les Berghes-Saint-Winock, Halluin, Lens-Rebecque, Longueval, Wignacourt, etc. Armes: *d'argent, à trois losanges de sable.*

Humières. Famille célèbre qui fournit des grands-maîtres de l'artillerie, un grand-aumônier et un grand-fauconnier de France, des gouverneurs de Picardie et des chevaliers de la Toison-d'Or. La terre d'Humières en Artois donna son nom à cette maison éteinte à la fin du XVI.ᵉ siècle. L'héritière, Jacqueline d'Humières, épousa en 1595 Louis de Crevant, second du nom. La terre est aujourd'hui possédée par la famille Hubert de Mons-en-Bareeul. L'illustre maison d'Humières s'allia aux Crevant, Hauteclocque, Ongnies, etc. Armes: *d'argent, fretté de sable.*

Inchy. Il est question des sires d'Inchy dès le XI.ᵉ siècle. Baudouin d'Inchy, dit *Kalderuns*, parut au tournoi d'Anchin en 1096. Les seigneurs d'Inchy étaient bannerets d'Artois; l'un d'eux fut fait prisonnier à Azincourt. Famille éteinte. Armes: *d'or et de sable de six pièces.*

La Forge. Maison distinguée par son ancienneté. Les seigneurs d'Hermin, Cuvigny et Rebreuve du nom de La Forge ont servi les ducs de Bourgogne et l'empereur Charles-Quint. Antoine de La Forge fut gentilhomme de la maison de Ferdinand, roi de Hongrie, en 1542. Alliances avec les Beaulaincourt, Hauteclocque, Montbertaut, Mont-Saint-Eloi, etc. Armes: *de gueules, à trois trèfles d'or, 2 et 1.*

La Fosse. Hugues de La Fosse était au tournoi d'Anchin en 1096. Jean-Ignace de La Fosse, seigneur de Drinckam, fut créé chevalier par lettres-patentes du 31 août 1652. Anne de La Fosse, dame de Givenchy, épousa Baudouin de La Tramerie, gouverneur d'Aire, et lui porta en dot les grands biens de la maison de

La Fosse. Alliances avec les familles Du Hem, Floury, Hennin-Cuvillers, etc. Armes : *d'or, à trois cors de chasse liés de gueules et virolés d'argent.*

La Haye d'Hezecques, et d'Ecque. Charles de La Haye, chevalier, comte d'Ezecques, seigneur d'Ecque-Ecque, fut député des états d'Artois en 1663. Alliances avec les Halluin, Mailly, Robles, etc. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable, 2 en chef 1 en pointe.*

La Personne-Verloing. Ancienne maison d'Artois. Simon de La Personne, écuyer, capitaine du château de Gouy, vivait en 1321. Gaspard de La Personne dit *le Francq*, seigneur de Verloing au comté de Saint-Pol, fut en 1467 gentilhomme de la chambre de Louis de Luxembourg, connétable de France. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Coulon, Delavigne, Le Clément, Saint-Léger, etc. Armes : *de sinople, à la bande d'argent.*

La Porte de Remaisnil. Ancienne maison d'Artois. Hugues de La Porte, seigneur de Pisselier, fut gentilhomme de la maison du duc de Brabant en 1404. Nicolas de La Porte était au service d'Engelbert, duc de Clèves. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Cerf, Cunchy, Héricourt, etc. Armes : *d'or, à la bande d'azur.*

La Tour Saint-Quentin. Famille illustre, originaire de la Franche-Comté et fixée en Artois à la fin du XVII.ᵉ siècle. Henri de La Tour fut grand-écuyer de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et son ambassadeur au concile de Bâle. Jean-Baptiste comte de La Tour fut tué au siége d'Arras en 1654; il était mestre de camp de cavalerie au service d'Espagne. Jean-Jacques de La Tour Saint-Quentin avait été créé comte de La Tour Saint-Quentin par l'empereur Ferdinand II. Cette maison a fourni un grand nombre d'officiers-généraux, des gouverneurs de places, des chevaliers de Saint-Georges, un commandeur de l'ordre de Malte, etc. Armes : *d'or, à la bande de gueules chargée en chef d'un franc canton d'azur.*

La Tramerie. Famille distinguée de la province d'Artois. François de La Tramerie, baron de Roisin, fut gouverneur d'Aire en 1550. Louis XIV érigea la terre du Forest en marquisat dans l'année 1667 en faveur de Louis de La Tramerie. Maison éteinte. Alliances avec les Bernimicourt, Dion, La Fosse, Ongnies, etc. Armes : *de sable, au chevron d'or accompagné de trois merlettes de même.*

La Viefville. Illustre et ancienne maison de la province d'Artois d'origine chevaleresque. Jean de La Viefville, chevalier, fut le bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Aubert selon charte de l'an 1121. Philippe de La Viefville, chambellan de Philippe-le-Beau, archiduc d'Autriche, nommé chevalier de la Toison-d'Or, mourut sans avoir été reçu. Eustache de La Viefville avait le gouvernement de Tournai en 1614. Eustache-Pantaléon de La Viefville fut créé chevalier par lettres du 10 septembre 1615. François-Joseph-Germain de La Viefville, seigneur de Steenworde, obtint l'érection en marquisat de cette terre par lettres de Louis XIV de l'an 1711. Jacques-Eustache de La Viefville, troisième fils d'Eustache-Pantaléon, fut chevalier de l'ordre de Saint-Janvier et devint vice-roi de Sicile. S. M. C. le créa duc de La Viefville. Il mourut en 1754. Cette maison s'est divisée en plusieurs branches, connues sous les noms de Steenworde et de La Chapelle. Elle est alliée aux familles d'Auxi-Monceaux, Blondel, Ghistelles, Lallaing, Mailly, Melun-

Cottenes, Mérode, Nédonchel, Yedeghem, Wignacourt, etc. Armes : *fascé d'or et d'azur de huit pièces, à trois annelets de gueules posés en chef et rangés ou brochant sur les deux premières fasces.*

Châtelains de Lens. Il est question d'eux dès le XI.e siècle. Ils possédèrent les seigneuries de Rebecque et de Camblain. Baudouin de Lens, sire d'Annequin, châtelain de Lens, devint grand-maître des arbalétriers. Les châtelains de Lens portaient *écartelé d'or et de sable.*

Lens de Blandecques. Cette maison prétend être issue des anciens châtelains de Lens. Robert de Lens, seigneur de Blandecques, eut le gouvernement de Saint-Omer en 1620; Robert-François de Lens, seigneur d'Oyeghem, remplit la charge de maréchal héréditaire de la West-Flandres. Gilles-Othon de Lens, comte de Blandecques, épousa Eugénie Spinola, sœur du prince de Vergagne, morte en 1691. Alliances avec les maisons de Belleforière, Berghes-Saint-Winock, Lichtervelde, etc. Armes : *écartelé; au 1 contre-écartelé d'or et de sable; au 2 d'or à trois aigles de sable; au 3 vairé d'or et de gueules; au 4 bandé d'argent et d'azur de six pièces à la bordure de gueules.*

Le Vasseur du Valhuon. La filiation noble de cette maison d'Artois, aujourd'hui éteinte, remonte à Barthélemy Le Vasseur, seigneur de Verquigneul, anobli le 7 décembre 1547. Elle a eu de l'illustration lors des troubles des Pays-Bas pendant le gouvernement du duc d'Albe. Philippe-François Le Vasseur, seigneur de Moriensart, créé chevalier en 1582, devint secrétaire du conseil d'état et greffier de la Toison-d'Or. Floris Le Vasseur, seigneur de Valbuon, fut plusieurs fois député par les états d'Artois, sous le règne de Philippe II, pour les négociations relatives à la réconciliation de l'Artois avec ce prince. Alliances avec les maisons de Bertoult, Béthencourt, Butkens, Croix, Quarré, Sarrasin, etc. Armes : *de gueules, à trois fasces ondées d'argent, au lion de même brochant sur le tout.*

Le Vasseur de Guernonval et d'Esquelbecque. Toussaint Le Vasseur, seigneur de Pompery, receveur des aides de la ville d'Hesdin, épousa Jeanne Lequien, dame de Guernonval, dont il prit le nom et les armes à la fin du XVI.e siècle. Philippe Lequien, son fils, eut le gouvernement de Gravelines et devint baron d'Esquelbecque en 1612; Albert-Hubert Lequien fut aussi gouverneur de Gravelines et grand-bailli de Gand en 1636. Philippe-Joseph-Alexandre Lequien de Guernonval, marquis d'Esquelbecque, maréchal-de-camp, épousa en 1745 Louise-Antoinette Du Bouchet de Sourches. Alliances avec les maisons d'Assignies, Béthisy, Ghistelles, Launoy, Luna-y-Carcamo, Maulde, etc. Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois gerbes de blé d'or liées de même; aux 2 et 3 d'argent à l'aigle éployée de sable.*

Seigneurie et marquisat de Lillers. Les premiers sires de Lillers prirent part aux croisades et furent bannerets d'Artois. La seigneurie de Lillers devint un marquisat, fit partie des possessions de la maison de Carnin et passa, au XVIII.e siècle, dans la famille Le Duc de Biéville qui porte aujourd'hui le titre de marquis de Lillers.

Louverval. Cette maison d'Artois alliée aux familles de Bacquehem, France d'Hezecques, Wasservas, etc., obtint dans le siècle dernier l'érection en mar-

quisat de la terre de Toutancourt en Picardie. Armes : *d'argent, à la bande fuselée de gueules de cinq pièces.*

Maulde. Maison d'origine chevaleresque, originaire du Hainaut, établie en Artois depuis plusieurs siècles. On trouve Gautier de Maulde, chevalier, seigneur de Maulde, terre du Hainaut, vivant en 1150; Jean de Maulde, grand-prévôt de Tournai; Olivier de Maulde, prévôt de Valenciennes et châtelain de Leuze; Guillaume de Maulde, gouverneur d'Oudenarde, etc. La terre de La Buissière fut érigée en marquisat pour cette maison. Alliances avec les Barbançon, Cerf, Courteville La Buissière, Halluin, Haveskerque, Haynin, Lannoy, Lichtervelde, Montmorency, Thiennes, etc. Armes : *d'or, à la bande de sable frettée d'argent.*

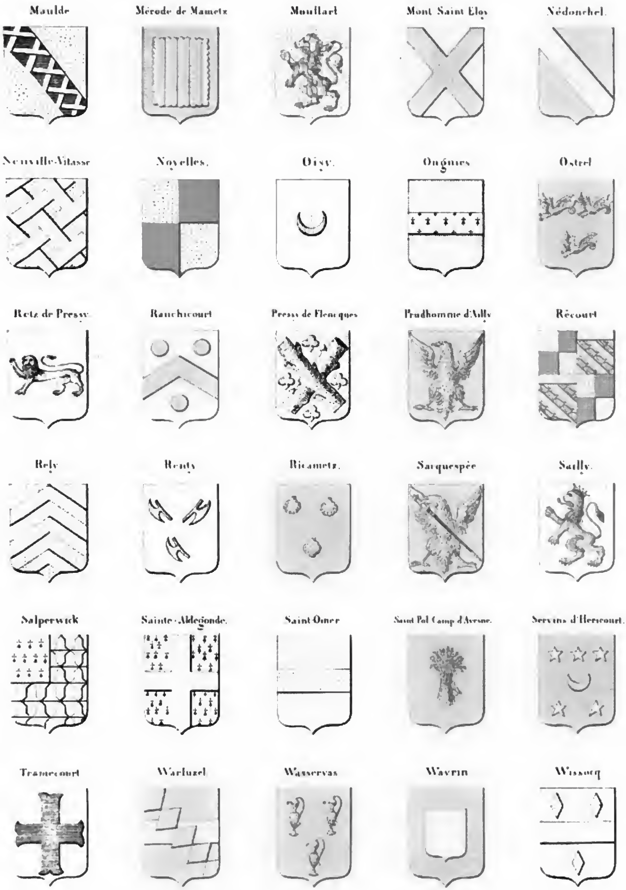
Mérode, comtes de Mametz et d'Ongnies au pays d'Artois. L'une des plus illustres maisons des Pays-Bas. Une de ses branches eut de nombreuses possessions féodales dans la province d'Artois. La filiation de la maison de Mérode remonte à Pierre Bérenger, troisième fils de Raymond Bérenger, roi d'Aragon et comte de Barcelonne et de Provence, qui vivait au XII.e siècle. En 1179, Pierre Bérenger épousa l'héritière de Mérode, terre seigneuriale du duché de Juliers, dont leurs descendants gardèrent le nom. Protecteurs de la république de Cologne, barons libres et plus tard comtes du Saint-Empire, marquis de Westerloo, marquis de Trélon, comtes de Mametz et d'Ongnies, et enfin princes de Rubempré, les Mérode ont eu tous les caractères d'illustration que les titres féodaux pouvaient donner. Cette maison a fourni des chevaliers de la Toison-d'Or, des grands d'Espagne, des feld-maréchaux, des ambassadeurs, des capitaines des gardes, etc. Le chef de nom et d'armes est aujourd'hui M. Henri-Marie-Ghislain, comte de Mérode et du Saint-Empire, prince de Rubempré, d'Everberghe et de Grimberghe, marquis de Westerloo, grand d'Espagne. Alliances avec les maisons de Grammont, Hohenzollern-Hechingen, Limbourg, Montalembert, Nassau-Hademar, Oldenbourg, Ongnies, Rohan-Montauban, Rubempré, Thiennes, etc. Armes : *d'or, à quatre pals de gueules, à la bordure engrelée d'azur.*

Montigny. Gaultier, sire de Montigny en Artois, fonda l'abbaye d'Anchin en 1077. Oprime de Montigny parut au tournoi qui eut lieu dans cette abbaye en 1096. Famille éteinte. Elle portait *de sinople, au lion d'argent armé et lampassé de gueules.*

Montbertaut. Colart de Montbertaut, chevalier, chambellan du duc de Bourgogne, fut maïeur d'Arras en 1413. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Frémicourt, Haynin, Houchin-Longastre, Mont-Saint-Eloi, Saint-Vaast, etc. Armes : *d'azur, à l'aigle d'or becquée et membrée de gueules.*

Mont-Saint-Éloi. Maison d'origine chevaleresque. Adam du Mont-Saint-Eloi, chevalier, accompagna St-Louis dans la septième croisade et fut fait prisonnier à Damiette. Jean du Mont-Saint-Eloi, son fils, est cité comme l'un des plus vaillants chevaliers de son temps. St-Louis l'arma lui-même chevalier selon les termes d'une lettre chirographique en parchemin consignée dans les chartes d'Artois. Maison éteinte. Armes : *d'argent, au sautoir de gueules.*

Morel-Tangry. Ancienne famille d'Artois aujourd'hui éteinte et à laquelle appartenait Jean Morel, seigneur de Tangry, gouverneur d'Avesnes-le-Comte pen-



Maulde
Mérode de Mametz
Moullart
Mont Saint Eloy
Nédonchel.
Neuville-Vitasse
Noyelles.
Oisy.
Ongnies
Ostrel
Retz de Pressy
Ranchicourt
Pressy de Flencques
Prudhomme d'Ailly
Récourt
Rely
Renty
Ricametz.
Sarquespée
Sailly.
Salperwick
Sainte-Aldegonde.
Saint-Omer
Saint Pol Camp d'Avesne.
Servins d'Hericourt.
Tramecourt
Warluzel
Wasservas
Wavrin
Wissocq

dant le XVI.e siècle. Un autre Jean Morel devint procureur-général du conseil d'Artois en 1534. Adrien Morel, seigneur de Rutoire, son fils, fut conseiller en 1583. Adrien Morel, seigneur de Tangry, était chevalier-d'honneur au conseil d'Artois en 1585. Alliances avec les Pressy, Servins d'Héricourt, Wignacourt, etc. Armes : *d'argent, à la fasce vivrée de sable.*

Moullart. Maison habituée en Artois et en Picardie. Elle est connue depuis le XIII.e siècle et a fourni un grand-prévôt de Cambrai en 1341, un gentilhomme de la chambre du roi, des chevaliers de Malte et un commandeur de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. La terre de Torcy a été érigée en baronnie pour cette famille qui a aussi possédé la terre de Vilmarest, le marquisat de Lisbourg en Artois, le comté d'Estrées en Flandre, etc. La maison Moullart de Torcy compte encore de nombreux représentants et s'est alliée à celles de Boulogne, Bresdoui, Chinot de Fromessent, Colbert de Castelhill, Du Blaisel, Patras de Campaigno, Rocquigny de Fayel, Sart, Van der Cruysse, Tenremonde, etc. Armes : *d'or, au lion de vair, lampassé et armé de gueules.*

Nédonchel. L'une des plus anciennes et des plus illustres maisons d'Artois portant le nom de la terre seigneuriale de Nédonchel située dans le voisinage d'Aire. Dès le X.e siècle, il est question des sires de Nédonchel. Alors vivait Robert de Nédonchel qui donna diverses dîmes à l'église de Clairmarais. La maison de Nédonchel a fourni des chevaliers aux croisades, un conseiller du roi Charles VI, des gouverneurs de Paris, Saint-Omer et Romorantin, un grand-chambellan de Louis II duc de Bourbon pendant le XIV.e siècle, plusieurs officiers-généraux, des chanoinesses aux chapitres nobles des Pays-Bas, un chevalier de Malte, etc. Ses preuves de cour ont été signées par Chérin en 1765. La terre de Nédonchel fut érigée pour elle en marquisat par lettres-patentes du mois de septembre 1723. Le chef de nom et d'armes de cette illustre maison est M. Charles-Alexandre-marquis de Nédonchel. Alliances avec les d'Arcos, Berghes-Saint-Winock, Béthune, Bryas, Créquy, Clermont-Nesle, Hennin-Liétard, Lannoy, Mailly, Poix, Saveuse, Wignacourt, etc. Armes : *d'azur, à la bande d'argent.*

Neuville ou Neufville-Vitasse. Witasse, Wistache ou Eustache de Neuville et Olard, sire de Neuville, terre voisine d'Arras, parurent au tournoi d'Anchin. L'un de leurs descendants, Eustache de Neuville, surnommé *le Jeune*, fonda au XIII.e siècle l'abbaye du Vivier. Famille éteinte. Ses armes étaient *d'or, fretté de gueules.* La terre de Neuville fut portée en dot en 1567 par Jeanne de Lannoy à Antoine de Montmorency dont le petit-fils, Charles de Montmorency, devint le chef de la branche de Montmorency-Neuville.

Noyelles. Grande et illustre maison qui prit le nom de la terre de Noyelles-lez-Lens en Artois dont elle était en possession dès le XII.e siècle. Gui de Noyelles fut, en 1150, le bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Paul de Noyelles eut le gouvernement de Bapaume. Jean de Noyelles mourut à la bataille d'Azincourt. Son fils, Jean de Noyelles, eut l'office de chambellan du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon. Adrien et Florent de Noyelles furent gouverneurs d'Arras. Hugues de Noyelles, maître-d'hôtel des archiducs Albert et Isabelle, gouverneur-général du duché de Limbourg, conseiller d'état d'épée, chef des finances des Pays-Bas, fut créé comte de Noyelles le 8 février 1614. Cette maison aujourd'hui

éteinte était alliée aux plus nobles familles des Pays-Bas. Armes : *écartelé d'or et de gueules.*

Obert. Cette maison, distinguée par ses alliances et ses services, remonte sa filiation noble à Walerand Obert, anobli en 1583, selon les registres de la Chambre des Comptes de Lille. On trouve : François-Bonaventure Obert, président à mortier au parlement de Flandres, en 1695; Charles-Philippe Obert, créé chevalier par lettres de 1675, puis vicomte de Chaunes par lettres de Louis XIV données à Versailles en 1684; Louis-Obert, seigneur de Gaudiempré, lieutenant-général de la gouvernance de Lille en 1625. Cette maison s'est divisée en plusieurs branches et compte encore des représentants. Alliances avec les Belvalet, Bernimicourt, Du Chastel, La Vacquerie, Noyelles, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même.*

Occoche. En 1217, Hugues d'Occoche obtint le droit de grande chasse pour lui et ses descendants. Cette maison, d'origine chevaleresque, posséda long-temps la terre d'Occoche, située dans le voisinage de Saint-Pol. Jean d'Occoche, seigneur de Neufville, prit le nom et les armes de Neufville, *d'or, fretté de gueules,* vers l'année 1500; il épousa Isabelle de Ligne. Jeanne d'Occoche-Neuville porta en dot la terre de Neuville à Guilbert de Lannoy, seigneur de Willerval. Alliances avec les maisons de Lannoy, Ligne, Melun, Thiennes, Thieulaine, Villers-au-Tertre, etc. Armes : *d'argent, à la fasce de gueules surmontée de trois coqs de sable becqués et membrés de gueules.*

Châtelains d'Oisy. Ils furent bannerets d'Artois dès le XI.e siècle et eurent de fréquents différends avec les évêques de Cambrai. L'un d'eux, Hugues d'Oisy, parut au tournoi d'Anchin en 1096. Les châtelains d'Oisy portaient *d'argent à un croissant de gueules.*

Ollehain. Maison d'origine chevaleresque qui prit le nom de la terre seigneuriale d'Ollehain-lez-Verdiel près Arras. Alix de Nielles, dame d'Ollehain, porta cette terre en dot à Jean de Berghes-Saint-Winock. Maison éteinte. Armes : *d'argent, à trois tourteaux de gueules*, 2 et 1.

Ongnies. Almand, sire d'Ongnies, terre d'Artois, était au tournoi d'Anchin en 1096. Deux de ses descendants périrent à Azincourt. Gilles d'Ongnies mourut à la journée de Monthléry. Cette maison en possession du comté de Chaulnes, de celui de Coupigny, de la baronnie de Pamèle et d'un grand nombre de terres seigneuriales, a fourni des chevaliers de la Toison-d'Or et de l'ordre de Saint-Michel, des gouverneurs de Lille, Courtrai, Aire, Oudenarde, etc. Famille éteinte. Alliée aux Beauffort, Croy, Ghistelles, Halluin, Lannoy, Ligne, Mérode, Montmorency, Thiennes, etc. Armes : *de sinople, à la fasce d'hermine.*

Oresmieux. Ancienne maison d'Artois. On trouve dans Le Roux « Jean d'Oresmieux, fils de Grégoire d'Oresmieux, anobli en avril 1464. » La maison d'Oresmieux a fourni des officiers de distinction à nos armées, des députés des états d'Artois à la cour pour l'ordre de la noblesse, un abbé du Mont-Saint-Éloi, etc. Alliances avec les Beaulaincourt, Servins d'Héricourt, Wignacourt, etc. Armes : *d'or, à la tête de maure de sable tortillée d'argent et accompagnée de trois roses de gueules.*

Ostrel. Maison illustrée par ses services militaires et ses alliances, divisée en plusieurs branches connues sous les noms d'Ostrel de Lierres, de Saint-Venant et de Flers. Les deux premières sont éteintes. On trouve Jean d'Ostrel de Lierres, capitaine d'une compagnie de 200 chevau-légers sous le comte d'Egmont en 1571; son fils Jacques d'Ostrel, gouverneur et grand-bailli de Lillers et de Saint-Venant; Gilles d'Ostrel de Lierres et Maximilien d'Ostrel, gouverneurs de Saint-Omer. Alliances avec les maisons de Créquy, Duchastel de Blangerval, Duchastel de la Howarderie, Gomer, Hinnisdal, Lannoy, Mailly, Ricametz, Warluzel, etc. Armes: *d'azur, à trois dragons ailés d'or, 2 et 1.*

Partz de Pressy. Famille ancienne et fort distinguée de la province d'Artois, originaire d'Allemagne. François-Joseph de Partz, chevalier, capitaine au régiment wallon d'Isenghien, obtint en 1712 l'érection en marquisat de la terre seigneuriale d'Equire, au comté de Saint-Pol. Des lettres-patentes données en 1768 par l'empereur Joseph II concédèrent plus tard le titre de marquis de Devenisch à Léopold-Joseph-François de Partz. François-Joseph Gaston de Partz de Pressy, sacré évêque de Boulogne-sur-Mer en 1743, était de cette maison. Sa piété et son savoir sont encore cités dans le diocèse. M. le marquis de Partz de Pressy est aujourd'hui le chef de nom et d'armes de cette maison qui a fourni plusieurs gouverneurs de places et des officiers de distinction au service des rois d'Espagne et de France. Alliances avec les familles d'Alsace Hennin-Liétard, Beauffort, Blondel, Contes, Fontaines, Willeman, etc. Armes: *d'argent, au léopard de sinople armé et vilené de gueules.*

Pas, Pas de Feuquières. Les châtelains de Pas étaient pairs du comté de Saint-Pol au moyen-âge. Leur auteur connu est Anselme de Pas qui vivait à la fin du XI.e siècle. Cette maison, d'origine chevaleresque, a fourni des bannerets, un général de l'armée du duc des Deux-Ponts au XVI.e siècle, un premier-chambellan ordinaire d'Henri IV, plusieurs lieutenants-généraux, un ambassadeur, des gouverneurs de province, etc. La terre et seigneurie de Feuquières en Picardie fut érigée en marquisat pour cette maison, aujourd'hui éteinte, par lettres-patentes de Louis XIV en faveur d'Isaac de Pas, lieutenant-général de ses armées, mort ambassadeur de France en Espagne. Manassés de Pas, marquis de Feuquières, l'un des plus grands hommes de guerre de son temps, était de cette maison illustre. Alliances avec les familles d'Aumale, Gramont, La Fayette, Monchy d'Hocquincourt, Montmorency, Poix, Rebenac, etc. Armes: *de gueules au lion d'argent.*

Pressy de Flesquières. Maison d'origine chevaleresque. Philippe de Pressy, chevalier, échanson du duc de Bourgogne, fut reçu bourgeois d'Arras en 1437. Cette maison, aujourd'hui éteinte, s'allia à celles de Ghistelles, Marquais, Wignacourt, etc. Armes: *d'azur, au sautoir écoté et alesé d'or cantonné de quatre trèfles de même.*

Pronville. On trouve des chevaliers de cette maison d'Artois dès le XIII.e siècle. L'un d'eux mourut à Azincourt. Philippe-Dominique de Pronville, seigneur d'Haucourt, capitaine d'une compagnie wallone, *issu d'une ancienne noblesse militaire du comté d'Artois*, fut créé chevalier en considération de ses services par lettres-patentes de Philippe IV, roi d'Espagne, données à Madrid le 31 juillet

1651. Alliances avec les maisons d'Assouleville, Bernemicourt, Bertoult, Moncheaux, Warluzel, etc. Armes : *de sinople, à la croix engrelée d'argent.*

Prudhomme ou Preudhomme d'Ailly. Pierre Prudhomme, seigneur d'Halluin, fief situé dans le village d'Annapes, fut rewart et maïeur de Lille en 1558. Il était fils de Jacques Prudhomme, tué à la bataille de Nancy et homme d'armes de Charles-le-Téméraire. Cette famille, dont les branches ont porté les noms de Prudhomme d'Ailly et de Prudhomme de Verquigneul, a donné des officiers-généraux au service des empereurs d'Allemagne et des rois de France, des chambellans, des gouverneurs de places, etc. Alliances avec les maisons de Croix, Dion, Lichtervelde, Maulde, Ongnies, etc. Armes : *de sinople, à l'aigle d'or becquée et membrée de gueules.*

Ranchicourt. Cette maison d'origine chevaleresque prit le nom de la terre de Ranchicourt située en Artois. On trouve Watier de Ranchicourt l'un des chevaliers du tournoi d'Anchin en 1096 ; Pierre de Ranchicourt évêque d'Arras en 1473. Anne de Ranchicourt, la dernière de sa maison, porta les biens qu'elle possédait dans la famille de Bournonville par son mariage en 1520 avec Gui de Bournonville, gouverneur d'Abbeville. Alliances avec les maisons de Cagnicourt, Le Josne de Contay, Neufville, Noyelles, etc. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois tourteaux de même.*

Récourt de Lens de Licques. Illustre maison d'Artois, en possession du comté de Rupelmonde, de la baronnie de Licques et de celle de Wissenkerke. Les premiers auteurs connus de cette maison furent châtelains héréditaires de Lens. Elle a fourni des officiers-généraux au service d'Espagne et de France, des gouverneurs de Cambrai, Lille, Bourbourg, un grand-bailli du pays de Waës, etc. Famille éteinte. Alliée aux maisons d'Alègre, Beauffort, Croix-Rœux, Cruninghem, Estourmel, Gramont, Mérode, Nédonchel, Steelandt, etc. Armes : *écartelé aux 1 et 4 contre-écartelé d'or et de sable qui est* de Lens ; *aux 2 et 3 de gueules, à trois bandes de vair au chef d'or qui est* de Récourt.

Rély. Les sires de Rély, terre d'Artois, étaient bannerets au XII.e siècle. Jean de Rély, confesseur du roi Charles VIII, devint évêque d'Angers. Maison éteinte. Alliances avec les Bacquehem, Bernieulles, Cresecques, Estourmel, La Buissière, La Viefville, Mailly, Wignacourt, etc. Armes : *d'or, à trois chevrons d'azur.*

Renty. Les sires de Renty sont connus dans l'histoire dès le XI.e siècle. Alain, sire de Renty, vivait en 1214 et commanda l'arrière-garde des Croisés à la bataille de Muret gagnée par Simon de Montfort contre Pierre d'Aragon. Oudart de Renty se rendit célèbre dans les guerres du XV.e siècle. En 1350, Isabeau de Renty porta la seigneurie de Renty dans la maison de Croy par son mariage avec Guillaume, sire de Croy et d'Airaines. C'est pour la maison de Croy qu'en 1533 la terre de Renty reçut de l'empereur Charles-Quint le titre de premier-marquisat d'Artois. Ce marquisat passa plus tard dans la maison d'Egmont. La maison des anciens sires de Renty s'allia aux familles d'Averoult, Brimeu, Bournonville, Croy, Seninghem, Grouches, Harchies, Hauteclocque, Quiéret, Récourt, Sainte-Aldegonde, etc. Armes : *d'argent, à trois doloires de gueules, 2 en chef adossées, 1 en pointe.*

Ricametz. Maison d'origine chevaleresque qui prit le nom de la terre de Rica-

metz située près de Saint-Pol. Une charte de l'abbaye d'Arrouaise fait mention de Romain de Ricametz à la date de 1096. Famille éteinte. L'héritière, Anne de Ricametz, vicomtesse d'Arleux, épousa Jean de Berghes, de la famille des princes de Rache. Alliances avec les Barbançon, Blondel, Créquy, Hauteclocque, Maulde, Ollehain, Quiéret, etc. Armes : *de gueules, à trois coquilles d'or, 2 et 1.*

Principauté de Robecque. La terre et baronnie de Robecque en Artois fut érigée en principauté par lettres du roi d'Espagne, Philippe IV, de l'an 1630, en faveur de Jean de Montmorency, chevalier de la Toison-d'Or, maître-d'hôtel de l'Archiduchesse-Infante. Une branche de la maison de Montmorency a depuis lors porté le titre de prince de Robecque.

Sacquespée. Ancienne maison d'Artois, originaire de la ville d'Arras. Jean Sacquespée, conseiller du duc de Bourgogne, remplit la charge de maïeur d'Arras en 1430; Antonin Sacquespée, seigneur de Dixmude, eut le gouvernement de Dunkerque vers 1519. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Carnin, Haveskerque, Lens-Rebecque, Mont-Saint-Eloi, etc. Armes ; *de sinople, à l'aigle d'or becqué et membré de gueules tenant au bec une épée de sable, garnie d'or, la pointe en bas, posée en bande.*

Sailly. Très-ancienne et très-illustre maison d'origine chevaleresque. Elle garda le nom de la terre seigneuriale de Sailly-en-Arrouaise, située dans le voisinage de Bapaume. Jean de Sailly, chevalier, vivait en 1240. Colart de Sailly parut comme homme d'armes aux assises tenues à Péronne en 1337. Jean VII, sire de Sailly, eut l'office de châtelain de Péronne en 1462; il servit Charles-le-Téméraire et se trouva à la bataille de Nancy. La maison de Sailly s'est éteinte dans le siècle dernier. Alliances avec les Bournel, Créquy, Longueval, La Rochedragon, Monchy, Wissocq, etc. Armes : *d'argent, au lion de gueules armé, couronné d'or et lampassé d'azur.*

Sainte-Aldegonde. Ancienne maison d'Artois, originaire de Saint-Omer, illustrée par ses services militaires, ses charges et ses alliances. Jean de Sainte-Aldegonde fonda en 1298, à Saint-Omer, le monastère des Chartreux du Val de Sainte-Aldegonde. On trouve encore : Jean de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircames, conseiller-d'état et chambellan de Charles-Quint ; Jean de Sainte-Aldegonde, son fils, gouverneur de Saint-Omer ; Maximilien de Sainte-Aldegonde, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Namur et plus tard d'Arras, maître-d'hôtel des Archiducs, capitaine-général de la province d'Artois. La seigneurie de Sainte-Aldegonde fut érigée pour lui en comté avec union des terres de Noircames, de Wisque et de Zudausque, par lettres des archiducs Albert et Isabelle du 4 mai 1605. Le chef de nom et d'armes de cette illustre maison est aujourd'hui M. le comte Camille de Sainte-Aldegonde, maréchal-de-camp. Alliances avec les familles d'Aumont, Halluin, Hornes, Lannoy, Lens, Ougnies, Montmorency, Mortemart, Roisin, Sourches-Touzel, etc. Armes : *d'hermine, à la croix de gueules chargée de cinq roses d'or.*

Saint-Omer. Illustre et puissante maison d'Artois. Hoston, châtelain de Saint-Omer et comte de Fauquembergues, vivait en 1050; Hoston II devint grand-maître de l'ordre du Temple. Hugues, Guillaume et Gautier de Saint-Omer pri-

rent part aux croisades. Denis de Saint-Omer, dit de Morbecque, forcé de s'expatrier prit le parti du prince de Galles; ce fut lui qui fit le roi Jean prisonnier à la bataille de Poitiers. Le dernier descendant de cette maison n'eut qu'une fille, Jeanne de Saint-Omer, mariée en 1577 à Louis de Montmorency. Alliances avec les familles de Bailleul, Montmorency, Ollehain, Picquigny, Poucques, Wavrin, etc. Armes: *d'azur, à la fasce d'or.*

Saint-Pol. Adolphe, fils de Baudouin-le-Chauve, comte de Flandre, fut le premier comte de Saint-Pol; il vivait au commencement du x.e siècle et mourut sans postérité. Le comté, placé alors sous la domination des comtes de Flandre, ne tarda pas à appartenir à la célèbre famille des Camp-d'Avesne. Hugues de Camp-d'Avesne, l'un d'eux, prit part aux croisades, commit des exactions en Picardie et en Artois; sur la fin de ses jours, il confessa ses crimes et fonda en expiation plusieurs abbayes. La maison de Châtillon posséda le comté de Saint-Pol au xii.e siècle; il passa ensuite aux Luxembourg, dans les maisons de Bourbon-Vendôme, d'Orléans-Longueville, de Melun et enfin aux Rohan-Soubise.

Salperwick. Maison d'origine chevaleresque qui paraît tirer son nom de la terre seigneuriale de Salperwick près Saint-Omer. Hugues de Salperwick vivait en 1170; Renault de Salperwick parut aux états d'Artois en 1414. La terre de Grigny, près Hesdin, avait été érigée en marquisat pour la maison de Bassecourt par lettres du roi d'Espagne Charles VII, de 1690; une érection du même genre s'accomplit pour la terre de Grigny en faveur de la famille de Salperwick. Cette maison a fourni plusieurs chevaliers à l'ordre de Malte et s'est alliée aux familles de Bassecourt, Béry, Dion, Harchies, Lisques, Rabodenghe, Sains, etc. Armes: *vairé, contrevairé d'argent et d'azur, au franc quartier d'argent semé de mouchetures d'hermine.*

Servins d'Héricourt. Famille originaire d'Italie. On n'a sur elle aucune notion précise avant le milieu du xv.e siècle. A cette époque, Antoine de Servins s'allia à Marie, dame de Béthencourt en Artois; leur fils, Gui de Servins, écuyer, suivit l'empereur Charles-Quint dans les Pays-Bas. Il fut père de Jean de Servins qui, le premier de sa famille, acquit une partie de la terre d'Héricourt, au comté de Saint-Pol, que la maison de Servins d'Héricourt possède encore. On trouve: Ferry de Servins d'Héricourt, homme-d'armes des ordonnances du roi, blessé à la prise de Lens; Alexandre de Servins, lieutenant au régiment de la reine, tué au siège de Turin. Au mois d'août 1779, Louis XV concéda par des lettres-patentes le titre de marquis à Louis-François-Joseph de Servins d'Héricourt, capitaine de grenadiers au régiment-Dauphin. Cette maison a eu entrée aux états d'Artois et a fait les preuves de l'ordre de Malte. Elle compte encore des représentants en Artois et s'est alliée aux familles de Belvalet d'Humerœuil, Bassecourt, Cerf, Genevières, Lauretan, Morel-Tangry, Oresmieux de Fouquières, Wignacourt, etc. Ses armes sont *d'azur, au croissant d'or placé entre cinq étoiles d'argent, 3 et 2.*

Thieulaine. Daniel de Thieulaine, roi de l'Epinette en 1437, fut anobli par lettres du 23 janvier 1439, enregistrées à Lille. Christophe de Thieulaine, seigneur de Graincourt, fut échevin d'Arras au commencement du xvii.e siècle. Maison

alliée à celles de Bassecourt, Gosson, Occoche, etc. Armes : *burelé d'argent et d'azur de dix pièces, à la bande de gueules chargée de trois aigles d'or brochant sur le tout.*

Tramecourt. Maison d'origine chevaleresque, qui tire son nom de la terre de Tramecourt au comté de Saint-Pol, qu'elle possédait dès le XII.e siècle et qu'elle conserve encore. Cette famille réunit l'ancienneté à l'illustration. Le cartulaire du monastère de St-Silvain d'Auxy mentionne Jean de Tramecourt chevalier en 1220. Renaud de Tramecourt fit partie de la troisième croisade. Ses armes sont au musée de Versailles. Jean et Renaud de Tramecourt siégèrent aux états d'Artois en 1414. Jean de Tramecourt était guidon d'une compagnie d'hommes d'armes sous Charles V; Antoine de Tramecourt fut créé chevalier par lettres des Archiducs de l'an 1612. N. de Tramecourt assista à Arras en 1404, le samedi 23 juin, à l'exhibition des lettres de Marguerite d'Artois, relatives aux offices du bailliage de cette ville, laquelle fut faite par le gouverneur Jehan de Noyelles. Georges-Léonard-Bonaventure de Tramecourt fut créé marquis le 6 janvier 1815 et plus tard pair de France. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée aux Beaulaincourt, Buissy, La Forge, Mailly, Monchy, Nédonchel, Quiéret, Saint-Venant, Wavrin, etc. Armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable.*

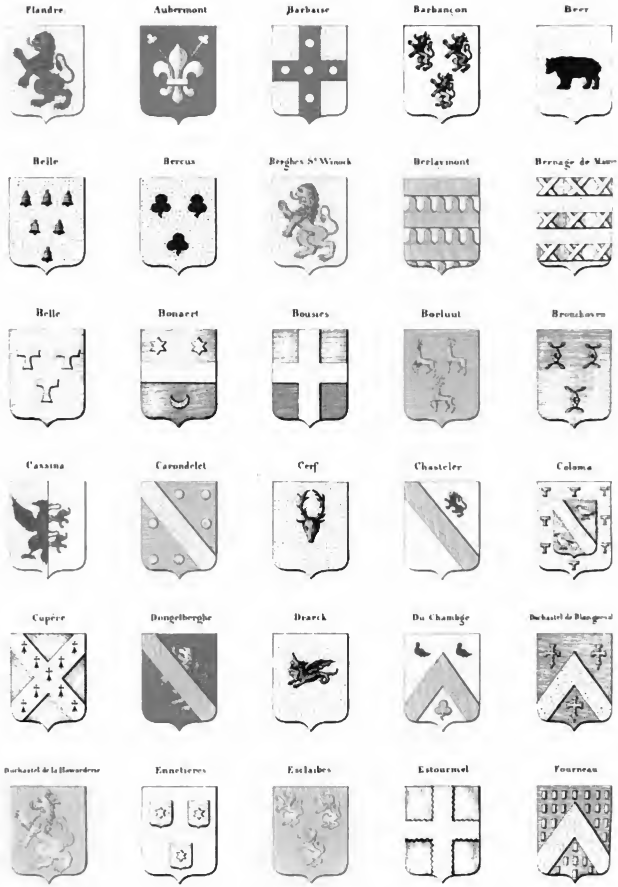
Warluzel. Maison illustrée par ses services et ses alliances. Elle portait le nom de la terre de Warluzel en Artois. Jean de Warluzel, chevalier, vivait en 1210. François de Warluzel eut le gouvernement de Bapaume en 1560. Famille éteinte. Alliée aux maisons de Bonnières, Croix, Rubempré, Wignacourt, etc. Armes : *de sinople, à la fasce d'argent, à la bande fuselée de gueules brochant sur le tout.*

Wasservas. Très-ancienne maison originaire de Cologne et fixée en Artois depuis plusieurs siècles. On trouve Gothardus II de Wasservas, bourguemestre de Cologne en 1437; Gothardus II de Wasservas, son fils, bourguemestre en 1487; Godefroi de Wasservas, échanson de l'empereur Maximilien, créé libre-baron du Saint-Empire en 1453; Godefroi II de Wasservas, colonel au service de S. M. C. en 1552; son fils, Jean de Wasservas, mestre de camp au service de l'empereur d'Autriche. Cette maison a eu entrée aux états d'Artois et compte encore des représentants. Alliances avec les Béthencourt, Lannoy, Lauwemberg, Saint-Vaast, Sucre, etc. Armes : *d'azur, à trois aiguières antiques d'or, 2 et 1.*

Wavrin. La maison de Wavrin ou Waurin en Artois, divisée en plusieurs branches connues sous les noms de Wavrin de Lillers, Wavrin de Saint-Venant, Wavrin de Wazières a eu de l'illustration. Thierry de Wavrin eut la charge de sénéchal de Flandre en 1066; Roger de Wavrin, évêque de Cambrai, accompagna Philippe-Auguste dans la troisième croisade et mourut au siége d'Acre; Robert de Wavrin fut maréchal de France dans le XIV.e siècle. Alliances avec les maisons de Châtillon, Créquy, Guînes, Hainaut, Quiéret, Saint-Pol, Saint-Omer, etc. Armes : *d'azur, à un écusson d'argent en cœur.* — La famille de Villers-au-Tertre, dite de Wavrin, prétend former une branche cadette de cette illustre maison. Vers 1730, Albert-Antoine de Villers-au-Tertre, comte du Saint-Empire, obtint l'érection en marquisat de plusieurs terres seigneuriales sous le nom de Wavrin-Villers-au-Tertre.

Wissocq. Très-ancienne maison de la province d'Artois, apanagée dès le xv.e siècle de la terre et seigneurie de Bomy, près Aire en Artois. Julien de Wissocq, seigneur de Bomy, fut créé chevalier par lettres données à Tolède le 12 mai 1596. La famille de Wissocq, aujourd'hui éteinte, s'allia aux maisons de Fléchin, Gand-Vilain, Ghistelles, Harchies, Hennin-Fosseux, Saveuse, Trazegnies, etc. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent* (aliàs *d'or*) *accompagnée de 3 losanges d'or, 2 et 1.*




Flandre
Aubermont
Barbaise
Barbançon
Beer
Belle
Bercus
Berghes St Winock
Berlaymont
Bernage de
Belle
Bonaert
Bousies
Borluut
Bronchoven
Cassina
Carondelet
Cerf
Chasteler
Coloma
Cupère
Dongelberghe
Draeck
Du Chambge
Duchastel de Blangerval
Duchastel de la Howarderie
Ennetieres
Esclaibes
Estourmel
Fourneau

FLANDRE.

Adornes. Maison originaire du pays de Gênes connue en Flandre depuis la fin du XIII.e siècle. Pierre Adornes, receveur-général de Flandre et d'Artois, vivait du temps de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne; Anselme Adornes, forestier de l'Ours-Blanc de Bruges en 1440, envoyé en Écosse par le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, y gagna la confiance de Jacques II qui le fit chevalier de l'ordre d'Écosse. Maison éteinte. Alliances avec les Halluin, Haynin, La Costa, Lichtervelde, Thiennes, Wignacourt, etc. Armes: *d'or, à la bande échiquetée d'argent et de sable.*

Aubermont, Aubremont. Philippe II, roi d'Espagne, créa chevalier Charles d'Aubermont, grand-bailli de Tenremonde, par lettres du 23 décembre 1596. Gaspard-Antoine d'Aubermont, seigneur de Ribeaucourt, mestre de camp d'une terce d'infanterie wallonne et gouverneur de Tenremonde, mourut en 1657. La seigneurie de Ribeaucourt en Flandre fut érigée en baronnie par lettres-patentes du roi Philippe IV en faveur de Charles-Ignace d'Aubermont, grand-bailli des villes et pays de Tenremonde. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Beer, Berghes-Saint-Winock, Gomez de Espinosa, Pimentel de Prado, etc. Armes, *de sable, à la fleur de lis d'argent rayonnée de deux filets fleuronnés, pliés et adossés d'or.*

Anneux. Jean d'Anneux, baron de Crévecœur, avait le gouvernement d'Avesnes en 1629; son fils, Philippe d'Anneux, marquis de Wargny, le remplaça dans son gouvernement. Cette famille aujourd'hui éteinte a fourni un grand-bailli du Hainaut et un grand-prévôt de Cambrai. Elle s'allia aux maisons d'Aspiers, Bourgogne, Glimes, Liévin, Montigny, Villers-au-Tertre, etc. Armes: *d'or, à trois croissants de gueules.*

Barbaise. Arnaut de Barbaise commandait le château de Bohain en 1296; on trouve Jean de Barbaise, échevin de Cambrai en 1350, et Robert de Barbaise, grand-prévôt de Tournai, mort en 1626. Alliances avec les maisons d'Artois, Blocquel, Le Poyvre, Outreman, etc. Armes: *d'or, à la croix de sable, chargée de cinq besants d'argent.*

Barbançon. Maison illustre sortie de la maison de Ligne par Robert de Ligne, né en 1564. La baronnie de Barbançon fut érigée en principauté par lettres des Archiducs du 8 février 1614 en faveur d'Albert de Ligne, baron de Barbançon, chevalier de la Toison-d'Or et pair du Hainaut. Octave-Ignace duc et prince de Barbançon, fils d'Albert, périt à la bataille de Nerwinde; il était chevalier de la Toison d'Or, grand-fauconnier des Pays-Bas, gouverneur de la province de Namur. Maison alliée à celles d'Antoing, Ghistelles, La Marck, Lara, Lannoy, Mérode, etc. Armes: *d'argent, à trois lions de gueules armés et couronnés d'or.*

Beer. Jean de Beer, deuxième du nom, était secrétaire du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire. Charles de Beer eut la charge de lieutenant-général de l'artillerie en 1566; Jean de Beer, troisième du nom, mourut premier-bourguemestre de Bruges en 1608; on l'inhuma dans l'hôpital de la Potterie sous une tombe relevée avec sa cotte d'armes et seize quartiers. On trouve encore: Adrien de Beer, grand-bailli de Courtrai; Nicolas-Ignace de Beer, colonel au service d'Espagne, grand-bailli de Gand, pour qui la seigneurie de Meulebecke fut érigée en baronnie par le roi d'Espagne Philippe IV. Alliances avec les maisons d'Aubermont, Lallaing, Lens, Plotho, Van der Gracht, etc. Armes: *d'or, à l'ours passant de sable, emmuselé et lié de gueules.*

Belle. Jean Belle et Christine de Guînes fondèrent en 1274 à Ypres l'hôpital appelé *la Belle*. François, Georges, Jacques et Laurent Belle furent créés chevaliers au siége d'Ypres en 1383. On trouve encore parmi les seigneurs de cette maison plusieurs grands-baillis d'Ypres et Jacques Belle, seigneur d'Heilly, tué au combat de Bouchoir en Santerre en 1430. Alliances avec les maisons de Dixmude, Lichtervelde, Saint-Omer, Van der Gracht, etc. Armes: *d'or, à six cloches d'azur bataillées de gueules, 3, 2 et 1.*

Bercus. Maison originaire de la châtellenie de Lille où la terre seigneuriale de Bercus était située. Les archives de l'abbaye de Saint-André font mention de Watier, sire de Bercus, à la date de 1176. Alliances avec les Beauffremetz, Fléchin, Landas, Montmorency, Prudhomme d'Ailly, Teuremonde, etc. Armes: *d'or, à la croix de sable chargée de cinq besants d'argent.*

Berghes-Saint-Winock. Grande et illustre maison issue des anciens châtelains de Berghes en Flandre. Plusieurs de ces derniers allèrent aux croisades de la Terre-Sainte. La maison de Berghes-Saint-Winock a fourni un grand-veneur de France au xv.e siècle, des chevaliers de la Toison-d'Or et des dames de l'ordre de la Croix Étoilée. Elle s'est alliée aux plus illustres familles de France et des Pays-Bas. En 1681, le roi d'Espagne Charles II érigea la principauté de Roche en faveur d'Eugène-Louis de Berghes-Saint-Winock, grand-bailli du Hainaut et chevalier de la Toison d'Or. La maison de Berghes-Saint-Winock compte encore des représentants et s'est alliée à celles d'Aubermont, Bernard de Calonne, Brouchoven, Duchastel de la Howarderie, Ghistelles, Hauteclocque, etc. Ses armes sont *d'or, au lion de gueules armé et lampassé d'azur.*

Bernage de Mauve. Le comte de Bernage de Mauve fut à diverses reprises, pendant le xvii.e siècle, député des États d'Artois. Ignace-Joseph de Bernage, comte de Mauve en Flandre, épousa en 1671 Marie-Charlotte de Créquy. Alliances avec les maisons de Beer, Créquy, etc. Armes: *fascé de gueules et d'or de six pièces, les fasces de gueules frettées d'argent.*

Berlaymont. Illustre maison de Flandre à laquelle appartenaient Charles, baron de Berlaymont, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Namur, et Florent, comte de Berlaymont, chevalier de l'Ordre. La maison de Berlaymont compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles d'Aremberg, Beaufort, Dongelberghe, Ghistelles, Ligne, Oultremont, etc. Ses armes sont *fascé de gueules et de vair de six pièces.*

Bette. Maison illustre. Jean Bette, seigneur de Lede en Flandre, premier-échevin de la Keure de Gand, fut armé chevalier par l'archiduc Albert le 30 janvier 1600. Des lettres du roi d'Espagne Philippe IV, à la date de 1633, érigèrent en marquisat la seigneurie de Lede en faveur de Guillaume Bette, colonel d'infanterie, grand-bailli de Gand et chevalier de Saint-Jacques. Jean-François-Nicolas Bette, marquis de Lede, chevalier de la Toison-d'Or, devint grand d'Espagne de première classe, vice-roi de Majorque, capitaine-général des armées de S. M. C. et président de son Conseil Suprême de Guerre. Il mourut en 1725. Alliances avec les Croy-Rœux, Croy-Solre, Gruntere, Hornes-Baucignies, etc. Armes: *d'azur, à trois taux d'or, 2 et 1.*

Blasere. Jacques de Blasere, vice-président de Flandre « fut un homme très » docte et grand juriste » dit le *Recueil Généalogique des Pays-Bas.* Il mourut en 1534. Gérard de Blasere, premier-échevin de la Keure de Gand, reçut des lettres de chevalerie du roi Philippe II, le 11 octobre 1592. Guillaume de Blasere, capitaine du vieux château de Gand, eut plus tard le gouvernement d'Oudenarde. Louis de Blasere était en 1622 Watergrave de Flandre et premier-échevin des Parchons de Gand. Famille éteinte. Alliances avec les maisons de Bette, Dongelberghe, Halluin, Le Poyvre, Ongnies, Triest, etc. Armes: *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois cornets de sable embouchés et virolés d'or, posés en pal 2 en chef 1 en pointe.*

Bonaert. Famille sortie de la magistrature échevinale d'Ypres. Jacques Liévin Bonaert fut créé baron par l'impératrice Marie-Thérèse; il mourut grand-bailli d'Ypres et avait épousé en premières nôces Marie-Thérèse Van Swyten, fille du célèbre Van Swyten. Des mémoires disent que ce fut le jésuite Bonaert de cette maison qui assista dans ses derniers moments l'infortunée Marie Stuart. La maison de Bonaert compte encore des représentants à Bruxelles. Ses armes sont *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant de même.*

Bousies. Wathier ou Gauthier de Bousies accompagna dans la cinquième croisade Baudouin, comte de Hainaut. On trouve parmi ses descendants: Pierre de Bousies, grand-bailli du Hainaut en 1423; Eustache de Bousies, maréchal de l'armée de l'empereur Charles-Quint. La maison de Bousies compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles d'Humières, La Hamaide, Landas, Mailly, Rubempré, Tramecourt, Trazégnies, etc. Armes: *d'azur, à la croix d'argent.*

Brouchoven. Cette maison dont l'anoblissement ne remonte qu'à 1620 a eu de l'illustration. Gérard de Brouchoven était conseiller et receveur-général des aides du duché de Brabant; Jean-Baptiste de Brouchoven, chevalier de Saint-Jacques, conseiller du Conseil Suprême des Pays-Bas, fut ambassadeur et plénipotentiaire à la paix d'Aix-la-Chapelle; le roi Charles II le créa comte de Bergeyck. Son fils aîné, Jean de Brouchoven, comte de Bergeyck, surintendant-général des finances, ministre de la guerre, prit part aux conférences de la paix d'Utrecht en qualité de ministre plénipotentiaire. La maison de Brouchoven porte encore le titre de comte de Bergeyck et s'est alliée aux familles de Beer, Berghes-Saint-Winock, Fourneau, Ennetières, Recourt de Lens de Licques, etc. Armes: *d'azur, à*

trois fers de moulin d'or en sautoir, alesés, pattés, anchés et ouverts en losange, à la bordure dentelée de même.

Borluut. Jean Borluut, d'une noble et ancienne famille du comté de Flandre, fut créé chevalier par lettres du 17 juillet 1640. Alliances avec les maisons de Gros, La Faille, Seclyn, Dongelberghe, etc. Armes : *d'azur, à trois daims passants d'or* (aliàs *trois cerfs.*)

Buissy. Très-ancienne maison du Cambrésis. Le premier sire de Buissy dont l'histoire fasse mention est Thiebauld, sire de Buissy, qui vivait en 1102. Son petit-fils Wion de Buissy était cité comme l'un des plus vaillants chevaliers de son temps. Gélic l'appelle *le Fier* et *le Braveur.* On trouve aussi de cette maison Jean de Buissy, receveur-général de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai en 1446, et plus tard Guillaume de Buissy, prévôt de Cambrai. Alliances avec les maisons de Bonnières, Mancicourt, Poix, Tramecourt, Wignacourt, etc. Armes : *d'argent, à la fasce de gueules chargée de trois fermeaux d'or.*

Carondelet. Maison originaire de Bourgogne dont plusieurs branches se fixèrent en Flandre. Ferry de Carondelet fut ambassadeur de l'empereur Maximilien en 1497. Paul de Carondelet, seigneur de Maulde, gouverneur de Bouchain en Hainaut, reçut des lettres de chevalerie en 1597. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles d'Ailly, Blondel de Joigny, Harchies, Montigny, etc. Armes : *d'azur, à la bande d'or accompagnée de six besants de même mis en orle.*

Cassina. François de Cassina, baron de Boulers, fut beer de Flandre en 1618. Maximilien de Cassina, lieutenant-général, devint grand-écuyer de l'Électeur Palatin. Maison éteinte. Alliances avec celles de Noyelles, Peralta, Plotho, etc. Armes : *coupé; au 1 d'or au demi-aigle éployé de sable mouvant à dextre, au 2 d'argent à deux demi-lions passants contournés d'azur, placés l'un sur l'autre et mouvants à senestre.*

Chasteler, Chasteleer, Chastelaer. Famille originaire du Hainaut et habituée en Flandre. Guillaume du Chasteler était châtelain et gouverneur d'Ath en 1346. Michel du Chasteler périt à la bataille d'Azincourt. Jean-François marquis du Chasteler est mort dans le siècle dernier conseiller d'état d'épée, chevalier d'honneur président de la cour de Mons. La maison du Chasteler compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Berlaymont, Harchies, Proissy, Wissocq, etc. Armes : *d'argent, à la bande de gueules accompagnée en chef d'un lion de sable.*

Cerf. Très-ancienne maison de Flandre. Philippe de Cerf, seigneur de Hondschootte, bourguemestre et landthouder de la ville et châtellenie de Furnes, reçut des lettres de chevalerie en 1634. Jean-François-Joseph de Cerf, marquis de Wintershove, avait en 1730 la charge de grand-bailli de la ville d'Ypres. Maison alliée aux Bonnières, Harchies, Massiet de Staple, etc. Armes : *d'or, à la rencontre de cerf de gueules.*

Coloma. Famille illustre, originaire du Dauphiné, établie en Flandre où elle s'est distinguée par ses services et par ses alliances. Dom Pedro Coloma était capitaine-général des galères de Martin d'Aragon, roi de Sicile, en 1409; Dom

Pedro Coloma, troisième du nom, l'un de ses descendants, contador-mayor de l'armée des Pays-Bas, se fixa en Flandre où il épousa en 1585 Jeanne l'Escuyer, vicomtesse de Doullens. Cette maison, aujourd'hui éteinte, a fourni plusieurs chevaliers de l'ordre de Saint-Jacques, un chambellan du prince de Lorraine, un président du conseil privé de Bruxelles, des dames de l'ordre de la Croix Étoilée, etc. Alliances avec les maisons de Bette, Lannoy, Le Poyvre, Ongnies, Romrée, etc. Armes : *d'azur à la bande d'or accostée de deux colombes d'argent becquées et membrées de gueules, à la bordure d'or, chargée de huit taux d'argent.*

Condé. Les anciens sires de Condé prirent le nom de la ville de Condé sur l'Escaut dont une branche de la maison de Bourbon a illustré le nom qu'en adopta dans le xvi.e siècle. Les sires et barons de Condé furent puissants au moyen-âge et possédèrent un grand nombre de seigneuries. Cette famille a fourni des capitaines de distinction aux armées et deux évêques à l'église de Cambrai. L'un de ces prélats, Godefroi de Condé, fut appelé *le bon évêque* par le peuple de Cambrai ; il vivait au xiii.e siècle et mérita le titre de *reverendus et èloquentissimus doctor.* Alliances avec les maisons de Béthune, Châtillon, Dampierre, Fiennes, Freund-Sternfeld, Gavre, etc. Le chef de nom et d'armes est aujourd'hui M. Georges-Ferdinand-Emile, baron de Condé. Armes : *d'or, à la fasce de gueules.* Devise : *Loyauté.* Cri de guerre : *Vieil Condé.*

Cupere. Plusieurs branches de cette maison, originaire de Hollande, se fixèrent en Flandre. Arnout de Cupere avait l'office de châtelain et écoutette de Gertruydenberg en 1357. Richard de Cupere-Clifford lord Staple fut décapité par l'ordre d'Élisabeth d'Angleterre en 1597. Philippe-Octave de Cupere, enseigne d'une compagnie des bandes d'ordonnances, périt au siége d'Arras en 1640. Alliances avec les maisons de Beauffort, Genevières, Harchies, La Haye, etc. Armes : *de sinople, au sautoir d'hermines.*

Des Cordes Watripont. Très-ancienne maison du Cambrésis. Guillaume de Watripont périt à la bataille d'Azincourt ; Antoine Des Cordes était prévôt de Valenciennes en 1553. Maison alliée à celles d'Azincourt, Bette, Hauteclocque, La Hamaïde, Montmorency, etc. Armes : *d'or, à deux lions de gueules adossés, les queues passées en sautoir, armées et lampassés d'azur.*

Dongelberghe. Famille illustre issue de Jean Meuwe, fils naturel de Jean I.er, duc de Brabant. Il vivait dans les premières années du xiv.e siècle. L'un de ses descendants, Jacques de Dongelberghe, troisième du nom, eut l'office de grand-drossard du Brabant en 1563. Cette maison a fourni un bourguemestre de Bruxelles, un grand-gruyer du Brabant, un grand-bailli du Wallon-Brabant, un lieutenant-général des armées espagnoles, un chambellan de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, des gouverneurs du comté de Namur, etc. Alliances avec les maisons d'Argenteau, Borluut, Landas, Steelandt, Trazégnies, etc. Armes : *de sable, au lion d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout.*

Draeck. Très-ancienne maison de Flandre. Elle a fourni des échevins d'Anvers dès le xiii.e siècle. Guillaume Draeck était panetier du duc de Brabant en 1384 ; Robert de Draeck eut le gouvernement de l'école militaire de Vienne dans le siècle dernier. Alliances avec les maisons de Courtewille, La Cornhuse, Launoy,

etc. Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur au dragon ailé d'or, aux 2 et 3 d'argent à trois chevrons de gueules.*

Du Chambge. Famille originaire de Tournay. Elle a fourni plusieurs officiers au service d'Espagne et de France, trois premiers-présidents de la Chambre des Comptes, bureau des finances et domaines de Flandre, Hainaut et Artois, grands-baillis et chefs de la cour féodale du Hainaut. Pierre Du Chambge fut procureur-général de la ville de Tournai au xv.e siècle. Le baron Du Chambge d'Elbhecq, mort en 1793 général en chef de l'armée des Pyrénées-Occidentales, était de cette maison qui compte encore de nombreux représentants. Alliances avec les Blondel d'Aubers, Courteville d'Hodicq, Cuinghien, Duchastel de la Howarderie, Grimaldi, Mallet de Coupigny, Pollinchove, Sparre, etc. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un trèfle de sinople.*

Duchastel de Blangerval. Ancienne maison de Flandre dont le premier auteur connu fut Gilles Du Chastel, conseiller de Louis de Mâle et de Philippe-le-Hardi, comtes de Flandre. Jeanne du Bois de Fiennes porta la terre de Blangerval en Artois dans la famille des Du Chastel par son mariage avec Jacques Du Chastel, gentilhomme de la maison de Charles-Quint, grand-bailli et châtelain de Lille. Cette famille a fourni plusieurs gouverneurs d'Oudenarde, un gouverneur d'Arras, plusieurs grands-baillis, etc. Des lettres de Philippe IV érigèrent pour elle la terre de Blangerval en comté dans l'année 1661. Alliances avec les maisons d'Andréa, Belleforière, Assignies, Lannoy, Ostrel, Van der Gracht, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois croix recroisetées au pied fiché aussi d'or.*

Duchastel de la Howarderie. Ancienne famille des Pays-Bas Catholiques. Nicolas Du Chastel acquit en 1603 d'Henri IV, roi de France, la terre de Hautbourdin près Lille dont il obtint l'érection en vicomté par lettres des archiducs Albert et Isabelle. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée aux Averoult, Berlaymont, Berghes-Saint-Winock, Créquy, Croy, Lannoy, Ongnies, Récourt, etc. etc. Armes : *de gueules, au lion d'or, armé, lampassé et couronné d'azur.*

Ennetières, autrefois *Dennetières*. Gaspard Dennetières fut créé chevalier par lettres du 15 septembre 1584. En 1664, le roi d'Espagne Philippe IV érigea la baronnie de La Berliere pour Jacques Dennetières, conseiller d'état, trésorier-général des finances des Pays-Bas. Son fils, Philippe François d'Ennetières, devint marquis de Mothes en 1680. Cette maison, qui compte encore des représentants, a donné deux grands-baillis de Courtrai et s'est alliée aux Beer, Fléchin, Landas, Ostrel, Oultremont, Saint-Aldegonde, etc. Armes : *d'argent, à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une étoile à six raies d'or.*

Esclaibes. La terre seigneuriale d'Esclaibes était située en Hainaut. La maison d'Esclaibes, d'une antique origine, eut de l'illustration en Flandre. On trouve : Gérard II d'Esclaibes, grand-bailli du Hainaut en 1364 ; Jean d'Esclaibes, tué à la bataille d'Azincourt ; Gilles IV d'Esclaibes, favori de l'empereur Charles-Quint, mort dans un combat en 1532 ; Pierre d'Esclaibes, gouverneur de Courtrai. Alliances avec les Barbançon, Beaulaincourt, Haynin, Hornes, La Hamaide, Van

der Gracht, etc. La maison d'Esclaibes compte encore des représentants et porte *de gueules, à trois lions d'argent couronnés d'or.*

ESTOURMEL. Très-ancienne et très-illustre maison originaire du Cambrésis et habituée en Picardie depuis plusieurs siècles. Raimbauld ou Raimbold Creton, sire d'Estourmel, prit part à la première croisade et entra le premier dans les murs de Jérusalem, au témoignage d'Orderic Vital. La filiation de cette noble famille est prouvée par un grand nombre de titres et de chartes authentiques; elle peut aussi justifier de la possession non interrompue de la terre d'Estourmel pendant l'espace de huit siècles. Dom Grenier nous apprend que « les seigneurs d'Estour» mel étoient échansons et bouteillers héréditaires du Cambrésis et qu'ils avoient » le droit de porter bannière. » On trouve parmi les derniers seigneurs d'Estourmel : Jean d'Estourmel de la branche de Venduilhe, gouverneur de Gravelines au XVI.e siècle; Jean d'Estourmel, son cousin, qui s'illustra au siége de Péronne et qui mourut maître-d'hôtel du roi François I.er; sa sœur, Marguerite d'Estourmel, devint abbesse du noble chapitre de Sainte-Gertrude de Nivelle et princesse du Saint-Empire; Pierre d'Estourmel, chevalier de Malte, mort dans un combat contre les Infidèles; Antoine d'Estourmel, gouverneur d'Amiens et chevalier de l'ordre de Saint-Michel; Michel d'Estourmel, gouverneur des villes de Péronne, Montdidier et Roye, chevalier du Saint-Esprit; on trouve ensuite un d'Estourmel, chevalier de Malte, grand-bailli de Morée et chef d'escadre; son neveu, le commandeur d'Estourmel, procureur-général de l'ordre de Malte en France lorsque la Révolution éclata; le marquis d'Estourmel, frère du commandeur, lieutenant-général, commandeur de Saint-Lazare et grand-bailli du Cambrésis. La maison d'Estourmel compte encore des représentants à Paris et en Picardie. Elle s'est alliée aux Choiseul, Croy, Epinay-Saint-Luc, Hautefort-Gontaut, Mailly, Pellevé, Rohan-Chabot, Saint-Simon, etc. Armes: *de gueules, à la croix engrelée d'argent.*

FOURNEAU. Maison originaire de Normandie fixée en Flandre depuis plusieurs siècles. Jean de Fourneau obtint des lettres de chevalerie en 1620. Philippe-François de Fourneau, seigneur de Cruyckenbourg, chevalier de St-Jacques, fut créé baron du Saint-Empire par diplôme de 1643. Charles-François de Fourneau, chevalier de Malte, mourut grand-prieur de Champagne en 1715. La maison de Fourneau, pour qui la seigneurie de Cruyckenbourg fut érigée en comté par Philippe IV, compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée aux maisons de Berckem, Brouchoven, Chanclos, etc. Armes: *d'azur, semé de billettes d'argent au chevron d'or brochant sur le tout.*

GAND dit VILAIN. L'une des plus illustres maisons des Pays-Bas. Son origine connue remonte à Lambert I.er, châtelain de Gand, avoué des abbayes de Saint-Bavon et de Saint-Pierre de Gand, qui vivait en 1026. La maison de Gand fut la souche des comtes de Guînes de la seconde race, des seigneurs d'Ardres, châtelains de Bourbourg, des derniers sires de Coucy, comtes de Soissons et de Marle, des comtes et princes d'Isengheim et de Masmines, etc. Elle a donné un maréchal de France, des généraux au service d'Autriche, d'Espagne et de France, plusieurs chevaliers de la Toison-d'Or, des ambassadeurs, des conseillers d'état, etc. Cette maison compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles de Brancas, Crevant-Humières, Furstemberg, Grimaldi de Monaco, Jausse-

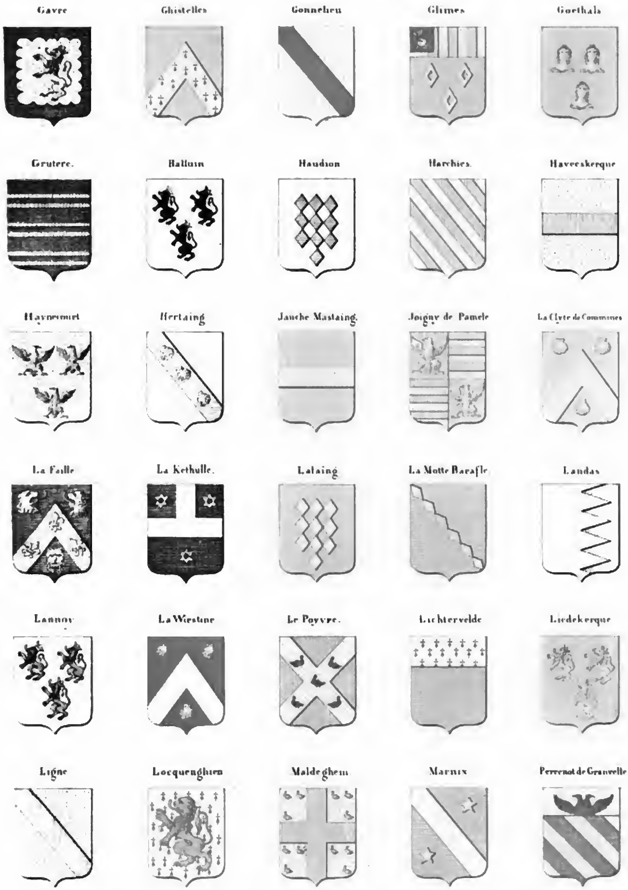
Mastaing, Roye de La Rochefoucauld, Sarmiento de Sotomayor, etc. Armes: *de sable, au chef d'argent.*

Gavre. Maison d'ancienne chevalerie originaire du bourg de Gavre sur l'Escaut, connue depuis le XI.ᵉ siècle. Rasse de Gavre, comte de Beaurieu et du Saint-Empire, du conseil de guerre de S. M. C., devint chef des finances et premier maître-d'hôtel de l'archiduc Léopold. Cette maison, en possession du titre de prince, a fourni un grand-maréchal de la cour de Bruxelles, des chevaliers de la Toison d'Or, des grands-chambellans, des dames de l'ordre de la Croix Étoilée, etc. Elle s'est alliée aux Bryas, Glimes, Hornes, Ligne, Rubempré, Trautmansdorff, etc. Armes: *d'or, au lion de gueules, couronné et armé d'azur, à la bordure engrelée de sable.* Cri de guerre: *Gavre au chapelet!*

Ghistelles. Maison originaire de la terre de Ghistelles en Flandre, habituée dans cette province et en Artois. Roger de Ghistelles mourut à la bataille de Bouvines; Jean de Ghistelles était chambellan du comte de Flandre en 1299; Gui de Ghistelles commandait le château de Bruges en 1331. Cette maison a fourni des grands-veneurs de Flandre, des gouverneurs de place, des grands-baillis de Courtrai et de Bruges, un échanson de Charles-Quint. Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph de Ghistelles, marquis de Saint-Floris et de Croix, fut créé prince de Ghistelles par l'empereur d'Autriche dans l'année 1760. Maison éteinte. Alliances avec les Créquy, Croy, Houchin, Hornes, Mailly, Maulde, Melun, Monchy, etc. Armes: *de gueules, au chevron d'hermines.*

Glimes. Maison illustre sortie de Jean, sire de Glimes, fils naturel de Jean II, duc de Brabant. La terre de Berghes sur le Zoom fut érigée en marquisat par Charles-Quint en faveur d'Antoine de Glimes, sire de Berghes et chevalier de la Toison-d'Or. La seigneurie de Grimberghe fut aussi érigée en comté pour cette maison en 1625. Le 23 mai 1686, le roi Charles II créa prince de Berghes Philippe-François de Glimes, chevalier de la Toison-d'Or et gouverneur de Bruxelles. Son frère Georges-Louis devint évêque et prince de Liége. Maison alliée à celles d'Albert de Luynes, Hamal, Lalaing, Hornes, Rohan-Chabot, etc. Armes: *de sinople, à trois macles d'argent, au chef d'or chargé de trois pals de gueules, au franc-canton de sable chargé d'un lion d'or.*

Goethals. « Il existe dans tous les pays, dit M. de Saint-Genois, de ces grandes » et importantes familles où les vertus et le génie semblent héréditaires, où l'il» lustration se transmet de génération en génération comme si le père l'avait reçu » en dépôt pour le rendre religieusement à son fils: en Italie, les Medicis; en » France, les La Rochefoucauld; en Angleterre, les Grey; en Belgique, les Lan» noy et les Lalaing, tous noms qui réveillent d'anciens souvenirs de gloire qui » semblent, malgré nous, commander le respect. — Parmi ces familles il en est » une surtout dont la ville de Gand peut à juste titre s'honorer: c'est la famille » Goethals qui, depuis le fameux *Docteur* Solennel jusqu'à notre vénérable grand» vicaire, digne descendant d'une souche d'hommes célèbres et vertueux n'a pas » démenti son illustration. » (*Miscellanées Historiques.*) Les généalogistes font remonter la maison Gœthals au IX.ᵉ siècle, sous le pontificat de Jean VIII; nous citerons parmi ceux de cette maison dont il est question depuis lors dans l'histoire: Gerrem Goethals, surnommé *Bonicolli*, sire de Mude, qui s'illustra dans la première croisade; Henri Goethals, de Mude ou de Gand, surnommé *le Docteur*


Gavre
Ghistelles
Gonnelieu
Glimes
Goethals
Grutere.
Halluin
Haudion
Harchies.
Haveskerque
Haynecourt
Hertaing
Jauche Mastaing.
Joigny de Pamele
La Clyte de Commines
La Faille
La Kethulle.
Lalaing
La Motte Barafle
Landas
Lannoy
La Wiestine
Le Poyvre.
Lichtervelde
Liedekerque
Ligne
Locquenghien
Maldeghem
Marnix
Perrenot de Granvelle

Solennel, l'un des plus grands génies du XIII.e siècle, élève d'Albert-le-Grand et condisciple de St-Thomas d'Aquin, mort grand-archidiacre de Tournai en 1293; Pierre Goethals, capitaine des arbalétriers de la ville de Gand, armé chevalier à la bataille de Courtrai; Gerrem Goethals, son frère, chevalier du Temple, tué dans la même bataille; Georges Goethals, chevalier du Saint-Sépulcre, chambellan du duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi; Hugonin Goethals, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, tué à la bataille de Morat; Liévin Goethals, héraut-d'armes de Flandre, greffier de la chancellerie impériale de Charles-Quint; ce prince l'affectionnait et voulut assister à ses funérailles; Michel Goethals, grand-maître des cérémonies de la cour de Bruxelles. La famille Goethals compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée aux maisons de Bette, Gruutere, Gryspere, Lannoy, Schoutecte, Van Arteveldc, Vicq, etc. Armes: *de gueules, à trois bustes de vierges de carnation, habillées d'azur et chevelées d'or.* Devise: *In als goet.*

GONNELIEU. Très-ancienne maison du Cambrésis que les généalogistes font remonter à Hugues de Gonnelieu, chevalier, bienfaiteur de l'abbaye d'Honnecourt. Gautier de Gonnelieu fut au tournoi d'Anchin en 1096. Maison éteinte. Armes: *d'or, à la bande de sable.*

GRASS. Famille originaire de Tournai. Roland de Grass, seigneur de Buggenhout, avait été créé chevalier par l'archiduc Albert le 24 mars 1609. La baronnie de Nokeren fut érigée pour cette maison par lettres du roi Philippe IV de 1657. La maison de Grass a donné des échevins des Parchons de Gand et des bourguemestres de Bruges. Elle s'est alliée aux familles de Borluut, Bousies, Van der Merre, etc.

GRUTERE, Gruutere. Maison d'ancienne chevalerie. Originaire de la ville de Gand. Jean de Gruutere, seigneur d'Anvaing, fut créé chevalier en 1642; Leonard-François de Gruutere reçut le titre de baron par lettres du roi Charles II de 1696. Alliances avec les maisons de Lalaing, Rym, Tenremonde, Van der Gracht, etc. Armes: *de sable, à trois jumelles d'or.*

HALLUIN. Très-ancienne et très-illustre maison de Flandre. Jean Scobier parle de Damans, sire de Halluin, qui vivait en 1266. De lui sont sortis les seigneurs de Halluin et de Gavre, ceux de Piennes, d'Esclebecq et de Wailly, les seigneurs de Nieurlet, de Bouzinghen, de Hautequerque, de Henserode et de Lichtervelde. C'est pour Charles d'Halluin, seigneur de Piennes, que le marquisat de Maignelay en Picardie fut érigé en duché-pairie par lettres-patentes du mois de mai 1587. Maison éteinte. Alliances avec les Croy, Chabot, Ghistelles, Lichtervelde, Mérode, Nogaret-Foix, Schomberg, etc. etc. Armes: *d'argent, à trois lions de sable, armés, lampassés et couronnés d'or.*

HAVERSKERQUE. Très-ancienne et très-illustre maison de Flandre. Elle a fourni des grands-baillis et gouverneurs de Gand, Bruges, Courtrai, Ypres, Cassel, etc.; un grand-gavenier du Cambrésis en 1290; des chambellans et conseillers des ducs de Bourgogne, etc. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Gand, Heilly, Hondschootte, La Clyte de Commines, Maulde, Quiéret, Walckiers, etc. Armes: *d'or, à la fasce de gueules.*

HAUDION. La maison de Haudion, originaire du Brabant, s'habitua en Flandre et y eut de l'illustration. La seigneurie de Wineghem fut érigée pour elle en

comté sous le nom d'Haudion par lettres-patentes du roi d'Espagne Charles II. La maison de Haudion a fourni des chanoinesses au noble chapitre de Nivelle et s'allia aux Bernemicourt, Maldeghem, Oyenbrugge, Roisin, etc. Armes : *d'argent, à dix losanges d'azur, 3, 3 et 1.*

Haynecourt. Famille d'origine chevaleresque originaire du Cambrésis où la terre d'Haynecourt était située. Les sires de Haynecourt furent les bienfaiteurs du Cambrésis dans le XI.e siècle. Maison éteinte. Alliée aux Beaulaincourt, Béthencourt, Frémicourt, Marcoing, etc. Armes : *d'or, à trois aigles de gueules.*

Hertaing. Maison originaire du comté d'Ostrevant. Gilles de Hertaing fut l'un des chevaliers du tournoi d'Anchin et devint grand-bailli du Cambrésis. Michel de Hertaing périt à la bataille d'Azincourt. On trouve encore : Guillaume de Hertaing, gouverneur de Berg op Zoom ; Daniel de Hertaing, lieutenant-général de la cavalerie des Provinces-Unies. Alliances avec les Boubers, Buissy, Harchies, Hennin-Liétard, Ligne, Van der Noot, etc. Armes : *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois coquilles d'or.*

Jausse-Mastaing. Très-ancienne maison illustrée par ses services militaires et par ses alliances. Gabriel de Jausse ou Jauche, comte de Lierdes, commandait une compagnie d'ordonnance dans les armées de Charles-Quint ; il épousa Jeanne de Montmorency. La terre de Mastaing fut érigée en comté en 1626 pour Philippe de Jausse, comte de Lierdes. Balthazard-François de Jausse, brigadier des armées du roi d'Espagne, commandeur de l'ordre de Calatrava, périt en 1743 à la bataille de Campo-Santo. Jean-François de Jausse, général des armées de S. M. C., avait le gouvernement de Binche et de Courtrai en 1668. Alliances avec les maisons d'Estourmel, Gand, Melun, Mérode, Montmorency, Sainte-Aldegonde, etc. Armes : *de gueules, à la fasce d'or.*

Joigny de Pamele. Guillaume de Joigny de Pamele fut créé chevalier en 1581. Adolphe de Joigny était conseiller du Conseil Privé en 1545. Adolphe de Joigny, baron de Pamèle, habile théologien, était de cette maison. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma à l'évêché de Saint-Omer. Adolphe de Pamele a laissé de nombreux ouvrages de droit canonique. Maison alliée aux Cortewille, Rodriguez Devora y Vega, Van den Heede, etc. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 de gueules à l'aigle d'argent ; aux 2 et 3 fascé de gueules et d'or de six pièces à l'aigle d'argent.*

Kerckhove. François de Kerckhove, seigneur du Fayet, fut créé chevalier par lettres du 20 octobre 1632 ; d'autres lettres du 23 octobre 1640 accordèrent la chevalerie à Jean de Kerckhove, échevin de la ville de Gand. Cette maison, qui compte encore des représentants, a eu par suite d'héritage la possession de la baronnie d'Exaerde. Alliances avec les maisons de La Faille, Lanchals, Le Poyvre, Van der Gracht, etc. Armes : *d'argent, à trois griffons de sable armés et lampassés d'azur.*

Kessel. Gabriel de Kessel se distingua dans le commandement d'une compagnie d'hommes-d'armes de l'empereur Charles-Quint. Michel de Kessel obtint des lettres de chevalerie en 1661. C'est pour la maison de Kessel qu'à la fin du XVII.e siècle la terre de Watignies près Lille fut érigée en comté. Cette maison compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée aux familles de La Buissière, Lannoy, Haynin, etc. Armes : *d'or, au sautoir bretè et contrebretessé de gueules et de sable.*

La Clyte de Commines. Colart de La Clyte, chevalier, ayant épousé Jeanne des Wazieres, dame de Commines, terre de la châtellenie de Lille, leur fils Jean devint sire de Commines et fut l'oncle du célèbre Antoine Philippe de Commines, seigneur d'Argenton, conseiller et chambellan de Louis XI et son sénéchal en Poitou. Maison éteinte. Alliée aux familles de Brosses, Halluin, Haveskerque, etc. Armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent.*

La Kéthulle. Henri de La Kéthulle vivait du temps de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. Rasse de La Kéthulle mourut en 1400 Pensionnaire du Franc de Bruges. François de La Kéthulle, grand-bailli de Gand, fut élu chef des rebelles sous le gouvernement du duc d'Albe. Artus de La Kéthulle reçut des lettres de chevalerie en 1646. Cette maison compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée aux Grutere, Mérode, Pottelsberghe, Récourt de Licques, Van der Gracht, Vilain, etc. Armes : *de sable, au demi-pal retrait d'argent soutenu par une fasce de même accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.*

Lalaing. L'une des plus illustres maisons de Flandre. Elle prit le nom de la terre seigneuriale de Lalaing sise en Hainaut. La maison de Lalaing s'allia à plusieurs maisons princières de France et des Pays-Bas. Trois sires de Lalaing furent chevaliers de la Toison-d'Or ; trois devinrent stathouders de Hollande ; sept eurent la charge de grands-baillis du Hainaut. Le célèbre Jacques de Lalaing, qui s'immortalisa dans les tournois de son siècle, et Philippe de Lalaing, ambassadeur de Charles-Quint en France, étaient de cette illustre maison qui compte encore des représentants et qui s'est alliée aux Culembourg, Enghien, Gavre, La Viefville, Ligne, Luxembourg, Mérode, Montmorency, Salm-Kirbourg, Trazégnies, etc. Armes : *de gueules, à dix losanges d'argent, 3, 3, 3 et 1.*

Landas. Très-ancienne et très-illustre maison habituée en Flandre et en Artois. On croit qu'elle descendait des premiers sires de Mortagne. Jean de Landas, seigneur de Mortagne et châtelain de Tournai, vendit sa terre de Mortagne à Philippe-le-Hardi. Amaury de Landas vivait en 1180. Maison éteinte. Alliances avec les Belleforière, Bousies, Carnin, Courteville, Longueval, etc. Armes : *emmanché d'argent et de gueules de dix pièces.*

Lannoy. La maison de Lannoy a fourni seize chevaliers à l'ordre de la Toison-d'Or et ceci pourrait suffire pour témoigner de son illustration. La terre seigneuriale de Lannoy était située dans le voisinage de Lille. En 1448 Jean, sire de Lannoy, devint stathouder de Hollande. Peu d'années après Hugues de Lannoy eut la charge de grand-maître des arbalétriers de France. Charles de Lannoy, chevalier de la Toison-d'Or, vice-roi de Naples et prince de Sulmone, gagna la bataille de Pavie en 1525 ; François I.er ne voulut rendre son épée qu'à lui seul. La maison de Lannoy compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles de Berghes, Coloma, Gavre, Molembais, Ongnies, Oultremont, etc. Armes : *d'argent, à trois lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules, posés 2 et 1.*

La Faille. Jean della Faille ou de la Faille reçut un diplôme d'armoiries de l'empereur Ferdinand I.er à la date du 8 août 1562. Martin de la Faille, seigneur de Nevele, conseiller du conseil de l'amirauté suprême, obtint des lettres de no-

blesse des Archiducs le 5 mai 1614. Jean de La Faille, échevin d'Anvers, fut créé chevalier en 1623. Jean-Baptiste de La Faille, seigneur de Ninove, était bailli de la châtellenie du Vieuxbourg de Gand en 1643. On trouve aussi Pierre de La Faille, receveur-général des aides du comté de Flandre en 1655 ; Ferdinand-Hipolyte de La Faille, grand-bailli de Gand en 1691, brigadier des armées de Philippe V, etc. Cette maison compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles de Lalaing, Van den Wouwere, Van den Broucke, Van de Werve, etc. Armes : *de sable, au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lis d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lions arrachées et affrontées d'or, lampassées de gueules, et en pointe d'une tête de léopard d'or bouclée d'un anneau de fer.*

La Motte Barafle. Très-ancienne maison habituée en Flandre et en Artois et à laquelle appartenait François de La Motte, chevalier, seigneur de Barafle, lieutenant-gouverneur de Saint-Omer. Cette maison a encore des représentants en Belgique et s'est alliée aux Bernemicourt, Des Cordes, Haudion, Saint-Genois, Van der Gracht, etc. Les armes de cette maison sont *d'azur, à la bande losangée d'or.*

La Wœstine. Roger de La Wœstine, seigneur de Beselear, accompagna en France Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lorsque ce prince vint y venger la mort du duc son père. François de La Wœstine fut créé chevalier par le roi Philippe II en 1640 et devint grand-bailli d'Ypres. Maximilien de La Wœstine reçut le titre de marquis de Beselaer vers 1720. Son fils fut brigadier des armées du roi d'Espagne. La maison de La Wœstine compte encore des représentants et s'est alliée aux Cobentzel, Coupigny, Melun, etc. Armes : *de sable, au chevron d'argent accompagné de trois coquilles de même.*

Le Poyvre. Très-ancienne famille originaire de Bruges. Pierre Le Poyvre, chevalier, seigneur du Val, vivait en 1264. Jean Le Poyvre, vicomte d'Oudenarde, reçut des lettres de chevalerie en 1627. Cette maison, divisée en plusieurs branches aujourd'hui éteintes, s'allia aux Des Cordes-Watripont, Ghistelles, Gruutere, Jausse, Lalaing, La Cornhuse, Villegas, etc. Armes : *de gueules, au sautoir d'or chargé de cinq merlettes de sable, celles d'en haut affrontées, celles d'en bas adossées.*

Lichtervelde. Très-ancienne maison de Flandre illustrée par ses services et par ses alliances. Jean de Lichtervelde était conseiller et chambellan de Philippe d'Autriche en 1446. Il devint souverain-bailli de Flandre. Ferdinand de Lichtervelde fut créé chevalier en 1626 par lettres-patentes du roi Philippe IV. Cette maison compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles de Belle, Prudhomme d'Ailly, Rosimbos, Van der Gracht, etc. Armes : *d'azur, au chef d'hermine.*

Liedekerque. Famille ancienne, illustrée par ses alliances et les emplois considérables qu'elle a occupés. Rasse de Liedekerque était souverain-bailli d'Alost en 1477 ; Ferdinand-Georges de Liedekerque fut créé comte de Mouscron par lettres-patentes de Philippe IV du 12 octobre 1627. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Basta, Brandebourg, Namur, Saint-Omer, Spinola, etc. Armes : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.*

Ligne. L'une des plus illustres maisons des Pays-Bas d'où sont sortis les marquis de Moy, les seigneurs de Barbançon, princes d'Aremberg et ducs de Croy, les princes de Chimay, comtes de Beaumont, et les ducs et princes de Barbançon. Fastre, sire et baron de Ligne, souscrivit une charte de Gérard, évêque de Cambrai, en 1047. Wauthier de Ligne figure au nombre des chevaliers de la troisième croisade. On trouve ensuite: Fastre, baron de Ligne, maréchal du Hainaut, mort en 1337; Nicolas de Ligne, maître des arbalétriers; Antoine de Ligne, pour qui le roi d'Angleterre Henri VIII érigea la ville de Mortagne en principauté, dans l'année 1513; Lamoral de Ligne, grand d'Espagne et chevalier de la Toison-d'Or, en faveur de qui le comté de Ligne fut érigé en principauté, le 2 août 1602; l'empereur Rodolphe éleva, la même année, Lamoral de Ligne à la dignité de prince du Saint-Empire; Lamoral II, prince de Ligne, d'Amblise et du Saint-Empire, feld-maréchal des armées de l'empereur, né en 1686, etc. La maison de Ligne a fourni un grand nombre de chevaliers de la Toison-d'Or. M. le prince de Ligne, ambassadeur du roi des Belges en France, est de cette maison. Alliances avec les familles d'Aspremont, Béthisy, Cordoue-Cardone-Aragon-Bennavides, Croix, Lalaing, La Marck, Lorraine-Chaligny, Luxembourg, Melun-Epinoy, Nassau, Salm, etc. Armes: *d'or, à la bande de gueules.*

Locquenghien. Pierre de Locquenghien fut conseiller de Charles-Quint en 1539. Antoine de Locquenghien, seigneur de Melsbrœch, reçut des lettres de chevalerie en 1599. Cette famille doit en partie son élévation à la construction du canal royal de Bruxelles dont un gentilhomme de la maison de Locquenghien fut le créateur sous le règne de Philippe II. Alliances avec les d'Argenteau, Tenremonde, Van der Linden, Yve, etc. Armes: *d'hermine, au lion de sinople.*

Maldeghem. La maison de Maldeghem florissait en Flandre dès le XIII.e siècle. Jean de Maldeghem, gentilhomme de bouche de Charles-Quint, mourut en 1543; Josse de Maldeghem, son fils, était maître-d'hôtel et gentilhomme de la chambre du duc de Bavière. On trouve ensuite: Eugène-Ambroise de Maldeghem, chevalier de Saint-Jacques, mestre de camp de cavalerie, créé comte de Maldeghem en 1685; Jean-Dominique comte de Maldeghem, conseiller de S. M. C., commandant de la garde royale et hallebardiers en 1690. Alliances avec les maisons de Gand-Vilain, Halluin, Haudion, Oyenbrugge, Trazégnies, etc. Armes: *d'or, à la croix de gueules accompagnée de douze merlettes de même mises en orle.*

Principauté de Masmines. Elle fut érigée par lettres-patentes du roi Philippe IV de l'an 1640 en faveur de Balthasard-Philippe de Gand, dit Vilain, comte d'Isenghien, gentilhomme de la chambre de S. M. C., gouverneur du duché de Gueldres et doyen des chevaliers de la Toison-d'Or.

Marnix. Ancienne famille, fort distinguée par ses services militaires. Philippe de Marnix fut gouverneur d'Anvers dans le XVII.e siècle; Jacques de Marnix, baron de Pottes (châtellenie de Lille) commissaire-général des montres des Pays-Bas, reçut des lettres de chevalerie en 1543. La maison de Marnix a fourni plusieurs chanoinesses au chapitre noble de Denain, compte encore des représentants et s'est alliée aux Bonnières-Souastre, Haudion, Lannoy, Ongnies, Wignacourt, etc. Armes: *d'azur, à la bande d'argent accostée de deux étoiles d'or.*

Nieuwenhove. Jean Nieuwenhove ou Van Nieuwenhove, bourguemestre de Bruges,

fut armé chevalier par l'archiduc Maximilien en 1479 après la bataille d'Enguinegate. La noblesse de ses descendants fut confirmée le 17 juillet 1601 par lettres des archiducs Albert et Isabelle. Armes: *d'azur, à la coquille d'argent, surmontée de trois besants d'or.*

NORTHOUD. La seigneurie de Bayenghem, en Artois, fut érigée en baronnie par lettres de l'empereur Charles-Quint en faveur de Jean de Northand, chevalier, seigneur de Northand, capitaine de la ville de Dunkerque, conseiller et maître-d'hôtel de la reine douairière de Hongrie. Son fils Antoine de Northand, devint grand-bailli de Tenremonde. Alliances avec les maisons de Bournel, Croy, etc. Armes: *d'argent, à la croix ancrée de gueules.*

POTTELSBERGHE. Antoine de Pottelsberghe, seigneur de Boulanchy, colonel au service d'Espagne, fut créé baron par lettres-patentes du roi Charles II, à la date de 1688. Bernard-François de Pottelsberghe, baron de Boulanchy, devint colonel au service de France. Cette maison compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles de Borlunt, Camargo, Ximenès, etc. Armes: *de sable, au cor de chasse d'argent, l'embouchure à senestre; lié et virolé d'or, au chef d'or.*

POUCQUES. Très-ancienne maison de Flandre en possession au moyen-âge de la terre seigneuriale de Poucques, située dans le voisinage de Bruges, et de la vicomté d'Ypres dont Roland de Poucques fit cession à Guillaume Hugonet, chancelier de Charles-le-Téméraire. La maison de Poucques se fixa en Boulonnais à la fin du XV.e siècle. Jean de Poucques devint vers ce temps vicomte de Bapaume et gouverneur du Mont-Hulin. La maison de Poucques a fourni un grand nombre d'officiers de distinction et compte encore des représentants. Elle s'est alliée aux Borselle, Bournonville, Du Blaisel, Gavre-Lens, Halluin, Steelandt, etc. Armes: *d'or, au lion léopardé de sable, armé, lampassé et éclairé de gueules.*

PERRENOT DE GRANVELLE. Maison illustre. Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, fut garde des sceaux de l'empereur Charles-Quint; Thomas Perrenot, commandeur de l'ordre d'Alcantara et ambassadeur de Philippe II, devint comte de Cantecroix en 1570. Son frère, Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, archevêque de Malines, de Besançon, cardinal, vice-roi de Naples et gouverneur d'Espagne, acquit une haute célébrité dans les affaires politiques de son temps. Maison éteinte. Alliée à celles de Berchem, Brederode, Oizelet, etc. Armes: *d'argent, à trois bandes de sable, au chef d'or chargé d'une aigle éployée naissante de sable.*

PREVOST DE BASSERODE. Ancienne famille de la Flandre Française. Alliée à diverses maisons nobles et distinguées. Jean Le Prévost fut roi de l'Epinette à Lille en 1330; Hubert Le Prévost avait la charge de grand-bailli de Lille à la fin du XIV.e siècle. La maison Prévost de Basserode compte encore des représentants. Ses armes sont *d'azur, au lion d'or lampassé et armé de gueules.*

RASOIR. ou RAZOIR. Ancienne maison du Cambrésis qui a fourni des prévôts de Valenciennes, des échevins de Cambrai, des lieutenants-gaveniers de la province, etc. Connue depuis le XII.e siècle. Alliances avec les familles de Dourlens, La Cauchie, Hertaing, Roisin, etc. Armes: *d'azur, à trois flèches d'or mises en bande.*

RICHARDOT. La maison de Richardot a eu de l'illustration. Guillaume Grusset de Champlite, en Bourgogne, ayant épousé Marguerite Richardot, sœur de François Richardot, évêque d'Arras, prit le nom et les armes de Richardot. Leur fils,

Pottelsberghe.



Poucques.



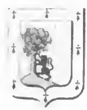
Prévost de Basserode



Richardot



Robles



Roisin



Romrée.



Rosimbos.



Saint-Aubert



Saint Genois



Sandelin.



Sarrazin



Schietère



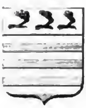
Snoy.



Steenhuyse



Straten



Tenremonde.



Thiennes



Trazegnies



Triest.



Ursel.



Van Caloen



Van der Gracht



Van der Linden.



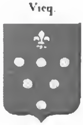
Van der Noot



Verreycken



Vicq.



Vilain.



Yve



Yedeghem.



Jean Richardot, devint célèbre. Président du Conseil Privé des Pays-Bas au XVI.e siècle, il fut sous le duc de Parme et les Archiducs l'âme du gouvernement des Pays-Bas. La seigneurie de Gamarage fut érigée en comté pour cette maison par lettres-patentes du roi Philippe IV. Maison éteinte. Alliances avec les Bournonville, Courcol de Bailliencourt, Ursel, Rye, etc. Armes : *d'azur, à deux palmes d'or posées en sautoir et cantonnées de quatre étoiles de même.*

Robles. Très-illustre maison de Flandre qui prétend être issue des anciens rois de Léon. Gaspard de Robles, chevalier de Saint-Jacques, commandeur del Horcajo, périt en 1585 au siége d'Anvers; Jean de Robles, gouverneur de Lille, fut créé comte d'Annappe en 1605; Alexandre de Robles, comte d'Annappe, avait le gouvernement de Landrecies et d'Hesdin en 1660; Michel de Robles, comte d'Annappe, était mestre de camp au service de S. M. C. en 1675. Alliances avec les maisons de La Haye d'Hezecques, Lannoy, Annappe, Liedekerque, Mancisidor, Vilain de Gand, Sainte-Aldegonde, etc. Armes : *d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules rampant contre un arbre de sinople posé sur une terrasse de même, à la bordure d'argent chargée de huit mouchetures d'hermine.*

Romrée. Jean de Romrée, gentilhomme de la maison des Archiducs, fut créé chevalier en 1622; Antoine de Romrée, gouverneur de Marimont, périt à la bataille de Lens donnée en 1648; Pierre-François Vital de Romrée, ancien bourguemestre de Malines, reçut le titre de comte en 1728; Marie-Claire de Romrée était dame de la Croix Étoilée en 1733. La maison de Romrée compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles de Coloma, La Broye, La Marck, Yve, etc. Armes : *d'azur, à un chameau d'argent bridé et couronné de gueules accompagné de trois étriers d'argent, 2 et 1.*

Rosimbos. Antoine de Rosimbos ou Roisimbos, chevalier, gouverneur de Béthune et de Saint-Quentin, fut l'un des chefs des archers de Charles-le-Téméraire. Pierre de Rosimbos, seigneur de Philomez, eut plus tard l'office de maître-d'hôtel de la duchesse de Savoie. Maison éteinte. Alliances avec les maisons de Habarcq, Longueval, Ongnies, Quiévrain, etc. Armes : *bandé d'or et de gueules, de six pièces.*

Roisin. Très-ancienne maison, originaire du Hainaut, illustrée par ses services et par ses alliances. Jean-François de Roisin, député de la noblesse aux états de Hainaut, obtint l'érection en marquisat de Roisin de sa terre de Forest par lettres-patentes du roi Charles II de 1686. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Haudion, Hennin-Liétard, Sainte-Aldegonde, Vilain de Gand, etc. Armes : *bandé d'argent et de gueules de six pièces.*

Rodes. La seigneurie de Rodes en Flandre fut érigée en marquisat, le 14 juillet 1682, par Charles II, en faveur de Lopez Rodriguez d'Evora y Vega, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, baron de Rodes, gentilhomme de la maison du roi, et souverain-pannetier de Flandre. La seigneurie de Berleghem fut aussi érigée pour lui en baronnie par lettres du 27 juillet de la même année. Lopez Rodriguez d'Evora y Vega avait sauvé l'entrepôt-général des armées alliées à Gand, lorsque Louis XIV quittant rapidement la Lorraine en 1678, et déconcertant tous les plans de ses ennemis, marcha sur Gand pour détruire l'entrepôt

de leurs vivres et leurs magasins. Le baron de Rodes empêcha ce coup de main et résista pendant sept jours avec une faible garnison, aux efforts de l'armée française, donnant le temps aux alliés de sauver leurs magasins et leur trésor que la ville renfermait. M. Charles-Frédéric marquis de Rodes, sénateur de Belgique, est le représentant actuel de cette maison.

Saint-Aubert. Maison illustre originaire du Cambrésis. Le premier qui porta ce nom fut Watier de Saint-Aubert, sénéchal du Cambrésis au x.e siècle, au témoignage de Gélic. Plusieurs généalogistes ont affirmé que les maisons d'Aspiers, Mancicourt, Graincourt, Beaumont, etc. étaient issues de la grande maison de Saint-Aubert. On trouve que Gérard de Saint-Aubert, bouteiller du Hainaut, vivait dans le xii.e siècle. Maison éteinte. Alliances avec les maisons d'Avesnes, Barbançon, Bouchain, Oisy-Crévecœur, etc. Armes: *d'or, à trois chevrons de gueules.*

Saint-Genois. Très-ancienne maison de Flandre. Simon de Saint-Genois, chevalier, seigneur de Clérieux, chambellan et maître-d'hôtel de Louis XI, fut créé baron du Saint-Empire par l'empereur Frédéric IV et mourut grand-prévôt de Tournai. L'archiduc Albert arma Jacques de Saint-Genois chevalier à Mons le 28 février 1600. Nicolas de Saint-Genois reçut le titre de comte de Grandbrencq par lettres-patentes du 29 juillet 1655. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles d'Assignies, Bernimicourt, Marchenelles, Zuutpeene, etc. Armes: *de gueules, au sautoir d'azur bordé d'argent chargé de cinq roses de même.*

Sandelin. Ancienne maison de Flandre dont une branche s'établit en Artois où elle posséda la terre seigneuriale de Fruges. Corneille Sandelin, secrétaire de la cour de Hollande, mourut en 1558; un autre Corneille Sandelin fut trésorier-général des troupes hollandaises à la fin du xvi.e siècle; on trouve ensuite: Adrien Sandelin, Pensionnaire de la ville d'Amsterdam; Edouard-Augustin Sandelin, colonel d'infanterie en 1665. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Brimeu, Cayero, Fiennes, La Faille, etc. Armes: *de gueules, à trois coqs d'argent becqués, crêtés et membrés d'or.*

Schietere. Pierre de Schietere acheta la bourgeoisie d'Oudenarde en 1291. Jean de Schietere, seigneur d'Avegheers et de Voorde, était en 1558 trésorier et échevin de la ville de Bruges. Nicolas de Schietere reçut des lettres de chevalerie en 1623. Bauduin de Schietere, seigneur de Hauthaye, commandait une compagnie d'Allemands en 1680. La maison de Schietere compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Fraula, Gayaffa, Le Coq de Humbecke, Valdez, Waudripont, etc. Armes: *de sable, à deux chevrons d'argent.*

Sersanders. Très-ancienne maison originaire de la ville de Gand. Alexandre de *Luna*, dit *Sersanders*, mourut à Gand en 1236; on trouve parmi ses descendants: Jean Sersanders, conseiller de l'empereur Charles-Quint; Antoine Sersanders, dit de Luna, président du Conseil de Flandre, mort en 1721; Philippe-François Sersanders, marquis de Luna, grand-bailli de la ville de Gand. Hubert-François Sersanders et Charles-Joseph Sersanders furent grands-baillis de Gand après lui. Alliances avec les maisons d'Adornes, Borluut, Gruutere, Ghellinck, Seclyn, etc. Armes: *de gueules, au croissant d'argent.*

Snoy. Famille distinguée par ses alliances. Philippe Snoy, bourguemestre de

Malines, reçut des lettres de chevalerie en 1633. Jean-Charles Snoy fut créé baron par lettres du roi Philippe IV de 1664. La maison de Snoy compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée à celles de Brimeu, Steelandt, Steenhuys, etc. Armes: *d'argent, à trois fleurs de néflier de sable, feuillées et boutonnées d'or.*

Steelandt. Hugues de Steelandt, fils de Richard, vivait en 1262; Il mourut Ecoutette héréditaire d'Assenede. On trouve parmi ses descendants: Hellin de Steelandt, seigneur de la Cour de Becelle au pays de Waes; Jean, tué dans la guerre de Gavre, en 1442; Hellin de Steelandt bourguemestre et échevin du Franc de Bruges en 1415; Philippe de Steelandt, Watergrave de Flandre, mort en 1540; Louis-Joseph de Steelandt bourguemestre de Bruxelles, mort en 1756. Alliances avec les maisons de Dongelberghe, Gruutere, Halluin, Le Poyvre, Récourt de Lens de Licques, Snoy, Van der Straten, etc. Armes: *de gueules, à la fasce d'argent chargée de quatre sautoirs accolés et rangés en fasce, d'azur.*

Steenhuys. Guillaume de Steenhuys, seigneur de Flers, membre du Conseil Privé et du conseil d'état des Pays-Bas, reçut des lettres de chevalerie en 1662. Son fils Philippe-Guillaume de Steenhuys, président du Conseil de Flandre, fut créé baron de Poëderlé par le roi Philippe IV. Alliances avec les maisons de Croix, Le Clercq, Olmen, Snoy, etc. Armes: *d'argent, au chevron de gueules accompagné en pointe d'un annelet de même.*

Tenremonde. Berno ou Berna, sire de Tenremonde, vivait en 1070. On trouve parmi ses descendants: Daniel de Tenremonde, avoué de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand en 1127; Théodore de Tenremonde, connétable de Romanie en 1203; Guillaume de Tenremonde, bailli de Lille en 1390; Guillebert de Tenremonde, échanson du duc Philippe-le-Bon; Antoine de Tenremonde, chambellan de l'empereur Charles-Quint; Philippe-François de Tenremonde, grand-prévôt de Tournai. La maison de Tenremonde compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Bercus, Béthune, Croix, Courteville d'Hodicq, Dam, Hespel, Gruutere, La Hamaide, Moullart de Torcy, Thieulaine, etc. Armes: *plumeté d'or et de sable.*

Thiennes. Ancienne maison, fort distinguée par ses services et ses alliances. Jacques de Thiennes, chevalier, seigneur de Caester, fut conseiller et chambellan des empereurs Maximilien et Charles-Quint. Les marquis de Berthe, les comtes de Rumbeke et barons de Heuckelom sont de cette maison qui compte encore des représentants en Belgique. Alliances avec les familles d'Affaytadi, Croy, Hornes, Lannoy, Liedekerque, Rocca, Plotho, Van der Gracht, etc. Armes: *d'or, à la bordure d'azur, à l'écusson d'argent bordé d'azur chargé d'un lion de gueules.*

Trazégnies. La terre de Trazégnies, autrefois Trasignies, donna son nom à une illustre maison dont était Gilles ou Gillion, sire de Trasignies, dit *le Brun*, connétable de France. Il accompagna Saint-Louis dans la Terre-Sainte. Agnès de Trasignies, son arrière petite-nièce, porta la terre de Trasignies dans la maison de Roeux d'où elle advint par alliance à celle de Hamal. Les descendants de cette dernière maison prirent le nom de Trazégnies. On trouve parmi eux Jean I.er, baron de Trazégnies, conseiller et chambellan de l'empereur Maximilien I.er, Jean II, baron de Trazégnies, chevalier de la Toison-d'Or, chevalier des armées de Charles-Quint; Charles, baron de Trazégnies, pair de Hainaut et sénéchal hé-

réditaire de Liége. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée aux Croy, Gavre, Ghistelles, Lalaing, Ligne, etc. Elle a aussi pris alliance avec la noble maison de Cugnac, l'une des plus illustres du pays de Guienne. Armes : *bandé d'or et d'azur de six pièces, à une ombre de lion de sable brochant sur le tout, à la bordure engrelée de gueules.*

Triest. Très-ancienne maison de Flandre. Nicolas Triest mourut conseiller-chambellan de Charles-le-Téméraire ; Philippe Triest, premier-échevin des Parchons de Gand, fut armé chevalier par l'archiduc Albert le 30 janvier 1600 ; Antoine Triest, évêque de Gand en 1622, devint conseiller d'état. Cette maison compte encore des représentants. Alliances avec les Brialmont, Camargo, Courteville, Des Cordes-Watripont, etc. Armes : *de sable, au levrier courant d'argent colleté d'or, accompagné en chef de deux cors de chasse d'or liés et virolés de même, les embouchures à senestre.*

Ursel. Bernard Schetz fut créé chevalier par l'empereur Albert I.er l'an 1308. Gaspard Schetz, l'un de ses descendants, ayant épousé Catherine d'Ursel en 1580 prit le nom et les armes de la maison d'Ursel. Son fils, Conrad d'Ursel, fut créé comte d'Ursel et du Saint-Empire par l'empereur Ferdinand III ; on trouve depuis lors : François comte d'Ursel, grand-veneur et haut-forestier de Flandre ; Conrad-Albert-Charles, comte d'Ursel, gouverneur de la province de Namur, créé duc d'Ursel par l'empereur Charles VI ; Charles-Elisabeth-Conrad-Norbert duc d'Ursel, prince d'Asche et de Charleville, maréchal héréditaire du Brabant, gouverneur de Bruxelles, lieutenant-général des armées de l'Impératrice-Reine. La maison d'Ursel compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Bournonville, Hornes, Lobkowitz, Richardot, Robles, Salm, etc. Armes : *de gueules, au chef d'argent chargé de trois merlettes du champ.*

Van Caloen. François Van Caloën, échevin de Bruges, fut créé chevalier par lettres du 2 mars 1648. Pierre-Baltazar Van Caloën, bourguemestre du Franc de Bruges, reçut aussi des lettres de chevalerie en 1663. Cette maison, divisée en plusieurs branches, compte encore des représentants et s'est alliée aux familles de Grass, Le Poyvre, Niewlant, Saint-Genois, etc. Ses armes sont *d'hermine, au léopard passant de gueules.*

Van der Linden. Jean Van der Linden, bourguemestre de Louvain, fut créé chevalier par l'empereur Charles-Quint en 1544. Philippe Van der Linden, grand-forestier du Brabant, reçut le titre de baron d'Hooghevorst du roi Philippe IV. Ses descendants ont gardé ce titre. Cette maison compte encore des représentants en Belgique et s'est alliée aux Berghes-Saint-Winock, Le Vasseur de Guernonval, Ongnies, Nassau, Van der Noot, etc. Armes : *de gueules, au chef d'argent chargé de trois maillets de sable rangés en fasce.*

Van der Gracht. Très-ancienne maison de Flandre illustrée par ses services et par ses alliances. Thierry Van der Gracht, chevalier, épousa Béatrix de Morselle. On trouve parmi ses descendants : Antoine Van der Gracht, gentilhomme de la maison de l'empereur Rodolphe II ; Jean-Frédéric Van der Gracht, grand-bailli du pays de Waes, créé baron de Vremde par lettres du roi Philippe IV ; Adrien-Joseph Van der Gracht, membre de l'état noble du duché de Brabant. La maison de Van der Gracht compte encore des représentants. Elle s'est alliée à celles de

Gruutere, Hinnisdal, Van der Noot, Varick, Verreycken, etc. Ses armes sont *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable.*

Van der Noot. Très-ancienne maison habituée en Flandre. On trouve : Watier Van der Noot, conseiller du duc Philippe-le-Bon, ambassadeur en Hongrie en 1456 ; Jérôme Van der Noot, chancelier de Brabant en 1540 ; Léonard Van der Noot, bourguemestre de Bruxelles, créé baron en 1659 ; Léonard-Mathias Van der Noot, général major au service de S. M. C., gouverneur de Gand en 1752. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Grimberghe, La Kéthulle, Nassau, Oyenbrugge, Spanghem, Van der Gracht, Yve, etc. Ses armes sont *d'or, à cinq coquilles de sable posées en croix.*

Van der Straten ou seulement Straten. Très-ancienne maison qui prit le nom de la terre seigneuriale de Straten située près de Bruges. Guillaume de Straten accompagna Baudouin de Flandre à la conquête de Constantinople ; Jean V de Straten fut ambassadeur de Charles-Quint en Danemarck et en Pologne. Le nom et les armes de la maison de Straten sont dans les salles des croisades du musée de Versailles. Cette maison qui compte encore de nombreux représentants, a été admise dans l'Ordre Teutonique, dans les nobles chapitres de Sainte-Gertrude, de Maubeuge, de Denain, et a fait les preuves pour l'ordre de Malte. Alliances avec les maisons d'Aspremont, Beauffort, Cherisey, Gerlache, Hamal-Brialmont, Maulde, Witry, etc. Armes : *fascé d'azur et d'argent de huit pièces, au chef d'or chargé de trois pieds d'aigle de sable arrachés de gueules.* Devise : *Preux et Loyal.*

Verreycken. Louis Verreycken, trésorier de la Toison-d'Or, ambassadeur aux conférences de la paix de Vervins, reçut des lettres de chevalerie le 10 juillet 1596. La terre seigneuriale de Sart fut érigée en comté par lettres du roi Charles II en faveur de Pierre-Ignace Verreycken, chevalier de l'ordre d'Alcantara, chambellan héréditaire du comté de Namur. Maison alliée à celles de Bousies, Haynin, Varick, Van der Gracht, etc. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois glands de même.*

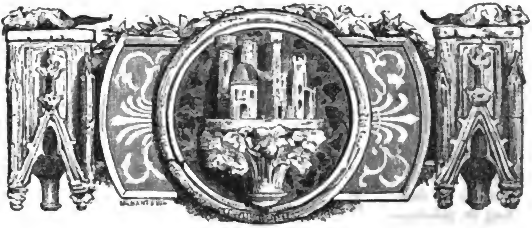
Vicq. Wido de Vicq, chevalier, périt dans la révolte de Courtrai en 1325 ; Henri de Vicq suivit en France Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lorsque ce prince alla y venger la mort du duc son père ; Philippe-Albert de Vicq, souverain-bailli de Flandre, reçut des lettres de chevalerie en 1647 ; il était fils d'Henri de Vicq, ambassadeur des archiducs Albert et Isabelle à la cour de France, et président du grand-conseil de Malines. Alphonse-Henri de Vicq fut créé baron de Cumptich par le roi Philippe IV, le 17 août 1661. Cette maison compte encore des représentants et s'est alliée à celles de Blondel, etc. Armes : *de sable, à six besants d'or, 3, 2 et 1 à la fleur de lis d'argent en chef.*

Yedeghem. Jacques d'Yedeghem était grand-bailli de Dendermonde en 1573 ; Son fils, Charles d'Yedeghem, grand-bailli d'Ypres, fut créé chevalier par lettres de 1598. Il obtint en 1600 l'érection en baronnie de sa terre de Bousbeke, située dans la châtellenie de Lille, et devint comte de Wattou en 1629. Son petit-fils Charles-François d'Yedeghem, comte de Wattou, fut grand-bailli de Cassel. Alliances avec les maisons de Bonnières, Blondel, Croy, Cortewille, La Viefville, etc. Armes : *d'or, à deux fasces de sable.*

YVE. La maison d'Yve a eu de l'illustration. On trouve : Jean d'Yve, seigneur de Poix, chambellan de l'empereur Charles-Quint ; Jean-Paul-Jules, marquis d'Yve et du Saint-Empire, chambellan de l'Electeur de Cologne en 1750 ; Jean-Philippe-René d'Yve, lieutenant-général, gouverneur de Douai en 1667 et plus tard gouverneur de Bruges. La famille d'Yve, qui compte encore des représentants, a eu entrée dans les nobles chapitres des Pays-Bas et s'est alliée aux maisons d'Argenteau, Brandebourg, Oyenbruggo, Nassau, etc. Ses armes sont *de vair, à trois pals de gueules.*



GENTILSHOMMES
DE PICARDIE ET D'ARTOIS
QUI SIGNÈRENT LA SAINTE-LIGUE
AU CHATEAU D'HAPPLAINCOURT



ASSOCIATION

FAITE EN PICARDIE LE 13 FÉVRIER 1577 ENTRE LES PRINCES, SEIGNEURS ET GENTILSHOMMES DE PICARDIE ET D'ARTOIS.

FORME DU SERMENT.

Je jure le Créateur, touchant le Saint-Évangile, et sous peine d'anathesme, d'entrer en ceste association catholique, de la tenir et observer selon la forme et teneur du traité cy-dessus mentionné, justement, loyallement et simplement, soit pour y commander ou y obéir et servir; et ne viendray au contraire, sous quelque couleur, art ou machination que ce soit, ni à chose qui soit pour plus offerte, cy après adjoutée ou ordonnée.

(*Manuscrits de* Dom Grenier *à la Bibliothèque Royale.*)

NOMS DES CHEVALIERS.

J. Humières.
L. Chaulnes.
F. De Poix.
A. De Monchy.
S. De Monchy.
De Payllart.
Mailly.
Anthoine De Gouy.
Loys De Querecques.
Louis d'Estourmel.
Adrian De Boufflers.
F. De St-Blymond.
De Rouveroy.
Jehan De Baynast.
L. De Warluzel.
C. De Trezquefmen.
Philippes De Marle.
Loys De Belloy.
A. Du Caurel.
Pierre De Tronville.
A. Ravie.
J. De Baynast.
De Calonne.
De Lancry.
F. D'Aumalle.
A. De Larivière.
A. De Humyères.
Du Biez.
Lameth.
F. De Romerelle.
Boncourt.
De Glisy.
A. Duhamel.
De Prouville.
L. De Valpergue.
Raoul De Poncquet.
L. De Margival.
De Lauzeray.
M. Relly.
François Hanicque.
J. De Belloy.
Claude D'Ailly.
Loys De Frestart.
Du Chastellet.
P. De Maillefeu.
Charles De Croy.
N. Le Roy.
Jehan Du Bos.
N. Delawarde.
V. De Brioys.
Claude De Bury.
J. Lamiré.
Desfosses.
N. D'Amerval.
Philippes De Toigny.
Guy Damiette.
Jehan de Flavigny.
N. De Hangest.
De Forceville.
P. De Canrry.
Charles D'Offay.
P. Louvel.
Anthoine D'Offay.
Anthoine Lecaron.
François D'Offay.
J. De Belleval.
A. De La Chapelle.
Loys D'Anebont.
P. Truffier.
J. De Senicourt.
De Mons.
Du Plessier.
Nicolas De Lontines.
N. De Saint Blimond.
J. D'Amyens.
De Forceville.
De Monthomer.
P. De Bernetz.
De Rambures.
F. D'Acheu.

Flour De Baynast.
Ogier de Maintenont.
F. De Bacouel.
De Pendé.
D'Aumalle.
Montoyvry.
De Sailly.
Assevillers.
François de Conty.
O. De Fouquesolle.
Sainte Maure.
De Rambures.
Claude De Crequy.
Jacque D'Ailly.
Adrien De Grin.
Jherosme De Fertin.
Lecaron.
De Montehuyot.
P. De Laroche.
R. De Mailly.
J. De Forceville.
La Gaulterye.
N. De La Vieufville.
A. De La Vieufville.
A. De Mercatel.
De Perrin.
De Milly.
Josse De Saveuses.
Jehan De Bernetz.
A. De Boves.
Jehan D'Estourmel.
E. De Saint Omer.
Belleforière.
Antoine D'Ardre.
De La Vieufville.
A. De Monchy.
J. De Maulde.
J. De La Pasture.
L. Du Moulin.
A. Du Quesnoy.
J. De Milly.

François De Saveuses.
De Lauzeroy.
Loys De Moy.
J. De Hallencourt.
De Sainte Anne.
De Villers.
J. De Happlaincourt.
A. De Broye.
Claude De Warlusel.
Jehan De Caron.
A. De Lameth.
A. De Camousson.
M. D'Estourmel.
Anthoine Duhamel.
Gilles De Boffles.
P. De Saint Deliz.
Heilly.
J. De Belloy.
A. De Biencourt.
Jehan De Biencourt.
Claude De Fontaine.
De Nointel.
Pierre De Blottefière.
Adrien Picquet.
Anthoine Leblond.
Jehan Picquet.
Le Grand.
De Basincourt.
Augustin D'Auxy.
J. D'Auxy.
J. De Verdellot.
C. Tassart.
J. De Montain.
Genvois.
Du Mesnil.
N. Dey.
J. Taffart.
Assevillers.
Charles De Fontaine.
Du Breulle.
De Haute Ville.

A. De Mousquet.
J. Du Mas.
Sebastien De Hangre.
J. De Lamotte.
De Hacqueville.
A. Noyelle.
C. De Pas.
. . . .
Charles Du Plessier.
Saint - Leu Simon.
Du Castel.
François Du Castel.
A. De Brolly.
A. D'Estourmel.
A. De Lorme.
Jehan Du Bosc.

. . . .
Jehan De Bernetz.
De Louchart.
De Warmade.
A. De Guiery.
Du Caurel,
De Sericourt.
Du Mesnil.
De Cambray.
A. De Lancry.
Du Puids.
Domons.
A. De Bethisy.
De Marmicourt.
Berton.
Pierre Lecat.



CATALOGUE ARMORIAL

DES MAISONS NOBLES DE PICARDIE MAINTENUES PAR MM. BIGNON
ET DE BERNAGE, INTENDANTS DE JUSTICE, POLICE ET FINANCES
EN PICARDIE, ARTOIS, BOULONNAIS, PAYS CONQUIS ET
RECONQUIS; EN VERTU DES DÉCLARATIONS DU ROI
DES 4 SEPTEMBRE 1696, 30 MAI 1702,
30 JANVIER 1703 ET 16 JANVIER 1714.



A.

Aboval, seigneur de Bacouël. Originaire de Picardie. Maintenue du 8 juin 1708. Armes : *d'azur, à trois merlettes d'argent en chef.*

Acary, seigneur de Maninghem. Originaire du Boulonnais. Maintenues du 17 septembre 1700, 7 janvier 1702 et 1.er septembre 1703. Armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable.*

Acheu, seigneur dudit lieu. Originaire de Picardie. Maintenue du 16 août 1698. Armes : *parti d'un trait ; au 1 d'argent, à la croix ancrée de sable ; au 2 d'argent, à l'aigle éployée du second émail.*

Aigneville, seigneur de Millencourt, de Romaine, etc. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 22 septembre 1698. Armes, *d'argent, à l'orle d'azur.*

Ainval, seigneur de Fillescamps, élection de Montdidier. Originaire de Picardie. Maintenue du 17 septembre 1701. Armes : *d'argent, au chef emmanché de gueules à la bande d'azur, accompagnée de deux cottices de même, brochant sur le tout.*

Amerval, seigneur d'Assevillers, élection de Péronne. Originaire de Picardie. Maintenue du 16 mars 1700. Armes : *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

Ambrval, seigneur de Fresne-sur-Authie, élection d'Abbeville. Originaire de Picardie. Maintenue du 17 mars 1702. Armes : *d'azur, à trois besants d'argent.*

Ampleman, seigneur de La Cressonnière. Originaire d'Ardres. Maintenue du 22 avril 1705. Armes : *d'argent, à trois aigles éployées de sable, 2 et 1.*

Arnoult, seigneur de Fontenay. Originaire de Champagne. Maintenue du 18 mars 1707. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois cœurs de même, 2 et 1.*

Arrest, Seigneur de Saillibray, de Valmontier et de Sericourt. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 29 novembre 1697. Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Aubery, seigneur de Jully et de Ponthieu, élection de Saint-Quentin. Originaire de Paris. Maintenue du 20 juin 1705. Armes : *d'or, à cinq trangles de gueules.*

Ault, seigneur du Mesnil, élection d'Abbeville. Originaire de Picardie. Maintenue du 10 janvier 1699. Armes : *écartelé ; au 1 d'azur à la croix ancrée d'or accompagnée de trois croissants d'argent ; au 2 à cinq points d'azur équipolés à quatre, d'argent ; au 3 d'or à trois chevrons de gueules ; au 4 d'argent à la croix de gueules.*

Aumale, seigneur du Quesnoy, de Mareüil et d'Ivrencheux. Originaire de Picardie. Maintenue du 31 janvier 1699. Armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois besants d'or.*

B.

Baterel, seigneur dudit lieu. Originaire de Picardie. Maintenue du 14 janvier 1700. Armes : *d'argent, à deux léopards couronnés de sable.*

Bayre, seigneur de Chargey. Originaire de Bourgogne. Maintenue du 8 avril 1716. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'argent à trois mouchetures d'hermine ; aux 2 et 3 d'argent à trois fasces de gueules.*

Baynast, seigneur de Domart, Sanlecq, etc. Originaire de Picardie. Maintenue du 20 juin 1699. Armes : *d'or, au chevron abaissé de gueules accompagné en chef de trois fasces du second émail.*

Beauvarlet, seigneur de Drucat. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 28 avril 1699. Armes : *de sable, à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.*

Becel, seigneur de Tronville. Originaire de Troyes. Maintenue du 28 avril 1701. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois cignes d'argent.*

Bedorede, seigneur de Montalieu. Originaire de Bordeaux. Maintenue du 7 janvier 1716. Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Belledame, seigneur d'Ingreville. Originaire de Montreuil. Maintenue du 23 septembre 1715. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion de même.*

Belleval, seigneur dudit lieu. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 26 février 1697. Armes : *de gueules, à la bande d'or accompagnée de sept croix d'or recroisetées, quatre en chef trois en pointe.*

Belloy, seigneur de Beauvoir, de Buire et du Cardonnoy. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 24 mai 1698. Armes : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

Bernard, seigneur de Moismont. Originaire de Picardie. Maintenue du 31 décembre 1716. Armes : *de gueules, au sautoir d'argent cantonné en chef d'une molette du second émail.*

Bernes, seigneur de La Comté. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 28 décembre 1697. Armes : *d'argent, à la doloire de gueules.*

Bery, seigneur d'Esserteaux. Originaire d'Amiens. Maintenue du 5 décembre 1699. Armes : *d'argent, à la fasce denchée de sable, les dents en haut, accompagnée de trois têtes de levrier de même, colletées d'or.*

Béthisy, marquis de Maizières. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 novembre 1717. Armes : *d'azur, fretté d'or.*

Bigant, seigneur de Bermeny. Originaire du Beauvoisis. Maintenue du 11 janvier 1706. Armes : *d'argent, à trois tourteaux d'azur, à sept croix recroisetées de gueules, 3, 3 et 1.*

Bigant, seigneur de Secqueville et de Thubeauville. Originaire d'Amiens. Maintenue du 18 avril 1701. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'azur à la fasce d'argent chargée de trois coquilles de sable et accompagnée de trois besants d'or 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'or à la croix ancrée de gueules chargée, au centre, d'un écusson d'argent au lion de sable.*

Blanchet, seigneur de Sormont. Originaire d'Avignon. Maintenue du 25 avril 1708. Armes : *de gueules, à la croix de Saint-Jean-de-Jérusalem d'argent, cantonnée de quatre étoiles d'or.*

Blottefière, seigneur de Plainval et d'Applaincourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 16 mai 1699. Armes : *d'or, à trois chevrons de sable.*

Bodart, seigneur de Buisson. Originaire de Picardie. Maintenue du 24 mars 1716. Armes : *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois abeilles d'or.*

Boistel, seigneur de Martinsart. Originaire de Picardie. Maintenue du 17 janvier 1708. Armes : *de gueules, à la bande losangée d'argent.*

Bonnafau, seigneur de Villers. Originaire du Quercy. Maintenue du 5 septembre 1699. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'azur à la bande d'argent ; aux 2 et 3 de gueules au besant d'argent surmonté d'un lambel de même.*

Bonnaire, seigneur de Chaillou. Originaire de Normandie. Maintenue du 24 octobre 1699. Armes : *d'azur, au dextrochère armé mouvant d'un buste cuirassé, tenant une épée de même garnie d'or, accompagnée en chef de deux croissants d'argent.*

Bony, seigneur de La Vergne. Originaire du Limousin. Maintenue du 6 décembre 1617. Armes : *de gueules, à trois tourteaux d'argent.*

Boubers, seigneur de Bernâtre et de Miannay. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 17 octobre 1699. Armes : *d'or, à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.*

Boufflers, duc, pair de France, seigneur de Remiencourt. Originaire du Ponthieu. Armes : *d'argent, à neuf croix recroisetées de gueules en pal, à trois molettes de même en cœur, 2 et 1.*

Bourdin, seigneur de Monsures, élection d'Amiens. Originaire de..... Maintenue du 6 décembre 1717. Armes : *d'azur, à trois têtes de cerf d'or.*

Bourée, seigneur de Fervillers. Originaire de Beauvais. Maintenue du 10 décembre 1701. Armes : *d'argent, à trois chevrons de sable accompagnés de trois molettes d'éperon d'azur, 2 et 1.*

Bourée, seigneur de Neuilly et des Masures. Originaire de Picardie. Maintenue du 28 novembre 1716. Armes : *de sable, à trois trèfles d'argent.*

Bournonville, seigneur de La Haye. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 8 janvier 1701. Armes : *de sable, au lion d'argent couronné d'or, à la barre de gueules brochant sur le tout.*

Bouzier, seigneur d'Esponceaux. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 juin 1698. Armes : *d'azur, à trois bandes de vair appointées.*

Bresdoul, seigneur de Neufvillette. Originaire de Picardie. Maintenue du 24 décembre 1698. Armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois têtes de lions, arrachées d'or, lampassées de gueules.*

Briet, seigneur de Formanoir et de Famechon. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 novembre 1717. Armes : *d'argent, au sautoir de sable cantonné de huit perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules mis en orle.*

Brossard, seigneur de Grosmenil et du Quesnel. Originaire de Normandie. Maintenue du 23 mai 1699. Armes : *de sable, au chevron d'or accompagné en chef de deux besants de même et en pointe d'une molette d'éperon aussi d'or.*

Broyes, seigneur de Becquincourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 7 décembre 1717. Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'or, à la bande de gueules accompagnée de six merlettes de même, 3 et 3 ; aux 2 et 3 d'or, à la croix de gueules chargée de six coquilles d'argent.*

Bucy, seigneur de Selonne. Originaire de l'Ile-de-France. Maintenue du 28 février 1699. Armes : *d'argent, à dix billettes de gueules, 4, 3, 2 et 1.*

Buigny, seigneur de Cornehotte. Originaire de Picardie. Maintenue du 16 janvier 1700. Armes : *d'or, à la bande de gueules chargée de trois lions d'argent, accostée de deux buis de sinople.*

Bures, seigneur de Varingueval. Originaire de Normandie. Maintenue du 7 décembre 1716. Armes : *d'azur, à la bande bordée et frettée d'or accompagnée en chef d'une merlette et en pointe de deux étoiles aussi d'or.*

C.

Caboche, seigneur de Tilly. Originaire de Picardie. Maintenue du 11 décembre 1697. Armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de sable.*

Caboche, seigneur du Fossé. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 24 janvier 1699. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'argent à trois quintefeuilles de sable ; aux 2 et 3 d'argent fretté de gueules ; sur le tout d'azur au lion d'argent.*

Cacheleu, seigneur du Titre. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 30 janvier 1700. Armes : *d'azur, à trois pattes de loup d'or.*

Cacheleu, seigneur de Poupincourt, de Frévent, de Maisoncelles. Originaire de

Picardie. Maintenue du 3 janvier 1699. Armes : *de gueules, à trois fasces d'or, à un franc quartier de sable à la bande d'argent chargée de trois coquilles de pourpre.*

Caignet, seigneur de Bougicourt. Originaire d'Arras. Maintenue du 1.er septembre 1703. Armes : *d'argent, à trois aigles de sable.*

Calonne, marquis de Courtebonne, seigneur de Cocquerel. Maintenue du 3 avril 1716. Armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.*

Calonne, seigneur d'Avesnes. Originaire de Picardie. Maintenue du 24 décembre 1698. Armes : *d'argent, chargé en chef d'un lion léopardé de gueules.*

Cambray, seigneur de Villers-aux-Erables. Originaire de Picardie. Maintenue du 21 juin 1700. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné au canton dextre d'une molette de même et en pointe d'un trèfle aussi d'or.*

Camoisson, seigneur et vicomte d'Oupehen. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 6 février 1700. Armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

Campaigne, seigneur de Godinthun. Originaire de Picardie. Maintenue du 7 août 1698. Armes : *de gueules, semé de trèfles d'or à trois croix ancrées d'argent.*

Cancer, seigneur de Pignan. Originaire du Languedoc. Maintenue du 9 mai 1699. Armes : *de sable, à la levrette d'argent accompagnée de trois étoiles d'or.*

Cannesson, seigneur de Hanchies. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 28 février 1699. Armes : *d'azur, à trois couronnes d'or.*

Carbonnel, seigneur de Hierville. Originaire du Santerre. Maintenue du 7 septembre 1716. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois coquilles de même.*

Carpentin, seigneur de Cumont. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 23 juin 1698. Armes : *d'argent, à trois fleurs de lis au pied nourri de gueules, 2 et 1.*

Carresse, seigneur de Beaulieu. Originaire du Béarn. Maintenue du 4 avril 1699. Armes : *d'argent, à trois aigles de sable becqués et armés de gueules, 2 et 1.*

Caulaincourt, seigneur de Caulaincourt. Originaire du Vermandois. Maintenue du 31 mars 1702. Armes : *de sable, au chef d'or.*

Cavelier, seigneur d'Espinay. Originaire de Normandie. Maintenue du 7 août 1698. Armes : *d'argent, à la bande d'azur accompagnée de six losanges de gueules mises en orle.*

Chabot, seigneur de Villieres. Originaire de Touraine. Maintenue du 31 décembre 1699. Armes : *d'or, à trois chabots de gueules, au lambel de trois pendants du second émail.*

Cherik, seigneur de Lignières. Originaire de Normandie. Maintenue du 6 novembre 1717. Armes : *d'or, à deux lions affrontés de sable soutenant un cœur de sable.*

Chinot, seigneur du Val et de Chailly. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 21 décembre 1697. Armes : *d'argent, à trois molettes d'éperon de gueules.*

Clément, seigneur du Wault. Originaire du Beauvoisis. Maintenue du 25 juin 1699. Armes : *d'or, à trois bandes de gueules.*

Collemont, seigneur de Framerville. Originaire d'Amiens. Maintenue du 30

avril 1701. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois tourteaux de sable et accompagnée de trois coquilles d'or, deux en chef une en pointe.*

CONTY, seigneur et baron d'Hargicourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 19 décembre 1699. Armes : *d'or, au lion de gueules chargé de trois bandes de vair.*

COPPEQUESNE, seigneur de Fressenneville. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 décembre 1717. Armes : *de gueules, à trois glands d'or.*

CORNU, seigneur de Belloy. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 7 juillet 1701. Armes : *de gueules, à l'orle d'argent.*

COSSETTE, seigneur de Beaucourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 7 décembre 1716. Armes : *d'or, à la croix échiquetée d'argent et de gueules de deux traits.*

COTON, seigneur d'Athey. Originaire de l'Ile-de-France. Maintenue du 8 avril 1699. Armes : *d'azur, à trois têtes de lions arrachées d'or.*

COURTEVILLE, seigneur d'Hodicq. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 7 mars 1699. Armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

CRENDALLE, seigneur d'Emery. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 14 janvier 1702. Armes : *d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné en pointe de deux merlettes de même.*

CRENY, seigneur de Roupier. Originaire de Champagne. Maintenue du 3 janvier 1699. Armes : *d'azur, à la bordure denchée de gueules, à la fasce d'argent chargée d'un croissant de sable.*

CRETON, seigneur de Willammeville. Originaire de Picardie. Maintenue du 19 avril 1702. Armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

D.

DAMPIERRE, seigneur de Millencourt. Originaire de Normandie. Maintenue du 15 janvier 1700. Armes : *d'argent, à trois losanges de sable.*

DANGLOS, seigneur de Guisancourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 février 1700. Armes : *d'azur, à l'écusson d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or.*

DANVIN, seigneur de Hardenthun. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 12 décembre 1699. Armes : *de sable, à huit billettes d'or, à la bande d'or chargée d'une étoile du champ.*

DANZEL, seigneur de Boismont. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 28 février 1699. Armes : *d'azur, à un daim contourné passant et ailé d'or.*

DANZEL, seigneur de Beaulieu et de Boffles. Originaire de Picardie. Maintenue du 7 juillet 1701. Armes : *de gueules, au lion d'or.*

DESCATEUL, seigneur de Neufval. Originaire du Perche. Maintenue du 17 décembre 1707. Armes : *d'azur, à cinq cotices d'argent.*

DESCAULT, seigneur de La Carnoy. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 11 avril 1699. Armes : *d'argent, au lion de sable.*

DES ESSARS, seigneur de Meigneux. Originaire de Picardie. Maintenue du 20 janvier 1698. Armes : *de gueules, à trois croissants d'or.*

Des Fossés, seigneurs de Pot et de Beauvillez. Originaires du Vermandois. Maintenues des 15 et 19 juin 1700. Armes : *d'or, à deux lions adossés et mis en sautoir, les queues enlacées, de gueules.*

Des Friches Doria, seigneur de Cayeux en Santerre. Originaire de Picardie. Maintenue du 2 juin 1708. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur à la bande d'argent chargée de trois défenses de sanglier de sable et accompagnée de deux roues d'argent; aux 2 et 3 coupé d'or et d'argent à l'aigle de sable langué, membré et couronné d'or brochant sur le tout.*

Des Groseliers, seigneur de Saint-Léger. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 9 mai 1699. Armes : *de sable, à la croix ancrée d'argent.*

Despousses, seigneur de Layraud, originaire du Limousin. Maintenue du 28 décembre 1707. Armes : *d'azur, à la fleur de lis d'or accostée de six besants d'argent posés en pal à dextre et à senestre.*

Dippre, seigneur de Fluy et Saint-Authieule. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 octobre 1698. Armes : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or à trois lions de même brochant sur le tout.*

Disquemue, seigneur de Quehen. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 25 octobre 1697. Armes : *burelé d'or et d'azur, au franc canton de gueules au lion d'argent.*

Doncoeur, seigneur de Pontboille. Originaire de Picardie. Maintenue du 19 février 1709. Armes : *d'or, au chevron de gueules.*

Du Blaisel, seigneurs de Liane, barons d'Alincthun. Originaires du Boulonnais. Maintenue du 21 décembre 1697. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'hermine à la fasce fuselée de gueules ; aux 2 et 3 d'or à trois bandes d'azur.*

Du Bois, seigneur de Belhostel. Originaire de Normandie. Maintenue du 30 décembre 1716. Armes : *d'or, à l'aigle de sable becqué et membré de gueules.*

Du Bos, seigneur de Drancourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 27 septembre 1706. Armes : *d'argent, au lion de sable armé et lampassé d'azur.*

Du Bos, seigneur du Manoir. Originaire de Normandie. Maintenue du 31 mars 1702. Armes : *d'argent, à trois arbres de sinople.*

Du Bus, seigneurs de Wailly et de La Salle. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 2 janvier 1700. Armes : *d'azur, au chevron chargé de deux trèfles de sable et accompagné de trois molettes d'éperon d'or.*

Du Campe, seigneur de Tardinghen. Originaire de Bois-le-Duc. Maintenue du 25 juin 1700. Armes : *d'argent, à deux fasces de gueules.*

Du Crocq, seigneur du Hil. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 17 décembre 1707. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois losanges de sable.*

Du Francq, seigneur de Bacouël. Originaire de Gascogne. Maintenue du 24 mai 1708. Armes : *d'argent, à trois lions naissants de sable lampassés de gueules, au casque grillé de front.*

Du Fresne, seigneur de Fredeval. Originaire de Picardie. Maintenue du 13 décembre 1717. Armes : *d'or, au frêne arraché de sinople.*

Du Hamel, seigneur de Canchy et d'Yvrench. Originaire de Picardie. Maintenue

du 6 février 1706. Armes: *d'azur, à la bande d'or chargée de trois roses de gueules.*

Du Maisniel, seigneur de Longuemort. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 27 octobre 1699. Armes: *d'argent, à deux fasces de gueules chargées de six besants d'or.*

Du Mesnil, seigneur de Vaux. Originaire de Picardie. Maintenue du 29 août 1699. Armes: *d'azur à la fasce d'argent chargée de trois tourteaux de sable, accompagnée de trois étoiles aussi d'argent, 2 en chef 1 en pointe.*

Du Plessier, seigneur de Biache. Originaire de Picardie. Maintenue du 30 avril 1701. Armes: *écartelé; aux 1 et 4 d'argent à la fasce de gueules chargée d'une burelle vivrée d'argent; aux 2 et 3 d'or à cinq vires ou pattes d'oie de sable, 2, 1 et 2.*

Du Puget, seigneur de La Marche. Originaire du Languedoc. Maintenue du 21 janvier 1746. Armes: *écartelé; aux 1 et 4 de gueules à l'étoile de 16 raies d'argent; aux 2 et 3 d'or au levrier de sable colleté d'argent.*

Du Puis, seigneur de Hangest. Originaire de Picardie. Maintenue du 25 juin 1699. Armes: *d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or posées en sautoir, accompagnées en chef et en face de trois molettes d'éperon d'argent, et en pointe d'un croissant de même.*

Du Puis, seigneur de Cressonville. Originaire de Picardie. Maintenue du 19 juin 1700. Armes: *d'azur, au dextrochère cuirassé d'or mouvant du côté senestre tenant une épée d'argent garnie d'or accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'une tour de même.*

Du Quesnoy, seigneur du Quesnoy et d'Esqœulles. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 4 octobre 1698. Armes: *d'or, à l'aigle éployée de sable.*

Du Teil, seigneur du Pechez. Originaire d'Auvergne. Maintenue du 14 août 1700. Armes: *d'or, à un tilleul de sinople; au chef de gueules chargé d'une fleur de lis d'argent accostée de deux étoiles de même.*

Du Wicquet, baron d'Ordre. Originaire du Hainaut. Maintenue du 21 décembre 1697. Armes: *de sinople, au chevron d'argent accompagné de trois rustres de même.*

E.

Esquincourt, seigneur de Saint-Remy. Originaire de Picardie. Maintenue du 9 juin 1715. Armes: *écartelé; aux 1 et 4 de gueules à trois tours d'or; aux 2 et 3 d'argent à trois fleurs de lis nourries de gueules.*

F.

Faguet, seigneur du Mesnil. Originaire de Beauvais. Maintenue du 16 juin 1704. Armes: *d'azur, à six molettes d'argent, 3, 2 et 1.*

Famechon, seigneur de Canteleu. Originaire d'Amiens. Maintenue du 26 janvier

1704. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or surmonté d'un cor de chasse de même et accompagné de trois trèfles aussi de même ; aux 2 et 3 d'argent à la fasce de gueules chargée d'une gerbe d'avoine d'or.*

Favier, seigneur de Bains. Originaire de Calais. Maintenue du 9 janvier 1700. Armes : *de gueules, à trois concombres d'argent.*

Fay, seigneur d'Offémont et de Fontaine. Originaire du Santerre. Maintenue du 16 août 1698. Armes : *d'argent, semé de fleurs de lis de sable.*

Festard, seigneur de Boncourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 25 octobre 1699. Armes : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

Fiennes, seigneur de Mont-Hamel. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 24 mai 1698. Armes : *d'argent, semé de billettes de sable au lion de sable armé et lampassé de gueules, au bâton de gueules mis en bande, brochant sur le tout.*

Flahaut, seigneur de La Billarderie et de La Fresnoye. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 25 juin 1700. Armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

Folleville, seigneur de Manancourt. Originaire de Péronne. Maintenue du 21 mai 1704. Armes : *d'or, à dix losanges de gueules, 3, 3, 3 et 1.*

Fontaines, seigneur de Chuignolles. Originaire de Picardie. Maintenue du 9 mai 1699. Armes : *d'or, à la bordure de gueules à trois écussons de vair bordés de gueules.*

Fontaines, seigneur de Bulmont. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 décembre 1717. Armes : *vairé d'or et d'azur.*

Fontaines, seigneur de La Neuville. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 décembre 1717. Armes : *d'or, à trois écussons de vair.*

Fontaines, seigneur du Verguez. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 27 novembre 1700. Armes : *d'or, à trois écussons de vair bordés de gueules.*

Forceville, seigneurs de Forceville et de Merlimont. Originaires du Vimeu. Maintenues du 25 juin 1699 et du 15 janvier 1700. Armes : *de gueules, au sautoir d'argent accompagné de quatre merlettes de même.*

Forné, seigneur de Framicourt. Originaire d'Arras. Maintenue du 31 mars 1702. Armes : *d'azur, à trois bandes ondées d'argent.*

Foucault, seigneur de Leloë. Originaire du Berry. Maintenue du 23 janvier 1716. Armes : *de gueules, à la fasce d'or surmontée d'un croissant d'argent et accompagnée de trois molettes d'éperon d'or.*

Foucquesolles, seigneur de Gézaincourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 31 décembre 1701. Armes : *d'argent, à trois quintefeuilles ajourées de gueules.*

Fournel, seigneur de Courcelles. Originaire d'Artois. Maintenue du 22 décembre 1698. Armes : *d'argent, à l'aigle éployée d'or.*

Fransures, seigneur de Villers-Tournelles. Originaire du Santerre. Maintenue du 6 juin 1698. Armes : *d'argent, à la fasce de gueules chargée de trois besants d'or.*

Fresnoye, seigneur de Moyecque, baron de Landrethun. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 4 janvier 1698. Armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

Fresse, seigneur de Courcelle. Originaire du Languedoc. Maintenue du 24 mai 1698. Armes : *d'or, au frêne de sinople.*

Frieucourt, seigneur de Tully. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 6 octobre 1717. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné en chef et en pointe de six billettes de sable 2 et 1, 1 et 2. les trois billettes du chef senestrées de trois tourteaux de gueules placés de même que les billettes 2 et 1.*

G.

Gachon, seigneur de La Salle. Originaire de Guienne. Maintenue du 4 décembre 1700. Armes : *d'azur, à trois étoiles d'or.*

Gaillard, seigneur de Gapennes. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 31 décembre 1716. Armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croix patées de même.*

Gaude, seigneur de Martaineville. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 6 février 1700. Armes : *d'or, au dragon posé de sable langué et griffé de gueules.*

Gedoyn, seigneur de Carnetin. Originaire de Paris. Maintenue du 10 décembre 1703. Armes : *d'azur, à l'étoile d'or et au besant d'argent accompagnés de deux épis feuillés d'or ; au chef d'or chargé d'une étoile de gueules.*

Gomer, seigneur de Quevauvillers. Originaire de Picardie. Maintenue du 21 mai 1704. Armes : *d'or, au lambel d'azur, accompagné de sept merlettes de gueules, 4 en chef 3 en pointe.*

Gorguette, seigneur du Bus. Originaire de Montreuil. Maintenue du 20 juin 1699. *d'argent, à la hure de sanglier de sable accompagnée de trois croissants de gueules, 2 en chef 1 en pointe.*

Goussencourt, seigneur de Grivennes. Originaire de Picardie. Maintenue du 28 mai 1701. Armes : *d'hermine au chef de gueules.*

Greffin, seigneur d'Estournelles. Originaire de Crépy en Valois. Maintenue du 11 avril 1699. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

Grouches, seigneur de Chépy. Originaire de Picardie. Maintenue du 7 septembre 1716. Armes : *d'or, à trois fasces de gueules.*

Guérin, seigneur de Ternault. Originaire de Champagne. Maintenue du 31 mars 1705. Armes : *d'or, à trois lions de sable, armés, lampassés et couronnés de gueules.*

Gueulluy, seigneur de Rumigny. Originaire de Picardie. Maintenue du 29 août 1699. Armes : *d'or, au chevron de gueules accompagné en pointe d'un aigle d'azur, onglé et becqué de gueules.*

Guillebon, seigneur de Wavignies et de Beauvais. Originaire du Beauvoisis. Maintenue du 27 mars 1700. Armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois besants de même, 2 en chef, 1 en pointe.*

Guiselin, seigneur de Fromessent, de Lamotte, des Bareaux. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 23 juin 1698. Armes : *d'azur, à trois paons posés d'or.*

Guiselin, seigneur de Chipilly. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 23 juin 1698. Armes : *écartelé ; au 1 d'azur à trois perroquets d'argent ; au 2*

d'azur à bande d'argent chargée de trois losanges ajourés de sable ; au 3 coticé d'argent et d'azur à la bordure de gueules ; au 4 de gueules à la levrette d'argent.

H.

HALLUIN, seigneur d'Arry. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 23 septembre 1715. Armes : *d'or, à trois lions de gueules.*

HANNICQUE, seigneur de La Linette. Originaire de Picardie. Maintenue du 11 décembre 1700. Armes : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules, 2 en chef 1 en pointe.*

HEMOND, seigneur de Dalles. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 28 mars 1699. Armes : *échiqueté d'or et de gueules, au franc quartier d'hermine.*

HENNAULT, seigneur dudit lieu. Originaire de Picardie. Maintenue du 28 février 1699. Armes : *échiqueté en losanges d'or et de gueules.*

HERTE, seigneur de Septoutre. Originaire de Picardie. Maintenue du 27 mars 1708. Armes : *d'azur, à trois soucis tigés et feuillés d'or.*

HOUZÉ, seigneur de Hurtevent. Originaire de Picardie. Maintenue du 30 mars 1716. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 de gueules à la croix ancrée d'or ; aux 2 et 3 d'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules ; sur le tout d'azur, à trois étoiles d'or.*

I

IMBLEVAL, seigneur de Favencourt. Originaire du comté d'Eu. Maintenue du 18 février 1702. Armes : *de gueules, à trois quintefeuilles ajourées d'or.*

ISQUE, seigneur de Blacourt. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 23 août 1698. Armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

J.

JAMBOURG, seigneur de Monstrelet. Originaire de Picardie. Maintenue du 25 juin 1699. Armes : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 et 1.*

L.

LA BARRE, seigneur de Bois-Julien. Originaire de Bretagne. Maintenue du 28 décembre 1697. Armes : *d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois levriers d'argent colletés de gueules.*

LA CAURIE, seigneur du Buis. Originaire du Cambrésis. Maintenue du 28 mai 1701. Armes : *d'or, au lion de sable, armé, lampassé de gueules et éclairé d'argent.*

LA FONS, seigneur de Hardecourt. Originaire du Vermandois. Maintenue du 25 mai 1698. Armes : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable à la bordure componée d'argent et de gueules.*

La Fontaine, seigneur d'Ognon et de La Boissière. Originaires de Picardie. Maintenues du 24 décembre 1698 et 8 avril 1716. Armes : *bandé d'or et d'azur de six pièces, les bandes d'or échiquetées de gueules de trois traits.*

La Gauterie, seigneur de Canchy et de Gand. Originaire de Picardie. Maintenue du 11 avril 1699. Armes : *de gueules, à deux lions léopardés d'argent posés l'un sur l'autre.*

Lagrenée, seigneur de La Motte. Originaire de Picardie. Maintenue du 19 janvier 1701. Armes : *de gueules, au chevron d'or accollé et enlacé d'un autre chevron renversé, mouvant du chef, d'argent.*

La Haye, seigneur de La Houssaye. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 11 décembre 1697. Armes : *d'azur, fretté d'or à l'orle de chausse-trapes d'argent.*

Lallier, seigneur du Fayet. Originaire de Saint-Quentin. Maintenue du 28 mars 1699. Armes : *d'azur, au chêne arraché d'or, au chef de gueules.*

La Marée, seigneur de Roquinghem. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 7 janvier 1716. Armes : *de gueules, à la croix d'or accompagnée de quatre lions d'argent.*

Lamiré, seigneur de Caumont et de La Retz. Origmaire du Ponthieu. Maintenue du 16 mai 1699. Armes : *d'argent, à la bande de sable accompagnée de six billettes de même 3 et 3.*

La Motte, seigneur de Villers. Origmaire de Picardie. Maintenue du 15 février 1699. Armes : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

La Myre, seigneur de La Mothe. Originaire de Guienne. Maintenue du 28 décembre 1715. Armes : *d'azur, à trois aiglettes d'or becquées, membrées et diadémées de gueules.*

Lancry, seigneur de Plompleroy. Originaire de Picardie. Maintenue du 25 juin 1700. Armes : *d'or, à trois ancres de sable.*

Langlois, seigneur de Septenville. Originaire de Normandie. Maintenue du 30 mars 1716. Armes : *coupé, d'argent à l'émanche de gueules mouvante du bas de l'écu ; au chef abaissé d'or chargé d'un aigle naissant de sable.*

La Pasture, seigneur de Courset. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 29 août 1699. Armes : *d'argent, à la bande de sable chargée de six losanges d'or.*

La Porte, seigneur de Vaux. Originaire d'Artois. Maintenue du 26 janvier 1706. Armes : *d'or, à la bande d'azur.*

Lardier, seigneur de Sarsenne. Originaire de Besançon. Maintenue du 17 mars 1699. Armes : *de gueules, au lambel d'or.*

La Rue, seigneur de Quevauvillers. Originaire d'Amiens. Maintenue du 5 septembre 1699. Armes : *d'argent, à trois fasces de gueules.*

La Rue, seigneur de Rozoy. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 18 janvier 1706. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de gueules ; aux 2 et 3 échiqueté d'or et d'argent.*

Lastre, seigneur de La Chevalerie. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 28 décembre 1697. Armes : *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé de gueules.*

La Villeneuve, seigneur de Chaubourg. Originaire de Bourgogne. Maintenue du 9 mai 1600. Armes : *d'or, à trois chevrons de gueules.*

Le Bastier, seigneur de Mailly. Originaire du Beauvoisis. Maintenue du 14 août 1716. Armes : *d'argent, au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules.*

Le Bon, seigneur de La Mothe. Originaire de Picardie. Maintenue du 28 novembre 1716. Armes : *de sinople, à trois hérons d'argent becqués et membrés de gueules, à l'écusson échiqueté d'or et d'azur placé en abîme.*

Le Boucher, seigneur d'Ailly. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 7 septembre 1716. Armes : *d'argent, au sautoir engrêlé de sable accompagné de quatre aiglons de même becqués et membrés de gueules.*

Le Boucher, seigneur du Castelet. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 31 janvier 1699. Armes : *d'azur, à la fasce d'or accompagnée en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un rosier de même.*

Le Cambier, seigneur de Bertrancourt. Originaire d'Artois. Maintenue 24 du février 1708. Armes : *d'azur, à trois clefs d'or.*

Le Carlier, seigneur d'Herlies. Originaire de Cambrai. Maintenue du 17 avril 1709. Armes : *parti ; au 1 d'argent au lion de sable ; au 2 de sable à la roue d'or.*

Le Caron, seigneur de Hauteville. Originaire d'Amiens. Maintenue du 15 janvier 1704. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné en pointe d'un trèfle de sinople.*

Le Caron, seigneur de la Massonnerie. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 8 janvier 1701. Armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de six clefs mises en sautoir, quatre en chef, deux en pointe, ces dernières surmontées d'une tête de mort de même.*

Le Clerc, seigneur de Bussy. Originaire de Picardie. Maintenue du 19 décembre 1699. Armes : *d'argent, à la bande de sable accostée d'un aigle et d'une molette d'éperon le tout de sable.*

Le Correur, seigneur de La Rafrere. Originaire d'Amiens. Maintenue du 27 janvier 1716. Armes : *d'azur, au chevron d'or surmonté d'un soleil de même et accompagné de trois étoiles aussi d'or.*

Le Couvreur, seigneur de Renencourt. Originaire d'Amiens. Maintenue du 28 novembre 1716. Armes : *d'or, à un sanglier de sable entrant dans un buisson de sinople.*

Le Fevre, seigneur de Milly. Originaire de Doulleus. Maintenue du 4 octobre 1698. Armes : *de sable, au chevron d'argent chargé de trois roses de gueules.*

Le Fournier, seigneur de Wargemont. Originaire de Normandie. Maintenue du 4 avril 1699. Armes : *d'argent, à trois roses de gueules.*

Le Gillon, seigneur du Grotizon. Originaire de Picardie. Maintenue du 22 mai 1710. Armes : *d'azur, à deux lions adossés d'or les queues entrelacées.*

Le Marchand, Originaire du Boulonnais. Maintenue du 12 novembre 1701. Armes : *d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules.*

Le Moictier, seigneur de Richecourt. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 21

mars 1699. Armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de trois gerbes d'or liées de même.*

Le Moine, seigneur de Blangermont, des Essars et de Gouy. Originaire de Calais. Maintenue du 2 décembre 1699. Armes : *d'azur, à la bande d'or chargée de trois croix alésées de gueules.*

Lenglentier, seigneur de Saint-Usoye et du Plessis. Originaire de Beauvoisis. Maintenue du 20 juin 1699 Armes : *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

Le Noir, vicomte de Montreuil. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 29 mai 1699. Armes : *écartelé ; au 1 de sable au lion d'argent ; au 2 d'argent à la fasce de gueules chargée de trois merlettes du champ ; au 3 d'argent à la hure de sable ; au 4 d'argent au chevron de gueules accompagné de trois chiens de sable ; sur le tout de gueules au chef échiqueté d'argent et d'azur.*

Le Page, seigneur de Rouveroy. Originaire de Picardie. Maintenue du 4 janvier 1702. Armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois coqs d'or chantant.*

Le Porcq, seigneur d'Ausque et d'Herlin. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 8 avril 1716. Armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

Le Prévost, seigneur de Glimont. Originaire de Picardie. Maintenue du 27 mars 1700. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 de sable à la bande d'argent chargée de mouchetures d'hermine ; aux 2 et 3 d'argent à trois fasces d'azur ; sur le tout d'argent à la bordure de gueules au lion de même.*

Le Roy, seigneur de Valenglart de Camelun et de Bardes. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 17 décembre 1701. Armes : *tiercé en fasce le 1 d'or chargé d'un lion léopardé de gueules, le 2 de sinople, le 3 d'hermines.*

Le Roy, seigneur de Valines. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 29 mai 1699. Armes : *d'azur, à trois écussons d'argent chargés de trois croix patées et alésées de gueules.*

Le Roy, seigneur du Quesnel et d'Ambreville. Originaire de Picardie. Maintenue du 31 mai 1708. Armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or accompagnée de trois roses de même.*

Le Secq, seigneur de Launay. Originaire de Normandie. Maintenue du 9 juin 1705. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois annelets de même.*

Le Sellier, seigneur de Baralle. Originaire de Cambrai. Maintenue du 9 juin 1700. Armes : *d'or, à trois bandes de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

Le Sellier, seigneur de Frireulles. Originaire de Picardie. Maintenue du 13 mars 1700. Armes : *d'or, à l'aigle d'azur, becqué et membré de gueules.*

Lespault, seigneur de Conterry. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 31 décembre 1700. Armes : *d'or, au créquier de gueules.*

Lesperon, seigneur de Camp-Saint-Pierre et d'Ochancourt. Originaire d'Amiens. Maintenue du 9 juin 1705. Armes : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent.*

Lesquevin, seigneur de Lannoy. Originaire de Roye. Maintenue du 30 janvier 1715. Armes : *de gueules, au lion d'or, au chef échiqueté d'argent et d'azur.*

Lestocq, seigneur de Beaufort et de Louvencourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 26 avril 1707. Armes : *d'azur, semé de billettes d'or à la bande d'argent chargée de trois molettes d'éperon de gueules.*

Lestoille, seigneur de Frenneville. Originaire de Picardie. Maintenue du 27 avril 1708. Armes : *d'azur, à deux molettes d'éperon d'or en chef et à une molette d'éperon et un besant de même en pointe.*

Le Thueur, seigneur de La Haye. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 7 janvier 1716. Armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses de même et en pointe d'une croix ancrée aussi de même.*

Le Vasseur, seigneur de Neuilly. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 3 janvier 1699. Armes : *d'argent, à la fasce de sable surmontée d'un lion naissant de même et accompagnée en pointe de trois croissants du second émail.*

Le Vasseur, seigneur de Courtieux. Originaire de Picardie. Maintenue du 21 avril 1699. Armes : *de sable, à la fasce d'argent surmontée d'un lion naissant de même et accompagnée en pointe de trois croissants du second émail.*

Le Ver, seigneur de Caux. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 19 septembre 1699. Armes : *d'argent, à trois sangliers de sable 2 et 1 accompagnés de neuf trefles de même, 3 en chef 3 en fasce 3 en pointe.*

L'Hermite, seigneur de Rochebrun. Originaire du Périgord. Maintenue du 4 octobre 1698. Armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, au chef de gueules chargé d'une croix recroisetée d'or et cantonnée de quatre croix alésées de même.*

Liégard, seigneur de Varennes. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 13 mars 1700. Armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un fer à moulin de même surmonté d'une étoile aussi d'argent.*

Lisques, seigneur de Toffiet. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 17 décembre 1707. Armes : *bandé d'argent et d'azur, à la bordure de gueules.*

Louvel, seigneur de Fresne. Originaire de Picardie. Maintenue du 25 juin 1699. Armes : *d'or, à trois hures de sanglier de sable, 2 en chef 1 en pointe.*

Louverval, seigneur de Villers-au-Flos. Originaire d'Artois. Maintenue du 1.er septembre 1703. Armes : *d'argent, à la bande fuselée de gueules.*

L'Yver, seigneur de Bouillancourt. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 6 février 1706. Armes : *d'argent, à trois roses de gueules.*

M.

Mailloc, seigneur d'Emainville. Originaire de Normandie. Maintenue du 28 juin 1701. Armes : *de gueules, à trois maillets d'argent.*

Mailly, marquis de Mailly. Originaire de Picardie. Maintenue du 2 octobre 1706. Armes : *d'or, à trois maillets de sinople.*

Mailly, seigneur d'Arsy. Originaire de Picardie. Maintenue du 10 mai 1706. Armes : *d'or, à trois maillets de sinople, que l'on prétend devoir être brisés d'une barre de gueules.*

Manessier, seigneur d'Aumâtre. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 19 décembre 1699. Armes : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable.*

Mannay, seigneur de Camps. Originaire de Picardie. Maintenue du 12 décembre 1699. Armes : *d'argent, à l'aigle le vol abaissé de sable.*

Manssel, seigneur de Houden. Originaire du Vimeu. Maintenue du 6 février 1700. Armes : *de sinople, à trois molettes d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.*

Marcillac, seigneur de La Vauvais. Originaire de Périgueux. Maintenue du 11 avril 1699. Armes : *d'azur, à trois marcs d'or.*

Mareuil, seigneur de Belleville. Originaire d'Amiens. Maintenue du 26 janvier 1704. Armes : *d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles de même.*

Matiffas, seigneur de La Salle et de Montre. Originaire de Picardie. Maintenue du 23 septembre 1706. Armes : *d'azur, à la bande d'or accompagnée de trois trèfles de même, 2 et 1.*

Maulde, seigneur de Condette. Originaire d'Artois. Maintenue du 9 octobre 1698. Armes : *d'or, à la bande de sable, frettée d'argent.*

May, seigneur de Vieulaines. Originaire d'Amiens. Maintenue du 21 août 1700. Armes : *d'or, au chevron d'azur.*

Messager, seigneur d'Auroy. Originaire de Paris. Maintenue du 20 janvier 1716. Armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinoples ; au chef d'azur chargé de trois merlettes d'argent.*

Monchy, seigneur de Norroy. Originaire de Picardie. Maintenue du 2 juin 1708. Armes : *de gueules, à trois maillets d'or.*

Monchy, seigneur d'Auberville. Originaire de Normandie. Maintenue du 17 décembre 1707. Armes : *de gueules, à cinq cotices d'argent.*

Monet, seigneur de Wavre. Originaire de Boulogne. Maintenue du 5 octobre 1715. Armes : *d'azur, à un pal d'argent chargé en chef d'une étoile de gueules et en pointe d'un croissant de même, accosté de deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueules.*

Mons, seigneur d'Hédicourt. Originaire d'Amiens. Maintenue du 9 juin 1708. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'éperon d'or et en pointe d'une rose de même.*

Mons, seigneur de Thuison. Originaire de Picardie. Maintenue du 30 décembre 1707. Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une montague d'argent ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

Monsures, seigneur d'Auvillers. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 mars 1700. Armes : *de sable, à la croix d'argent chargée de cinq fermeaux de gueules.*

Montbeton, seigneur de Longvilliers et de La Mothe. Originaire de Gascogne. Maintenue du 28 février 1699. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'azur à la cloche d'argent ; aux 2 et 3 de gueules à la bande d'or.*

Montcornet, seigneur dudit lieu et de Caumont. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 4 décembre 1700. Armes : *de gueules, à l'aigle essorant d'argent.*

Montewis, seigneurs de La Motte et de La Salle. Originaires du Boulonnais. Maintenue du 8 janvier 1701. Armes : *d'or, à l'ancre de sable.*

Montguyot, seigneur de Montguyot. Originaire du Vermandois. Maintenue du 19

juin 1700. Armes : *d'azur, à la palme d'or accostée de deux clefs de même et accompagnée en pointe de trois coquilles aussi d'or rangées en fasce.*

Montlezun, seigneur de Saint-Léonard. Originaire de Gascogne. Maintenue du 7 octobre 1715. Armes : *d'argent, au lion de gueules couronné d'or accompagné de neuf corneilles de sable becquées et membrées de gueules.*

Morel, seigneurs de Cresmery, de Foucaucourt, de Bécordel, de Boncourt. Originaires de Picardie. Maintenue du 24 janvier 1699 et du 15 janvier 1704. Armes : *d'azur, à trois glands d'or, à la fleur de lis d'or en abîme.*

Mouchet, seigneur de Vauzelles. Originaire de Bourgogne. Maintenue du 4 avril 1705. Armes : *de gueules, à trois émouchets d'argent, onglés et becqués dor.*

Moullart, seigneur de Vilmarest. Originaire d'Artois. Maintenue du 11 janvier 1716. Armes : *d'or, au lion de vair armé et lampassé de gueules.*

Musnier, seigneur de La Converserie. Originaire de Bretagne. Maintenue du 23 juin 1698. Armes : *de sinople, au lion d'or, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.*

N.

Neufville, seigneur de Brugniobois. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 11 décembre 1700. Armes : *d'hermine, au chevron de sinople, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

O.

Ohier, seigneur de Grandval. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 7 août 1698. Armes : *de gueules, à deux épées d'argent garnies d'or posées en sautoir la pointe en haut.*

Olivier, seigneur de Grosserve. Originaire de Gascogne. Maintenue du 17 janvier 1708. Armes : *d'argent, à la croix de gueules accompagnée de quatre branches d'olivier de sinople.*

P.

Papin, seigneur de Caumaisnil. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 1.er septembre 1700. Armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or.*

Parent, seigneur de Bois-Regnault. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 décembre 1717. Armes : *de gueules, semé de trèfles d'argent renversés, soutenus de croissants de même, au franc quartier de gueules chargé d'une coquille d'or accostée de deux pals d'argent.*

Parthenay, seigneur de Berny. Originaire de Picardie. Maintenue du 16 mai 1699. Armes : *de gueules, au chevron d'argent accompagné de trois besants d'or.*

Patras, seigneur de Campagno en Boulonnais. Originaire de Gascogne. Maintenue du 14 août 1700. Armes : *parti ; au 1 de gueules à la croix d'argent ; au 2 d'argent au lion d'azur armé, lampassé et couronné de gueules.*

Picquet, seigneurs de Famechon, de Belloy et de Vaudricourt. Maintenues

du 4 février 1706. Armes : *d'azur, à la bande d'or chargée de tries merlettes de sable.*

Pingré, seigneur du Chaussoy. Originaire d'Amiens. Maintenue du 9 mai 1699. Armes : *d'argent, au pin arraché de sinople fruité d'or et surmonté d'un grè ou grive de sable.*

Polhoy, seigneur de Tasserville. Originaire de Picardie. Maintenue du 16 mai 1699. Armes : *d'or, au lion de sable.*

Pont, seigneur d'Avancourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 6 décembre 1617. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 de gueules au chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent ; aux 2 et 3 de sable au chevron d'argent chargé de trois roses de gueules ; sur le tout, d'or à trois fasces de gueules.*

Postel, seigneur du Chivet. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 4 mai 1708. Armes : *d'azur, à la gerbe d'or accostée de deux étoiles de même.*

Poucques, seigneurs de Poucques et de S. Bazille. Originaires de Flandre et habitués en Boulonnais. Maintenue du 13 mars 1700. Armes : *d'or, au lion passant léopardé de sable, armé, lampassé et éclairé de gueules.*

Pousserin, seigneur de Bellair. Originaire de Picardie. Maintenue du 31 décembre 1716. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent surmontée de trois étoiles de même et accompagnée d'un lion passant d'argent, armé et lampassé de gueules.*

Q.

Quelque, seigneur de Quelque. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 24 décembre 1707. Armes : *d'azur, à la croix de Lorraine d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or.*

Quiéret, seigneur de Riouville. Originaire de Picardie. Maintenue du 31 août 1701. Armes : *d'hermine, à trois fleurs de lis au pied nourri de gueules.*

R.

Raincheval, seigneur de Harponville. Originaire d'Amiens. Maintenue du 3 janvier 1699. Armes : *de gueules, semé de billettes d'or au lion de même.*

Rambures, seigneurs de Branlicourt, de Huleu et de Haulterve. Originaire de Picardie. Maintenues des 21 mars 1699 et 6 mars 1700. Armes : *de gueules, à trois bandes d'argent.*

Raoult, seigneur d'Alincthun. Originaire de Thérouanne. Maintenue du 17 décembre 1700. Armes : *de sable à trois coquilles d'or 2 et 1.*

Raulers, seigneur de Mauroy. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 31 janvier 1699. Armes : *d'or, au chevron d'azur accompagné en chef de deux molettes d'éperon de sable et en pointe d'une rose de gueules.*

Regnier, sieur de La Haye. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 9 mai 1699. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'azur à la bande d'hermine ; aux 2 et 3 de gueules à la croix ancrée d'or.*

Rély, seigneur de Beaulieu. Originaire d'Artois. Maintenue du 30 mars 1716. Armes : *d'or, à trois chevrons d'azur.*

Rentières, sieur de La Riverie. Originaire de Bourgogne. Maintenue du 10 septembre 1707. Armes : *d'argent, à trois cors de chasse de sable liés de gueules 2 et 1, à l'ancre de sable posée en abime.*

Riencourt, seigneur de Tilloloy. Originaire de Picardie. Maintenue du 28 janvier 1701. Armes : *d'argent, à trois fasces de gueules frettées d'or.*

Rimbert, seigneur de La Boissière. Originaire de Doullens. Maintenue du 6 décembre 1717. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable au chef échiqueté d'argent et de sable de deux traits ; aux 2 et 3 de gueules à deux bandes d'or ; sur le tout, d'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même.*

Rocquigny, seigneur de Fayel. Originaire de Normandie. Maintenue du 9 juin 1708. Armes : *d'argent, à trois rocs d'échiquier de sable.*

Rodes, baron de Belloy. Originaire de Languedoc. Maintenue du 6 novembre 1617. Armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, surmontée d'un soleil d'or, naissant du sommet de l'écu.*

Ronty, seigneur de Fillain. Originaire de Picardie. Maintenue du 9 janvier 1700. Armes : *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois besants d'or.*

Roussé, vicomte de Waben. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 26 février 1697. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 d'argent à cinq merlettes de sable 3 et 2 ; aux 2 et 3 de gueules, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits.*

Roussel, seigneur de Bresme. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 14 décembre 1697. Armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et éclairé de gueules, couronné d'or.*

Routier, seigneur de Bernapré. Originaire d'Oisemont. Maintenue du 28 novembre 1716. Armes : *d'azur, à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules, accompagnée de trois coquilles d'or, 2 en chef 1 en pointe.*

Roze, seigneur du Clos. Originaire de Picardie. Maintenue du 24 mai 1698. Armes : *d'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

Rumet, seigneur de Buscamp. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 15 janvier 1700. Armes : *de sable, à trois molettes d'éperon d'argent à cinq pointes.*

Runes, seigneur de Warsies. Originaire de Picardie. Maintenue du 27 octobre 1699. Armes : *d'argent, au sautoir d'azur cantonné de quatre aiglettes de gueules.*

S.

Sacquespée, seigneur de Thésy. Originaire d'Amiens. Maintenue du 5 novembre 1699. Armes : *de sinople, à l'aigle d'or becqué et membré de gueules, chargé sur l'estomac d'une épée d'argent posée en bande, tirée à moitié du fourreau de sable, le bout d'or, la garde de même.*

Saint-Blimont, seigneur de Retonval. Originaire de Picardie. Maintenue du 20 juin 1699. Armes : *d'or, au sautoir engrêlé de sable.*

Saint-Martin, seigneur de Tourempré. Originaire de Normandie. Maintenue du 25 juin 1700. Armes : *d'azur, à l'épée d'argent placée en bande la pointe en haut, accompagnée de trois trèfles d'or 2 et 1.*

SAINT-MARTIN, seigneur de La Motte. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 8 avril 1716. Armes: *d'or, au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules.*

SAINT-SUPLIX, seigneur de Crocquoison. Originaire d'Abbeville. Maintenue du 5 février 1702. Armes: *d'or, à trois fasces de gueules, surmontées en chef d'une coquille d'azur.*

SAISSEVAL, seigneur de Pissy. Originaire de Picardie. Maintenue du 18 avril 1699. Armes, *d'azur, à deux bars adossés d'argent.*

SAISSEVAL, seigneur d'Anville. Originaire d'Amiens. Maintenue du 24 septembre 1705. Armes: *d'azur, à deux bars adossés d'argent accompagnés en croix de quatre trèfles d'or.*

SANSSE, seigneur de Pinleu. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 6 juin 1698. Armes: *de sable, à trois molettes d'éperon d'or.*

SARCUS, seigneur de Courcelles. Originaire de Picardie. Maintenue du 27 juin 1717. Armes: *de gueules, au sautoir d'argent cantonné de quatre merlettes de même.*

SARRAU, seigneur de Boinet. Originaire de Guienne. Maintenue du 14 décembre 1697. Armes: *de sable, à trois pieds d'aigle d'or.*

SCOURION, seigneur de Begueudet et de La Houssoye. Originaire d'Amiens. Maintenue du 29 mars 1699. Armes: *d'azur, à trois gerbes d'or, 2 et 1.*

SERAINE, seigneur de Morvillers et de Rouvroy. Originaire de Picardie. Maintenue du 20 mai 1716. Armes: *d'azur, au chef cousu de gueules à l'épée d'argent garnie d'or brochant sur le tout, la pointe en haut.*

T.

TASSART, seigneur de Belloy. Originaire de Picardie. Maintenue du 5 décembre 1699. Armes : *écartelé; aux 1 et 4 de sable à la bande d'argent chargée de trois coquilles de gueules au chef d'or; aux 2 et 3 d'argent à trois aigles éployées de sable, becquées et membrées de gueules.*

TERNISIEN, seigneur de Nalancourt. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 6 juin 1698. Armes: *d'argent, à trois étoiles mal ordonnées de gueules accompagnées de trois fleurs de lis au pied coupé de même.*

THORY, seigneur de Bellancourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 4 février 1702. Armes: *de gueules, à deux fasces d'or surmontées de trois molettes de même, 2 et 1 mises en quartier dextre, senestrées d'une fasce retraite aussi d'or.*

THUBEAUVILLE, seigneur de Monthuis. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 3 janvier 1699. Armes: *de sable, à deux lions affrontés d'argent, lampassés de gueules.*

TILLETTE, seigneurs de Mautort, de Belleville, du Maisnil, d'Acheux et d'Achéry. Originaires du Ponthieu. Maintenues des 1.er septembre 1703 et 6 décembre 1717. Armes: *d'azur, au chevron d'or, au chef de même, chargé d'un lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules.*

TILLETTE, seigneur de Buigny. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 28 mars 1699. Armes: *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux trèfles de*

même et en pointe d'un lion d'argent ; au chef d'or chargé d'un lion léopardé de sable armé et lampassé de gueules.

Torcy, seigneur de Caumont. Originaire de Picardie. Maintenue du 15 février 1699. Armes : *écartelé ; aux 1 et 4 de sable à la bande d'or ; aux 2 et 3 fuselé en bandes d'or et de gueules.*

Traudaine, seigneur de Tartigny, de Veulle, etc. Originaire de Picardie. Maintenue du 28 juin 1701. Armes : *d'or, à trois daims de sable.*

Truffier, seigneur d'Augecourt. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 21 juin 1699. Armes : *de gueules, à trois molettes d'éperon d'or 2 et 1.*

Tutel, seigneur de Guemy. Originaire d'Angleterre. Maintenue du 28 novembre 1716. Armes : *d'argent, au gantelet de sable mis en fasce, cantonné aux 1.ers, 3.e et 4.e cantons de trois lances brisées d'azur jetant des flammes de gueules ; au 2.e d'un coutelas et d'une massue aussi d'azur, mis en sautoir.*

U.

Urre, seigneur d'Hiermot, de Clanleu et de Bertronval. Originaires du Dauphiné. Armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or.*

V.

Vaillant, seigneur de Caumondel. Originaire de Picardie. Maintenue du 25 juin 1700. Armes : *d'argent, au lion de sable armé et lampassé de gueules.*

Vaudricourt, seigneur d'Allenay. Originaire de Picardie. Maintenue du 21 août 1700. Armes : *de gueules, à l'orle d'argent.*

Vendeuil, seigneur du Crocq. Originaire de Picardie. Maintenue du 23 décembre 1699. Armes : *d'azur, au lion naissant d'or, au chef de même à trois émanchés.*

Vendeuil, seigneurs de Marotel et de Vendeuil. Originaires de Picardie. Maintenues des 15 et 30 janvier 1700. Armes : *d'azur, au lion naissant d'or.*

Verduzan, seigneur de Coulomel. Originaire de Gascogne. Maintenue du 29 mars 1699. Armes : *de gueules, à deux besants d'argent placés en pal.*

Vidard, seigneur de Saint-Clair. Originaire du Poitou. Maintenue du 11 janvier 1716. Armes : *de gueules, à six flèches d'argent, trois en chef dont deux en sautoir croisées d'une en pal, et trois en pointe posées en pal.*

Vielschastel, seigneur d'Hémévillers. Originaire du Gâtinais. Maintenue du 1.er septembre 1700. Armes : *d'azur, au lion d'or et lampassé de gueules.*

Villecot, seigneur de Raucourt. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 4 janvier 1698. Armes : *d'azur, à trois fasces ondées d'or.*

Villepoix, seigneur de Plachy. Originaire de Picardie. Maintenue du 5 janvier 1717. Armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or, cantonnée de quatre ancres d'argent.*

Villers, seigneur de Rousseville. Originaire d'Artois. Maintenue du 22 décembre 1698. Armes : *d'argent, à la bande de sable chargée de trois fleurs de lis d'or.*

Vincent, seigneur d'Hantecourt. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 6 novembre 1717. Armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois licornes saillantes d'argent, celles en chef affrontées.*

Virgille, seigneur de La Vicogne. Originaire du Languedoc. Maintenue du 3 avril 1716. Armes : *d'or, à trois pals de gueules ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Vitry, seigneur des Auteux. Originaire de Picardie. Maintenue du 9 novembre 1697. Armes : *d'or, à trois roses de gueules boutonnées de cinq pointes de sinople, 2 et 1.*

W.

Waurans, seigneur de Boursin et de Hames. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 21 décembre 1697. Armes : *d'or, à trois fleurs de lis au pied nourri de gueules.*

Wierre, seigneur de Longpré. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 4 janvier 1698. Armes : *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

Witasse, seigneurs de Vermandovillers, d'Omissi et de Fontaine. Originaire de Picardie. Maintenue du 4 décembre 1700. Armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

Willartz, seigneur de Romont et de Courtenay. Originaire du Ponthieu. Maintenue du 21 janvier 1716. Armes : *d'argent, à trois fers de moulin de sable, 2 et 1.*

Y.

Y, seigneur de Seboncourt. Originaire du Vermandois. Maintenue du 4 janvier 1699. Armes : *d'azur, à trois chevrons d'or.*



FAMILLES NOBLES DE PICARDIE

QUI ONT ÉTABLI LEURS PREUVES DEVANT L'INTENDANT DE LA PROVINCE MAIS DONT IL N'EST PAS FAIT MENTION DANS TOUS LES EXEMPLAIRES CONNUS DE L'ARMORIAL IMPRIMÉ [1].

Bry, seigneur d'Arcy. Originaire du Perche. Maintenue du 23 janvier 1760. Armes : *d'azur, à trois trèfles d'or, 2 et 1.*

Chastelet, seigneur de Moyencourt. Originaire de Picardie. Maintenue du 11 janvier 1706. Armes : *de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois tours d'or, 2 en chef 1 en pointe.*

Cormette, seigneur de Saint-Michel. Originaire du Boulonnais. Maintenue du mois de novembre 1719. Armes : *d'azur, à la palme de sinople et à l'épée d'argent, garnie d'or, croisées en sautoir et accompagnées en croix de quatre molettes d'éperon d'or.*

Framery, seigneur de Sorrus. Originaire du Boulonnais. Maintenue du 17 ma 1720. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'hermine au lion de sable; aux 2 et 3 d'or à la croix ancrée de gueules.*

Gaillard de Lonjumeau, seigneur de Ramburelles. Originaire de Tourraine. Maintenue du 10 septembre 1707. Armes : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, semé de trèfles de sinople, en chef deux T ou croix de St-Antoine de gueules et en pointe deux perroquets de sinople affrontés; aux 2 et 3 d'azur à trois fleurs de lis d'or au lambel d'argent de trois pendants chargés chacun d'un croissant de sable, l'écu brisé en cœur d'une barre d'argent.*

Gaudechart, seigneur de Querrieux. Originaire du Beauvoisis. Maintenue du 6 décembre 1717. Armes : *d'argent, à neuf merlettes de gueules 4, 2 et 3.*

Gondallier, seigneur de Tugny. Maintenue de 1707. Armes : *d'azur, au lion d'argent au chef de même chargé de trois roses de gueules.*

La Doubart, seigneur du Coupe. Originaire de Picardie. Maintenue du 24 novembre 1718. Armes : *d'azur, à deux barres engrelées d'or, au chef d'argent chargé de trois tourteaux de sable.*

1 Nous ne terminerons pas la partie de cet ouvrage qui traite spécialement des familles nobles de Picardie sans remercier M. Goze, d'Amiens, correspondant du Comité des Arts, des excellentes indications qu'il nous a fournies. M. Goze, fort versé dans l'art du blason et dans la connaissance des familles historiques de Picardie nous a donné d'utiles conseils et nous aura préservé de plus d'une erreur.

Pinquet, seigneur de Tugny. Originaire de Lorraine. Maintenue du 11 février 1721. Armes : *d'azur, à l'aigle d'or.*

Poisblanc, seigneur de Neufville. Originaire du Poitou. Maintenue du 1.er juin 1720. Armes : *écartelé; aux 1 et 4 d'azur à trois besants d'argent au lambel de même en chef; aux 2 et 3 d'azur au lion naissant d'or.*



CATALOGUE ANALYTIQUE

DES LETTRES DE NOBLESSE OU DE CHEVALERIE, ET DES LETTRES PORTANT ÉRECTION DE TERRES EN PRINCIPAUTÉS, DUCHÉS, MARQUISATS, COMTÉS ET BARONNIES, CONSIGNÉES DANS LES REGISTRES DE L'ÉLECTION D'ARTOIS.



18 Novembre 1512. Lettres d'anoblissement en faveur de Pierre LEFEBVRE et Philippe et Jean, ses enfants. (5.e Registre aux Commissions f.o 530.)

21 Avril 1543. Sentence et titres touchant la noblesse ancienne de Pierre-Augustin de SAINT-AMAND. (Registre de l'Élection, f.o 207, v.o 1769 à 1776.)

1.er Mars 1545. Lettres-Patentes de l'empereur Charles-Quint portant érection en baronnie de la terre de Bainghem en faveur de Jean de NORTHOUD, chevalier, maître-d'hôtel de la reine douairière de Hongrie. (1.er Registre aux Commissions, page 22.)

29 Mai 1572. Lettres d'anoblissement pour Pierre PAYEN, seigneur de Bellacourt et Paris PAYEN, seigneur d'Ecoivres. (Registre de l'Élection de 1574 à 1587, f.o 253.)

19 Mai 1582. Lettres de ratification de noblesse en faveur de Pontus PAYEN, seigneur des Essars. (Registre de l'Élection, de 1613 à 1640, page 62.)

19 Mai 1582. Ratification de noblesse pour Pierre PAYEN, seigneur de Bellacourt, et Paris PAYEN, seigneur d'Ecoivres. (Registre de l'Élection, f.o 252, v.o)

12 Mai 1585. Lettres de chevalerie accordées par Philippe II, roi d'Espagne, à Christien SARRAZIN, seigneur d'Allennes. (Registre de l'Élection, f.o 192.)

20 Juillet 1586. Lettres de chevalerie en faveur de HIÉROME de France, président d'Artois. (Registre de l'Élection, f.o 258.)

7 Février 1587. Lettres et titres de noblesse pour Alexandre François-Ignace de BRANDT, seigneur de Marconne. (Registre de l'Élection, f.o 356.)

4 Juillet 1588. Lettres de noblesse pour Jean du Mont-Saint-Eloi, écuyer, et ses frères. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, page 4, v.°.)

15 Octobre 1588. Lettres de noblesse en faveur de Pierre Clément, seigneur de Lauvacq. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, page 11, v.°)

7 Janvier 1589. Lettre d'anoblissement accordées à Jacques De Lattre et à sa postérité. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, page 18.)

7 Janvier 1589. Lettres d'anoblissement accordées par Philippe II, roi d'Espagne, à Jacques Delattre, seigneur de Willerval et de Rollencourt. (2.° Registre aux Commissions, f.° 137 v.°)

24 Mars 1589. Sentence de noblesse pour Wallerand Obert, seigneur de Gaudiempré. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, page 23, v.°)

24 Mars 1589. Lettres de ratification de chevalerie pour Hiérosme de France, président du conseil d'Artois. (Registre de l'Élection de 1589 à 1595, f.° 29.)

24 Mars 1589. Lettres de Philippe II, roi d'Espagne, portant ratification de chevalerie en faveur de Messire Hiérome de France, président du Conseil d'Artois. (Registre de l'Élection Provinciale, page 29.

13 Octobre 1589. Lettres d'anoblissement accordées par Philippe II, roi d'Espagne, à Jacques Le Petit, bailli de Saulty. (Registre de l'Élection Provinciale d'Artois, page 87.)

27 Octobre 1589. Sentence de noblesse en faveur d'Adrien et Jean Le Josne, contre les habitants de Pressy. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, page 38.)

21 Mars 1591. Sentence de noblesse en faveur de Nicolas Diéval, seigneur du Natoy. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607, f.° 261.)

31 Juillet 1591. Sentence de noblesse au profit d'Alphonse Le Merchier. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 110, v.°)

31 Juillet 1591. Sentence de noblesse au profit de Guillaume de Canteleu, écuyer, seigneur de Contes. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 92.)

5 Octobre 1591. Sentence de noblesse au profit de Charles de Noudt, seigneur de La Roze. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 115, v.°)

9 Mai 1592. Sentence de noblesse au profit de Hiérosme Du Riez, seigneur du Hamel. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 150.)

9 Mai 1592. Sentence de noblesse rendue au profit de Philippe de Louviers. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, page 145 v.°)

24 Juillet 1592. Sentence de noblesse rendue au profit de François de Lyans', seigneur d'Avault, échevin de Saint-Omer. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 160.)

24 Juillet 1592. Sentence de noblesse au profit de Jehan de Poix, écuyer. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 156 v.°)

17 Octobre 1592. Sentence de noblesse au profit d'Alexandre Schac, seigneur de Blinzel d'Aire. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 167 v.°)

20 Février 1593. Sentence de noblesse au profit de Flourens Cornaille, seigneur de la Bucaille. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 183 v.°)

20 Mars 1593. Sentence de noblesse par Antoine Le Merchier, écuyer, seigneur de Noureuil. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 187 v.°)

20 Mars 1593. Sentence de noblesse par Hierosme Destienbecque, seigneur de Disque et de La Motte. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 192.)

3 Avril 1593. Sentence de noblesse au profit d'Antoine de Wallhey, écuyer, seigneur de Lestarde. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 205.)

Avril 1593. Sentence de noblesse en faveur de Nicaise de Bersecques, seigneur d'Arquingoult. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 211.)

31 Décembre 1593. Lettres d'anoblissement accordées par Philippe II à Philippe et Georges Raulin, seigneurs de La Motte et de Belval. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 247.)

12 Mars 1594. Sentence de noblesse en faveur de Jean de Fromessant, échevin de Saint-Omer, et de Thomas de Fromessant, son frère. (Registre de l'Élection de 1587 à 1595, f.° 232.)

10 Mai 1595. Lettres d'anoblissement accordées par Philippe II en faveur de François Ballet, écuyer, seigneur de la Croix (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 9.)

Pénultième de Novembre 1595. Lettres d'anoblissement pour Jacques de Flandres, seigneur de Fromont. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607, f.° 4.)

15 Mai 1596. Lettres par lesquelles Philippe II accorde le titre de chevalier à Louis de Beauffort, seigneur de Boisleux. (2.° Registre aux Commissions, f.° 293.)

10 Juillet 1596. Lettres d'anoblissement accordées par Philippe II à Pierre d'Eavillers, maïeur d'Arras. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 112.)

23 Décembre 1596. Lettres de chevalerie données par Philippe II en faveur de Hugues Wasselin de Lannoy, seigneur de Pronville (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 14.)

10 Mars 1598. Lettres relatives aux armoiries des maisons de La Tramerie et de Bassecourt. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 39.)

10 Avril 1598. Lettres de chevalerie accordées par Philippe II à Floris Le Vasseur, seigneur de Valhuon. (2.° Registre aux Commissions, f.° 484.)

16 Février 1599. Requêtes et lettres de noblesse pour François et Giles de Moncheaux. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607, f.° 24.)

3 Avril 1599. Sentences de noblesse en faveur de Wallerand et d'Artur Galebart. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607. f.° 72.)

14 Août 1600. Lettres de chevalerie accordées par l'archiduc Albert à Ponthus de Divion, seigneur d'Oppy. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 96.)

23 Janvier 1601. Lettres des archiducs Albert et Isabelle-Claire-Eugénie portant anoblissement en faveur de Foursy Despretz, gouverneur et bailli du comté de Bucquoy. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 119.)

5 Février 1601. Lettres des Archiducs portant anoblissement en faveur d'Antoine Du Tailly, de Sanguehem, lieutenant d'une compagnie wallonne. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 115.)

21 Juillet 1601. Sentences de noblesse en faveur de Robert de Bengin, seigneur de Pouches. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607, f.° 98.)

26 Janvier 1602. Sentences de noblesse en faveur de Giles Oudigers Le Josne. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607, f.° 128.)

25 Mai 1602. Sentences de noblesse au profit de Philippe De La Motte, seigneur du Tronquoy. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607, f.° 135.)

16 Janvier 1604. Lettres d'anoblissement accordées par les Archiducs à Antoine Lemerchier, seigneur de Boiry, maïeur de la ville d'Arras. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 258.)

29 Mai 1604. Sentences de noblesse au profit de François Ganon, seigneur de Bavincove. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607.)

9 Août 1604. Sentences de noblesse en faveur de Robert Lemaire, seigneur de Hombaulx. (Registre de l'Élection de 1695 à 1607, f.° 176 v.°)

11 Février 1605. Sentences de noblesse au profit de François Dailly, seigneur de Quinville. (Registre de l'Élection de 1595 à 1607, f.° 206.)

27 Février 1606. Lettres de chevalerie accordées par l'archiduc Albert à Antoine de Loyens, seigneur de Terbourcq. (2.° Registre aux Commissions, f.° 473.)

9 Mars 1606. Lettres d'anoblissement accordées par les Archiducs à Nicolas Daens, seigneur de Bonnechit et de Parquet, homme d'armes de la compagnie du comte de Rœux. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 253.)

6 Juin 1606. Lettres d'anoblissement pour Henry Ganne Donche, seigneur de Fouquières. (Registre de l'Élection, page 265.)

20 Septembre 1606. Lettres de chevalerie accordées par l'archiduc Albert à Jean de Liepvre, seigneur de Nœufville-les-Cassel et La Wœstine. (2.° Registre aux Commissions, f.° 472.)

17 Mars 1608. Lettres d'anoblissement accordées par les Archiducs à Nicolas Imbert, seigneur de la Fallèque. (2.° Registre aux Commissions, f.° 511.)

19 Décembre 1609. Lettres de chevaleries pour Coraille Brusset, seigneur d'Inglebert gouverneur de Bourbourg. (Registre de l'Élection, f.° 59.)

26 Février 1611. Lettres de chevaleries accordées à Barthélemy de Gemgouart, seigneur de Élecourt. (Registre de l'Élection, f.° 118.)

1.er Septembre 1612. Lettres de chevaleries pour Antoine de Tramecourt, (Registre de l'Élection, f.° 7.)

1.er Septembre 1612. Lettres de chevaleries pour Jean de La Mothe. (Registre de l'Élection, f.° 122.)

2 Mars 1613. Lettres par lesquelles l'archidue Albert accorde le titre de chevalier à Pierre de La Haye, écuyer. (3.° Registre aux Commissions, f.° 53.)

18 Mai 1613. Lettres de chevaleries pour Michel de Benissy, seigneur de Teneur. (Registre de l'Élection, f.° 13.)

18 Mai 1613. Lettres de chevaleries accordées à Alexandre Seblancq, seigneur de Menerchin. (Registre de l'Élection, f.° 36.)

20 Juin 1613. Lettres de chevaleries pour Renom Deswaslimes, seigneur de Hénu. (Registre de l'Élection, f.° 11.)

5 Mars 1614. Lettres de chevalerie accordées à Jehan Desplanques de Hesdigual Tincques, Tinquettes, etc. (Registre de l'Élection f.° 37.)

5 Mars 1614. Lettres de chevalerie accordées à Philippe de H. Libert, seigneur de La Motte. (Registre de l'Élection, f.° 38 v.°)

5 Mars 1614. Lettres de chevalerie pour Dominique de Pronville, seigneur de Haucourt. (Registre de l'Élection, f.° 76.)

8 Mars 1614. Sentence de noblesse au profit de de Croix, seigneur du Petit Berlencourt. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1613 à 1640, f.° 39 v.°)

20 Juin 1614. Lettres d'anoblissement accordées à Louis Le Sergeant, seigneur de Beaurins Hendecourt, etc. (Registre de l'Élection, f.° 20 v.°)

23 Juillet 1614. Lettres de chevalerie pour Jehan de la Rivière, seigneur de Warnes. (Registre de l'Élection f.° 58.)

25 Avril 1615. Lettres de chevalerie pour Louis Gherbert, seigneur de Douchy et Aisserville, etc. (Registre de l'Élection, f.° 90 v.°)

12 Août 1615. Lettres de chevalerie pour Frédéric Delafosse, seigneur de Pavillon. (Registre de l'Élection.)

14 Janvier 1616. Lettres de chevalerie en faveur de Sébastien Hannedouche, seigneur de Huncthum, lieutenant de la Gouvernance de Douai. (Registre de l'Élection, f.° 123 v.°.)

22 Septembre 1616. Lettres de chevalerie pour Charles de Coupigny, seigneur de Salau, Locon, etc. (Registre de l'Élection, f.° 102.)

7 Décembre 1617. Lettres d'anoblissement pour Antoine Wallart, licencié en droit, etc. (Registre de l'Élection, f.° 84 à 214.)

18 Mars 1618. Lettres de chevalerie accordées à Antoine d'Héricourt, seigneur de Canlers, etc. (Registre de l'Élection, f.° 94.)

18 Octobre 1618. Lettres d'anoblissement accordées à Philippe de Thieulaine, seigneur de Graincourt. (Registre de l'Élection, f.° 97.)

11 Janvier 1620. Lettres de chevalerie accordées par l'archiduc Albert à Adrien de Melun, seigneur de Cottenes et de Saint-Hilaire. (5.° Registre aux Commissions, f.° 198 v.°)

19 Juin 1620. Lettres de noblesse pour Louis Segon, seigneur du Hamel et Hauteloge. (Registre de l'Élection, f.° 114 v.°)

23 Août 1620. Lettres de noblesse pour Pierre Marchant, seigneur de la Brayelle, etc. (Registre de l'Élection, f.° 111.)

30 Juin 1622. Lettres de chevalerie pour Jean de la Rivière, seigneur de Roubaix. (Registre de l'Élection, f.° 129.)

24 Octobre 1623. Lettres d'anoblissement pour Henri Le Carlier, avocat au Conseil d'Artois. (Registre de l'Élection, f.° 133 v.°)

17 Juin 1625. Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV à Charles de Courteville, (5.° Registre aux Commissions, f.° 65.)

30 Juin 1625. Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV, roi d'Espagne, en faveur d'Antoine de Bétencourt, baron de Carency. (5.° Registre aux Commissions, f.° 303.)

29 Décembre 1625. Lettre de chevalerie en faveur de Charles de Pressy, seigneur de Flencques, Hallon, Remy, etc. (Registre de l'Élection, f.° 145.)

4 Juin 1626. Lettres de chevalerie accordées à Gilles Dubois dit de Fiennes, seigneur d'Hestrn. (Registre de l'Élection, f.° 157.)

20 Novembre 1626. Lettres d'anoblissement pour Vincent et Philippe Venant. (Registre de l'Élection, f.° 167 v.°)

24 Mars 1627. Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV à Charles de Tournay, baron d'Oisy. (5.° registre aux Commissions, f.° 233 v.°)

12 Août 1627. Lettres de noblesse pour Charles Quarré, seigneur du Cauroy. (Régistre de l'Élection, f.° 150.)

17 Avril 1628. Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV à Philippe de Haynin, seigneur de Wavrans (5.° Registre aux Commissions, f.° 130.)

27 Mars 1629. Lettres de chevalerie accordées à Charles d'Oye, seigneur de Ruchefay. (Registre de l'Élection, f.° 189.)

22 Décembre 1629. Lettres de chevalerie accordées à Charles Lauris. (Registre de l'Élection, f.° 165 v.°)

1.er Août 1630. Lettres de chevalerie accordées à Guillaume Cuinghem, seigneur de Gonicourt et de Bachimont. (Registre de l'Élection, f.° 172 v.°)

4 Décembre 1630. Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV à Charles de Croix, seigneur d'Estrayelles, Herbinghem et La Motte. (5.° Registre aux Commissions, f.° 290.)

1.er Octobre 1631. Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV à Gilles de Beaufort, seigneur de Mondicourt. (5.° Registre aux Commissions, f.° 168 v.°)

6 Mars 1632. Lettres de chevalerie accordées à Jean-Baptiste de Villers-au-Tertre, seigneur de Cambrin. (Registre de l'Élection, f.° 192.)

26 Mars 1632. Lettres de chevalerie accordées à Charles de Vasselin, seigneur de Pronville. (Registre de l'Élection, f.° 181.)

26 Mars 1632. Lettres de chevalerie pour Jean Desplanques, seigneur de Hesdigneul, Tincques et Tincquettes. (Registre de l'Élection, de 1613 à 1640, page 209 v.°)

27 Mars 1632. Lettres de chevalerie accordées par Philippe IV à Charles de Baudain, seigneur de Mauville. (5.° Registre aux Commissions, f.° 176 v.°)

27 Mars 1632. Lettres de chevalerie accordées à Jacques de Montbertault, seigneur de Gorguehem. (Registre de l'Élection, f.° 193 v.°)

27 Mars 1632. Lettres de chevalerie pour Adrien du Careuil, seigneur de Boubers, etc. (Registre de l'Élection, f.° 203.)

20 Octobre 1632. Lettres de chevalerie accordées à Pierre Vinzout, seigneur de Zuthom. (Registre de l'Élection, f.° 234.)

12 Juin 1633. Lettres de chevalerie accordées à François Boudot, prévôt de la cité d'Arras. (Registre de l'Élection, f.° 226.)

24 Décembre 1633. Sentence de noblesse en faveur de Guy Pelet, seigneur du Sartel. (Registre de l'Élection, de 1613 à 1640, page 259 v.°)

19 Février 1634. Lettres de noblesse pour Hector Deslions, greffier des états d'Artois. (Registre de l'Élection, f.° 224.)

12 Décembre 1634. Lettres de chevalerie en faveur du sieur Thomas de Croix, seigneur de la Fresnoy. (5.° Registre aux Commissions, f.° 202.)

8 et 16 août 1640. Brevet et lettres-patentes de Louis XIII portant don au sieur de Bezu du comté de Bucquoy. (5.e Registre aux Commissions, f.o 331 v.o)

9 Mai 1647. Lettres d'anoblissement données par Louis XIV en faveur de Jacques Descouleurs, seigneur de La Batterie, conseiller au Conseil d'Artois. (5.e Registre aux Commissions, f.o 432 v.o)

28 Avril 1651. Brevet de chevalerie donné par Louis XIV à Jacques et Louis d'Ostrel, seigneurs de Flers et de Conchy. (5.e Registre aux Commissions, f.o 528 v.o)

Avril 1660. Lettres-patentes de Louis XIV érigeant en marquisat la terre et seigneurie de La Buissière en faveur d'Albert de Maulde. (6.e Registre aux Commissions, 1.re série, f.o 96 v.o)

Août 1660. Lettres-patentes confirmatives de noblesse données par Louis XIV en faveur d'Antoine Chivot, échevin d'Arras. (6.e Registre aux Commissions, 1.re série, f.o 94 v.o)

25 Septembre 1660. Transaction entre Alexandre, prince et duc de Bournonville, et Ambroise, duc de Bournonville, et érection de leur terre en principauté. (6.e Registre aux Commissions du Conseil d'Artois, f.o 44, 1.re série.)

8 Août 1662. Lettres de noblesse données à Edimbourg par le roi d'Angleterre en faveur du sieur de Fouler, major de la ville de Béthune. (8.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 117.)

Janvier 1665. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en comté de la seigneurie d'Oisy en faveur de Philippe de Tournai (6.e Registre aux Commissions, f.o 244.)

25 Août et septembre 1665. Brevet et lettres-patentes de Louis XIV portant érection en marquisat de la terre de Careney en faveur de Nicolas-Philippe de Toustaing, chevalier, vicomte de Vaustaing et seigneur de Carency. (6.e Registre aux Commissions, f.o 261 v.o)

Décembre 1666. Lettres d'anoblissement données par Louis XIV en faveur de Nicolas et François de Beaurains (6.e Registre aux Commissions, f.o 322.)

Juillet 1666. Lettres de Louis XIV portant érection en comté de la terre d'Hézecques en faveur de Charles de La Haye (6.e Registre aux Commissions, f.o 278.)

Août 1667. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection de la seigneurie du Forest en marquisat pour Louis de La Trameric. (9.e Registre aux Commissions, p. 423.)

Avril 1668. Lettres de chevalerie accordées par Louis XIV à Antoine Chivot, seigneur de Lobbes (6.e Registre aux Commissions, f.o 316.)

30 Juin 1671. Lettres d'anoblisssement pour Charles-Martin Hardy, seigneur de Récourt. (Registre de l'Élection, de 1676 à 1714, f.o 196 v.o)

Décembre 1671. Lettres de chevalerie accordées par Louis XIV à Jean-Baptiste de Warick, seigneur de Diéval (6.e Registre aux Commissions, f.o 507.)

Mars 1676. Lettres qui accordent à Ignace de Bonnières, seigneur de Souastre, et à ses descendants mâles en légitime mariage le titre de comte. (Registre de l'élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.o 23.)

Mars 1676. Lettres de marquisat pour Jean-Baptiste d'Assignies, seigneur de Wencby-Assignies. (Registre de l'Élection, page 17 v.o)

Octobre 1676. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en marquisat de

la terre de Wencly en faveur de Jean-Baptiste d'Assignies. (6.e Registre aux Commissions, f.° 654 v.°)

Janvier 1677. Lettres d'anoblissement pour Antoine Dubois, député des états d'Artois. (Registre de l'Election, page 58 v.°)

. Février 1677. Lettres d'anoblissement pour Jean le Caron, seigneur de Sains. (Registre de l'Élection, de 1676 à 1714, f.° 32.)

Février 1677. Lettres d'anoblissement données par Louis XIV en faveur de Jean Le Caron, doyen du Conseil d'Artois. (6.e Registre aux Commissions, f.° 670.

1.er Mars 1677. Sentence de noblesse pour Léonore-François de Rigauville, contre le procureur de l'Élection, et arrêt du conseil d'Artois du 30 Mars 1677, touchant la noblesse du sieur Léonore François de Rigauville. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.os 29 et 37.)

Octobre 1677. Lettres de chevalerie pour Antoine-Joseph de Beaussart, seigneur de Lassus. (Registre de l'Élection page 56 v.°)

4 Décembre 1677 et Août 1695. Sentence rendue en l'Élection d'Artois et lettres-patentes du Roi portant confirmation de noblesse pour les sieurs de Gezelinghem, de Walle d'Eglegatte. Enregistrées le 1.er Septembre 1695. (11.e Registre aux Commissions, f.° 598.)

Janvier 1678. Lettres d'anoblissement pour Antoine Thery, lieutenant de la cité d'Arras. (Registre de l'Élection, page 69.)

26 Octobre 1678. Lettres de chevalerie données par Louis XIV à Jean-Philippe d'Eck, capitaine au régiment d'Alsace. (Registres aux Commissions.)

3 Août 1679. Lettres de chevalerie accordées par Louis XIV au sieur Alexandre-Augustin Le Sergeant, seigneur de Marsigny. (Registres aux Commissions.)

3 Août 1679. Lettres de chevalerie accordées par Louis XIV à Louis-Georges Le Josne, seigneur de Grand Maret. (7.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 139.)

Avril 1680. Lettres par lesquelles Louis XIV permet à la maison Lecarlier de prendre pour armes un écu parti de gueules et 2 roues d'or et d'argent en pal au lion de sable avec 2 lions d'or pour supports. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 91.)

17 Octobre 1682. Sentence de noblesse rendue au profit de François Galbart, demeurant à Lens. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 128 v.°)

18 Mai 1683. Sentence de noblesse rendue au profit de François Bernard Dupuich, seigneur du Quesnoy, lieutenant-général des ville et bailliage d'Hesdin. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 132.)

8 Décembre 1683. Lettres de réhabilitation de noblesse pour demoiselle Thérèse-Elisabeth Morant, veuve de St-Michel. Enregistrées le 16 mars 1684. (Registre de l'Élection d'Artois de 1676 à 1714, f.° 156.)

23 décembre 1683. Sentence de noblesse rendue au profit de Jean de Flahaut, seigneur de Molinghem. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 147.)

7 Février 1685. Sentence de noblesse rendue au profit de Jean Testart, seigneur de Rosivoy. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 163.)

Septembre 1685. Lettres de chevalerie accordées par S. M. Louis XIV à Alexis-Charles de Fiennes, seigneur d'Héricourt et de Condalle. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 169 v.°)

31 Décembre 1685. Sentence de noblesse au profit de Jean-Alexandre WELDE, seigneur de Salperwick. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 171.)

23 Décembre 1686. Sentence de noblesse pour Antoine BAUDUIN DE POSSEQUES. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1676 à 1714, f.° 181.)

27 Octobre 1689. Sentence de noblesse en faveur de Philippe-François de GHERBODE, seigneur de Douvrin. (Registre de l'Élection, f.° 205.)

6 Janvier 1690. Ordonnance rendue contre le procureur du roi de l'Élection pour l'obliger à remplir ses devoirs touchant la noblesse. (Registre de l'Élection, de 1676 à 1714, f.° 220.)

Mai 1690. Brevet du Roi par lequel S. M. donne à Marie d'HUMIÈRES, princesse d'Isenghien, les droits, lods, ventes et autres droits seigneuriaux dus à cause de la vente de la terre de Vaux. (12.° Registre, 1.re série, page 332.)

Mars 1691. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en marquisat de la seigneurie d'Heuchin pour Alexandre-François de CROIX. (9.° Registre aux Commissions, page 693.)

30 Juin 1691. Lettres d'anoblissement pour Charles-Gilles-Martin HARDY, seigneur de Recourt. (Registre de l'Élection, page 196 v.°)

26 Juillet 1691. Sentence de noblesse en faveur de Martin-François LESILLER, (Registre de l'Élection f.° 237.)

Avril 1692. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en marquisat de la terre et seigneurie de Royon en faveur de Louis de BRYAS. (10.° Registre aux Commissions, page 440.)

Août 1692. Edit du roi concernant les fiefs et biens nobles possédés par des roturiers. (10.° Registre aux Commissions, p. 298.)

Mars 1693. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en marquisat de la terre d'Havrincourt pour François-Dominique de CARDEVACQUE, colonel du régiment des dragons d'Artois. (10.° Registre aux Commissions, page 540.)

Novembre 1693. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en marquisat de la seigneurie de Wamin pour François de FLESCHIN. (11.° Registre aux Commissions, page 624.)

Avril 1694. Lettres de marquisat en faveur de Maximilien-François de CARNIN, sa terre et seigneurie de Nédonchel. (Registre de l'Élection page 290.)

Avril 1694. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection de la terre de Lugy en marquisat pour Lamoral-Oudart de LA BUISSIÈRE. (11.° Registre aux Commissions, page 257.)

Septembre 1694. Lettres-patentes de Louis XIV portant renouvellement d'érection de la terre de Lisbourg en marquisat pour Jean-François de VOLLANT DE BERVILLE. (11.° Registre aux Commissions, page 650.)

Février 1695. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection de la terre et seigneurie de Lœnnacq en marquisat pour Maximilien-Martin LE JOSNE DE CONTAY. (13.° Registre aux Commissions, page 904.)

26 Mars 1695. Sentence de noblesse rendue au profit d'Eustache-Louis-Benoit-Hypolite de GUISNES DE BONNIÈRES, chevalier de Souastre. (Registre de l'Élection f.° 305.)

28 Juin 1695. Sentence de noblesse au profit de Charles Lemercier. (Registre de l'Élection, f.° 333.)

Février 1696. Erection en comté de la terre et seigneurie de Marles en faveur de Jean-Georges de Beaulaincourt seigneur de Bellenville et autres lieux. (Registre de l'Élection, f.° 400.)

Juin 1693. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en baronnie de la terre d'Hinges pour Nicolas-Alexandre Du Pire, grand-bailli de Béthune. (11.° Registre aux Commissions, page 1269.)

Mars 1696. Édit du Roi portant anoblissement dans le royaume de cinq cents personnes choisies parmi celles qui se sont le plus distinguées par leur mérite et leurs vertus. (11.° Registre aux Commissions, f.° 801.)

Août 1696. Lettres d'anoblissement accordées par Louis XIV au sieur Simon Denis, trésorier des titres et chartes du pays d'Artois. (11.° Registre aux Commissions, page 967.)

Août 1696. Lettres de noblesse en faveur de Guillaume Mathon, seigneur d'Ecoivres. (Registre de l'Élection, f.° 393.)

5 Octobre 1696. Lettres de noblesse concernant la famille Du Carieul. (Registre de l'Élection, f.° 355.)

Décembre 1696. Lettres de noblesse pour René Chollet. (Registre de l'Élection, f.° 384.)

Décembre 1696. Lettres d'anoblissement accordées par Louis XIV au sieur René Cholet, seigneur de Brayelle. (12.° Registre aux Commissions, page 830.)

10 Janvier 1697. Lettres-patentes de Louis XIV portant confirmation de noblesse en faveur de Marie-Magdeleine de Beaurains. (11.° Registre aux Commissions, page 1078.)

26 Avril 1697. Sentence de noblesse pour Gilles-François de Lierres. (Registre de l'Élection, f.° 396.)

Août 1697. Lettres-patentes de Louis XIV confirmant l'érection en comté de la terre de Willerval en faveur de Charles-Jérome Du Riez. (11.° Registre aux Commissions, page 1261.)

Août 1697. Lettres de Louis XIV portant anoblissement de Claude Houssel, seigneur de Bellonne. (Registre de l'Élection, f.° 430.)

Février 1698. Lettres de Louis XIV portant confirmation de noblesse en faveur de Pierre-Antoine Delattre, seigneur de La Tererie. (II.° Registre aux Commissions, page 163.)

Juillet 1698. Lettres de Louis XIV portant érection de la terre de Noyelles-Vion en marquisat par Guillaume-Alexandre de France, baron de Boncault. (12.° Registre aux Commissions, 1.re série, page 221.)

Juillet 1698 et 11 Février 1737. Lettres relatives à Philippe Hanotel de Cauchy à La Tour. (Registre de l'Élection, de 1735 à 1745, f.° 18.)

16 mars 1698. Lettres confirmatives de noblesse données par Louis XIV en faveur d'Arnoult de Thieullaine, seigneur de Neufville. (12.° Registre aux Commissions, 1.re série, page 111.)

15 Avril 1699. Sentence de noblesse pour Maximilien-Martin Le Josne, seigneur de La Ferté. (Registre de l'Élection, de 1676 à 1714, f.° 389 v.°)

Avril 1699. Lettres de noblesse pour François Espillet, seigneur de Marquais. (Registre de l'Élection, de 1676 à 1714, f.° 118 v.°)

Avril 1699. Lettres d'anoblissement accordées par Louis XIV à Adrien Enlart, seigneur de Campeaux. (12.° Registre aux Commissions, page 395.)

Février 1700. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection de la seigneurie de Cottenes en marquisat pour Frédéric de Melun. (12.° Registre aux Commissions, 1.re série, page 575.)

Juin 1700. Lettres d'anoblissement accordées par Louis XIV au sieur Claude Dambrines, conseiller au siége de la gouvernance d'Arras. (12.° Registre aux Commissions, 1.re série, page 606.)

Avril 1701. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection de la seigneurie de Rache en principauté pour Philippe-Ignace de Berghes, prince de Rache. (12.° Registre aux Commissions, page 935.)

5 Février et Mars 1703. Arrêt et lettres d'anoblissement en faveur du sieur François Devos, seigneur d'Haghuddoine, capitaine au régiment de Zurlauben. (12.° Registre aux Commissions, page 1140.)

Octobre 1705. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection en marquisat des terres de Grigny, Marconnelle, etc. pour Jean-Baptiste de Bassecourt, seigneur d'Huby et de Grigny. (13.° Registre aux Commissions, page 281.)

Janvier 1707. Lettres-patentes de Louis XIV en faveur d'Élisabeth de Lorraine, princesse d'Épinoy, et relatives à la mouvance du comté de Saint-Pol et de la principauté d'Épinoy. (13.° Registre aux Commissions, page 629.)

Avril 1707. Lettres d'anoblissement données par Louis XIV à Jacques Desmazures, seigneur de Valberoard. (13.° Registre aux Commissions, page 428.)

Janvier 1708. Lettres d'anoblissement accordées par Louis XIV à Pierre-André Bataille, procureur-général au Conseil d'Artois. (13.° Registre aux Commissions, page 481.)

Octobre 1708. Lettres-patentes confirmatives de noblesse données par Louis XIV en faveur de Jacques Caudron, échevin d'Arras, député des états de la province. (13.° Registre aux Commissions, page 812.)

31 Décembre 1708. Lettres-patentes de Louis XIV portant dispense en faveur de Jean Le Mayeur, conseiller au Conseil d'Artois, d'un degré de service pour acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité. (13.° Registre aux Commissions, page 667.)

Février 1710. Lettres d'anoblissement accordées par Louis XIV à Anand Lefebvre, lieutenant-colonel de cavalerie. (13.° Registre aux Commissions, page 109, v.°)

Octobre 1712. Lettres-patentes de Louis XIV portant érection du marquisat d'Equire en faveur de Joseph-François de Partz, seigneur de Pressy. (14.° Registre aux Commissions, page 229.)

Juillet 1714. Lettres-patentes de Louis XIV érigeant en baronnie la terre et seigneurie de Locon en faveur de François Deslions de Fontenelle. (14.° Registre aux Commissions, page 597.)

Février 1715. Lettres d'anoblissement accordées par Louis XIV à Antoine Pranger, avocat au Conseil d'Artois. (14.° Registre aux Commissions, page 505.)

15 Février 1716. Lettres-patentes en faveur de la famille Duputch. (14.e Registre aux Commissions, f.o 866.)

Avril 1716. Lettres-patentes portant confirmation de noblesse pour Jean-Baptiste et Henri-Marc de Lignerolles. (Registre de l'Élection, de 1777 à 1784, p. 315.)

Mai 1716. Lettres-patentes de Louis XV autorisant Christophe-Louis de Beaufort, comte de Croix, grand-bailli d'épée des ville et bailliage de Saint-Omer, à prendre le titre et les armes de comte. (15.e Registre aux Commissions, page 74.)

20 Octobre 1718. Brevet de Louis XV permettant à Ambroise Palisot d'Incourt de Warlusel, premier-président du Conseil d'Artois, de décorer l'écusson de ses armes d'une couronne de comte. (15.e Registre aux Commissions, page 326.)

Mai 1719. Lettres-patentes de Louis XV érigeant en comté la seigneurie de Neuville pour Christophe-François Delattre, seigneur d'Ayette. (15.e Registre aux Commissions, page 418.)

Mai 1719. Lettres-patentes de Louis XV érigeant en baronnie la terre de Remy en faveur d'Ernest-Ferdinand de La Torre Butteron Moxica et de Caroline-Hypolite d'Aoust, sa femme. (15.e Registre aux Commissions, page 398.)

11 Octobre 1720. Lettres-patentes de Louis XV portant confirmation de noblesse en faveur de Jean Le Mayeur, écuyer, seigneur de Beugnâtre. (15.e Registre aux Commissions, page 566.)

2 Juillet 1721. Brevet de Louis XV permettant à Charles-Archambaud de Duglas, de continuer à porter le titre de comte. (15.e Registre aux Commissions, page 711.)

Août 1722. Lettres-patentes de Louis XV érigeant en comté la terre d'Hénu en faveur de Maximilien-Charles de Coupigny. (15.e Registre aux Commissions, page 747.)

Septembre 1722. Lettres de chevalerie accordées par Louis XV à Louis-François de Bertoult. (23.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 287.)

Novembre 1722. Lettres-patentes de Louis XV érigeant en comté la terre de la Bucquière en faveur de Maximilien-Charles Payen. (15.e Registre aux Commissions, page 752.)

28 Février 1723. Lettres de chevalerie accordées par Louis XV à Charles-Philippe Quarré de Boiry. (15.e Registre aux Commissions, page 799.)

Juillet et Décembre 1723. Lettres-patentes de Louis XV concédant à Louis-Joseph de Coronnel, seigneur de Velu, le titre de chevalier et le droit de porter une couronne de comte. (16.e Registre aux Commissions, page 102.)

Octobre 1723. Lettres-patentes de Louis XV concédant le titre de chevalier au sieur Paul-François Boucquel, seigneur de Warlus. (16.e Registre aux Commissions, page 85.)

Juin 1724. Lettres de chevalerie accordées par Louis XV à Guislain-Joseph Quarré, seigneur du Repaire. (16.e Registre aux Commissions, page 56.)

21 Septembre 1725. Lettres portant érection de comté données par Léopold, duc de Lorraine en faveur de Claude-Antoine Labbé, baron de Beaufremont, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles. (21.e Registre aux Commissions, page 686.)

13 Juin 1733. Sentence de noblesse pour Emmanuel-François-Joseph Lesergeant, seigneur du Plouich. (Registre de l'Élection, de 1769 à 1776, page 200 v.o)

Juillet 1733. Lettres-patentes de Louis XV portant érection en comté de la terre

de Moulle en faveur de Christophe-Louis de Beauffort, comte de Croix. (Registre aux Commissions, page 94.)

8 Et 18 Novembre 1734. Lettres-patentes de Louis XV portant exception de la révocation résultant de l'édit du mois d'août 1715 en faveur des lettres de noblesse accordées à Claude Dambrines. (17.e Registre aux Commissions, page 157.)

Mars 1735. Lettres-patentes de Louis XV concédant le titre de marquis à Charles Antoine de Beauffort, seigneur de Mondicourt. (17.e Registre aux Commissions, page 220.)

7 Mars 1735. Lettres-patentes pour Marie-Louise Scorion. (Registre de l'Élection d'Artois, de 1735 à 1745, f.° 33.)

Octobre 1736. Brevet de Louis XV concédant à Paul-François Boucquel le droit de porter une couronne de comte. (Registre aux Commissions.)

8 Octobre 1738. Lettres-patentes de Louis XV portant confirmation de l'ancienne érection de la seigneurie de Torcy en baronnie pour Charles-Joseph-Barthélemy Moulart, seigneur de Villemarest. (18.e Registre aux Commissions, page 414.)

22 Janvier 1740. Sentence de filiation de noblesse en faveur d'Hyacinthe-Joseph Hermand. (Registre de l'Élection, de 1735 à 1745, f.° 44.)

20 Novembre 1740. Lettres d'honneur en faveur de Pierre Taffin. (Registre de l'Élection, de 1777 à 1784, page 248.)

21 Août 1741. Sentence et titres en faveur d'André de La Mamie-Clairac. (Registre de l'Élection, de 1735 à 1745, f.° 48 v.°)

Octobre 1744. Lettres de Louis XV portant érection de la terre de Sainte-Croix en marquisat pour Jean-François-Joseph Devenant de Famechon. (Registre de l'Élection, f.° 135.)

Mars 1748. Lettres de chevalerie en faveur de Jérôme-Joseph Grenet, seigneur de Conchy. (19.e Registre aux Commissions, page 761.)

26 Février 1749. Sentence et titres de noblesse en faveur d'Etienne-Marie-Joseph Framery, seigneur d'Hambreucq. (Élection d'Artois, f.° 77.)

Juin 1749. Lettres-patentes de Louis XV portant concession du titre de comte en faveur d'Alard-Albert Imbert de la Bazecque, lieutenant-général, gouverneur de la citadelle de Lille. (Registre de l'Élection, f.° 114.)

Décembre 1749. Lettres-patentes de Louis XV concédant le titre de comte à Baudry-Aldebert de Marnix, seigneur de Rollancourt. (20.e Registre aux Commissions, page 53.)

Février 1750. Lettres de chevalerie pour le sieur de Laizer de Siougeat. (Registre de l'Élection, f.° 141 v.°)

Avril 1751. Brevet de Louis XV concédant à Charles-Louis de Thieulaine à Marie-Procope de Bassecourt et Pierre-Placide de Bassecourt le droit de porter deux aigles pour supports de l'écu de leurs armes et un aigle pour cimier. (20.e Registre aux Commissions, pages 259 et 543.)

Juin 1751. Lettres de chevalerie accordées par Louis XV à Jacques-François Dorresmieux, seigneur de Fouquières, député des états de la province d'Artois. (20.e Registre aux Commissions, page 210.)

30 Juin 1751. Sentence de noblesse en faveur du sieur Lefebvre de Lassus, grand-bailli de Lens. (Registre de l'Élection, page 159.)

12 Avril 1752. Sentence et titres de noblesse en faveur de Louis-Joseph Thieulen, seigneur de Pobermetz. (Registre de l'Élection, page 181.)

13 Avril 1752. Sentence et titres de noblesse pour le sieur Charles-Laurent de Fiennes. (Registre de l'Élection, page 167.)

Décembre 1752. Lettres de chevalerie accordées par Louis XV à Charles-François de Hautecloque, seigneur de Wail, Quatrevaux et autres lieux, et à Louis-Hector-Constantin de Hautecloque, capitaine au régiment d'infanterie de marine. (20.e Registre aux Commissions, page 499.)

24 Juillet 1753. Sentence et titres de noblesse en faveur d'Albert-François-Denis Maillet. (Registre de l'Élection, f.° 209 v.°)

10 Avril 1755. Sentence et titres de noblesse pour François de Boirbac, seigneur de Cauchy. (Registre de l'Élection, f.° 259 v.°)

4 Juillet 1755. Sentence et titres de noblesse de la famille Lemerchier. (Registre de l'Élection, de 1746 à 1748, f.° 299.)

2 Août 1755. Sentence et titres de noblesse pour Jacques-Guillaume Hays, seigneur de la Plisse. (Registre de l'Élection, f.° 325 v.°)

Janvier 1756. Lettres-patentes de Louis XV érigeant en baronnie la seigneurie de Nœu et le fief de la Barre, sous le titre de Vitry, en faveur de Barthélemy-Hypolite de Vitry. (21.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 175, v.°)

Janvier 1756. Lettres-patentes de Louis XV confirmant à Albert-Constant-Joseph de Prudhomme d'Ailly, seigneur de Verquigneul, les titres de chevalier et de marquis dont ses ancêtres étaient revêtus. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 387.)

Mars 1758. Lettres-patentes de Louis XV portant érection en comté des seigneuries de Galametz, Marconne, etc. en faveur d'Alexandre-François-Ignace de Brandt. (21.e Registre aux Commissions, page 427, v.°)

Mars 1759. Lettres-patentes de Louis XV portant érection en marquisat de la seigneurie de Couturelle en faveur de Charles-Joseph-François Boudart. (21.e Registre aux Commissions, page 700.)

Avril 1759. Lettres-patentes de Louis XV portant union de la terre et seigneurie vicomtière de Saint-Léger avec la terre et seigneurie de Fontaine pour ne former à l'avenir qu'une seule et même terre érigée en marquisat en faveur de Louis-Alexandre de Languedoue. (21.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 794.)

Août 1759. Lettres-patentes de Louis XV confirmant la noblesse et ancienne extraction de Joseph-Augustin Camp, ancien échevin d'Arras. (21.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 784.)

2 Octobre 1759. Brevet de Louis XV concédant à Marie-Procope de Bassecourt, Pierre-Placide de Bassecourt et à Charles-Louis de Thieulaine le droit de placer une couronne de comte dans l'écu de leurs armes. (21.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 841.)

Novembre 1759. Lettres-patentes de Louis XV concédant le titre de comte à Charles de Laizer de Siougeat, seigneur d'Equemicourt. (22.e Registre aux Commissions, f.° 6.)

Novembre 1759. Lettres-patentes de Louis XV concédant le titre de marquis à Antoine-Constant de Hamel de Bellenglise. (21.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 850.)

Mai 1760. Lettres de Louis XV portant confirmation de noblesse en faveur de François-Xavier et Joseph-François Lemerchier. (22.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 277.)

Juin 1760. Lettres-patentes de Louis XV concédant le titre de chevalier à Louis-François-Joseph de Servins, Emmanuel-Benoît-Joseph de Servins, Henri-François-Joseph de Servins, et Eugène-François-Joseph de Servins. (22.e Registre aux Commissions, 1.re série, f.o 118.)

Février 1761. Lettres de Louis XV par lesquelles il érige en baronnie la terre et seigneurie de Wandonne en faveur de Louis-François-Jérôme de Dion. (22.e Registre aux Commissions, f.o 350.)

Octobre 1761. Lettres-patentes de Louis XV portant érection en marquisat de la seigneurie de Willeman pour François-Edouard-Joachim Lhoste de Willeman. (22.e Registre aux Commissions, 1.re série, f.o 490 v.o)

23 Et 31 Mars 1762. Lettres-patentes de Louis XV portant qu'Albert-Constant-Joseph de Prudhomme d'Ailly, marquis de Verquigneul, continuera à jouir des droits de haute, moyenne et basse justice. (23.e Registre aux Commissions, 1.re série, f.o 645.)

Juillet 1762. Lettres-patentes de Louis XV portant érection de la baronnie de Contes des Granges en faveur de Marie-François-Antoine-Joseph de Contes, seigneur des Granges. (22.e Registre aux Commissions, 1.re série, f.o 511.)

Décembre 1762. Lettres-patentes de Louis XV portant érection du marquisat du Carieul en faveur d'Adrien-François-Valentin Du Carieul. (22.e Registre aux Commissions, 1.re série, f.o 760.)

Avril 1765. Lettres-patentes de Louis XV portant érection de la terre de Louverval en comté en faveur de Charles-François-Joseph Malet de Coupigny. (23.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 164.)

Février 1766. Lettres-patentes de Louis XV portant érection du marquisat d'Humerœuille en faveur de Jacques-Onuphre de Belvalet. (23.e Registre aux Commissions, f.o 310.)

Mai 1766. Lettres-patentes de Louis XV portant union de la terre d'OEuf à celle de Hauteclocque et leur érection en marquisat sous le nom de Bertoult d'OEuf en faveur de Louis-Joseph de Bertoult de Hauteclocque. (23.e Registre aux Commissions, f.o 284.)

Juillet 1766. Lettres de chevalerie concédées par Louis XV en faveur d'Antoine-François-Philippe de Cunchy, seigneur de Fleury. (23.e Registre aux Commissions, f.o 332 v.o)

Décembre 1766. Lettres de Louis XV érigeant en baronnie la terre de Liettres en faveur de Marie-Maximilien-François Théry. (23.e Registre aux Commissions, 1.re série, page 347.)

Juin 1767. Lettres de Louis XV portant érection du marquisat de Wavrin-Villers-au-Tertre en faveur d'Albert-Antoine-François de Wavrin de Villers-au-Tertre. (23.e Registre aux Commissions, f.o 484 v.o)

Avril 1768. Lettres de chevalerie pour Jacques-François d'Houdetot, seigneur de Colomby. (23.e Registre aux Commissions, f.o 682 v.o)

Mai 1769. Lettres de Louis XV portant érection du marquisat d'Ivergnies en

faveur de François-Joseph de Venant de Famechon. (24.e Registre aux Commissions, page 32.)

Généalogie et titres de noblesse du sieur Lejay, seigneur de Massuere. (Registre de l'Élection, 1769 à 1776, f.o 93 v.o)

Titres de noblesse concernant la famille de Reynard. (Registre de l'Élection, de 1769 à 1776, f.o 373 v.o)

Différents titres de noblesse concernant Pierre-Joseph Lessicq, seigneur de la Chaussée. (Registre de l'Élection, de 1769 à 1776, page 475.)

Différents titres de noblesse en faveur du sieur Briois d'Angres. (Registre de l'Élection, de 1769 à 1776, page 495 v.o)

Différents titres de noblesse touchant Eugène-François-Léon de Béthune, marquis d'Hesdigneul, et demoiselle Agnès-Gertrude Cornaille. (Registre de l'Élection, de 1769 à 1776, f.o 595.)

Juillet 1770. Lettres-patentes de Louis XV portant concession du titre héréditaire de chevalier à Robert-Antoine de Gantès. (Registre de l'Élection, page 171.)

Septembre 1770. Lettres-patentes de Louis XV portant concession du titre de chevalier en faveur de Lamoral-Charles-Antoine Lemerchier de Valière, Pierre-Adrien-François Lemerchier de Renancourt et Jean-Théodore-François-Xavier Lemerchier de Lannoy. (1.er Registre aux Commissions du Conseil Supérieur d'Arras, 1.re série, page 65.)

Octobre 1770. Lettres-patentes de Louis XV portant concession du titre de marquis à Jean-Charles-Augustin de Harchies. (24.e Registre aux Commissions, p. 135.)

Novembre 1770. Lettres de noblesse accordées par Louis XV à Jules-César-Norbert-Joseph Locher, capitaine au régiment suisse de Diesbach. (24.e Registre aux Commissions, page 140.)

Juin 1771. Lettres-patentes de Louis XV portant érection du marquisat de Mailly-Couronnel en faveur de Charles-Oudart-Joseph de Mailly-Couronnel. (1.er Registre aux Commissions du Conseil Supérieur d'Arras, 2.e série, f.o 110.)

Juillet 1771. Lettres-patentes de Louis XV conférant le titre de marquis à Antoine-Guillaume d'Armolis, ancien officier aux gardes-françaises. (1.er Registre aux Commissions, 2.e série, page 194.)

16 Août 1771. Arrêt et lettres-patentes en faveur d'Antoine-Joseph-Ignace Pelet. (Registre de l'Élection, de 1769 à 1776, f.o 299.)

Décembre 1771. Lettres de noblesse concédées par Louis XV à Robert-Thomas Lefebvre de la Mairie, conseiller au Conseil Supérieur d'Arras (1.er Registre aux Commissions du Conseil Supérieur, 2.e série f.o 492 v.o)

Décembre 1771. Lettres de noblesse pour Robert-Thomas Lefebvre de la Mairie. (Registre de l'Élection, de 1769 à 1776, f.o 361 v.o)

26 Juin 1772. Règlement d'armoiries pour Robert-Thomas Lefebvre de la Mairie. (Registre de l'Election, de 1769 à 1776, page 360.)

Novembre 1772. Lettres de noblesse pour Joseph-Ignace Gosse de Dostrel, député des États d'Artois. (2.e Registre aux Commissions, 2.e série, f.o 218.)

21 Juin 1774. Brevet de gentilhomme servant par quartier auprès de monseigneur le comte d'Artois en faveur de Joseph-François-Ignace Roussel de Bouret, (4.e Registre aux Commissions, 2.e série, f.o 521.)

Juillet 1776. Lettres-patentes de Louis XVI accordant le titre de chevalier à Charles-François-Joseph Le Vasseur de Bambecque. (Registre de l'Élection d'Artois.)

Juillet 1776. Lettres-patentes de Louis XVI concédant au marquis de Mathareл le droit d'ajouter à son nom et à ses armes le nom et les armes de Fiennes du Bois. (4.e Registre aux Commissions, 2.e série, f.° 452.)

Titres de noblesse pour Adrien et pour Jean-Joseph de Longueval. (Registre de l'Élection, de 1776 à 1783, f.° 83.)

Titres de noblesse pour Mathieu-Joseph Rolr. (Registre de l'Élection, de 1776 à 1783, f.° 84.)

19 Novembre. Brevet de Louis XVI autorisant M. de Briois, premier-président du conseil provincial d'Artois, à décorer ses armoiries d'une couronne de comte. (Registre de l'Élection d'Artois de 1776 à 1783, f.° 297.)

15 Août 1777. Brevet de Louis XVI concédant à Alexandre-Constant Dorresmieux, capitaine de grenadiers au régiment d'Auxerrois., Jean-Baptiste-Joseph Dorresmieux, chanoine de la cathédrale de Saint-Omer, et Alexandre Dorresmieux, abbé de Saint-Eloi, la faculté de décorer leurs armoiries d'une couronne de marquis. (Registre de l'Élection d'Artois, page 92.)

Titres de noblesse pour Jean-Joachim-Charles Sandelin. (Registre de l'Élection, de 1777 à 1784, fol. 17 v.°)

Titres de noblesse pour Louis-Dominique-Eustache de Lencquesaing et Charles-Louis-François de Lencquesaing. (Registre de l'Élection, de 1777 à 1784, page 48.)

Juillet 1779. Lettres-patentes de Louis XVI accordant le titre de chevalier à Louis-François Maïoul de Sus-Saint-Léger et la faculté de décorer ses armoiries d'une couronne de marquis. (5.e Registre aux Commisions, 2.e série page 381.)

Août 1779. Lettres-patentes de Louis XVI concédant le titre de marquis à Louis-François-Joseph de Servins d'Héricourt et à ses descendants. (5.e Registre aux Commissions, 2.e série, page 353.)

Septembre 1779. Lettres-patentes de Louis XVI portant concession du titre de comte en faveur de Philippe-François-Marie-Joseph de Cunchy. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 133.)

Juin 1780. Lettres-patentes de Louis XVI concédant le titre héréditaire de comte à Charles-Joseph Boudart de Couturelle. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 160.)

Juillet 1780. Lettres-patentes de Louis XVI portant concession du titre de comte en faveur de Philippe-François-Joseph de Genevières. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 225.)

29 Janvier 1781. Arrêt pour la noblesse et le blason d'Alexandre-Balthasar-François de Paul-Barbt. (Registre de l'Élection, de 1777 à 1784, page 114.)

7 Mai 1781. Sentence et titres de noblesse pour Charles-Antoine-Joseph Hubert, seigneur de Mons en Barœuil-Humières. (Registre de l'Élection, de 1776 à 1783, f.° 166.)

6 Septembre 1781. Diplôme de prince accordé par l'empereur d'Autriche à Eugène-François-Léon marquis de Béthune-Hesdigneul. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 233.)

Septembre 1783. Lettres-patentes de Louis XVI créant chevalier Jean-Louis Lemerchier, seigneur de Criminil. (8.e Registre aux Commissions, 2.e série, f.° 195.)

10 Novembre 1783. Brevet de Louis XVI qui autorise M. Enlart de Grandval.

procureur-général au Conseil d'Artois, à décorer l'écusson de ses armoiries d'une couronne de comte. (Registre de l'Élection d'Artois, f.° 351.)

Juillet 1784. Lettres-patentes concédant le titre de baron à Lamoral-Eugène-François-Marie d'Aix, seigneur de Remy. (7.° Registre aux Commissions, f.° 86 v.°)

23 Mars 1786. Brevet du Roi autorisant Joseph-François de Madre, président du Conseil d'Artois, à décorer son blason d'une couronne de comte. (7.° Registre aux Commissions, f.° 475.)

Septembre 1786. Lettres-patentes de Louis XVI concédant le titre de comte à Jean-Louis Lemerchier de Criminil. (8.° Registre aux Commissions, 2.° série, f.° 172.)

Août 1787. Lettres-patentes de Louis XVI portant érection de marquisat en faveur de Charles-Louis-Joseph de Dion. (8.° Registre aux Commissions, 2.° série, f.° 213.)

Juillet 1788. Lettres de noblesse accordées par Louis XVI à Bon-Antoine Lallart, receveur-général des États d'Artois, et à Guislain Lallart, ancien échevin d'Arras. (8.° Registre aux Commissions, 2.° série, f.° 338 v.°)

18 Avril 1788 et Janvier 1789. Lettres-patentes de Louis XVI et arrêt du Conseil d'État maintenant dans son ancienne noblesse Louis-Joseph Le François sieur Dufetel. (8.° Registre aux Commissions, 2.° série, f.° 429.)

Avril 1789. Lettres-patentes de Louis XVI concédant le titre héréditaire de comte à Edme-Jean-Antoine Du Puget, sous-gouverneur de M.gr le Dauphin. (8.° Registre aux Commissions, 2.° série, f.° 464.)



TITRES D'HONNEUR DE LA NOBLESSE
DU COMTÉ DE FLANDRE, DES PAYS D'ARTOIS
ET DE PICARDIE.
CHARTES INÉDITES. — DOCUMENTS DIVERS.



CHARTE DE LA TROISIÈME CROISADE.

Philippe, par la grâce de Dieu évêque de Beauvais, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut en N. S.: nous faisons savoir que nous nous constituons caution envers Valeran de Casanova, citoyen de Pise, et ses associés pour cinquante marcs d'argent pour nos chers Jean de Creil, Philippe d'Aumont, Hugues de Chanteloup, Raoul de Riencourt, de telle sorte que si lesdits seigneurs n'observent pas leurs conventions, nous serons tenus, un mois après le terme du paiement, de rendre intégralement audit citoyen ou à ses associés ladite somme; en témoignage duquel acte, nous rédigeons la présente charte munie et sanctionnée de notre sceau.

Fait à Acre, l'an de grâce 1191.

Sceau ovale en cire jaune, évêque debout et mitré; *légende:* sigillus Philippi Belvacensis episcopi; *contre-sceau* un guerrier à cheval; empreinte semblable à celle d'une pierre antique.

(Collection Courtois. *Communiqué par M. le comte* Adrien de Riencourt, *possesseur de la charte originale.*)

CHARTE DE LA CINQUIÈME CROISADE.

A tous ceux qui ces présentes verront soit connu que nous Gossvin de Heule et Jean de Dion, chevaliers, avons reçu de Luchinus Corsali et ses associés, marchands génois, 160 livres tournois dont nous nous sommes contentés recevoir 80. Lesdits marchands s'engagent à nous remettre les autres 80 dans deux mois ou plus tôt encore si le vaisseau génois appelé Salus (*le Salut*) aborde avant cette époque les pays d'Outre-Mer; mais nous nous engageons sur notre parole et sur nos biens à rendre et payer auxdits marchands génois la susdite somme d'ici à un an ou plus tôt s'il est possible. En foi de quoi moi Gossvin de Heule j'ai fait sceller les présentes lettres de mon sceau.

Fait au camp devant Damiette, au mois de septembre 1218.

(Collection Courtois. *Communiqué par M. le marquis* de Dion, *possesseur de la charte originale.*)

LISTE DES CENT VINGT-UN GENTILSHOMMES QUI FURENT PRÉSENTS AUX ÉTATS D'ARTOIS DANS L'ANNÉE 1414.

(*Mémorial des États d'Artois.*)

Les seigneurs de Wavrin, de Neufville, de Noyelles, d'Auxi, de Fosseux, de Beauffort, de Ront, de Douvrin, de Royon, de Nédonchel, de Morbecque, de Cohen, de Vignacourt, de Regnauville, de Habarcq, de Licque, d'Hellefaut, de Nortkelme, de La Viefville, de Brias, de Caïeu, de Warluzelle, de Bailleul, de Bas-Bernard, d'Humbercourt, d'Ongnies, de Rebecque, de Contes, de Waencourt, de Tramecourt, d'Azincourt, de Thiembronne, d'Humières et d'Heuchin; Guillaume de Bonnières, Pierre de Créqui, Jean de Boncourt, Le Begue de Mailly, Jean de Coupigni, Godefroi de Pronville, Le châtelain de Lens, George La Personne, Piérard de Poix, Jean d'Allewaigne, Aléaume de Longpré, Hues d'Ollehain, le Brun de Cunchi, Baudouin d'Eps, Colart Desplanques, Robert Doresmeaux, Jacques de Beauffort, Jean de Belleforière, Bertrand de Louvers, Lancelot de Grandsard, Renaut de Mailli, Baudouin du Bor, Pierre de Beutin, Aleaume de S.te-Aldegonde, David d'Averoult, Jean de Béthencourt, Lancelot de Licques, Robert de Liencourt, Robert de Vignacourt, Guillaume de Béthencourt, Jeau de Waroquier, Jean de Tannay, Henri de Sailli, Robert d'Ocoche, Jean de Ranchicourt, Lamont de Lannoy, Simon de Vignacourt, Jean de Cohem, Jacques d'Auxi, Agneux de Nédonchel, Aleaume de Buleux, Gilles de Berlette, Jean de Fleschin, Guillaume de Rabodenghe, Pierre de Mamez, Roland du Mont, Jean de La Plancque, Simon de Moncheaux, Elias d'Aix, Jean de Markais, Galois de Doffines, Louis de Créqui, Guillaume de Divion, Jean de Cresecque, Oudart de Renty, Folcque de Rebecque, Bertrand d'Ongnies, Colard de Hautecloque, Jean de Wissocq, Guillaume de Waudrenghein, Robinet de Bournonville, Jean du Petit Rieux, Pierre de S.te-Aldegonde, Renaut de Salperwick, Michel de Contes, Baudouin d'Héricourt, Nicolas de Wissocq, Mile de Lion, Jean de Tramecourt, Arnoul du Wez, Jean d'Houchin, Jean de Carnin, Renaut de Tramecourt, Baudouin de Bristel, Louis de Waencourt, Baudouin de Hautecloque, Guillaume d'Azincourt, Jean d'Humières, Pierre de Nédonchel, Agneux de Canteleu, Philippe de Markais, Jean de Rullecourt, Le Borgne de Habarcq, Payen de Caïeu, Testard d'Averoult, Guillaume de Poix, Andrieu de Bernieulles.

LETTRES DE CHARLES VIII EN FAVEUR DE PHILIPPE MOREL.

Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, Naples et Jérusalem, duc de Milan ; à tous et à chacun qui ces présentes lettres verront, savoir faisons :

Que lors de l'éclatante victoire que nous avons remportée à Fornoüe, le sixième jour de juillet passé, notre cher guerrier PHILIPPE MOREL, lieutenant des cuirassiers des gardes qui veillent près de notre personne royale, ayant brillé principalement entre nos braves et fidèles combattants, nous voulons rendre perpétuelle la mémoire de sa très-grande valeur et nous lui avons fait don du lis royal comme gage éternel de notre estime afin que les armoiries que Philippe Morel a reçues de ses ancêtres soient pour toujours décorées de ce lis. Donné à Lyon, le quatorzième jour de janvier avant Pâques, l'an du seigneur 1495.

LETTRES DE FRANÇOIS I.er ADRESSÉES A ANTOINE DE LAMETH, SON AMBASSADEUR PRÈS DES CANTONS HELVÉTIQUES.

François, par la grâce de Dieu, duc de Milan et seigneur de Gênes, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut : savoir faisons que pleinement assurés de la fidélité, science et prudence de notre bien amé et fidèle Antoine de Lamet, seigneur dudit lieu, notre conseiller et maître de notre hôtel, nous le faisons, établissons, nommons et ordonnons par ces présentes notre vrai, certain, légitime et indubitable procureur, agent, ambassadeur, commissaire, député et nonce spécial, lui donnant et accordant par la même teneur des présentes plein pouvoir autorité, faculté et mandement spécial pour et en notre nom et de nos successeurs avec les distingués, très-puissans et nos très-chers et très-aimés les Bourguignons, ammans, consuls, citoyens et communautés de ces cantons, ou dix ou neuf d'entre eux de la grande Ligue de la haute Allemagne, ou avec leurs procureurs, orateurs, ambassadeurs, commissaires et députés ayant de leur part pouvoir spécial *ad hoc*, ligue, intelligence, considération et bonne union, de capituler, articuler, convenir et conclure avec les articles, clauses, engagemens et réserves que notre dit procureur trouvera couvenable et à propos en général et en particulier de dire, faire, gérer selon la nécessité et la convenance, comme dit est ci-dessus, et comme l'exige et le requiert une affaire aussi importante avec ses circonstances, dépendances et appartenances, et de faire ce que nous ferions et pourrions faire nous-mêmes, si nous nous y trouvions en personne, quand même les choses seroient de nature à exiger un pouvoir encore plus particulier qu'il n'est exprimé par ces présentes, promettant de bonne foi et sur notre parole royale de regarder comme arrêté, agréable, ferme et stable aujourd'hui et à toujours tout ce qui aura été fait, dit, arrêté, terminé par notre dit procureur, orateur, ambassadeur, commis et député dans les choses ci-dessus, et de n'y jamais contrevenir, bien plus de les observer inviolablement et de les confirmer par nos lettres-patentes, en foi et témoignage de toutes et chacunes desdites choses nous avons fait apposer notre sceau aux présentes lettres signées de notre main. Donné à Blois le dix-septième jour du mois de décembre, l'an de Notre Seigneur mil cinq cent vingt, le sixième de notre règne ; signé : FRANÇOIS. Et sur le repli : par le roi, ROBBRTET. Scellé sur double queue du grand sceau de cire jaune.

(Traduction. La copie certifiée de l'original en latin est conservée dans les archives du château d'Hénencourt.)

LETTRES DE LOUIS XIII RELATIVES A L'ADMISSION DE CHARLES DU PASSAGE DANS L'ORDRE DE SAINT-MICHEL.

DE PAR LE ROY CHEF ET SOUVERAIN DE L'ORDRE MONSIEUR SAINCT-MICHEL ;

A notre tres cher et tres amé cousin le sieur duc de Chevreuse, salut; comme en l'assemblée des frères chevaliers dudict ordre, estans près de nous, nostre cher et bien amé Charles Du Passage, sieur de Sainct Seny, gentilhomme ordinaire de nostre chambre, ayant pour ses merittes et vertus esté choisy et esleu pour estre associé en ladicte compagnie, au moyen de quoy et pour luy bailler le collier dudit ordre ayant advisé de députer quelque grand et notable chevallier d'icelluy, pour cette cause nous vous avons commis, ordonné et députté et par ces présentes signées de notre main, commettons, ordonnons et députons pour de par Nous présenter et bailler le collier dudit ordre audit sieur de Sainct Seny, et de luy prendre le serment avec les conditions et cérémonies plus à plain contenues et desclarées en l'instruction que présentement nous vous envoyons et generallement y faire ce que nous mesmes ferions et pourrions faire sy présent en personne y estions. De ce faire nous avons donné et donnons pouvoir, commission et mandement spésial par ces presentes. Donné à Paris, le douziesme jour du mois de febvrier mil six cens vingt-six.

LOUIS.

Pour le roy chef et souverain dudit ordre; LOMENIE.

LETTRES-PATENTES DU ROI PORTANT ÉRECTION DE LA TERRE DE RACHE EN PRINCIPAUTÉ, EN FAVEUR DE PHILIPPE-IGNACE DE BERGHES, PRINCE DE RACHE.

Louis, etc.; ayant en singulière recommandation les personnes de Philippe-Ignace de Berghes, prince de Rache, et de Marie-Françoise de Berghes, princesse de Rache, son épouse, non seulement à cause de leur haute naissance, mais aussi en considération du zèle et de l'attachement qu'ils ont fait paraître pour nostre service qui les a portés à désirer vivre et mourir nos sujets et pour cette fin qu'il nous plut transférer sur leur comté de Rache, sis près nostre ville de Douai, le titre de principauté qui est affecté sur leur terre et baronnie de Zetruc au comté de Namur, en conséquence des lettres-patentes du 30 décembre 1681 accordées par le feu roi catholique à Eugène de Berghes, maréchal de camp, général de ses armées aux Pays-Bas et depuis chevalier de la Toison-d'Or et grand-bailli du pays d'Hainaut, oncle paternel de ladite dame Marie-Françoise de Berghes, par lesquelles lettres-patentes ledit Eugène a été créé prince avec faculté de porter le titre de prince de la terre et seigneurie à lui appartenant qu'il dénommerait pourvu qu'elle fût située sous la domination d'Espagne, et ladite terre a dès lors été érigée en dignité de principauté de Rache, etc.....; qu'ils sont issus l'un et l'autre de l'illustre maison des châtelains et vicomtes héréditaires de Berghes-St-Winock, par Philippe de Berghes, leur bisayeul commun, et qu'ayant par leur mariage réuni les deux branches qui sont sorties dudit Philippe, ledit Philippe-Ignace se trouve à présent le chef de cette maison qui est reconnue dans toutes les chartes et chroniques de Flandre dès l'an 1175 et depuis a produit plusieurs grands et illustres personnages qui ont rendu de très-importants et signalés services, etc.; savoir faisons que pour ces causes, etc., nous avons ladite terre, comté, bourg et seigneurie de Rache y compris ladite

terre et seigneurie de Boubert, créé, érigé, créons et érigeons en titre, nom et qualité de principauté sous le nom de Rache, et ce en faveur dudit Philippe-Ignace de Berghes et de ladite dame Marie-Françoise de Berghes, son épouse. (avril 1701. 12.e *Registre aux commissions du Conseil d'Artois, page* 935.)

LETTRES-PATENTES ACCORDÉES A JOSEPH-FRANÇOIS DE PARTZ, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PRESSY, PORTANT UNION ET INCORPORATION DES TERRES ET SEIGNEURIES DE CRÉPY ET DE LA RACHIE A CELLE D'EQUIRE, ET ÉRECTION DESDITES TERRES EN MARQUISAT SOUS LE NOM D'EQUIRE.

Louis, etc.; et d'autant que nous sommes bien informé que François-Joseph de Partz, seigneur de Pressy, d'Esquires, Crépy, Harluis et autres lieux, député des états de nostre province d'Artois près de nous, ci-devant capitaine dans le régiment Wallon d'Isenghien, est issu d'une très noble et ancienne maison de cette province, alliée aux plus considérables familles des Pays-Bas, qu'il possède audit pays d'Artois la terre d'Esquires consistant en deux prairies mouvantes de la comté de St-Pol, etc....; le château d'Esquires estant bien bâti où il y a une chapelle fondée par un seigneur d'Esquires, trisayeul dudit seigneur de Partz, en 1588, estant aussi propriétaire de la terre de Crépy limitrophe de celle d'Esquires etc., etc....... Nous nous trouvons suffisamment invité de donner audit seigneur de Partz des marques particulières de la satisfaction qui nous demeure des services que lui et deux de ses frères nous ont rendus avec distinction dans nos armées où ils se sont signalés en plusieurs occasions, ledit seigneur de Partz s'étant trouvé aux batailles de la Marsale et du Ter, aux siéges de Veillanne, de Cony, de Gironne, d'Ostalric et de Palamos, ayant commandé les grenadiers à la prise d'assaut de cette ville, ses deux frères estant morts à nostre service, l'un ayant esté tué à la Pérouse et l'autre estant mort au retour de Bavière, ledit seigneur de Partz s'estant acquitté avec beaucoup de zèle et de fidélité de plusieurs commissions importantes que nous lui avions confiées dans les pays étrangers, et nous avons pour cet effet résolu etc., etc... A ces causes etc.... Nous avons lesdites terres de Crépy et de la Rachie, joint, uni et incorporé, joignons, unissons et incorporons à celle d'Esquires pour ne composer à l'avenir qu'une seule et même terre et seigneurie, laquelle nous avons créée, érigée, créons, érigeons en titre et dignité de marquisat, etc.... (Octobre 1712. *Registres de l'élection d'Artois.*)

LETTRES-PATENTES DE LOUIS XV PAR LESQUELLES IL ACCORDE LE TITRE DE MARQUIS AU SIEUR CHARLES-ANTOINE DE BEAUFFORT, SEIGNEUR DE MONDICOURT.

Louis, etc.; notre cher et bien amé Charles-Antoine de Beauffort, seigneur de Mondicourt, nous a très-humblement représenté qu'il est chef du nom et des armes de la maison de Beauffort de notre province d'Artois, portant d'azur à trois jumelles d'or, reçue depuis plusieurs siècles dans tous les chapitres nobles des Pays-Bas et alliée à nombre de maisons illustres, comme à celles de Moreuil, Souastre, Sainte-Aldegonde, Sacquespée, Massiette, Croix, Coupigny, Hamin, Lannoy, Lallain, Mailly, Olhain, Lamarck, Halluwin, Duval de Dompierre et Joyeuse; que la terre de Beauffort dont elle tire son nom a passé dans la mai-

son de Croy par le mariage d'Anne de Beauffort, héritière de la branche aînée, avec Philippe de Croy, comte de Solres, en 1582; que nous avons permis en 1716 à Christophe-Louis de Beauffort, issu d'une branche cadette, de prendre le titre de comte de Croix; que l'exposant ose dire qu'il n'est pas dans un cas moins favorable; qu'il possède des biens suffisants, qu'il a servi longtemps en qualité de capitaine de dragons, après avoir levé une compagnie à ses frais, qu'il a eu deux frères dans le régiment de Famechon, à présent Mailly, et que son fils cadet a l'honneur de nous servir dans le régiment d'infanterie de Vermandois, etc. Nous avons par ces présentes permis et accordé, permettons et accordons audit Charles-Antoine de Beauffort, seigneur de Mondicourt, de prendre le titre de marquis et de se qualifier tel en tous actes, etc....., et de porter sur l'écu de ses armes une couronne de marquis, etc. (mars 1735.)

(*Registre aux commissions du Conseil d'Artois.*)

LETTRES DE CHEVALERIE EN FAVEUR DES SIEURS CHARLES-FRANÇOIS DE HAUTECLOCQUE, CHEVALIER, SEIGNEUR DE WAIL, QUATREVAUX ET AUTRES LIEUX, ET LOUIS-HECTOR-CONSTANTIN DE HAUTECLOCQUE, CHEVALIER, CAPITAINE AU RÉGIMENT DE MARINE.

Louis, etc., salut. Si les preuves de bravoure et de zèle et la recommandation qui naît des talents et du mérite nous ont déterminé dans tous les temps à décerner des titres d'honneur à des sujets nés dans une condition commune, à plus forte raison nous croyons-nous engagé à accorder des distinctions particulières à ceux qui joignent à la considération de services personnels l'avantage d'être issus d'ayeux illustres dont les sentiments revivent en eux. C'est ainsi que nous nous proposons de donner une marque signalée de notre bienveillance à nos chers et bien amés Charles-François de Hauteclocque, écuyer, seigneur de Wail et de Quatrevaux, et Louis-Hector-Constantin de Hauteclocque, son frère, capitaine au régiment d'infanterie de la marine. Leur famille, une des meilleures et des plus anciennes de notre province d'Artois, possédait anciennement la terre de Hauteclocque, dont elle a conservé le nom, et elle tient par des alliances à plusieurs maisons considérables des Pays-Bas, telles que celles de Créqui, de Berghes, de Ricametz et de Bryas. Parmi les sujets qu'elle a produits, et qui ont bien mérité de l'État, on remarque 1.° Jacques de Hauteclocque qui, suivi de deux écuyers, fut du nombre des chevaliers qui accompagnèrent Eudes, duc de Bourgogne, à la bataille qu'il livra près St-Omer en 1340, à Robert d'Artois. — 2.° Jean de Hauteclocque, qui fut tué en 1430 à la prise de St-Denis. — 3.° Un gentilhomme de la même famille qui dans le XVI.° siècle était gouverneur des ville et château de Bapaume. 4.° Robert de Hauteclocque écuyer, seigneur de Quatre-Vaulx, qui commandait sous lui les gens de guerre. Nous sommes d'ailleurs informé que l'aîné desdits sieurs de Hauteclocque, qui comme ses ancêtres a séance dans les assemblées des états d'Artois, se distingue par son attachement à notre service, et que son frère, animé du même zèle, s'est acquis dans la profession des armes qu'il a embrassée dès l'enfance l'estime de ses supérieurs, etc... Savoir faisons etc... Nous avons fait et créé, faisons et créons chevaliers lesdits Charles-François et Louis-Hector-Constantin de Hauteclocque, etc.

(Décembre 1752. *Registre de l'élection d'Artois.*)

LETTRES-PATENTES PORTANT CONFIRMATION DE L'ANCIENNE ÉRECTION DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE TORCY, EN BARONNIE, EN FAVEUR DU SIEUR CHARLES-JOSEPH-BARTHÉLEMY MOULART, SEIGNEUR DE VILLEMAREST, TORCHY, ETC.

Louis, etc..... Nostre cher et bien amé Charles-Joseph-Barthélemy Moulart, sieur de Vilmarest, Torsy et autres lieux, nous a fait représenter que, par contrat du 26 août 1728, il acquit la terre et baronnie de Torsy, située dans le comté de St-Pol en nostre pays d'Artois, de Philippe-François de Noyelle, gentilhomme de cette province et de Charles-Maximilien-Joseph de Noyelle, son neveu, tant en leurs noms qu'en celui d'Anne-Catherine de Roosebeck, épouse du premier, etc.; mais qu'il n'a pu recouvrer le titre d'érection de cette terre en baronnie, quoique d'ailleurs elle soit ainsi qualifiée de temps immémorial et de notoriété publique, suivant qu'il paraît par deux actes des 28 février et 4 mars 1624 qui donnent à Florent de Noyelle la qualité de baron de Torsy, par un dénombrement que Joseph de Noyelle fournit de la même terre en 1669 au duc de Créquy, etc.; que Jean Moulart de Mattoy, son ayeul, enseigne en 1623 dans le régiment de Lannoy, servait encore en 1646 et qu'il se distingua surtout en 1637 soit au siége de Landrecy par un logement qu'il fit sur la pointe de la contrescarpe, soit dans le commandement qu'il eut d'un poste particulier et pendant lequel il alla faire rompre un pont sur la Sambre. Que Jacques Moulart de Vilmarest son fils, père de l'exposant, servit près de 60 ans en qualité de lieutenant ou de capitaine dans les régiments de Piennes, de Navarre et de Picardie; que les preuves qu'il donna de bravoure aux combats de La Roquette et de Castelas de même qu'aux siéges de Pavie, de Valence et de Mortare, lui méritèrent les témoignages les plus avantageux, et qu'ayant été mis dans la suite à la tête d'une compagnie détachée du régiment de Picardie, le feu roi nostre très-honoré seigneur et bisayeul lui confia l'inspection de ses troupes d'infanterie du côté de Montreuil et d'Abbeville; que d'ailleurs trois frères qu'il avait, et qui n'ont pas laissé de postérité, marchèrent comme lui sur les traces de leur père; que Charles Moulart de Ichem, l'un d'eux, fut lieutenant dans le régiment de Navarre et depuis capitaine dans celui de Piennes et que les deux autres, Jean Moulart-Desmaretz, lieutenant dans le même régiment, et Gaspard Moulart de Tancarville, cadet dans celui de Bellebrune, moururent au service, etc..... A ces causes etc., nous avons confirmé et confirmons l'ancienne érection en baronnie de ladite terre et seigneurie de Torsy, et en tant que de besoin l'avons de nouveau créée et érigée, créons et érigeons en titre de baronnie pour être à l'avenir tenue par ledit Charles-Joseph-Barthélemy Moulart de Vilmarest, etc. (Octobre 1738.)

(*Archives départementales du Pas-de-Calais.*)

LETTRES-PATENTES DU ROI PAR LESQUELLES IL ACCORDE LE TITRE DE CHEVALIER AUX SIEURS LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, EMMANUEL-BENOIT-JOSEPH, HENRI-FRANÇOIS-JOSEPH, EUGÈNE-FRANÇOIS-JOSEPH, PIERRE-JOSEPH-MAXIMILIEN ET FERDINAND-LOUIS-JOSEPH DE SERVINS.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présens et à venir salut. Nous avons jugé dignes nos chers et bien aimés Louis-François-Joseph de Servins, sieur d'Héricourt, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment

Dauphin et chevalier de notre ordre militaire de St-Louis; Emmanuel-Benoît-Joseph de Servins, sieur du Quesnoy, capitaine au même régiment et pareillement chevalier de notre ordre de St-Louis; Henri-François-Joseph de Servins, sieur des Avenes, capitaine dans le corps des grenadiers de France, aussi chevalier du même ordre, et Eugène-François-Joseph de Servins, sieur de Daubrometz, tous quatre frères; Philippe-Joseph-Maximilien de Servins, sieur de Lannoy, ancien officier au régiment de Meulti, depuis Rohan-Rochefort, et Ferdinand-Louis-Joseph de Servins, sieur de la Comté, capitaine au régiment-Dauphin, ces deux derniers frères et cousins des quatre premiers, issus d'une famille ancienne et bien alliée de notre province d'Artois, l'une de celles qui parmi la noblesse sont convoquées aux États et qui depuis le retour de cette province à notre couronne a donné les preuves les plus marquées de son zèle. Ils n'ont vu dans le sacrifice que deux oncles paternels ont fait de leur vie, l'un tué à la bataille de Fridlingen, l'autre décédé des blessures qu'il avait reçues au siége de Thurin que la règle de leurs sentimens; c'est ainsi qu'attentifs à les exprimer par leur conduite ils n'ont rien oublié pour bien mériter de Nous et de l'État soit dans la profession des armes soit dans les affaires publiques et en ajoutant une nouvelle illustration à la noblesse que leur ont transmis leurs ayeux, etc..... Faisons et créons chevaliers lesdits Louis-François de Servins d'Héricourt, Emmanuel-Benoît-Joseph de Servins du Quesnoy, Henri-François-Joseph de Servins des Avenes, Eugène-François-Jean de Servins, Philippe-Joseph-Maximilien de Servins de Lannoy et Ferdinand-Louis-Jean de Servins de la Comté, ensemble leur enfants et descendants mâles nés et à naître en légitime mariage. (Juin 1760.)

(Archives départementales du Pas-de-Calais.)

LETTRES-PATENTES DE LOUIS XV PORTANT UNION DE LA TERRE D'OEUF A CELLE DE HAUTECLOCQUE ET ÉRECTION DE LADITE TERRE EN MARQUISAT, SOUS LE NOM DE BERTOULT-D'OEUF.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présens et à venir salut. Plus nous connaissons de zèle et d'affection dans nos sujets, plus nous sommes porté à leur donner des marques de notre satisfaction etc., etc..... Ces considérations se réunissent en faveur de Louis-Joseph de Bertoult d'Hautecloque. Dès qu'il a été en état de nous rendre service, il s'est mis volontaire dans le régiment Dauphin-infanterie, puis il passa dans la seconde compagnie de nos mousquetaires. Louis-François de Bertoult d'Hautecloque, son père, nous a servi aussi en qualité de mousquetaire dans la même compagnie; ils y étaient excités par les récompenses que nous avons accordées à cette famille en la personne d'Adrien-Louis-François de Bertoult d'Hautecloque son ayeul que nous avons décoré en 1722 du titre de chevalier. Ses ancêtres maternels de la maison noble de Wllart ont aussi été attachés à notre service et ont rempli avec distinction ainsi que ses ancêtres paternels les emplois militaires qui leur ont été confiés; la famille de Bertoult tient un rang distingué dans notre province d'Artois; son entrée aux états remonte à 1554 sans qu'on en voit même l'origine; elle a contracté des alliances avec les maisons de Fresnoie, Le Josne-Contay marquis de la

Ferté, d'Auchel, du Bosquel, de Créquy, d'Assignies marquis d'Oisy, de Beau fort, Du Carieul marquis de Fiefs, de Mailly, de Lignies, de Wailly, d'Ailly et autres grandes maisons de notre province d'Artois. Toutes ces considérations nous ont déterminé à reconnaître dans la personne de Louis-Joseph de Bertoult d'Hauteclocque les services de cette famille par de nouveaux bienfaits, étant suffisamment informé que la terre et seigneurie d'OEuf (*anciennement érigée en baronnie*) qui relève de nous à cause de notre château de Vieil-Hesdin unie à celle d'Hauteclocque est susceptible d'un titre de dignité, nous nous sommes déterminé à l'ériger en marquisat sous la dénomination de Bertoult d'OEuf. A ces causes etc.....

Donné à Versailles, au mois de may l'an de grâce 1766 et de notre règne le cinquante-unième. (*Archives Départementales du Pas-de-Calais*.)

LETTRES DE LOUIS XVI EN FAVEUR D'ANTOINE-JOSEPH-AUGUSTE-LOUIS DU BLAISEL.

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous présens, etc. Les considérations les plus puissantes nous parlent en faveur de notre cher et bien amé Antoine-Joseph-Auguste-Louis Du Blaisel, sous-lieutenant des gardes de notre corps et mestre de camp; la distinction de sa naissance est constatée soit par la preuve de seize quartiers que son père a faite pour être admis de l'agrément du feu roi dans l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne, etc. Parmi les chevaliers françois auxquels les journées de Pont-Cressin et d'Azincourt coutèrent la vie, l'histoire compte des ancêtres du sieur Du Blaisel. Son bisayeul, revêtue du grade de maréchal de bataille, mourut d'une blessure qu'il avoit reçue au combat d'Etampes. Le commandement dans la place importe de Sédan fut confié à son bisayeul alors encore fort jeune. Deux oncles et deux frères avoient, est-il dit dans ses provisions, été tués tous quatre au service. C'est de la même manière que périt, à la bataille de Guastalla, l'ayeul du sieur Du Blaisel. Son père est parvenu au grade de colonel d'infanterie et son oncle, commandeur de notre ordre militaire de Saint-Louis, à celui de lieutenant-général en nos armées; héritier de leur bravoure, le sieur Du Blaisel a dès sa plus tendre jeunesse marché sur leurs traces et les blessures dont il est couvert en sont la preuve honorable. Déjà capitaine à l'âge de seize ans il n'en avoit encore que dix-neuf lorsqu'à la tête de cinquante chevaux il défit un corps de 300 Anglais dont il fit 180 prisonniers de guerre. C'est à cette action vraiment distinguée qu'il doit l'bonneur si rare d'avoir esté dès lors décoré de la croix de Saint-Louis. A ces causes, etc. (Concession du titre de marquis.) Donné à Versailles au mois de mars l'an de grâce 1780.

DIPLOME DE PRINCE ACCORDÉ PAR L'EMPEREUR D'AUTRICHE A EUGÈNE-FRANÇOIS-LÉON, MARQUIS DE BÉTHUNE ET D'HESDIGNEUL.

Joseph, empereur des Romains, etc.; de la part de notre très-cher et féal Eugène-François-Léon, marquis de Béthune et d'Hesdigneul, comte de Noyelle-sous-Lens, baron de Bousbecque, châtelain de Sissonne, seigneur desdits lieux et de Vaudripont, Lamotte-Baraffle, Formiset, Le Colbrat, Laubespine de Roctoville, Haran, Flechinelz, notre chambellan actuel, membre des états nobles de

nos provinces et comté de Flandre et d'Artois et chevalier de l'ordre électoral du Lion-Blanc, palatin, nous a été très-humblement représenté qu'il descendroit en ligne directe, légitime et masculine des anciens comtes souverains et héréditaires de la province d'Artois, florissant dans le IX.e siècle, que sa famille en soutenant le lustre de son origine, auroit en différens temps contracté des alliances avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe et en particulier avec celles descendantes par mère de Robert, comte de Flandre, fils aîné de Mahaud de Béthune, héritière des grands biens de la branche aînée de son nom; que dans tous les temps la famille de Béthune auroit été fertile en grands et illustres personnages, et auroit produit des cardinaux, des ministres, des généraux, etc.; que présentement les deux branches aînées de ce nom, résidentes en France, y jouiraient depuis près de deux siècles du titre de duc et pair, dignité la plus éminente du royaume, sous les noms de duc de Béthune - Sully et ducs de Béthune-Charost; que le remontrant se trouvant aujourd'huy le chef de plusieurs branches de son nom etc., auroit formé le projet, avec le consentement des chefs de sa famille, de s'établir dans nos provinces belgiques et auroit en conséquence quitté le service de France, etc.....; que se trouvant personnellement allié aux plus illustres familles de nos provinces des Pays-Bas, telles que celles de Ligne, d'Aremberg, de Gand-Isenghien, de Montmorency-Robecque, de Croix, de Hornes, de Bergues-Rache, de Bournonville, d'Ursel, de Ghistelles, de Guisnes, d'Oignies, Grimberghe, etc.....; avons fait et créé ledit Eugène-François-Léon de Béthune, comme nous le faisons et créons par ces présentes etc., prince, de même que ses enfants, etc. (6 septembre 1781.)

(*Archives de l'Élection d'Artois.*)

CATALOGUE DES BOURGEOIS D'AMIENS QUI FURENT ANOBLIS PAR HENRI IV EN 1594, POUR AVOIR CONTRIBUÉ A PLACER LA VILLE SOUS SON OBÉISSANCE.

Robert Le Correur. — Nicolas Dubos, écuyer, sieur de Hurt et de Raucourt, trésorier-général de France. — Jean de Collemont, maïeur. — Pierre de Famechon, avocat-général. — Jean de Herte, trésorier de France. — Adrien de Mareuil, sieur de la Ferrière, conseiller au présidial, confirmé dans sa noblesse. — Nicolas de Lau, trésorier de France. — Henri Pingré, seigneur du Chaussoy, trésorier de France. — Michel de Suin, secrétaire de la Chambre. — Antoine Escourgeon, procureur du roi. — Antoine Lebel, receveur-général des finances. — Jean d'Aguesseau, receveur des finances. — Simon Lemaitre, conseiller au présidial. — Jean Cordelot. — Jean Gougier, seigneur de Seux. — Jean Postel, échevin. — Jean Baudouin, avocat. — François Lebon. — François d'Aguesseau. — Augustin de Louvencourt (noblesse confirmée.) — Philippe Patte, receveur des décimes. — Michel de l'Eperon, seigneur de la Jonquière. — M. Bellefontaine. — Louis Villers de Rousseville.

LETTRES-PATENTES PAR LESQUELLES LOUIS XVI CRÉE COMTE EDME-JEAN-ANTOINE DU PUGET.

Louis, etc.; nostre cher et bien amé le sieur Edme-Jean-Antoine Du Puget, sous-gouverneur de nostre cher fils le dauphin, ci-devant colonel du corps royal

d'artillerie des colonies, est issu d'une famille qui, dès 1547, étoit en possession de la noblesse et dans laquelle la valeur et le patriotisme ont été de tous tems des sentiments héréditaires. Son bisayeul, brigadier des gardes du corps du roi, fut tué en 1678 au combat de Kokersbecq; un de ses oncles, officier au régiment des cuirassiers, mourut des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Nerwinde; un autre qui possédait également et la théorie et la pratique de l'art de la guerre a composé sur cet art un ouvrage estimé et est mort lieutenant-colonel d'artillerie; déjà recommandable à ces différens titres, le sieur Du Puget l'est encore infiniment davantage par ceux qu'il ne doit qu'à lui-même: entré dès sa plus tendre jeunesse dans le corps royal en qualité de volontaire, il s'y est élevé de grade en grade jusqu'à celui de colonel; cinq campagnes faites avec ce corps, dix combats auxquels il s'est trouvé et dans l'un desquels il a été blessé, la manière dont il a justifié notre choix lorsqu'en 1784 nous lui confiames l'inspection de l'artillerie des colonies françaises de l'Amérique, les preuves multipliées de bravoure et d'intelligence qu'il a données pendant 35 ans de services militaires, enfin le compte qui nous a été rendu de la pureté de ses mœurs, de son goût pour l'étude et des connaissances qui en sont le fruit, nous ont déterminé au mois d'avril 1787 à le choisir pour aider dans ses fonctions importantes nostre très-cher et bien aimé cousin le duc d'Harcourt, etc.....; à ces causes, etc...; nous faisons et créons comte ledit sieur Edme-Jean-Antoine Du Puget, etc., etc. (Avril 1789. 8.e *registre aux commissions de l'Élection d'Artois.*)

CHARTE DE LA SIXIÈME CROISADE.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, savoir faisons que nous Barthélemy de Nédoncuel et Hugues de Dona, chevaliers, avons reçu ensemble de Luc de Corse et ses associés, marchands génois, cent quatre-vingts livres tournois dont quatre-vingt-dix argent comptant et les quatre-vingt-dix autres livres lesdits marchands s'obligent à nous les procurer dans deux mois ou avant si un vaisseau de Gênes appelé *le Salut* arrive plus tôt dans ces parages. De notre côté nous nous obligeons à rendre et solder en entier à ces mêmes marchands ladite somme d'ici à un an et même plus tôt s'il nous est possible de rencontrer les susdits marchands, nous y engageant nous, notre foi et nos biens. En témoignage de quoi, moi, Barthélemy de Nédonchel, j'ai scellé les présentes lettres de mon sceau. Fait au camp sous les murs de Damiette, au mois de septembre de l'an de Jésus-Christ 1218.

(Collection Courtois. *Communiqué par M. le comte de Nédonchel.*)

MAISON DES ESSARS.

Les notions historiques données à la page 241 sur la maison Des Essars (branches de Maigneux et de Lignières) étant fort incomplètes, nous avons cru devoir y ajouter les indications qui vont suivre: Jacques Des Essars, gentilhomme ordinaire du roi, capitaine de 300 hommes des vieilles bandes en 1536; François Des Essars, chevalier, marquis de Lignières, mestre de camp en 1643, gouverneur de Saint-Quentin en 1646, maréchal de camp en 1649, lieutenant-général en 1652; Claude-Marie-Françoise Des Essars, dame d'honneur de la grande duchesse de Toscane; Alexandre Des Essars, marquis de Lignières, gouverneur de Lan-

drécies; François Des Essars, gentilhomme-ordinaire de la chambre, gouverneur de Montreuil; Jacques Des Essars, gouverneur de Montreuil et d'Étaples; Charles Des Essars, marquis de Maigneux, gouverneur de Montreuil et conseiller d'état. Alliances avec les maisons de Créquy, Hamel de Bellenglise, Mornay-Montchevreuil, etc.

NOTIONS HISTORIQUES.

Raoul Macquart obtint des lettres de chevalerie du roi Philippe-le-Long, en 1317. Ses armes étaient *d'or, à la palme de sinople*. Ses descendants fixés d'abord dans l'Orléanais, s'établirent en Lorraine en 1456 et passèrent en Flandre en 1585 où cette maison compte encore des représentants.

François Parmentier fut anobli par lettres-patentes de l'empereur Charles-Quint du 6 août 1556 enregistrées à Lille. Nicolas-François Parmentier, bailli et maître des postes de Tubize, fut inhumé dans l'église de Tubize ainsi que son fils Jean-Joseph Parmentier, sous deux tombes décorées de leurs armoiries timbrées. Les lettres-patentes de Charles-Quint concédèrent à la maison Parmentier, qui compte encore des représentants en Artois, un blason *d'argent, au chevron d'azur accompagné de trois trèfles de sinople*, l'écu surmonté d'un heaume ou casque *d'argent, grillé et liseré d'or, fourré de gueules couvert d'un bourrelet d'argent et d'azur aux hachements de même*, avec un trèfle de l'écu pour cimier.

CHARTE DE LA SEPTIÈME CROISADE.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront savoir faisons que nous Gaulcher d'Arleux, Jean Des Courtils, chevaliers, Drogon de La Grange, Jean de Sart, Nicolas de La Motte et Jean de La Garde, écuyers, avons reçu d'André Fatinanti et de ses associés marchands italiens (ce mot se lit à peine) deux cents livres tournois pour lesquelles notre cher seigneur Jean, comte de Soissons, s'est constitué pleige (caution) moyennant l'obligation de nos biens consentie au profit de notre même seigneur par lettres spéciales, de laquelle somme nous nous tenons bien payés. Fait à Damiette, sous le seing de moi G. d'Arleux, l'an du Seigneur 1249, au mois d'octobre.

(Collection Courtois. *Communiqué par M. le comte* de Merlemont.)

NOTIONS HISTORIQUES ÉTABLIES SUR TITRES ET RELATIVES A LA MAISON DU MAISNIEL.

En 1622, Adrien Du Maisniel commande une compagnie de cent hommes de guerre; il avait été nommé député de la noblesse le 28 juillet 1614. — Henri Du Maisniel, son fils, est lieutenant-colonel en 1741. — Marie-Antoine Du Maisniel, mousquetaire, est tué à la bataille d'Ettingen, au mois de juin 1744. — Henri Du Maisniel, son frère, périt à Fontenoy. — Jean-Marie Du Maisniel et Antoine-Joseph Du Maisniel d'Applaincourt, capitaines au régiment du Hainaut, Antoine-Joseph Du Maisniel de Belleval, garde-du-corps, et Pierre-François Du Maisniel de Belleval, chevau-léger, étaient en même temps chevaliers de Saint-

Louis, dans l'année 1790. Les représentants actuels de cette maison sont : M. le vicomte Gustave Du Maisniel d'Applaincourt; le comte Charles-Joseph Du Maisniel de Watignies; MM. Amédée et Gédéon Du Maisniel de Nampont; M. le comte Pierre-François Du Maisniel de Liercourt, ancien député; M. Jules Du Maisniel de Saveuse.

LETTRES DE LOUIS XIV PORTANT ÉRECTION DU MARQUISAT DE ROYON, POUR LA MAISON DE BRYAS.

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre; à tous présens et à venir, salut. Les grâces les plus sensibles que les princes puissent accorder à ceux de leurs sujets qui ont l'avantage d'être nés gentilshommes consistent dans les dignités et titres d'honneur qui les élèvent au-dessus de leurs pareils, particulièrement lorsque ces titres étant attachés aux principales terres qu'ils possèdent, illustrent non seulement leurs personnes, mais passent encore à leur postérité. Nous avons aussi, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, octroyé ces récompenses honorables à ceux de notre noblesse qui, soutenant l'éclat de leur naissance par un mérite personnel distingué, nous ont rendu et à cet état des services considérables; et d'autant que nous avons une particulière satisfaction de ceux qui nous ont été rendus avec un zèle ardent, une affection singulière et une fidélité inviolable par notre cher et bien-amé Louis *de Bryas*, seigneur de Royon, député ordinaire de la noblesse des états de notre pays et comté d'Artois; et que nous sommes d'ailleurs informé que la maison de Bryas, dont il est issu, est une des plus nobles, des plus anciennes et des plus illustres dudit pays d'Artois, qu'il est allié à plusieurs maisons des plus qualifiées, tant de notre royaume que des Pays-Bas, entre autres à celles de Créquy, Renty, Humières, Lallaing, Oignies, Montmorency, Châtillon, Noyelles, Luxembourg, Licques, Lannoy, Vilain et autres; que même la terre de Bryas, qui a donné le nom à sa famille, se trouve érigée en titre et dignité de comté, appartenant encore aujourd'hui au comte *de Bryas*, neveu de notre amé et féal conseiller en notre conseil d'état, Jacques-Théodore *de Bryas*, archevêque de Cambray; que pareillement la terre de Molinghem a été érigée en titre de marquisat en faveur de la même famille; que de plus les ancêtres dudit seigneur de Royon ayant toujours inviolablement été attachés au service des rois et princes, leurs souverains légitimes, ils en ont été honorés de plusieurs grandes charges et employs importans et de distinction, comme de mestre de camp général, de colonel d'infanterie, de gouverneurs des villes et places de Mariembourg, Douay, Renty, Furnes et Hesdin, et de cette dernière le bisayeul dudit seigneur de Royon, toutes ces considérations nous ont convié à luy accorder l'érection en titre et dignité de marquisat de ladite terre et seigneurie de Royon; qui est d'un revenu considérable et suffisant pour soutenir ledit titre et dignité, y ayant dans son domaine de grands vergers et prairies flottantes, des bois de grande étendue, et plusieurs censives, et ladite terre et seigneurie qu'il possède, à luy appartient en toute justice, haute, moyenne et basse, étant ornée d'un château considérable duquel sont relevans plus de quarante fiefs nobles. Savoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvans, nous, de nos grâce spéciale, pleine puissance et authorité royale, avons

ladite terre et seigneurie de *Royon*, circonstances et dépendances d'icelle, créée, érigée, élevée et décorée, créons, érigeons, élevons et décorons par ces présentes signées de notre main, en titre, nom, dignité et prééminence de *marquisat* pour en jouir par ledit sieur de Royon, ses enfans et postérité mâles nés et naître en loyal mariage, audit nom, titre et dignité *de marquis de Royon*, voulons etc.

Donné à Versailles au mois d'avril, l'an de grâce 1692 et de notre règne le quarante-neuvième. LOUIS.

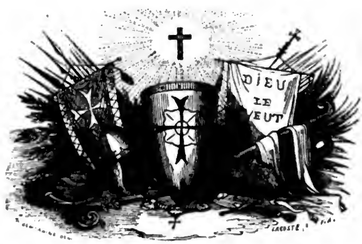


TABLE.



TYPOGRAPHIE DE DUVAL ET HERMENT.

